



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

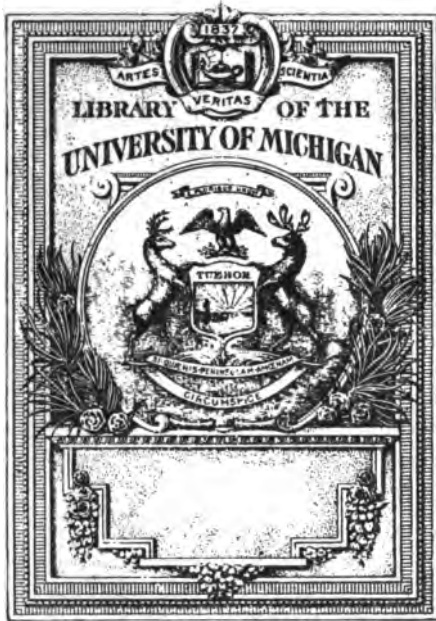
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

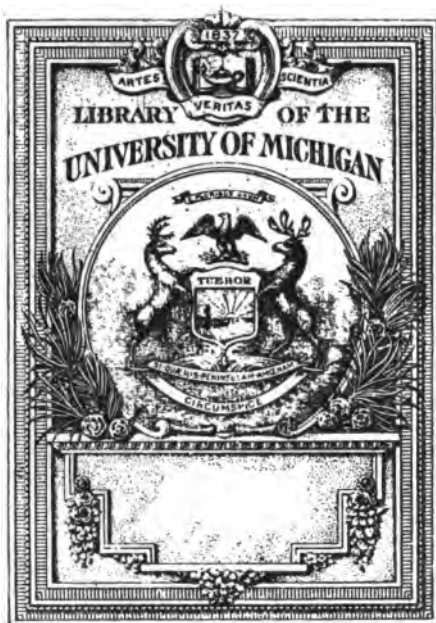
En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



BR

3

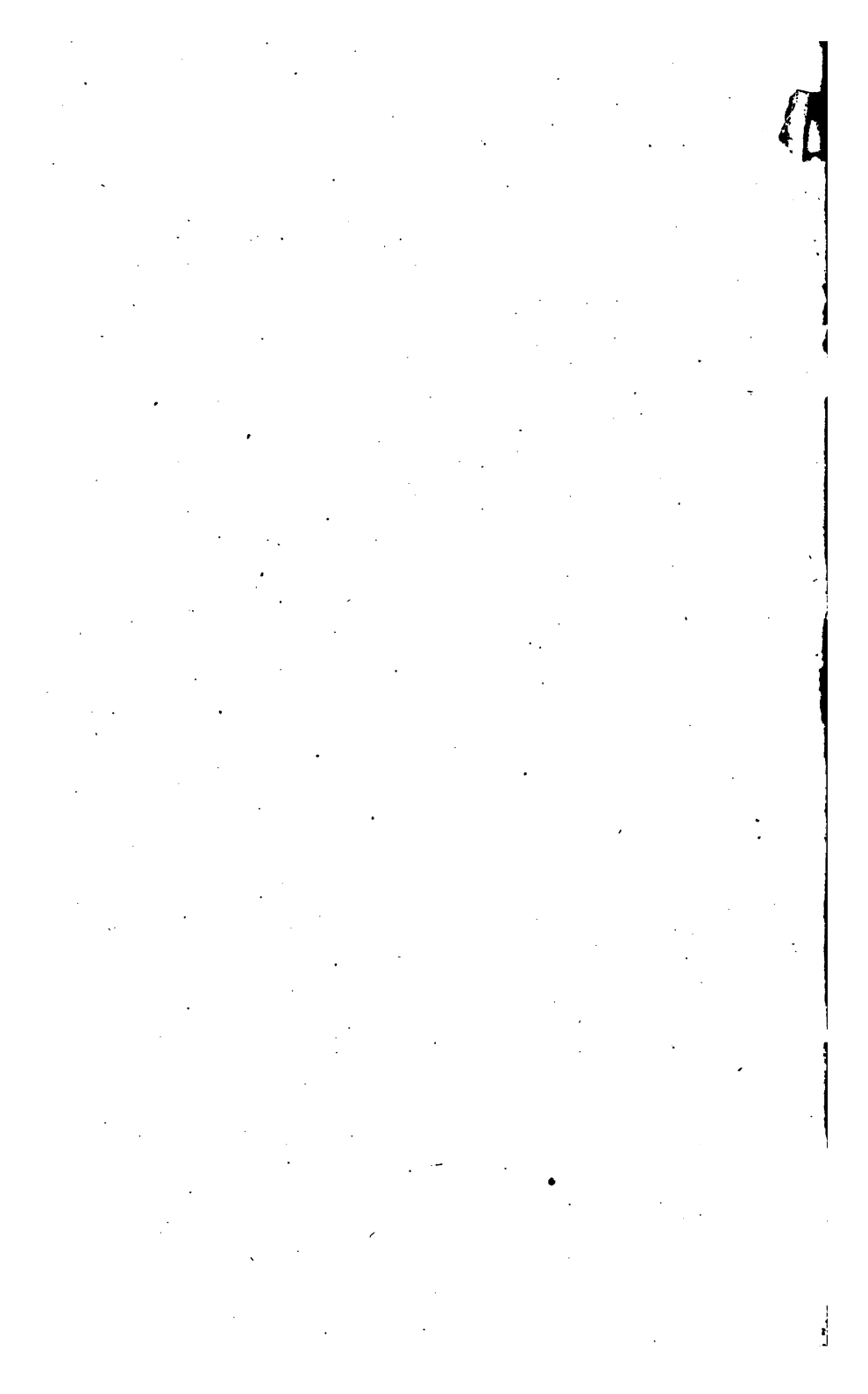
- A6



B

3

- AC



ANNALES

DE

PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE

RECUEIL PÉRIODIQUE.

DESTINÉ A FAIRE CONNAITRE
TOUT CE QUE LES SCIENCES HUMAINES RENFERMENT
De preuves et de découvertes en faveur du Christianisme,
PAR UNE SOCIÉTÉ
DE LITTÉRATEURS ET DE SAVANTS, FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

Sous la direction
DE M. A. BONNETTY,
CHEVALIER DE L'ORDRE DE SAINT GRÉGOIRE-LE-GRAND,
DE L'ACADÉMIE DE LA RELIGION CATHOLIQUE DE ROME,
ET DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE PARIS.

*Philosophia christiana Annales, religioni catholicae, sanis
dogmatibus, publicisque moribus, tamdiu tanto-
que opere prosunt.* (Card. Males; Nova biblioth. Patrum
t. 1, pars 2, p. 200, Rome, 1832.)



LISTE ALPHABÉTIQUE

DES AUTEURS DONT LES TRAVAUX ENTRENT DANS CE VOLUME :

Mgr D'AVANZO, évêque de Castellana. — M. l'abbé BERTRAND, de la Société asia-
tique de Paris. — M. l'abbé BEUF, Aumônier du lycée Napoléon. — M. l'abbé BLANC.
— M. BONNETTY, de l'Académie de la religion catholique de Rome, et de la Société
asiatique de Paris. — M. de CHARENCEY. — M. Edouard DUMONT. — M. GUÉ-
NEBAULT. — M. le D. HALLEGUEN. — M. Ed. de l'HERVILLIERS. —
M. l'abbé LAOUENAN, Missionnaire des Missions étrangères dans l'Inde. — M. Jules
MOHL, de l'Institut. — M. l'abbé POULIDE. — M. de RICHECOUR. — M. ROBIOU
professeur d'histoire. — M. le vicomte de ROUGÉ, de l'Institut. — M. SCHOEBEL. —
M. SCOTT. — M. l'abbé VAN DRIVAL.

TRENTIÈME ANNÉE.

QUATRIÈME SÉRIE.

TOME XX.

59^e VOLUME DE LA COLLECTION.

PARIS,
BUREAU DES ANNALES DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE,
RUE DE BABYLONE, N° 10 (FAUBOURG SAINT-GERMAIN).

1859

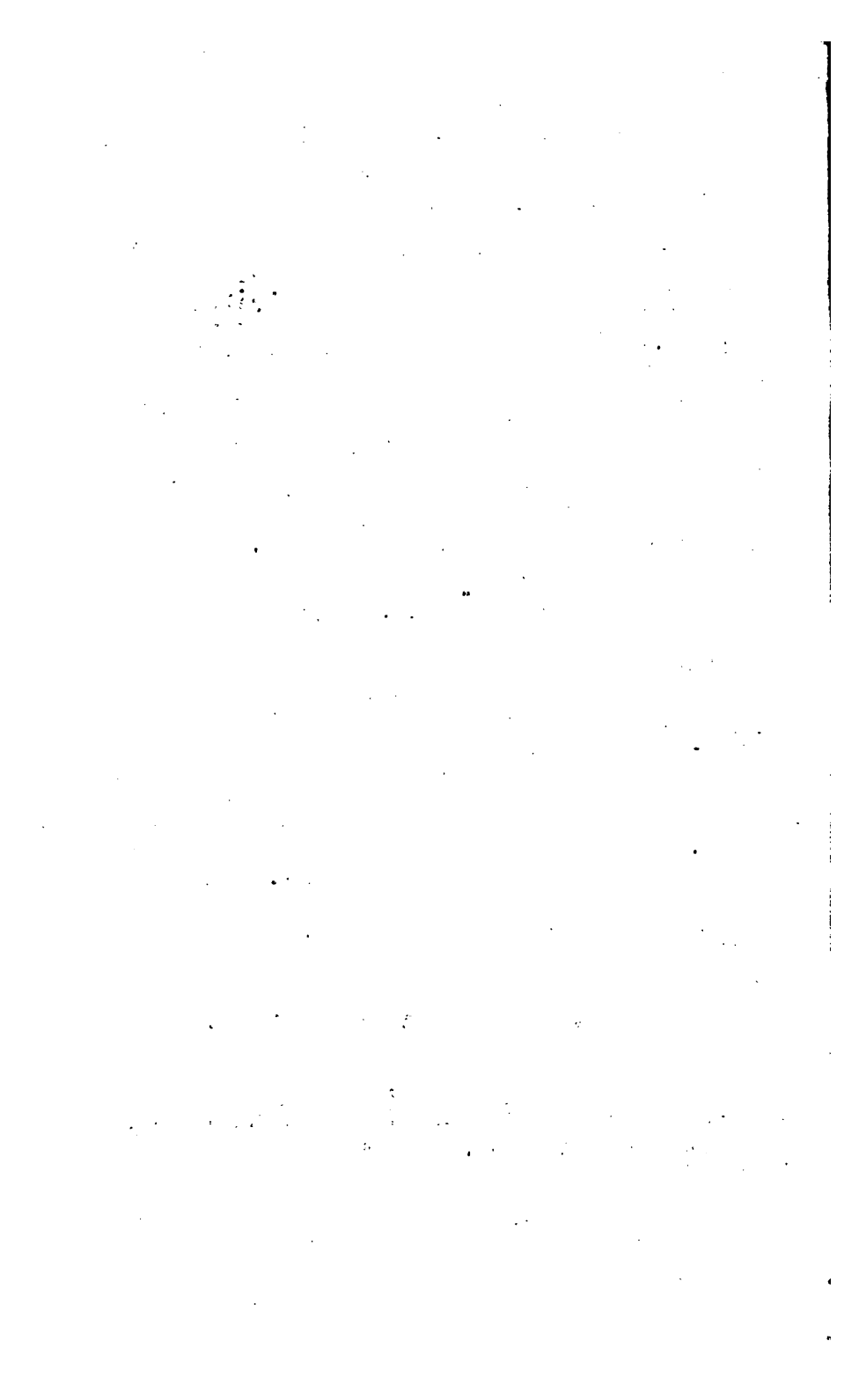


TABLE DES ARTICLES.

(Voir à la fin du volume la table des matières.)

N° 115. — JUILLET 1859.

| | |
|--|----|
| Lettre encyclique <i>Qui nuper</i> de S. S. Pie IX, sur les mouvements séditieux des Etats Romains. | 7 |
| Allocution de S. S. Pie IX dans le Consistoire secret du 20 juin, sur les troubles qui ont eu lieu dans les Etats pontificaux. | 10 |
| Recherches sur les origines de la langue basque, par M. Hyacinthe de CHARENCEY. | 18 |
| Étude philosophique sur quelques récents ouvrages de science sociale, et en particulier sur <i>les Lois intimes de la société</i> , de M. A. Mollière, par M. de RICHCOUR. | 28 |
| Recherches sur la 14 ^e dynastie de Manéthon (5 ^e art.), par M. Robiou, docteur ès-lettres. | 47 |
| Dictionnaire de Diplomatique, ou Cours philologique et historique d'antiquités civiles et ecclésiastiques, — <i>La Semaine</i> et le <i>Septenaire</i> , par M. BONNETTY. | 55 |
| 1. Traditions sur la <i>Semaine</i> et le nombre <i>Septenaire</i> chez les Hébreux, par le même. | 55 |

N° 116. — AOUT.

| | |
|--|-----|
| Recherches sur la 14 ^e dynastie de Manéthon (6 ^e art.), par M. F. ROUQUET. | 85 |
| De l'origine et de l'antiquité des pagodes et des pratiques religieuses actuelles des Brahmes, par F. LAOUENAN, prêtre de la congrégation des Missions étrangères. | 97 |
| Les Pères apostoliques et leur époque, par M. l'abbé Freppel, compte-rendu par M. l'abbé E. BEUF, aumônier du lycée Napoléon. | 113 |
| Maison et salle du trésor de l'abbaye de Saint-Denis, et sa salle capitulaire, par M ^{me} Fél. d'Ayzac; analyse de M. GUÉNEBAULT. | 122 |
| Précis de l'histoire de l'Église depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours, par M. l'abbé Drioux; analyse par M. l'abbé POULIDE. | 129 |
| La colonisation de l'Algérie, ses éléments, par M. Baudicourt; analyse par M. E. DUMONT. | 144 |
| Rectification de deux passages du livre des Juges, par M. l'abbé BERTRAND, de la Société asiatique de Paris. | 147 |
| Découverte d'instruments faits de main d'homme, antérieurs au déluge. | 160 |
| <i>Nouvelles et mélanges.</i> — Livres mis à l'index. — Manuscrits photographés. | 164 |
| <i>Bibliographie.</i> — Histoire de France, par M. Laurentie. | 164 |

N° 117. — SEPTEMBRE.

| | |
|---|-----|
| Recherches sur la 14 ^e dynastie de Manéthon (7 ^e art.), par M. Robiou, docteur ès-lettres. | 165 |
| Quatre chapitres inédits sur la <i>République</i> , par M. le C. JOSEPH de MAISTRE; analyse par M. BONNETTY. | 183 |
| Satan et la chute de l'homme, selon la Genèse, par M. SCHÖBEL. | 190 |
| Discussion sur la notion de l'unité de Dieu, chez les anciens peuples, au sein de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, à propos d'un mémoire de M. RENAN; avec les observations de M. BONNETTY. | 199 |
| Protestation contre une assertion de M. d'ANSELME, et résumé final de la discussion de M. RENAN, par M. le V. Em. de ROUGÉ. | 224 |

309539

Explication d'une Enigme proposée dans le livre des Sibylles, par M. V. H. SCOTT, traduite de l'anglais, par M. l'abbé BLANC. 229
Nouvelles et mélanges. — Allocution de S. S. Pie IX, prononcée dans le consistoire secret du 26 septembre. 243

N° 118. — OCTOBRE.

Tableau des progrès faits dans l'étude des langues, de l'histoire et des traditions religieuses des peuples de l'Orient, pendant les années 1858 et 1859 (1^{er} art.), par M. Jules MOHL, de l'Institut. 245
 Recherches sur la 14^e dynastie de Manéthon (8^e et dernier art.), par M. F. ROBIOU, docteur ès-lettres. 271
 Application de la réforme chrétienne des études et de la philosophie traditionnelle, par Mgr l'évêque de Castellana; programme et analyse, par M. BONNETTY. 285

N° 119. — NOVEMBRE.

Tableau des progrès faits dans l'étude des langues, de l'histoire et des traditions religieuses des peuples de l'Orient, pendant les années 1858 et 1859 (2^e art.), par M. Jules MOHL, de l'Institut. 325
 La résignation, appliquée aux peines que nous causent les personnes, par Mad. la comtesse de SWETCHINE. 353
 Dictionnaire de diplomatique. — Traditions sur la semaine et le nombre 7 chez les Chinois, par M. BONNETTY. 362
 Nouvelle et 2^e encyclopédie théologique, ou série de dictionnaires sur toutes les parties de la science religieuse; publiée par M. l'abbé Migne (4^e art.), du t. 32 au t. 33; compte rendu par M. BONNETTY. 397
Nouvelles et mélanges. — Découverte à Gènes de documents relatifs à Saint-Louis. — Découverte d'une substance propre à désinfecter les plaies. 401
Bibliographie. — Bulletin bibliographique de M. Challamel. — La Cité du mal, de M. JEHAN. 403

N° 120. — DÉCEMBRE.

Preuves de la venue et de l'épiscopat de S. Pierre à Rome (1^{er} article), par M. Edmond de l'HERVILLIERS. 405
 De l'origine et des sources de l'idolâtrie (3^e art.); 4^e source; l'abus du Symbolisme, par M. l'abbé VANDRIVAL. 424
 Suite de la découverte des haches diluviennes; état de la question devant l'Académie des sciences; l'homme fossile, par M. le D. HALLEGUEN. 435
 Tableau succinct des principales matières qui ont été traitées dans les 59 volumes des *Annales de philosophie*. 445
 Compte-rendu à nos abonnés, par M. BONNETTY. 488

ANNALES

DE

PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE

QUATRIÈME SÉRIE.

IV^e SÉRIE. TOME XX. — N^o 115; 1859. (59^e vol. de la coll.) 1

Conditions de la Souscription.

Les *Annales* paraissent à la fin de chaque mois par cahiers de 80 pages, avec *Gravures* ou *Caractères* étrangers. Le prix d'abonnement est de 20 francs par an

S'adresser au *Directeur*, rue de Babylone, n° 10.

Collection des Annales de philosophie chrétienne.

Cette collection se compose :

1° D'une 1^{re} série, composée de 12 volumes réimprimés en entier, terminés par une *Table générale* de ces volumes ; à 4 fr. le volume.

2° D'une 2^e série, composée de 7 volumes, du XIII^e au tome XIX^e, terminés par une *Table générale* de ces volumes ; à 4 fr. le volume.

3° D'une 3^e série, composée de 20 volumes, terminés par une *Table générale* de ces volumes ; à 4 fr. le volume.

4° D'une 4^e série, composée de 19 volumes ; au prix ordinaire d'abonnement.

— Chaque volume se vend séparément ; et on donne des *facilités* pour le paiement.

Il est bien entendu que ces faveurs ne s'accordent qu'à ceux qui sont abonnés.

ANNALES

DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

Numéro 115. — Juillet 1859.

Gouvernement ecclésiastique.

LETTRE ENCYCLIQUE *QUI NUPER*

DE S. S. PIE IX,

Sur les mouvements séditieux des États romains.

PIE IX, PAPE.

Vénérables Frères, salut et bénédiction apostolique.

Les mouvements séditieux, qui ont éclaté récemment en Italie contre l'autorité des princes légitimes dans les régions les plus voisines des États de l'Eglise, ont envahi quelques-unes de nos provinces comme la flamme d'un incendie. Soulevées par ce funeste exemple, excitées par les intrigues du dehors, elles se sont soustraites à notre régime paternel, et, malgré leur petit nombre, les adhérents de la révolte demandent qu'elles soient soumises à celui des gouvernements italiens, qui, dans ces dernières années, s'est porté l'adversaire de l'Eglise, de ses droits légitimes et de ses ministres sacrés. Réprouvant et déplorant les actes de la rébellion, par lesquels une portion seulement du peuple, dans ces provinces troublées, méconnaît avec tant d'injustice notre zèle et nos soins

PIUS PP. IX.

Venerabiles Fratres, Salutem et apostolicam benedictionem.

Qui nuper per Italiam erupit contra legitimos Principes seditionis motus in regionibus etiam Pontificiæ ditionis finitimis, nonnullas ex Provinciis Nostris quædam veluti incendiæ flamma pervasit; quæ quidem et funesto illo permotæ exemplo, et externis actæ incitamentis a paterno Nostro regimine sese subduxerunt. et vero etiam paucis adnitentibus id quærunt, ut italico illi subjiçantur Gubernio, quod per annos hosce postremos Ecclesiæ, ac legitimis illius juribus, sacrisque administris se gessit adversum. Dum Nos rebellionis hujusmodi actus et reprobamus, et dolemus, quibus quædam tantum populi pars turbatis in iisdem provinciis injuste adeo respondet paternis studiis, curisque Nostris, ac

paternels, et déclarant publiquement que la souveraineté temporelle, que s'efforcent de lui enlever les plus perfides ennemis de l'Eglise du Christ, est nécessaire à ce Saint-Siège, pour qu'il puisse exercer sans nul empêchement la puissance sacrée pour le bien de la religion, Nous vous adressons les présentes lettres, Vénérables Frères, pour chercher au milieu d'un si grand trouble de la paix publique, quelque consolation à Notre douleur. A cette occasion, Nous vous exhortons aussi, en raison de votre piété déclarée envers le Siège apostolique et de votre zèle singulier pour sa liberté, de veiller à l'accomplissement de la prescription que Nous lisons avoir été faite autrefois par Moïse à Aaron, Souverain-Pontife des Hébreux (*Nombres*, ch. xvi) : « Prends l'encensoir et le feu de l'autel, et » jette l'encens dessus, et cours en toute hâte vers le peuple, » afin que tu pries pour eux; car déjà la colère du Seigneur est » envoyée, et la plaie fait rage. » De même, nous vous exhortons pour que vous répandiez des prières à l'instar de ces frères saints, Moïse et Aaron qui, la face prosternée, dirent : « Très-puissant Dieu des esprits de toute chair, est-ce que, » pour les péchés de quelques-uns, votre colère se déchaînera » contre tous? (*Nombres*, ch. xvi) » C'est pourquoi, Vénérables Frères, Nous vous envoyons les présentes Lettres, dont Nous attendons un grand soulagement, parce que Nous avons confiance que vous répondrez surabondamment à Nos désirs et

dum necessarium esse palam edicimus Sanctæ huic Sedi civilem principatum, ut in bonum religionis sacram potestatem sine ullo impedimento exercere possit, quem quidem civilem Principatum extorquere eidem connituntur vaferrimi hostes Ecclesiæ Christi, vobis in tanto rerum turbine præsentibus damus litteras, Venerabiles Fratres, ut aliquod dolori Nostro solatium quæramus. Atque hac occasione Vos etiam hortamur, ut pro explorata pietate vestra, pro eximio erga Apostolicam Sedem, ejusque libertatem studio id præstandum curetis, quod olim Aaroni supremo Hebræorum Pontifici præscripsisse legimus Moysen (*Num. cap. xvi*) : *Tolle thuribulum, et hausto igne de altari mitte incensum desuper pergens cito ad populum, ut roges pro eis; jam enim egressa est ira a Domino, et plaga desævit.* » Itemque Vos hortamur, ut preces fundatis quemadmodum sancti illi fratres, Moyses nimirum, atque Aaron, qui « *proni in faciem dixerunt: fortissime Deus spirituum universæ carnis, num aliquibus peccantibus, contra omnes ira tua desæviet?* » (*Num. cap. xvi.*) Ad hoc scilicet, Venerabiles Fratres, præsentibus Vobis mittimus litteras, ex quibus non parum solatii percipimus, quippe confidimus, desideris Vos, curisque Nostris cumulate responsu-

à Nos soins. Du reste, Nous le déclarons hautement, revêtus de la vertu d'en Haut, que Dieu, touché par les prières des fidèles, mettra dans Notre faiblesse, Nous affronterons tous les périls, Nous subirons toutes les épreuves plutôt que de manquer en rien à Notre devoir apostolique ou que de faire quoi que ce soit contre la sainteté du serment, par lequel Nous sommes lié, lorsque, malgré Notre indignité, Nous avons été élevé, Dieu le voulant ainsi, sur ce Siège suprême du Prince des Apôtres, citadelle et rempart de la Foi catholique. Pour l'accomplissement de votre charge pastorale, appelant sur vous, Vénérables Frères, toute allégresse et toute félicité, Nous vous accordons amoureusement pour vous et votre troupeau la bénédiction apostolique, gage de la céleste béatitude.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 18^e jour de juin de l'année 1859, de Notre pontificat l'an 14^e.

ros. Ceterum palam hoc profiteamur, indutos Nos virtute ex alto, quam infirmitati Nostræ immittet fidelium precibus exoratus Deus quidvis discriminis, quidvis acerbitatis antea perpessuros quam Apostolicum ulla ex parte deseramus officium, ac quidquam admittamus contra juramenti sanctitatem, quo Nos obstrinximus, cum licet immerentes Supremam hanc Apostolorum Principis Sedem, arcem et propugnaculum Catholicæ fidei, Deo sic volente, conscendimus. In pastorali vestro tuendo munere omnia læta, ac felicia, Venerabiles Fratres, Vobis adprecantes, cælestis auspiciem beatitudinis Apostolicam benedictionem, Vobis, gregique vestræ peramenter impertimur.

Datum Romæ apud Sanctum Petrum, die 18 Junii, Anno 1849; Pontificatus Nostri Anno Decimoquarto.

Gouvernement ecclésiastique.

ALLOCATION DE S. S. PIE IX,

Dans le Consistoire secret du 20 juin 1859,

SUR LES TROUBLES QUI ONT EU LIEU DANS LES ÉTATS PONTIFICAUX.

Vénérables Frères,

A la douleur si grave qui Nous accable, ainsi que tous les gens de bien, à cause de la guerre qui a éclaté entre des nations catholiques, vient se joindre le chagrin dont remplissent Notre cœur les troubles déplorables et les perturbations qui, par l'action criminelle et la sacrilège audace d'hommes impies, ont récemment envahi quelques provinces de Nos États-Pontificaux. Vous comprenez, Vénérables Frères, que Nous Nous plaignons ici de cette conjuration criminelle et de cette révolte de factieux contre la souveraineté civile qui, par un droit légitime et sacré, Nous appartient à Nous et à ce Saint-Siège, que des hommes pleins de ruses et de perfidie, demeurant dans ces provinces de Nos États, n'ont pas craint d'ourdir, de fomenter et d'accomplir, soit par des réunions clandestines et coupables, soit par les complots les plus honteux formés avec des habitants des États limitrophes, soit par la publication de pamphlets perfides et calomnieux, et enfin par toute sorte de mensonges et de moyens pervers. Nous ne pouvons qu'être profondément affligé de ce qu'une pareille

Venerabiles Fratres.

Ad gravissimum, quo cum bonis omnibus propter bellum inter catholicas nationes excitatum premimur dolorem, maximus accessit mœror ob luctuosam rerum conversionem ac perturbationem, quæ in nonnullis Pontificæ Nostræ ditionis Provinciis nefaria impiorum hominum opera ac sacrilego prorsus ausu nuper evenit. Probe intelligitis, Venerabiles Fratres, Nos dolenter loqui de scelestâ sanè perduellium contra sacrum legitimumque Nostrum, et hujus Sanctæ Sedis civilem principatum conjuratione et rebellione, quam vaferrimi homines in eisdem Nostris provinciis commorantes tum clandestinis pravisque cœtibus, tum turpissimis consiliis cum finitimarum regionum hominibus initis, tum fraudolentis calumniosisque editis libellis, tum exteris armis comparatis et in-vectis, tum perversis quibusque aliis fraudibus, et artibus moliri, fovere, et efficere minimè reformidarunt. Nec possumus non vehementer dolere, infestam

conjuraton a d'abord éclaté dans Notre ville de Bologne, qui a été comblée des marques de Notre paternelle bienveillance et de Notre libéralité, et qui, il y a deux ans, lorsque Nous l'avons visitée, ne manqua pas de faire éclater et de Nous témoigner sa vénération pour Nous et pour le Siège Apostolique. C'est à Bologne, en effet, que, le 12 de ce mois, aussitôt que les troupes autrichiennes se furent inopinément retirées, des conjurés, connus pour leur audace, foulant aux pieds tous les droits divins et humains, et ne mettant plus de frein à leur perversité, ne craignirent pas de se soulever, d'armer, de rassembler et de commander la garde urbaine et d'autres hommes, de se rendre au palais de Notre Cardinal-Légit, et, après en avoir arraché les armes pontificales, d'y élever et de mettre à leur place l'étendard de la révolte, malgré l'indignation et les protestations des citoyens les plus honnêtes, que rien ne put empêcher de manifester l'horreur que leur inspirait un tel forfait et de témoigner leur dévouement pour Notre personne et Notre gouvernement pontifical. Les factieux se rendirent ensuite de leurs personnes auprès de Notre Cardinal-Légit, qui, fidèle à son devoir, résistait à une si criminelle audace, continuant de proclamer et de défendre Notre dignité, la dignité et les droits du Saint-Siège, et ils le forcèrent de s'éloigner. Puis ils poussèrent le crime et l'impudence à ce point qu'ils ne craignirent pas de changer le gou-

hujusmodi conjurationem primum erupisse in civitate Nostra Bononiensi, quæ paternæ Nostræ benevolentiae ac liberali atis ornata beneficiis duos fere ab hinc annos, cum ibi diversati sumus, suam ergà Nos et hanc Apostolicam Sedem venerationem ostendere, ac testari haud omiserat. Bononiæ enim die duodecima hujus mensis, postquam Austriacæ inopinato discesserunt copiæ, nulla interposita mora, conjurati homines audacia insignes, omnibus divinis, humanisque proculcatis juribus, laxatisque improbitatis habenis, haud exhorruerunt tumultuari, atque urbanam cohortem aliosque armare, cogere, educere, atque Cardinalis Nostri Legati ædes adire, illicque ablatis Pontificiis insignibus eorum loco rebellionis vexillum attollere et collocare cum summa honestiorum civium indignatione ac fremitu, qui tantum facinus improbare, ac Nobis et Pontificio Nostro Gubernio plaudere haud extimescebant. Hinc ab ipsis perduellibus eidem Cardinali Nostro Legato profectio fuit denunciata, qui pro sui muneris officio tot scelestis ausibus obsistere, ac Nostram, et hujus Sanctæ Sedis dignitatem et jura asserere ac tueri minime prætermittēbat. Atque eo sceleris et impudentiæ rebelles devenerunt, ut minime veriti sint gubernium immutare,

vernement, de demander la dictature du roi de Sardaigne, et d'envoyer en conséquence des députés vers ce roi. Notre Légat était dans l'impossibilité d'empêcher ces actes indignes, et il ne pouvait pas en rester témoin impassible : il protesta donc solennellement de vive voix et par écrit contre tout ce qu'avaient fait les factieux au détriment de Nos droits et des droits du Saint-Siège ; puis, contraint de quitter Bologne, il se retira à Ferrare.

A Ravenne, à Pérouse et ailleurs, des hommes pervers n'hésitèrent pas à renouveler, à la grande douleur des gens de bien, et par les mêmes moyens criminels, les actes si coupables de Bologne ; ils ne craignaient pas que leurs violences pussent être réprimées et brisées par nos troupes pontificales ; ils les croyaient en trop petit nombre pour résister à leur fureur et à leur audace. Dans toutes ces villes on vit donc toutes les lois divines et humaines foulées aux pieds, le souverain pouvoir, qui Nous appartient à Nous et à ce Saint-Siège, attaqué par les factieux, l'étendard de la révolte arboré, le gouvernement légitime du Souverain-Pontife renversé, la dictature du roi de Sardaigne demandée, Nos délégués, après une protestation publique, invités ou forcés à partir, et beaucoup d'autres actes criminels de rébellion.

Personne n'ignore quel but poursuivent ces ennemis achar-

et Sardinæ Regis Dictaturam petere, et ob hanc causam suos ad eundem Regem deputatos mittere. Cum igitur Noster Legatus haud posset tantas impedire improbitates easque diutius ferre et intueri, solemnem tum voce tum scripto edidit protestationem contra omnia quæ a factiosis hominibus adversus Nostra et hujus Sanctæ Sedis jura fuerunt patrata, ac Bononia decedere coactus Ferrariam se contulit.

Quæ Bononiæ tam nefarie peracta sunt, eadem similibus criminosis modis Ravennæ, Perusiæ, et alibi flagitiosi homines communi bonorum omnium luctu agere minime dubitarunt, haud timentes posse suos impetus a Pontificis Nostris copis reprimi ac refringi, cum illæ numero pauçæ eorum furori et audaciæ resistere minime possent. Quocirca in eisdem civitatibus a perduellibus omnium divinarum, humanarumque legum conculcata auctoritas, et suprema civilis Nostra atque hujus Sanctæ Sedis oppugnata potestas, et defectionis erecta vexilla, et legitimum Pontificium gubernium de medio sublata, et Sardinæ Regis dictatura petita, et Nostri Delegati publica emissa protestatione ad protectionem vel impulsu, vel coacti, et alia multa rebellionis admissa facinora.

Nemo vero ignorat quo isti civilis Apostolicæ Sedis principatus osores semper

nés du pouvoir temporel du Siège Apostolique, ce qu'ils veulent, ce qu'ils désirent par-dessus tout. Tout le monde sait que, par un dessein particulier de la divine Providence, au milieu d'une si grande multitude et diversité de princes temporels, l'Eglise romaine possède aussi une puissance temporelle entièrement indépendante, afin que le Pontife romain, souverain Pasteur de l'Eglise tout entière, n'étant jamais sujet d'aucun prince, puisse toujours exercer en pleine liberté, dans l'univers entier, le pouvoir et l'autorité suprême qu'il a reçus de Jésus-Christ lui-même, pour paître et gouverner tout le troupeau du Seigneur, et afin que toute facilité lui soit laissée de propager de plus en plus la religion divine, de subvenir aux diverses nécessités des fidèles, de porter secours en temps opportun à ceux qui l'implorent, et de prendre toutes les mesures que, suivant les temps et les circonstances, Il juge utiles pour le plus grand bien de la République chrétienne. Les ennemis acharnés du pouvoir temporel de l'Eglise romaine s'efforcent donc d'attaquer, d'ébranler et de détruire la puissance temporelle de cette Eglise et du Pontife romain, acquise par suite d'une sorte de dispensation céleste, assurée par une possession non interrompue pendant une longue suite de siècles, consacrée par tout ce qui constitue le droit, et qui fut toujours regardée et défendue du commun consentement de tous les peuples et de tous les princes, même non catholiques, comme le patrimoine sacré et inviolable de

potissimum spectent, et quid ipsi velint, quid cupiant, quid exoptent. Omnes quidem norunt singulari Divinæ Providentiæ consilio factum esse, ut in tanta temporalium Principum multitudine et varietate Romana quoque Ecclesia temporalem dominationem nemini prorsus obnoxiam haberet quo, Romanus Pontifex, Summus totius Ecclesiæ Pastor, nulli unquam Principi subjectus, supremam universi Dominici gregis pascendi, regendique potestatem auctoritatemque ab ipso Christo Domino acceptam, per universum qua late patet orbem plenissima libertate exercere, ac simul facilius divinam religionem magis in dies propagare et variis fidelium indigentis occurrere, et opportuna flagitantibus auxilia ferre, et alia omnia bona peragere posset, quæ pro re ac tempore ad majorem totius Christianæ reipublicæ utilitatem pertinere ipse cognosceret. Infestissimi igitur Romanæ Ecclesiæ temporalis domini hostes civilem ejusdem Ecclesiæ, Romæ Pontificis principatum cælesti quadam rerum dispensatione, et vetusta per tot jam continentia sæcula possessione, ac justissimo quovis alio optimoque jure comparatum, et communi omnium populorum et Principum vel acathollicorum consensione uti sacrum inviolatumque Beati Petri patrimonium semper

saint Pierre. Ils comptent, lorsque l'Eglise romaine aura été dépourvue de son patrimoine, pouvoir plus facilement abaisser la dignité, ravaler la majesté du Siège apostolique du Pontife romain, le réduire aux plus dures nécessités, faire en toute liberté le plus grand mal à notre très-sainte religion, diriger contre elle une guerre mortelle et la détruire même si cela pouvait jamais être. Tel est le but qu'ont toujours poursuivi, et que poursuivent toujours par leurs projets iniques, leurs machinations et leurs fourberies, les hommes qui aspirent à renverser la souveraineté temporelle de l'Eglise romaine. Une bien longue et bien triste expérience le démontre de la manière la plus évidente.

Liés par le devoir de Notre charge apostolique et par un serment solennel, Nous devons veiller avec la plus grande vigilance à la conservation de la religion, garder complètement intacts et inviolables les droits et les possessions de l'Eglise romaine, maintenir et préserver de toute atteinte la liberté de ce Saint-Siège, à laquelle tient le bien de l'Eglise universelle, et par conséquent défendre la souveraineté que la divine Providence a donnée aux Pontifes romains pour qu'ils pussent exercer librement dans tout l'univers leur charge sacrée, afin de transmettre dans toute son intégrité cette même souveraineté à leurs successeurs. Comment pourrions-Nous donc ne pas condamner et flétrir énergiquement

habitu ac defensum invadere, labefactare, ac destruere connituntur, ut, Romana Ecclesia suo spoliata patrimonio, Apostolicæ Sedis, Romanique Pontificis dignitatem, majestatem deprimant, pessudent, et liberius sanctissimæ Religionis maxima quæque damna ac teterrimum bellum inferant, ipsamque Religionem, si fieri unquam posset, funditus evertant. Huc sane semper spectarunt ac spectant nequissima illorum hominum consilia, molitiones et fraudes, qui temporalem Romanæ Ecclesiæ dominationem convellere exoptant, voluti diuturna ac tristissima experientia omnibus clare aperteque demonstrat.

Quamobrem cum Nos Apostolici Nostri muneris officio, solemnique juramento adstricti debeamus religionis incolumitati summa vigilantia prospicere, ac jura et possessiones Romanæ Ecclesiæ omnino integras inviolatasque tueri, et hujus Sanctæ Sedis libertatem, quæ cum universæ Ecclesiæ utilitate est plane conjuncta, asserere et vindicare, ac proinde ipsius Principatum defendere, quo ad liberam rei sacræ in toto terrarum orbe procurationem exercendam Divina Providentiâ Romanos Pontifices donavit, illumque integrum et inviolatum Nostri Successoribus transmittere, idcirco non possumus non vehementer dam-

les entreprises et les efforts iniques et impies de nos sujets en révolte, en leur résistant de toute Notre puissance ?

C'est pourquoi, par une protestation de Notre Cardinal Secrétaire-d'Etat, envoyée à tous les ambassadeurs, ministres et chargés d'affaires des nations étrangères auprès de Nous et de ce Saint-Siège, Nous avons condamné et flétri les audacieuses et criminelles entreprises de ces rebelles, et maintenant, élevant la voix dans votre auguste assemblée, Vénérables Frères, Nous protestons encore de toute la force de Notre âme contre tout ce que les révoltés ont osé faire dans les lieux indiqués tout à l'heure, et en vertu de Notre autorité suprême, Nous condamnons, réprouvons, cassons, abolissons tous et chacun des actes accomplis, soit à Bologne, soit à Ravenne, soit à Pérouse, soit ailleurs, par ces mêmes factieux, contre la souveraineté légitime et sacrée qui Nous appartient à Nous et à ce Saint-Siège, quelle que soit d'ailleurs la manière dont ils ont été accomplis, et quel que soit le nom sous lequel on les désigne, déclarant et décrétant que tous ces actes sont nuls, illégitimes et sacrilèges. Nous rappelons, de plus, au souvenir de tous, l'excommunication majeure et les autres censures et peines ecclésiastiques portées par les sacrés Canons, par les Constitutions apostoliques et par des Décrets des Conciles généraux, surtout du Concile de Trente ¹, peines qu'en-

nare, detestari impios nefariosque perduellium subditorum ausus, conatus, illi-que fortiter obsistere.

Itaque postquam per reclamationem Nostri Cardinalis Secretarii Status misam ad omnes Oratores, Ministros et negotiorum Gestores exterarum Nationum apud Nos et hanc S. Sedem nefarios hujusmodi rebellium ausus reprobavimus ac detestati sumus, nunc in amplissimo hoc Vestro Concessu, Venerabiles Fratres, Nostram attollentes vocem majori qua possumus animi Nostri contentione protestamur contra ea omnia, quæ perduelles in commemoratis locis agere ausi sunt, et suprema Nostra auctoritate damnamus, reprobamus, recondimus, abolemus omnes et singulos actus tum Bononiæ, tum Ravennæ, tum Perusiæ, tum alibi ab ipsis perduellibus contra sacrum legitimumque Nostrum, et hujus S. Sedis Principatum quovis modo factos et appellatos, et eosdem actus irritos omnino illegitimos, et sacrilegos esse declaramus, atque decernimus. Insuper in omnium memoriam revocamus majorem Excommunicationem, aliasque ecclesiasticas pœnas et censuras a sacris Canonibus, Apostolicis Constitutionibus, et Generalium Conciliorum Tridenti ¹ præsertim decretis inflictas, et ulla absque

¹ Sess. 22, cap. 11, de Reform.

courent, sans qu'il soit besoin pour cela d'aucune déclaration, tous ceux qui ont l'audace d'attaquer, en quelque manière que ce soit, la puissance temporelle du Pontife romain, et Nous déclarons que tous ceux-là les ont malheureusement encourues qui, à Bologne, à Ravenne, à Pérouse ou ailleurs, ont osé, soit par leurs actes, soit par leurs conseils, soit par simple consentement ou de quelque manière que ce puisse être, violé, troublé et usurpé la puissance et la juridiction civiles qui Nous appartiennent à Nous et à ce Saint-Siège, et le Patrimoine du Bienheureux Pierre.

Mais tout en Nous voyant obligés, à raison de Notre charge et non sans éprouver une vive douleur dans Notre âme, de faire ces déclarations et de les rendre publiques, nous ne cessons, pleurant le triste aveuglement de tant de Nos fils, de demander humblement et de toutes nos forces au Père très-clément des miséricordes, qu'il fasse, par sa toute-puissante vertu, luire le plus tôt possible ce jour si désiré, où Nous pourrions recevoir avec joie dans Notre sein paternel nos Fils repentants et rentrés dans le devoir, et où, à l'abri de tout trouble, Nous verrons rétablis l'ordre et la tranquillité dans tous nos Etats-Pontificaux.

Trouvant Notre appui dans cette confiance en Dieu, Nous sommes aussi soutenu par cette espérance, que les Princes de l'Europe, aujourd'hui comme autrefois, mettront toute leur sollicitude à protéger la souveraineté temporelle qui Nous

declaracione incurendas ab iis omnibus qui quovis modo temporalem Romani Pontificis potestatem impetere audeant : in quas proinde eos omnes misere incidisse declaramus qui Bononiæ, Ravennæ, Perusiæ, et alibi civilem Nostram, et hujus Sanctæ Sedis potestatem, et jurisdictionem, ac Beati Petri patrimonium opera, concilio, assensu, et alia quacumque ratione violare, perturbare et usurpare ausi sunt.

Dum vero officii Nostri ratione compulsi hæc non levi certe animi Nostri dolore declarare, et edicere cogimur, miserrimam tot filiorum cæcitatem illacrymantem a clementissimo misericordiarum Patre humiliter enixeque exposcere non desistimus, ut omnipotenti sua virtute efficiat, ut quamprimum optatissimus illucescat dies, quo et ipsos filios resipiscentes, atque ad officium reductos iterum paterno sinu cum gaudió excipere, et omni perturbatione sublata ordinem tranquillitatemque in tota Pontificia Nostra ditione restitutam videre possimus. Hac autem in Deo fiducia suffulti ea quoque spe sustentamur fore, ut Europæ Principes, uti antea, ita hoc etiam tempore suam omnem operam in

appartient à Nous et à ce Saint-Siège, et uniront leurs desseins et leurs efforts pour la conserver entière, comprenant qu'il importe à tous et à chacun d'eux que le Pontife Romain jouisse d'une pleine liberté, afin qu'il soit convenablement pourvu à la sécurité des consciences pour les catholiques qui vivent dans leurs Etats.

Cette espérance s'augmente encore, parce que, suivant les déclarations de Notre très-cher Fils en Jésus-Christ, l'Empereur des Français, les armées françaises qui sont en Italie, non-seulement ne feront rien contre Notre pouvoir temporel et la domination du Saint-Siège, mais, au contraire, les protégeront et les conserveront.

temporali Nostro, Sanctæque hujus Sedis principatu tuendo, et integre servando consociatis studiis consiliisque impendant, cum eorum cujusque vel maxime intersit, Romanum Pontificem plenissima frui libertate, quo Catholicorum conscientiarum in eorundem Principum ditioribus commorantium tranquillitati rite consultum sit. Quæ quidem spes augetur, propterea quod Galliæ copiarum in Italia degentes, juxta ea quæ Carissimus in Christo Filius Noster Gallorum Imperator declaravit, non modo nihil contra temporalem Nostram et hujus S. Sedis dominationem agent, immo vero eandem tuebuntur atque servabunt.

 Traditions primitives.

RECHERCHES

SUR. LES ORIGINES DE LA LANGUE BASQUE.

De toutes les questions qui ont jusqu'à ce jour attiré l'attention des linguistes, nulle peut-être n'a donné lieu à de plus longs débats que celle des origines de la langue basque, nulle à coup sûr n'a reçu un plus grand nombre de solutions contradictoires. Tour à tour regardé comme l'idiome *primitif*, père de toutes les autres, comme un *mélange confus* des jargons parlés par les barbares, au moment de la grande invasion, comme un *dialecte du celtique* ou du *mauritanien*, le Basque ou Euskarien a enfin été déclaré par les philologues, une langue sans parenté connue, un dernier vestige des dialectes en vigueur chez les aborigènes du continent européen.

Il ne nous est pas possible de nous ranger à cet avis; les affinités grammaticales et lexicologiques qu'une comparaison attentive nous révèle entre le basque et les langues ouraliennes sont évidemment de la nature la plus intime et ne nous permettent pas de révoquer en doute, la communauté d'origines des Euskariens et des tribus *finnoises*. L'examen de ces affinités fera l'objet d'un travail ultérieur. Aujourd'hui, nous nous bornerons à quelques considérations historiques tirées de l'étude même de la langue basque.

1° *De l'état primitif de la nation basque.* Il suffit d'un coup d'œil jeté sur la grammaire basque pour s'assurer que les ancêtres du peuple *eskualdunak*, ont dû se trouver, au moment où leur idiome s'est constitué, dans un état de civilisation peu avancé. Ces formes *agglutinantes*, cette faculté de former des composés en éliminant des radicaux, comme dans le mot *orsans*, tonnerre, de *orts*, nuage et *asans*, bruit, que l'on remarque à chaque instant, n'ont pu prendre naissance que chez des hommes ignorants de l'art d'écrire. « On sait, en effet, nous dit M. Hase, dans son *Cours de philologie comparée*, » que l'usage fréquent chez un peuple des procédés graphi-

» ques donne au dialecte qu'il parle une tendance analytique
 » bien prononcée. » Peut-être est-ce à l'antiquité de l'art d'écrire chez les Egyptiens et les Chinois, qu'il faut attribuer la structure si analytique, si monosyllabique des idiomes de ces deux nations. Au contraire, l'homme qui n'a d'autre moyen de communiquer sa pensée que la parole, enrichit volontiers sa grammaire de formes *polysynthétiques*. C'est ce qui a eu lieu par exemple chez beaucoup de tribus américaines. C'est ce qui se remarque encore dans le vieux français; on trouve toujours les pronoms personnels et possessifs accolés aux noms ou aux verbes dont ils dépendent comme dans les mots *même* pour mon âme, *jaimions* pour nous aimions, *mamour* pour mon amour. Lors de la renaissance, une nouvelle langue se forma dont le caractère est éminemment analytique, parce qu'elle est l'œuvre d'un peuple chez lequel l'écriture est devenue d'un usage presque universel.

Une particularité remarquable de la langue basque et qui d'ailleurs ne se trouve guère que dans les idiomes tout à fait incultes, c'est ce penchant à diminuer le nombre des mots radicaux pour augmenter celui des composés. Au lieu par exemple, d'emprunter à leurs premiers ancêtres les Finnois, les radicaux servant à désigner la *lune* et le *soleil*, les Basques ont eu recours aux formes complexes *higouski*, soleil; litt. *diem faciens* ¹. — *Hillargi* et *argi sagi*, lune; litt. *lumen mortuum* ou *dux luminis*, de *hill*, mort, *argi*, lumière et *sagi*, *dux*, *ducere*.

N'oublions pas enfin que la langue basque manifeste une certaine propension à remplacer le système de numération *décimal* par un système *quinquésimal*, puisqu'elle donne à tous leurs noms de nombre de 5 à 10, une flexion particulière *entsihyts*, ou *pi*, dont les nombres inférieurs sont dépourvus. Or, l'on sait ² que l'altération du système numéral primitif est, pour toutes les tribus chez lesquelles elle a été observée, une suite du retour à la barbarie et de cet affaiblissement des facultés calculatrices qui en est la conséquence habituelle.

¹ Voy. Darrigol, *Considérations sur la langue basque*.

² Voy. notre *Compte-rendu de l'Histoire du Mexique*, par M. Brasseur de Bourbourg, dans les *Annales de philosophie*, t. xiv.

Qu'on ne s'étonne pas au reste que, malgré l'état peu avancé de leur civilisation, les Basques aient pu polir leur idiome au point d'en faire le premier peut-être de tous les dialectes de l'*Oural*. La perfection grammaticale de telle ou telle langue ne tient pas nécessairement à la supériorité de l'état social du peuple qui la parle. Elle paraît dépendre, en grande partie du moins, d'autres causes que nous essaierons d'indiquer dans un travail subséquent ¹.

La comparaison du vocabulaire *basque* avec les lexiques de l'*Oural* nous a mis à même de constater un certain nombre de rapports qui, nous l'espérons, ne seront pas dénués d'intérêt pour les amateurs d'*ethnologie comparée*. Presque tous les mots qui, chez les Euskariens, désignent les *animaux domestiques* sont évidemment empruntés aux Finnois. Par exemple en basque *ergui*, un jeune bœuf; swom. *herké*, un taureau; lap. *herké*, un renne mâle (les Lapons ne connaissent pas d'autre bétail que le renne); turk osm. *ækous*. — Basq. *ak'er*, un bouc; swo. *kaouris*. — *Sa kour*, un chien (le *sa* est préfixe); swo. *koïra*; lap. *kæïré*. — *Ahari*, un mouton; swo. *yéhéré*; madj. *uru*. — *Shari*, un porc; madj. *sertès*. — *Sa mari*, un cheval; madj. *tsamar*, un âne. Les Basques avaient donc au moment où leur langue s'est constituée l'usage des animaux domestiques.

L'art de fondre les métaux semble lui aussi avoir été, dès l'origine, connu des peuples de l'antique *Ibérie*. Le mot basque *bourdin*, qui désigne le fer, se retrouve bien évidemment dans l'ostyak *kourt*, et le vogoule *karti*.

Il est bien certain cependant qu'un peuple ne se serait guère avisé de donner de nom particulier à ce métal, s'il n'avait su le travailler et s'il ne lui était devenu nécessaire de le distinguer des autres espèces de minéraux. Les nations indo-européennes, qui ne connaissaient pas l'usage du fer, au moment de leur dispersion, lui ont donné un nom différent dans chacune des régions où elles se sont établies, et l'on chercherait vainement le *ferrum* des Latins, le *σίδηρον* des Grecs, le *eisen* allemand, dans les mots *zends* ou *sanscrits* qui désignent ce minéral.

¹ Voy. nos *Recherches sur les races humaines*.

Le fer, celui de tous les métaux dont la découverte dut être cependant la plus tardive, était donc connu des races tartares dès les premiers temps. C'est là, à coup sûr, la meilleure preuve de cette supériorité qu'elles possédèrent si longtemps dans l'art de la métallurgie. Il n'est question, dans les poésies scandinaves, que d'armes, de chaînes indestructibles forgées par les nains magiciens des rives de la mer Blanche ¹. Le *Kalévala*, recueil le plus complet que nous possédions des antiques légendes mythologiques de la race ouralienne, est évidemment l'œuvre d'un peuple adonné aux travaux des mines. On y trouve une tradition des plus curieuses sur la formation des diverses espèces de fer. Les *Telchines* des îles de la mer Egée, les *Kabyres* de Samothrace, habiles à la fois dans l'art des enchantements et dans le travail des métaux, et dont l'apparition dans l'Europe méridionale remonte, sans aucun doute, plus haut que l'arrivée des nations *hellènes* et *pélasgiques*, appartenaient vraisemblablement, eux aussi, à la race *ouralienne*.

Enfin, la similitude du mot basque *bilbé*, trame, avec le magyar *belfonal*, nous indique que l'art du tisserand était en vigueur chez les Ouraliens dès l'époque la plus reculée.

Si de l'examen des termes propres à la vie *pastorale*, nous passons à celui des expressions consacrées à la vie *agricole*, nous arriverons à une conclusion tout opposée. Les mots qui servent à désigner le blé, le pain, le labourage, sont tous étrangers aux langues de l'Oural, et se retrouvent, en partie notable du moins, dans les idiomes *sémitiques*. Les Euskariens, d'abord exclusivement pasteurs ou forgerons, comme le sont aujourd'hui encore un grand nombre de tribus tartares ou arabes, n'ont donc connu l'agriculture que par suite de leurs relations avec les navigateurs phéniciens. Au moment de l'invasion punique et de la conquête romaine, la plupart des tribus ibériennes étaient encore nomades, et ne connaissaient d'autres richesses que leurs nombreux troupeaux.

L'idiome euskarien paraît avoir, au reste, été primitivement fort répandu. Nous savons qu'il constituait le fond de

¹ Malte-Brun, *Précis de géogr.*, vol. III.

presque tous les dialectes parlés en Espagne ¹. C'est par lui également que s'expliquent un grand nombre de noms de localités de la Mauritanie et des îles du bassin occidental de la Méditerranée ². Sénèque nous atteste l'origine ibérienne des Corses, et Thucydide regarde les Sicanes de la Sicile comme se devant rattacher à la même race. Il en faut vraisemblablement dire autant des *Aquitains* qui habitaient tous les pays compris entre les Pyrénées et la Garonne, et des *Ligures*, cantonnés au midi de la Gaule et sur les bords du golfe de Gênes. Enfin, Tacite regarde comme colonie espagnole, l'une des tribus du sud de la Bretagne, dont les caractères physiques différaient essentiellement de ceux des autres habitants de l'île. L'on est à peu près d'accord aujourd'hui à assigner la même origine à ces étrangers aux cheveux noirs, au teint basané que les vieilles chroniques irlandaises désignent sous le nom d'Africains, et qui contrastaient avec une autre race au teint pâle, aux cheveux blonds, dans laquelle on a voulu retrouver une nation finnoise.

Une partie du territoire primitif de la race ibérienne fut successivement occupée par des peuplades celtiques, et peut-être même africaines, et par des colonies grecques et phéniciennes. C'est en ce sens vraisemblablement qu'il faut entendre le passage de Strabon où il est dit que l'Espagne se trouvait partagée en un grand nombre de nations différant les unes des autres par leurs mœurs et leur langage.

L'Europe entière a donc, avant l'arrivée des nations *indo-germaniques*, été peuplée par des tribus d'origine *tartare*, dont les unes furent par la suite refoulées au nord, comme les *Permiens*, les *Finnois* et les *Lapons*; les autres, ainsi que les nations *ibériennes*, rejetées sur les bords de l'océan Atlantique.

Cette hypothèse se trouve, pour ainsi dire, changée en certitude par la découverte en Belgique, sur les bords du Rhin et dans le nord de la France, de débris humains paraissant indiquer l'existence, dans toute cette région, de peuplades de pe-

¹ M. Boudard, sur la numismatique ibérienne.

² *Prüfung der Untersuchungen über die Urbewohner hispaniens mittelst der Vaskischen sprache*, 1821, Berlin, par G. de Humboldt.

³ Voy. la *Vie d'Agricola*.

tite taille comme les *Lapons*, et appartenant comme eux au rameau *Mongolique* ¹. Des fouilles faites à Black-Drummond, en Ecosse, ont également permis de constater l'ancienne présence, dans les Iles Britanniques, d'une race d'hommes toute différente de la race qui les habite aujourd'hui.

Ces vieilles tribus semblent elles-mêmes avoir été précédées d'une première couche de population analogue aux Endamènes de l'Afrique occidentale, des districts montagneux de l'Inde et de la Nouvelle-Hollande. Quelques vestiges en ont pu être retrouvés sur les rives du *Danube* et dans les cavernes de Bèze, département de l'Hérault ².

Quoi qu'il en soit, les Basques ont, ainsi que les Finnois et les Esthoniens, conservé le type primitif de leur race, qui était le type caucasique. C'était vraisemblablement aussi le type primordial du genre humain tout entier, puisque c'est le seul que nous retrouvions commun à des races essentiellement distinctes l'une de l'autre ³. Par exemple, aux Sémites, aux Indo-Européens, aux Kabyles de l'Algérie, aux insulaires de la mer du Sud, et même à quelques tribus du Nouveau-Monde, tels que les Abipons sur les rives de la Plata, les Maudanes à l'ouest des États-Unis, les Montagnets du Labrador. Plus, au contraire, les peuples ouraliens s'avancent vers l'orient, et plus ce type tend, vers le nord, à s'effacer pour être, chez les Turcs nomades, les Mongols et les Japonais, exclusivement remplacé par le type jaune ou mongolique ⁴.

^{2°} *Des analogies que la langue basque nous offre avec les idiomes berber, égyptien et phénicien, etc., etc., etc.* Nous avons déjà signalé la ressemblance extrême que présente le pronom personnel de la première personne chez les Euskariens et les montagnards de l'Atlas ; il en faut dire autant de la désinence du féminin en *s* chez les Basques, *t* ou *th*, chez les peuples Kabyles. Ajoutons enfin qu'un certain nombre de radicaux

¹ Voy. l'article de M. Littré à ce sujet, inséré dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1858.

² Voy. Daniel Wilson : *Mémoire lu à la Soc. bretonne, sur la probabilité d'une population antérieure aux Celtes, en Ecosse.*

³ Voyez Zimmermann, *Du monde avant la création de l'homme.*

⁴ Voy. nos *Recherches sur les races humaines.*

les plus importants du berber ¹ offrent bien de l'analogie avec leurs correspondants euskariens ou finnois. Tels sont, par exemple, le mot *mas*, fils, identique au *moso*, garçon, des Basques et des Espagnols; au *miès*, homme, des Swomes; au *mourt*, des Siryènes; au *moutsou*, mâle, homme des Japonais, et peut-être même au *mas* du latin. — *Tigmi*, maison; basq., *tegi* et *teï*; lat. *tectum*. — *Imi*, bouche; tcherém, *elmyé*. — Berb., *sébaït*, soulier; basq., *sapat*; madj., *tchipet*; swo., *sappàs*, etc. — *Ohzan*, dent; basq., *orts*. — *Gayet*, nuit; basq., *gaou*; swo., *kaiho*, ténèbres. — *Ouchen*, loup; basq., *tsoo*. — *Méraou*, dix, basq., *hamar*. — *Asif*, rivière; tchouvach, *tchiva*. Ce radical se retrouve dans un grand nombre d'idiomes américains, *sip*, *sipou*, *sipi*, sign., fleuve. Par exemple, *m'écha sippi*, le Mississipi, litt. *le père des fleuves*. — *Imik*, peu; basq., *mikitt*, fragment, morceau. — *Orti*, jardin; lat., *hortus*. — *Ergex*, homme; turk, *erkek*, mâle. Nous ne donnons, au reste, ces rapprochements qu'à titre de simple curiosité et sans en prétendre tirer d'induction au point de vue ethnologique.

M. de Humboldt, dans le vocabulaire qui accompagne son *Essai sur la langue basque*, nous signale les mots suivants comme se retrouvant dans le kophte ² :

| | BASQUE. | KOPHTE. |
|----------|----------------------|----------------|
| Nouveau. | <i>Béri</i> | <i>Béri</i> |
| Chien. | <i>Sakour, Or</i> | <i>Oukor</i> |
| Petit. | <i>Gouchi, gouti</i> | <i>Koudchi</i> |
| Pain. | <i>Ogi</i> | <i>Oik</i> |
| Loup | <i>Otcho</i> | <i>Ounsh</i> |
| Sept | <i>Saspi</i> | <i>Chachf.</i> |

Ces rapports nous semblent d'autant plus dignes d'attention, que de nombreuses analogies ont déjà été signalées par Klapproth, entre l'ancienne langue égyptienne et les dialectes de l'Oural.

Adelung nous donne, dans son *Mithridates*, une liste de mots basques paraissant empruntés aux idiomes germaniques; nous n'aurons pas à nous en occuper ici. L'on trouvera, au reste,

¹ *Voyage d'Ali-Bey-el-Abassi*; tome 1^{er}, p. 283 et traduct. de l'*Hist. des Berbères* d'Ibn Khaldoun, par M. le Baron de Slane.

² Cf. Wieseman, *Disc. sur les rapp. de la relig. révélée et de la science*.

mentionnés dans notre prochain mémoire quelques nouveaux points d'analogie entre la langue euskarienne et les dialectes d'origine teutonique.

Enfin, nous devons à l'obligeance d'un savant orientaliste, de M. A. *Castaing*, le tableau suivant des emprunts faits par la langue basque aux idiomes sémitiques.

| BASQUE. | PHÉNICIEN OU HÉBREU. |
|---|---|
| <i>Ap'our</i> , morceau. | <i>Parar</i> , fregit. |
| <i>Arrots</i> , étranger. | <i>Routs</i> , aggredi, hostiliter gerere. |
| <i>Baashouri</i> , ail. | <i>Betsel</i> , oignon. |
| <i>Béhi</i> , vache. | <i>Béhir</i> , troupeau. |
| <i>Béhor</i> , jument. | <i>Bahar</i> , animaux. |
| <i>Ber'es</i> , séparer et <i>Barreou</i> , dispersé. | Arabe, <i>Paras</i> , diviser.—Hébr. <i>Barar</i> , separavit. |
| <i>Erbi</i> , lièvre. | <i>Arnebeth</i> ; Arab. <i>Ap'neb</i> (n euphoniq.). |
| <i>Atsor</i> , stérile. | Hébr. <i>Atsar</i> , stérilité des femmes (Klaproth). |
| <i>Bortits</i> , solide, stable. | Arab. <i>Barid</i> , stable, ou grec βαρύς, lourd (Klaproth). |
| <i>Gari</i> , grêle. | <i>Gérakh</i> (Klap.). — Syriac. <i>qarax</i> , frugit. |
| <i>Garatti</i> , vaincre. | Arab. <i>Gáhar</i> , victoire; d'où le nom de la ville du Caire. |
| <i>Gouné</i> , côté, portion. | Arab. <i>Qanar</i> ; Hébr. <i>qancb</i> , aliéner, mettre de côté, dérober. |
| <i>Gor</i> , sourd. | Arab. <i>Kho'r</i> , ou du Swom. <i>Kouori</i> , Swom. <i>Kilmé</i> , froid, en latin <i>querquerus</i> , froid (lucius), et <i>quequeru</i> , fièvre froide, frisson. — Syriac. <i>qarax</i> , frugit. Voy. <i>gari</i> , grêle. |
| <i>Karroin</i> , gelée et <i>ik'ara</i> , trembler. | <i>Arag</i> , tenuit. |
| <i>Har</i> , prendre, tenir. | <i>Houb</i> , texit, et <i>hab</i> , nubes. |
| <i>Hobiel</i> , nébuleux. | <i>Hir</i> , oppidum, civitas. |
| <i>Hiri</i> , ville. | <i>Qathon</i> , petit. |
| <i>Goutis</i> , peu. | <i>Ialakh</i> et <i>halaleh</i> , ivit, ablit. |
| <i>Hel</i> , arriver. | <i>Qara</i> , clamavit, legit.—Arab. <i>qor'an</i> , le Coran, la lecture. |
| <i>Garr'in</i> , <i>garr'asi</i> , cri. | Voy. <i>hel</i> , arriver, ou du swo. <i>oukko</i> , hors de, extérieur. |
| <i>Ik'i</i> et <i>yalgi</i> , sortir. | <i>Sana</i> , <i>sineh</i> , odit. |
| <i>Iush</i> , rancune. | <i>Schem</i> , ou du Swom. <i>Sanoa</i> , nommer. |
| <i>Isen</i> , nom. | <i>Tsalal</i> , obumbravit, se volvit; <i>tset</i> , umbræ. |
| <i>Isal</i> , ombre. | <i>Gahol</i> , il a brûlé; <i>géal</i> , charbons ardents. |
| <i>Gar</i> , flamme. | <i>Iadhah</i> , cognovit, animadvertit. |
| <i>Ideren</i> , trouver, rencontrer. | <i>Hakah</i> , spectavit; forme pihel <i>hékah</i> ; ou du swo, <i>katsoa</i> , examiner, turk. <i>kos. qas</i> , œil. |
| <i>Ik'ous</i> , voir, vu. | Syr. <i>Sokhal</i> , stultus fieri (douteux) |
| <i>Kishkil</i> , sot, stupide. | Arab. <i>Anhia</i> , fluis. |
| <i>Net</i> , finir. | <i>Hangah</i> , placenta in cinere cocta, panis. |
| <i>Ogi</i> , pain. | <i>Ohel</i> , tabernaculum, domus. |
| <i>Of</i> , cabane, maison. | <i>Apha</i> , coxit panem. |
| <i>Op'it</i> , petit pain. | |

BASQUE.

Ouhatts, rivière.
Mak'el, bâton.
Tsap'ali, grenouille.
Asi, semence.
Atcho, vieille femme.
Atseri, renard.
Atsarm, vestige (douteux).
Aragi, viande.

Leisé, trou, cave.
Sar, entrer, s'introduire.
Samari, cheval.

Sorbald, épaule.

Shango, jambe. •

Shéder, lacet pour prendre les oiseaux
Shik'in, sale.

Bourdin, fer.

Herrek, ordre, rang.

Hitch, usé.

Houn, bon.

Hourbil, proche.

PHÉNICIEN OU HÉBREU.

Arab. *Ouad*, ravin. rivière.
Makkel, ou du latin *baculum*.
Iséphardeah.
Zarah, semer; *Zéra*, semence.
Arab. *dzous*, vetula, ou du lap.
akka, épouse.
Arab. *hedjès* (Klap.).
Arab. *Atsir* (Klap.).
Arab. *a'rq' os*, couvert de viande (Klap.).
Arab. *ledjef*, cave (Klap.).
Arab. *sar*, ire, transire.
Hamar, âne (rouge).—Syriaq. *samarya*, cheval sauvage (Klap.). — De là, sans doute, le Madj. *tsamor*, âne.
Sarbalin, braccæ pearsarum; grec, σαρκεαλλα.
Schano, currere, et *schoq*, crus, grec ζαχνη, et lat. *zancha*, *zanga*, bottes.—Gascon, *tchanque*, une echasse; Sw., *Yalka*, pied; Madj. *djalog*, piéton.
Tsoud, faire la chasse.
Sakhan, miser fuit; de là la forme *miskén*; arab. *meskin*; l'italien, *meschino*; le français, *mesquin*.
Syriaq. *barzel*; de là provient le vogoule *Kourt* et l'ostyak *karti*.
Harakh, ordine disposuit; et *herekh*, ordo.
Hachech, concidit, contabuit, collapsus est, ut vestis usu trita.
Hanan, benignus fuit; *hen*, favor, benevolentia.
Qarab, appropinquavit.

Nous remarquerons dans ce tableau que les mots *bourdin*, fer, et *shamar*, cheval, existent à la fois en basque, dans les idiomes ouraliens et sémitiques. Il en faut vraisemblablement dire autant du mot *sesen*, taureau, qui se retrouve dans l'arabe *tzoah* et dans le suomi *sonni*. Leur emploi remonte donc à une époque extrêmement reculée et semble dater de cette période anté-historique pendant laquelle les hommes n'avaient point encore quitté les régions de l'Asie occidentale. Tous les autres mots sémitiques, que nous retrouvons en vigueur chez les montagnards des Pyrénées, semblent autant d'importations des colons tyriens ou carthaginois qui, dès le 6^e siècle avant l'ère chrétienne, visitaient les côtes de Gaule et d'Espagne. Ce ne sont pas, au reste, les seuls vestiges d'influence phénicienne que nous retrouvons chez les Basques. Les armes de Navarre sont, suivant Oïenhart, *une émeraude entourée de glo-*

bules sur une mer phénicienne d'or, au cœur vert. Enfin, l'être fantastique et malfaisant, désigné par les Basques du nom de fée *Mamou*, paraît identique à cette déesse *Babia*, en l'honneur de laquelle les habitants de Damas faisaient de nombreux sacrifices d'enfants. De nos jours, encore, les bonnes provençales menacent leurs nourrissons de la colère de la fée *Babau*.

Telles sont les analogies les plus remarquables que nous avons pu signaler entre l'idiome euskarien et les dialectes sémitiques. Nous examinerons, dans différents mémoires dont la publication ne se fera pas, nous l'espérons, beaucoup attendre, les nombreuses et incontestables analogies que nous présente la langue *basque* avec les langues de l'*Oural* et les dialectes *américains*.

Hyacinthe de CHARENCEY.



 Philosophie chrétienne.

 ÉTUDE PHILOSOPHIQUE SUR
QUELQUES RÉCENTS OUVRAGES DE SCIENCE SOCIALE

Et en particulier

SUR LES LOIS INTIMES DE LA SOCIÉTÉ,

 PAR M. ANT. MOLLIÈRE ¹.

I.

Le temps où nous vivons n'est guère favorable aux études de science morale : et cependant n'est-ce pas plutôt aux époques où tous les principes sont révoqués en doute ou mis en discussion qu'un livre de principe est salutaire et opportun ? Toutefois, nous le reconnaissons, la science des lois sociales est aujourd'hui d'une date ou surannée ou prématurée si l'on ne s'attache qu'aux symptômes du temps présent. Ce n'est pas pourtant qu'avant nos modernes révolutions on parlât beaucoup des lois de la société. Mais c'était par une cause qu'il faut remarquer : si ces lois n'étaient pas un code écrit, elles rayonnaient de toutes parts comme une doctrine invisible et cependant présente partout ; sous l'influence vivifiante des principes admis de tous, la pierre angulaire de l'édifice social subsistait, malgré les crises des passions et les orages suscités par la liberté humaine. Si le mal se faisait à la surface, le fond des choses restait immuable, et ceux qui prévariquaient savaient bien qu'ils s'écartaient de la loi ; car alors on n'avait pas encore appris à saper la loi elle-même, et à la nier, pour pouvoir plus impunément la violer dans ses conséquences pratiques.

C'est à notre époque qu'il était réservé de voir naître cette incroyable entreprise de refaire une société au gré des passions humaines, sous le prétexte que les vieilles lois ne s'accoutaient pas à ce qu'on appelle leurs aspirations. Aussi qu'est-il arrivé ? Quand on eut tout résumé, quand on eut mis en délibéré devant le tribunal de la Raison ce que les siècles,

¹ Vol. in-8° de 712 pages, Paris, Albanel fils, 57, rue des Saints-Pères.

L'expérience et le bon sens avaient trois fois consacré, alors comme une société ne vit pas sur le néant; il a bien fallu trouver des bases telles quelles à l'édifice improvisé. Voilà pourquoi de nos jours à tous les points de l'horizon intellectuel apparaissent des travaux de science sociale, et ces professions de foi à travers lesquelles le siècle que nous traversons est si diversement jugé : qu'il nous suffise de nommer les récents travaux d'Eugène Pelletan, de J. Reynaud, etc. Ce qui résulte de ces théories scientifiques, c'est que les bases sociales varient au gré de ceux qui prétendent les donner au monde, comme leur propre découverte; et au milieu de tant d'aberrations et de sophismes ce que l'œil impartial peut découvrir, ce sont d'abord des ruines accumulées, puis, des doutes désolants, des caprices étranges, un effort inquiet mais impuissant pour définir ce que depuis soixante années la génération présente a mis à la place de l'édifice social qui abrita nos pères ?

Et cependant le monde moral comme le monde physique n'aurait-il donc pas des lois fixes et immuables ? Le mettre en doute, c'est montrer sans qu'on le veuille, qu'il en doit être ainsi : et si le monde moral a ses lois fixes, comment se pourrait-il que la société qui y tient une si grande place, fût affranchie de ces lois, auxquelles chacun de ceux qui la composent ne peut se soustraire impunément ? Il faut donc en conclure qu'il existe *une morale, une conscience et un droit social*, comme il existe une morale, une conscience et un droit privé.

Si la marche des sociétés se rattache à un ensemble de devoirs et de préceptes dans lesquels la voix de Dieu, la raison, la conscience humaine et la science ont tour à tour leur part; serait-il possible d'admettre que l'humanité se fût trompée sur ces fondements mêmes de sa vie jusqu'au jour où de prétendus réformateurs ont voulu refaire une société à leur image ? Si l'on objecte qu'ils n'ont pas voulu toucher aux fondements de l'édifice social, comment se fait-il que, par suite de leurs atteintes funestes ces bases mêmes soient aujourd'hui en question ? Comment se fait-il que tout ait été nié, aussi bien la liberté que l'autorité, aussi bien la religion

que la famille, aussi bien la patrie que le progrès? On le voit donc, les efforts de la destruction ont pu environner de nuages *les lois sociales*, et obscurcir la notion de ces lois dans le monde; mais ils n'ont pu faire qu'elles n'existent pas.

Et, puisqu'elles existent, puisque la conscience universelle les déclare aussi nécessaires au monde moral que la lumière du soleil l'est au monde physique, *ces lois, ces principes*, quels sont-ils? quelles sont leurs applications et leurs limites? quelle portion de ces lois est divine, quelle autre est contingente et variable? Voilà certes un vaste horizon pour la science et pour l'étude: toutefois, cette science est restée jusqu'à ce jour étrangère à l'économie générale de nos études et de notre enseignement public. Nous étudions le *droit civil*, le *droit des gens*, le *droit naturel*, bien d'autres encore. Nous avons même l'enseignement du *droit constitutionnel* malgré les variations que nos régimes politiques ont nécessairement dû lui imprimer. Au milieu de ces variétés du droit, on cherche en vain sa forme que j'appellerai *sociale*. A voir l'étonnement que le nom même d'une *science et d'un droit social* cause à plusieurs, le reflet d'utopie qui s'attache à tout effort tenté pour secouer quelque peu dans la sphère des idées sociales la tyrannie des faits, et pour rentrer dans l'empire du droit, on dirait que notre génération éprouve, sans s'en rendre compte, une secrète répulsion pour retrouver le point fixe à côté duquel nous gravitons éperdus. Chose étrange, nous souffrons de cette incertitude de notre marche en tant que société, et nous redoutons les doctrines lumineuses qui nous aideraient à l'affermir. Nous sommes si déshabitués de l'ordre complet que nous ne voulons de ces principes qu'autant qu'il nous en faut pour être protégés contre les doctrines anarchiques qui nous menacent dans nos intérêts matériels, mais pas assez pour nous mettre à l'abri du mensonge et de l'erreur. En un mot, nous avons l'égoïsme du bien et du vrai; mais nous n'en avons plus assez généralement, la générosité et le courage! On trouve encore dans notre société moderne, des hommes du droit, des principes et du devoir: mais la multitude semble aujourd'hui avoir mis à ses pieds toutes ces choses.

A côté de ceux qui écartent les principes et la science so-

ciala parce qu'elle les gêne, il en est d'autres qui la révoquent en doute, parce que les faits semblent la contredire, comme si les ombres ne faisaient pas supposer la lumière, comme si le roc, pour être éternellement battu, et couvert par les flots de l'Océan, n'en était pas moins immuable sur la base que lui donna le Créateur. Voilà pourquoi au milieu du conflit perpétuel des faits et des idées qu'ont improvisés tour à tour le caprice ou la force, on en est venu jusqu'à se demander avec anxiété, non plus seulement où est le devoir dans l'ordre des idées sociales, mais même s'il est bien vrai qu'il existe : dans cette voie rien n'arrête plus jusqu'à l'abîme : aussi à la faveur de ce scepticisme désolant, nous voyons s'étaler à l'aise l'orgueilleuse négation, et après que d'autres avaient commencé par douter de tout, une voix, sinistre écho des doctrines anti-sociales de ce temps, a pu s'écrier : *Le bien, c'est le mal, la société, c'est l'anarchie!*

Le *socialisme*, cette révolte de la force brutale contre le droit social, ce mot d'ordre fatal dont le prétexte est de transformer ou réformer la société, mais dont la triste réalité consiste à tout renverser pour ne plus trouver de frein aux passions déchaînées, voilà cependant, si nous n'y prenons garde, le dernier terme de ces évolutions facilitées par nos secrètes révoltes contre le droit, et que je ne sais quel mirage trompeur fait accepter par les esprits superficiels comme des progrès, parce qu'elles impliquent le mouvement; comme si le mouvement de haut en bas n'était pas après tout la décadence.

Charlemagne mourant à Aix-la-Chapelle, entrevoyait les barbares du Nord qui devaient bientôt après lui, ravager son empire, c'est-à-dire cette civilisation chrétienne dont son royal génie venait de concevoir et de réaliser une magnifique ébauche.

Huit siècles plus tard, Napoléon, mourant à Sainte-Hélène, entrevit pour l'Europe comme un cycle fatal et une inévitable oscillation entre les déceptions d'une liberté mensongère, et l'abâtardissement d'un despotisme oppresseur : et c'est en ce sens qu'il s'écriait sans doute : « Avant cinquante années l'Europe sera Républicaine ou Cosaque. » Mais quelle

différence entre ces deux regards prophétiques ! Ce que Charlemagne avait entrevu de son œil d'aigle, c'étaient les flots de la barbarie inondant l'Europe comme un torrent : mais cette destruction, si c'était un fait brutal, ce n'était point un système.

Au contraire, cette invasion que nous voyons menacer la société du 19^e siècle, ces barbares du temps présent qui tuent la liberté par la licence, l'autorité par le despotisme, et le dévouement par la haine ; ce ne sont pas seulement leurs passions, c'est une doctrine nouvelle qu'ils prétendent apporter au monde : on pourrait la résumer cette doctrine dans un mot : la négation ! Un écrivain judicieux fort modéré a dit naguère ces paroles : « Dans la révolution française toutes les lois religieuses ayant été détruites en même temps que les lois civiles, l'esprit humain a complètement perdu son assiette : il n'a plus su où se retenir, à quoi s'arrêter, et l'on vit apparaître des novateurs d'une espèce inconnue qu'aucune monstruosité ne peut surprendre, qu'aucun scrupule ne peut ralentir, et qui n'hésitèrent jamais devant l'exécution d'aucun dessein. » « Cette race, ajoute l'écrivain, vit et se propage dans toutes les parties civilisées de la terre, et partout elle est la même. »

S'il en était ainsi, nous devrions souhaiter de préférence les barbares du Nord redoutés par Charlemagne : car ceux-là, s'ils tuaient les hommes avec leurs épées, ils n'en voulaient point au fondement de toute société : tandis que la haine, le mensonge mis en système et formulés en loi, c'est la *légalité du mal* qui fait son entrée dans le monde : le jour où elle triompherait par notre faiblesse et par notre aveuglement, de ce jour-là le monde serait perdu.

II.

Mais ce qui ajoute aux complications du problème social à l'époque présente du monde, ce n'est pas seulement parce que l'on nie qu'il existe des lois fixes à la base des sociétés humaines, c'est surtout parce qu'on ne veut plus les rattacher à leur source ; ceux-là mêmes, qui prétendent assurer les fondations de l'édifice, les bâtissent sur le sable lorsqu'ils les de-

mandent à la Raison humaine toute seule, et aux théories nouvelles soigneusement faites de mains d'homme. En matière de principes sociaux, tout ce qui existait antérieurement à une certaine date qu'ils ont toujours devant les yeux, les épouvante et les irrite. Ils font donc table rase de tout cela : puis, cette solution entre le passé et l'avenir étant de la sorte opérée, ils se mettent à l'œuvre comptant sur l'éternité ; or, cet édifice, regardé comme le prodige de la sagesse humaine, il lui arrive ceci : ce que la sagesse d'hier a consacré, la sagesse d'aujourd'hui le réprouve et le supprime, et l'édifice voit ainsi tour à tour ses fondements et son sommet modifiés et bouleversés. Il y a là une énigme sans solution, si l'on n'avoue point que le motif de cette frugalité, c'est que la Raison humaine toute seule a mis là son empreinte.

Nos pères le savaient bien, eux qui ne craignaient pas de nommer DIEU dans les lois et les devoirs sociaux aussi bien que dans les lois et les devoirs de la morale et de la conscience privée : ils croyaient que la clef de voûte nécessaire à l'édifice, c'était ce quelque chose qui n'est pas de l'homme seulement, cet élément divin, sans lequel tout ce qui est humain reste incomplet et fragile, même dans l'ordre des intérêts purement civils. Avec cette assise sociale, la liberté humaine, dans ses écarts, pouvait encore causer des ravages autour d'elle, les passions pouvaient ensanglanter et déchirer le monde, mais comme contre-poids à la licence et aux passions, la Raison humaine qui, grâce à Dieu, n'avait pas encore fait scission avec la Raison divine, opposait ce surnaturalisme chrétien que le génie de nos modernes constitutions sociales se sent lui-même impuissant à remplacer. Voilà pourquoi l'on n'entendait pas dire ces paroles sinistres qui nous épouvantent aujourd'hui : *Les mœurs et les vertus sociales s'en vont ! La société s'en va !*

La conscience publique, et avec elle la société, demeurait debout tant que le trône social de Dieu était debout au sein de l'humanité : ce domaine d'un Dieu dans l'histoire et la législation des peuples, ce n'est pas une nécessité inventée par le catholicisme : les traditions antiques, et le bon sens l'avaient fait juger nécessaire à l'existence de Rome païenne, aussi bien

qu'à celle des civilisations chrétiennes. Quand Rome cherchait à donner à sa puissance ce caractère de grandeur qui devait rendre dans l'histoire sa destinée si glorieuse, Rome ne rougissait pas de mettre ses dieux au frontispice de toutes ses institutions, et quand ses moralistes avaient dit : « *A Jove principium,* » sur ce fondement du paganisme, tout menteur qu'il était, par cela seul que ce ressort était une religion, une union sociale entre l'homme et un être supérieur à lui, le poète national pouvait sans crainte entonner l'hymne des grandes espérances de l'avenir, et s'écrier dans son langage presque inspiré :

Magnus ab integro seclorum nascitur ordo.

Pour nous, au contraire, peuples enfantés par le Catholicisme, depuis que nous avons creusé un abîme entre l'idée sociale de Dieu et nos constitutions humaines ; depuis qu'avec des faits et non plus avec des principes, nous avons construit toutes nos théories, nos lois et nos institutions, par une singulière coïncidence, l'édifice, fastueusement élevé jusqu'au ciel, de nos gloires nationales et de nos grandeurs publiques tremble sur sa base à époques fixes, et s'étonne de demeurer debout avec des fondations improvisées qui trompent l'œil superficiel, mais qui ne défilent point les tempêtes.

La cause de ce phénomène étrange, nous l'avons indiquée. A vingt siècles de distance depuis Rome païenne, après que le flambeau du Catholicisme, en éclairant le monde, avait fait épanouir le germe de la vérité sociale tout entière, les révolutionnaires modernes sont venus et ils ont dit : « Qu'a donc à » faire la Divinité dans les choses d'ici-bas ? La société, c'est » l'homme vivant avec l'homme dans l'épanouissement libre » de ses facultés. Pour organiser cette liberté, pour la diriger » dans sa vie, l'homme suffit à l'homme. A nous donc et à » nous seuls de créer les lois sociales. » Et alors la théorie des *droits de l'homme* inaugurant nos modernes législations prenait la place de ce droit divin, objet de nos dérisions aujourd'hui, parce qu'il n'est autre chose que la loi de Dieu, présente et consultée, dans l'organisation publique des sociétés humaines. Quel a été le résultat ? Soixante années pendant lesquelles nous avons à subir toutes les phases de la licence et toutes les

formes du despotisme, n'en est-ce pas assez pour nous faire comprendre que l'homme tout seul, aussi bien dans sa vie sociale que dans sa vie privée, est impuissant à sauvegarder les véritables droits de l'homme? Si, depuis le jour qui les a vu proclamer, ces droits sont, en réalité, malgré le perfectionnement contemporain du mécanisme et des institutions politiques, plus facilement compromis et sacrifiés qu'ils ne le furent jamais, sera-t-il téméraire de conclure que parallèlement au progrès extérieur des institutions, marche l'affaiblissement de leurs lois vitales et de leurs principes générateurs?

Depuis deux siècles, nous assistons à un travail inverse de celui qui s'opérait dans la vieille Europe, alors qu'au principe de mort du Paganisme s'affaissant sous le poids de son mensonge organique, le Catholicisme substituait l'action civilisatrice de sa féconde régénération. Comme le faisait si bien remarquer naguère *l'historien de l'Eglise et de l'empire romain au 4^e siècle*, le parallèle de ces deux marches, l'une décroissante de la forme païenne, l'autre croissante de l'esprit chrétien, présente le plus curieux et le plus saisissant contraste que l'on puisse imaginer.

Si maintenant nous franchissons les siècles, si nous transportons le parallèle dans le sein même de notre époque, qu'y voyons-nous? Le Catholicisme social semble disparaître peu à peu : ce sous-sol chrétien qui, en se raffermissant au soleil de l'Evangile, est devenu l'assise de la grande société européenne, semble s'ébranler lentement et à travers les craquements étranges qui se font entendre au fond de ses entrailles, on peut hélas! apercevoir l'abîme entr'ouvert du Socialisme.

III.

Le parallélisme de ce double travail en sens opposé qui s'accomplit dans le monde aux deux époques du berceau et de la décadence de la civilisation chrétienne, serait le sujet d'une immense et intéressante étude que nous ne pouvons qu'effleurer ici; tout au moins voulons-nous en retenir cette affirmation capitale : qu'il ne s'est trouvé dans le monde jusqu'à ce jour, rien de plus social que cette civilisation chrétienne, malgré les efforts des politiques contemporains pour

l'affaiblir dans le présent ou la discréditer dans le passé.

A la lumière de cette vérité nous nous garderons bien de partager la fausse sécurité aujourd'hui si en vogue parmi ceux qu'éblouissent les surfaces brillantes et qu'enorgueillissent nos prospérités de décadence; nous aurons le courage de redire cette parole qui semble si étrange au milieu des enivrements d'une société sans boussole, à savoir : que les germes de mort qu'elle cache dans son sein étoufferaient, si elle n'y prenait garde, les éléments de vie et de grandeur dont elle est si fière. Nous affirmerons enfin qu'à l'intelligence et à l'application sincère et générale des vraies lois sociales plus étudiées et mieux connues dans leur ensemble théorique, qu'elles ne le sont aujourd'hui, seraient attachées pour notre vie publique des garanties de bonheur et de retour à la paix : car l'ordre dans les idées doit précéder l'ordre dans les faits; peuple ou individu, c'est en vain qu'on se flatte de devenir sage en pratique, si en théorie on s'obstine à déraisonner. Et il ne faut pas trop nous fier à ce vieil adage qu'en France nous valons mieux que nos principes, et que notre bon sens suffit pour nous sauver des conséquences fatales de nos caprices et de nos boutades; rattachons-nous plutôt aux saines doctrines pour régler notre vie publique, ne nous laissons pas de les remettre en présence de notre siècle trop prompt à nier ce qu'il ne veut pas voir. Si le droit social nous était moins étranger, nous comprendrions plus facilement que le progrès ne consiste pas à faire table rase du passé pour fonder l'avenir, que l'on ne fonde rien avec des négations, du scepticisme ou des fictions puisées toujours, sans qu'on s'en rende compte, dans un secret orgueil; mais que le mieux réside dans la conciliation franche et sérieuse de ces lois antiques imposées par le Créateur, adaptées à la nature humaine et consacrées par le temps, avec l'application plus nette et mieux définie de certains principes qui ont toujours existé, mais seulement n'ont pas toujours trouvé dans l'économie sociale leur épanouissement légitime; que c'est de ce côté seulement que le progrès des idées doit amener les réformes dans les faits; et qu'enfin, substituer à ce possible un idéal imaginaire, c'est s'exposer à tout ravager sans rien améliorer. Donc malgré les oscillations

de l'esprit humain sur tous ces points, ou plutôt à cause de cela, tout effort tenté pour populariser la science sociale répond à un besoin actuel et mérite les encouragements des amis de la vérité !

Honneur à ces intelligences d'élite qui, laissant la foule se précipiter à la poursuite des enivrements du monde matériel, se plongent avec d'autant plus d'ardeur dans les joies pures du monde moral, et qui, pour se consoler des tristes réalités de notre époque, scrutent à la lumière de longues et austères années d'étude, ces lois fondamentales qui sont la clef de voûte de tout édifice social. Pour ces sortes d'esprits tout ne se réduit point, ainsi que le pratiquent les théoriciens du jour, à des faits accomplis qu'il faut accepter, à des intérêts qu'il faut coordonner, à des opinions qu'il faut systématiser ; mais au delà de ces étroits horizons ils savent découvrir l'ordre éternel et immuable qui remonte jusqu'à Dieu, et une fois arrivés à ces sommets lumineux, ils n'ont plus besoin, pour inonder de clarté les lois de notre existence et de notre destinée ici-bas, que d'appliquer à l'ordre et aux lois humaines ces notions de vérité et de justice, puisées au sein de Dieu même et manifestées en même temps et par la révélation et par la raison. Avec ce point de départ, un code de nos lois sociales devient un livre possible parce qu'il est, non plus une contradiction, mais une synthèse, c'est-à-dire l'harmonie totale entre les vérités restituées chacune à leur place respective et à leur complète signification. Un tel livre pourra paraître au grand nombre le rêve spéculatif d'une intelligence peu pratique : tout en le prévoyant, *M. Mollière* l'a tenté pour la satisfaction de ceux qui croient voir dans un code des doctrines sociales le livre de l'avenir. Pour ceux-là, cette belle synthèse exposée avec netteté et conviction, et ajoutons-le, avec une sérénité qui, hélas ! n'est plus guère de notre temps, forme un contraste d'autant plus saisissant avec les déchéances et les convulsions de notre époque, que l'auteur s'est efforcé toujours de rester dans la sphère de cette calme théorie bien supérieure à la critique ou au pamphlet. Ce livre causera donc à tous les esprits sérieux une satisfaction dont on voudra faire l'expérience par une lecture sincère et patiente. A ce prix seulement, on éprouvera la joie réservée à toute manifes-

tation lumineuse quand on a su l'atteindre par un courageux effort.

IV.

Malgré les préventions dont l'école de ceux que la lumière effarouche environnera toujours les noms de MM. de *Maistre* et de *Bonald*, malgré les hardiesses et quelques fantaisies sublimes, semées çà et là dans les travaux de ces nobles intelligences, est-ce que nous aurions le courage d'appeler ces hommes des cerveaux creux et des penseurs chimeriques, parce qu'ils ont scruté à la lumière du Catholicisme et de la philosophie quelques-unes des idées mères qui servent d'assises aux sociétés humaines ? Non, assurément, et loin de les reléguer de nos travaux et de nos conceptions pratiques, il semble que tout esprit vraiment élevé doit se plaire à s'inspirer de ces lumineuses théories toutes les fois qu'ils ont à manier les choses d'ici-bas. Cette inspiration d'en haut, nous l'avons retrouvée dans M. Mollière ; le même rayon de lumière qui a illuminé l'esprit de ces grands maîtres, s'est projeté sur l'intelligence de l'auteur *des lois intimes*. Toutefois une grande différence doit être signalée entre les métaphysiciens planant librement dans les hautes sphères des théories sociales, et le codificateur consciencieux qui nous montre réunies pour la première fois, nous le pensons du moins, les grandes lois de la société ¹.

Le livre *des lois intimes*, il ne faut pas y chercher, comme dans les auteurs de la *législation primitive* et des *Soirées de Saint-Pétersbourg*, ces intuitions lumineuses mais partielles, que l'on prendrait pour des éclairs ; il faut au contraire y voir un ensemble, un plan général, une synthèse ; voilà pourquoi il a fait entrer dans la société la grande trilogie des êtres : Dieu, l'Homme, et le Dieu-Homme.

Après les personnes viennent les principes : quelle science, plus que la science sociale, doit les avoir immuables. Mais quels seront ils ? Les nommerons-nous autorité ou liberté, bien-être général de la masse ou bien-être particulier de chacun des individus qui en font partie ? Si ces deux termes sont

¹ M. de Haller avait déjà fait un essai de ce genre dans l'ouvrage intitulé : *De la restauration de la science politique*.

seuls, ils prédomineront l'un ou l'autre, et nous verrons tour à tour un état social reposant sur le sacrifice de la minorité à l'avantage du grand nombre ou sur le sacrifice de la majorité dans l'intérêt du petit nombre; en d'autres termes, nous verrons la négation de l'autorité par la liberté, ou de la liberté par l'autorité : double tyrannie également incompatible avec les véritables notions sociales! Voilà donc que nous rencontrons dès l'abord en présence et en conflit permanent le droit individuel, c'est-à-dire la liberté, et le droit général, c'est-à-dire l'autorité. Il faudrait renoncer à résoudre ce problème, si nous ne remontions pas à l'intervention d'une Providence divine conciliant à l'aide d'un troisième élément ces éléments rivaux, et leur adjoignant une base sociale intermédiaire, à savoir le service ou ministère connu par la science sous le nom de philanthropie, mais que la science complète et la Religion s'accordent pour nommer de son vrai nom : Charité, dévouement, sacrifice.

Si en effet il n'y a pas ici-bas que des droits, s'il y a aussi des devoirs, il faut un médiateur entre ces droits et ces devoirs : et considéré scientifiquement, ce médiateur ne peut être que le ministère social, à l'aide duquel peuvent seulement rester en présence l'autorité et la liberté. Qu'on veuille bien y réfléchir, avec le ministère accepté comme troisième clef de voûte de l'édifice, le devoir apparaît à côté du droit s'épanouissant sur l'autorité comme le droit sur la liberté, mais relié à lui par ce trait d'union mystérieux, ce lien sacré du service, du ministère, lequel établit tout à coup une harmonieuse union entre les droits de Dieu et les devoirs de l'homme d'abord, puis ensuite entre les droits et les devoirs réciproques des hommes entre eux. Si bien que ce seul mot ministère ou service ou charité, résume en quelque sorte et la société et la religion qui n'est que la société entre Dieu et l'homme. Par le ministère sont pacifiés les droits coexistants. Entre les droits d'une part et les devoirs de l'autre, la guerre n'est plus possible quand intervient la Charité, cette noble fille du ciel, qui est en même temps la mère féconde de la modération dans le commandement, de la subordination dans l'obéissance, du dévouement

enfin, sacrifiant quelque chose de la liberté de chacun au profit de la liberté de tous, et empêchant que le prétexte de la liberté de tous vienne mettre obstacle à la légitime liberté ou plutôt à l'individualité de chacun. Avec ce troisième terme seulement, nous arrivons à la formule complète de toute société, à savoir : l'autorité, la liberté, le ministère ; et ainsi l'équilibre de l'ordre social tout entier repose sur ces trois choses : commander aux hommes, obéir aux hommes, servir les hommes par amour des hommes et de Dieu. Et chose digne de remarque, ce ministère ou sacrifice qui est l'âme de toute religion, c'est en même temps le lien indispensable de toute société complète. Ainsi la logique des choses suffit pour nous montrer que le mot Religion est d'une nécessité rationnelle dans tout édifice social ; et cette Religion qui exprime d'abord le lien qui rattache les hommes entre eux, elle n'est pas complète, si elle n'est en même temps le lien qui les rattache à Dieu. A la lumière, jetée sur la science sociale par cette grande théologie des personnes et des principes qui la constituent, s'illuminent aussi les trois grands faits sociaux, correspondant aux trois abstractions primordiales que nous venons de parcourir. En effet, à l'idée d'autorité, nous n'aurons pas de peine à rattacher le grand fait de la paternité ; sur la liberté s'épanouira la fraternité ; et enfin le ministère enfantera tout naturellement l'égalité. Avec ces données philosophiques, il est facile de voir que la théorie révolutionnaire, quand elle prétendait refaire à nouveau les formules et les lois sociales, assemblait sans logique en les confondant les lois et les faits qui doivent rester distincts. Sa formule liberté, égalité, fraternité, ce n'était, quand on va au fond, qu'un mensonge, parce que, supprimant l'un des principes pour exagérer les autres et substituant les faits à ces principes, elle voulait les fruits sans les lois qui doivent toujours les précéder, et par conséquent elle voulait la société sans les conditions qui la rendent seules pratique et réalisable.

V

Nous avons vu dans l'autorité le fondement même de la substance de ce qu'on nomme société ; cette autorité ou

substance du monde, elle devient plus spécialement la science dans le monde des esprits, elle n'est autre chose que le gouvernement dans le monde des corps.

Nous avons vu la liberté, c'est-à-dire « la distinction de » tout être par rapport à l'ensemble social dont pourtant il » fait partie, liberté qu'on pourrait appeler aussi l'avoir so- » cial humain, ce par quoi chaque être se possède en propre, » pèse, choisit, s'assimile l'idéal, la matière extérieure à lui, » travaille, produit, possède ce qu'il a ainsi fait sien. » Mais remarquons-le avec l'auteur, cette idée de liberté, elle implique l'idée de forme, d'art, d'industrie, toutes choses dont l'association produit la propriété, laquelle à son tour n'est autre chose que la liberté matérielle, comme la liberté elle-même est une propriété immatérielle : si bien qu'on a pu résumer la propriété en disant qu'elle n'est que l'autre partie de la liberté sur la terre.

Nous avons vu enfin le ministère humain, cette action sociale, manifestation de la vie, ce par quoi l'associé vit, se dévoue et meurt pour le bien de la société, ministère qui dans l'ordre spirituel n'est autre que la Religion, dans l'ordre temporel n'est autre que l'ensemble des divers services publics, et nous apparaît enfin dans la famille, comme le service des enfants ou la piété filiale. En même temps que le ministère relie les deux autres termes sociaux l'autorité et la liberté, nous le voyons enfanter le sacrifice, fruit sublime et la plus sociale des manifestations. Et quelles merveilles ne produit pas cette association ! Grâce à ce mystérieux embrassement de la liberté et de l'autorité rendu possible par le ministère, la liberté devient féconde, d'une fécondité refusée à son développement solitaire; puis comme le produit de cette fécondité le ministère s'organise alors avec son activité et sa variété, et il enfante par la réciprocité des services le seul trait d'union et d'équation-réalisable entre des êtres libres, à savoir l'égalité et la fraternité humaines; voilà, en ces quelques lignes, toute la science sociale, non plus seulement en théorie, mais en exercice et en pratique ! C'est ainsi que l'autorité, la liberté et le ministère, si nous avons bien compris la grande synthèse de M. Mollière, font mouvoir l'homme dans toutes les

sphères sociales, où elles nous apparaissent toutes trois également nécessaires, quoique dans une mesure distincte, et où elles réalisent, lorsqu'elles s'y trouvent, cette admirable unité dans la distinction, ordre éternel et but suprême de toute société.

Mais qu'est-ce que sont en réalité les assises sociales, l'autorité primordiale, la liberté vivifiante, le ministère consécuteur, si elles n'ont pas elles-mêmes leurs fondations et leur point de départ au delà de la nature humaine? L'auteur ne voit leur application possible au sein de l'humanité déchuë qu'à la condition de rattacher le plan social au-dessus de l'homme lui-même : autrement le principe de toutes les lois qui régissent les agrégations humaines manque d'ampleur, de fécondité et d'universalité : ce n'est donc pas assez d'avoir découvert les vraies colonnes de l'édifice ; si l'on veut que l'édifice social s'élève il faut de plus les constituer elles-mêmes sur leur vrai point d'appui. Quel peut-il être, si ce n'est Dieu? et alors la trinité métaphysique de la société humaine sera nécessairement une incarnation de la trinité divine.

Voilà donc les axiomes fondamentaux de la science des lois intimes de la société.

Il n'y a pas d'autorité humaine, s'il n'y a pas une autorité divine : pas de liberté, ni de ministère humains sans une liberté et un ministère divins.

Ainsi le Dieu en trois personnes comme il est le centre de toute religion, est aussi le premier terme de toute société, parce qu'il renferme en lui les lois qui la constituent, et qu'il les renferme dans leur source, ayant en lui dans une plénitude absolue, ce caractère de paternité nécessaire et souveraine, dans laquelle tout réside et de laquelle tout découle : *in ipso movemur et sumus*. Mais comment Dieu est-il le type et le modèle de toute société humaine, en même temps qu'il en est le point de départ et la source? En Dieu, répond M. Mollière, est la première de toutes les sociétés. Dieu est un et triple.

Voilà donc la société divine. Et comment se pourrait-il que cette société fût sans connexion et sans lien avec la société humaine? Puisque Dieu a créé l'homme à son image et à sa ressemblance, cela n'est-il pas aussi vrai de l'homme en so-

ciété que de l'homme individuel? Dès lors pour M. Mollière l'étude de la Trinité divine est la clef de voûte de l'étude de toute science sociale. Et puisque nous avons vu ici-bas comme axe du monde social la trinité métaphysique résumée par l'autorité, la liberté, le ministère, est-ce que la correspondance entre l'humain et le divin saurait être un instant douteuse? M. Mollière n'hésite pas à rattacher l'autorité à la première personne de la trinité divine le Père; la liberté, à la seconde personne, le Fils; le ministère à la troisième, l'Esprit-Saint. Ainsi les choses humaines se calquent d'une manière absolue sur les choses divines; et la notion mystérieuse de la Trinité se prolonge en quelque sorte à partir des immuables profondeurs de la Divinité même et à travers l'échelle immense des diverses séries d'êtres sociaux depuis le sommet jusqu'à la base; c'est là le Trinitarisme universel dont l'auteur a, pour ainsi parler, fécondé et généralisé l'application, en lui donnant cette forme sociale à laquelle nul autre avant lui n'avait songé. L'exactitude métaphysique de cette idée-mère de la science sociale pourrait difficilement être contestée; en effet, à l'idée de société est nécessairement connexe l'idée de nombre : parmi les nombres il n'en est que trois sortes : l'unité, la dualité, la trinité.

L'unité, il suffit de la nommer pour comprendre qu'elle exclut la société; la dualité, elle répugne également à l'idée d'une société complète : car entre les termes uniques résumant cette société, il y aura ou union complète, et alors ce sera l'absorption de l'un des deux termes par l'autre, ou division complète, et alors ce sera un duel ou une contradiction, au lieu d'être une association. En un mot, pour former un faisceau, il faut deux objets et un lien; de même pour former une société, il faut deux termes et le lien entre ces termes, il faut donc une trinité. Et quand à ces deux termes primitifs est venu se joindre le troisième, quand cette Trinité s'est formée, le rapport qui existera entre les deux premiers, deviendra parfait en se personnifiant dans le troisième. Ainsi, « dans » la Trinité divine l'Esprit-Saint complète la suprême complexité de l'unité parfaite du Dieu infini. »

Nous trouvons dans cette analyse métaphysique la raison pour

sphères sociale
ment né-
elles r
unité
tout

ri'
t

DES LOIS INTÉRIEURES DES SOCIÉTÉS
De quelle aux deux termes primitifs de la société humaine, l'au-
torité et la liberté, nous ne pourrions nous dispenser d'asso-
ciés, sous peine de violer la loi de l'analogie ontologique, ce
troisième élément qui, procédant des deux premiers, les re-
présente ainsi plus complètement par une sorte d'opération mys-
térieuse, non saisissable par la stricte analyse, mais incontes-
table cependant pour l'évidence morale. Ainsi, en résumé, la
Trinité divine c'est une société : et cette société c'est le type
de toute société ici-bas ; toute théorie sociale doit donc cher-
cher là son point de départ et sa consécration.

Voilà, il nous semble, l'idée sociale par excellence : et c'est en même temps une doctrine nouvelle et propre à l'auteur ; si l'on peut contester certaines déductions de cet unitarisme social, il nous semble peu possible d'attribuer au caprice d'un rêveur l'idée mère sur laquelle repose l'ensemble des déductions groupées dans ce livre. Cette idée est d'ailleurs si simple, qu'on la croit volontiers le fondement indispensable de toute société. On est donc fondé à dire qu'elle est nécessairement le premier anneau de la chaîne immense, principe de la science sociale. Par une providentielle disposition, d'un bout à l'autre de la création tout s'enchaîne, tout s'unit mystérieusement ; et pas plus dans la série des êtres que dans celle des vérités, un seul des anneaux ne saurait être impunément omis ou supprimé ; tous les degrés de la création, depuis Dieu jusqu'au dernier des atomes, se touchent les uns les autres. Mais remarquons-le, depuis Dieu jusqu'à l'homme seulement, cette union prend un caractère tout spécial : ici seulement cet enchaînement peut s'appeler social, parce que, dans la seule sphère qui comprend Dieu et l'homme, on rencontre les lois métaphysiques de l'autorité, de la liberté et du ministère. Au contraire, le lien qui unit le reste de la création est fatal : voilà ce qui constitue la différence entre l'attraction physique des mondes et l'attraction morale des intelligences et des volontés.

Les limites de cet article ne nous permettent pas d'appliquer à la société humaine l'analyse que nous venons de faire de la première des sociétés. Il faut voir dans le livre lui-même les lumineuses applications que l'auteur fait aux sociétés humaines, et à celle qu'il appelle à la fois divine et humaine, des

principes puisés dans l'essence même de Dieu : c'est là, nous le constatons, l'œuvre propre à M. Mollière, et nous souhaitons vivement qu'elle trouve l'accueil auquel elle a droit à tant de titres.

On dit que quand Kepler eut trouvé sa fameuse théorie des orbites célestes du monde planétaire, il se jeta à genoux les yeux baignés de larmes, et remercia Dieu de lui avoir découvert ce qu'il avait tenu caché pendant tant de siècles à l'intelligence humaine; puis, se relevant avec une sorte de presentiment résigné, il ajouta : « Maintenant qu'une grande vérité est acquise au monde, je puis attendre : vous avez bien, mon Dieu, attendu six mille ans un homme qui comprît votre œuvre ! » Et le livre dormit pendant cent cinquante ans dans la poussière des bibliothèques, pour en sortir à la fin comme un astre qui venait éclairer de sa splendeur l'horizon tout entier de la science moderne.

Quoique M. Mollière n'ait point eu la prétention d'inventer une science sociale, cependant il est vrai de dire que les lois philosophiques, les orbites dans lesquels se meut le monde social tout entier, ont été par lui, avec un bon sens qui lui est propre, rapprochés et renoués dans leur enchaînement. Comme la lentille condense les rayons solaires qui lui arrivent de tous les points du ciel, de même cette codification des lois sociales, en les reliant l'une à l'autre, leur a communiqué un rayonnement nouveau. Rattachées entre elles et toutes ensemble à un centre lumineux de la société divine, ces lois reviennent prendre leur place dans l'ordre général du monde, avec une précision qui fait dire que cette place leur a été assignée à l'origine des choses, et qu'elles sont vraiment les orbites immuables dans lesquelles se déroule la synthèse du monde social : à la splendeur qu'elles se renvoient mutuellement, l'intelligence, illuminée de cette double évidence morale, s'écrie : La société ne repose pas seulement sur des faits, mais bien sur des droits et des devoirs réciproques, et antérieurs aux conventions purement humaines : donc la société est vraiment de droit divin, parce que ses assises et les conditions de son existence et de sa durée sont supérieures à l'homme. La loi d'universelle attraction rayonne ici comme

dans le firmament matériel du monde planétaire, et cette attraction réciproque des lois sociales entre elles est le miroir dans lequel vient se refléter le plan providentiel qui présida à la formation du monde moral comme à celle du dernier des atomes du monde physique. Puisque le malheur des temps a rendu nécessaire une science sociale pour relever, par l'intervention de la raison, l'édifice autrefois subsistant dans la conscience universelle, il faut savoir gré aux nobles intelligences qui contribuent à la révélation scientifique des lois sur lesquelles repose, comme sur un axe immobile, l'ordre éternel du monde moral. Considéré à ce point de vue, un livre comme celui des *Lois intimes* n'est pas seulement un grand effort de l'intelligence, il est un grand acte : du jour où de puissantes volontés s'empareraient, dans l'ordre des faits pratiques, des vivifiantes et régénératrices vérités que renferme le livre des *Lois intimes*, de ce jour-là une ère nouvelle se lèverait sur le monde, et l'esprit du bien se sentirait, pour combattre et vaincre l'esprit du mal, une force qu'il ne se connaît plus depuis longtemps. Un livre qui n'est séparé d'aussi pratiques et salutaires résultats que par l'inintelligence et la légèreté de son temps, n'en est pas moins pour cela un bienfait, et à tous ces titres, un pareil livre, lui aussi, peut attendre, il demeurera !

A. DE BICHECOUR,
Avocat, docteur en droit.



Archéologie égyptienne.

RECHERCHES SUR LA XIV^e DYNASTIE DE MANÉTHON

Suivies d'une note

Sur l'auteur de la seconde pyramide de Gisch.

5^e ARTICLE ¹.

IX. — Examen de dates astronomiques attribuées à ces dynasties. — Confirmation d'une hypothèse de M. Biot. — Date de la réforme du calendrier égyptien.

Mais, n'y a-t-il pas contradiction entre ces résultats chronologiques et des résultats certains obtenus par d'autres voies ? Cinq faits astronomiques, signalés par M. Biot, dans différents travaux, pourraient être considérés comme contrôlant mes recherches, puisque deux d'entre eux appartiennent aux *Ramsès*, que deux autres ont été rapportés à *Touthmès III*, et que le cinquième est donné comme peu antérieur à l'avènement d'*Ahmès* : il faut donc nous en rendre compte avant d'aller plus loin.

Le savant académicien avait remarqué, dans les sculptures qui ornent le plafond d'une des salles du *Ramesséum*, un tableau des mois, où le cartouche-prénom du roi *Ramsès II* (celui qu'on appelait *Ramsès III* en 1831, époque de la composition du *mémoire*), est inscrit entre les emblèmes des mois *pharmouthi* et *pachon*. « Au-dessus de ce cartouche, dit l'auteur, » le soleil est représenté versant des torrents de lumière égaux » des deux côtés de la barque qui porte son disque, — sur ce » cartouche, les insignes de la royauté sont remplacés par » deux attributs particuliers à une grande cérémonie, à la » fois politique et religieuse, qui s'accomplissait par les sou- » verains de l'Égypte à l'époque déterminée de l'équinoxe ver- » nal vrai. Le soleil à rayons égaux qui correspond au car- » touche royal complète, par cette égalité même, le caractère » du soleil arrivé à l'équateur, où *il prend la domination des ré- » gions supérieures et inférieures, comme le pharaon la prend » sur les régions supérieure et inférieure de l'Égypte*, similitude

¹ Voir le 4^e article, au n^o précédent, t. XIX, p. 405.

» exprimée ainsi par les légendes mêmes, qui accompagnent la
» cérémonie de la prise du *pschent*, sculptée dans le palais ¹. »

La date précise n'est pas écrite dans le tableau. Aussi, en admettant qu'il s'agisse véritablement de l'équinoxe vernal, on ne saurait où le placer avec assurance dans l'année égyptienne, ni par conséquent reconnaître l'année du cycle que représente la coïncidence de l'équinoxe avec un jour imparfaitement déterminé. Mais M. Biot, trouvant à Médinet Habou la représentation d'une semblable cérémonie, rapportée à *Ramsès III Hik-pen*, surnommé *Maïamon* (le Ramsès IV Meïamoun de Champollion), avec une date qui lui était donnée pour celle du 1^{er} *pachon*, calcula que ce jour avait dû rétrograder jusqu'à l'équinoxe vernal au commencement du 14^e siècle, puisqu'il représentait le solstice d'été (9 juillet julien proleptique), en l'année de coïncidence 1780. Quelques années après, en revoyant ses calculs, l'auteur corrigea un peu la date et la fixa en 1389 ², chiffre dont on peut vérifier l'exactitude, en observant que l'équinoxe était antérieur au solstice de 94 jours, ce qui donne, au premier aspect, la 376^e année du cycle, mais que, dans cette marche rétrograde des mois, il faut tenir compte de la différence entre l'année julienne et l'année vraie, différence d'où il résulte que si un jour de retard dans l'année vague suppose un retard de 4 ans, 400 ans ne correspondent pas à un retard de cent jours, mais de 97 seulement : sur 100 années bissextiles, nous sommes obligés d'en supprimer trois pour nous trouver en accord avec le soleil ³.

Sans doute la date 1389 n'est plus acceptable aujourd'hui pour le règne de *Ramsès III*. M. Biot l'a démontré, nous l'avons

¹ *Mémoire sur l'année vague des Égyptiens*. Le *schent* (ou avec l'article masculin *pschent* (ψχεντ, dans l'inscription de Rosette), se compose en effet de la réunion des diadèmes spéciaux de la haute et de la basse Égypte. — L'assimilation des rois aux dieux, est perpétuelle sur les monuments, et la dénomination du soleil, PE-RA, d'où vient peut-être *Pharaon*, est commune aux premiers.

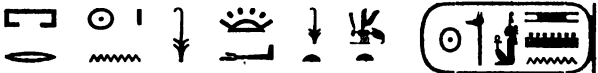
² *Journ. des Sav.*, août 1843, note 20.

³ Qu'on ne s'étonne pas de voir les Égyptiens reconnaître si exactement le jour de l'équinoxe. Les articles de M. Biot dans le recueil cité (mai, juin, juillet 1855; janvier et juin 1857) et les dernières pages du *mémoire* de 1831 contiennent, sur l'exactitude de leurs observations, des renseignements qui rendent ce fait fort acceptable. — Cf. *Journ. des Sav.*, août 1843.

vu, dans son *mémoire* de 1853. Mais il avait travaillé en 1831 sur un texte dont il n'avait pas eu à vérifier la transcription exacte, et M. de Rougé, en rappelant ce premier travail ¹, a fait observer qu'il faut corriger la traduction donnée, mais non revue, par Champollion (dans ses *lettres*); le chiffre du jour est remplacé par une lacune, dans la copie de l'inscription qu'a rapportée l'illustre voyageur ²; or, en avançant de quelques jours dans le mois de *pachon*, la coïncidence suppose une marche de plusieurs années dans le cycle. M. de Rougé ajoute : « Peut-être qu'un estampage ferait retrouver » les traces du jour : il serait curieux de voir si ce jour ne » serait pas précisément le 26 de *pachon*, que le calendrier de » Médinét Habou donne pour un des jours de fête consacrés » au roi *Ramsès Hik pen.* »

Je suis loin de réclamer contre le vœu du savant archéologue ; mais j'avoue que la vérification demandée me paraît à peu près faite, depuis le *mémoire* de M. Biot sur les levers héliques de Sothis et de celui que M. de Rougé lui-même a présenté à l'Institut le 24 décembre 1852 ³. En effet quelle est cette panégyrie de *Ramsès*, qui est fixée au 26 *pachon* dans le *calendrier de Médinét Habou* ? C'est, nous dit M. de Rougé, celle de son *couronnement* ⁴; voici comment il s'exprime :

« Le jour du couronnement avait sa fête au 26 *pachon*, où » elle est indiquée dans les termes suivants :



• Hrou en Souten Scha Souten Chev Ra T'ésour Ma Meri Amen.

» *Jour de la royale élévation du roi de la Haute et de la Basse*
» *Egypte, Soleil, seigneur de justice, aimé d'Ammon.*

¹ *Ann. de phil. chrét.* juill. 1847, t. xvi, p. 23.

² On vaudra bien se souvenir que, l'absence du jour marquant chez les Égyptiens le 1^{er} du mois, Champollion a très-bien pu se tromper à la première vue sur la valeur de cette indication, et ne pas remarquer cette courte lacune jusqu'au moment où il a copié l'inscription.

³ Inséré dans le 17^e vol. de la *Rev. archéol.* — V. aussi dans l'*Ath. franç.*, 3 nov. 1855, l'art. de M. de Rougé.

⁴ Comme le décret de Rosette institue une fête pour le couronnement de Ptolémée V.

» *Scha* se dit au sens propre du soleil levant ; c'est le copte » *schaa, oriri*. L'expression égyptienne, *Scha en souten*, » est une métaphore empruntée au lever du soleil. C'est » une très-belle expression pour indiquer l'entrée dans la » dignité royale. » Disons de plus que le caractère principal du mot représente un *diadème* ; ce n'est pas le *schent*, mais sans doute ce dernier mot ne se prêterait pas à la métaphore.

L'auteur ajoute qu'à la fin de la 20^e dynastie, cette fête était placée au 1^{er} *pachon* de l'année vague ; mais on voit qu'elle ne l'était pas sous *Hik pen*, et l'on revint plus tard à l'ancien usage, car le 17 *méchir* de la 9^e année de Ptolémée Epiphane est indiqué, dans l'*inscription de Rosette*, comme le jour où eut lieu la prise du *schent* ¹. Or, l'équinoxe vernal

¹ Je sais qu'on a mis en question si la dernière date mentionnée dans le texte correspondant à la ligne 46 du grec, et brisée dans cette ligne, date qui est certainement celle de l'avènement du roi (*ἐν ἧ παράλαβεν τὸν βασιλείαν παρὰ τοῦ πατρὸς* l. 47) était le 17 *paophi*, comme le dit le texte hiéroglyphique, ou le 17 *méchir* comme le dit le démotique. La même différence se trouve dans le double texte de Philæ, daté de la 21^e année. Le décret lui-même est daté du 18 *méchir* (l. 6) et les prêtres se déclarent assemblés pour la cérémonie de la prise de possession de la couronne (*πρὸς τὴν πανήγυριν τῆς παραλήψεως τῆς βασιλείας*, l. 7-8). M. Letronne avait conclu du texte démotique qu'ils célébraient seulement l'universaire de l'avènement du roi, et qu'il n'était pas encore question du couronnement solennel ; il faisait observer que le décret n'emploie ici ni le mot *ἀνακλήτρια*, dont Polybe se sert (xviii, 38) pour désigner la proclamation de la majorité d'Épiphane, ni le mot *ἐνθρονισμός*, que l'on trouve dans Diodore (V. Letr., *Recueil*, etc. notes à la fin du 2^e vol.). A cette dernière objection l'on peut répondre par les faits même qu'elle rappelle ; en effet, si ces deux écrivains se sont servis de termes différents, il n'est pas du tout certain que l'un d'eux fût une expression officielle et indispensable, dont l'absence doive éveiller la défiance du critique. L'objection du texte démotique est plus embarrassante, surtout devant l'observation de M. Lepsius (*Revue archéol.*, 1847), qu'à cette époque ces textes sont plus corrects que les textes hiéroglyphiques ; mais je crois que cette difficulté ne peut tenir devant le contexte entier de l'inscription. L'usage du *schent* dans la cérémonie présente est attesté par les lignes 44-5 du texte grec : *ἡ καλουμένη βασιλεία ὕχεντ ἢν περιθέμενος εἰσῆλθεν εἰς τὸ ἐν Μέμφει ἱερὸν ὅπως συντελεσθῆ τὰ νομιζόμενα τῆ παραλήψει τῆς βασιλείας.*) M. Lenormant remarque en outre, que, toutes les fois qu'il est question ici de l'héritage de la *royauté*, et non de la prise de la *couronne*, le grec, pour éviter l'amphibologie du mot *βασιλεία*, ajoute *παρὰ τοῦ πατρὸς* (l. 1, 8, 47 ; cependant, à la ligne 8, les deux sens sont réunis), et que le texte hiéroglyphique se sert de symboles différents pour ces deux cas (*Essai sur le texte grec de l'insc. de*

de cette année avait eu lieu le 16 (peut-être au soir), ce qu'il est facile de reconnaître, en se rappelant que ce prince était roi en 204, que la dernière année de coïncidence était 275, et que le mois de *méchr* suit immédiatement le mois de *tybi*, dont le 26^e jour avait vu, en 275, l'équinoxe vernal en coïncidence, comme le rappelait M. Biot.

Si maintenant nous cherchons la date de *Ramsès III*, en substituant le 26 au 1^{er} *pachon*, 25 jours d'avance en moins dans l'année vague, nous feront franchir un siècle, et nous conduiront en 1289, ou plutôt vers 1291, à cause du retard de l'observation. Cette date, ainsi rectifiée, est-elle d'accord avec celle que nous donnait le lever de Sothis (1301 à 1298) ? Il est au moins permis de dire qu'elle ne la contredit pas, quand on se rappelle que ce règne fut long ¹ et que la date du couronnement peut fort bien n'être pas celle de l'avènement du roi, s'il parvint trop jeune au trône, comme cela arriva pour *Ptolémée V*. Or, précisément *Ramsès* fut roi fort jeune, et très-probablement mineur. Dans une des inscriptions de Médinet Habou, dont M. de Rougé a rendu compte d'après les textes publiés par M. Greene, « on vante la générosité de *Ramsès* » envers les dieux, qui lui ont accordé, *dès son enfance*, d'être » le roi de l'Égypte, et de gouverner toute la sphère éclairée par le soleil. *Ramsès III*, continue l'auteur, fut en effet » appelé au trône ou associé à la couronne dans un très-jeune âge, car on le trouve représenté avec une coiffure » composée de l'uræus royal et de la tresse pendante, symbole » de l'enfance². »

L'inscription citée de Médinet Habou est de la 9^e année du règne³, et le roi s'y vante déjà de ses exploits; mais, outre que *Ros.*, v, ligne 46). Préoccupé de la cérémonie qui venait d'avoir lieu, le scribe a écrit *méchr* avec les caractères qui lui étaient le plus familiers, et a copié exactement les hiéroglyphiques qu'il lui fallait dessiner avec soin. Cette première erreur a pu amener celle qui se trouve dans la copie du renouvellement de ce décret (*Rev. archéol.*, 1847). Il est donc permis d'admettre que c'est bien la prise du *schent* qui a eu lieu à l'équinoxe vernal pour Épiphané et qu'elle avait eu lieu de même pour le grand *Ramsès*.

¹ On a trouvé l'Apis de la 26^e année (*Ath. fr.*, oct. 1855); sa 24^e année est inscrite sur un papyrus de Turin (*Ch. Fig.*, p. 347).

² *Ath. franç.*, 3 nov. 1855.

³ *Ibid.* et Champ., lettre 18^e.

cette date pourrait, d'après ce que nous avons vu, atteindre celle de sa majorité légale, les scribes égyptiens ne se croyaient pas tenus sans doute à une bien rigoureuse exactitude, surtout au sujet des rois ; *Ramsès* avait pu tout aussi bien repousser les *Tamahou* à cet âge que Ptolémée Epiphane avait, avant sa 9^e année de règne accomplie, vengé son père et pris Lycopolis ¹. La jeunesse, l'enfance même de *Ramsès*, à l'époque de son avènement, ne peuvent d'ailleurs être démenties par le rang de chef de dynastie que lui donne Africain (comme il l'a donné à *Séti*, fils de *Ramsès I*), puisque *Hyk pen* fut roi par *hérédité*, fils de *Seth Nascht Ra Méri*², qui, selon Africain lui-même, comme selon M. Leemans, n'a régné que peu d'années, s'il est réellement identique à Thuoris ou Phouôro, et qui put fort bien, en conséquence, laisser un successeur enfant.

L'interprétation donnée par M. Biot aux signes astronomiques de l'équinoxe et au symbole de la prise du *schent*, se trouve donc confirmée de la manière la plus inattendue pour l'auteur lui-même, puisque cette confirmation résulte précisément de l'erreur contenue dans la traduction mise sous ses yeux, et combinée avec la découverte d'une date astronomique à laquelle il était loin de penser alors. Revenons à *Ramsès II*.

M. Biot avait pensé à retrouver la date de son règne en remontant de 90 années à partir du commencement du 14^e siècle, selon les chiffres connus de Manéthon, et avait pensé que la place occupée par les emblèmes royaux, entre les mois *pachon* et *pharmouti*, satisfaisait à cette condition. Nous avons vu que 90 ans forment un total inférieur au nombre d'années qui sépare réellement l'avènement des deux grands *Ramsès*; mais si, au lieu de partir du 1^{er} *pachon*, nous partons du 26, il nous faudra rétrograder d'un siècle pour faire concorder le 1^{er} *pachon* avec l'équinoxe, et nous reviendrons à 1389. Cette date serait trop faible pour le couronnement de *Ramsès II*; cela me paraît démontré par les considérations développées au précédent paragraphe; mais aussi, ne sommes-nous point

¹ *Inscr. de Ros.*, l. 4, 22-28.

² V. le *mém.* lu par M. de Rougé, le 30 juillet 1858.

obligés de nous en tenir au dernier jour de *pharmouti*. M. Biot ne l'avait point pensé non plus : il se reportait, au contraire, aux premiers jours de ce mois. Arrêtons-nous au 16, comme semble le demander la position des insignés; et nous aurons une des années 1449 à 1445, soit un peu moins de 150 ans avant l'avènement de *Ramsès III*. Les calculs établis plus haut donnaient un intervalle de 129 ans, mais comptés de 1298 au moins et peut-être de 1301. Pour combler la différence, qui subsisterait encore, il suffirait presque d'accorder à *Ramsès II* les 66 ans que lui donne Eusèbe, d'ajouter quelques unités aux deux dizaines du chiffre suivant, et de remarquer que la date 1289, comme toutes les dates semblables, ne doit être prise *tout au plus* que comme une approximation de 2 à 3 ans, l'observation, même très exacte, ne pouvant donner que le lendemain un équinoxe accompli la veille au soir. Si, au lieu du 16, on s'arrête au 20 *pharmouti*, on a bien mieux encore le chiffre que je trouvais dans l'approximation des années : je n'en demandais pas tant.

Un autre fait, au contraire, présenterait, s'il était accepté comme littéralement exact, une difficulté grave. Un lever de *sothis* avait été signalé comme appartenant au règne de *Thouthmès III*, et, comme il est daté du 28 *épiphi*, en comparant cette date avec celle du lever de *sothis*, sous *Ramsès III*, on arrive à la conclusion que *Thouthmès* régnait au milieu du 15^e siècle, ce que la chronologie avérée des 18^e et 19^e dynastie ne permet pas d'admettre, les règnes d'*Aménophis III*, de *Séti I* et de *Ramsès II*, suffisant à eux seuls pour remplir l'intervalle d'un siècle et demi. Cette difficulté avait éveillé l'attention de M. Bruggsch ; mais M. de Rougé en a débarrassé la science, en publiant dans l'*Athenæum* ¹ que la date historique paraît appartenir à une autre inscription du même monument que la date astronomique : une inadvertance, une erreur de mise en page peut-être, avait causé cet embarras.

Or, si le lever héliaque de *sothis* au 28 *épiphi* n'appartient pas au règne de *Thouthmès*, on n'est plus conduit à attribuer à l'équinoxe vernal cette fête du commencement des saisons, fixée au 21 *pharmouti* dans une inscription de la seconde an-

¹ 3 nov. 1855.

née du même règne ¹, puisque c'était en s'appuyant sur la date précédente que M. Biot arrivait à cette coïncidence approximative du 21 *pharmouti*. Mais le 1^{er} *pachon* est réellement l'origine logique des saisons égyptiennes, puisque, dans les années de coïncidence, il représente le commencement de l'inondation de laquelle résultent la végétation et la récolte. Le 21 *pharmouti* ne le précède que de 10 jours ; il en résulte assez clairement, selon moi, que la fête dont il est question était célébrée à un jour constant de l'année vague, pour demander une inondation favorable. D'ailleurs, l'inscription a été trouvée à *Semneh*, en Nubie, où l'inondation commence naturellement un peu plus tôt qu'à *Thèbes*. Et l'on ne doit pas s'étonner qu'une fête de cette nature soit demeurée constamment à ce jour de l'année vague auquel on l'avait attachée, quand on avait cru fixer l'année par l'introduction des épagomènes : le mouvement des fêtes religieuses suivant celui de l'année égyptienne, est un fait bien connu, même pour les cas où il s'y attachait un sens relatif à la marche des saisons ².

F. ROBIOU,

Docteur ès-lettres, et Professeur d'histoire.

¹ *Mém.* de M. Biot, lu le 7 février 1853, t. xxiv des *Mém. de l'Acad. des sciences*.

² V. l'art. de M. Biot dans le *Journal des Savants* de juin 1857. — Cf. le *mémoire* du même auteur sur l'année vague.

Archéologie.

DICTIONNAIRE DE DIPLOMATIQUE

OU

COURS PHILOLOGIQUE ET HISTORIQUE

D'ANTIQUITÉS CIVILES ET ECCLÉSIASTIQUES ¹.

SEMAINE et SEPTENAIRE. — Dieu, nous dit la Bible, après avoir créé le monde en six jours, se reposa le 7^e jour et le *sanctifia*.

Le souvenir de ce repos et de cette consécration s'est-il conservé dans la mémoire des différents peuples? Pendant longtemps on l'a cru; mais des doutes se sont élevés, ou plutôt la négation de ce souvenir a été soutenue au siècle dernier par un académicien, l'*abbé Sallier*, et de nos jours, par un autre académicien, M. *Alfred Maury*, qui prétendent l'un et l'autre que le souvenir du repos du Créateur, et la consécration du 7^e jour n'ont été connus et mis en pratique que chez les Juifs. D'où il suit fort probablement que le récit biblique de la création est une légende rabbinique. Nous voulons ici examiner les raisons alléguées par ces deux savants, et rechercher les traces du fait biblique chez tous les peuples. Bien que nos recherches ne puissent être que très-incomplètes, nous espérons cependant en dire assez pour mettre cette tradition au-dessus de tout doute.

I. TRADITIONS SUR LA SEMAINE ET LE NOMBRE SEPTENAIRE CHEZ LES HÉBREUX.

1. Les peuples de race sémitique ont identifié le nombre 7 avec les idées de repos, de consécration, de jurement, de perfection, de louange de Dieu.

Rien de solennel comme le début de notre Bible :

D'abord les ténèbres et le chaos, et l'Esprit de Dieu, qui y est présent, — puis

1^{er} jour. — Création de la lumière.

2^e jour. — Séparation des eaux. — Le firmament.

¹ Voir le dernier article dans notre t. xvii, p. 337.

3^e jour. — Réunion des eaux. — La terre, les plantes, les arbres.

4^e jour. — Corps lumineux. — Le soleil, la lune, les étoiles.

5^e jour. — Les poissons et les oiseaux.

6^e jour. — Animaux vivants. — L'homme.

7^e jour. — Le repos du Créateur. — Consécration de ce jour.

Le Livre antique et sacré expose ce dernier fait en ces termes :

« Dieu accomplit son œuvre le 7^e jour; et il se reposa ce jour-là, après avoir formé tous ses ouvrages. — Dieu bénit le 7^e jour, et le sanctifia, parce qu'il s'était reposé en ce jour, » après avoir terminé son œuvre ¹. »

Ici se présente naturellement une question, celle de savoir si, dès le principe, Dieu prescrivit à Adam et à sa famille le repos et la sanctification du 7^e jour.

La *Genèse* ne nous a pas conservé le détail de tous les préceptes que Dieu donna aux premiers hommes. Mais nous savons qu'il lui en donna. La Bible le dit expressément :

« Dieu ajouta des préceptes, et donna en héritage à l'homme » la loi de la vie. Il établit avec eux une alliance éternelle, et » il leur manifesta sa justice et ses jugements...², et leurs oreilles entendirent l'honneur de sa voix ³. »

Voilà ce qui se passa entre Dieu et l'homme au commencement.

Au reste, quels que fussent ces préceptes, nous savons que les premiers hommes les négligèrent, et qu'à l'époque du déluge, « toute chair avait corrompu sa voie, » comme le dit la Bible ³. Ainsi il n'y aurait pas à s'étonner que le précepte du repos du 7^e jour, comme les autres, eût été enfreint.

Au reste, il est essentiel en cette question de considérer deux choses, la 1^{re} celle qui a trait au jour de repos ou du sabbat, la 2^e celle qui regarde la sanctification, la *consécration du 7^e jour et par suite du nombre 7*. Quand même on ne pourrait

¹ *Genèse*, II, 2, 3.

² Addidit illis disciplinam et legem vitæ hæreditavit illos. Testamentum æternum constituit cum illis, et justitiam et judicia sua ostendit illis... et honorem vocis audierunt aures illorum. *Eccli.*, XVII, 9-11.

³ *Genèse*, VI, 12.

1° Sept, répétition, grandeur, perfection, complet, nombre saint.

2° Etre rassasié, saturé, satisfait, abondance.

3° Satiété, abondance, fertilité.

4° Semaine de jours et d'années.

5° Jurement, serment, consécration.

6° Cessation, repos, jour de fête, semaine.

7° Louer, apaiser, glorifier, chanter des hymnes.

Voilà les idées qui étaient enfermées, dans des mots identiques ou semblables au mot *sept*, chez tous les peuples qui parlaient les langues sémitiques. Comment dire après cela que le peuple juif seul avait conservé la *semaine* avec l'idée de *repos*, de *consécration à Dieu*, de *fête et de culte* ! Examinons maintenant chacun de ces mots en particulier. Nous y trouverons un enseignement nouveau et frappant, auquel on n'a pas fait assez d'attention jusqu'ici.

Et d'abord faisons attention que le mot *sept*, *saba*, ou *schaba*, a passé aux langues suivantes, d'après le Dictionnaire de *Gésenius* ¹ :

| | | |
|-----------|-------|----------------|
| Syriaque, | ܫܒܬܐ | <i>schaba.</i> |
| Arabe, | سبع | <i>schaba.</i> |
| Sanscrit, | | <i>sapta.</i> |
| Zend, | | <i>hapta.</i> |
| Persan, | هفت | <i>heft.</i> |
| Egyptien, | ⲉⲡⲧⲁϥ | <i>ephtas.</i> |
| Grec, | ἑπτὰ | <i>epta.</i> |
| Latin, | | <i>septem.</i> |
| Goth, | | <i>sibun.</i> |
| Anglais, | | <i>seven.</i> |
| Allemand, | | <i>sieben.</i> |
| Français, | | <i>sept.</i> |

Le P. Thomassin ajoute :

Saxon, *sufote, seofote, seofon.*

Megiserus ² rappelle les langues suivantes :




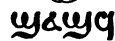
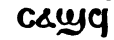
Africain, *sebaha.*

¹ Edition Drach, dans la *Collection* de M. l'abbé Migne.

² *Thesaurus polyglottus*, etc. in-12, Francfort, 1603.

| | |
|-------------|------------------------------|
| Abyssinien, | <i>sabaatu.</i> |
| Vascon, | <i>zazpi.</i> |
| Polonais, | <i>siedin</i> ¹ . |
| Danois, | <i>siu.</i> |
| Dalmate, | <i>szedam.</i> |
| Bohême, | <i>sedm.</i> |
| Lusitanien, | <i>schedim.</i> |
| Carinthien, | <i>sodem.</i> |
| Sarrasin, | <i>sada.</i> |

Nous y ajoutons, d'après MM. Oppert et de Rougé :

| | | |
|--------------------------|---|-------------------|
| Assyrien cunéiforme, |  | <i>Sé-bi-i.</i> |
| Perse cunéiforme, |  | <i>Ha-f-ta.</i> |
| Égyptien hiéroglyphique, |  | <i>Se-fe-ch.</i> |
| Copte, |  | <i>Schaschef.</i> |
| Ou |  | <i>Saschef.</i> |

On remarquera 1° pour l'égyptien, outre les caractères phonétiques *Sefech*, les 7 signes ou unité qui déterminaient les sens de la lecture; 2° pour le copte, que la dérivation s'est opérée selon les règles ordinaires.

Examinons maintenant, d'après les dictionnaires hébreux, les sens divers attachés au mot שבת *schaba* ou *saba*, sept. — Nous n'avons pas besoin d'avertir que nous prenons les lettres hébraïques séparées des prononciations que les points massorétiques y ont attachées. Nous nous permettrons même de ne pas accepter toujours les radicaux qui sont désignés dans les dictionnaires. Ces prononciations massorétiques, ainsi que les divisions par racines, sont récentes et le plus souvent arbitraires. Buxtorf en convient lui-même et se vante « d'avoir le » premier, en 1640, rapporté chaque mot à sa première et véritable origine, ce à quoi avant lui, personne, ou très-peu, n'avaient songé ². » Nous rapporterons au reste les étymo-

¹ Le *t* de *septem* changé en *d*.

² Buxtorf, *Lexicon, epist. dedic.*, p. iv.

logies des auteurs, et on verra que les nôtres serviront à les éclaircir ¹.

1° שבע, SABA. — « Nom de nombre féminin, signifie *sept*. » On le prend élégamment pour un nombre *très-grand*, et ad-
 » verbialement pour *plusieurs fois, sept fois* (MARINUS). — *Beau-*
 » *coup*, parce que tous les jours du monde sont des *semaines*
 » (SCHINDLER). — *Plusieurs fois*, parce que c'est le nombre de
 » perfection et de plénitude... C'est un nombre complet et
 » parfait, après lequel nous en *commençons de rechef un autre*,
 » avec le premier jour de la semaine (LEIGH). — C'est un nom-
 » bre *rond*... un *nombre saint*, comme chez les Egyptiens, les
 » Arabes et les Perses (GÉSÉNIUS) ². »

Donnons quelques exemples de ces divers sens :

Dès les premiers âges, et immédiatement après la création, nous trouvons déjà que l'écrivain sacré met dans la bouche de Dieu le mot *sept* pour signifier *grandement, beaucoup, complètement* ; ainsi, Dieu dit : « Quiconque tuera Caïn, sera puni » *sept fois* (שבעה) ³, » et un peu plus loin Lamech ajoute :

¹ Voici le titre des dictionnaires hébraïques, où nous prenons les différents sens que nous attribuons aux mots qui signifient *sept* et la *semaine*.

Arca Noe, thesaurus linguæ sanctæ novus, Marco MARINO, auct., 2 vol. in-folio, Venetiis, 1593. — Dict. très-savant et très-commode, en ce que sous chaque mot, il donne ses dérivés et ses composés, et la plupart des passages de la Bible où ces mots se trouvent. Nous y avons pris la plupart des textes que nous citons.

Lexicon pentaglotton, hebraicum, chaldaicum, syriacum, thalmodicum, rabbinicum et arabicum, etc., a Val. SCHINDLERO, in-folio, Hanoviæ, 1612.

Lexicon chaldaicum, talmudicum et rabbinicum, etc., a Joan. BUXTORPIO, in-folio. Basileæ, 1640.

Glossarium universale hebraicum, quo ad hebraicæ linguæ fontes linguæ et dialecti pene omnes revocantur, a Lud. THOMASSIN. In-folio, Paris, 1697,

Dictionnaire hébraïque, etc., traduit de l'anglais du ch. LEIGH, par L. de Wolzogue, in-4°. Amsterdam, 1712.

Racines hébraïques sans points voyelles, etc., par le P. HOUBIGANT, in-8°, Paris, 1732.

Catholicum lexicon, hebraicum et chaldaicum, etc., a Guil. GESENIO *digestum*, a Paulo DRACH, *correctum et illustratum*, in-folio, Paris, impr. Migne, 1848.

² Gésenius ajoute : Voir ce qu'en dit Fr. Gedicke, *Verm. Schriften*, p. 32-60, et Hammer, *Encyclopædische Uebersicht, d. Wissenschaften des Orients*, p. 322.

³ *Genèse*, IV, 15.

« Caïn sera 7 fois puni et Lamech 70 fois 7 fois (שבעים ושבעה) ¹ »
 Quand Dieu fait entrer Noé dans l'arche, il lui ordonne « de
 » prendre des animaux purs *sept et sept* (שבעה), afin de les
 » y enfermer... et des oiseaux du ciel *sept et sept*... car, dit-il
 » encore *sept jours* (שבעה) et après je ferai pleuvoir ². »

Nous lisons encore :

« *Sept autres jours* après (que la colombe fut rentrée dans
 » l'arche) Noé envoya de nouveau une colombe hors de l'ar-
 » che... et il attendit encore *sept autres jours*, et il envoya de
 » nouveau la colombe, qui ne revint plus vers lui ³. »

Dans cette mesure du temps par 7 jours, ne peut-on pas voir
 la coutume de compter dès lors par *semaines*?

שבע, « comme verbe signifie : être rassasié, saturé, satis-
 » fait (MARINUS); — il est rempli, il a abondé, je suis plein
 » (SCHINDLER); — peut-être parce que dans la célébration des
 » sabbats, ou des serments solennels, où l'on immolait plu-
 » sieurs victimes qui pouvaient être mangées, il y avait lieu à
 » la satiété, de même qu'en français, du mot *fête*, nous avons
 » fait *festin* et *festiner* (THOMASSIN). — Quelques-uns le confon-
 » dent avec la racine de *sept*, à cause que 7 est le nombre de
 » perfection. Il se prend du rassasiement tant de viandes que de
 » richesses (LEIGH). — Je le ferais venir de סבא abondance de
 » boisson, quoiqu'on l'emploie plus souvent pour l'abondance
 » de nourriture (GÉSÉNIUS). »

On comprend la signification de ce mot, si on le rattache à
 l'idée de la création où Dieu, au 7^e jour, avait été rassasié, satis-
 fait de tout l'ouvrage qu'il avait fait, et l'avait trouvé bon.
 Thomassin, en voulant le faire venir de l'idée de la satiété, qui
 provient d'un repas sacré, ne fait pas attention que le mot était
 en usage avant la loi qui ordonnait des victimes au jour du
 sabbat, ou à l'occasion des serments. — L'explication de Gésé-
 nius est à peine digne de ce savant.

Donnons maintenant quelques exemples :

Ainsi quand il est dit : « Afin qu'après avoir mangé et vous être
 » rassasiés, vous bénissiez le Seigneur, les Juifs disaient : afin

¹ Genèse, IV, 24.

² Ibid. VII, 2, 3, 4.

³ Ibid. VIII, 10, 12.

» qu'après avoir mangé et vous être *septenisés* (ושבעת) ¹. » Il en est de même des locutions suivantes :

« Ruth donna à sa belle-mère ce qui était resté après qu'elle se fut *septenisée* (משבעה) ². »

« L'œil ne se *septenise* pas de voir, ni l'oreille d'entendre ³.

3° Le même mot שבע, « comme nom masculin sans pluriel, » signifie *satiété, abondance, fertilité* (MARINUS et les autres).

Ce qui comprend toujours l'idée de *perfectionnement, de satisfaction, de complément*, qui se trouve renfermée dans ces paroles : « Et Dieu vit toutes les choses qu'il avait faites, et » elles étaient *parfaites* ⁴. » — On trouve ce sens dans les passages suivants :

» « Et alors finirent les *sept* années de *septenisation* dans la » terre d'Égypte ⁵. » Et ailleurs : « Et tes greniers seront rem- » plis de *septenisation* (שבע) ⁶. »

4° שבת, SCHaBOUA, « nom masculin, signifie *semaine*, ap- » pelée ainsi à cause des 7 jours qu'elle contient. Ce sont quel- » quefois des *semaines d'années* (MARINUS). — Le nombre 7 a été » choisi pour être appliqué aux jours, aux ans et aux semaines » d'années (SCHINDLER). — *Semaine de jours ou d'années*. Le » mot grec εβδομάς a aussi cette double signification dans les » bons auteurs. La semaine, parmi les Hébreux, tire son nom » du nombre de 7 jours (LEIGH). »

Tout le monde est d'accord que ce mot rappelait le *nom- bre sept*. En voici quelques exemples :

« Tu compteras *sept septenaires* (שבעה שבעות) depuis le jour » que tu auras mis la faucille dans la moisson, et tu célébreras » la fête des semaines (des *septenaires* שבעות) du Seigneur ⁷. »

5° שבעה SCHaBAE. « Nom féminin, *jurement, serment*. On » ignore l'étymologie de ce mot, à moins que de suivre l'avis » de ceux qui pensent que ce nom vient de ce que les jure- » ments se faisaient devant plusieurs témoins, très-probes, et

¹ Deut., viii, 10.

² Ruth, ii, 18.

³ Eccles., i, 8.

⁴ Genèse, i, 31.

⁵ Ibid., xli, 29, 53.

⁶ Prov., iii, 10.

⁷ Deut., xvi, 9.

pour des causes importantes (MARINUS); — parce que le serment avait lieu devant 7 témoins (SCHINDLER). — Tous ces dérivés viennent de שבע, *sept*, ou parce que les serments étaient confirmés par 7 témoins, ou par 7 victimes, comme on le voit par l'exemple d'Abraham, etc. (THOMASSIN). — Ce mot vient, comme le veulent quelques-uns, du nombre *septenaire*, parce que les serments doivent être faits et ont coutume d'être faits, en présence de plusieurs témoins dignes de foi... Il tire son origine du nombre *septenaire*, qui passe pour le nombre de *perfection*, parce que le serment est la plus forte et la plus parfaite manière de confirmer les choses ¹. Ce mot signifie aussi *sept*, nombre qui est mystique, comme on le voit dans la *Genèse*, où il est dit : *Et Dieu bénit le 7^e jour, et il le sanctifia, parce que dans ce jour, Dieu avait cessé de tous les ouvrages qu'il avait faits* ², et on croit que c'est le discours ou la parole de Dieu, parce qu'elle est confirmée par 7, c'est-à-dire par quantité de témoignages, parce qu'il a en quelque sorte égard aux 7 esprits qui sont devant son trône ³ (LEIGH). — *Engagement par serment, exécution*. Le premier serment marqué dans l'Écriture, est celui d'Abraham confirmé par un don de 7 agneaux ⁴ (HOUBIGANT). — Ce mot vient de שבע *sept*, parce que le nombre *septenaire* était sacré, et les serments étaient confirmés par 7 sacrifices, ou par 7 témoins ou 7 gages ⁵ (GÉSÉNIUS).

Parmi toutes ces opinions on s'étonne de celle du P. Marinus, qui dit qu'on ignore l'étymologie de ce mot. Elle est claire cependant; c'est celle indiquée par Gésénius, que les sémites disaient *sabae* pour dire *juré, consacrer*, parce que *saba*, ou 7, était un nombre sacré, et ce nombre était sacré, parce que comme le dit Leigh, Dieu avait *béni et consacré le 7^e jour*.

Quant à l'opinion qui soutient que ce mot vient des 7 agneaux offerts par Abraham, on va voir qu'Abraham choisit ce nombre, parce qu'il était sacré, et qu'il ne devint pas sacré, parce que

¹ Voir Glassius, dans sa *Grammaire sacrée*, l. III, tr. 3. — Merce., sur *Pagn. thesaur.*; et Rivet, sur *Exod.* xx, 7.

² *Genèse*, II, 3.

³ *Apoc.*, I, 4 et V, 6.

⁴ *Genèse*, XXI, 28.

⁵ *Genèse*, XXI, 28 et *Hérod.*, I, 3, 8; II, 19, 243

Abraham l'avait choisi. Et en effet avant qu'Abraham eût choisi les 7 agneaux, qui accompagnèrent son pacte avec Abimelech, roi de Gérare, ce roi avait déjà employé le mot de *sept* pour signifier *jur*er. Voici les paroles qu'il adresse à Abraham :

» Jure moi (*septenise*—moi (השבעה) devant Dieu, que tu ne me
» nuiras point... » Et Abraham répondit : « Je te le *septeni*-
» *serai* (אשבע)... » Et après cela, « Abraham mit à part *sept*
(שבע) agneaux de son troupeau. Et Abimelech dit à Abraham,
» Que signifient ces *sept* agneaux... Et Abraham dit : Tu rece-
» vras ces *sept* agneaux de ma main, afin qu'ils soient pour
» moi un témoignage que j'ai creusé ce puits. C'est pourquoi
» ce lieu fut appelé le puits du *septenaire* (באר שבע), parce que
» là ils avaient *septenisé* (נשבעו) tous deux ¹. »

Il est bien clair que le mot *septeniser*-*jur*er était inventé et en usage, avant ce don de 7 agneaux fait par Abraham.

Quant à ce que dit le P. Houbigant, que le premier serment dont il est fait mention dans l'Écriture, est celui d'Abraham confirmé par 7 agneaux, ce savant hébraïsant oublie que lorsque Dieu promit à Abraham de donner à sa postérité la terre de Chanaan ², il lui confirma cette promesse par un *serment de septenisation*. Et en effet, quand, plus tard, il apparaît à Isaac et lui réitère cette promesse, il ajoute : « Selon le *septenaire*
» (השבעה), que j'ai *septenisé* (נשבעתי) à Abraham ³. »

« Que le Seigneur te donne en malédiction et en *exécration*
» (*septenisation*, הלשבעה) ⁴. »

6^e שבת SCHiBeT, « nom masculin et féminin signifiant *cessa*-
» *tion*, *repos*, *sabbat*, *jour de fête*, *semaine*. Le 7^e jour a été ap-
» pelé *sabbat*, parce que Dieu s'était reposé (*septenisé*) de son
» ouvrage, et l'avait sanctifié. On le prend aussi pour un *jour*
» *de fête* autre que le *sabbat*, et même pour toute la *semaine*,
» parce qu'elle comprend le *sabbat*, et même quelquefois pour
» une *semaine d'années* (MARINUS).—Ce mot ne signifie pas un
» *repos* semblable à celui où l'on est lorsqu'on cesse entière-

¹ *Jura ergo per Deum... dixitque Abraham : Ego jurabo... Idcirco vocatus est locus ille Beer-Sabe, quia ibi uterque juravit (Genèse, XXI, 28, 24, 31).*

² *Genèse, XI, 7.*

³ *Complens juramentum quod sponendi Abraham (ib., XXVI, 3).*

⁴ *Nombres, V, 21.*

ment de travailler, et qu'on demeure tout à fait dans l'inaction, mais seulement le *repos* et la *cessation* à l'égard d'un certain ouvrage qu'on faisait auparavant (LEIGH). »

Tout en rapportant le mot de *sabbat* à la semaine et au nombre 7, le P. Marinus et Leigh, ainsi que Buxtorf, Thomassin et Houbigant en font un mot spécial. — Marinus indique comme sa racine le mot שׁב *schoub*, qui signifie *retour*, et Gésenius le mot ישב *ichb*, *assis*, *s'asseoir*. Mais nous avons des auteurs qui ont précédé les *lexiques* et les *prononciations massorétiques*, et qui n'hésitent pas à faire venir le *sabbat* ou *repos* du mot שׁבַע, *sept*, et *septenaire*.

Voici d'abord comment s'exprime Théophile, évêque d'Antioche, en 168 de notre ère :

« Les écrivains païens ont aussi parlé du 7^e jour, que tous les hommes citent, mais la plupart en ignorent la valeur. Car ce que les Hébreux appellent *sabbat*, les Grecs l'appellent *hebdomas*, *semaine*, *septaine*, nom que lui donnent aussi tous les peuples. Mais ils n'en connaissent point la cause ou la raison ¹. »

De même, Lactance, mort vers 325, s'exprime ainsi sur l'origine de ce mot :

« C'est là ce jour du *sabbat*, qui, en hébreu, a tiré son nom du nombre 7; de là vient que le *septenaire* est un nombre légitime et accompli. Car il y a 7 jours, qui, étant révolus par ordre, font le cycle des ans; — et 7 étoiles, qui ne se couchent pas, et 7 autres, que l'on appelle *errantes* ou *planètes*, dont les révolutions diverses et les mouvements inégaux marquent les variétés du temps et des choses ². »

Dom Maran, dans son édition de *Théophile*, fait observer que le P. *Fronton le Duc* et *Wolfius* accusent ce Père de s'être trompé en donnant cette étymologie, et l'excuse par de faibles raisons. Les uns et les autres ne se souvenaient que des étymologies récentes données dans leurs *dictionnaires* de fraîche date. Au 2^e et au 3^e siècle, on devait mieux savoir les origines.

¹ Theoph., *ad Autolyicum*, l. II, n. 12, dans la *Patrologie grecque* de Migne, t. VI, p. 1070.

² *Divinæ institutiones*, l. VII, c. 14, dans la *Patrolog. latine* de Migne, t. VI, p. 782.

D'ailleurs les mots et les lettres sont là, et nous montrent évidemment qu'il y avait similitude ou filiation entre le nombre, le mot *sept*, *saba*, et le mot *repos*, *sabat* ¹.

Notons de plus que Gésenius, en faisant venir *sabat* du mot *שבת*, *ichb*, *s'asseoir*, et le P. Marinus, en indiquant la racine *שבת* *schoub*, *retour*, nous montrent d'autres influences du nombre *sept*, et une signification précieuse, celle de *retour*, de *périodicité*, déjà indiquée par Leigh au n° 1, et que nous trouverons clairement exprimée dans les traditions chinoises. Ajoutons que le *ת* placé à la fin du mot n'y est pas tellement essentiel qu'on ne le retranche quelquefois, et que, comme l'a noté Buxtorf, on pourrait le remplacer par un *א* *a*, et il cite en preuve qu'on pouvait dire *de sabbat en sabbat* : *שבת בשבת* ².

Voici quelques exemples :

« Souvenez-vous du jour du sabbat (du *septenaire* *והשבת*)
» pour le sanctifier ³; vous compterez *sept sabbats* (*שבע שבתות*)
» complets ⁴. »

Mais il est une dernière signification qui est très-essentielle, et qui nous montre que le 7^e jour était consacré au culte de Dieu, et que Dieu par conséquent en avait fait le précepte. Voici ce que nous disent les *Dictionnaires* :

7^e *שבת* SCHIBEK, « *louer*, *recommander*, *mitiger*, *apaiser*.
» Ne pourrait-on pas dire que cette racine signifie proprement
» *apaiser* et qu'elle n'a l'autre signification de *louer* que par
» métaphore, parce que pour apaiser l'esprit il est besoin de
» *louanges* (MARINUS).— *Chanter*, *louer*, *glorifier*, *célébrer* par
» les éloges, *chanter des hymnes*, *glorifier*..... *réprimer*.....
» Les *vieillards* appelés *סבוח* (SCHINDLER). *Louer*, *accroisse-*
» *ment*, *amélioration*, *état merveilleux*, *bonté plus grande*, que
» celle qui précédait (BUXTORF). — Ce mot me paraît venir
» de *שבע* *sept*, car dès le commencement du monde le 7^e *jour*
» avait été consacré par Dieu lui-même, à *célébrer les louanges*
» *divines*, et c'est pour cela que Dieu avait ordonné de cesser,

¹ Voir, en outre, Josèphe, *Ant. judaïq.*, I, I, c. 1.—Philon, *de Abraham init. et de migratione Abraham*. — Et les notes du P. Le Nourry, sur Lactance, *Patrol.*, t. VI, p. 1006.

² Isaïe, LXVI, 23 et dans Buxtorf, p. 2326.

³ Exode, XX, 8.

⁴ Lévit., XXIII, 16.

» le 7^e jour, tout ouvrage servile; c'est de là que vient aussi
» que *sabbat* signifie *cesser, se reposer, fêter* (THOMASSIN). »

On voit quelle multiplicité de sens on trouve dans ce mot. Celui du P. Thomassin est évidemment plus logique et plus historique. Dans tous les cas deux idées dominent toujours, se rapportant l'une et l'autre au texte de la *Genèse*, celle du repos du 7^e jour et celle de la *louange*. Il est bon de noter le titre de *louangeur* ou *chanteur d'hymnes* donné aux vieillards. — Voici quelques exemples :

Le psalmiste dit : « Mes lèvres te loueront (*te septeniseront* »
» *ישבחוך*)¹; — Jérusalem loue (*septenise* *שבחי*) le Seigneur².
» — J'ai loué (*septenisé* *ושבח*) les morts plus que les vi-
» vants³. »

Avant de quitter l'époque primitive de la *Genèse*, nous allons citer encore quelques passages qui prouvent comment l'usage et la signification du mot *Saba* 7, et de ses dérivés étaient passés dans le langage usuel des Juifs.

Notons que Jacob sert Laban pendant 7 ans pour avoir Rachel en mariage; que les fêtes du mariage durent 7 jours; puis il *septenise* (*ישבע*) avec Laban un traité d'alliance; à l'approche d'Esau il s'incline 7 fois par terre⁴.

Nous sommes en Egypte, et lorsque Joseph y explique les 7 vaches et les 7 épis que Pharaon a vus en songe, par les 7 années d'abondance et de stérilité; il est dit : « Et voilà que » viendront sur la terre d'Egypte, 7 années d'une grande » *septenisation* (*שבע*)⁵. » Jacob arrive au puits du Serment (*de la septenisation*)⁶; à l'approche de sa mort il dit à Joseph : *septenise-moi*..... et Joseph *septenisa*⁷. — Joseph célèbre pendant 7 jours les funérailles de son père avec des pleurs et des cris⁸. — Joseph dit : « Après ma mort Dieu vous fera remon- » ter de cette terre à celle qu'il a *septenisée* (*ושבע*) à Abra-

¹ Psaume LXIII, 3.

² *Ibid.*, CXLVII, 12.

³ *Ecclés.*, IV, 2.

⁴ *Genèse*, XXIX, 18, 27; XXXIII, 3.

⁵ *Ibid.*, XLI, 29.

⁶ *Ibid.*, XLVI, 1, 5.

⁷ *Ibid.*, XLVII, 31.

⁸ *Ibid.*, L, 10.

» ham, à Isaac et à Jacob, » et après qu'il les eut fait *septeniser* (שבעי) ... qu'ils emporteraient ses os, il mourut ¹. »

Tels sont les documents authentiques sur l'usage et la valeur de la *semaine* et du *nombre 7* chez les Juifs avant la sortie d'Égypte.

Avec l'*Exode* arrive une nouvelle consécration de la semaine et du nombre 7. Quelques auteurs prétendent que c'est de cette époque que datent l'établissement de la semaine et la consécration du 7^e jour au repos et au culte de Dieu. Tout ce qui précède prouve que ces notions et ces usages étaient connus et pratiqués chez les Juifs, et il est clair que Moïse n'a fait que réglementer et confirmer ce qui était déjà connu de toute la postérité d'Abraham. Nous allons exposer succinctement et chronologiquement ce qui est rapporté par Moïse.

Et d'abord, à la veille de la sortie d'Égypte, lors de la 1^{re} Pâque, il est ordonné, *sous peine de mort*, de manger du pain sans levain *pendant 7 jours*; puis vient encore l'indication de semaines : « Le 1^{er} jour sera saint et solennel, et » le 7^e *jour* aura la même solennité : nulle œuvre ne sera faite » en ces jours, hors ce qui tient au manger..... Au 14^e jour » du 1^{er} mois, vers le soir, vous mangerez le pain sans levain » jusqu'au 21^e du même mois; 7 *jours* durant, on ne trouvera » point de levain en vos maisons..... ². »

Dans le désert, Dieu donne la manne aux Hébreux, tous les jours : « Mais au 6^e *jour*, ils en recueillirent le double..... Les chefs vinrent l'annoncer à Moïse. Et il leur » répondit : C'est ce que Jéhovah a dit : La *septenisation* du » *septenaire* (שבתון שבת) est consacrée à Jéhova..... Voyez que » Jéhova vous a donné le *septenaire* (השבת)... Et le peuple *septenisa* le 7^e jour (ישבתו השבעי) ³. »

Lorsque donc, en donnant le Décalogue à Moïse, Dieu dit : « Souviens-toi (du jour *septenaire* השבת) pour le sanctifier.....; et le jour *septenaire* du Seigneur ton Dieu, tu ne » feras aucune œuvre..... Car en ce jour, Dieu fit le ciel et la

¹ Genèse, I, 23, 24.

² Exode, XII, 15, 16, 18, 19.

³ *Requies sabbati sanctificata est Domino... videte quod Dominus dederit vobis sabbatum... et sabbatizavit populus die septimo. Exode, XVI, 23, 29.*

» terre, et la mer, tout ce qui est en eux, et il se reposa au
 » 7^e jour (et *septenisa* le 7^e jour), et le Seigneur le bénit
 » et le sanctifia ¹. »

En s'exprimant ainsi, il est clair que Dieu ne fait que rap-
 peler ce qui avait été prescrit dès le commencement, et le
 consacrer par une nouvelle loi ².

2. Développement de la loi du repos du 7^e jour chez les Juifs, et parmi les nations
 voisines.

Et d'abord, voici le développement donné par Dieu -
 même sur le Sinai à la loi du sabbat, dans le 3^e précepte du
 Décalogue :

« Parle aux enfants d'Israël, et tu leur diras : Ayez soin de
 » garder mes sabbats; car c'est un signe entre moi et vous dans
 » la suite de vos générations, afin que vous sachiez que moi,
 » je suis le Seigneur qui vous sanctifie. — *Observez mon sabbat*
 » et qu'il vous soit *sacré*; celui qui le violera *sera puni de mort*;
 » si quelqu'un travaille ce jour-là, il sera retranché du milieu
 » de ton peuple. — Vous travaillerez les six autres jours;
 » mais le 7^e est le sabbat et le repos consacré au Seigneur (au
 » jour septième le *septenaire de la septenisation* וַיִּשְׁבֹּתוּ
 » שְׁבֻתוֹ). Quiconque fera quelque ouvrage en ce jour-là
 » mourra. — Que les enfants d'Israël gardent le sabbat, et
 » qu'ils le célèbrent dans la suite de leurs générations. C'est
 » un pacte éternel, — et un signe entre moi et les enfants d'Is-
 » rael : car le Seigneur a fait en six jours le ciel et la terre;
 » mais au 7^e jour, il s'est reposé ³. »

Citons maintenant quelques-unes des circonstances de la vie
 religieuse et civile des Juifs, où le nombre 7 est rappelé.

L'autel est consacré par une aspersion d'huile, 7 fois ré-
 pété (Lév. viii, 11).

Consécration des prêtres, en 7 jours (*Ib.*, 32).

L'expiation des péchés opérée par une aspersion de sang, ré-
 pété 7 fois (*Ib.*, iv, 6; xvi, 14).

¹ Exode, xx, 8, 10, 11.

² Il existe un ouvrage ayant pour titre : *Dissert. de sabbato ante legem
 mosaicam existente*, a Ioan. Christ. Hebenstreit, Lipsiæ, 1748, in-4^o; mais nous
 l'avons cherché inutilement dans les bibliothèques de Paris.

³ Exode, xxxi, 13-17.

A la naissance d'un fils, la femme reste immonde pendant 7 jours; à celle d'une fille, deux fois 7 jours (*Ib.*, XII, 2, 5).

La purification d'un lépreux s'opère par 7 aspersions, pendant 7 jours (*Ib.*, XIV, 7, 9, 51).

Celui qui touche un mort, reste immonde pendant 7 jours (*Nomb.*, XIX, 19).

Quand Balaac, roi de Moab et de Madian, fait venir Balaam pour maudire Israël, celui-ci, pour consulter Dieu, dressa 7 autels, et y immola 7 génisses et 7 brebis, et quand Dieu lui apparut, il lui dit : « J'ai élevé 7 autels et j'ai placé sur tous » une génisse et un bélier » (*Ib.* XXIII, 1, 4).

Job offre 7 taureaux et 7 brebis, dans le sacrifice pour ses amis (*Job*, XLII, 8).

7 prêtres sonnent de 7 trompettes, font 7 fois le tour de Jéricho, et, le 7^e jour, les murs de la ville tombent (*Jos.*, VI, 13).

Devant l'arche 7 prêtres doivent sonner de la trompette, et l'on doit immoler 7 taureaux et 7 brebis (*I Par.*, XV, 24).

Le roi Ezéchias immole 7 taureaux, 7 brebis, 7 agneaux, et 7 boucs (*II Par.*, XXIX, 21).

Naaman se lave 7 fois dans le Jourdain (*II Rois*, v, 10, 14).

Constatons de plus les principales prescriptions attachées à l'observation du sabbat.

Non-seulement les Juifs, mais leurs bêtes et les étrangers doivent se reposer (*Exod.*, XV, 5).

Ne pas préparer de nourriture (*Ib.*, XVI, 29).

Ne pas se mettre en voyage (*Ib.*)

Cessation de toute espèce de travail (*Ib.*, XX, 10).

Ne pas allumer du feu (*Ib.*, XXV, 3).

Nous ne rapporterons pas ici d'autres passages où il est fait mention du nombre 7. On n'a qu'à consulter une *concordance* de la Bible, et l'on verra combien de fois ce nombre est répété dans l'Écriture. Mais nous devons mentionner trois textes parce qu'ils forment un développement nouveau du septenaire.

1^o Le repos imposé à la terre, la 7^e année :

« Tu sèmeras 6 ans ton champ, et tu tailleras 6 ans ta vigne, » tu recueilleras ses fruits; mais en la 7^e année, il y aura le » sabbat (la *septenisation*) de la terre, le repos du Seigneur;

» tu ne sèmeras point ton champ et ne tailleras point ta vigne;
 » tu ne moissonneras point ce que la terre produit d'elle-
 » même.... Mais ce sera une nourriture pour toi et ton servi-
 » teur, ta servante et ton mercenaire, et pour l'étranger qui
 » voyage en Israël. — Si vous dites : que mangerons-nous en
 » la 7^e année, si nous ne semons et recueillons nos moissons ?
 » je vous donnerai ma bénédiction en la 6^e année, et elle
 » produira des fruits pour 3 ans ¹.

2° Le *grand jubilé après 7 fois 7 ans*, dans lequel toutes les dettes étaient abolies, et tous les terrains vendus revenaient à leur ancien maître :

» Tu compteras aussi 7 semaines d'années, c'est-à-dire 7 fois 7,
 » qui ensemble font 49 ans... et tu sanctifieras la 50^e année,
 » et tu l'appelleras la rémission pour tous les habitants de la
 » terre. Car c'est le jubilé, chacun retournera en sa possession,
 » et chacun reviendra en son ancienne famille ².

3° Le *célèbre compte des semaines de Dâniel*. — Un long intervalle nous sépare du temps de Moïse. Le peuple de Dieu a été réduit en esclavage, emmené en captivité et dispersé dans l'empire d'Assyrie. Daniel est choisi pour être ce que nous dirions, page du roi Nabuchodonosor, et en cette qualité il est initié à toutes les sciences des Chaldéens. Il interprète le songe du roi, et est établi intendant de la province de Babylone, et chef de tous les mages et de tous les devins du pays, place qu'il garda sous Evilmérodach, et Balthasar. Darius le Mède le nomme chef des six-vingt satrapes qui gouvernaient ses états. Or sous le règne de ce prince, environ 552 ans avant notre ère, à peu près à l'époque où vivaient Confucius et Lao-tseu en Chine, voici comment il s'exprime dans une langue qui devait être comprise de tous :

« Les 70 semaines sont abrégées sur ton peuple et sur la
 » sainte cité... Sache donc et comprends : depuis la fin de la
 » parole que Jérusalem sera de nouveau édifiée jusqu'au
 » Christ-Roi, il y aura 7 semaines et 62 semaines... et après
 » 62 semaines, le Christ sera mis à mort, et ce peuple ne sera

¹ Lévit., XIV, 3-6. 20, 21. — Exod., XXIII, 10, 11.

² Lévit., XXV, 8, 10.

» plus son peuple, car il doit le renier, et un peuple avec un
 » chef qui doit venir, dissipera la cité et le sanctuaire . . . et il
 » confirmera l'alliance à plusieurs dans une *semaine*, et au
 » milieu d'une *semaine* l'oblation et le sacrifice cesseront, et
 » l'abomination de la désolation sera dans le temple, et persé-
 » vèrera jusqu'à la consommation et à la fin ¹. »

Que l'on se souvienne maintenant que l'époque de Daniel est, comme nous venons de le dire, celle de Confucius et de Lao-tseu ; que des communications fréquentes existaient entre l'empire des Assyriens et des Perses et les autres états de l'Orient ; que l'on se rappelle l'influence que ces empires ont eue sur les Égyptiens et les Grecs, et l'on verra de plus en plus comment la *consécration du nombre 7*, et son identification avec le repos, avec le *serment* et une chose jurée et consacrée, doit être rapportée à une origine biblique.

3. De l'astronomie primitive des Hébreux.

Pour éclaircir complètement l'origine de la *semaine*, il faudrait avoir quelque notion certaine sur les connaissances astronomiques des anciens Hébreux, et savoir si, avant Moïse, ils avaient un *calendrier*, et quel était ce calendrier. Malheureusement on n'en a aucune notion précise. Ce calendrier devait être celui des anciens Chaldéens, et nous verrons ci-après que, sur l'astronomie de ce peuple, nous sommes réduits à des notions très-bornées. Mais notre siècle, qui a vu opérer de si rares découvertes, est peut-être destiné à voir revivre cette astronomie primitive, dont les fragments doivent se trouver dans cette *Bibliothèque de Briques* que M. Layard a rapportée de Babylone, et qui, rassemblée par Sardanapale, renferme, au dire de M. Oppert, des livres d'*astronomie* et d'*astrologie* ¹. On en aura aussi des fragments dans ce livre de *l'agriculture des Nabathéens*, qui renferme de si longs fragments de toutes les connaissances des anciens Assyriens ². En attendant, nous allons recueillir quelques-unes des notions que nous fournit la Bible dans des textes isolés.

¹ Daniel, ix, 24-27.

² Voir l'article de M. Oppert, dans les *Annales*, t. xiv, p. 167 (4^e série).

³ Voir *ibid.*, t. xvi, p. 336.

Et d'abord nous voyons que dès le 1^{er} chapitre de la *Genèse*, le soleil et la lune sont révélés comme *signes du temps*. Ces paroles sont remarquables et peuvent être considérées déjà comme une base d'astronomie et de chronologie :

« Dieu dit aussi : Qu'il y ait dans le ciel des corps lumineux » qui divisent le jour d'avec la nuit, et qu'ils servent de signes » pour marquer les *temps*, les *jours* et les *années* ¹. »

Le souvenir de cette parole semble s'être conservé chez tous les peuples ; car nous verrons que tous les peuples soutiennent que leur astronomie leur a été révélée par leur dieu.

Aucune autre explication n'est donnée par le texte sacré ; mais il faut bien que dès la création de l'homme, un système d'astronomie et de chronologie ait été connu, puisque nous voyons que, dès lors, on conserve avec précision la notion du nombre d'années qu'Adam et les autres patriarches ont vécu. Or, la notion d'année emporte nécessairement celle d'une division de mois et de jours. Et, en effet, à l'époque du déluge, nous trouvons, comme une chose connue, la mention suivante :

« L'an 600 de la vie de Noé, au 2^e mois, le 17^e jour du mois, » toutes les sources du grand abîme furent rompues... L'arche » s'arrêta au 7^e mois, le 27^e jour du mois... Au 10^e mois, le » 1^{er} du mois, les sommets des montagnes parurent ². »

Tout un système astronomique et tout un *calendrier* sont énoncés par ces paroles. Le 10^e mois est nommé, et nul doute que l'année ne fût composée de 12 mois, ce qui prouve un système de chronologie que nous retrouvons chez tous les peuples, et que l'on suit encore en ce moment.

Nous apprenons encore quelque chose de précis dans le nom des mois eux-mêmes. Moïse fit commencer l'*année religieuse* des Juifs par le mois de *nisan* (mars), qui était celui de leur sortie d'Égypte, et leur *année civile* par le mois de *tisri* (septembre). Mais, comme le fait observer M. l'abbé Halma ³, ces mois n'étaient pas primitivement les premiers ; il y a un

¹ *Genèse*, I, 14.

² *Genèse*, VII, 11 ; VIII, 4, 5.

³ *Dissertation sur le calendrier judaïque*, dans la trad. des œuvres de Ptolémée, t. IV, p. 20.

mois (janvier) qui est appelé *schebath* ou le 7^e (שבת), lequel n'a pu être ainsi nommé que lorsque le mois *ab* (père, commencement), juillet, était le 1^{er}.—Si ce 1^{er} calendrier s'était conservé jusqu'à Noé, alors ce serait au mois de *elul* (août) que le déluge aurait commencé, et non au mois *marcesvan*, comme le dit Josèphe; ce qui ferait remonter le commencement de l'année civile en *tisri*, jusqu'au delà du déluge.

Voilà, en y joignant toutes les notions que nous avons données sur la division *par semaines*, tout ce que l'on sait de l'astronomie biblique avant l'époque de Moïse. Ce n'est point ici le lieu de traiter du *calendrier juif*, à dater de cette époque. Nous noterons seulement que Moïse ne se servit pas de la division de l'année égyptienne. A la place de cette *année vague*, qui faisait passer la fête des dieux égyptiens par tous les jours de l'année, Moïse établit une *année fixe* et pour le culte et pour le civil, en fixant la Pâque au 14^e jour de la lune des *nouveaux blés* ¹.

4. Quelques traditions conservées par les historiens juifs et profanes sur l'origine de l'astronomie et l'ancien calendrier.

La Bible qui, comme nous venons de le voir, nous donne des dates, et nomme les ans, les mois, les semaines, ne nous a laissé aucun monument sur le système d'astronomie qui fut suivi dès le commencement du monde. Elle ne parle nulle part d'éclipses de soleil ou de lune. Voici les seules lignes où il soit fait quelque mention un peu détaillée de l'astronomie.

« La lune, dans toutes ses révolutions, est la marque du » temps et le signe des changements de l'année. — La lune » est le signe des jours de fête, et sa lumière diminue quand » elle a atteint sa splendeur. — Les mois prennent son nom, » et sa lumière va toujours en croissant jusqu'à ce qu'elle soit » entière ². »

Ce témoignage, comme on le voit, est tiré d'un livre assez récent; mais les auteurs qui ont parlé des antiquités juïques, nous ont conservé quelques autres détails que nous allons consigner ici.

¹ L'abbé Halma, *ibid.*, p. 20.

² *Eclési.*, XLIII, 6-8.

Voici d'abord ce que dit Josèphe :

« Les enfants de Seth, doués d'une grande vertu, habitèrent ensemble, heureux et tranquilles, la même terre, sans qu'aucun événement fâcheux vint les troubler pendant leur vie, et c'est alors qu'ils trouvèrent la science des choses célestes et de leurs ornements. Mais de peur que ces inventions n'échappassent aux hommes, et ne périssent avant qu'elles arrivassent à leur connaissance, d'autant plus qu'Adam leur avait prédit qu'il arriverait deux destructions de toutes choses, l'une par le feu, l'autre par la violence et l'abondance des eaux, ils élevèrent deux colonnes, l'une de briques et l'autre de pierre, et ils inscrivirent leurs découvertes sur chacune d'elles, afin que si la colonne de briques était renversée par la violence des eaux, celle de pierre, qui serait restée, apprît aux hommes ce qui y était écrit, et aussi qu'une colonne de briques avait été élevée en même temps. Elle existe encore en ce moment dans le pays de *Sirida* ¹. »

Le *Syncelle* dit aussi en parlant de la source à laquelle Manéthon aurait emprunté ses documents :

« Il les avait puisés sur les colonnes élevées sur la terre sacrée de la *Sériadique*, composés par *Thoth*, le 1^{er} Mercure, en notes écrites avec le langage secret des sculptures, et après le déluge traduites en langue grecque de cette langue sacrée, et de ces figures gravées selon la forme sacerdotale, et que *Agathodémon*, fils du second Mercure et père de *Tat*, confia par écrit dans les lieux secrets des temples d'Égypte ².

Ammien Marcellin parle aussi de cette crainte du déluge, qui avait poussé les anciens à inscrire leurs découvertes dans des *Syringes*, ou lieux secrets ³.

Josèphe raconte en ces termes l'origine de l'astronomie chez les Égyptiens.

¹ *Antiq. jud.*, t. 1, ch. 2, édit. Didot, p. 8.

² Le *Syncelle*, *Chronol.*, p. 40, B.

³ Voir les remarques du P. Gillet sur cet endroit de Josèphe, dans sa traduction in-4°, t. 1, p. 136; et celles de Huet, *Démonst. évang.*, prop. 14, n. 15, et surtout *Dissert. sur le paradis terrestre*, p. 26.

« Abraham enseigna aux Egyptiens l'arithmétique et leur » apprit en même temps ce qui concerne l'astronomie. Car » avant l'arrivée d'Abraham en Egypte, les Egyptiens igno- » raient ces deux sciences. C'est donc par lui qu'elles sont » passées des Chaldéens en Egypte et de là chez les Grecs ¹. »

Eupolemus, dans *Alex. Polyhistor*, donne quelques autres détails sur Abraham.

« Abraham naquit à *Camarina*, ville de Babylonie, que » quelques-uns appellent *Urien*, que les Grecs traduisent *ville » des Chaldéens*. Il surpassait tous les autres en science et en » sagesse, *inventa l'astrologie et la chaldaïque*, et se concilia la » grâce divine par sa singulière piété. Par ordre de Dieu, » ayant transporté son domicile en *Phénicie*, il enseigna aux » Phéniciens les évolutions du soleil et de la lune, et toutes » les sciences qui y ont rapport..... Arrivé en *Egypte*....., » comme il avait dans la ville d'*Héliopolis*, un grand com- » merce avec les prêtres égyptiens, il leur apprit un grand » nombre de choses, et en particulier *l'astrologie* et tout ce qui » y a rapport.

» Mais *Eupolemus*, continue *Alex. Polyhistor*, attribue cette » invention aux Babyloniens et à Abraham, de manière cepen- » dant à en désigner *Enoch* comme le principal inventeur, » en sorte que c'est lui, et non les Egyptiens, qui, le premier » de tous, trouva *l'astrologie*.... Les Grecs cependant nom- » ment *Atlas* comme l'inventeur de l'astrologie, mais *Atlas* » est le même qu'*Enoch*, qui eut pour fils *Mathusalem*, qui reçut » toutes ces connaissances des anges de Dieu, et c'est ainsi » qu'elles sont arrivées jusqu'à notre connaissance ². »

George le Syncelle a conservé les traditions suivantes :

« Abraham, Chaldéen d'origine, passa sa première jeunesse » auprès de ses parents, et fut profondément instruit de la » connaissance des astres et de toutes les autres sciences des » Chaldéens..... C'est d'Abraham que les Egyptiens apprirent » les positions et les mouvements des astres et la parfaite » science des nombres ³. »

¹ Trad. du P. Gillet, t. 1, p. 100, *Ant. jud.*, l. 1, c. 9, édit. Didot, p. 19.

² *Alex. Polyhistor*, dans *Frag. hist. Grac.* de Didot, t. III, p. 212. D'après Eusèb., *Prép. évang.*, l. IX, 17.

³ *Chronographia*, p. 98, édit. de Paris.

Puis le même auteur nous assure, d'après *Polyhistor*, que la postérité d'Adam avait longtemps compté les années par semaines.

« La division de l'année par *semaines* dura pendant 1057 ans, de manière que depuis Adam jusqu'à *Alorus* il y en avait 5 myriades et 5167 ¹. »

Il y revient encore un peu plus loin en ces termes :

« Mais si quelqu'un met en doute, ce qui me paraît peu prouvé par l'histoire de *Polyhistor*, à savoir, que chez la postérité d'Adam, on avait *compté les temps par semaines* jusqu'à l'an 165 d'Enoch, qui vivait l'an 1286 du monde. — Car c'est à cette année que, d'après la volonté de Dieu, auteur de toutes choses, l'archange *Uriel*, préposé aux astres, révéla à Enoch ce que c'est que les mois, la révolution du soleil, l'année, et que l'année se composait de 52 semaines. Car aucun homme n'avait appris à compter juste que 1286 ans se composent de 46 myriades et de 9390 jours, et de 6 myriades et 7056 semaines, pendant lesquels ni la périodicité des mois, ni la marche du ciel et du soleil, ni le nombre des années, ni la raison et la mesure de toutes ces choses n'avaient été connues des hommes ². »

Le *Syncelle* déclare tout cela absurde, par la raison que les historiens chaldéens relatent les règnes des rois par années, etc. Mais il est clair que cette *année par semaines* pouvait exister simultanément avec l'*année solaire* et l'*année lunaire*, qui sont très-différentes, et existent cependant à côté l'une de l'autre.

La *chronologie* anonyme qui précède la *chronologie* de Jean de *Malalas*, s'exprime ainsi sur l'invention de l'astronomie :

« *Seth* inventa le premier les lettres hébraïques et la sagesse, ainsi que les signes célestes, les révolutions de l'année, les mois et les *semaines*. Il donna des noms aux étoiles et aux cinq *planètes*, pour qu'elles fussent connues des hommes. Il appela la 1^{re} *Kronos* (Saturne), la 2^e *Dia* (Jupiter), la 3^e *Area* (Mars), la 4^e *Aphrodite* (Vénus), la 5^e *Hermès* (Mercure). Dieu

¹ Georges Syncelle, p. 32, édit de Paris; t. 1, p. 58 édit. de Bonn.

² *Ibid.*, p. 32, D; t. 1, p. 60; et pour le calcul, les notes de Goar, t. II, p. 362.

» lui-même avait nommé les deux lumineuses le *soleil* et la
» *lune* ¹. »

Il est inutile de faire remarquer que l'auteur anonyme traduit par des mots grecs les noms qu'il suppose que Seth donna aux planètes.

Nous n'avons pas à examiner la valeur de chacun de ces historiens et de chacune de ces assertions. Comme nous l'avons dit, nous n'avons voulu que faire connaître les traditions, toutes obscures, nous l'avouons, sur l'origine de l'astronomie et des calendriers primitifs.

5. Quelques légendes rabbiniques sur la semaine, le sabbat et le nombre 7.

Nous aurions désiré consigner ici les légendes rabbiniques qui ont rapport au *Septenaire*, en les rangeant par ordre chronologique, afin de les comparer aux légendes des autres peuples. Mais il eût fallu pour cela lire tous les livres rabbiniques, dont quelques-uns ne sont pas encore traduits. Ce travail nous eût mené trop loin, et se trouve même, pour quelques parties, au-dessus de nos forces. Nous sommes donc forcé de choisir quelques-unes de ces légendes, que les auteurs ont attribuées aux rabbins, sans suivre aucun ordre chronologique, et souvent sans en indiquer l'auteur. Ces notions ne laisseront pas que d'intéresser et même d'être utiles pour le but général de notre travail.

« Quand Dieu créa le monde, dit le *Zohar*, il créa 7 expansions des cieux au-dessus, 7 terres au-dessous, 7 mers, 7 fleuves, 7 jours, 7 semaines, 7 ans, et 7 fois 7 mille années pour la durée du monde ². »

Dans un autre endroit le même livre s'exprime ainsi :

« L'Intelligence suprême marqua, sculpta, combina le monde en 7 notes, et forma en elles 7 étoiles dans ce monde, 7 jours dans l'année, 7 portes dans l'âme, et d'elles il tira 7 expansions, 7 terres, 7 semaines, et c'est pour cela qu'il aime le nombre 7 sous tous les cieux ³. »

¹ Anonyme, *chronologia*, p. 4. On croit que cet anonyme est *Geog. Hamortalus*, *ibid.*, p. LXXIII.

² *Zohar*, sect. *et inelamavit*, col. 14, dans *disput. cabal.*, etc., p. 211.

³ *In suo Zohar*, Iochaides; dans Kircher, *œdip. egypt.*, t. III, p. 126.

On lit dans le *livre* apocryphe d'*Enoch* :

« Je vis 7 montagnes plus hautes que toutes les montagnes
» de la terre, d'où sortent les frimas, les jours, les saisons, et
» les années y vont et s'y évanouissent.

» Je vis 7 fleuves sur la terre, plus grands que tous les autres fleuves....

» Je vis 7 grandes îles sur cette mer, 2 proches de la terre,
» 5 dans la grande mer.

» Dans l'orbite du soleil, il y a 7 parties de lumière qui sont
» réfléchies par la lune ¹. »

Dans le compte qu'Uriel fait du cours de la lune, il mentionne la *semaine* en ces termes :

« Sa période finit à époque certaine, lorsqu'elle a parcouru
» 177 jours, c'est-à-dire 25 *semaines* et 2 jours ². »

Dans le chap. xcii, qui est une prédiction abrégée de tout ce qui doit arriver depuis Enoch jusqu'à la fin du monde ³, toute la durée du temps est divisée en *semaines d'années* ⁴.

On lit dans le *Iaschar* ou *Livre du Juste* :

« Après la mort d'Adam, lorsqu'Enoch régnait sur la terre
» et dirigeait les peuples dans les voies de Jehovah, il se tenait
» caché pendant 6 jours et se faisait voir à ses peuples chaque
» 7^e jour ⁵. »

C'est après un voyage de 7 jours, parcourant la terre en instruisant les hommes, qu'Enoch monta au ciel ⁶.

Pendant 7 jours avant que Noé se renfermât dans l'arche, « Jehovah effraya le monde par un ouragan violent, par l'obscurcissement du soleil, par des éclairs et des tonnerres, et il ébranlait la terre en secouant ses fondements, et ses habitants en étaient terrifiés. Or, Jehovah voulait, par ces épouvantables phénomènes, intimider les hommes et les

¹ *Livre d'Enoch*, dans le *Dict. des apocryphes*, de Migne, t. I, p. 480.

² *Ibid.*, p. 482.

³ *Ibid.*, p. 500.

⁴ Dans la traduction allemande qu'il a donnée en 1833 à Iéna, des 54 premiers chapitres de ce *Livre d'Enoch*, le professeur Hoffmann a offert des calculs curieux sur les notions astronomiques et chronologiques qui se trouvent dans ce livre.

⁵ Le *Iaschar*, traduit par M. le ch. Drach., dans le *Dict. des apocryphes*, de M. Migne, t. II, p. 1094.

⁶ *Ibid.*, p. 1095.

» ramener à lui; mais ils ne rentraient pas en eux-mêmes et » continuèrent à l'irriter ¹. »

« Les rabbins appellent *בנות שבע* *les sept filles*, une espèce » de figues blanches et excellentes. -- Ils disent que l'arbre, » dont mangèrent nos premiers parents, fut une *figue des* » *sept filles*, *בר שבע*, et qu'on le nomme ainsi parce qu'il a » appelé *7 jours de deuil* sur le monde ². »

Voici maintenant les faveurs qui, d'après les rabbins, sont attachées à l'observation du *7^e jour* :

« Lorsque, le *vendredi soir*, on entend musicalement certaine prière, toutes les âmes sortent du purgatoire pour aller chercher de l'eau, où elles se rafraîchissent pendant quelque temps. C'est pourquoi les rabbins défendent sévèrement d'épuiser toute l'eau qui est dans un puits ou dans le creux de la terre, de peur que quelque âme ne soit privée de ce soulagement, après lequel elle a soupiré toute la semaine.

» On prie pour les âmes qui n'ont pas bien célébré le *sabbat*, et on est persuadé que Dieu, exauçant la prière, permet à ces âmes de se tourner d'un côté sur l'autre; ce changement de peine la diminue. Quelques-uns croient même que les souffrances des juifs damnés cessent ce jour-là.

» Les âmes sortent des enfers le *vendredi au soir*, et n'y rentrent que le samedi, lorsque la prière est finie. De là vient qu'on prolonge les prières autant qu'il est possible, afin de prolonger le soulagement des malheureux; de là vient encore que le *samedi au soir*, on brûle des parfums dans la synagogue, parce que le feu de l'enfer, qui n'avait aucune puanteur pendant tout le jour, commence alors à brûler, et qu'on craint que l'odeur qui sort de là ne fasse manquer le cœur.

» On lit dans le *Thalmud* une histoire qui le prouve. — Turnus Rufus, général d'Adrien, se moquait du *sabbat* devant Akiba, lequel l'envoya au tombeau de son père, pour voir s'il ne fumait pas tous les jours de la semaine, *excepté le samedi*. L'incrédule Turnus se moqua du rabbin en disant que la fumée et la puanteur avaient cessé de sortir le *samedi*, parce

¹ *Ibid.*, p. 1099.

² *Maaseroth*, c. 2, in *Beres. rab.*, sect. 15, *Scribitur arborem illam de qua primi parentes comederunt fuisse בנות שבע talem ficum* : dans le *Dict. Buxtorf*, p. 2313.

que le supplice de son père avait fini ce jour-là. Akiba l'avertit que la fumée recommencerait la semaine suivante, et ce fait s'étant trouvé véritable, Turnus évoqua son père des enfers, qui lui apprit qu'un homme le brûlait tous les jours; que le *vendredi* on entendait une voix qui annonçait l'heure du repos à tous les damnés, et le jour suivant l'ange *Du-Mah* les faisait rentrer dans le lieu du supplice lorsque les prières des juifs finissaient ¹. »

Voici le même fait avec quelques autres détails :

« Le soir du *vendredi*, Dieu envoie à chaque juif, dit le rabbin *Joachidès*, une âme superflue, afin de chasser sa mélancolie, afin que le *samedi* on puisse boire, manger et se réjouir plus aisément. Cette âme se retire le *samedi soir* : c'est pour cela qu'au lieu de dire que *Dieu se reposa le 7^e jour*, les juifs disent que Dieu *demeura sans âme* après le sabbat ².

» Les juifs assurent, de plus, que, pendant le *sabbat*, les âmes sortent du purgatoire et viennent se rafraîchir dans les eaux vives des fontaines; que les souffrances des juifs damnés cessent ce jour-là, et que, de plus, tous les vendredis on entend une voix qui annonce l'heure du repos à tous les damnés; qu'ils peuvent sortir des enfers, et que l'ange de Dieu ne les fait rentrer que le samedi, lorsque les prières des juifs sont finies ³. »

Voici quelques-unes des prescriptions que les rabbins avaient ajoutées au précepte antique du repos du 7^e jour.

« Ne pas monter sur un arbre, de peur d'en arracher quelque branche; — ne pas monter sur aucun animal, de peur d'avoir occasion de couper une gaule; — ne pas nager; — ne pas applaudir avec les mains; — ne pas frapper avec sa main sur sa cuisse; — ne pas danser, pour ne pas être exposé à accorder un instrument de musique ⁴. »

¹ *Hist. des juifs depuis J.-C.*, par Basnage, t. vi, p. 273. In-12, 2^e édition. La Haye, 1716.

² Voir le *Commentaire* que le R. Abraham fait sur cette âme, dans son *Bouquet de myrrhe* du comm. sur le Pentateuque.

³ Cité dans la même *Hist. des juifs depuis J.-C.* corrigée et remaniée par l'abbé Duguet, t. v, pp. 239 et 241. Paris, 1710.

⁴ *La Mima*, l. *betza*, c. 5, et dans *eruvim*, p. 105, dans le *Dict.* de Buxtorf, au mot *תבואה*

6. De quelques objections contre les traditions du septenaire.

De cet ensemble de textes, il semble que l'on peut conclure que la division par *semaines*, et que la consécration du 7^e *jour*, étaient, sinon toujours pratiquées, au moins connues depuis la création jusqu'à Moïse. C'est, en effet, ce qu'ont pensé la plupart des commentateurs de la Bible et des historiens.

Mais, en l'année 1713, un académicien, l'abbé *Sallier*, dans la seule *dissertation* qu'il ait faite *sur la Bible*, prétendit qu'aucun précepte, aucune consécration n'avaient été attachés au 7^e *jour*, et que Dieu avait laissé l'homme complètement livré à lui-même, sans loi, sans précepte positif, durant toute l'époque patriarcale, depuis Adam jusqu'à Moïse. C'est la thèse du *rationalisme* et de ce que l'on appelle la *religion naturelle*, religion sans révélations de Dieu, sans préceptes formels. Il faut lire quelques-unes des raisons qu'il donne pour soutenir sa malheureuse thèse, et d'abord sur ces paroles « que Dieu » *bénit* le 7^e jour et le *sanctifia*, » il dit :

Ces paroles marquent un dessein de Dieu de consacrer ce jour, mais non pas qu'il l'ait déjà consacré ¹.

Et cependant Moïse a rappelé ces mêmes paroles, lorsqu'il a prescrit l'observance du sabbat. Voici ce que répond à cela l'abbé *Sallier* :

Moïse voulant rappeler les juifs à l'institution des cérémonies, et leur marquer dans le narré des événements de l'antiquité la plus reculée, les raisons des établissements sous lesquels ils vivaient, *insinue* que, dès la naissance même du monde, le 7^e jour, qui était alors pour les juifs une fête si respectable, était déjà un jour distingué entre tous les autres, par la destination que Dieu devait en faire (p. 61).

Ainsi, toutes ces paroles si expresses de la Bible ne sont qu'une *insinuation* que Moïse y a introduite, pour favoriser ses préceptes !

Quand est-ce donc que l'obligation du *septenaire* aurait été imposée de Dieu ? Ici l'auteur est très-embarrassé, car nous avons vu qu'avant que le *Décatalogue* ne fût promulgué, le Sabbat était observé. N'ayant aucun autre texte de la Bible que celui de la *Genèse*, l'abbé *Sallier* suppose que ce précepte a été

¹ De la fête du 7^e jour, dans les *Mém. de l'Ac. des inscr. et belles-lettres*, in-12, t. v, p. 62.

donné lorsque, après la sortie d'Égypte, dans le 5^e campement, près des eaux de Mara, la Bible dit : « C'est là que Dieu donna » à son peuple des statuts et des ordonnances ¹, » et pour cela il s'appuie de l'opinion d'un rabbin du 12^e siècle de notre ère, Moïse Maimonide, qui lui-même cite une *certaine cabale* ², qui disait que par *statuts* il fallait entendre le *Sabbat*.

Mais si ces paroles contiennent le précepte du sabbat, pourquoi ne le trouverait-on pas dans ces paroles presque identiques, où la Bible nous dit que Dieu bénira Abraham, « parce » qu'Abraham a obéi à ma voix, et qu'il a gardé *mes préceptes* » et mes *commandements*, et observé mes *cérémonies et mes lois* ³? » Voilà bien certes tout un code de lois, tout un rituel religieux annoncé comme ayant été donné précédemment? Mais cela est passé sous silence par cette école philosophique qui prétend que l'époque patriarcale est l'époque de la loi de nature, et que cette loi n'est pas positive, mais seulement ressort de notre nature, et que la loi positive ou écrite n'a commencé qu'au Sinäi.

Aussi l'abbé Sallier ne craint pas de dire que soutenir que les patriarches Adam, Noé, Abraham, ont sanctifié le 7^e jour, « c'est une pieuse crédulité qui en impose, ou un excès de » zèle pour l'honneur de ces saints, qui aveugle ⁴. »

C'est ainsi que ce prêtre établissait la persuasion que les patriarches n'avaient eu aucun précepte positif de Dieu, et posait la base de ce naturalisme que les philosophes du 18^e siècle répandirent dans le monde chrétien. On vient de voir que l'opinion contraire a seule une base historique.

7. Conclusions sur les traditions hébraïques.

Tel est l'historique, c'est-à-dire l'ensemble des documents authentiques de l'établissement du repos, et de la consécration du 7^e jour à Dieu.

¹ Exode, xv, 26.

² Et certa quædam est cabbala in qua dicitur : sabbathum et judicia in Marah deponam. Statutum itaque cujus ibi fit mentio est sabbathum. *More nevochim*, pars 3^e, c. 32, p. 436; voir aussi p. 2^e, c. 31, p. 283, où l'on donne avec plus de raison, pour cause du précepte sabbatique, le souvenir de la création du monde et de la servitude d'Égypte.

³ Genèse, xxvi, 5.

⁴ *Mém. de l'Acad. ibid.*, p. 63.

Si nous ne nous abusons, tout lecteur impartial reconnaîtra que chez le peuple juif, c'est-à-dire dans la Bible et dans les documents qu'elle nous a conservés, on voit la tradition constante du repos de Dieu après la création, et de la consécration du 7^e jour. Nous ne voulons pas dire que le repos de ce jour ait été constamment observé, qu'un calendrier authentique en fut dressé, mais il nous semble que de tous ces détails, on peut conclure que la division par 7 jours a toujours été connue, appliquée dans les grandes circonstances de la vie, et qu'au nombre *septenaire* ont toujours été intimement unies les idées de *repos*, de *consécration*, de quelque chose de *sacré* et de *culte de Dieu*, et que, lorsque Moïse le fit observer à l'occasion de la manne, et le fit entrer après dans les dix commandements, il ne fit que consacrer ce que tout le peuple savait, quoique peut-être il ne le pratiquât pas.

Que l'on se rappelle maintenant la parenté de la langue hébraïque avec toute la famille des langues sémitiques, et son influence dans la famille des autres langues, et sur les peuples qui les parlaient, tels que les Chaldéens, Assyriens, Arabes, Phéniciens, Egyptiens, etc., et que l'on vienne nous dire que la *semaine*, que le *nombre 7* hébraïque, n'ont laissé aucune trace dans l'histoire de l'humanité. Nous espérons que dorénavant on avouera que c'est là qu'il faut chercher la vraie origine de ce que le *nombre 7* a été partout *sacré*, ou que du moins cette origine est un peu plus plausible que celle que donnent certains auteurs grecs : « que le nombre 7 était sacré, parce que, » à sa naissance, Jupiter avait ri pendant 7 jours ¹. »

Nous reviendrons sur les traditions septenaires juives, au commencement de l'ère chrétienne.

A. BONNETTY.

¹ Théodore de Samotrace, cité par Ptolémée, fils d'Héphestion, dans *Frag. hist. græc.*, de Didot, t. iv, p. 513.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.
 Numéro 116. — Août 1859.

Archéologie égyptienne.

RECHERCHES SUR LA XIV^e DYNASTIE DE MANÉTHON

Suivies d'une note

Sur l'auteur de la seconde pyramide de Gisch.

6^e ARTICLE ¹.

Enfin la réforme du *calendrier égyptien* : l'introduction des jours épagomènes est désignée dans la chronographie du Syncelle comme appartenant au règne d'un *Aseth*, qu'il donne pour prédécesseur à *Amosis* (Ahmès). M. Biot fait observer que ce fait est rapproché dans le Syncelle de l'institution du culte d'*Apis* « consacré à la lune et probablement à la lune en » conjonction avec le soleil, d'après la couleur noire qui lui » est attribuée » et que le temple d'*Apis* fut construit par *Ahmès* ². Il remarque aussi que la comparaison des années de *Nabonassar* avec les années du monde, telles que les donne le Syncelle, comparaison facile à faire pour les règnes compris dans le *canon* de Ptolémée, donne précisément la date 1780, la date de la véritable coïncidence qui précéda celle de 275, comme appartenant au règne d'*Aseth*. Ce calcul, le chronographe n'avait pu le faire lui-même, au moyen de l'année julienne, qui l'aurait conduit en 1735, et cette année n'est plus du règne d'*Aseth*, selon sa chronologie ; c'est donc une tradition égyptienne que nous donne ici l'écrivain grec. Il est bien vrai que l'usage des épagomènes paraît réellement plus ancien, puisque M. de Rougé les a vus « mentionnés parmi les » jours de fête où l'on devait faire des offrandes aux tombeaux » de personnages ayant appartenu aux premiers temps de la

¹ Voir le 5^e art. au n^o précédent, ci-dessus, p. 47.

² *Journ. des Sav.*, juillet 1857.

» 12^e dynastie, et qu'ils y sont désignés sous les mêmes noms hiéroglyphiques, avec lesquels on les trouve écrits sous toutes les dynasties plus récentes ¹. » Mais M. Biot résout cette contradiction apparente, en disant qu'il s'agit sans doute de la remise en vigueur du *calendrier national*, lors de la chute de la domination étrangère, et non d'une création nouvelle. Il pense que cette domination, confondant et détruisant tout dans l'ordre civil et religieux, n'avait pas permis la continuation des fêtes qui marquaient la succession des années, chez un peuple d'ailleurs dépourvu de toute ère fixe, et qui comptait ses années de l'avènement de chaque roi. Je ne crois pas qu'il y ait eu interruption totale des coutumes égyptiennes d'un bout de l'Égypte à l'autre, et que les dynasties nationales aient jamais entièrement disparu pendant le règne des *Hyksos*; mais on n'en doit pas moins accepter l'opinion de M. Biot sur la réforme du calendrier à cette époque, si l'on observe avec lui que la date précitée offrit une combinaison de phénomènes astronomiques extrêmement frappante pour les Égyptiens, combinaison susceptible d'ailleurs d'être constatée par les observations qu'ils savaient faire, mais non d'être établie chez eux par un calcul fait d'avance : c'est que » par une circonstance qui eut lieu cette seule fois dans la série des siècles, l'année lunaire, dont la durée moyenne est » à très-peu près 354^d 36^m se trouve encadrée dans l'année de » 365 jours ainsi placée, avec une symétrie d'arrangements » exceptionnellement favorable, pour que toutes les nouvelles » lunes de la même année s'écartassent le moins possible du » commencement des mois, et les pleines lunes de leurs milieux. C'est précisément autour du mois de *pachon*, de son » 1^{er} jour, que l'année lunaire est répartie et pour ainsi dire » équilibrée ². » Le rapport cessait avec le règlement du calendrier égyptien et le développement donné au culte de la lune est trop frappant pour qu'on ait besoin d'y insister.

Mais ce que j'ai dit de la permanence non interrompue d'un calendrier national n'est point en contradiction avec le fait de cette réforme. Bien que l'introduction antérieure des épa-

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*

mènes semble nous obliger à croire que l'année 1780 était rigoureusement fixée, depuis bien des siècles, pour une année de coïncidence (cette introduction déterminant le cycle invariable de 1503 ans), il faut se souvenir que les premières observations ont pu être faites d'une façon assez grossière et le cycle primitif assez différent dans son point de départ, de celui que nous plaçons, par un calcul rétrograde, de 3285 à 1780 : la place des lunaïsons dans cette dernière année put concourir avec une observation meilleure des solstices pour faire reporter le premier jour de la tétraménie de l'eau, c'est-à-dire le 1^{er} *pachon*, au jour où eut lieu véritablement le solstice d'été. Qui sait d'ailleurs si les Pasteurs eux-mêmes n'avaient pas reçu de Chaldée des notions plus savantes que celles de leurs sujets sur la grande ère astronomique de 3285 ¹, et si les souvenirs qu'on en a cru reconnaître en Egypte, ne venaient pas ou de ces étrangers, ou bien mieux encore des rapports de l'Égypte avec les peuples de l'Euphrate au temps où les *Thouthmosis* ² et les *Ramsès* portèrent leurs armes en Asie?

¹ V. le *mémoire* de M. Biot sur l'année vague : « A la coïncidence de 3285, on voit se réaliser une concordance astronomique rappelée depuis comme origine dans une foule de traditions anciennes, non-seulement de l'Égypte, mais aussi de l'Asie, laquelle place l'équinoxe vernal dans les étoiles Taureau, le solstice d'été dans celles du Lion et l'équinoxe d'automne dans le Scorpion... Le calcul amène ici l'équinoxe vernal... sur le front même du Taureau de nos cartes modernes, ce qui entraîne les deux autres positions cardinales du Lion et du Scorpion comme conséquences. » On connaît les belles recherches de M. Lajard (*Acad. des Inscr.*, t. xiv et xv, etc.) sur ces symboles astronomiques du Lion et du Taureau appartenant à l'Asie, et bien à l'Asie, car la constellation égyptienne du Lion est toute différente de celle-là (*Journ. des Sav.*, janvier 1857, art. de M. Biot). — V. aussi, dans le numéro de juin 1855, les curieuses observations relatives au tombeau de Sési

² V. *Notice sur la table de Karnak*, pages 10-11. Maury, *Revue des Deux-Mondes*, 1^{er} septembre 1855, II, sub fin. Inscription du tombeau d'Ahmès Pen Souvan, *Rev. arch.*, mai 1855. — *Athen. français*, 3 nov. 1855, art. de M. de Rougé.

Il est bien entendu, qu'attribuer cette réforme au premier des *Hyksos*, avec le scholiaste de Platon, qui a cru nous donner là un extrait de Manéthon et qui se trouve cité dans la *collection des fragments*, ce ne serait pas seulement contredire l'histoire, mais nier les lois immuables des nombres. La coïncidence de 275 eût été mathématiquement impossible en ce cas-là ; il reste seulement de ce témoignage la preuve d'une tradition confuse, qui attribuait cette réforme au temps des Pasteurs et confirme indirectement celui du Syncelle.

Mais l'année 1780 peut-elle appartenir au prédécesseur d'*Ahmès*? L'avènement de ce dernier se trouve reporté vers 1700 par l'addition des chiffres auxquels j'ai cru pouvoir m'arrêter pour les 18^e et 19^e dynasties : 80 ou même 70 ans pour le règne de son prédécesseur, ce serait beaucoup, car les rois égyptiens qui menaient probablement une vie peu patriarcale, n'atteignaient pas d'ordinaire à l'âge des premiers Hébreux. Cependant il n'y aurait pas ici d'impossibilité absolue ni surtout de ces différences qui déjouent les tentatives de conciliation, car je n'ai jamais présenté comme des chiffres précis ni les 220 ans de la 18^e dynastie, ni les 188 ans de la seconde; mais nous n'en sommes pas même réduits à modifier ces résultats. Quoique Syncelle dise de l'excellence de ses manuscrits, il est impossible à quiconque a parcouru sa liste des rois égyptiens, de la considérer comme une série tant soit peu acceptable, surtout pour les premiers siècles : supposer deux ou trois générations entre *Aseth* et *Amosis* ne peut donc faire de difficulté sérieuse, et il restera seulement une concordance approximative, mais réelle, entre le chiffre qui doit marquer le dernier siècle du moyen âge égyptien et celui que des calculs et des faits bien différents de ceux-là nous ont amenés à choisir pour représenter la fin de ce moyen âge : la date assignée à la réforme du calendrier égyptien ¹ confirme donc, en thèse générale, la valeur des raisons que j'ai alléguées et ne les infirme réellement sur aucun point.

X. Durée probable de la 14^e dynastie.

Après avoir placé au commencement du 17^e siècle l'expulsion totale des *Hyksos*, et avoir ainsi assuré une limite inférieure à l'époque de la 14^e dynastie (puisqu'il est certain qu'après cette expulsion l'Égypte forma un seul empire), la première question qui se présente est celle-ci : combien avaient duré les rois *Xoïtes*? Mais cette question n'est pas seulement difficile; elle est complexe. Outre qu'on n'est pas d'accord sur la durée de la domination des Pasteurs, il faudrait savoir si la 14^e dynastie représente exactement cette durée; si elle n'a pas commencé plus tôt, si elle n'a pas pris fin avant que la guerre de l'indépendance fût terminée. Les

chiffres, transmis par Eusèbe et par Africain comme représentant en bloc le règne de cette famille, diffèrent entre eux de plus de moitié et ne subissent point le contrôle du détail des règnes; ils ne peuvent donc guère fixer les esprits, même pour une date approchée et provisoire; avant de s'arrêter à aucune, il faut produire tous les faits, malheureusement bien peu nombreux, qui se rapportent à ce point de chronologie, afin de voir si quelque lumière résultera de leur rapprochement.

Jules Africain semble, au premier aspect, offrir ici une vérification indirecte, puisqu'il énumère les *dynasties des Pasteurs*, sans faire entendre qu'elles n'aient pas été successives, et assigne un chiffre à chacune d'elles : 6 rois et 284 ans, pour la première; 32 rois et 318 ans, pour la seconde; 43 rois et 151 ans, pour la troisième. Mais l'in vraisemblance du troisième nombre, qui suppose environ trois années pour chaque règne, a dû frapper tout le monde. Elle ne pourrait s'expliquer que par une complète et persévérante anarchie, et un fait pareil eût amené très-promptement la victoire des princes nationaux. M. de Bunsen a proposé au texte la correction suivante : au lieu de Ποιμένες ἄλλοι βασιλεῖς μγ' καὶ Θεβαῖοι Διοσπολίται μγ', Ὅμοῦ οἱ ποιμένες καὶ οἱ Θεβαῖοι ἐβασίλευσαν ἔτη ρνά (passage dont la dernière partie est presque inintelligible), il écrit : Ποιμένες ἄλλοι βασιλεῖς ἐ βεβασίλευσαν ἔτη ρνά. Ὅμοῦ οἱ ποιμένες βασιλεῖς μγ' καὶ Θεβαῖοι Διοσπολίται νγ¹; fixant ainsi à 43 le nombre total des rois pasteurs : 6 pour la 1^{re} dynastie, 32 pour la 2^e, et 5 pour la 3^e, et les faisant contemporains de 53 rois thébains, sans doute les 53 qu'*Apollodore* inscrivait après les rois d'*Eratosthène* ², puisqu'il croit, comme nous le verrons bientôt, que celui-ci arrête son travail au moment de l'invasion. En ce moment, je cite cette correction sans la juger; il m'a suffi d'écartier la leçon vulgaire.

Eusèbe ne donne qu'une dynastie de Pasteurs et en réduit la durée à un siècle; il ne peut donc être question de mesurer par ce témoignage la durée de leur domination; mais il a nommé

¹ *Journ. des Sav.*, mai 1848, art. de M. R. Rochette, à la fin.

² V. Brunet de Presle, page 121; et de Rougé, *Ann. de Phil. chrét.*, juin 1847, page 428 du volume.

deux dynasties *thébaines*, que j'ai montré ailleurs avoir été contemporaines des *Hyksos*. A la 1^{re}, sans donner le nombre des rois, il attribue 250 années ; à la 2^e, 190 et 5 rois. L'addition représente donc 440 ans, 78 de moins que la seule dynastie intermédiaire des *Hyksos* dans le texte d'Africain ; ceci ne paraît pas propre à diminuer notre embarras.

Cependant si, dans la chronologie d'Eusèbe, la méthode est fort peu sûre, les manuscrits méritent quelque confiance, en tant qu'ils doivent représenter les chiffres tels qu'Eusèbe les avait écrits, lorsque les extraits du Syncelle ou (pour une partie de l'ouvrage) l'ancienne version latine s'accordent avec la version arménienne, publiée il y a quarante ans. Il y a donc lieu de croire qu'Eusèbe a bien donné 440 ans à ces deux dynasties, d'autant mieux que, pour la 16^e, le chiffre 190 se trouve aussi, dit R. Rochette, dans la chronographie du Syncelle comme résultant d'une addition ¹. Est-ce à dire que telle fut réellement la durée de la conquête ? Non sans doute ; mais ce total doit du moins être mis en réserve comme terme de comparaison.

Arrivons maintenant à *Josèphe* : celui-ci présente un texte clair et bien lié. Ce texte j'en ai donné la traduction, avec l'original de quelques passages, au 2^e paragraphe de ces *Recherches* ; j'aurai donc seulement à rappeler que, selon lui, ou plutôt selon Manéthon qu'il cite, la 1^{re} dynastie des Pasteurs, qui ne commence pas au moment même de l'invasion (Πέραι δὲ καὶ βασιλέα ἕνα ἐξ αὐτῶν ἐποίησαν), se compose de six rois et dure 259 ans et 7 mois. Cette liste, comparée à celle d'Africain, qui, pour cette famille, comprend aussi des noms propres et des chiffres partiels, en nombres entiers selon son usage, est pour les deux premiers, toute semblable ; le 3^e chiffre est fort différent ; mais les 3 derniers représentent fidèlement les n^{os} 3 à 5 du chronographe, dont le 6^e répète simplement le 3^e (61 ans). La seule différence réelle, la différence de 25 ans dans le total, provient, selon toute apparence, d'une double faute de copiste dans les manuscrits du Syncelle, où un seul nombre est à la fois déplacé et altéré ; quant aux noms propres, malgré quelques variantes, les deux listes se confirment réci-

¹ *Journ. des Sav.*, juin 1848.

proquement ¹ : le témoignage de Josèphe et même son chiffre de 260 ans est donc ici garanti aussi bien que pour la 18^e dynastie.

Mais *Manéthon* ajoutait que ce furent là les *premiers* rois Pasteurs ² et plus loin que la durée totale de cette domination fut de 511 années, comptées jusqu'à l'attaque générale et persévérante, sous laquelle succomba leur empire, attaque qui dura longtemps ³. C'est là sans doute ce qui a conduit MM. *Bæckh* et *Bunsen* ⁴ à admettre les 518 ans qu'Africain donne à la 2^e dynastie étrangère. M. *Lenormant* au contraire ⁵ estime que ces 518 ans représentaient le total général dans le texte primitif ; il croit que les 103 ou 106 années données par Eusèbe à sa dynastie des Pasteurs représentent la durée de la dernière lutte : les déduisant du total ainsi que le chiffre sur lequel Josèphe et Africain sont réellement d'accord, il ne conserve qu'un siècle et demi pour la 2^e dynastie des *Hyksos*. Le désordre habituel des copistes d'Africain ou de ceux du Syncelle, désordre qui devient particulièrement si manifeste quand on arrive à la 17^e dynastie, suffit pour expliquer cette transformation d'un chiffre total en chiffre partiel ; tandis que l'interprétation des deux écrivains allemands ne peut s'accorder avec le chiffre d'Eusèbe indiqué ci-dessus, car il faudrait l'ajouter à toute la longueur de la 13^e dynastie pour égaler à cette interminable série de Pasteurs la série correspondante des rois thébains. M. de Bunsen l'a fait, je le sais, ou du moins il a cru que l'invasion avait eu lieu sous le 3^e règne de cette 13^e dynastie ; mais il a été vivement combattu, et lui-même, si je ne me trompe, a aujourd'hui modifié sa pensée : supposer une décadence absolue aussitôt après le règne des *Sesourtesen* et des *Amenemhé* n'est pas une hypothèse que la

¹ *Ibid.*

² Και οὔτοι μὲν ἐν αὐτοῖς ἐγενήθησαν πρῶτοι ἀρχόντες (Ap. Jos., C. A. I, 14).

³ Τούτους δὲ τοὺς προκατανομασμένους βασιλέας τοὺς τῶν ποιμένων καλουμένων καὶ τοὺς ἐξ αὐτῶν γενομένους κρατῆσαι τῆς Αἰγύπτου φησὶν (ὁ Μανεθίων) ἔτη πρὸς τοῖς πεντακοσίοις ἑνδεκα. Μετὰ ταῦτα δὲ τῶν ἐκ τῆς Θηβαίδος καὶ τῆς ἄλλης Αἰγύπτου βασιλέων γενέσθαι φησὶν ἐπὶ τοὺς ποιμένας ἐπανάστασις, καὶ πόλεμον αὐτοῖς συββᾶ- γῆναι μέγαν καὶ πολυχρόνιον. *Ibid.*

⁴ Raoul Rochette, *ubi supra*

⁵ *Eclairc. sur le cercueil du roi memphite Myoserinus*, note D.

critique puisse accepter ¹. Si au contraire on place l'invasion des Pasteurs dans la 2^e moitié de la 13^e dynastie, que tous les textes donnent pour une des plus longues de l'histoire d'Égypte, les 440 ans d'Eusèbe, joints à un siècle pris sur le temps qu'a régné cette famille établissent une concordance satisfaisante avec le morceau de Manéthon que Josèphe a cité, la différence entre 511 et 540 ans suffisant pour placer et le désordre de l'invasion et la guerre qui aboutit à l'expulsion des étrangers.

Il est, en effet, un principe qui doit dominer toute cette discussion et qu'on a peut-être perdu de vue trop souvent, c'est que les horreurs d'une invasion de barbares ou même d'une guerre *continue* et dévastatrice *n'ont jamais pu être très-longues sur un terrain si resserré*, parce qu'autrement l'extermination de l'un des peuples au moins s'en serait suivie. Accorder trente ans à la guerre *grande et durable* de Manéthon, qui semble indiquer une lutte incessante jusqu'à la décision finale, c'est, selon moi, aller aussi loin que possible, surtout si l'on admet les 4 à 500,000 combattants que, selon lui, Thouthmès menait au siège d'*Avaris*, à la fin de cette guerre, et si l'on se rappelle que la garnison était encore assez nombreuse pour obtenir une assez belle capitulation de cette foule d'ennemis acharnés ².

Tout s'explique alors, tandis que, si l'on donne, avec M. de Bunsen, 43 règnes et neuf siècles à la domination des Pasteurs, on tombe dans un embarras extrême. Il faudrait alors que le contact si prolongé des deux races, contact qui, je le répète, a dû nécessairement être pacifique plus souvent qu'hostile, et même leur mélange intime dans les pays réellement occupés par les étrangers n'eussent pas modifié sensiblement les mœurs des deux nations.

D'une part, en effet, on ne voit pas que les coutumes de l'Égypte se retrouvent dans la race araméenne à laquelle on convient qu'appartenaient les pasteurs qui sont chassés au 17^e siècle ³, de l'autre les Égyptiens du 16^e et du 17^e siècle, si

¹ V. M. de Rougé, *Ann. de Phil. chrét.*, juin 1847, page 429 du volume.

² V. Manéthon, ap. Jos. *ubi supra*.

³ Les extraits de Manéthon, dans Africain et Eusèbe, les désignent comme *Phéniciens*, et l'introduction des *sémites* dans cette région est certainement

bien connus aujourd'hui, ne ressemblent guère aux Phéniciens, ni aux Arabes : il faut donc que leur contact ait duré moins longtemps qu'on ne l'a dit quelquefois, car il ne s'agit pas ici du contact entre deux pays dont l'un serait presque inaccessible à des ennemis, comme le furent pour les Saxons les montagnards *Kimris* ou *Gaëls* qui, du reste, n'en différaient pas tant : il s'agit de l'occupation partagée ou commune de la basse et de la moyenne Egypte, laissant de côté, si l'on veut, la Thébaïde et ses défilés. Tous tant que nous sommes, nous devons nous défier d'une tendance involontaire à tenir peu compte de l'effet des siècles, quand nous les considérons à une si grande distance, et que nous connaissons si peu le détail des événements. Nous sommes un peu comme des enfants qui, voyant une carte sur une petite échelle, se figurent que la distance est courte entre tous les pays qu'elle renferme. Il faudrait, pour échapper à cette impression, se rappeler que, si, quatre siècles après Clovis, les Francs et les Burgondes étaient encore des Germains, ils ne l'étaient plus au temps de Louis XI, et que si, d'autre part, les Gallo-Romains du temps de Charlemagne avaient encore une langue à peu près latine et l'usage du *code théodosien*, les soldats d'Azincourt et de Patay n'avaient plus rien de commun avec les citoyens des municipes du bas-empire. Je sais que la différence des croyances est un très-puissant obstacle à la fusion des peuples et que l'invasion des Pasteurs paraît avoir été en partie une guerre de religion ¹ ; mais on commence à revenir des anciens préjugés, trop légèrement acceptés des Grecs, sur l'immobilité *absolue* des institutions égyptiennes dans la suite des âges, et spécialement en matière de religion ² ; l'on a mis en très-ancienne (V. l'article emprunté au *cours* de M. Oppert, dans les *Annales de Philosophie chrétienne* de février 1858). M. R. Rochette (*ubi supra*) n'hésite pas à assimiler les Pasteurs au *Schéto* dont il est si souvent question dans l'histoire des époques suivantes. Cf. *Rev. archéol.*, vol. 23^e (art. de M. Poitevin), *Ath. franç.*, 3 nov. 1855 (art. de M. de Rougé), et l'article déjà cité de M. Maury (II, *sub fine*).

¹ Ils ont ruiné à peu près tous les temples existant alors. Au témoignage de Manéthon (Ap. Jos. C. A. I, 14) se joint celui de l'archéologie, qui n'en a trouvé qu'un seul antérieur à la 18^e dynastie. V. Maury, *ubi supra*, III.

² V. le Rapport de M. de Rougé sur l'exploration des principales collections égyptiennes, dans le *Moniteur* du 7 mars 1851.

lumière des rapports que ces croyances ont eues avec le polythéisme sémitique ¹. Enfin, comme argument tendant à la même fin, je ferai observer que, si les rois de la 15^e et de la 16^e dynastie avaient joui de longs siècles de paix, ils eussent laissé soit en Nubie, soit en Thébaïde, de nombreux monuments de leurs règnes, et leur chronologie, leurs noms mêmes ne seraient pas ensevelis dans l'oubli.

A la lumière de ces principes, les idées se fixent, à ce qu'il me semble; voyons maintenant ce qu'il faut penser des chiffres de la 14^e dynastie, tels qu'Eusèbe et Africain nous les donnent. Celui-ci borne la durée à 184 ans; l'autre l'étend à 484, d'après le texte arménien comme d'après un des manuscrits du Syncelle ². Comme la tendance d'Eusèbe, ainsi que le fait observer M. de Rougé ³, est certainement fort opposée à exagérer les chiffres de Manéthon, une présomption se forme naturellement ici en faveur de la leçon qu'il paraît avoir adoptée, et le chiffre très-inférieur d'Africain doit résulter d'une altération. Sans doute 484 ans attribués à la 14^e dynastie ne suffiraient pas à remplir tout l'intervalle de la domination des Pasteurs, et, si j'ai pu faire admettre au lecteur l'interprétation que j'ai donnée dans mon second paragraphe du grand passage de Manéthon, il jugera que cette dynastie régnait *au moins* depuis l'époque de l'invasion; et qu'elle doit avoir participé à la délivrance du pays par une prise d'armes correspondant au renouvellement des hostilités dans le sud. Si donc la durée totale du séjour des Pasteurs s'étend au moins à 3 siècles et demi, comme Manéthon le dit assez clairement, le temps qui précède la dernière lutte dépasse 484 ans; mais comme Eusèbe incline à raccourcir ces périodes, et qu'en général les chiffres des extraits sont fort suspects quand les monuments ne les confirment pas, il n'y a pas trop de témérité, je pense, à suppléer une centaine d'années, tout en conservant si l'on veut les unités et les di-

¹ *Ibid.* — V. aussi ce que M. Lajard dit de Hathor et des Cabires égyptiens dans son *Mémoire sur le bas-relief mithriaque* de Vienne dans l'Isère (*Acad. des Inscript.*, t. xv).

² *Journ. des Sav.*, mai 1846.

³ *Ann. de Phil. chrét.*, juin 1847, page 420 du volume.

zaines, communes à tous les manuscrits et à tous les auteurs, et à nous en tenir au chiffre de 584 ans. Nous pourrions ainsi admettre que les *Xoïtes* régnaient déjà, seulement dans la Basse-Egypte, quand l'ennemi se présenta, ainsi que le texte grec paraît le faire entendre : ce premier démembrement fut sans doute un effet et un indice de cette décadence de l'empire qui facilita le succès d'une invasion subite et qui probablement en donna l'idée aux voisins de l'Egypte. Il est vrai qu'une dynastie qui règne 6 siècles, dont 5 sous une domination étrangère, choque un peu la vraisemblance, mais rien ne prouve qu'il y ait eu succession perpétuelle et directe de mâle en mâle. La 14^e dynastie pouvait signifier, chez les annalistes égyptiens, les rois de Xoïs, les rois vassaux des Hyksos, sans s'arrêter au détail d'une histoire dont le souvenir blessait l'orgueil national, surtout si ces rois ne furent jamais considérés comme légitimes par les pharaons thébains.

Pour faire accepter comme probable (et je ne prétends pas à autre chose) une combinaison fondée en partie sur le rapport à établir entre les 511 ans du passage de Manéthon, et les 440 additionnés d'après Eusèbe, je dois demander qu'on ne se refuse pas à croire que la 13^e dynastie a régné assez longtemps encore après le commencement de l'invasion. Mais cette idée n'est pas une nouveauté dans la science ; c'est celle de M. de Bunsen, et si le critique français qui a combattu son système a repoussé avec raison, les termes extrêmes de cette pensée, il n'a pas fait disparaître le fond de vérité que je crois y apercevoir. M. de Bunsen, prenant pour guide la liste d'Eratosthène, et voyant qu'elle s'arrête au 3^e roi après la 12^e dynastie, en conclut que l'invasion, commencement d'une nouvelle période et du moyen âge égyptien, eut lieu alors. Après avoir ingénieusement retrouvé la forme primitive des deux noms précédents ¹, il ajoutait que l'Ἀμουθαρταιος qui termine la liste doit se lire *Amountimaos* ou *Amenti-ma*, le « donné par *Amenti*, par l'épouse d'*Ammon*, » et que c'est le Τίμαος de Manéthon, expliquant ainsi le mot ἡμῖν qui le pré-

¹ *Siphias*, pour *Siphoas*, υἱός Ἡφαίστου, et Phouéro pour Phrouoro Νεῖλος (V. R. Rochette, *Journ. des Sav.*, mai 1848).

² Ἐγένετο βασιλεὺς ἡμῖν Τίμαος ὄνομα (Man. Ap. Jos., ubi *suprà*). L'auteur al-

cède dans le texte de Josèphe et qui lui paraît inexplicable sans cela, ce que j'avoue ne pouvoir admettre avec lui.

Mais quoi qu'il en soit et de l'orthographe égyptienne du nom, et de la leçon de Josèphe, on doit reconnaître, avec M. de Rougé, que la prompte et facile conquête du pays n'a pu avoir lieu deux règnes après la grande dynastie des Sésourtesen ; *Eratosthène* est loin de le dire clairement, et d'ailleurs sa liste est loin aussi d'être complète. On ne retrouve chez lui, pour cette époque, aucun nom ni prénom des rois connus de Karnac. Il est vrai que les n^{os} 1-3 ne sont connus que par leur prénom ; mais quand les trois noms d'Eratosthène seraient les premiers, quelle conséquence tirer de là ? S'il a voulu terminer son ouvrage à une grande période de l'histoire égyptienne, comme cela est certainement probable, qui nous dit qu'Eratosthène a pu achever son travail ? Et les conjectures de M. de Bunsen pour la restitution d'*Amouhartaios* et du *Timaos* de Josèphe fussent-elles réellement exactes, qui nous dit que cet élément ne s'est pas trouvé dans deux prénoms de la même famille ?

C'en est assez, je pense, pour montrer que la chronologie n'offre pas de raisons solides et convaincantes que l'on doive opposer à celles que j'ai produites jusqu'ici en faveur de ma thèse, et qu'elle la favorise plutôt. Reste pourtant la question intéressante des *synchronismes* et des conséquences qu'on en peut tirer : dans un dernier paragraphe, je la traiterai à loisir.

F. ROBIOU,

Docteur ès-lettres et Professeur d'Histoire.

Quelqu'un avait oublié sans doute, que c'est Manéthon qui parle, qu'il parle des Égyptiens, et que le datif sans préposition se comprend chez un étranger.

Traditions primitives.

DE L'ORIGINE ET DE L'ANTIQUITÉ DES PAGODES

ET DES

Pratiques religieuses actuelles des Brahmes.

Des pagodes indiennes et de leur ressemblance avec le temple de Salomon. — Elles sont peu antiques. — Époque où les Brahmes ont abandonné les traditions primitives et inventé leurs croyances et leurs pratiques actuelles. — Guerre contre les Bouddhistes et les Djainas. — Doutes sur l'antiquité de leurs livres religieux. — Époque de la cessation du culte primitif de Brahma.

Moulancoud'ki, district de Combacónam, le 23 mars 1839.

A M. TESSON, Directeur du Séminaire des missions-étrangères, Paris.

Monsieur et bien vénéré Confrère,

J'ignore si vous avez, pendant votre séjour dans l'Inde, parcouru et habité cette partie du *Tanjaour* dans laquelle j'exerce le saint ministère; mais, ayant demeuré quelques années à *Karikal*, vous ne pouvez être sans connaître l'extrême fertilité et la richesse de ces immenses plaines qui portent à bon droit le nom de Jardin de l'Inde méridionale. Mais, à ce titre, je pense que le nombre des pagodes et autres édifices religieux qui le couvrent lui donnent aussi le droit d'ajouter le nom de Jardin de l'idolâtrie. Il n'est pas de village et de hameau, pour ainsi dire, où ne s'élève un ou plusieurs de ces temples plus ou moins remarquables et dont un grand nombre attirent l'attention par leurs pyramides élevées, la hauteur et l'étendue de leurs murs d'enceinte, les sculptures et les ornements divers qui les couvrent; on ne peut faire un pas sans rencontrer sur le bord des routes quelque divinité plus ou moins informe, et surtout les représentations de l'infâme *Lingam* et les grotesques idoles de *Poulleyar*. Mais entre toutes les localités, *Combacónam* se distingue par la profusion de ses pagodes et de ses oratoires; chaque rue en compte plusieurs, et souvent, en parcourant la ville, je me suis rappelé ce compliment de saint Paul aux Athéniens, en l'appliquant aux habitants de *Combacónam* : *Viri Athenienses, per omnia quasi su-*

perstitiores vos video ¹. Il n'est pas jusqu'à l'autel au Dieu inconnu qui ne s'y trouve, et cet autel est notre église catholique, où une congrégation relativement peu nombreuse, vient seule adorer le vrai et unique Dieu, inconnu sinon de fait, du moins en pratique, à cette immense population idolâtre.

J'ai eu la curiosité de posséder le dénombrement détaillé des principales pagodes de la ville; mais des circonstances qu'il est inutile de vous rapporter ont fait que ma liste ne contient que 58 titres, c'est-à-dire à peu près la moitié des pagodes proprement dites; car si l'on y comprenait les petits oratoires, que nous appelons *pagodins*, le nombre s'en élèverait à plusieurs centaines. Plusieurs pagodes possèdent des richesses considérables en terres, en espèces et surtout en bijoux; dans quelques-unes il y a des idoles en argent massif. J'ai vu un jour promener par les rues de la ville une idole de ce métal, d'une forme indescriptible et de la dimension d'une vache ordinaire, que trente à quarante individus paraissaient avoir assez de peine à porter sur un énorme brancard. Mais, par une singularité remarquable, ce ne sont pas ces divinités en métal précieux qui attirent la dévotion des Indiens; les statues en pierres, informes, hideuses, noires et barbouillées d'huile et de beurre liquéfié, sont ordinairement les dieux préférés, ceux auxquels on rend les plus grands hommages.

Je ne m'aviserai pas de vous faire la description des temples indiens; vous les avez vus, et d'ailleurs les détails s'en trouvent dans cent ouvrages. Veuillez seulement me permettre de vous exposer quelques observations que m'ont suggérées la vue de ces édifices et les renseignements que j'ai recueillis sur les principaux.

La première de ces observations a pour objet les nombreux traits de ressemblance qui existent, à mon avis, entre les dispositions générales des grandes pagodes et celles du temple de Jérusalem, bâti par Salomon. Voici les traits qui m'ont le plus frappé.

1° Le temple de Jérusalem avait trois enceintes; quatre portes, regardant les quatre points cardinaux, donnaient accès

¹ Actes, xvii, 22.

dans chacune, excepté la dernière, le parvis des prêtres, qui n'en avait que trois; la porte dorée à l'orient et la belle porte à l'occident en étaient les deux principales; mais, de ces deux portes, celle de l'orient tenait le premier rang. De même la plupart des grands temples de l'Inde ont deux, trois et même jusqu'à sept enceintes, comme celle de *Siringham* auprès de *Trichinopoly*; un grand nombre et les plus considérables ont également quatre portes, qui se répètent à chaque enceinte et sont invariablement dirigées vers les quatre points cardinaux. Mais il est juste d'ajouter que plusieurs grandes pagodes n'en ont que deux et même une seule. Dans tous les cas, l'entrée principale regarde l'orient, sauf quelques rares exceptions où la disposition des lieux a obligé de placer la porte principale à l'occident. Les pyramides qui surmontent l'entrée orientale sont toujours les plus élevées et les plus ornées.

2° La première enceinte du temple de Jérusalem, ou parvis des gentils, était entourée intérieurement de portiques ou galeries ouvertes, soutenues par des colonnes de marbre, ornées de sculptures; dans la seconde enceinte, ou parvis des juifs, régnait une galerie semblable, mais plus riche; la troisième, ou parvis des prêtres, était entourée d'édifices servant à l'habitation des ministres de service et à divers autres usages. La même disposition à peu près se remarque dans les pagodes à plusieurs enceintes; chaque enceinte est entourée de galeries ouvertes, supportées par des colonnes monolithes chargées de sculptures diverses. Néanmoins, sauf la pagode de *Siringham*, dont les deux enceintes les plus éloignées du centre sont seules habitées par des brahmes qui desservent le temple, je ne sache pas que les brahmes ou autres prêtres et serviteurs des idoles fassent leur demeure habituelle dans l'intérieur des temples de l'Inde.

3° Près des murs du temple de Jérusalem se trouvait la piscine probatique, vaste réservoir dont les eaux avaient la vertu de guérir les malades qui s'y baignaient en certaines circonstances. Ce réservoir était entouré de grands portiques ouverts, supportés par des colonnes. En outre, dans la troisième enceinte, un bassin de bronze, que sa vaste capacité avait fait nommer la *Mer d'Airain*, soutenu par douze bœufs égale-

ment de bronze, contenait l'eau nécessaire aux ablutions des sacrificateurs.

Également, à côté, et dans l'intérieur des pagodes, se trouvent des étangs ou vastes réservoirs d'eau pour les ablutions; ces réservoirs sont ordinairement environnés d'escaliers en granit et ornés de galeries et d'autres ouvrages en maçonnerie souvent fort gracieux. Leurs eaux sont réputées sacrées, et quelques-uns jouissent à cet égard d'une renommée spéciale. L'étang qui avoisine un des temples de *Combaōnam* est de ce nombre : on suppose, qu'une fois tous les douze ans, les eaux sacrées du Gange y parviennent d'une façon mystérieuse, et qu'à cette occasion, tous ceux qui ont le bonheur de s'y baigner obtiennent infailliblement la rémission de tous leurs péchés, sans que le moindre grain de contrition soit requis. Comme cet étang est fort grand et profond, afin que la multitude qui s'y précipite au moment solennel n'y laisse pas un trop grand nombre de noyés, on a soin préalablement de le vider à peu près et de n'y laisser qu'un ou deux pieds d'eau. Malgré cette précaution, l'encombrement est tel qu'un certain nombre de dévots ne manquent jamais d'être étouffés dans la vase ou écrasés par la foule. — Mais, pour en revenir à mon sujet, je crois devoir signaler, comme un trait de ressemblance avec la mer d'airain du temple de Jérusalem, des édifices supportés par des bœufs gigantesques ou des éléphants en maçonnerie, que l'on voit au milieu des cours intérieures de quelques pagodes.

4° Au milieu de la troisième enceinte du temple de Jérusalem s'élevait l'autel des holocaustes, sur lequel on entretenait un feu perpétuel destiné à consumer les victimes. De même, au dehors, vis-à-vis et à peu de distance de la porte d'entrée des pagodes, quelquefois au milieu d'une des cours ou enceintes, on voit communément une colonne de granit, surmontée d'une corniche carrée sur laquelle est un réchaud où l'on brûle de l'encens; ou bien à sa place on met des lampes allumées.

5° Le temple proprement dit était placé dans le parvis des prêtres ou dernière enceinte; les prêtres de service y pouvaient seuls entrer. Il se composait de trois parties : un

vestibule, le Saint ou Sanctuaire, et le Saint des Saints, où le grand prêtre seul pouvait pénétrer, et seulement une fois dans l'année. Dans l'Inde, les temples proprement dits ou sanctuaires des pagodes sont également situés dans l'enceinte intérieure, et se composent généralement de deux parties et quelquefois de trois : un portique ou un vestibule, ou les deux réunis, et le Sanctuaire où le prêtre officiant a seul le droit de s'introduire. Mais, à Jérusalem, le vrai Dieu qu'on y adorait étant unique, il n'y avait qu'un Sanctuaire; tandis que les pagodes en renferment ordinairement un nombre plus ou moins grand.

6° Enfin, le temple de Jérusalem n'était pas voûté, mais couvert d'une plate-forme, soutenue d'un côté par les murs d'enceinte, de l'autre par des colonnes. Il en est ainsi dans l'Inde; les pagodes sont presque toutes surmontées de plates-formes que supportent des piliers en pierre de taille; mais, en général, les Sanctuaires des idoles sont surmontés de petites coupoles ordinairement très-ornées de sculptures à l'extérieur.

Voilà, Monsieur et bien cher confrère, les rapprochements que j'ai souvent faits entre le temple du vrai Dieu, édifié par Salomon, et les temples des innombrables et fausses divinités qui se partagent les adorations des Indiens. Je ne sais si, comme moi, vous les trouverez justes et dignes de remarque; mais, en les unissant aux autres similitudes nombreuses qui existent entre le Judaïsme et le Christianisme d'une part, et le Brahmanisme d'autre part, j'ai souvent fait la réflexion qu'ici comme en tout le reste, les brahmes ont copié, en les défigurant et les corrompant, les traditions judaïques et chrétiennes. Cette réflexion m'a conduit à étudier l'*âge des temples indiens*, et j'ai trouvé que cette étude venait pleinement confirmer ma pensée.

Il paraît, en effet, généralement admis par tous les savants indianistes, qu'il n'existe pas dans l'Inde un seul temple réellement ancien, qui appartienne au culte brahmanique. Là fameuse pagode de *Djagat-Natha* (Jaguernât), sur la côte d'*Orissa*, l'une des plus célèbres et des plus anciennes incontestablement, ne remonte qu'au 12^e ou au 13^e siècle de notre ère. La plupart des autres temples et ceux de *Combacónam* sont de ce nombre, et ne comptent pas plus de deux, trois ou quatre cents ans

d'existence. On suppose, non sans motif, que les brahmes ne commencèrent à élever leurs édifices religieux qu'au fur et à mesure qu'ils triomphaient du *bouddhisme* et du *djeinisme*, et surtout après qu'ils eurent entièrement expulsé les bouddhistes de la presqu'île et écrasé les Djeinas. Il est certain d'ailleurs que tous les anciens temples et les hypogées que l'on admire en quelques lieux de l'Inde, sont tous d'origine bouddhique; ce n'est qu'après avoir terrassé et banni le culte de Bouddha, que le brahmanisme, s'emparant de ses sanctuaires, les convertit à son usage et les revêtit de ses symboles.

En présence de ce fait, considérant d'ailleurs la liaison intime qui existe entre l'idolâtrie actuelle des Indiens et l'existence des pagodes, on est naturellement porté à se demander si le culte brahmique, tel qu'il existe aujourd'hui, si essentiellement extérieur et sensible, a pu exister sans temples et sans les cérémonies qui semblent le constituer aujourd'hui à peu près uniquement; en d'autres termes, si ce culte est aussi antique que les brahmes le prétendent et que beaucoup de personnes semblent l'admettre. Pour mon compte, je ne puis me le persuader, et, en parcourant divers ouvrages écrits sur l'Inde, j'ai trouvé que cette opinion est partagée par beaucoup d'hommes compétents à juger cette question. Pour n'en citer qu'un seul, notre confrère, *M. Dubois*, dans son livre *sur les Mœurs et les Institutions des peuples de l'Inde*, répète en plusieurs endroits que le culte antique des anciens brahmes était beaucoup plus pur, plus rationnel que celui qui domine actuellement, et il accuse formellement les brahmes de l'avoir défiguré et corrompu pour mieux asseoir leur autorité sur les peuples. Vous ne trouverez pas mauvais, je l'espère, que je transcrive ici un des passages où il développe le plus explicitement cette pensée. Je le prends dans l'appendice consacré aux *Djeinas* :

» Par la succession des temps, dit *M. Dubois*, la religion
 » primitive fut peu à peu considérablement corrompue dans
 » plusieurs de ses points essentiels; à sa place furent substi-
 » tuées les falsifications, les idées détestables et superstitieuses
 » du culte brahmanique; oubliant ou mettant de côté les an-
 » ciens dogmes, les brahmes ont inventé un nouveau système
 » de religion, dans lequel on aperçoit à peine un vain fantôme

» du culte primitif des Indiens. En effet, ce sont eux qui ont
 » forgé les 4 *védams*, les 18 *pouránams*, le *trimourti* et les fa-
 » bles monstrueuses qui s'y rattachent, telles que les *avatars*
 » de Vichnou, l'infâme *lingam*, le culte de la vache et des au-
 » tres animaux, le sacrifice de l'Ekiam, etc.. etc... Ces inno-
 » vations sacrilèges introduites par les brahmes, n'eurent lieu
 » que successivement. Les Djeinas, qui jusque-là avaient formé
 » une même corporation avec les brahmes, cimentée par la
 » même foi et par les mêmes principes, ne cessèrent dès l'ori-
 » gine de s'opposer de tout leur pouvoir à ces changements;
 » mais voyant que leurs remontrances ne produisaient que
 » peu d'effet, et que le système religieux des novateurs faisait
 » tous les jours de nouveaux progrès parmi la multitude, ils
 » se virent enfin réduits à la triste nécessité d'une rupture ou-
 » verte... Dès ce moment, les choses en vinrent à la dernière
 » extrémité. Ce fut alors seulement que les défenseurs de la
 » religion primitive dans toute sa pureté, prirent le nom de
 » *Djeinas*, et formèrent une association distincte. »

Mais la nouveauté relative du culte brahmanique actuel ne peut-elle pas être démontrée par les traditions qui concernent l'histoire du bouddhisme et du djeinisme? D'après ces traditions, le bouddhisme prit naissance dans le nord de l'Inde, selon les uns vers le 10^e siècle avant Jésus-Christ, mais plus probablement, à mon avis, vers le milieu du 6^e siècle. Il s'établit et se propagea sans beaucoup de résistance dans le nord, où il dominait et florissait au 3^e siècle avant J.-C. Mais, après cette époque, une guerre longue et sanglante lui fut déclarée par les brahmes; cette guerre, bien loin de le détruire, ne contribua qu'à l'étendre dans presque toute la presqu'île et au dehors. Il résista aux brahmes avec vigueur et longtemps avec succès; car nous voyons qu'il possédait la supériorité numérique et politique dans plusieurs provinces jusqu'au 8^e et au 10^e siècle de notre ère. Enfin, définitivement vaincu et expulsé de l'Inde au 12^e ou même au 14^e siècle, il disparut, laissant après lui, comme monument de sa puissance et de sa prospérité, des temples magnifiques et des hypogées plus merveilleux encore.

Les destinées du *djeinisme* paraissent avoir été à peu près les

mêmes que celles du bouddhisme. Née vers le 9^e siècle avant Jésus-Christ, selon quelques auteurs; vers le 7^e, selon d'autres, et en particulier, selon M. Dubois; plus récemment encore, c'est-à-dire vers le 6^e ou le 7^e siècle de l'ère chrétienne, si l'on doit s'en rapporter à quelques autres, cette secte, florissante pendant un grand nombre de siècles, et dominante en diverses provinces, fut persécutée à outrance par les sectateurs du brahmanisme nouveau, soutint longtemps la lutte avec succès, et finit par succomber et disparaître presque entièrement vers le 13^e ou 14^e siècle de notre ère.

Ainsi voilà deux sectes ou plutôt deux religions distinctes du brahmanisme actuel, dont la seconde ne doit sa naissance qu'à la corruption du culte primitif, dont la première est regardée, quoique fort improprement, je pense, comme le protestantisme du culte brahmanique; voilà, dis-je, deux sectes puissantes qui ont pris naissance à peu près à la même époque, ont dominé simultanément et durant dix ou quatorze siècles, sur presque toute l'Inde, et ont succombé vers la même époque sous les efforts d'un rival commun, plus encore par la défection de leurs partisans que par leur destruction ou leur bannissement. Qu'était, que pouvait être le brahmanisme pendant cette longue période? Il est permis d'en conjecturer que, s'il avait pris naissance, il était loin d'avoir acquis le développement doctrinal et le caractère monstrueux qu'il présente de nos jours. Ainsi que je l'ai remarqué précédemment, ce ne fut qu'à partir de l'affaiblissement et de la chute définitive du bouddhisme et du djeinisme, que les temples brahmaniques commencèrent à être édifiés, et sans doute que sa doctrine put s'épanouir et se produire dans toute sa luxuriante richesse de folies et d'obscénités.

Les différences doctrinales sur la divinité qui se remarquent entre les livres indiens, réputés les plus anciens, et ceux que l'on regarde comme plus modernes, ont amené plusieurs savants indianistes à exprimer la même opinion. « Les dogmes » religieux, dit M. Loiseleur-Deslongchamps, dans la *Préface* » de sa traduction des *lois de Manou*, les dogmes religieux re- » présentent dans le *Manava-Dharma-Sastra*, toute la simplicité antique : un dieu éternel, unique, infini, principe et

» essence du monde, *Brahm* ou *Parâtma* (la grande âme)
 » sous le nom de *Brahma*, régit l'univers dont il est à la fois
 » le créateur et le destructeur. On n'y voit aucune trace de
 » cette *triade* ou trinité (*trimourti*), si fameuse dans les sys-
 » tèmes mythologiques sans doute postérieurs. *Vichnou* et
 » *Siva*, que les recueils de légendes appelés *Pourânas* re-
 » présentent comme deux divinités égales ou même supé-
 » rieures à *Brahma*, ne sont nommés qu'une seule fois, en
 » passant, dans le système de créations du monde, exposé par
 » le législateur. Les neuf incarnations de *Vichnou* n'y sont
 » pas mentionnées, et tous les dieux nommés dans les lois de
 » *Manou*, ne sont que des personnifications du ciel, des astres
 » et d'autres objets pris dans la nature. Ce système mytholo-
 » gique paraît avoir les plus grands rapports avec celui des
 » *Védas*, dont la haute antiquité est incontestable. »

En effet, quoique les doctrines des *Védas* paraissent plus mélangées d'erreurs que celles du *Manava-Dharma-Sastra*, le système théologique qu'ils semblent préférer et préconiser est le Monothéisme. Si dans un très-grand nombre de passages, ils recommandent d'adorer quelques objets autres que le Dieu suprême, ils protestent cependant en d'autres passages, que ces objets ne sont que des divinités subalternes, des représentations allégoriques du seul et véritable Dieu, qu'ils n'ont droit aux adorations des mortels qu'autant qu'ils sont des émanations, des parties de l'Être suprême ou identifiés avec lui par la contemplation de son essence. Il ne paraît pas que dans cet antique système il y eût des statues ou d'autres images visibles que l'on adorât : le soleil, le feu, l'air, la terre, l'eau semblent avoir été les objets principaux de ce culte, conjointement avec Dieu. Je ne prétends nullement que ce système de religion soit pur ; il est visiblement entaché de panthéisme, et il renferme tous les germes du système mythologique actuel ; je pense même que le gigantesque panthéisme bouddhique n'en est que la déduction rigoureuse. Mais, malgré les erreurs capitales qu'il contient, il est évidemment plus rationnel, moins éloigné de la vérité que le monstrueux système qui prévaut et domine aujourd'hui dans l'Inde.

Je n'ignore pas que les brahmes attribuent à tous leurs livres

sacrés, aussi bien qu'aux *Védas* et au *Manava-Dharma-Sastra*, des milliers et même des millions d'années d'antiquité, et que plusieurs savants européens, sans admettre toutes ces fabuleuses prétentions, reconnaissent cependant à presque tous ces ouvrages une ancienneté fort considérable. Mais cette ancienneté n'est rien moins que prouvée, du moins pour les *Pourânas*, les *Sâstras* et même pour les grands poèmes épiques, qui forment la base de la théogonie actuelle de l'Inde. Quoique je n'aie pas l'intention de discuter cette question, j'ajouterai néanmoins que, d'après l'opinion généralement admise aujourd'hui, les *Pourânas* et les *Sâstras* ont été composés ou du moins recueillis et mis en ordre, depuis le 6^e siècle de notre ère jusqu'au 12^e, époque certaine de la composition du *Baghavata-Pourâna*, le plus célèbre et le plus populaire de ces livres. Quant au *Ramayana*, grand poème épique qui célèbre les exploits de *Rama-Chandra*, et dont on fait remonter la composition au 15^e ou au 13^e ou tout le moins au 10^e siècle avant Jésus-Christ, laissant de côté toutes les difficultés que soulèvent ces diverses opinions, je me contenterai de faire deux observations sur les traditions indiennes qui concernent ce livre. Il est rapporté en premier lieu que son auteur, *Valmiki*, bien qu'il fût un *avatara* ou incarnation de Brahma, naquit dans la tribu des *Paréahs* et s'abandonna pendant un grand nombre d'années à tous les désordres. Converti miraculeusement par des *Richis*, qu'il avait voulu assassiner, il se livra pendant mille ans à une contemplation si profonde, que les fourmis blanches ou termites, le prenant pour un tronc d'arbre, le couvrirent de leurs nids (*Valmiki*). Après ce temps, les dieux, satisfaits de sa pénitence, lui accordèrent plusieurs dons et entre autres celui de la poésie. *Valmiki* inventa plusieurs genres de vers et de poèmes et composa le *Ramayana*, qui est son principal titre de gloire. Or, voici l'observation que je fais sur cette tradition : d'après l'opinion commune, *Rama*, le héros du *Ramayana*, est supposé avoir vécu au 15^e siècle avant Jésus-Christ, et, d'après la tradition, *Valmiki* était son contemporain. Mais était-il contemporain de *Rama* dans la première période de son existence, alors qu'il menait la vie d'un voleur de grand chemin ? En ce cas, par suite de sa pénitence de mille

ans, la composition du *Ramayana* se trouve rapportée au 5^e siècle avant Jésus-Christ, et l'on peut supposer que l'auteur, pour attribuer à son œuvre l'intérêt qui s'attache à un récit *de visu*, aura imaginé de se donner un millier d'années d'existence en dehors du cours ordinaire des choses humaines.

Une seconde légende concernant le *Ramayana* ne mérite pas moins d'attention que la précédente; c'est celle de *Kalidâsa*, l'auteur du poème dramatique de *Sacountala*, et le restaurateur du *Ramayana*. Comme *Valmiki*, *Kalidâsa* fut une incarnation de *Brahma*, et comme *Valmiki* encore, il naquit dans une condition infime, passa les années de sa jeunesse dans le désordre et le vice, se convertit, et, s'étant adonné à l'étude, acquit une vaste science et un talent poétique supérieur. Cette similitude d'origine et d'aventures chez les deux auteurs du *Ramayana*, me fait soupçonner que *Valmiki* et *Kalidâsa* peuvent bien n'être qu'un seul et même personnage sous deux noms différents. Quoi qu'il en soit, voici bien autre chose. Du temps de *Kalidâsa*, les œuvres du grand *Valmiki* étaient dispersées ou même entièrement perdues; il n'en restait que des fragments épars, sans suite et sans liaison. Désirant réparer cette perte, s'il était possible, *Vikramaditiya*, roi d'Oudjein, protecteur éclairé des lettres et des arts, et à la cour duquel vivait *Kalidâsa*, chargea ce poète de rétablir l'ouvrage de *Valmiki*. *Kalidâsa* s'en acquitta avec un tel bonheur, qu'il retrouva, dit-on, jusqu'aux expressions mêmes du premier auteur. Comblé de faveurs et de distinctions par *Vikramaditiya*, le poète fut accusé par les autres savants de la cour et par les brahmes, d'avoir corrompu l'œuvre de *Valmiki*, et dut, par des merveilles, démontrer l'identité de sa composition.

Ainsi, voilà un écrivain du 1^{er} siècle avant Jésus-Christ (car *Vikramaditiya* régnait, croit-on, l'an 56 avant l'ère chrétienne), qui rétablit le poème perdu de *Valmiki*; et, pour surcroît, sa vie offre une ressemblance étonnante avec celle de son prédécesseur. Si l'histoire du second est aussi probable que celle du premier, comme je crois qu'on doit l'admettre, que devient la prétendue antiquité du *Ramayana*? Si ce poème, l'une des sources principales sans contredit de la mythologie

actuelle de l'Inde, ne remonte pas, du moins dans sa forme actuelle, au delà du 1^{er} siècle avant Jésus-Christ, peut-il servir à prouver l'antiquité de l'ordre religieux qui règne aujourd'hui? Et les accusations mêmes des savants et des brahmes contre l'œuvre de *Kalidâsa*, ne peuvent-elles pas être interprétées comme une protestation contre la corruption qu'il introduisait dans le dogme antique? Que serait-ce enfin si, comme quelques savants le prétendent, le *Vikramaditya*, à la cour duquel vivait *Kalidâsa*, était fils du roi *Badja-Boja* qui régnait dans le 11^e et le 12^e siècle de notre ère?

Aux indications précédentes de la *nouveauté du système mythologique* qui est actuellement en vigueur dans l'Inde, vient s'ajouter le silence gardé, sur ce système et sur les pagodes qui le personnifient en quelque sorte, par les anciens écrivains grecs et latins qui ont laissé des renseignements sur les brahmanes et les gymnosophistes. Pas un n'en dit un mot; cependant leurs relations sont en général pleines de justesse, et ce qu'ils rapportent des brahmanes et des gymnosophistes s'accorde avec les descriptions que font les livres indiens des *vanaprastâs* et des anciens *sanniassis*, dont les *sanniassis* actuels ne sont que la parodie, pour ainsi dire. Est-il probable que, si la mythologie indienne, telle qu'elle existe, avec ses temples si remarquables, avait déjà dominé à leur époque; est-il probable, dis-je, que ces auteurs n'en auraient pas été aussi frappés que nous le sommes, et n'auraient pas consigné leurs observations dans leurs écrits? On en conclut donc assez légitimement, à mon avis, que la théogonie actuelle n'avait pas encore été inventée, ou du moins n'avait pas prévalu.

Enfin, une circonstance qui me semble venir encore à l'appui de cette opinion, c'est que le *culte de Brahma* n'existe plus dans l'Inde, si ce n'est en tant qu'il fait partie du *trimourti*. Bien que le Brahma du trimourti soit regardé comme distinct du *Brahm* ou *Brahma* que l'ancienne doctrine représentait comme l'Être suprême, il paraît cependant qu'il existe entre les deux une connexion assez intime pour qu'on les ait souvent confondus l'un avec l'autre : de fait, ni *Brahm* ni *Brahma* n'ont aujourd'hui ni temples, ni adorateurs, ni culte public. Les légendes y attribuent divers motifs, fort peu honorables

pour cette divinité; mais comme ses rivaux, *Siva* et *Vichnou*, n'ont pas mené une conduite moins ignominieuse que leur confrère et ne méritent pas davantage les honneurs divins, on est naturellement porté à supposer que la vraie cause de la cessation du culte de Brahma doit être assignée à la prédominance des cultes rivaux actuellement en vigueur.

Il ne me semble pas hors d'œuvre de faire observer ici un trait de l'adroite politique des brahmes à l'égard de Brahma et de son culte : afin de donner à leurs derniers ouvrages théologiques une autorité aussi incontestable que celle des premiers, et de faire attribuer à la mythologie nouvelle une origine aussi respectable que celle de l'antique religion, ils ont enseigné que *Brahma* est l'auteur de tous les livres prétendus sacrés et l'ont ainsi rendu responsable des altérations qu'ils ont introduites dans le culte ancien. En effet, c'est *Viyasa*, avatara ou incarnation de Brahma, qui aurait composé ou compilé les *Védas*, les *Pourânas*, les *Ouppapourânas*, le grand poème du *Mahabharata*, et d'autres ouvrages encore; c'est *Manou*, fils et incarnation de Brahma, qui aurait rédigé le code des lois qui porte son nom; c'est *Valmiki*, autre incarnation de Brahma, qui aurait composé le *Ramayana* et *Kalidâsa*, dernière incarnation du même Dieu, qui aurait restauré ce poème. Évidemment, si ces traditions étaient certaines, comme n'en doute aucun dévot indien, le culte actuel est aussi légitime que celui qui l'a précédé, et ceux qui se sont opposés à son établissement doivent être considérés comme des infidèles et des rebelles.

Mais cet établissement, à quelle époque se serait-il opéré? Je n'ai rien trouvé jusqu'ici qui me permette de donner une réponse précise à cette question. M. Dubois, examinant le système chronologique des *Djeinas*, et remarquant que l'année 1824 de l'ère chrétienne répond à l'an 2469 de l'ère actuelle des *Djeinas*, ajoute : « Le point de départ peu reculé de cette » période m'a paru digne de remarque; je suis porté à croire » qu'elle date de l'époque de la scission entre les *Djeinas* et les » *Brahmes*. Un événement si notable a bien pu donner nais- » sance à une ère nouvelle. Si cette conjecture était confirmée, » il serait plus facile de préciser le temps où les principales

» fables de la théogonie indienne prirent naissance En effet, il
 » paraît que ce furent les idées nouvelles introduites par les
 » brahmes dans le système religieux, qui occasionnèrent le
 » schisme qui dure encore. » L'année 1824 répondant à l'an
 2469 de l'ère actuelle des Djeinas, le commencement de cette
 ère tombe l'an 645 avant Jésus-Christ. En supposant que ce
 fut réellement à cette époque que commença la corruption de
 l'ancienne religion, ce que je ne verrais aucune difficulté à ad-
 mettre, il ne s'ensuit nullement que le système brahmanique
 actuel eût dès lors une existence active et exerçât une prépon-
 dérance marquée. Les diverses raisons que j'ai rapportées pré-
 cédemment dans le but de prouver la nouveauté de la mytho-
 logie qui règne aujourd'hui dans l'Inde, me font penser égale-
 ment que cette mythologie ne devint dominante et ne fut uni-
 versellement adoptée que bien plus tard, et surtout lorsque le
 bouddhisme eut été anéanti dans la presque île. D'autres cir-
 constances encore me donnent lieu de croire que c'est princi-
 palement du 6^e au 12^e ou au 14^e siècle de notre ère, que le sys-
 tème actuel s'épanouit et s'établit définitivement. C'est, en ef-
 fet, à partir du 6^e siècle environ que, paraissent tous les grands
 ouvrages sur lesquels se fonde la mythologie indienne.

Le bouddhisme et le djeinisme, déjà vaincus sur plusieurs
 points, commençaient à décliner; la lutte et la victoire durent
 inspirer aux sectateurs du brahmanisme moderne une acti-
 vité intellectuelle en rapport avec leur activité extérieure.
 Aussi voyons-nous paraître, dès cette époque, les astronomes
 et les mathématiciens, les grammairiens et les poètes, les philo-
 sophes et les commentateurs : *Varaha Mihira*, le plus ancien
 des astronomes indiens, vivait peut-être au 3^e siècle; un autre
Varaha Mihira, si ce n'est le même, est placé au 6^e; *Arya-*
Bhatta, au 5^e tout au plus; *Brahma Gupta*, au 7^e; *Sotannud*
 et *Brahma Atcharya*, au 12^e; le commentateur *Koumarila-*
Bhatta, le sanguinaire ennemi des bouddhistes, au 8^e ou au
 9^e et même au 11^e; *Sanykara Atcharya*, le restaurateur et peut-
 être le vrai fondateur de la philosophie védanta, au 10^e ou 11^e;
Mandava-Atcharya, au 14^e; le poète *Kalidâsa*, au 11^e, selon
 quelques-uns; *Vopadéva*, au 12^e. Les fameuses tables astro-
 nomiques paraissent avoir été composées au 7^e siècle; le *Sou-*

rya-Siddhanta, vers le 10^e ; le *Vasichta-Siddhanta*, dans le 11^e ; le poème *Prabhada-Chandradaya*, vers le 12^e ; le *Ghita-Go-vinda*, vers le 14^e ; le *Bhagavata-Pourâna*, dans le 12^e ; la collection des *Pourânas*, dans le 11^e ou le 12^e ; le *Harivansa*, au 2^e ou plus probablement vers le 7^e ; enfin, selon quelques auteurs, la rédaction définitive des *Védas* et du *Manava-Dharma-Sastra* aurait été faite dans le 11^e ou le 12^e siècle.

Concurremment à l'essor scientifique et littéraire imprimé par le brahmanisme triomphant, les temples ou pagodes commencent à s'élever, et, par eux, le nouveau culte prend en quelque sorte possession du sol ; de nouveaux cultes, entre autres celui de Krichna, le plus populaire des dieux indiens, se produisent ; des sectes diverses s'élèvent dans le sein du brahmanisme, les unes se confondant avec lui, et d'autres professant des principes opposés.

J'ai souvent pensé, en outre, que les nombreux et frappants vestiges des traditions primordiales bibliques et surtout chrétiennes que l'on peut observer dans les livres sacrés et les institutions religieuses des Indiens, sont une preuve de la nouveauté du culte brahmanique. Je n'ignore pas que plusieurs écrivains ont exprimé une opinion contraire et pensent que l'Inde est le berceau et la source de toutes les religions, de toutes les sciences et de toutes les civilisations. Mais cette opinion n'est rien moins que prouvée ; l'antériorité des livres indiens sur nos livres sacrés, celle de leurs institutions sur les institutions analogues des juifs et même des chrétiens, n'étant pas établies et démontrées, et ne pouvant l'être dans l'état actuel des connaissances sur l'Inde. Elle ne se fonde que sur des hypothèses plus ou moins hasardées, sur des analogies plus ou moins heureuses ; car, hormis les renseignements transmis par les écrivains grecs et latins, et qui ne remontent guère avant l'invasion de l'Inde par Alexandre, on ne possède encore aucun fait absolument certain, aucune date historique précise puisée dans les ouvrages indiens.

Je ne prétends pas au reste, que les conjectures que je viens de vous exposer sur l'époque approximative de la transformation qui se serait opérée dans la religion brahmanique, soient exemptes d'incertitude ; ce sont de simples conjectures, et je

vous les soumettez comme telles. Dans ce vaste champ des choses indiennes que Dieu a livré aux disputes des hommes, l'obscurité et la confusion sont telles que toutes les opinions peuvent s'y produire et se développer à peu près avec les mêmes chances d'exactitude historique. J'espère cependant que Dieu, après avoir laissé longtemps ce champ libre à toutes les hypothèses, même les plus opposées aux récits de nos Saintes Ecritures, permettra un beau jour quelque découverte inopinée qui coupe court à jamais aux caprices de l'imagination et vienne apporter une nouvelle pierre à l'édifice de la foi chrétienne, en ramenant les prétentions indiennes dans les limites chronologiques tracées par Moïse et éclairant d'une lumière certaine les origines des fables brahmaniques.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur et bien vénéré confrère, etc.,

F. LAOUEAN,

Prêtre de la Congrégation des Missions Étrangères.

Combacónam, le 12 avril 1859.



Controverse catholique.

LES PÈRES APOSTOLIQUES ET LEUR ÉPOQUE

PAR M. L'ABBÉ FREPPEL,

 Professeur d'éloquence à la Faculté de théologie de Paris¹.

L'Eglise est condamnée à soutenir aujourd'hui une de ces luttes redoutables qui ont toujours marqué les étapes de sa vie terrestre. D'une part, le *protestantisme* en appelle avec plus d'ardeur que jamais au christianisme primitif, à cet âge d'or où il n'y avait ni pape, ni hiérarchie sacrée, ni présence réelle, ni confession, et affirme que, à dater du concile de Nicée, l'œuvre du Christ a subi, au moyen d'empiétements arbitraires, toutes sortes d'innovations et de remaniements. D'autre part, le *rationalisme* d'outre Rhin fait sortir le christianisme des forces vives de l'humanité, compte les progrès successifs de cette lente élaboration, sous l'influence des idées juives, platoniciennes et orientales, détermine l'époque précise où le chaos a été enfin débrouillé; et M. *Renan*, qui s'est donné pour mission de traduire en français toutes les rêveries germaniques, constate avec bonheur que, grâce aux *instincts imaginatifs de l'esprit humain*, le Christ historique a produit peu à peu le Christ légendaire, prophète et thaumaturge.

L'Eglise sortira, nous en sommes sûrs, de cette épreuve comme de tant d'autres, sans altération et sans blessures. Nous savons qu'elle a des promesses éternelles, et que les écarts des intelligences qui lui refusent leur assentiment, malgré les splendeurs dont elle brille, doivent tôt ou tard servir à son triomphe. N'oublions pas cependant que nous sommes tenus de la défendre; et puisque ses contradicteurs explorent les monuments des âges apostoliques pour puiser des armes contre son autorité, interrogeons-les à notre tour et montrons par une étude approfondie que, depuis Jésus-Christ et les Apôtres, le fleuve divin n'a pas cessé de couler dans toute sa limpidité; que le christianisme n'est point un

¹ 1 vol. in-8° Paris, Ambroise Bray.

produit de l'esprit humain, mais une révélation venue d'en haut, complète et parfaitement homogène dès le premier jour; nous ruinerons ainsi la double hypothèse protestante et rationaliste.

C'est ce que fait M. Freppel dans le livre dont nous allons rendre compte. Critique érudit et consciencieux, il oppose aux mensonges et aux hypocrisies des ennemis de l'Église, les enseignements authentiques des Pères apostoliques; il inflige un châtement justement mérité à cette exégèse allemande qui a inventé tant de bizarres systèmes et entassé hypothèses sur hypothèses, ou plutôt ruines sur ruines, pour échapper aux arguments de l'histoire. Mythes et légendes, innovations et remaniements supposés, il démolit tout, pièce à pièce, et oppose aux rationalistes et aux protestants des faits inattaquables qui leur donnent un démenti formel. Son livre se fait remarquer par les charmes de l'élocution autant que par la hauteur des vues, les recherches laborieuses et la vigueur de la logique. Nous allons, suivant l'usage des *Annales*, l'analyser aussi exactement que possible, afin de le faire connaître à nos lecteurs, mais nous les engageons à le lire, s'ils veulent pénétrer au cœur des grandes controverses contemporaines.

M. Freppel établit d'abord, par la divine originalité de l'enseignement du Sauveur et par le caractère propre de l'enseignement des Apôtres, que le christianisme n'est point un système de philosophie, mais une doctrine céleste, que le Fils de Dieu a révélée à l'humanité pour la ramener à l'unité religieuse et morale; puis il traite avec assez d'étendue des évangiles apocryphes.

Ces livres, intéressants à plus d'un titre, ne ressemblent cependant aux évangiles canoniques ni dans le plan, ni dans les détails. On n'y trouve pas l'enseignement du Sauveur : l'élément doctrinal y manque entièrement. C'est l'imagination orientale se donnant carrière sur l'enfance et la jeunesse du Sauveur que les récits canoniques ne touchent que légèrement. C'est toujours « la légende côtoyant l'histoire et la fiction poétique venant s'ajouter à la réalité. »

Il faut donc s'abuser aussi étrangement qu'on le fait en Allemagne, pour confondre des œuvres si diverses. Il faut de la

mauvaise foi à M. *Renan* pour qu'il ose dire : *Que les évangiles canoniques sont, comme les apocryphes, les produits de la légende, avec cette différence que les premiers se rattachent à cet âge créateur où l'humanité invente les fables, tandis que les seconds sont le produit de cet âge de remaniement qui les rajeunit et les réchauffe.*

« Rien de plus facile, dit M. Freppel, que d'imaginer des » miracles. Pour cela, que faut-il? Un peu de crédulité ou de » verve poétique. C'est ce qu'ont fait les auteurs des apocry- » phes. Mais concevez-vous qu'une poignée de juifs simples » et illettrés aient imaginé la morale la plus parfaite qui se » puisse concevoir et un ensemble de dogmes qui dépassent » tout ce que la philosophie ancienne avait pu soupçonner; » qu'ils aient imaginé le sermon de la montagne et le discours » de la cène, la métaphysique du Verbe, la trinité, l'incarna- » tion, la rédemption, toute cette économie chrétienne dont » l'ampleur n'a d'égale que son incomparable sagesse? Voilà » qui ne s'invente pas : des miracles, à la bonne heure, on » peut en imaginer, sauf à être cru ou non ; mais la doctrine » la plus haute qui se soit produite sur la terre, lorsqu'on » vient de quitter un filet de pêcheur, qu'on est complète- » ment étranger à ce qui s'est dit et passé dans le monde ! Ja- » mais. »

En voilà assez pour fermer la bouchè à M. *Renan* et à tous ceux qui pensent comme lui. En voilà plus qu'il n'en faut pour anéantir ce que M. Freppel appelle, avec raison, la *grande plaisanterie du docteur Strauss*. Car les fausses légendes ne peuvent pas dépouiller un récit parallèle de son caractère historique, et pour chasser le Christ de l'histoire, il faudrait en chasser ce qui l'a précédé et ce qui l'a suivi : il faudrait supprimer les prophéties et les miracles, le peuple juif et l'Église catholique.

Après une discussion fort judicieuse sur les beautés littéraires des apocryphes, M. Freppel aborde le premier monument de l'éloquence chrétienne dans les temps apostoliques, l'*Épître de saint Barnabé*.

Lorsque le concile de Jérusalem eut décidé, en principe, que les observances légales n'obligeaient plus, il se forma deux

partis parmi les chrétiens judaïsants : les uns, par respect pour la loi, continuaient à en pratiquer les prescriptions, compatibles avec l'Évangile, comme œuvres de surrogation ; les autres, désignés plus loin sous le nom d'*Ebionites*, croyaient toujours à la valeur absolue de la loi, et ne voyaient dans le christianisme qu'un judaïsme rajeuni. Tout en tolérant les premiers, les Apôtres combattirent les seconds; saint Paul déploya contre eux toute l'énergie de son zèle. C'est à cette lutte que je rattache l'*Épître* attribuée à saint Barnabé.

M. Freppel l'analyse avec un remarquable talent; il montre les premiers éléments de la véritable *gnose* dans les interprétations par lesquelles saint Barnabé élève l'intelligence de ses lecteurs au-dessus de la lettre simple et nue de l'Ancien Testament, afin d'en exprimer le rapport prophétique et figuratif avec le Nouveau, et il prouve comment ce mode d'interprétation allégorique qui a distingué plus tard les docteurs de l'école Alexandrine, diffère essentiellement, dans saint Paul et saint Barnabé, de la méthode exégétique de *Philon*. C'est à regret que nous renonçons à citer les pages où, définissant les relations providentielles de la loi mosaïque avec la loi chrétienne, il reproche à la philosophie allemande d'avoir altéré le caractère de l'idée messianique dans Israël, pour échapper à l'argument des prophéties. Nous avons hâte de parler de ses belles leçons sur l'*Épître de saint Clément*, successeur de saint Pierre sur la chaire apostolique.

Ici l'éloquence chrétienne se présente sous une autre face. C'est une question d'ordre social et de gouvernement qui succède à une controverse dogmatique. Le protestantisme y est atteint dans son principe et les adversaires de la papauté y reçoivent une rude leçon.

Grâce à Dieu, M. Freppel n'est point de ceux qui amoindrisent témérairement le lien de l'unité; il a des allures franches et une théologie sûre; il ne veut ni cotoyer les précipices, ni faire aux incroyants de dangereuses concessions. Aussi trace-t-il d'une main ferme le tableau de l'œuvre réparatrice : le Rédempteur a voulu ramener le genre humain à l'unité primitive, et la pluralité des religions est une déviation manifeste du plan providentiel ; — il fallait dans l'Église une autorité

doctrinale et une hiérarchie divinement instituée;—le schisme et l'hérésie sapent le christianisme par sa base : « celle-ci détruit l'autorité en mutilant la doctrine, celui-là atteint le dogme dans le mépris de l'autorité ; »—les disciples des Apôtres le comprenaient si bien que l'éloquence chrétienne dans les Pères apostoliques se résume à défendre l'unité de doctrine dans l'unité de gouvernement. La lettre de saint Clément nous initie à ce début.

L'Église de Corinthe, divisée par les factions, vers la fin du 1^{er} siècle, veut une décision qui lui rende la paix ; or, ce n'est ni aux Églises florissantes de la péninsule hellénique, ni à celles de l'Asie mineure qu'elle va la demander, mais à Rome, où la persécution ne laissait aux fidèles, en ce moment, ni trêve ni repos. Elle n'ignorait point, cette Église éprouvée si tôt par l'esprit de secte et de révolte, que Jean, le dernier des apôtres du Christ, vivait encore à Ephèse, entouré des respects de la chrétienté, et cependant, ce n'est pas lui qu'elle appelle à son aide, c'est le Pontife romain. Et ce pontife lui adresse une instruction solennelle, la rappelle à l'obéissance, lui montre dans l'orgueil la cause morale des schismes, des hérésies, des révolutions, et dans l'humilité, le remède aux maux qui la désolent, l'humilité, vertu essentiellement chrétienne qu'on voudrait reléguer dans le domaine de l'ascétisme pur, et qui est tout à la fois le fondement de l'unité religieuse et la plus sûre garantie de l'ordre social.

Voilà bien le pouvoir du chef de l'Église, avec toute sa mansuétude et son autorité ; le voilà tel qu'il s'est exercé dès les premiers âges, tel qu'il régnera jusqu'à la fin des temps. Voilà, en action, tous les rouages de cette hiérarchie sacrée, qui du Christ et des Apôtres, descend sur l'humanité, pour la purifier et la bénir.

Que diront, devant ce fait, ceux qui prétendent que toutes les Églises étaient primitivement sur un pied d'égalité ? que deviennent, devant cet important témoignage, les systèmes rationalistes sur la constitution de l'Église, inventés par les protestants d'Allemagne, et reproduits par M. Guizot ?

On le voit, l'auteur des *Pères apostoliques* attaque ici le protestantisme dans sa base même. Il accepte hardiment le débat

sur les origines chrétiennes, tel qu'il est engagé de nos jours en Angleterre et en Allemagne, et il en fait sortir le triomphe de la vérité. Si l'on rapproche la discussion sur l'*Épître de saint Clément*, de l'étude des *Lettres de saint Ignace* d'Antioche, où M. Freppel traite du principe catholique de l'autorité, on trouvera dans ces savantes leçons un arsenal complet d'arguments invincibles contre les protestants, les rationalistes et les semi-rationalistes.

Il ressort de lui, en effet, que, dès l'origine, et bien avant le concile de Nicée, l'Église universelle avait un chef suprême; que les Églises particulières étaient gouvernées par des évêques ayant sous leurs ordres les prêtres et les diacres, et que, dans ces âges de foi, si rapprochés de Jésus-Christ, ce n'était point le *libre examen* qui réglait la doctrine, mais l'*autorité* divinement instituée. Dieu ne pouvait pas abandonner le sens d'une révélation faite par lui au jugement arbitraire des hommes. « La raison humaine, dit M. Freppel, juge d'une » parole révélée, c'est une contradiction dans les termes!... » Voilà pourquoi il ne saurait y avoir, en bonne logique, de » milieu tenable entre le catholicisme et le rationalisme. » Nous aimons à recueillir de pareils témoignages.

L'étude sur le *Pasteur d'Herma*s continue, dans les Pères apostoliques, le mouvement doctrinal des premiers siècles. Ce traité de théologie morale, sous forme de révélation ou d'apocalypse, renferme une idée mère qui lui donne sa véritable signification et son caractère d'unité, c'est l'idée de *pénitence*. M. Freppel la fait parfaitement ressortir. Nous regrettons de ne pouvoir citer quelques-unes de ces pages où il expose, avec une grande profondeur de sens et de coup d'œil, la théorie de la pénitence chrétienne, principe et fin de la morale évangélique, que Socrate et les stoïciens avaient entrevue, sans pouvoir jamais l'atteindre, et que l'Église réalise en redressant les volontés et en retournant les âmes vers Dieu.

Les leçons sur l'apostolat catholique, sur la virginité et le martyre sont, à notre avis, les parties les plus brillantes de cet ouvrage. Il n'est pas possible de démontrer plus clairement que ne le fait M. Freppel, la nécessité de l'enseigne-

ment divin pour régénérer l'humanité. Il nous fait véritablement assister à la transformation du monde païen, sous l'action du christianisme.

Les deux *Lettres de saint Clément aux vierges* nous montrent l'Eglise arborant, dès le premier siècle, l'étendard de la virginité et du célibat religieux.

Les *Actes apocryphes de saint Paul et de sainte Thècle*, envisagés comme expression de l'esprit nouveau répandu dans le monde par la prédication des Apôtres, nous font voir comment l'idée chrétienne de la virginité a affranchi la science et rendu possible le type, si noble et si pur, de l'épouse et de la mère.

L'*Épître de saint Ignace à saint Polycarpe* met sous nos yeux une des plus belles créations morales du christianisme, l'évêque, gardien de la foi, pilote de la barque spirituelle et père des pauvres. Elle nous apprend surtout à apprécier cette direction morale, dont l'évêque est l'expression la plus élevée, et contre laquelle la fausse sagesse réclame mal à propos, car elle sera toujours pour l'humanité une nécessité et un bienfait.

Enfin l'*Épître de saint Ignace aux Romains* et les *Actes des martyrs* dressent devant nous cette grande figure du martyr chrétien, qui éclipe incontestablement celle des héros de la Grèce et de Rome, qu'on nous a tant fait admirer dans notre enfance. M. Freppel ne se plaint pas de cette admiration « prodiguée aux grands hommes de Plutarque et de Cornélius Népos; « mais, comme tous les bons esprits, il regrette qu'elle soit exclusive, et qu'en nous faisant connaître l'héroïsme des Manlius et des Codrus, on ne nous ait pas familiarisés avec celui des Polycarpe et des Ignace. « Je m'intéresse, à coup sûr, dit-il, aux hauts faits des citoyens de Lacédémone et d'Athènes : » leur frugalité m'édifie, leur dévouement me touche; mais, » ce qui m'intéresse bien davantage, ce qui m'exalte et m'enflamme, ce sont les exemples des apôtres et des martyrs, » leur dévouement à la cause sacrée de la foi et de la vérité. » Car enfin, c'est d'eux que nous descendons en droite ligne, » c'est d'eux que nous avons reçu la science du devoir, les notions du droit et de la justice, les traditions de noblesse,

» d'abnégation, de charité qui nous ont fait ce que nous sommes : ils ont été nos pères dans la foi, nos initiateurs à la vie religieuse et morale. Machiavel se prenait de colère contre les nom de Pierre et de Jean qui viennent remplacer dans l'histoire ceux de César et de Pompée : n'en déplaise à ce champion attardé du paganisme, c'est autour de ces noms-là que s'est opéré le mouvement de régénération d'où est sorti le monde moderne avec son immense supériorité intellectuelle et morale; et, tandis que les César et les Pompée ont misérablement échoué contre une époque dont ils partageaient les vices, les Pierre et les Jean ont établi par leur parole et par leur sang le règne immortel de la justice et de la vérité. » Ce langage est plein de sagesse, et nous voudrions le retrouver toujours sous la plume de ceux qui traitent cette question, où si facilement les préjugés aveuglent et les passions égarent.

Avant de finir, M. Freppel porte un dernier coup au rationalisme contemporain. La *Lettre de saint Polycarpe aux Philippiens* lui en fournit l'occasion.

On sait avec quelle insigne mauvaise foi les philosophes d'outre-Rhin, et le docteur Strauss en particulier, se sont efforcés de prouver que les livres du Nouveau Testament ne remontent pas à l'origine que l'Eglise leur assigne, qu'ils ont subi des interpolations, des remaniements, etc. Or, l'épître de saint Polycarpe renverse toutes ces hypothèses, et établit, mieux qu'aucun document de l'Eglise primitive, que le Nouveau Testament est parfaitement authentique, qu'il existait au 1^{er} siècle, que l'altération n'a pas été plus possible que la formation mythique.

Ce n'est pas tout : comme ils désespéraient de mettre quelque unité dans leurs croyances, les protestants d'Allemagne ont transporté leurs divisions dans l'Eglise primitive : ils affirment que, après la mort du Maître, la doctrine s'est fractionnée dans les mains des disciples, que trois écoles se sont formées, etc. Eh ! bien, toutes ces suppositions s'évanouissent devant l'autorité de saint Polycarpe qui vient prêter un nouveau poids aux témoignages de saint Clément, de saint Barnabé et de saint Ignace. Ainsi se trouve démontrée la parfaite

unité de la prédication apostolique, et justice est faite de cette critique de fantaisie que le docteur Baur et l'école rationaliste de Thubinge ont inventée avec tant de labeur dans ces dernières années.

En résumé, M. Freppel vient de faire un bon livre, un livre consciencieux ; il n'y fait pas seulement preuve d'un grand talent, il y révèle un grand zèle pour la cause de Dieu : derrière le professeur, on voit l'apôtre ; et c'est en cela surtout qu'il a bien mérité de l'Eglise. Espérons qu'il continuera ses études sur les Pères ; ce sera une bonne fortune pour la science théologique et un triomphe de plus pour la vérité.

E. BEUF,
Aumônier du Lycée Napoléon.

 Archéologie catholique.

 MAISON ET SALLE DU TRÉSOR
DE L'ABBAYE DE SAINT-DENIS

ET SA SALLE CAPITULAIRE.

 Par M^{re} AB. FÉL. D'AYZAC. ¹

Dom Félibien a publié en 1706 une *Histoire de l'abbaye de Saint-Denis*, énorme in-folio, accompagné de planches fort remarquables, surtout celles de l'ancien trésor; cet ouvrage est d'un grand intérêt, mais il est peu à la portée du plus grand nombre des lecteurs. — Outre son prix qui est assez élevé, quels sont les lecteurs qui s'aviseraient de lire cet in-folio? nous entendons la généralité des lecteurs. Et cependant l'histoire de l'abbaye de Saint-Denis est comme un résumé de l'histoire de France, tant il s'y presse d'événements, tant il s'y trouve nommés de personnages illustres, dont les monuments funèbres, soit dans l'église, soit dans les célèbres caveaux, sont une des gloires de l'antique abbaye.

Félibien, dans son *Histoire de l'abbaye de Saint-Denis*, est resté purement historien, il est peu et très-peu archéologue. On ne comprenait pas, à l'époque où il écrivait, la valeur des monuments. L'architecture du moyen âge était regardée comme une vieillerie qu'on respectait sans la comprendre, sans en connaître la valeur, sans se douter que cette architecture avait eu diverses époques, divers styles, et que chacun d'eux méritait d'être étudié, d'être apprécié et jugé non par le caprice ou la mode, mais par la science et l'érudition. L'architecture de l'église de Saint-Denis, comme toutes celles des églises d'une certaine antiquité, semblait une superfétation dont on aurait bien voulu se débarrasser ², pour n'avoir en

¹ 2 brochures de 37 pages, en tout. Paris, imprimerie Bonaventure, 55, quai des Augustins.

² On peut juger de l'opinion des écrivains de cette époque par une phrase curieuse qui se trouve assez souvent dans les ouvrages qui s'occupent des arts,

France que des monuments grecs ou romains, ou inspirés plus ou moins sur ces types nullement en rapport avec nos mœurs, nos habitudes et notre histoire. Quant aux peintures et aux sculptures du moyen âge, le 17^e siècle en avait horreur, c'était plus laid que les magots de la Chine les plus hideux¹. On les grattait, on les badigeonnait, on les laissait se pulvériser quand on ne les brisait pas, pour s'en débarrasser.

Le siècle de Louis XIV à lui seul, avec toute sa science, sa haute littérature, son érudition si grande, son goût soi-disant si éclairé, s'il eût pu durer jusqu'à notre époque, aurait sans doute laissé tout périr en fait de moyen âge. Les moines chargés plus spécialement de leur conservation n'en voulaient plus. Les habitations abbatiales, les beaux cloîtres, les pierres tombales, les tombeaux, les châsses, les reliquaires et toutes ces choses que nous admirons tant, que nous étudions avec tant d'empressement aujourd'hui ; tout cela n'existerait plus que chez les étrangers. Quant aux peintures murales, à celles des manuscrits, sans doute que tout cela serait enfoui sans honneur dans la poussière des bibliothèques ; il ne faut donc pas s'étonner si l'histoire de Saint-Denis par dom Félibien, est un livre écrit sans doute, avec conscience et talent, au point de vue qui préoccupait l'auteur, mais qui est nul au point de vue des monuments.

M^{me} Félicie d'Ayzac, qui a dirigé pendant plusieurs années les hautes études, à la maison impériale de Saint-Denis, et en est sortie grande dignitaire, a entrepris de refaire l'histoire de l'ancienne abbaye, au double point de vue historique et archéologique, et de nous faire connaître une foule de choses dont Félibien ne parle pas plus que si elles n'avaient jamais existé. Son nom n'est pas nouveau dans l'archéologie, il est connu depuis longtemps par de nombreux travaux archéologiques². Elle a fouillé les manuscrits, les cartulaires, les pouillés,

— *beau monument quoique gothique.* — Le célèbre abbé Lebeuf est peut-être le seul qui ait bien compris la valeur et l'importance des monuments de cette époque et qui soit resté comme une sorte de *protestation* contre les injustes aberrations de son siècle au sujet du moyen âge.

¹ Le grand siècle accordait à ces monstruosité une grande faveur et ses salons en étaient encombrés.

² Pour ne citer que les plus remarquables, nous indiquerons ici son *Mémoire*

les inventaires et tous les documents les plus curieux et souvent oubliés depuis bien longtemps dans les dépôts publics, les bibliothèques, et surtout les archives de France. Elle a tout analysé, confronté, et mis son travail à la portée de tous les lecteurs sérieux.

Déjà en 1857, M^{me} d'Ayzac a donné communication de son beau et savant travail en faisant insérer dans la *Revue archéologique*, le chapitre concernant les fonctions du grand chantre de l'abbaye de Saint-Denis. Cet épisode détaché de son ouvrage en donne la plus haute idée, et pourrait suffire pour faire apprécier son consciencieux labeur aussi instructif qu'agréable à lire, aussi plein d'érudition que rempli d'intérêt.

Aujourd'hui l'auteur vient offrir à l'attention du public éclairé, deux autres épisodes non moins intéressants, c'est la *Description de l'ancienne salle capitulaire et celle du Trésor de l'antique abbaye*.

On ne peut lire sans émotion, la manière dont M^{me} d'Ayzac rend compte des impressions remplies de tristesse inspirées par la vue de cette cour solitaire où furent jadis les abords de cette salle du trésor, dont quelques portions en ruines indiquent encore ce qu'avait été cette élégante construction.....
 « J'ai passé bien des heures, dit-elle, à contempler la tristesse » et le silence de ce lieu. J'interrogeais sans me lasser les » basses ogives grillées, percées dans les caveaux funèbres, » creusés tout près de cette cour. Dans cette enclave solitaire, » se faisait remarquer un escalier en marbre, montant en » éventail à la salle du trésor. Cette salle était voûtée, elle avait » environ 36 pieds carrés. Ses arceaux venaient appuyer leurs » retombées sur un seul pilier de porphyre placé au centre » de la salle. Une lampe brûlait jour et nuit dans cette espèce » de sanctuaire. » Puis vient une description des richesses

sur le symbolisme des pierres précieuses ; — la *Notice sur le Tétramorphe ou les quatre animaux évangéliques* ; — le *Mémoire sur les 14 statues symboliques de la cathédrale de Chartres*, dont les *Annales* ont rendu compte dans leur tome 1, p. 51 (4^e série) ; — un autre sur les statues ou plutôt les groupes des tourelles de Saint-Denis. Un savant archéologue de notre époque a dit, en parlant du travail sur les 14 statues symboliques de la cathédrale de Chartres, que ce mémoire eût suffi pour conduire un homme à l'Institut ; mais, comme il est d'une femme, il ne lui a été accordé qu'une mention honorable

qui garnissaient le trésor, et dont Félibien nous a conservé le précieux inventaire et fait connaître les diverses pièces dans les 4 ou 5^e planches qu'il y a consacrées dans son *Histoire*. M^{me} d'Ayzac en donne la description minutieuse avec des particularités qui en font mieux comprendre la richesse et le haut intérêt..... Au milieu de tous ces objets se trouvaient quelques portions des armes de Jeanne d'Arc, déposées par elle dans le sanctuaire. Un évêque de Térouanne un instant maître de la ville de Saint-Denis, les en avait arrachées, croyant peut-être anéantir le nom de l'héroïne qui sera éternellement la honte des ennemis qui se sont si lâchement vengés d'avoir été chassés de France par une jeune fille.

Page 30 de sa notice, M^{me} d'Ayzac nous apprend qu'il existait au trésor de l'église de Saint-Denis, une armoire qui ne s'ouvrait jamais au public, mais seulement aux grands personnages. Elle renfermait une suite de statues en cire représentant un certain nombre de rois de France, grands comme nature et qui étaient dit-on, de véritables portraits. Ces statues étaient nommées les *effigies*, et chacune d'elles avait été apportée à Saint-Denis le jour des funérailles du roi qu'elle représentait. On couchait la statue sur un lit de parade, qui se nommait la *représentation*...

Il serait trop long de donner tous les détails que renferme cette notice. Nous sommes forcés d'y renvoyer le lecteur pour ne pas diminuer le plaisir qu'il doit éprouver tout naturellement en lisant une foule de descriptions de monuments dont aucun historien n'avait encore parlé.

M^{me} d'Ayzac nous raconte avec une grâce toute particulière la réception qui fut faite dans ce trésor, lieu de silence le plus sévère, au frère de Louis XIV, alors âgé de 13 ans, envoyé par sa mère, pour assister aux prières qui se récitaient devant la châsse de saint Louis, depuis 9 jours, pour la santé du jeune roi. Par une exception sans exemple, une collation vraiment royale fut offerte au jeune prince, et ce lieu ordinairement si solitaire, entendit le bruit inaccoutumé de la causerie et des rires du jeune hôte, à qui cette fête improvisée s'adressait.

Un siècle et demi était à peine écoulé, que l'heure des ven-

geances du Ciel irrité contre la France, sonnait; 1793 venait tout anéantir..... Les armoires du splendide trésor étaient brisées par un peuple en fureur, l'orgie remplaçait la prière; les magnificences de ce trésor, le plus riche de l'Europe, étaient livrées au pillage, et l'antique abbaye s'éroulait sous le marteau furibond des démolisseurs.

De toutes ces richesses amoncelées depuis tant de siècles, il ne reste plus que les planches gravées et publiées dans l'ouvrage de dom Félibien, les inventaires de dom Doublet, de dom Milet, et enfin celui de dom Robert, resté jusqu'à présent en manuscrit, et dans lequel il parle en gémissant de la spoliation du trésor, qui s'est anéanti si brutalement dans les creusets de la république de 93.

Mais disons quelques mots de la 2^e *notice*, celle qui regarde la *salle capitulaire* de l'antique abbaye, et qui est, comme la première, extraite du grand ouvrage de M^{me} d'Ayzac.

Cette salle, construite vers le 12^e siècle, suivant quelques auteurs, doit avoir appartenu aux grandes reconstructions exécutées par l'abbé Suger. M^{me} d'Ayzac pense qu'elle doit plutôt dater du 13^e siècle. Elle supportait le dortoir. Son plan formait un parallélogramme. Elle était aussi magnifique qu'un sanctuaire. Les murs étaient couverts de lambris dorés. Les verrières étaient admirables, et dom Doublet en déplore la destruction qui eut lieu pendant les guerres de la ligue.

En 1296 et 1297, dit M^{me} d'Ayzac, dom Renaut faisait peindre la salle capitulaire ou terminer celles qui étaient restées inachevées. — Les manuscrits de l'abbaye nous ont conservé les noms de quelques-uns des peintres qui ornèrent d'images coloriées les murs de cette salle; — c'est le frère *Reginald*, le frère *Henri*, le maître *de Rosomo*, *Jean de Noyon*, ou maître *Jehan*, etc.

Les stalles dont la salle capitulaire était meublée, avaient été exécutées par *Jean de Malot* vers 1286. Ces stalles étaient sculptées avec le même soin que celles du chœur. Une réunion de cent stalles, distinguées en hautes et basses, composait l'ensemble de cette belle boiserie. Les dossiers, les miséricordes, les parclozes, les accotoirs étaient couverts d'une foule de figures et figurines habilement entaillées.

Les notes du texte de M^{me} d'Ayzac nous apprennent ce que c'était que les miséricordes, les parcloses, les accotoirs (Voir p. 4.)

Le trône de l'abbé, la chaire ou siège d'honneur du grand Prieur claustral, sont l'objet d'une description accompagnée de détails très-curieux. (Voir p. 5.)

M^{me} d'Ayzac entre dans les plus minutieuses particularités. Elle parle de la tablette dite *tabula*, qui servait à annoncer l'ouverture et la clôture du chapitre; du *tympanum* qui appelait les moines aux repas.

Pages 6 et 7, 9 et 10, nous trouvons des détails sur le passage de la salle capitulaire, sur les tombes qui s'y trouvaient, les affaires qui s'y traitaient, le silence obligatoire dont chaque discussion restait enveloppée, les règlements sur les occupations de chaque religieux. On y parle de la *collation* ou lecture spirituelle qui précédait les complies; du *mandatum* ou ablution des pieds (voir page 11); la cérémonie de la *coulpe* pour tous les moines, se pratiquait dans cette salle qui avait vu de grands noms et des hommes plus grands encore par leurs hauts faits d'armes, venir fléchir le genou devant l'abbé, demandant avec humilité pardon de l'irrégularité de quelques actes irréfléchis.

En 1207, le seigneur de Montmorency, représenté par Simon de Montfort, faisait amende honorable pour injures et voies de fait contre des agents de l'abbaye.

Dans cette même salle capitulaire, on vit s'agenouiller à diverses époques sur la dalle des pénitents, en présence des religieux et d'une nombreuse assemblée réunie autour de l'abbé, le fier baron Payen de Presles, un comte de Beaumont, un comte de Neufchâteau, Gauthier de Bozies et bien d'autres grands seigneurs qui avaient usurpé quelques-unes des propriétés éloignées de la célèbre et royale abbaye.

Que de noblesse dans ces actes! ces hauts et puissants seigneurs ne se croyaient pas déshonorés en reconnaissant leurs torts. Ces hommes bardés de fer et si intrépides dans les batailles, grandissaient dans l'esprit des peuples en raison de leurs actes de justice et de repentir. Une fois la passion calmée, la loyauté reprenait presque toujours le dessus, et le christia-

nisme les rendait forts contre eux-mêmes et leurs volontés.

Nous nous arrêtons, car nous ne ferions qu'affaiblir la grâce et l'énergique simplicité avec lesquelles M^{me} d'Ayzac sait raconter une foule de faits restés jusqu'alors inconnus et qui rendent à l'histoire de l'abbaye de Saint-Denis tout son parfum d'antiquité et toute la naïveté de ses chroniques.

L. J. GUÉNEBAULT.

Histoire ecclésiastique.

PRÉCIS DE L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE**DEPUIS LE COMMENCEMENT DU MONDE JUSQU'A NOS JOURS,**PAR M. L'ABBÉ DRIOUX ¹.

M. l'abbé Drioux, qui a déjà si bien mérité de la science ecclésiastique par sa *Traduction de la Somme de saint Thomas*, lui rend en ce moment un nouveau service par la publication d'un *Précis de l'histoire de l'Eglise depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours*. Le 1^{er} volume, qui traite des temps antérieurs à Jésus-Christ, vient de paraître, et les trois autres qui doivent l'accompagner le suivront de près. Bien que nous n'ayons pas encore l'œuvre entière, la lecture que nous venons de faire de ce qui a été publié nous fait dire sans hésitation, que ce travail sera une bonne fortune pour le public à qui il s'adresse.

Assurément, nous ne manquons pas d'ouvrages de ce genre; des écrivains de toutes les tailles nous en ont donné. Sans parler de M. l'abbé Rohrbacher, qui a traité le sujet avec toute l'étendue qu'il comporte, d'autres auteurs, se renfermant dans le cadre le plus circonscrit de l'enseignement classique, ont produit des travaux d'une valeur incontestée. Mais l'histoire de l'Eglise est un vaste champ qui ne peut rien perdre à être souvent remué par des mains habiles et consciencieuses. Si la tâche est difficile, elle n'est pas au-dessus des forces de M. Drioux; son livre nous le prouve. Il est appelé, selon nous, à figurer d'une manière honorable parmi les ouvrages de ce genre qui sont le plus en renom, et l'excellence des travaux antérieurs, publiés en France ou empruntés à la savante Allemagne, ne saurait lui enlever le mérite de l'opportunité.

¹ 4 vol. in-8°, prix 21 fr. A la librairie classique d'Eug. Belin, rue de Vaugirard, 52.

Tous les auteurs qui ont écrit l'histoire sont loin de l'entendre de la même façon : témoins Bossuet avec son immortel *Discours sur l'histoire universelle*, et Voltaire avec son *Essai informé sur les mœurs et l'esprit des nations*. Selon les diverses passions dont on s'inspire en écrivant, il y a des manières opposées de présenter les mêmes faits, d'en apprécier les causes, d'établir les relations qui les unissent, et de tirer les conséquences qui en découlent. De là vient qu'à côté de l'histoire grave et sérieuse qui cherche en tout le vrai, et parle toujours dignement de ce qui mérite le respect des hommes, il y a, surtout depuis la réforme, une histoire qui s'appuie sur des théories erronées, et qui, d'après un mot célèbre et malheureusement trop juste, *est une conspiration permanente contre la vérité*. En présence de cette conspiration savamment ourdie, à mesure que le philosophisme moderne s'est montré plus agressif, plus audacieux dans ses inventions, plus habile dans sa tactique, et plus obstiné dans sa prétention de tourner l'histoire contre les enseignements de l'Évangile, l'histoire orthodoxe a dû prendre un caractère de plus en plus apologétique. Attaqués sur le terrain de l'histoire par un scepticisme qui tend, sous prétexte de critique, à saper tous les fondements de notre foi, c'est sur le terrain de l'histoire qu'il faut nous défendre, en faisant ressortir des événements du passé la démonstration du christianisme, lequel ne saurait être vrai s'il était prouvé qu'il n'est pas historique. Cette démonstration est le but poursuivi par M. Drioux, et vers lequel il fera converger toutes les parties de son livre. Pour lui, comme pour Pascal, « l'histoire de l'Église est l'histoire de la vérité ; » et tout ce qu'il se propose est de « faire » mieux comprendre l'action de la Providence dans le gouvernement du monde et de son Église, de mettre en lumière la vérité révélée et de montrer la frivolité des attaques dont elle a été trop souvent l'objet ¹. »

Dès que l'homme fit son apparition sur la terre, il fut mis en possession des vérités qu'il devait croire et des actes qu'il devait pratiquer pour être sauvé. Dieu lui confia, avec mission de le transmettre à ses descendants, ce précieux trésor

¹ *Avertissement*, page xvi.

qui devait hélas ! subir, dans la suite des âges, des altérations si diverses et si profondes. L'histoire de l'Eglise étant l'histoire de la vérité, et celle-ci étant pour l'homme aussi ancienne que le monde, il est visible qu'au lieu de prendre pour point de départ la prédication des Apôtres, comme cela se fait d'ordinaire, on doit remonter jusqu'à l'origine, et n'aborder l'histoire de la société chrétienne qu'après avoir tracé celle des temps antérieurs à l'Évangile. A cette condition il est toujours facile à l'historien de faire ressortir le rapport intime qui unit l'Ancien Testament au Nouveau et l'action divine qui se révèle dans ce rapport lui-même. Dom Calmet publiant une *Histoire de l'Ancien Testament pour servir d'introduction à l'Histoire ecclésiastique de Fleury*, pensait évidemment que c'était un complément en quelque sorte nécessaire. De son côté, le savant abbé Rohrbacher a donné un soin tout particulier, dans son *Histoire universelle de l'Eglise*, à l'étude des âges qui ont précédé le Christ.

Mais comme cette méthode de faire commencer l'histoire de l'Eglise et le christianisme, a été malheureusement négligée par la plupart des historiens, nous croyons devoir consigner ici le témoignage de deux des plus savants Pères de l'Eglise grecque et de l'Eglise latine. Voici d'abord comment s'exprime saint Epiphane :

« Il n'y avait alors ni judaïsme, ni aucune secte quelconque. Mais, pour ainsi parler, alors régnait la même foi, qui persévère aujourd'hui dans la sainte et catholique Eglise de Dieu ; foi, qui ayant été crue dès le commencement des choses, a été de nouveau manifestée plus tard. Car si quelqu'un, poussé par le seul amour de la vérité, veut y réfléchir, il ne doutera pas un instant que la sainte et catholique Eglise a existé la première de toutes ¹. »

Saint Augustin expose la même doctrine :

« C'est ainsi qu'en ce siècle, en ces jours mauvais, non-seulement depuis l'époque de la présence corporelle de Jésus-

¹ Ἡ ὡν πίστις ἐμπολιτευομένη ἐν τῇ ἀρτί ἁγίᾳ τοῦ Θεοῦ καθολικῇ Ἐκκλησίᾳ, ἀπ' ἀρχῆς οὖσα, καὶ ὕστερον πάλιν ἀποκαλυφθεῖσα. Τῷ γὰρ βουλομένῳ φιλαλήθως ἰδεῖν, ἀρετὴ πάντων ἐστὶν ἡ καθολικὴ καὶ ἁγία Ἐκκλησία. » (*Hæres.* lib. 1; *hæc.* 1, p. 5, dans la *Patrol. grecque* de Migne, t. xli, p. 181.)

» Christ et de ses Apôtres, mais depuis Abel, le premier juste
 » victime de l'impiété de son frère, et désormais jusqu'à la fin
 » des temps entre les persécutions du monde et les consolations
 » de Dieu, l'Église poursuit son pèlerinage ¹. »

Le même saint docteur dit ailleurs en termes plus explicites :

« Cette chose même, qui est appelée maintenant Religion
 » chrétienne, existait aussi chez les anciens, et n'a jamais
 » cessé d'exister depuis le commencement du genre humain,
 » jusqu'au jour où le Christ lui-même vint dans la chair, époque
 » où la vraie Religion, qui existait déjà, commença à être
 » appelée chrétienne ². »

Il est bon de remettre ces textes sous les yeux de ceux qui voudraient faire de la Religion chrétienne une religion nouvelle surajoutée à une prétendue religion naturelle. Le Christ l'a dit lui-même, il n'est pas venu prédire une religion nouvelle, mais *accomplir et compléter* l'ancienne ³.

Nous devons savoir gré à M. Drioux, d'avoir eu la bonne pensée de suivre cette méthode. S'il eût agi autrement, et qu'il n'eût pas étudié l'action providentielle dans les événements divers qui ont préparé les voies au Rédempteur, il ne nous aurait fait connaître qu'à moitié l'histoire des rapports de Dieu avec l'homme.

Du point de vue auquel se place M. Drioux, découle le caractère particulier de son ouvrage. Les événements n'ont pas pour lui d'autre importance que celle qu'ils empruntent de leur rapport avec le but providentiel. Laissant donc au lecteur qui ne les connaîtrait pas dans tous leurs détails, le soin de s'en instruire ailleurs d'une manière aussi complète qu'il pourra le désirer, il se contente de les mentionner avec celles

¹ In hoc sæculo, in his diebus malis, non solum a tempore corporalis præsentiæ Christi et apostolorum ejus, sed ab ipso Abel, quem primum justum impius frater occidit, et deinceps usque in hujus sæculi finem, inter persecutiones mundi et consolationes Dei, peregrinando procurrit Ecclesia. (*De civ. Dei*, l. xviii, c. 51; dans la *Patrol. latine* de Migne, t. xli, p. 614.)

² Res ipsa, quæ nunc christiana religio nuncupatur, erat et apud antiquos, nec deficit ab initio generis humani, quousque ipse Christus veniret in carne; undè vera religio, quæ jam erat, cœpit appellari christiana. (*Retract. l. 1, c. 13*, n. 3, *ibid.*, t. xxxv, p. 603).

³ Non veni solvere legem, sed adimplere. *Math.* v, 17.

de leurs circonstances qui ont une portée réelle. Au lieu de raconter les faits, il les apprécie, il fait voir ce qui en résulte par rapport à la révélation divine, soit qu'ils secondent son action, soit qu'ils mettent un obstacle momentané à son développement.

En tête du volume paru se trouve un *avertissement* où l'auteur indique le plan qu'il a suivi dans son histoire des temps antérieurs au Christ. C'est un plan très-rationnel et, par là même, très-facile à saisir. « Après avoir justifié tous les grands » faits que Moïse nous fait connaître dans la *Genèse*, il s'at- » tache à suivre les différentes phases par lesquelles le peuple » juif a passé; et, au lieu de l'isoler, comme on l'a fait trop » souvent, du reste du monde, il cherche, au contraire, à » rendre visible l'influence qu'il a exercée à toutes les époques » sur les autres nations. Il rapproche constamment l'histoire » sainte et l'histoire profane, pour éclairer l'une par l'autre, » et saisir dans son ensemble le dessein que Dieu s'est proposé » sur l'humanité avant l'Incarnation. L'histoire qu'il écrit de- » vient par là, comme elle doit l'être, une histoire univer- » selle, dont le Christ occupe le centre. C'est à lui que se rap- » portent toutes les révolutions qui se sont accomplies, tous » les événements importants que l'on connaît ¹. » Ce ne sont pas là des vues nouvelles du reste, et M. Drioux n'a pas d'autre prétention que de « suivre la pensée de Bossuet, qui a été » lui-même inspiré par saint Augustin, Paul Orose, Salvien, » Origène, et par tous les écrivains ecclésiastiques, qui, dès » les premiers temps du christianisme, ont ainsi compris » l'histoire du monde ². » Le programme est assurément très-beau, et c'est à peine si nous avons besoin de dire quel intérêt doit offrir un sujet entendu d'une manière si élevée. Ajoutons que ce programme nous paraît bien rempli, qu'on trouve à chaque page du livre la preuve de connaissances très-variées, et que, si l'on a souvent occasion d'admirer la science historique de l'auteur, on n'est pas moins frappé de la haute raison qui préside aux jugements qu'il a occasion de porter.

¹ *Avertissement*, p. XIV et XV.

² *Avertissement*, p. XV.

« C'est en vain, comme l'a dit Vico ¹, que l'on voudrait re-
 » trouver le principe commun de l'humanité dans les annales
 » des Romains, trop récentes eu égard à l'antiquité du monde;
 » dans celles des Grecs, dictées par l'orgueil ; dans celles des
 » Egyptiens, mutilées comme leurs pyramides ; non plus que
 » dans celles tout à fait ténébreuses de l'Orient. Il faut donc
 » le demander à la *Genèse*, à laquelle chaque science a, par ses
 » progrès, apporté un nouveau tribut de preuves. » C'est aussi
 en suivant le récit de la *Genèse* que M. Drioux nous fait con-
 naître les origines du monde. A ces origines, comme chacun
 sait, se rattachent les questions les plus capitales : la création
 de l'univers ; l'apparition de l'homme sur la terre, son état
 primitif et sa chute ; la promesse d'un réparateur ; le phéno-
 mène si prodigieux de la longévité des patriarches ; le déluge ;
 l'unité de l'espèce humaine et la diversité des langues ; la
 civilisation primitive avec son point de départ et ses dévelop-
 pements progressifs ; l'origine et le sens de l'idolâtrie ; la
 chronologie mosaïque et ses discordances avec celles des plus
 anciens peuples.

La fausse philosophie du dernier siècle mit à l'étude toutes
 ces grandes questions, avec l'intention hautement proclamée
 de donner un démenti au récit de Moïse. Elle essaya de tour-
 ner contre lui les différentes branches de la science ; et tandis
 qu'elle demandait des armes à l'histoire et aux traditions des
 peuples, à la mythologie, à la philologie, à l'histoire naturelle et
 à l'astronomie, elle trouva des sciences nouvelles dont elle at-
 tendait avec une superbe confiance le triomphe qu'elle pour-
 suivit si ardemment. Qu'arriva-t-il cependant ? La science
 répara elle-même les ravages qu'elle avait faits. Ses progrès,
 pensait-on, devaient mettre à néant le récit génésiaque ; mais
 voilà que tous les pas qu'elle a faits en avant l'ont rapprochée
 de plus en plus du grand historien de la création. Une étude
 approfondie des fictions mythologiques a eu pour résultat d'y
 découvrir une simple altération des vérités bibliques ; la *Ge-
 nèse* a été solennellement confirmée par les découvertes
 de Cuvier ; Klaproth et de Humboldt ont reconnu que les
 langues diverses qui se partagent le monde, ne furent pas

¹ *Scienza nuova*, 1, 7.

toujours divisées comme nous les voyons, et qu'elles dérivent incontestablement d'une langue primitive unique ; l'étude de l'histoire physique de l'homme a fait justice des rêveries d'une anthropologie mensongère, et Blumenbach a établi scientifiquement l'unité de l'espèce humaine, confirmée d'ailleurs par les ressemblances de civilisation que les voyageurs ont pu observer entre les habitants des points du globe les plus éloignés. C'est ainsi que les différentes branches de la science ont concouru à établir de plus en plus l'autorité du récit mosaïque.

M. Drioux a su mettre à profit pour la justification des faits génésiques les travaux les plus récents des savants de nos jours. Il a demandé à l'histoire et aux traditions ce que l'histoire et les traditions peuvent donner ; il a montré comment elles s'harmonisent avec l'écrivain sacré ; mais surtout il a mis à contribution toutes les ressources que la science proprement dite pouvait lui offrir. Ainsi, il nous montre l'accord de la géologie et des sciences naturelles avec la *Genèse* relativement à l'œuvre des six jours ; il cherche à prouver le péché originel par des données psychologiques tirées du désordre dont il est facile d'apercevoir les vestiges dans notre nature ; en même temps que les observations des géologues lui viennent en aide pour attester l'universalité et la rapidité du déluge, il trouve dans les *atterrissements*, les *dunes*, les tourbières et les glaciers, la preuve physique et la nouveauté de l'état actuel de nos sentiments ; pour confirmer l'unité du langage primitif et la séparation violente et subite qui la fit disparaître, il cite les plus illustres philologues de ces derniers temps ; puis enfin, les observations des naturalistes, d'accord avec les inductions de la philologie et les études faites sur la constitution intellectuelle et morale, le conduisent à conclure avec Buffon, que, les dissemblances remarquées entre les différentes races étant purement extérieures, « ces altérations » de nature ne sont que superficielles, et que tous les hommes » ne font que le même homme, qui s'est verni de noir sur la » zone torride, et qui s'est tanné, rapetissé par le froid glacial » du pôle de la sphère ¹. »

¹ Buffon, *Œuvres complètes*, t. IV, p. 110.

Cette étude sur les premiers âges du monde se termine par des recherches historiques sur les premiers pays habités à partir du déluge et de la dispersion des hommes, sur les premières dynasties d'Égypte, sur la civilisation primitive et ses développements, sur l'origine et les progrès de l'idolâtrie et ses rapports avec les croyances primitives, sur la chronologie de Moïse, considérée en elle-même et dans ses rapports avec la chronologie des autres nations. Arrivé à ce point de son travail, M. Drioux conclut en constatant que l'histoire s'accorde avec la géologie pour confirmer la chronologie de Moïse.

Nous voici arrivés à la vocation d'Abraham, qui donne naissance au peuple de Dieu. Nous le voyons se constituer en corps de nation après sa mémorable sortie d'Égypte, grandir sous la direction de Dieu même, et parvenir, sous ses trois premiers rois, à un haut degré de puissance. Mais bientôt égaré par l'orgueil que sa prospérité lui inspire, ce peuple, qui avait été si soigneusement isolé des nations idolâtres qui l'entouraient, adopte leurs dieux et leurs coutumes, et la Providence, pour le punir de sa prévarication, le livre à ces nations infidèles. A peine son repentir a-t-il apaisé le courroux du Ciel, et fait briller pour lui le jour de la délivrance, qu'une prévarication nouvelle le replace sous le joug. Ce sont les Assyriens, les Babyloniens, les Égyptiens, les Perses, les Grecs et les Romains qui tour à tour servent d'instruments à la vengeance divine. Cette vengeance, annoncée par des signes manifestes qui la font reconnaître des infidèles eux-mêmes, est si terrible, que chaque chute de ce peuple prend toutes les apparences d'une ruine définitive. Il se relève toutefois, parce qu'il a une grande mission à remplir ; et tandis que les puissants empires qui l'écrasent s'évanouissent les uns après les autres, et sans retour disparaissent de l'histoire, il y a toujours sa place, et cette place bien marquée ne lui sera ravie que le jour où le sang du Christ donnera naissance au peuple chrétien.

Tel est en raccourci le tableau que M. Drioux avait entrepris de tracer. Il a donc suivi les Juifs à travers les phases diverses qu'ils ont traversées, sans jamais oublier que ce peuple était

le dépositaire et le gardien spécial des véritables croyances et des espérances légitimes du genre humain ; et, les yeux toujours fixés sur la vérité divine qui devait sauver le monde, il a soigneusement signalé tout ce qui pouvait favoriser ses progrès comme les obstacles qui venaient parfois entraver sa marche.

Cette seconde partie de l'ouvrage ne le cède en rien à la première, ni pour la variété, ni pour l'importance des questions. Car, outre les faits éclatants et merveilleux qui excitent la curiosité du lecteur, et qui abondent dans l'histoire sacrée plus que dans toute autre histoire, un vaste champ est ouvert aux investigations et aux appréciations de l'écrivain. D'abord, dans la vie nomade des Hébreux, le droit de paix et de guerre exercé par Abraham comme par les plus fiers souverains de nos jours, l'origine de l'esclavage, la constitution de la société religieuse et de la société politique, la distinction bien marquée de la royauté et du sacerdoce, la circoncision avec ses conséquences, le culte du Seigneur tel qu'il était pratiqué par les patriarches, les sacrifices qu'ils offraient, le caractère des monuments primitifs, les mœurs patriarcales, la polygamie ; voilà tout autant de sujets d'étude du plus grand intérêt. Puis, ce sont les institutions mosaïques dont il faut faire ressortir la supériorité, soit en les étudiant en elles-mêmes, soit en les comparant à celles des autres peuples ; c'est la monarchie qui vient remplacer la république fédérative, et tout à coup élève le peuple de Dieu au plus haut point de prospérité ; c'est le schisme, d'abord politique et bientôt religieux, avec ses désastreuses conséquences ; c'est le ministère des prophètes, l'organisation de leurs collèges, le rôle qu'ils jouent dans la nation, leurs écrits inspirés ; c'est surtout l'espérance d'un Messie transmise de génération en génération jusqu'au moment où cette espérance va se réaliser. M. Drioux aborde tous ces points et les traite avec l'étendue et le développement que demande leur importance. On comprend aisément qu'il a dû donner une attention toute particulière à tout ce qui touche au Libérateur promis au genre humain. Les promesses divines qui commencent immédiatement après la chute originelle, et qui, sans cesse renouvelées aux patriarches, devien-

nent de plus en plus précises à mesure que les temps s'écou-
lent; cette longue série de grands personnages qui, depuis
Adam jusqu'à Jonas, représentent d'avance les circonstances
diverses de la naissance, de la vie, de la mort et du triomphe
de Celui dont leurs vœux appellent l'avènement; ces céré-
monies, ces sacrifices, ces événements nombreux qui le figu-
rent et le font pressentir; les prophètes qui, depuis Jacob jus-
qu'à Malachie, le caractérisent en l'annonçant, et indiquent
les signes auxquels on pourra le reconnaître quand il appa-
raîtra; l'attente générale qui doit faire de lui le *Désiré des
nations*; tout cela est étudié, discuté à fond, et exposé de la
manière la plus claire et la plus méthodique. Ce que nous
disons ici s'applique plus particulièrement à la mission des
quatre grandes monarchies prédites par Daniel. M. Drioux
nous fait voir comment l'action civilisatrice de ces empires a
préparé les voies à la prédication du christianisme. Outre les
monuments de la tradition catholique, il nous cite à ce sujet
les historiens, les orateurs et les philosophes de l'antiquité;
l'on aime à voir comme ils sont unanimes à nous montrer
l'action de Dieu dans la marche des événements, et à nous
représenter les hommes qui y prennent part comme les ins-
truments manifestes de la Providence.

Il y a des peuples qui exercent sur le mouvement de la civi-
lisation et des idées une influence dont la mesure dépend de
leur situation géographique, de leur génie particulier, des
doctrines religieuses qu'ils professent, des grands hommes
qui sortent de leur sein, de la prospérité matérielle dont ils
jouissent, et quelquefois même de leurs infortunes. Nous
n'avons pas besoin de dire ici quels sont en particulier ceux
qui peuvent avec plus de raison revendiquer l'honneur d'a-
voir, à diverses époques, joui de ce glorieux privilège. Mais
nous ne pensons pas qu'il soit possible de montrer une in-
fluence plus ancienne, plus manifeste, plus continue et plus
progressive que celle de la race hébraïque. Elle ressort du rôle
si important de Joseph en Égypte, du caractère et de l'éduca-
tion de Moïse et des événements merveilleux qui accompa-
gnèrent ou suivirent de près le passage de la mer Rouge, de
l'étendue de la puissance de David, de l'éclat sans pareil du

règne de Salomon, du phénomène prodigieux de l'esprit prophétique, de la transplantation des tribus, des émigrations volontaires et très-considérables qui suivirent la captivité, de la déférence avec laquelle les juifs furent traités chez leurs vainqueurs, et des décrets rendus par Nabuchodonosor le Grand et Cyaxare en faveur de la religion judaïque proclamée seule véritable. On peut l'établir par la coïncidence de la dispersion des juifs avec les grandes révolutions religieuses accomplies par Zoroastre, Bouddha, Lao-tsé et Confucius; les emprunts que firent à l'Orient les philosophes grecs la supposent; et les moins clairvoyants l'aperçoivent dans cette attente générale où étaient les nations au moment de la naissance de Jésus-Christ, et qui sans doute provenait en grande partie et de l'enseignement donné dans les innombrables synagogues qui s'étaient répandues sur le globe, et de la lecture de la Bible en quelque sorte rendue vulgaire par la version des Septante. Il ne faut pas non plus oublier que l'esprit de prosélytisme fut un des côtés saillants du caractère des juifs; qu'à certaines époques ils eurent pour tributaires des peuples nombreux; que le commerce ou la guerre les mirent constamment en rapport avec les plus grands empires de l'antiquité; qu'ils avaient pour voisins les Phéniciens dont les vaisseaux visitaient tous les peuples alors connus; que les flottes de Salomon faisaient tous les trois ans le voyage des Indes; que ce grand roi conçut, avant Alexandre, le projet de réunir les peuples de l'Asie par la fraternité pacifique des arts et du commerce, et qu'il visait à faire de sa capitale l'entrepôt des caravanes¹. Comment une nation qui endura si héroïquement la persécution pour sa foi, n'aurait-elle pas profité de circonstances si favorables pour faire de la propagande religieuse, et répandre parmi les étrangers la connaissance et le respect des révélations et des promesses faites à ses ancêtres?

Quand on suit M. Drioux dans cette étude de l'influence hébraïque, on est frappé tout d'abord de la succession évidemment providentielle des événements qui remplissent l'histoire des juifs, et qui ont pour résultat comme pour but l'expansion de la vérité divine dont ce peuple était le gardien. Si

¹ Voir César Cantu, *Hist. univ.*, t. 1, p. 237.

des races diverses viennent, les unes après les autres, fouler et désoler le sol habité par les enfants d'Abraham, s'ils sont eux-mêmes transplantés et disséminés aux quatre coins de l'univers, c'est, on le comprend, afin que le flambeau qu'ils portent brille aux yeux de tous, et que le monde puisse marcher aux clartés de la vraie lumière. On admire aussi comment l'Égypte, regardée par les Grecs comme le pays le plus sage et le plus éclairé, est précisément celui avec lequel les Juifs ont eu, dès l'origine et sans aucune interruption, les plus grands rapports. Puis enfin, on voit Babylone et Ninive rendre hommage à la supériorité des enfants d'Israël, en mettant à la tête des affaires Daniel, Tobie et Mardochée, et l'on est amené à se demander comment il se fait que la supériorité intellectuelle et morale appartienne ainsi toujours et dans toutes les situations à un peuple surpassé par les autres, au point de vue de la puissance matérielle et de la culture scientifique et artistique. Il y a là, on le sent, un phénomène qui n'est pas ordinaire, et qui ne peut s'expliquer que par la mission divine de cette nation vraiment étonnante. M. Drioux a soigneusement recueilli et mis en relief tous les faits qui signalent cette prééminence, dont il fait parfaitement comprendre le principe et le but.

Mais, quelle qu'ait pu être la supériorité de la race hébraïque, l'histoire, qui nous montre l'influence qu'elle exerça, nous montre aussi l'influence qu'elle subit. Sans parler des pratiques idolâtriques auxquelles l'entraîna plusieurs fois l'exemple des nations voisines, le livre de M. Drioux nous donne d'autres preuves de l'action exercée sur le peuple de Dieu par les étrangers. Soit au dehors, soit dans la mère-patrie, nous voyons les Juifs les plus distingués adopter les mœurs et la langue des Grecs, et se livrer à l'étude de leur philosophie et de leur littérature. Les croyances devaient nécessairement s'en ressentir, et l'on n'est pas étonné de voir cette invasion de l'hellénisme suivie de près par la formation des sectes religieuses et philosophiques qui altèrent plus ou moins profondément les dogmes primitifs. Saint Épiphane n'en compte pas moins de vingt antérieurement à Jésus-Christ.

On sait de quelle façon ridicule Voltaire attaquait le *Discours*

sur l'histoire universelle, en reprochant à Bossuet de n'avoir été que l'historien du peuple juif, tandis qu'il avait été l'historien de la Providence. Cet esprit si léger ne comprenait peut-être pas l'importance de cette nation. « Indépendamment » même de la foi; dit un écrivain célèbre que nous avons » déjà cité, l'historien doit une attention particulière à un » peuple étonnant, qui à la mission religieuse unit la mission » politique de conserver le passé, et de préparer l'avenir à » civiliser, par les croyances issues de son sein, la plus grande » partie du monde; à un peuple qui rattache par une série » non interrompue l'antiquité la plus reculée à l'avenir le » plus éloigné¹. » Si donc M. Drioux a fait, dans son ouvrage, une si large part à l'histoire des Juifs, on voit qu'il a eu raison.

Cependant, il n'a pas négligé de nous faire connaître ce qui regarde les autres nations par rapport au point de vue qu'il s'est proposé en écrivant. Comment l'eût-il pu négliger d'ailleurs, puisque les Juifs, ainsi que nous l'avons vu, se sont trouvés en contact avec tous les peuples qui ont fait quelque bruit dans l'antiquité? Le livre incomparable de Job devait être étudié, comme appartenant au canon des Ecritures; M. Drioux le cite aussi comme un monument qui atteste que la vérité brillait pour d'autres que pour les Hébreux, et que Dieu trouvait des serviteurs fidèles en Idumée, comme il pouvait en trouver ailleurs. En outre, nous lisons çà et là, et à la place qui leur convient, l'histoire des migrations des peuples de l'Orient vers l'Occident, l'appréciation de l'influence qu'exercèrent les colonies égyptiennes et phéniciennes, des aperçus sur l'état général du monde à diverses époques, sur le progrès des sciences et des arts, sur le caractère particulier de la civilisation orientale et de la civilisation occidentale, sur l'Inde, la Chine, l'Asie centrale, l'Égypte, la Grèce et ses colonies, et enfin la puissance romaine, étudiées dans leurs traditions, leur histoire, leur philosophie, leur littérature, leur religion, leur gouvernement et leurs mœurs. Mais, soit qu'il nous raconte les grandes révolutions des empires, soit qu'il nous fasse suivre les mouvements de la civilisation,

¹ César Cantu, *Hist. univ.* tome 1, p. 211.

et qu'il décrive la situation intellectuelle et morale des peuples; c'est toujours pour nous montrer comment tout court à préparer les voies au Messie, en faisant sentir plus vivement le besoin que l'humanité avait d'un libérateur, ou bien en créant des situations nouvelles qui doivent accomplir les oracles prophétiques et déblayer le terrain que viendra féconder l'Évangile.

Nous regrettons de ne pouvoir citer une foule de questions particulières sur lesquelles l'auteur a écrit des pages très-instructives.

Comme on pourra le remarquer, il invoque souvent l'autorité de saint Thomas; ajoutons qu'il le cite en homme qui sait où sont les bons endroits. Rien n'est plus lumineux que les aperçus qu'il emprunte à ce grand docteur sur les différentes lois renfermées dans le Pentateuque, sur les sacrements de l'ancienne alliance, sur le caractère du gouvernement des Hébreux, sur l'établissement de la royauté, et enfin sur le rôle de la philosophie ancienne, en tant qu'elle a été une préparation au christianisme.

Pour nous résumer, nous dirons que la lecture de ce livre nous a beaucoup intéressé. Cela tient, nous le croyons, à ce que M. Drioux a su toucher à tout sans sortir du cadre qu'il s'était tracé, et que, sans oublier aucun des détails qu'il devait y faire entrer pour le remplir, il a évité les longueurs inutiles. Son ouvrage est un des plus substantiels que nous connaissions, et il a le mérite, selon nous, très-grand, de faire bien comprendre ces belles paroles de saint Jérôme: « Toute » l'économie du monde visible ou invisible, soit avant, soit » après la création, se rapportait à l'avènement de Jésus-Christ » sur la terre. La croix de Jésus-Christ, voilà le centre au- » quel tout vient aboutir, le sommaire de toute l'histoire du » monde. » (*Comment. sur les épîtres de S. Paul.*)

Avant de terminer cet article, il nous faut dire un mot de l'utilité pratique du livre. Ainsi que l'auteur nous l'apprend dans sa *préface*, il s'adresse d'une manière particulière à l'enseignement; il réunit en effet les conditions voulues pour servir de base aux *cours qui se font dans les séminaires*. Les écoles théologiques ne manquent point d'habiles profes-

seurs; ils seront bien aises de voir entre les mains de leurs disciples un précis substantiel et méthodique, à l'aide duquel ils profiteront mieux de leurs savantes leçons. Tous les prêtres n'ont pas le moyen de se procurer le grand ouvrage de Rohrbacher; et d'ailleurs, il faut en convenir, alors même qu'ils l'auraient à leur disposition, ils n'auraient souvent ni le loisir, ni le courage d'entreprendre une si longue lecture; ils aiment mieux, en général, s'en tenir à une histoire peu volumineuse. Ceux d'entre eux qui veulent entretenir et accroître les connaissances acquises durant le temps de leur éducation cléricale, trouveront ce qu'il leur faut dans le précis publié par M. Drioux; et ceux qui doivent subir l'examen annuel en usage dans beaucoup de diocèses durant les premières années de leur ministère, ou qui songent à prendre des grades théologiques, n'auront pas besoin d'autre chose pour se préparer à sortir honorablement de ces épreuves. Il sera d'un grand secours aux ecclésiastiques chargés de la direction des *Catéchismes de persévérance*. Grâce à cette admirable institution qui se propage de plus en plus en France, la génération qui s'élève aura sur celle qui l'a précédée l'avantage de mieux connaître la Religion; et elle ne la connaîtra évidemment d'une manière solide, qu'à la condition d'en avoir étudié l'histoire. Ce que nous disons des *Catéchismes de persévérance* s'applique aussi aux *cours d'instruction religieuse* qui se font dans les écoles secondaires. Enfin, nous n'hésitons pas à recommander cet ouvrage aux hommes du monde pour qui la question religieuse n'est pas indifférente, et qui voudraient acquérir les connaissances historiques nécessaires, sinon pour intervenir comme acteurs dans les polémiques aujourd'hui quotidiennes, du moins pour y assister sans se laisser emporter par le courant des idées fausses qui circulent dans la société actuelle.

L'abbé POULIDE,
Du clergé de Saint-Joseph.

 Histoire contemporaine.

 LA COLONISATION DE L'ALGÉRIE,
 SES ÉLÉMENTS,

 PAR LOUIS DE BAUDICOUR ¹.

Quel rapport ce livre peut-il avoir avec les *Annales*? Si c'était, en effet, l'œuvre d'un touriste occupé à désopiler son imagination des impressions qu'il a cru saisir à travers champs, il faudrait laisser cette pâture à l'oisiveté des Caillettes. Mais c'est une œuvre d'observation toute chrétienne. L'auteur s'est établi depuis longtemps comme propriétaire en Algérie, afin d'étudier la colonisation; c'est après avoir vu, examiné, expérimenté, qu'il en parle. Ce volume fait suite à une première publication sur *la conquête*, et se termine par le programme d'un troisième livre, qui promet de n'être pas moins instructif. On voit tout d'abord la portée d'une pareille étude. Nous vivons à l'époque la plus singulière. Jamais les hommes n'ont conçu une si grande estime d'eux-mêmes, de leur capacité et de leur provision scientifique, de leur faculté inventive et productive; ils ont fait la gageure d'attacher leur existence à la terre et de s'y constituer un domaine indépendant, où ils ne devront rien qu'à eux seuls. O grande puissance de l'orviétan! Ce qui entretient surtout ce vertige d'orgueil, c'est un mot qui semble contenir une grande idée, le mot de *civilisation*. Je ne saurais dire précisément quand il a été forgé et mis en circulation; mais les grands législateurs de 1789 et années suivantes ne paraissent pas l'avoir connu, et il n'avait pas encore pris place dans les dictionnaires en 1796. Ce mot aujourd'hui a un air si naturel et nous est devenu si familier, qu'on ne se doute pas de sa nouveauté. On ne peut plus s'en passer; il n'est personne qui ne s'en serve et ne le comprenne, du moins à sa manière; c'est ce qui en a fait le prodigieux succès.

Demandez à chacun ce qu'il entend par là; personne ne vous en donnera une définition nette; seulement, vous ver-

¹ Chez Lecoffre, Paris, 1 vol. in-8°.

rez que chacun l'applique à son utopie, et se figure une situation sociale où tous seront heureux, à commencer par lui. Mais quel en sera le moyen ? Ici commence la difficulté et le conflit des systèmes, à tous lesquels on peut toujours demander encore sur quoi ils se fondent et comment ils réussiront. Si nous consultons les dictionnaires modernes, ils répondent : « La *civilisation* est l'action de *civiliser*, ou l'état de ce qui est civilisé. » Et qu'est-ce que civiliser ? C'est « rendre un peuple *civil*, en polir les mœurs. » Et pour plus d'intelligence, ils ajoutent : « Pierre I^{er} a civilisé ses sujets ; un peuple se civilise par de bonnes lois. » Mais la Russie est encore bien loin de notre niveau. Il y a donc des degrés, et quel est le dernier, le perfectionnement culminant ? Un peuple se civilise par de bonnes lois ; mais quelles sont les bonnes lois ? à quoi les reconnaît-on ? Pouvoir, gouvernement, libertés et charges publiques, administration des provinces et des villes, sécurité individuelle, commerce, sciences et arts, voilà toujours ce qu'il s'agit de concilier aujourd'hui comme au temps passé ; et, quel que soit le succès de nos combinaisons les plus habiles, en sommes-nous plus heureux, plus tranquilles, je ne dis pas sur l'avenir, mais sur le lendemain ? Si nos mœurs sont plus polies, sont-elles plus pures, plus exactement honnêtes, plus portées vers l'intérêt général ? Sans compter qu'il y a des gens qui appellent nos plus admirés progrès *l'hydre sociale, l'exécrable civilisation* ¹ ; et ceux-là, comme les autres, ne veulent que satisfactions matérielles et sensuelle jouissance. *Chacun battra le tambour sur son ventre*, disent les Chinois, quand ils veulent exprimer la plus grande félicité qu'un peuple puisse espérer ici-bas. Toute la sagesse humaine n'a pas d'autre but ; ce grotesque proverbe est sa véritable pensée, et elle y prétend arriver uniquement par des moyens humains. Ni les leçons du passé, ni les déceptions continuelles du présent, ne l'ont point encore désabusée.

Nous avons pourtant déjà fait assez d'expériences, et outre la refonte générale de nos institutions politiques, toujours à l'entreprise et à l'essai depuis plus de soixante ans, nous avons, à part, dans l'Algérie, un enseignement élémentaire que la divine Providence semble nous avoir ménagé tout ex-

¹ *Le Cri suprême*, pamphlet de 1846.

près pour nous ramener au bon sens. L'utilité du livre de M. de Baudicour est de nous montrer l'inanité de tous les expédients administratifs pour la prospérité même matérielle d'une contrée si l'on ne s'appuie sur la vérité catholique. Tout a été essayé depuis trente années, et la colonisation serait encore un problème, on ne serait pas même en voie de *civilisation*. Malgré les règlements de toute sorte qui se sont succédé, si la religion ne s'en était mêlée, et quoiqu'on l'ait peu comprise, plus souvent contrariée que secondée, on lui doit entièrement le peu de bien qui a survécu, et qui sera la base indispensable de tout ce qui reste encore à opérer. Rien de stable, de sensé, d'avantageux, ne s'est fait que par elle et ne se fera sans elle.

M. de Baudicour ne discute pas, il expose les besoins, les difficultés, les moyens, les résultats ; son livre est une statistique descriptive, administrative et morale. Ceux qui veulent des chiffres y en trouveront abondamment ; mais ces chiffres sont accompagnés de détails et d'observations qui les expliquent et les vérifient. Toutes les questions sociales les plus importantes s'y trouvent en quelque sorte résolues par les faits. Il n'y a pas de page qui ne soit instructive. Tous les chapitres sont pleins d'intérêt, particulièrement ceux qui passent en revue les diverses races dont se compose la population de la colonie, leur caractère, leurs mœurs et leurs usages, Français, Parisiens, Italiens, Espagnols, Maltais, Allemands et Suisses. Le piquant n'y manque pas ; rien n'est plus attachant que le récit des divers établissements religieux, de leurs vicissitudes ; rien de plus clairement efficace que l'intelligence et le dévouement catholique, au milieu de tous les obstacles accumulés par la mauvaise volonté, l'impéritie, le zèle maladroit, et par tous les défauts et les absurdités d'une routine qui se croit supérieure ou d'une capacité qui prétend gouverner uniquement avec des ordonnances, des bureaux, des fonctionnaires et des agents de tous grades. Ce livre, en un mot, est un excellent commentaire de cette parole divine : *Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice ; le reste vous viendra par surcroît* ¹.

EDOUARD DUMONT.

¹ S. Luc, xii, 31 ; S. Matthieu, vi, 33.

Critique biblique.

EXPLICATION DE
DEUX PASSAGES DU LIVRE DES JUGES.

A Monsieur BONNETTY,

Vous savez, Monsieur, qu'il y a dans le texte de l'Écriture sainte une multitude de passages plus ou moins difficiles à entendre; il en est même un certain nombre dont on ne sera jamais sûr d'avoir le sens exact, soit parce qu'ils font allusion à des événements, à des usages, à des objets que nous ne connaissons pas; soit parce qu'ils offrent des locutions, des expressions, des idiotismes qui nous sont étrangers; soit parce que l'antiquité judaïque ne nous ayant transmis que les livres de la Bible, le nombre des mots qui composent le vocabulaire est nécessairement très-restreint, et offre en conséquence peu de points de comparaison; soit enfin parce qu'il a dû se glisser des erreurs de transcription, erreurs dont la *Massore* elle-même signale une assez grande quantité, mais dont les corrections, soit dit en passant, ne sont pas toujours satisfaisantes.

Ce sont ces difficultés qui ont exercé la plume des commentateurs tant juifs que chrétiens, tant anciens que modernes. Les uns et les autres ont leur mérite. On ne saurait dénier aux juifs une connaissance, sinon plus approfondie, du moins plus routinière et plus traditionnelle de leur propre langue, et ils sont la plupart du temps les échos de l'ancienne synagogue. Les chrétiens se sont d'abord appuyés de préférence sur les Septante et sur les anciennes versions grecques, faites elles-mêmes par des juifs, mais sur un texte qui paraît différer parfois du texte actuel, ou qui aurait été, comme nous dirions aujourd'hui, autrement ponctué; de plus, les chrétiens ont aussi leurs traditions. Les commentateurs anciens sont plus près de la source, mais les modernes ont plus de connaissances philologiques. Il en résulte qu'on ne saurait

lire avec fruit le texte de la Bible sans recourir incessamment au travail des uns et des autres.

Il serait cependant très-imprudent de les suivre servilement à la remorque, car tel exégète qui a porté la lumière sur un texte obscur se trompe évidemment dans un autre passage. Il faut donc apprécier l'étendue de ses connaissances bibliques et philologiques; il faut tenir compte de sa croyance, de ses préoccupations, de ses préjugés personnels, des idées de son siècle, etc.; ce qui revient à dire qu'on ne doit jamais perdre de vue le texte lui-même, et qu'il est le centre vers lequel tout le reste doit converger. Alors il pourra arriver que l'on découvre ce qui a échappé à d'autres. C'est, je crois, ce qui m'est arrivé plusieurs fois dans la *traduction de la Bible* que je prépare, et je viens aujourd'hui vous soumettre deux découvertes, entre autres, que j'ai faites dans le *livre des Juges*.

Je me hâte de vous prévenir, Monsieur, 1° qu'il n'est aucunement question ici de controverse religieuse, mais de la plus rigoureuse littéralité; et 2° qu'il ne s'agit pas, dans ces deux passages, de soutenir ou de défendre une opinion déjà exposée ou soupçonnée par les savants, mais d'apporter à l'édifice de l'exégèse biblique deux pierres toutes nouvelles.

I.

Au commencement du cantique de Débora ¹, nous lisons dans l'hébreu :

בְּרַעַי שְׂרָעָה בְּיָמֵינוּ
בְּרַחֲמֵיךָ יְיָ עַם בְּרַחֲמֵיךָ

Ce que la Vulgate traduit ainsi : *Qui spontè obtulistis de Israël animas vestras ad periculum, benedicite Domino*. L'auteur de cette version s'est attaché à exprimer ce qui lui a paru être l'idée générale plutôt qu'à rendre les mots. Toutefois il semble avoir entendu les deux premiers termes dans le sens de *danger, péril*.

Les Septante portent : *Εν τῷ ἀρξασθαι ἀρχηγός ἐν Ἰσραήλ, ἐν προαιρέσει λαοῦ εὐλογεῖτε Κύριον*. « De ce que les chefs ont pris l'i-

¹ *Juges*, ch. v, v. 2.

» initiative (ou ont commandé), de ce que le peuple a montré
 » de la bonne volonté, bénissez le Seigneur. »

L'exemplaire du Vatican diffère beaucoup du grec ordinaire; on y lit : Ἀπεκαλύφθη ἀποκαλυμμα ἐν Ἰσραὴλ, ἐν τῷ ἐκουσιασθῆναι τὸν λαὸν, εὐλογεῖτε Κύριον. « Une révélation a été révélée en » Israël, lorsque le peuple s'offrit volontairement; bénissez » le Seigneur. »

Mais pour nous en tenir aux deux premiers mots, les seuls qui offrent de la difficulté, **נִצְטָרָה**, voici comment les ont rendus les principaux commentateurs et traducteurs des derniers siècles. Sanctès-Pagnin et Vatable : *Dum ulciscitur ultiones in Israel*; Arias Montanus : *In ulciscendo ultiones*; Caiétan : *In solvendo solutionem*; Forster : *In liberando libertates*; d'autres cités dans le *Thesaurus* de Pagnin : *In manifestando manifestationes*; la version syriaque : **ܩܘܕܫܐ ܕܥܡܪܐ ܕܥܡܪܐ**; *propter ultionem quâ ultus est Israel*; de même le rabbin D. Kimchi, la version persane manuscrite de la Bibliothèque impériale, et plusieurs autres.

La Bible de Louvain concorde avec la Vulgate : « Bénissez » le Seigneur, vous d'Israël, qui volontairement avez pré- » senté vos âmes au péril. » Il en est de même de toutes les autres versions françaises faites sur la Vulgate. Les traductions protestantes de David Martin et d'Ostervald : « Bénissez » l'Eternel de ce qu'il a fait de telles vengeances en Israël, et » de ce que le peuple a été porté de bonne volonté. » De même la version anglaise : « Praise ye the Lord for the aven- » ging of Israel, when the people willingly offered them- » selves. »

Parmi les exégètes modernes, De Vette, Schnurrer, Gésenius et d'autres s'accordent avec les Septante, en traduisant **נִצְטָרָה** par *chefs*, et **נִצְטָרָה** par *commander* ou *se mettre à la tête*. Green ne voit dans ce verset que l'épigraphe du cantique, et traduit : « Quand ils délivrèrent Israël, et que le peuple agit spontanément et dit : Louez Jéhova ! » La traduction de Mendelsohn n'est pas moins singulière : « Il y avait dissolution en Israël, » la liberté se relève hardiment; rendez-en grâce au Seigneur. » Enfin M. Cahen traduit : « Lorsque dans Israël s'est exercée
 IV^e SÉRIE. TOME XX. — N^o 116; 1859. (59^e vol. de la coll.). 10

» la vengeance, lorsque la nation s'est offerte, bénissez
 » Jéhova! »

De tout ce qui précède, il résulte qu'on est loin d'être d'accord sur la signification des deux premiers mots du cantique qui appartiennent à la racine פָּרַץ, nous voyons qu'on a traduit le substantif par *chefs*, *péril*, *révélation* ou *manifestation*, *vengeance*, *solution* ou *dissolution*, *délivrance* ou *liberté*, etc., termes qui n'ont pas entre eux la moindre analogie; et l'on doit être nécessairement fort embarrassé pour adopter telle traduction plutôt que telle autre.

Quel est le moyen de triompher de cette difficulté? C'est de s'en rapporter au terme hébreu lui-même; car פָּרַץ n'est pas une racine isolée qui ne se rencontre qu'une fois ou deux dans le texte sacré; nous l'y avons trouvé au moins vingt fois. Or la signification propre et principale de ce verbe, celle qui est consignée dans tous les vocabulaires, et avouée par tous les lexicographes, c'est celle de *lâcher*, *relâcher*, *détacher*, comme *lâcher la bride*; *détacher*, *dénouer la chevelure*; et le substantif פָּרִיצִים ne signifie pas autre chose que *chevelure*. On est donc en droit de s'étonner qu'au lieu de prendre ce verbe et ce substantif dans leur acception propre et primitive qui offre un sens si naturel, ainsi que nous le verrons tout à l'heure, tous les traducteurs se soient évertués à chercher un sens tourmenté, figuré et métaphorique qui n'a jamais satisfait personne. Pour en arriver là, ils ont dû procéder par induction forcée.

Ainsi ceux qui ont traduit פָּרַץ par *commander* et פָּרִיצִים par *chefs*, se sont dit sans doute : Un chef est à un corps d'armée ce que la chevelure est au corps humain, il est au-dessus des soldats et des officiers subalternes comme les cheveux sont au-dessus des membres et de la tête; donc פָּרַץ désigne ici métaphoriquement *un chef*. Telle a été à peu près la manière de procéder de Gésenius dans son Lexique; car après avoir donné les significations naturelles du verbe פָּרַץ, savoir : 1° *solvit, dimisit.... solutis habenis dimisit*, etc. 2° *nudavit.... v. c. caput, specialiter tondendo*, etc., il ajoute : « 3° *incepit, ἀρχομαι* (à solvendo et aperiendo), inde *prævit*. Arabice *in summo fuit, summam tenuit, superavit alios* (*Jud. v, 2*). פָּרִיצִים פָּרַץ בְּיָמָיו בְּנֵה

» LXX cod. Alex. et Theod. ἐν τῷ ἀρχαῖσθαι ἀρχηγούς etc., *quod* (hel-
 » lum) *incepterunt principes Israelis*, pr. *præiverunt*, in fronte
 » *aciei se collocarunt* (dass sich an die Spitze gestellt die Fürsten).
 » Opp. הָעָם הִתְנַחֵם *spontè secutus est populus*. » De cette préten-
 due signification, qui, d'après lui, n'est applicable qu'au pas-
 sage qui nous occupe, il déduit le sens du substantif, qu'il
 expose ainsi : « פָּרַע m. 1° *coma* (à *tondendo dicta*, v. rad.
 » n° 2) *Num.* VI, 5. Ezéchiël, XLIV, 20, id. — 2° *princeps, dux*
 » *exercitûs*, à *præundo dictus*, v. rad. n° 3. Plur. פָּרַעִים (cf.
 » de *sexu nominum muneris* Lgb. 468, 878). *Deut.* XXXII, 42.
 » *Jud.* V, 2. Arabice, princeps, caput familiæ. »

On remarquera sans doute qu'il appuie son induction sur la racine arabe; mais nous croyons qu'il a fait violence à l'arabe aussi bien qu'à l'hébreu; car le verbe arabe signifie en général *monter* ou *descendre* une montagne; *brandir* une épée, un bâton; *pousser* des branches, etc.; d'où : *branchage*, *branche*, *sommet* d'un arbre; *faîte*, *sommet* en général; et je doute très-fort que ce substantif pris isolément ait jamais signifié un *prince*, un chef de famille. J'y verrais plutôt une confirmation de פָּרַע dans le sens de *chevelure*, car le branchage constitue la chevelure des arbres.

Les autres commentateurs ou traducteurs ont procédé d'une manière analogue, tout en suivant une route différente; ils ont dit : פָּרַע signifie *lâcher*, *détacher*, donc *relâcher*, *délivrer*, *mettre au jour*, *manifeste*, et פָּרַע relâchement, *dissolution*, *délivrance*, *liberté*, *manifestation*, etc.

Ceux qui ont traduit ces mots par *venger* et *vengeance*, s'en sont rapportés au chaldéen, où פָּרַע signifie *payer*, *rendre*, *rétribuer*, *rémunérer*; אָוֶסַע *se venger*, *être vengé*; פָּרַעוֹת *vengeance*, פָּרַעַן *vengeur*. Cependant cette langue nous fournit aussi פָּרַע *découvrir* la tête, et פָּרַע *chevelure*.

Mais nous le demandons encore une fois, à quoi bon recourir aux dialectes ou aux langues congénères, lorsque l'idiome dans lequel un passage est écrit offre des mots clairs et précis, un sens naturel et très-satisfaisant ?

Or, pour entendre ce passage, il suffit de se rappeler l'événement pour lequel il a été écrit. Il s'agissait de célébrer une victoire dont tout l'honneur revenait à des femmes. Les en-

fants d'Israël se trouvant depuis vingt ans sous la domination des Chananéens, la prophétesse Débora ordonna à Barac, fils d'Abinoëm, de prendre les armes et de livrer bataille aux ennemis en lui assurant que Dieu les livrerait entre ses mains. Barac lui répondit : « Si tu viens avec moi, j'irai ; sinon, je » n'irai point. Eh bien ! j'irai avec toi, reprit Débora, mais la » gloire ne l'en reviendra pas, car Dieu livrera Sisara aux » mains d'une femme. » En effet, ce fut Jaël, femme d'Haber le Cinéen, qui tua le général ennemi. Ce fut donc une femme qui provoqua la guerre, qui fit lever les troupes, et qui marcha à leur tête auprès du général, accompagnée sans doute de plusieurs personnes de son sexe ; et ce fut une autre femme qui mit fin à la guerre et à la servitude en donnant la mort à Sisara. Ces circonstances exceptionnelles auront engagé l'écrivain sacré à en perpétuer le souvenir en rapportant tout au long ce chant de triomphe, le seul, en effet, que nous trouvions dans les *Juges*, bien que ce livre contienne le récit d'autres victoires plus éclatantes que celles-ci, et pour lesquelles nous ne voyons pas qu'on ait composé de cantique. Il est donc tout simple que le poëte ait consigné dès les premières paroles ce que ce combat avait eu de particulier et de merveilleux, et au lieu de nommer prosaïquement les femmes par leur vocable, il les désigne élégamment par *leur chevelure*, leur caractère distinctif le plus apparent et le plus noble ; il les représente marchant à la tête de l'armée, les cheveux flottants ou épars, comme cela a dû arriver dans une pareille circonstance ; et il signale de suite ce fait, que, contrairement à l'habitude, les hommes, tout le peuple, les ont suivies spontanément.

Nous traduirons donc ce distique :

In solvendo comas in Israël,

In spontè-sequendo populo, benedicite Jehovahm.

» De ce que les chevelures (des femmes) ont flotté dans Israël,

» De ce que le peuple les a suivies volontairement, bénissez Jehova. »

Ici les femmes-chefs sont désignées par ce qui fait leur orgueil et rehausse le plus leur beauté, comme plus bas, dans le

même chant, vers. 29, les filles captives des Chananéens sont désignées par une dénomination outrageante et honteuse **בְּתוּלֹת הַחַיִּים** correspondante à l'arabe, lequel a fourni aux Persans et aux Indiens le mot qui exprime une femme en général.

L'expression *Bi-pher'o'a pera'oth* forme en hébreu un jeu de mots que l'on pourrait rendre en français par *lorsque les chevelures s'échevelèrent*.

En traduisant comme nous venons de le faire, ces deux mots sont pris dans leur sens strict et naturel, point de métaphore, point de sens détourné, point de violence faite au texte. Par là nous effaçons de tous les lexiques un article inutile, dans lequel, après avoir donné le mot **פְּרַעַת** avec sa signification propre de *chevelure*, on le répète gratuitement, ou son pluriel **פְּרַעִים** avec le sens de *princes*, ou de *vengeances* ou de *dissolutions*, etc. ; et cela pour cet unique passage de la Bible. Je me trompe ; le pluriel **פְּרַעִים** s'y retrouve une seconde fois, dans le *Deutéronome*, xxxii, 42. Aussi, pour être conséquents avec eux-mêmes, les lexicographes se sont vus contraints de lui donner encore le même sens fautif. Voici ce passage :

אֲשַׁכֵּד חַיֵּי מָדָם
וְחַרְבִי תֹאכַל בָּשָׂר
מָדָם הַלֵּל וְשִׁבְחָהּ
מִדָּאֵשׁ פְּרַעִים אֵיבִיב

Les trois premiers hémistiches n'offrent pas de difficultés ; on les traduit : *J'enivrerai mes flèches de sang, — Et mon glaive dévorera la chair ; — Du sang des tués et des captifs*. Quant au quatrième, les uns le traduisent : *De la tête des chefs de l'ennemi* ; les autres : *Depuis le commencement des vengeances (tirées) de l'ennemi* ; d'autres : *En commençant par le chef, en vengeances d'ennemi*, etc. Pourquoi ne pas traduire : *Des têtes chevelues de l'ennemi* ? Nous ne décidons pas si par *têtes chevelues* l'auteur sacré désigne ici les femmes, ou les grands de l'État, car « on sait, dit M. Cahen, que la chevelure était une » marque de dignité chez les anciens. » Or *la tête des chevelures pour les têtes chevelues* est une expression qui ne paraîtra pas extraordinaire à ceux qui sont familiarisés avec le style biblique, et on en trouve un très-grand nombre d'analogues,

non-seulement dans les poèmes de l'Écriture Sainte, mais même dans les livres écrits en prose. Or ce passage est encore tiré d'un cantique.

La Vulgate, suivie ici par plusieurs traducteurs, se rapproche du texte, bien que dans un autre sens. Elle porte : *Inebriabo sagittas meas sanguine — Et gladius meus devorabit carnes — De cruore occisorum et de captivitate — Nudati inimicorum capitis*. Elle prend ראש פצועה dans le sens de tête dépouillée de la chevelure. C'est ainsi que M. Cahen traduit l'hébreu. Dans l'un et l'autre sens on pourrait voir une allusion à la coutume barbare de scalper son ennemi vaincu ¹.

En laissant à פצועה le sens de chevelure, nous évitons encore l'anomalie par laquelle un nom essentiellement masculin, tel que prince, chef, aurait un pluriel féminin. Il est vrai qu'il se trouve en hébreu deux autres mots essentiellement masculins אב père, et שרף gouverneur, qui ont au pluriel une terminaison féminine אבות et שרפות. Mais le premier est un mot primitif antérieur à toute convention grammaticale écrite ou orale, et son pluriel a été formé à une époque où les genres n'étaient pas encore exactement déterminés dans le langage. C'est ainsi que le mot le plus essentiellement féminin, la dénomination de la femme elle-même, forme son pluriel à la manière des masculins, נשים. Quant à שרף, c'est un terme étranger, importé assez tard dans la langue hébraïque, probablement du médique ou de l'ancien persan, et le ך final du singulier, qui est souvent en hébreu caractéristique du féminin, aura attiré au pluriel une terminaison féminine.

II.

Nous lisons au xv^e chapitre des *Juges*, versets 9 et suivants :
 « Les Philistins étant montés, campèrent en Juda et s'éten-

¹ Plusieurs voient dans ce verset du *Deutéronome* une métathèse, par laquelle le troisième hémistiche se rattacherait au premier, et le quatrième au second. En effet, cette figure, très-familière aux Orientaux, rend ici ce passage beaucoup plus clair, et son contexte se trouve ainsi plus grammatical. Les Juifs l'écrivent quelquefois de la manière suivante, ce qui permet de la lire de deux manières :

| | |
|------------------------------------|----------------------------------|
| • J'enivrerai mes flèches de sang, | Et mon glaive dévorera la chair |
| • Du sang des tués et des captifs, | Des têtes chevelues de l'ennemi. |

» dirent à Léchi. Les gens de Juda dirent: Pourquoi êtes-vous
 » montés vers nous? Ils répondirent: Nous sommes montés
 » pour garrotter Samson, afin de lui faire comme il nous a
 » fait. Alors trois mille hommes descendirent de Juda à la
 » fissure du rocher d'Étam, et dirent à Samson: Ne sais-tu
 » pas que les Philistins sont nos maîtres? Pourquoi nous as-tu
 » attiré cela? Il leur dit: Comme ils m'ont fait, ainsi je leur ai
 » fait. Ils lui dirent: Nous sommes descendus pour le garrot-
 » ter afin de te livrer entre les mains des Philistins. Samson
 » leur dit: Jurez-moi que vous-mêmes vous n'attendrez pas
 » contre moi. Ils lui répondirent en ces termes: Non; nous te
 » garrotterons seulement et nous te livrerons entre leurs
 » mains; mais nous ne te ferons pas mourir. Ils le garrottèrent
 » donc avec deux câbles neufs, et le tirèrent du rocher. Il vint
 » jusqu'à Léchi, et les Philistins *allèrent* au-devant de lui en
 » vociférant. Alors l'esprit de Jehova se saisit de lui, les câbles
 » qui étaient à ses bras devinrent comme une mèche brûlée
 » par le feu, et ses liens se détachèrent deses mains. Puis trou-
 » vant la mâchoire fraîche d'une âne, il étendit la main, la
 » prit et en battit mille hommes. » Ce fût alors que Samson
 constata son triomphe, non par un poëme ou un cantique,
 mais par un simple distique ainsi conçu :

בְּלָחֵי הַחֲמֹר חֲמֹר חֲמֹרִים
 בְּלָחֵי הַחֲמֹר הִיחֵי אֶלֶף אִישׁ

Toutes les traductions qu'on a faites de ce verset peuvent se réduire à deux : la Vulgate dit : *In maxillâ asini, in mandibulâ pulli asinarum delevi eos et percussi mille viros*. Il n'est personne qui ne voie que, dans ce passage encore, l'auteur de cette version a cherché à donner un sens quelconque, plutôt qu'une traduction littérale. Il a transposé les mots et en a suppléé d'autres qui ne sont pas dans le texte; il rend חֲמֹרִים par *pullus asinarum*; or, חֲמֹרִים est au duel féminin, et je demande comment un ânon peut provenir de deux ânesses. En outre, les Hébreux ont un terme particulier pour exprimer une ânesse, c'est אֶתֶן au singulier et אֶתָנֹת au pluriel; jamais ils n'emploient de mot analogue à חֲמֹר, âne.

Tous les autres traducteurs s'accordent à rendre ainsi le premier hémistiche : *Avec une mâchoire d'âne* (j'ai frappé ou tué) *une troupe, deux troupes, ou (j'ai formé) un monceau, deux monceaux, ou monceau sur monceaux.*

Pour obtenir ce sens, on est d'abord obligé de supposer ou de sous-entendre un verbe qui ne ressort pas naturellement du contexte, ou de répéter par anticipation le verbe du second membre. Puis il faut donner au substantif **מִסָּר** une signification qu'il n'a jamais eue, et la lui donner tout exprès pour cet unique verset. En effet, ouvrons les dictionnaires hébreux, tous sans exception, après avoir rendu ce substantif par le mot *asinus* ou *âne*, qui est son acception propre et unique, ajoutent un n° 2 avec le mot *acervus* ou *monceau*, en citant aussitôt ce verset des *Juges*, le seul où l'on doit prendre ce mot dans cette acception étrange. On cherche à la justifier en rapprochant **מִסָּר** de **מִסָּר** qui, dit-on, signifie *monceau*, mais qui n'exprime réellement qu'une mesure contenant environ deux hectolitres. Gésenius fait encore ici des prodiges d'inductions pour arriver de **מִסָּר** *bituminer, calfater*, à **מִסָּר** *monceau*.

Mais que fera-t-on de **מִסָּרִים**? En vain dira-t-on que c'est le duel de **מִסָּר**; il faudrait **מִסָּרִים**; la forme **מִסָּרִים** suppose un féminin **מִסָּרָה** qui n'existe pas. Ce serait un barbarisme, comme si l'on disait en latin *acervus acervarum* au lieu d'*acervorum*. Enfin le duel ne s'emploie jamais en hébreu que pour les choses ordinairement doubles ou supposées telles, ou pour les noms de temps. Or, que serait un monceau formé de deux monceaux? Si l'on préfère rejeter l'annexion et traduire *un monceau, deux monceaux*, on serait en droit de demander comment Samson, quelle que fût sa force prodigieuse, aurait eu le temps de former deux monceaux de cadavres composés chacun d'environ cinq cents hommes. Il eût donc fallu qu'ils vissent tous, les uns après les autres, auprès de lui pour se faire assommer par sa mâchoire d'âne, et lui faciliter le moyen de faire deux piles énormes de cadavres. Le texte sacré n'avance point cette absurdité; le verbe hébreu **מָסָר**, comme le latin *cadere*, signifie *frapper, battre*,

mettre en déroute, en fuite, blesser, et quelquefois tuer, tailler en pièces. On peut donc facilement se représenter l'Hercule hébreu brisant ses liens à la vue de ceux qui viennent pour s'emparer de lui, ramassant une mâchoire d'âne qui se trouvait à sa portée, et s'escrimant à droite et à gauche de cette arme improvisée, assommant les uns, blessant les autres, terrifiant toute cette troupe de mille hommes qui par leur fuite lui cèdent la victoire.

C'est alors que le vainqueur, enchanté de sa prouesse, laisse échapper un cri de triomphe. Pour en avoir le véritable sens, abandonnons la lecture de la *Massore*; sans toucher aux lettres, changeons seulement les points, et nous aurons un jeu de mots très-piquant, plein d'une amère ironie, et qui rentre parfaitement dans la situation. Au lieu de מִן־הַמֶּלֶךְ , lisons מִן־הַמֶּלֶךְ ; alors nous traduirons :

Cum maxillâ asini asinando asinavi eos,

Cum maxillâ asini cecidi mille viros.

» Avec la mâchoire de l'âne je les ai traités en ânes,

» Avec la mâchoire de l'âne j'ai battu mille hommes. »

Ainsi מִן־הַמֶּלֶךְ avec l'article est le nom de *l'âne* en hébreu; tout le monde est d'accord là-dessus. Le mot suivant מִן־הַמֶּלֶךְ sans l'article est l'infinitif du verbe מִן־הַמֶּלֶךְ , verbe forgé par Samson sur le substantif précédent avec le sens de *traiter en âne, rosser*; מִן־הַמֶּלֶךְ est la première personne singulière du même verbe avec l'affixe de la troisième personne du pluriel; comme qui dirait en français : *Avec la mâchoire d'une rosse je les ai rossés.*

Je ne pense pas qu'on puisse objecter sérieusement que le verbe מִן־הַמֶּלֶךְ ne se trouve plus avec cette acception dans le reste de la Bible; il est même très-possible qu'il ne fût pas en usage dans le langage populaire; mais tous les jours, et dans tous les idiomes, on s'arroge le droit de forger des verbes sur les substantifs reçus, pour rendre une idée ou une expression plus énergique.

Dans notre traduction, tout est rigoureusement conforme aux règles de la grammaire; il n'y a rien de sous-entendu, et les mots sont pris dans leur signification propre et naturelle. Ce sens est encore confirmé par l'apposition de l'infinitif.

nitif avant le mode personnel, afin que sa parfaite assonance avec le substantif prépare l'auditeur à bien saisir ce jeu de mots.

Je pense, Monsieur, que vous trouverez comme moi cette interprétation simple, naturelle et tout à fait dans le caractère de Samson, que nous voyons proposer des énigmes à deviner et tromper trois fois Dalila et les Philistins par des plaisanteries sinon par de mystérieux ambages.

Mais terminons, je vous prie, cette anecdote de Samson, où il se trouve encore une petite difficulté. Le texte sacré poursuit : « Et il advint lorsqu'il eut fini de parler, qu'il rejeta de sa main la mâchoire, et appela ce lieu Ramath-Léchi (*le Coteau de la Mâchoire*). Comme il avait grand'soif, il cria vers Jehova en disant : Tu as mis cette grande délivrance dans la main de ton serviteur, et maintenant je vais mourir de soif, et je tomberai entre les mains de ces incirconcis. Alors Dieu (c'est ainsi que l'on traduit communément ce passage) fendit la grosse dent qui était dans cette mâchoire; il en sortit de l'eau; il but; ses esprits revinrent, et il se ranima. C'est pourquoi on l'appela du nom d'En-Coré (*la fontaine de l'Invocateur*), laquelle est à Léchi jusqu'à ce jour. » La Vulgate abonde dans le même sens.

Dans cette traduction, qui est la plus généralement admise, n'aurait-on pas exagéré le prodige? Que Dieu ait fait un miracle pour secourir son champion défaillant, nous l'admettons sans peine; mais que Dieu ait fait sortir d'une alvéole ou d'une des molaires de la mâchoire d'âne une fontaine permanente, c'est ce que nous croirons d'autant plus difficilement que nous ne le voyons pas dans le texte hébreu qui porte : וַיִּבְקַע אֱלֹהִים אֶת־הַמִּכְתָּשׁ אֲשֶׁר־בְּלִיחַ Or le mot מִכְתָּשׁ que l'on traduit par *alvéole* ou *grosse dent*, ne se trouve que trois fois dans la Bible: ici même, dans les *Proverbes*, xxvii, 22, et dans Sophonie i, 11. Dans le passage des *Proverbes*, le substantif מִכְתָּשׁ est accompagné de son verbe correspondant : אִם־הִכְתַּשׁ אֶת־הָאֵייל בתוך הָרִישׁוֹת בְּעֵלֵי לֶאֱתָסֵד מֵעֵלָיו אֲנִלְחוּ « Quand tu pile-rais l'insensé dans un mortier au milieu des graines avec un pilon, tu ne lui ôterais pas sa stupidité. » Voilà la signification de מִכְתָּשׁ bien établie; c'est un *mortier*, une *Pierre*

creuse, dans laquelle on pile avec un pilon. Dans Sophonie **מְקוֹת** est le nom d'une vallée, ou ravin, près de Jérusalem, ainsi nommée sans doute de sa ressemblance avec un mortier; c'est pourquoi la Vulgate traduit **יֹשְׁבֵי הַמְּקוֹת** par *habitatores Pila*, les habitants du Mortier. Rien donc ne nous autorise à prendre ce mot dans une autre acception au ch. xv, 19 des *Juges*. Ici, comme dans les *Proverbes*, et dans Sophonie **מְקוֹת** signifie *mortier, pierre creuse, ravin, excavation*. Il faut donc traduire : « Dieu fendit le mortier, ou l'excavation, qui était » à Léchi, » et non *qui était dans la mâchoire*, encore moins *dans la mâchoire d'âne*, comme porte la Vulgate. *Léchi* est un nom de lieu, ainsi appelé de l'événement arrivé à Samson. Nous voyons même qu'au verset 9 du même chapitre, ce lieu est déjà appelé *Léchi*, avant que Samson lui eût donné ce nom en conséquence de sa victoire avec une *mâchoire* d'âne. C'est ainsi qu'en traduisant les auteurs latins du premier ou du second siècle, nous donnons à *Genabum* le nom d'*Orléans*, avant que cette ville eut été ainsi appelée de l'empereur Aurélien.

Enfin nous n'avons pas besoin de faire sentir combien il serait absurde de supposer que cette mâchoire eût continué de fournir de l'eau pendant un certain nombre d'années, car l'historien sacré observe que cette fontaine coulait encore de son temps, **עַל־כֵּן קָרָא שְׁמָהּ עֵין הַקּוֹרֵא אֲשֶׁר בְּלִחֵי עַד הַיּוֹם הַזֶּה**. « C'est pourquoi il l'appela ou on l'appela En-Coré (*la Fontaine de l'Invocateur*), laquelle est à Léchi jusqu'à ce jour. » S. Jérôme assure qu'elle se voyait encore de son temps dans le faubourg d'Eleuthéropolis, et qu'on l'appelait la *Fontaine de la Mâchoire*. Assurément on ne la voyait pas couler d'une mâchoire.

Au reste, je ne prétends pas m'approprier la solution du miracle de la fontaine; bien des commentateurs ont déjà fait les mêmes observations, les Septante et la version chaldaïque paraissent même avoir entendu ce verset dans le sens que nous adoptons.

Agréez, Monsieur, etc.

L'abbé BERTRAND.

 Archéologie biblique.

 DÉCOUVERTE
 D'INSTRUMENTS FAITS DE MAIN D'HOMME
 ANTÉRIEURS AU DÉLUGE.

Dans leur désir de contredire la Bible, quelques savants ont nié l'existence même de l'homme à l'époque de la grande inondation dont notre globe porte des traces qu'on ne peut nier. Un savant très-connu, M. Boucher de Perthes, s'est attaché à recueillir dans un terrain diluvien de nombreux instruments, au nombre de 2,000, qui datent nécessairement d'avant le déluge. Cette découverte coupe court à l'objection de ces savants. Voilà pourquoi les *Annales* consignent dans leurs pages le procès-verbal suivant de la *Société impériale d'émulation* d'Abbeville, où cette vérité est constatée d'une manière à ôter tout prétexte au doute.

A. B.

Extrait du Procès-Verbal de la séance du 23 juin 1859.

Depuis douze ans, la science s'est préoccupée de la découverte de *pierres taillées de main d'homme*, faite par notre honorable président, M. Boucher de Perthes, dans le diluvium et les dépôts d'ossements fossiles, découverte dont il a fait l'exposé en 1847 dans son livre des *Antiquités celtiques et antédiluviennes*¹.

Cette existence de l'homme contemporain du déluge, si souvent contestée nonobstant les preuves données dans l'ouvrage précité, vient de recevoir une éclatante confirmation.

M. Joseph Prestwich, membre de la Société Royale et de la Société Géologique de Londres, s'est rendu à Abbeville et à Amiens.

Après avoir vu la collection de M. Boucher de Perthes, M. Prestwich, secondé par des membres de la Société des Antiquaires de Picardie, a fait ouvrir devant lui, dans les bancs de diluvium qui entourent ces deux villes, de larges brèches, et, après plusieurs jours passés sur le terrain, il a reconnu

¹ *Antiquités celtiques et antédiluviennes*, 2 volumes grand in-8°, avec 106 planches représentant 2,000 figures. Paris, librairies Treuttel et Wurtz, rue de Lille, 19, et Derache, rue du Bouloy, 7.

l'exactitude de l'exposé de M. de Perthes et constaté authentiquement sa belle découverte.

Ces faits sont relatés par la lettre ci-jointe, écrite en français et littéralement copiée :

« Londres, le 14 mai 1859.

• Monsieur BOUCHER DE PERTHES, président de la Société impériale d'Émulation, à Abbeville.

• En vous écrivant, il y a quelques jours, j'ai oublié de vous parler de l'opinion que j'avais formée au sujet du gisement des *haches en silex*.

• D'abord, pour le travail de celles que vous m'avez montrées et de celles que je me suis procurées à Abbeville et à Amiens, je n'ai pas le moindre doute qu'elles ne soient travaillées par la main de l'homme. Je parle à présent seulement de ces silex appelés *haches*.

• Après avoir attentivement examiné les gisements de Moulin-Quignon, de Saint-Gilles à Abbeville et de Saint-Acheul à Amiens, j'ai la conviction que vous avez avancée en 1847 dans votre ouvrage sur les *Antiquités celtiques et antédiluviennes*, que ces haches se trouvent dans un terrain vierge et associées avec les ossements des grands mammifères, est juste et bien fondée.

• A l'égard du gisement de Menchecourt, le fait ne m'a pas paru si certain. Cependant je ne vois pas d'erreur.

• Permettez-moi d'observer que lors de mon voyage j'avais les doutes les plus forts sur le sujet du gisement des haches. Je croyais à la possibilité de quelque erreur inaperçue par rapport à la géologie. Je suis extrêmement aise de m'être convaincu par la recherche de la vérité d'un fait si important.

• Vous pouvez, Monsieur, faire l'usage qu'il vous plait de cette lettre. Recevez mes remerciements et l'assurance de ma haute considération.

• Joseph PRESTWICH. »

M. Joseph Prestwich, auteur de plusieurs ouvrages bien connus sur la géologie, après la vérification faite à Abbeville et à Amiens, voulut s'assurer si les gisements diluviens d'Angleterre offraient les mêmes circonstances. Il a donc été, dans le courant de mai, à *Hoxne en Suffolk*; il y a fait ouvrir un banc de diluvium, et après avoir constaté sa parfaite analogie avec ceux d'Abbeville et d'Amiens, il y a trouvé les *mêmes ossements fossiles* et des *haches en silex*. C'est ce qu'annonce encore une lettre de ce savant géologue.

Son rapport à la Société Royale et à la Société Géologique excita vivement leur intérêt, et quelques-uns de leurs membres ont accompagné M. Prestwich dans un second voyage qu'il a fait. Ces messieurs sont arrivés le 28 mai 1859 à Amiens, et le 30 à Abbeville. La vérification des bancs, qui dura plusieurs jours, fut faite sur une plus grande échelle encore, et

les mêmes résultats furent obtenus. La lettre suivante, également écrite en français en fait foi :

« Londres, 8 juin 1859.

» Monsieur BOUCHER DE PERTHES, *président de la Société impériale d'Émulation d'Abbeville.*

» D'après la demande que vous voulez bien me faire, voici le récit de la découverte que nous avons faite lors de mon dernier voyage. Quoique je sois revenu bien convaincu que les *haches en silex* se trouvaient véritablement en place dans les bancs de gravier (diluvium) et que j'en avais vu une en place à Saint-Acheul, cependant je désirais beaucoup en trouver une de mes propres mains et d'avoir, comme témoins de votre belle découverte, d'autres membres de la Société géologique de Londres. Donc, je suis parti il y a dix jours pour Amlens, avec mes amis MM. R. Godwin-Austen, J. W. Flower et R. W. Mylne¹. Nous nous sommes mis à l'œuvre de bonne heure le lendemain matin, et enfin après avoir passé quelques heures à faire des recherches et à bien étudier le terrain à la carrière de Saint-Acheul, M. Flower a découvert et détaché de ses propres mains, à vingt pieds de profondeur et à un pied de la face du gravier, *une très-belle hache* bien taillée et longue à peu près de 25 centimètres. C'était dans une couche ferrugineuse au-dessous de la couche de gravier blanc, d'où j'ai pris l'autre échantillon. Au-dessus du gravier, il y avait la couche de sable avec des coquilles d'eau douce et terrestres très-fragiles, et puis de l'argile brune, du gravier et la terre à brique. Le tout était bien en ordre et nullement dérangé : c'était en effet bien évidemment un terrain vierge. Cette découverte ôtait tout doute que pouvaient avoir mes amis, et je crois qu'à présent nous sommes tous d'accord au sujet de la vérité si importante dont vous le premier avez fait l'annonce et soutenu depuis dix ans, et dont je me trouve heureux d'être un des témoins.

» Agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

» Joseph PRESTWICH. »

Les conclusions de ces hommes éminents, membres de sociétés si illustres, les soins qu'ils ont apportés à constater la nature du terrain et son état vierge, leurs investigations approfondies, leur scrupuleuse exactitude qui a été jusqu'à faire photographier la coupe et les gisements où se trouvaient les haches, et à n'admettre pour preuve que celles qu'ils découvriraient eux-mêmes et retiraient de leurs propres mains du

¹ M. Robert Godwin-Austen, membre de la Société royale de Londres et de la Société géologique, est auteur de mémoires importants publiés dans les volumes et le journal de la Société géologique de Londres. — M. John W. Flower, membre de la Société des Antiquaires, est connu par plusieurs mémoires sur l'archéologie et sa belle collection géologique. — M. Robert W. Mylne, membre de la Société géologique et de celle des Antiquaires, est connu par un grand plan géologique de Londres, etc.

banc et de la gangue diluvienne, doivent convaincre les plus incrédules.

A M. Boucher de Perthes reste donc d'avoir, en 1838, dit le premier qu'à défaut d'ossements humains, des ouvrages d'hommes contemporains du déluge devaient exister dans les bancs de diluvium, et, après de nombreuses recherches, d'avoir prouvé que sa théorie était une vérité. Vérité que le docteur Rigollot, membre correspondant de l'Institut, a confirmée en 1854 par sa brochure intitulée : *Des Instruments en silex trouvés à Saint-Acheul*, et qui vient de l'être d'une manière plus authentique encore par les savants géologues anglais dont nous venons de citer les noms, auxquels il faut ajouter celui du célèbre paléontologue Falconer, vice-président de la Société Géologique de Londres, qui, dès 1838, s'était rendu à Abbeville et y avait étudié, avec une attention spéciale, la riche collection de M. Boucher de Perthes, et celui de M. John Evans, membre de la Société des Antiquaires de Londres, de celle de Géologie, etc., auteur de divers mémoires sur l'archéologie et de la numismatique, dans une lettre duquel, adressée d'Angleterre à notre Président, nous lisons : « J'étais » présent à la séance de la Société Royale quand M. Prestwich a » lu son rapport sur les haches en pierre provenant du dilu- » vium, et j'ai ajouté mon témoignage au sien. »

Après avoir parlé de la hache que son collègue vient de découvrir dans le diluvium en Suffolk, M. Evans, qui avait accompagné M. Prestwich dans son premier voyage à Abbeville et l'avait assisté dans ses fouilles et ses vérifications, dit : « Je » suis convaincu qu'on trouvera de ces *instruments en silex* dans » beaucoup d'autres localités, si les recherches y sont conve- » nablement dirigées. »

En finissant nous devons annoter que les *Annales* ont donné dans leur tome II, p. 223 (1^{re} série), le *fac-simile* d'un *cœur* et d'un *ped humains* en silex. Ces objets curieux, que des membres de l'Académie des sciences ont tenté en vain d'expliquer, sont encore en notre possession.

A. B.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

ITALIE - ROME. *Ouvrages mis à l'index.* — Par décret du 7 juillet, publié le 19 du même mois, la sacrée Congrégation a condamné les ouvrages suivants :

Études d'Histoire religieuse, par Ernest Renan. *Origine du Langage. Histoire générale et Système comparé des langues sémitiques.*

Averroès et l'Averroïsme, essai historique par Ernest Renan.

Das Gebeth, etc. Oratio dominicalis meditata a sacerdote Antonio Berchtold, Canonico Sionis.

L'Observateur catholique, revue des sciences ecclésiastiques et de faits religieux, ouvrage déjà condamné par décret du 6 décembre 1855, et de nouveau proscrit jusqu'à ce jour.

Difensa di la Iglesia catolica contra la bula dogmatica de Pio IX, en 8 décembre de 1854, por un Americano al congreso de la Alianza evangelica.

Le Catéchisme historique, contenant, en abrégé, l'histoire Sainte et la Doctrine chrétienne, condamné *donec corrigatur*, par décret du 1^{er} avril 1723, est permis d'après l'édition corrigée et imprimée à Avignon, chez Séguin aîné, en 1850.

— Dans une de ses dernières séances, la *Société de Géographie de Paris* a entendu avec intérêt le compte-rendu des découvertes d'anciens manuscrits relatifs à la géographie, effectuées au Mont Athos, par un savant russe, M. de Sévastianoff, déjà connu de nos lecteurs. Ce savant a recueilli dans le monastère de Vatopède, au moyen de la photographie, la copie entière de la *Géographie de Ptolémée*, le texte et les cartes, manuscrit du 12^e et du 13^e siècles ; il est retourné au Mont-Athos pour faire photographier des fragments de la *géographie* de Strabon. On sait avec quelle étonnante fidélité le nouvel art peut reproduire toute espèce de dessins et de caractères. M. de Sévastianoff espère bientôt publier une édition photographique de ces deux ouvrages.

BIBLIOGRAPHIE.

HISTOIRE DE FRANCE PAR M. LAURENTIE (2^e édition, revue, corrigée et augmentée, à Paris, librairie de Lagny frères, rue Garancière, n^o 8. — 8 gros vol. in-8°. Prix du vol. papier glacé : 5 fr. — 8 gros vol. in-18 anglais. Prix du vol. papier glacé : 3 fr. 50 c.

La première édition de l'*Histoire de France* de M. Laurentie formait 10 vol., et coûtait 70 fr.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que, pour mettre cette publication à la portée de toutes les fortunes, les éditeurs viennent d'en donner une nouvelle édition dont le prix a été sensiblement réduit. Ainsi, cet ouvrage ne coûte plus aujourd'hui que 40 fr., format in-8°, et 28 fr. format in-18 anglais, l'un et l'autre se composant de 8 volumes.

En attendant que nous parlions de cet excellent ouvrage, nous le recommandons à nos abonnés et nous les engageons à en faire l'acquisition immédiate. Ce livre, suivant nous, devrait se trouver dans toutes les bibliothèques.

Ceux de nos abonnés qui, en même temps que la demande, en enverront le montant aux éditeurs, recevront l'ouvrage *franco*.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.
 Numéro 117. — Septembre 1859.

Archéologie égyptienne.

RECHERCHES SUR LA XIV^e DYNASTIE DE MANÉTHON

Suivies d'une note

Sur l'auteur de la seconde pyramide de Gizeh.

7^e ARTICLE ¹.

XI. — Synchronisme de l'*Exode* avec l'histoire d'Égypte. — Autre synchronisme résultant d'un passage du livre des Juges. Sentiment du P. Pétau, qui substitue le passage du Jourdain à la sortie d'Égypte. — C'est le roi *Horus* qui aurait laissé partir les Hébreux. — Conciliation des difficultés.

On lit au 3^e livre des *Rois*² que la 4^e année du règne de Salomon, dont la chronologie, du moins très-approximative, peut être fixée sans peine, coïncidait avec la 480^e depuis la sortie d'Égypte. D'autre part un passage de l'*Exode*, tel que le donnent et les manuscrits hébreux et la Vulgate³, fixe à 430 ans la durée du séjour des Israélites en Égypte. Si donc l'on établit, avec D. Calmet, que la dédicace du temple de Salomon eut lieu 1004 ans avant l'ère vulgaire⁴, et si l'on remonte les 13 années qui furent employées à le construire⁵, on trouvera l'an 1017 pour le commencement des travaux (4^e année du règne), c'est-à-dire l'an 1013 avant la date réelle de la naissance de J.-C., d'après le même chronologiste : c'est pour cela, je pense, que le tableau des rois de Juda, dans le *Rationarium temporum* du P. Denys Pétau, porte l'an 1012 pour cette 4^e année⁶.

¹ Voir le 6^e art. au n^o précédent, ci-dessus, p. 85.

² III *Rois*, vi, 1.

³ *Habitatio autem filiorum Israel qua manserunt in Ægypto, fuit quadringentorum triginta annorum* (*Ex.*, xii, 40).

⁴ *Hist. de l'Anc. et du Nouv. Testament*, l. iv.

⁵ III *Rois*, vi, 1.

⁶ *Rationarii temporum*, pars II, l. II. — Cf. pages 84 et 108. — En effet, on voit à la page 178 (l. x, c. 1), qu'il penche vers cette opinion qui place la naissance du Sauveur quatre ans avant l'ère commune. Je n'entre pas dans la

Il semble donc que, pour connaître d'une manière approchée le temps de l'histoire d'Égypte auquel correspond « la fuite triomphante » de Moïse, il n'y a plus qu'à ajouter 479 ans à 1017, et à voir où nous conduit l'année 1496 dans les tableaux établis aux paragraphes précédents de ces recherches. Quatre cent trente ans de plus nous conduisent à l'an 1926; en ajoutant un peu plus de deux siècles pour le temps qui sépare cette émigration du voyage d'Abraham en Égypte, nous arriverons, pour ce dernier fait, à 2240 environ.

Mais des difficultés de détail, provenant surtout de la variété des textes, compliquent une solution si simple en apparence : avant de les examiner l'une après l'autre, voyons quels synchronismes donnerait l'application pure et simple de la méthode que je viens d'exposer.

Nous avons vu que, d'après les dates astronomiques étudiées par M. Biot, l'avènement de *Ramsès III*, *Hik-Pen*, doit être placé vers 1300; mais *pas plus tôt*, s'il n'est déclaré majeur et couronné, que vers 1292. L'année 1496 nous conduit un peu avant l'avènement de *Séti I^{er}*; d'après l'estimation proposée plus haut, elle se placerait vers le commencement du règne très-court de *Ramsès I^{er}*, son prédécesseur. Si maintenant l'on accorde 127 ans à *Séti I^{er}* et *Ramsès II* réunis, en laissant à leurs successeurs la moyenne que j'ai indiquée, on fera concorder l'*Exode* avec la 9^e année du 1^{er} des grands règnes, et si l'on adopte seulement *une* de ces variantes, elle coïncidera avec le début du gouvernement de *Séti*.

Il serait assez difficile de comprendre, si l'on s'en tenait à ces seules données, comment les conquêtes, soit de *Séti I^{er}*, soit de *Ramsès II*, dans l'Asie occidentale, auraient pu être contemporaines des guerres de *Josué* contre les peuples de la Palestine, sans que, dans la Bible, il fût fait aucune mention du passage des Égyptiens; et, cependant, ces guerres se placeraient alors vers les dernières années de *Séti*, bientôt suivies des courses victorieuses de *Ramsès*, un peu plus tôt ou un peu plus tard, selon les chiffres auxquels on s'arrêterait pour ces deux règnes. Sans doute les livres historiques des Hébreux ne

discussion des années pleines ou caves, qui serait sans aucune importance pour les dates égyptiennes qu'il s'agit de déterminer, puisque le synchronisme de ces dernières ne peut s'établir en chiffres rigoureux.

sont pas des récits ordinaires, sans doute l'inspiration qui les a dictés, a constamment un but religieux; cela est évident, même pour ceux qui ne reconnaissent pas à cette inspiration un caractère divin. Mais l'intervention de la Providence ne serait pas moins visible dans les incidents de ce passage des Egyptiens, s'il n'eût pas troublé la conquête, que dans le récit même de la victoire. D'un autre côté, rejeter la période de 480 ans, et se borner, pour évaluer la durée de l'époque des *Juges*, à mettre bout à bout leurs gouvernements avec le temps des différentes captivités et avec ces temps indéterminés que l'on ne peut négliger pourtant; faire en un mot ce qu'a fait Josèphe, et ce qu'on a fait souvent dans les temps modernes pour arriver à reporter l'*Exode* au 17^e siècle, est un parti auquel je ne puis aucunement me résoudre. Je conçois l'hésitation entre les leçons diverses des différents manuscrits, mais je ne conçois pas l'omission délibérée de l'un de ces résumés si rares dans la Bible, et que nous recueillerions si ardemment dans l'histoire d'Égypte, si, au lieu de quelques manuscrits du Bas-Empire, horriblement maltraités par les copistes, nous avions, pour nous les fournir, ce que nous présente l'Écriture sainte, savoir, des centaines de manuscrits anciens et des versions diverses, parfaitement d'accord pour le sens. D'ailleurs, même abstraction faite de ce chiffre, l'addition pure et simple des périodes partielles mentionnées au livre des *Juges* n'est point un procédé réclamé par la critique. Le système de *Marsham*, qui reconnaît des administrations et des captivités locales, susceptibles par conséquent d'être simultanées, comme certaines dynasties de l'histoire d'Égypte ¹, n'est contredit par aucun texte de la Bible, et semble même indiqué par quelques-uns d'entre eux ². Il est certain d'ailleurs, comme le fait observer *M. Wallon*, dans ses intéressantes *Leçons à l'École normale*, que le relâchement du lien religieux, et surtout l'apostasie dé-

¹ V. l'exposition détaillée de ce système dans la *Bible de Vence*. On peut critiquer tel ou tel point des calculs de *Marsham*; mais l'idée fondamentale de son système, la distinction des invasions à l'est et à l'ouest de la Palestine, me paraît incontestable, et si l'on prend le soin de dresser le tableau comparatif de cette double chronologie des Israélites, on verra que l'on se trouve fort à l'aise même pour y placer les périodes indéterminées.

² V. et cf. *Jug.*, III, 12-13; VI, 3-4, 35; VII, 23; X, 7-9, 17; XI, 26, 29; XII, 1.

clarée, entraînait presque nécessairement le relâchement du lien politique dans le gouvernement théocratique des Hébreux.

Mais, si l'on y réfléchit bien, on n'est réduit ni à placer l'*Exode* au 17^e siècle, ni à faire coïncider la vieillesse de *Josué* avec les exploits de *Sésostris*, avec la renaissance de la domination égyptienne en Asie. D'abord nous ne savons guère à quelle année de la vie de *Séthos* rapporter les victoires qui rétablirent cette domination, et, quand les Juifs seraient partis d'Égypte au commencement de son règne, ou peu d'années auparavant, leur long séjour dans le désert laisserait beaucoup de temps libre pour ses campagnes¹; ils auraient eu à leur tour, plus de temps qu'il n'en fallait pour leur conquête, avant le passage de *Ramsès*. Mais ce n'est pas tout : le P. Pétau ouvre un avis, bien étranger dans son esprit aux synchronismes de l'histoire d'Égypte, que personne ne prévoyait alors. Il y a été conduit par les difficultés de la chronologie des *Juges*, difficultés qu'il s'exagérait, quoiqu'il en ait au moins entrevu la vraie solution². Il dit que le point initial des 480 ans n'est pas le passage de la mer Rouge, mais celui du Jourdain, et il montre par le rapprochement de divers passages de l'Écriture, qu'en effet les écrivains hébreux employaient quelquefois le terme de *sortie d'Égypte* pour exprimer toute la pérégrination des Israélites fugitifs jusqu'à leur entrée dans la Terre-Promise³. Sans doute, je le répète, il n'est pas besoin de recourir à cette explication pour placer la période des *Juges*; sans doute encore on peut à la rigueur, sans cela, éloigner des conquêtes de *Josué* le temps des exploits de *Séthos* et de *Ramsès*, et je montrerai tout à l'heure comment, si elles furent réellement postérieures à l'établissement des Juifs, les expéditions égyptiennes purent demeurer presque étrangères à leur histoire. Néanmoins, comme cette séparation entre les deux ordres de faits se conçoit d'autant mieux que la conquête israélite était plus ancienne et mieux affermie, du moins dans les contrées de l'Occident, avant les guerres de *Sésostris*, comme

¹ Il paraît que nous ne savons absolument rien de la 2^e moitié de l'inscription comme (du moins il y a quelques années) étant de l'an 22. (V. *Ann. de phil. chrét.*, juin 1847; Champ.-Fig. p. 327.)

² *Rationarii temporum* pars II, l. II, c. 6, pp. 84-6.

³ *Ibid.*, c. 6, p. 86-7.

d'ailleurs nous aurons à examiner d'autres synchronismes égyptiens que le passage de la mer Rouge, je tiens pour précieuse l'indication du P. Petau et dois examiner les synchronismes qu'elle peut donner.

Reportant le temps de l'*Exode* à 40 années plus haut que la date précédemment indiquée, c'est-à-dire à 1536, je trouve qu'en prenant un moyen terme pour les chiffres des deux grands règnes, ne laissant à *Séti*, dont les dernières années restent obscures dans l'histoire, que 51 ans, et en donnant 68 ans à *Ramsès*, comme semblait le supposer un fait astronomique mentionné plus haut, nous arrivons, pour l'avènement de *Séti*, vers 1492, et, pour 1536, vers la 3^e année de *Horus*. Nous serons reportés vers la 11^e, si nous admettons que *Séti* ait gouverné l'Égypte pendant 59 ans.

Horus serait donc le Pharaon qui laissa partir les Hébreux après une si opiniâtre résistance. Les faits connus de l'histoire d'Égypte sont loin de s'opposer à cette concordance, ou plutôt, si on les examine de près, ils l'auraient donnée, même abstraction faite du calcul qui vient d'être produit.

Il faut, en effet, pour rentrer dans le sens le plus naturel des paroles de l'Écriture, que ce Pharaon succède à un long règne¹, et le prédécesseur de *Horus*, *Aménophis III*, nous a laissé la date de sa 36^e année, tandis que les deux prédécesseurs de *Séti*, *Achérès* et *Ramsès I^{er}*, paraissent fort loin de ce compte. Il faut que le départ des Hébreux ait été précédé d'une très-longue oppression, puisqu'elle remonte plus haut que la naissance même de Moïse, et qu'il avait 80 ans quand Aaron commence à opérer des prodiges devant le roi pour délivrer son peuple; or, est-il croyable que les Israélites, arrivés déjà à former un peuple nombreux, eussent supporté de pareils traitements pendant la période de morcellement, d'anarchie et probablement de troubles religieux (à cause des innovations d'*Akhenaten*), que nous avons reconnue vers la fin de la 18^e dynastie. Il est donc plus que probable qu'ils étaient déjà partis alors; et cet état de troubles et de faiblesse intérieure de l'Égypte, cette circonstance, que *Horus* ne laissa point d'enfants pour lui succéder, ne s'accordent-ils pas bien avec le souvenir d'un

¹ *Exod.*, II, 11-15, 23-4; III, 7-10; VII, 7; *Act.*, VII, 23, 29, 30.

désastre qui aurait fait disparaître en un jour, et son armée et peut-être une partie de sa famille? Il n'est d'ailleurs nullement besoin de terminer à cette même catastrophe le règne de l'opresseur, puisque la Bible ne dit nulle part qu'il ait lui-même péri dans les flots¹.

Il y a plus, ce que nous savons des débuts de ce règne nous sert à mieux comprendre les détails de la délivrance des Hébreux, et cette résistance sans cesse renouvelée d'un prince qui cependant ne peut méconnaître qu'il ne lutte pas seulement contre un homme. Ses succès contre les Ethiopiens², et les honneurs même religieux qui lui furent rendus³, durent augmenter en lui l'orgueil ordinaire aux despotes orientaux et spécialement à ceux de l'Égypte, où la confusion des termes était si fréquente entre les dieux et les rois. On conçoit, en se reportant à ces époques si différentes de la nôtre que, tout en

¹ *Exod.*, xiv, 23-28.

² Champollion (*lettre 12^e*, description des bas-reliefs de Silsilis). Il paraît que ces tableaux ne sont pas datés, mais il y a lieu de croire que les événements qu'ils rappellent sont antérieurs au démembrement de la monarchie par les frères de *Horus*, puisque *Amontou-onkh* a régné en Nubie, et que *Horus* n'a pas substitué son nom à celui de son frère, sur le monument de Barkal, tandis qu'il l'a fait pour des bas-reliefs employés à Karnak (*Athen.*, juin 1855). Le démembrement de l'empire et la mort d'*Amontou-onkh* ont peut-être amené l'indépendance de l'Éthiopie et rendu nécessaire une nouvelle conquête sous la 19^e dynastie.

³ V. dans l'*Égypte ancienne* de Champollion-Figeac (page 153 et planche 86), son triomphe après la victoire. L'inscription de ce tableau traduite dans la *lettre citée*, contient ces paroles : « Le Dieu gracieux revient, porté par les » chefs de tous les pays. Son arc est dans sa main comme celui de *Mandou*, le » divin seigneur de l'Égypte... Ce roi, directeur des mondes, approuvé par Phré, » *fils du Soleil* et de sa race... Le nom de sa majesté s'est fait connaître dans » la terre d'Éthiopie, conformément aux paroles que lui avait adressées son père » *Ammon*. » — Un bas-relief du temple de Ghebel Addèh, en Nubie, « représente le roi *Horus* enfant, allaité par la déesse *Anouké*... Dans un autre bas- » relief, une divinité protectrice présente le roi *Horus*, enfant, au dieu *Horus*, » son homonyme, qui lui remet le signe de la vie divine. » (Champ.-Fig. p. 319.) Ajoutons que c'est avec les Sétî, le seul roi d'Égypte qui ait porté, *comme nom propre*, le nom isolé d'un dieu du pays; car je ne crois pas que l'on ait conservé dans la science l'idée émise par Champollion dans sa 11^e *lettre* que *Ramsès* s'employait comme l'un des noms du dieu soleil. Le sens propre de ce mot est : *enfanté par le soleil*. Si le *Ramsès*, dieu grand, des niches de Ghirsché, n'est pas le fondateur même de l'hémi-spéos, élevé à l'apothéose, ce doit être la trace d'un culte local.

reconnaissant au futur guide des Israélites un pouvoir surnaturel dont les effets frappaient ses yeux, le Pharaon ait cru pouvoir lui résister, et lui opposer le secours de *son père Ammon*.

En acceptant ce résultat, on aurait un espace assez long de troubles et de faiblesse intérieure entre le départ des Hébreux et les conquêtes des Egyptiens en Asie; néanmoins celles de *Séti* auraient eu lieu avant que *Josué* se fût avancé au cœur de la Terre-Promise, les conquêtes des Israélites se trouvant d'ailleurs achevées bien avant le passage de *Ramsès*. Seulement on observera que, pour maintenir les limites en dehors desquelles doivent rester les dates des invasions égyptiennes, si l'on ne veut pas toucher au chiffre assez incertain de 67 ans écoulés entre les deux grands *Ramsès*, il faudra accepter 59 ans pour *Séti*, en ne laissant à *Horus* que 27 ans après l'*Exode* (y compris le temps d'anarchie), en conservant d'ailleurs le chiffre de 16 années pour les règnes réunis du prêtre *Achéréï* et de son fils *Ramsès I^{er}*. Cette combinaison n'expliquerait qu'avec grand' peine comment les Egyptiens auraient traversé la Palestine occidentale tout à fait au commencement du règne de *Séti*, tandis que les Juifs s'étendaient aux environs du Jourdain, sans qu'il y eût ni conflit ni concours entre l'action des deux peuples.

Mais, pour échapper à des bornes si étroites, dans lesquelles les faits historiques seraient mal à l'aise, j'en conviens, il suffira de déranger un ou deux des chiffres que, pour la 19^e dynastie, j'ai choisis un peu arbitrairement, ne pouvant espérer là autre chose qu'une approximation raisonnable. Admettons seulement une tombe d'*Apis*, perdue entre la mort de *Meïamoun* et la seconde invasion des Pasteurs, comme il a fallu nécessairement l'admettre pour le premier *Apis* inauguré après *Ramsès*, et rendons à *Maïenphtha* les 20 années que Julius Africanus lui accordait et que j'ai réduites à 5 par une simple conjecture: de cette façon, *Séti II* règnera dès 1509. Toute difficulté disparaît: ses conquêtes seront faites et achevées en Syrie avant la mort de Moïse, et, si l'on ne veut reporter l'avènement du roi *Horus* que le moins longtemps possible avant le passage de la mer Rouge, on sera libre d'arrêter avant sa

3^e année, le règne de *Ramsès I^{er}*, ce que, ni Manéthon ni les monuments ne nous interdisent.

Horus mourrait alors en 1522, et arriverait au trône vers 1535. Comme aucun de ses frères ne paraît avoir régné longtemps, les 14 années qui suivraient le désastre de son armée, suffiraient très-bien pour le temps où l'Égypte fut démembrée ou déchirée.

Nulle part, à ma connaissance, la Bible ne dit que Moïse fut appelé de Dieu à la délivrance de ses frères aussitôt après la mort de Pharaon dont il avait fui le pouvoir; rien ne s'oppose non plus à ce qu'un règne de plus de 30 années ait successivement laissé des traces profondes et dans l'histoire de la grandeur et dans celle des désastres de l'Égypte. D'ailleurs, si l'on ramène le règne de *Séti* à 51 ans de durée, *Horus* remplira les années 1530 à 1514, l'*Exode* aura lieu vers sa 14^e année, et la première campagne de *Séti* pourra encore se placer quelque temps avant la mort de Moïse.

Quand *Ramsès II* et surtout le grand *Ramsès III* pénétrèrent en Phénicie pour combattre les peuples de la Syrie ¹, de la Mésopotamie et de l'Asie-Mineure ², le souvenir de ces désastres devait être assez éloigné chez les Égyptiens pour qu'ils ne fussent pas emportés par la vengeance à chercher et à combattre leurs anciens sujets, et pouvait être assez bien imprimé encore dans leur esprit pour qu'ils ne fussent pas très-

¹ V. sur l'ethnographie des ennemis de *Ramsès III*, la curieuse notice de M. de Rougé publiée dans l'*Athenæum français* du 3 nov. 1855, pour rendre compte des découvertes de M. Greene. M. de Rougé reconnaît dans la grande inscription du 2^e pylone de Médiyet Habou, avec la mention des *Chéta* et autres adversaires des dynasties précédentes, la description d'une flotte égyptienne, une bataille navale, et cette circonstance que les *Tamahou* avaient violé « la frontière de l'empire du côté de la Syrie septentrionale. » Divers peuples mentionnés par Hérodote dans la description des préfectures de Darius, se reconnaissent dans cette inscription, d'après le savant égyptologue, ainsi que les Philistins, peut-être et un peuple (les *Tabi*) qui paraît avoir habité vers la Cœlé Syrie; mais il n'est question ni de la *Judée* ni des Juifs.

² Selon M. F. Lenormant (V. *Correspondant* de février 1858, t. VII, p. 274-5 2^e série), on peut suivre avec vraisemblance, sur une carte de la Mésopotamie ancienne, la campagne de l'an 5 de *Ramsès II*, qui est racontée dans un papyrus de la collection Sallier et dans des inscriptions d'Ibsamboul et de Karnak.
— Pour l'Asie Mineure, V. Hérodote, II, 103-6.

empressés de les provoquer; nous verrons en effet bientôt que ce souvenir se conserva chez eux. Les deux *Ramsès*, qui possédaient des flottes, ont dû suivre la côte, s'assurer la soumission des Philistins et des Phéniciens proprement dits, déjà terrifiés ou domptés dès le règne du premier *Séti*, et tourner les montagnes soit par la Cœlé-Syrie, soit par la trouée de l'Oronte. Les grandes expéditions de *Sésostris* furent, selon *Diodore*, terminées en neuf années ¹, témoignage qui est à peine modifié ou interprété par les textes égyptiens aujourd'hui connus, puisque, selon M. Lenormant, « les principales campagnes de *Ramsès* contre les *Schétos* eurent lieu l'an 5, l'an 7 et » 11 de son règne. » Il est vrai que, « malgré ces trois campagnes, où les principales forces de l'empire semblent avoir été » engagées, les redoutables *Schétos*... menaçaient les possessions » des Pharaons dans la *Mésopotamie*. » Mais, « l'an 21, des am- » bassadeurs vinrent à Thèbes, de la part du prince des *Schétos*, » et conclurent avec le roi un traité de paix... religieusement » gardée de part et d'autre, jusqu'à la fin du règne du conqué- » rant égyptien ². » On voit donc que ce long règne ne fut nullement une suite continue d'expéditions où les *Juifs* se seraient trouvés enveloppés malgré eux, et qu'il n'est pas nécessaire de les reporter au temps où ils erraient dans le désert. On conçoit, après ce que je viens de rappeler, que l'armée égyptienne ne se soit pas jetée, à travers les chaînes et les contreforts de l'Anti-Liban, dans les contrées habitées par les tribus israélites, dont les rivages étaient bien peu considérables, puisqu'elles ne possédaient ou ne gardèrent, à ce qu'il semble, ni Acco ni Joppé, et que les Chananéens continuèrent à demeurer en différents lieux, spécialement dans le territoire des tribus maritimes de Zabulon, d'Ephraïm et de Manassé ³. Ces cantons maritimes furent seuls traversés par les troupes des deux *Ramsès*, en supposant même qu'elles aient fait tout le chemin par terre, et l'on peut y rapporter ce que dit Hérodote des monuments laissés par *Sésostris* dans la Syrie-Pales-

¹ Diod., I, 55.

² *Corresp. Ib.*, pages 272-3. Manéthon dit aussi : Ἀὐτὸς δὲ ἐπὶ Κύπρον καὶ Φοινίκην καὶ πάλιν Ἀσσυρίους τε καὶ Μήδους στρατεύσας... ὑποχειρίους ἔλαβε. (*Ap. Jos. contra Apion*, I, 15.)

³ V. Josué, xvi, 10; xvii, 11-13; xix, 46; Jud., I, 27-30.

tine ¹. Quant aux Philistins, bien qu'ils aient pu reprendre une indépendance complète pendant les règnes obscurs de la 19^e dynastie, et surtout pendant la révolte des impurs, ils furent certainement exposés pendant de longues années à l'ambition des rois d'Égypte, et l'on peut observer qu'ils ne paraissent pas avoir été bien redoutables aux Juifs jusqu'au gouvernement d'*Héli* ², c'est-à-dire jusqu'à la décadence de la 20^e dynastie, après laquelle l'empire asiatique des Égyptiens ne se releva jamais.

Tout s'accorde donc, la chronologie, l'histoire, la géographie elle-même, à fixer l'*Exode* au temps de *Horus*. Je sais néanmoins que reporter cet événement si haut dans l'histoire de l'Égypte, c'est se permettre une innovation dans la science. Champollion ne croyait devoir le placer que vers l'avènement de *Ramsès II* (qu'il appelait, comme on sait *Ramsès III*); M. de Rougé, dans sa *Critique des travaux de Bunsen*, incline, malgré quelque hésitation, à choisir pour date de la sortie des Hébreux, le règne obscur du fils de *Ramsès*, et, dans la *préface* de sa *Notice sur les monuments égyptiens du Louvre*, il s'en tient encore à cette opinion. Enfin, dans l'article du *Correspondant*, que j'ai cité tout à l'heure, M. Lenormant, fils du savant professeur d'archéologie au collège de France, descend plus bas encore et ne s'arrête qu'au règne de *Séti II*. Puisque j'ai soulevé la question, je dois examiner, avec l'attention qu'elles méritent, des opinions si bien recommandées; je commence, suivant l'usage parlementaire, par l'amendement le plus éloigné de ma proposition.

XII.—Examen de l'opinion de M. F. Lenormant.—Valeur des extraits des papyrus égyptiens concernant Moïse. — Faiblesse des preuves que Moïse serait sorti de l'Égypte sous *Séti II*.

M. F. Lenormant reconnaît que la date astronomique trouvée par M. Biot, pour le règne de *Ramsès III*, est tout à fait inconciliable avec l'opinion qu'il expose. Je ne veux pas de-

¹ Hérodote, II-106. — On a trouvé, près de Tyr, des vestiges du passage de Ramsès. V. *Revue archéol.*, 21^e et 22^e volumes.

² Cf. Jos., xv, 46-47; *Jud.*, x, 7; 1, *Reg.* IV, et la *dissertation* citée plus haut de la Bible de Vence.

meurer en reste de franchise avec le jeune critique, et je dirai, ce qu'il a oublié, ce me semble, que son avis en ce qui concerne le synchronisme, est celui de *Manéthon*, puisque celui-ci fait de *Moïse* le chef de la révolte des impurs. Mais *Manéthon* se borne ici à rapprocher, par une indication rapide, sur un souvenir lointain, deux événements lugubres dans l'histoire de son pays, événements qui présentent effectivement quelques traits de ressemblance. Il n'y a rien là qui doive nous jeter dans l'embarras en présence des données scientifiques qu'a expliquées M. *Biot*. Les erreurs possibles ou plutôt certaines de l'astronomie égyptienne dans l'observation des levers d'étoiles, erreurs que l'auteur de l'article invoque pour échapper à la rigueur du raisonnement, peuvent se mesurer et ont été mesurées; or, d'après l'évaluation que M. *Biot* en présente, il est impossible qu'elles introduisent dans le résultat une erreur même d'un *quart de siècle*. Ce n'est pas non plus que je veuille admettre l'alternative que nous offre en regard de sa solution, M. F. Lenormant, savoir qu'il faudrait supposer la même altération (et une altération énorme) introduite dans la chronologie biblique et dans celle des Égyptiens. J'admets parfaitement au contraire que *Séti II* vivait vers la fin du 14^e siècle et *Moïse* au 16^e, mais je n'ai trouvé, dans l'article que je mentionne, ni la preuve, ni même une probabilité sérieuse que *Séti II* soit le Pharaon à qui échappèrent les tribus d'Iraël.

Je ne veux pas nier pourtant que les *papyrus* égyptiens, analysés ou traduits dans cet article, parlent de *Moïse* : ceci au contraire est pleinement démontré; je conteste seulement que les faits mentionnés par eux appartiennent à la fin de la 19^e dynastie. Il s'agit des premiers *papyrus de la collection Sallier* et des 3^e, 4^e et 5^e de la collection *Anastasy* (au musée Britannique). « Ce sont, dit M. F. Lenormant, des recueils de » modèles de style rassemblés par des scribes et destinés à » leur servir de formulaires; ils renferment en même temps » des exercices sur un sujet donné et des pièces historiques » relatives à divers événements.... Les exercices de rhétorique » de nos papyrus sont toujours sous la forme d'une lettre » adressée au scribe auteur de la copie par un scribe d'un

» ordre supérieur, plus savant et probablement son précepteur. »

Ces papyrus, qui représentent au moins la tradition vivante des lettrés égyptiens, s'ils ne contiennent pas des faits contemporains de leur rédaction même, mentionnent très-expressément une partie des plaies d'Égypte ¹, ainsi que la puissance d'un *scribe* ² sur un peuple dont il domine la volonté par des enchantements, peuple qu'il « entraîne vers sa loi » impure » et qu'il considère comme « le premier peuple » du monde, » tout en laissant ses propres enfants dans « la » condition la plus vile ³. » Dans l'un de ces papyrus ⁴, le lettré développant un autre thème, déplore la fatale *pensée du souverain* « de prendre ses esclaves en commisération au jour » du fléau. — L'esclave, le serviteur, continue-t-il, est devenu » le chef d'un peuple qu'il tient en sa puissance..... Le puissant triomphait dans son cœur, *en voyant s'arrêter l'esclave*. » Son œil les touchait, *son visage était sur leur visage*, sa fierté » était au comble. Tout à coup le malheur, la dure nécessité » s'emparent de lui. — Oh! répète *l'assoupissement dans les » eaux* qui fait des glorieux un objet de pitié; dépeins la » jeunesse moissonnée dans sa fleur, la mort des chefs, la destruction du maître des peuples ⁵. » Un autre morceau du même recueil appelle expressément *peuple de Sem* celui qu'entraîne l'irrésistible volonté du *magicien* « habile à lui tracer » sa loi, » magicien qui met « l'opprimé parmi les puissants » et qui « n'a dû son existence qu'à ceux qui l'ont *sauvé* dès le » sein de sa mère ⁶. » Ailleurs encore, le papyrus *Sallier* et le n^o 3 de la collection *Anastasy* reproduisent deux développements d'un même thème, avec cette différence, remarquée par M. F. Lenormant, que, dans l'un, le rédacteur paraît plus dominé par l'admiration et dans l'autre par la colère. Voici les traits les plus caractéristiques de l'un et l'autre morceau :

¹ *Pap.* Sallier, 1 et Anastasy, 5. — *Corresp.*, t. VII, page 287.

² Et eruditus est Moyses omni sapientia Ægyptiorum (*Act.*, VII, 22).

³ *Corresp.*, *ibid.* — Cf. *infra*.

⁴ Sallier, 1.

⁵ *Corresp.*, page 291. — Ici, les termes de la *missive* semblent exprimer qu'il s'agit d'un fait tout récent.

⁶ *Ibid.*, 292. — Sallier, 1, Anast., 5.

Papyrus Sallier.

- 2 Peins le scribe, sauveur d'un peuple tombé dans l'*esclavage*,
- 3 Et faisant des transports pour toute espèce de *constructions*.
- 4 Représente-le avec l'énergie de la constance dans le manèment du gouvernail.
- 8 Lorsqu'il se montre au peuple de la race de sa mère,
- 9 Il se met en opposition avec son supérieur...
- 12 Il est le maître dans l'art de séduire la foule...
- 14 Déjà le chef de l'oasis est réduit en esclavage,
- 15 Tandis que son gendre s'en va dans la campagne,
- 17 Ses fils sont soumis à la circoncision,
- 18 L'aîné lui sert de bête de somme pour traverser l'espace.
- 21 Voici le gardien de la loi qui fait la purification avec l'*hysope*.
- 25 La colonne de fumée demeure au-dessus du camp.
- 29 Le pontife ordonne l'expiation,
- 30 Afin d'accomplir le mystère de l'âne à la 3^e heure,
- 31 De l'âne qui s'est plongé dans la source pure.
- 32 Empêchant la révolte par l'apparition réjouissante des eaux de la source,
- 33 Lorsque le ciel refusait l'eau
- 34 L'odorat est captivé par les parfums,
- 35 Qui s'élèvent de la flamme.
- 36 Sa face (du prophète) *resplendit* hors du sanctuaire, comme la crinière du lion du désert...
- 40 Qui pourrais-tu lui comparer ?

Papyrus Anastasy.

- 1 Peins le scribe sauveur de l'esclavage,
- 2 Celui qui faisait des transports pour toute espèce de constructions.
- 3 Montre-le transformant l'action de son autorité en un amour de nourrice...
- 5 Représente-le avec l'énergie de la constance dans la direction du gouvernail...
- 9 Il se manifeste au peuple de sa mère,
- 10 Et se sépare de son supérieur...
- 12 L'opprimé qui devient puissant,
- 13 Le maître dans l'art de séduire.
- 24 Cependant, le chef de l'oasis reste dans la servitude,
- 25 Tandis que son gendre court les campagnes.
- 27 Et ses fils sont soumis à la circoncision.
- 14 Son fils est comme un âne, pour faire le transport de toute espèce de fardeaux.
- 15 Cependant le gardien de la loi fait la purification avec l'*hysope*.
- 19 Le pontife ordonne la purification,
- 20 Afin de célébrer les mystères de l'âne à la 3^e heure.
- 21 Parce que l'âne s'est plongé dans la fontaine pure,
- 22 Empêchant ainsi la révolte par l'apparition réjouissante des sources;
- 23 Pendant que le ciel, refusant l'eau, excitait la soif.
- 30 L'odorat est captivé par des parfums,
- 31 Par l'odeur de l'encens sur la flamme.
- 32 L'éclat de sa face hors du sanctuaire est celui de la crinière du lion du désert.
- 36 Qu'à son crime réponde le châtement,
- 37 Enlevant la colère de chacun contre l'enfant rebelle.

L'auteur de l'article fait remarquer comment des circonstances même très-secondaires du récit biblique, telles que l'aspersion avec l'hysope, l'autel des parfums, l'infériorité respectueuse de l'arabe *Jéthro* à l'égard de son gendre *Moïse*,

la circoncision tardive d'un fils de ce dernier, l'obscurité où le législateur des Hébreux laissa ses enfants, sont reproduits dans ce récit étranger et hostile, aussi bien que les circonstances merveilleuses de la colonne de nuées, de l'éclat qui environne le visage de *Moïse* et de la fontaine jaillissant au désert; il ajoute un détail philologique qui nous fait comprendre la mention fort étrange de l'âne dans ce dernier récit, mention que l'on retrouve, comme chacun sait, dans *Tacite* : c'est que la prononciation primitive du nom de *Jéhovah* ressemblait beaucoup à celle du mot égyptien par lequel on désignait l'âne.

Enfin un autre morceau est plus significatif encore, s'il est possible, puisque le nom de *Moïse* (*Mosou*) s'y trouve, comme étant celui de l'homme « qui a entraîné ces maudits enfants » de Sem; » et ce morceau est précisément celui qui nous ramène à la question de chronologie traitée ici, puisque c'est lui qui a décidé M. F. *Lenormant* en faveur de la date qu'il propose pour l'*Exode*. Il y est question d'une négociation entreprise puis rompue avec *Moïse*, par le capitaine des archers *Ianni* ¹, en qui le critique reconnaît avec une haute vraisemblance, l'*Iannès* qui a résisté à *Moïse*, et dont parle saint Paul ².

Qu'il soit question dans tout ceci du séjour des Hébreux dans le désert, cela ne peut faire l'objet d'un doute; mais, quant à la conséquence chronologique qu'en tire le jeune savant, elle repose seulement sur la comparaison de trois morceaux où figure un Égyptien nommé *Ianni*. On a trouvé en

¹ V. pages 295-299. — *Ianni* disait d'abord : « Vous êtes les maîtres de rejeter ce que vous voulez. Repoussez ce que votre oppresseur vous dit de repousser. Le précepte qu'il lui plaît de vous prescrire dans sa loi, vous le répétez. — Rejette, c'est moi qui te le dis, les mariages avec les Madianites, ainsi que leurs instituteurs, puisque tu les chasses maintenant. C'est à toi de leur donner la loi de vérité. N'es-tu pas *Mosou*, celui qui a entraîné ces maudits enfants de Sem? N'es-tu pas le maître? Tu as su atteindre un asile où tu peux librement repousser la loi. » Le ton change brusquement après une lacune, et le morceau se termine brusquement par cette phrase : « Malheur à ceux qui déclarent supportable et bon ton pouvoir. »

² *Quemadmodum autem Iannes et Mambres restituerunt Moysi, ita et hi resistunt veritati. II Tim., III, 8.*

effet, dans le même papyrus ¹, une autre pièce, appartenant au règne de *Ramsès II*, où *Ianni* est appelé *commandant*. M. F. Lenormant juge que ce titre était inférieur à l'autre et croit que cette page se rapporte à la jeunesse du personnage; que par conséquent le règne de *Ramsès* a dû précéder la tentative de négociation avec les Hébreux. Dans une autre pièce, qui précède immédiatement celle où *Moïse* est nommé, on donne à *Ianni*, comme dans celle-ci, le nom de *capitaine des archers* : il y est question d'un voyage aux carrières d'Éléphantine. Enfin, dans une autre encore, qui est datée du règne de *Séti II*, on trouve un *Ianni* nommé *capitaine des archers* de Bokenphthah.

Écartons d'abord de la discussion l'avant-dernière, puisqu'elle n'est point datée. Elle est attenante au morceau où figurent les Juifs, et *Ianni* porte dans toutes les deux le même titre; j'y reconnaitrai volontiers la même personne, mais il n'y aura aucune conséquence à en tirer. Quant à la pièce du temps de *Ramsès*, elle se trouve aussi dans le 5^e papyrus d'*Anastasy*, quoique à une autre place; il est à la rigueur possible que ce soit le même *Ianni*, mais j'avoue qu'il m'est impossible de reconnaître par la vague désignation de son titre à quelle époque de sa vie on peut rapporter ce manuscrit. Le grade est désigné dans le dernier morceau et il peut être assimilé à celui qui est inscrit sur le papyrus de *Moïse*, mais il ne s'agit plus du même papyrus et celui qui le contient renferme aussi des détails sur l'un des règnes des Pasteurs ².

C'est donc, il faut le dire nettement, car le sujet est grave et personne n'en est plus convaincu que le philologue dont je me permets de combattre ici l'opinion sur une date, c'est une raison bien faible que celle d'une similitude de nom et de fonction pour établir l'identité de deux personnages dont la distinction est attestée par toutes les données de la chronologie, y compris le témoignage des astres. Je crois donc devoir écarter complètement du débat le nom de *Séti II*. Quant à celui de *Ramsès* il nous ramène tout naturellement à l'examen de l'hypothèse de M. de Rougé.

¹ Anastasy, 5.

² Le papyrus Sallier, 1. — Cf. *Corresp.*, pp 284 et 302-3.

XIII. — Examen de l'opinion de M. de Rougé, qui pense que Moïse sortit de l'Égypte sous le règne de Ménéphthah. — Difficultés de chronologie et d'histoire.

Voici quel est le raisonnement de l'illustre égyptologue¹ : Le règne du persécuteur des Hébreux fut très-long ; il les a contraints de bâtir des villes dont l'une portait le nom de *Ramsès* ; or le règne de *Ramsès Mēiamoun* a duré 68 ans et il a bâti, dans la basse Égypte, une ville à laquelle il a donné son nom. *Moïse*, fugitif à 40 ans, ne revint d'Arabie qu'à l'âge de 80, après la mort du roi. Il obligea son successeur à laisser partir le peuple de Dieu et l'armée égyptienne fut engloutie en voulant le poursuivre, mais rien ne prouve que le roi ait partagé son sort ; ainsi, même en réunissant dans un court espace les événements qui séparent la mort du vieux roi de la sortie des Hébreux, on peut encore accorder à *Ménéphthah* les 19 années que lui attribue Africain. La mort de *Joseph* aura eu lieu au temps des troubles qui précèdent l'avènement de *Ramsès I^{er}* ; celui-ci sera le *roi nouveau qui ne connaissait pas Joseph*, et Moïse sera né sous le long règne de *Séthos*.

Restreinte à ces termes, la question paraît assez claire, et même, si l'on ne donne à *Ménéphthah* que 5 années, selon l'hypothèse que j'ai exposée plus haut, on pourrait à la fois admettre que l'*Exode* suivit de près la mort de *Ramsès*, et que le Pharaon qui régnait alors partagea le sort de son armée. J'écarte pour le moment la date de la vie de *Joseph* ; j'aurai à y revenir dans un instant, et, dans tous les cas, son ministère est antérieur à la 19^e dynastie. Mais, à ne considérer que les rapprochements où figure le nom de *Ramsès II*, j'avoue que les raisons dont je viens de présenter la suite ne me paraissent point convaincantes. Il n'est pas nécessaire d'étendre à 68 ans ni même à 60 le règne du Pharaon sous qui Moïse s'est exilé. Le prophète avait 40 ans, il est vrai, quand il a quitté la cour, et, lorsque le roi dont il avait fui les états est mort, Moïse habitait depuis longtemps l'Arabie² ; mais il y a plusieurs règnes assez longs dans la 18^e dynastie : on connaît une date de la

¹ *Notice sur le musée ég. du Louvre. Préf.*, p. 14-15. — Cf. *Ann. de Philos. chrét.*, juillet 1847, t. xvi, page 19 (3^e série), et la *Notice*, dans le t. xxi, p. 261 (4^e série).

² Cf. *Exode*, II, 23 et *Act.*, VI, 23.

36^e année d'*Aménophis III* ; ses deux prédécesseurs paraissent, il est vrai, avoir gouverné peu de temps l'Égypte, mais il est probable que ce roi, dont la mort précéda le retour de *Moïse*, n'est pas celui qui régnait à l'époque de sa naissance, et rien, dans la Bible, ne nous dit combien de fois le sceptre changea de mains dans cet intervalle. Si maintenant le retour de *Moïse* eut lieu quelques années après l'avènement de *Horus*¹, la naissance de ce prophète se trouverait reportée probablement aux dernières années de *Thouthmosis III*, ou peut-être au temps d'*Aménophis II*, puisque nous ignorons tout à fait l'étendue de ce dernier règne. L'époque de cette naissance est signalée par un redoublement de persécution, par l'ordre monstrueux de jeter dans le Nil tous les enfants mâles des Israélites ; mais ce n'est pas là le commencement de la tyrannie à laquelle ils furent soumis : la construction des villes de *Ramsès* et de *Pithom* leur avait été précédemment imposée² ; il est donc bien difficile, en tout état de cause, de l'attribuer au prince qui mourut longtemps après le départ de *Moïse* pour l'Arabie, et le nom de la ville de *Ramsès* ne peut être invoqué pour placer l'*Exode* sous *Ménéphthah*.

Carrière rappelle même dans son *Commentaire sur l'Exode* qu'un lieu de ce nom est mentionné dans le récit de l'établissement de Jacob (*Gen. XLVII, 11*), époque bien certainement antérieure même à *Ramsès I^{er}*. Il n'y a d'ailleurs rien d'in vraisemblable à admettre en Égypte plusieurs villes de même nom. Champollion ne nous apprend-t-il pas que la bourgade de Ghirsché, en Nubie, « portait le même nom sacré que *Memphis* » c'est-à-dire *Thyptah*, ou demeure de Phtha³ ? Le nom

¹ Il n'est pas nécessaire de placer ce retour aussitôt après la mort du roi précédent ni l'année même où les Hébreux quittèrent l'Égypte. Le 23^e verset du 2^e chapitre dit seulement : *Post multum vero temporis mortuus est rex Ægypti : et ingemiscentes filii Israël propter opera vociferati sunt ; ascenditque clamor eorum ad Deum ab operibus* ; puis, aux chapitres suivants, le livre sacré raconte comment Dieu donna à Moïse sa mission libératrice, sans dire précisément en quelle année de sa vie (*Moyse autem pascebat oves Jethro.... Apparuitque ei Dominus in flamma ignis in medio rubi*, etc. III, 1-2 et sq.). Moïse avait 80 ans quand les plaies d'Égypte commencèrent (VII-7).

² *Exode*, I, 11-22.

³ *Lettres écrites d'Égypte*, lettre 11^e.

de *Ramsès* put être porté par quelque parent de *Thouthmès*, qui aurait fondé une ville en son honneur. Si maintenant on abandonne cette preuve et que l'on s'en tienne à rapprocher l'*Exode* de la fin de *Ramsès le Grand*, on se trouverait dans l'impossibilité de reculer cet événement plus loin que le commencement du 14^e siècle, puisque le commencement de la 20^e dynastie est fixé par des considérations astronomiques; or l'histoire des Hébreux ne peut se tenir renfermée dans des limites comme celles-là : il est vrai que la découverte de la date de *Ramsès III*, n'était pas faite quand M. de *Rougé* a émis cette opinion dans les *Annales*, et que d'ailleurs il y était conduit par un ordre de considérations fort graves, mais sur lequel j'espère donner, en terminant ces recherches, complète satisfaction.

F. ROBIOU,

Docteur ès-lettres, et Professeur d'histoire.

N. B. Sur cette importante question du synchronisme de la sortie d'*Egypte*, nos lecteurs trouveront les deux articles de M. de *Rougé*, dans le t. xvi, p. 19 (3^e série) et t. xii, p. 261 (4^e série).

A. B.

Polémique catholique.

QUATRE CHAPITRES INÉDITS SUR LA RUSSIE

PAR LE COMTE JOSEPH DE MAISTRE ¹.

En voulant faire connaître à nos lecteurs les nouveaux opuscules de M. le comte de Maistre, nous n'avons pas à louer l'auteur ni même l'ouvrage. Tout a été dit sur l'un, et quant à l'ouvrage, nous allons faire, comme ont coutume de faire les *Annales*, c'est-à-dire, qu'au lieu de formuler un jugement plus ou moins compétent, comme font la plupart des journaux, nous allons extraire de l'ouvrage même les passages les plus importants, afin que nos lecteurs puissent d'abord connaître les pensées et les expressions mêmes du célèbre philosophe, et puis qu'ils se forment eux-mêmes un jugement sur la valeur de son écrit.

CHAP. I. De la Liberté.

Dans ce chapitre, M. de Maistre traite principalement de l'esclavage et de l'opportunité de l'affranchissement des serfs en Russie ; il y pose d'abord cette question :

« Comment est-il arrivé qu'AVANT LE CHRISTIANISME, l'esclavage ait toujours été considéré comme une pièce nécessaire du gouvernement et de l'état politique des nations, dans les républiques comme dans les monarchies, sans que jamais il soit venu dans la tête d'aucun philosophe de blâmer l'esclavage, ni dans celui d'aucun législateur, de l'attaquer par des lois fondamentales ou de circonstance ? »

La réponse à cette importante question ne se fait pas longtemps attendre à l'esprit droit qui la recherche.

« C'est que l'homme, en général, s'IL EST RÉDUIT A LUI-MÊME, est trop méchant pour être libre (p. 3, 4). »

Il montre ensuite, par des textes formels, que l'antiquité païenne a toujours regardé l'esclavage comme nécessaire, et que la religion chrétienne, seule, en introduisant des principes nouveaux dans la politique, a pu opérer l'abolition graduelle de l'esclavage.

¹ Publiés par son fils, le comte Rodolphe de Maistre. Brochure in-8° de 197 pages. Paris, chez Vatou, libraire, rue du Bac, 50, prix 3 fr.

Puis il signale le danger d'un affranchissement subit en Russie, et ce danger, il le trouve principalement dans la manière dont la Russie a été civilisée. Ici encore ses paroles sont profondément remarquables :

C'est dans les boues de la Régence que les germes de la civilisation russe se sont échauffés et développés. L'épouvantable littérature du dix-huitième siècle est arrivée en Russie subitement et sans préparation; et les premières leçons de français que ce peuple entendit, furent des blasphèmes.

Celui-là serait bien coupable qui, ayant à traiter ce sujet, cacherait ce très-grand danger au gouvernement. C'est un désavantage fatal que la Russie a sur toutes les nations, et qui doit engager ses maîtres à prendre des précautions particulières, lorsqu'il s'agira de rendre ou de donner à la liberté l'immense pluralité de la nation qui n'en jouit point encore.

Ces serfs, à mesure qu'ils reçoivent la liberté, se trouveront placés entre des instituteurs plus que suspects et des prêtres sans force et sans considération. Ainsi exposés, sans préparation, ils passeront infailliblement et brusquement de la superstition à l'athéisme, et d'une obéissance passive à une activité effrénée. La liberté fera sur tous ces tempéraments l'effet d'un vin ardent sur un homme qui n'y est point habitué. Le spectacle seul de cette liberté enivrera ceux qui n'y participent point encore. Que, dans cette disposition générale des esprits, il se présente quelque Pugatscheff d'université (comme il peut s'en former aisément, puisque les manufactures sont ouvertes), qu'on ajoute l'indifférence, l'incapacité, ou l'ambition de quelques nobles, la scélératesse étrangère, les manœuvres d'une secte détestable qui ne dort jamais, etc., etc... l'État, suivant toutes les règles de la probabilité, se rompraît, au pied de la lettre, comme une poutre trop longue qui ne porterait que par les extrémités: ailleurs, il n'y a qu'un danger à craindre; ici il y en a deux.

Si l'affranchissement doit avoir lieu en Russie, il s'opérera par ce qu'on appelle la nature. Des circonstances tout à fait imprévues le feront désirer de part et d'autre. Tout s'exécutera sans bruit et sans malheurs (toutes les grandes choses se font ainsi). Que le souverain favorise alors ce mouvement naturel, ce sera son droit et son devoir; mais Dieu nous garde qu'il l'excite lui-même (p. 25)!

Le mouvement qui se fait en ce moment en Russie, précisément à cause de l'affranchissement des serfs, donne à ces paroles une autorité quasi-prophétique.

CHAP. II. De la Science.

Dans ce chapitre, M. de Maistre s'attache à montrer de quel danger est, pour tout Etat, et en particulier pour la Russie, la trop grande et trop prompt diffusion de ce que l'on appelle la science. — Voici les inconvénients qu'il signale :

Les inconvénients inévitables de la science, dans tous les pays, et dans tous

les lieux, sont de rendre l'homme inhabile à la vie active, qui est la vraie vocation de l'homme; de le rendre souverainement orgueilleux, enivré de lui-même et de ses propres idées, ennemi de toute subordination, frondeur de toute loi et de toute institution, et partisan né de toute innovation.

Elle tend donc nécessairement à tuer l'esprit public et à nuire à la société. Il y a sans doute du *plus ou du moins* dans les maux indiqués; mais, en plus ou en moins, ils sont inévitables.

Bacon sentait bien cette vérité, lorsqu'il prononça ce mot fameux : « Que la religion est l'aromate qui empêche la science de se corrompre. » Elle est en effet, de sa nature, sujette à se corrompre, et toujours elle a besoin d'un principe qui contrarie cette tendance (p. 38).

Il fait observer ensuite que le défaut capital de la science est de tuer la première de toutes, celle de *l'homme d'État*; et il dit à ce sujet :

On n'a pas peut-être assez remarqué que la nation la plus fameuse comme la plus puissante de l'antiquité, celle qui a jeté le plus grand éclat par sa politique et par ses armes, était absolument étrangère au génie des sciences et même à celui des arts. Jamais les Romains ne possédèrent un peintre, un sculpteur, un mathématicien, un astronome, etc., et le plus grand de leurs poètes a même renoncé à cette gloire de la manière la plus solennelle¹. Cependant, la réputation des Romains dans le monde est décente, et toute nation pourrait s'en contenter. Les Romains eurent le rare bon sens d'acheter, en Grèce pour de l'argent, les talents qui leur manquaient, et de mépriser ceux qui les leur apportaient. Ils disaient en riant : *Grec affamé fera tout pour vous plaire*². S'ils avaient voulu les imiter, ils eussent été ridicules; c'est parce qu'ils les dédaignaient qu'ils furent grands (p. 39).

M. de Maistre est loin toutefois de vouloir bannir ou comprimer le génie, qui invente ou propage la science, mais il prétend que *apprendre à tous toutes choses*, comme on le veut faire en ce moment, est le vrai moyen de n'avoir jamais un homme de génie. Il cite par exemple l'ancienne éducation, qui se bornait aux éléments de littérature, de logique et de physique; puis il ajoute :

Après cela, les jeunes gens prenaient leur parti et se livraient chacun à la science nécessaire à l'état qu'ils devaient entreprendre. Galilée apprenait les mathématiques, Petau la théologie, et Black la chimie; mais, jamais on n'imaginait de faire marcher de front l'étude de toutes les sciences, de manière que le prêtre doive être mathématicien, et le sénateur chimiste (p. 45).

Comme nous l'avons dit, son désir n'est pas de supprimer

¹ Virg., *Æn.*, vi, 847,

² *Græculus esuriens in cœlum jusseris, ibid.*

(Mart., *Epig.*), ou plutôt Juvénal, *Sat.* iii, 78.

la science, mais d'en diriger l'emploi. Sa pensée est renfermée dans ces paroles :

Quelqu'un a dit avec beaucoup d'esprit et de justesse, « que la science ressemble au feu qui est bon, pourvu qu'on le retienne dans les différents foyers où il doit servir à tous les usages de l'homme ; mais qui n'est qu'un destructeur épouvantable si on l'éparpille. » *La science resserrée est un bien : trop répandue, c'est un poison* (p. 55).

CHAP. III. De la Religion.

Dans ce chapitre M. de Maistre insiste surtout pour démontrer à l'homme d'État russe, pour lequel il écrit, le grand danger que fait courir à la Russie l'introduction de l'élément protestant dans la religion russe. Il lui dit avec beaucoup de raison :

L'esprit du siècle pénètre de tous côtés dans ce pays, livré jusqu'à présent à la simplicité antique. De nombreuses sectes s'élèvent de toute part : il y en a d'absurdes ; il y en a de dangereuses ; il y en a d'atroces. Le philosophisme, qui profite de tout, se sert, pour tuer le christianisme, de la science qu'on a déchainée sur la Russie : mais le Protestantisme surtout a porté le danger au comble, par des circonstances particulières, qu'il est nécessaire de détailler avec une certaine exactitude ; car c'est un point essentiel pour la Russie.

Depuis l'époque de la Réforme, et même depuis celle de Wickliff, il a existé en Europe un certain esprit, terrible et invariable, qui a travaillé sans relâche à renverser les monarchies européennes et le christianisme¹.

Le génie inquiet et républicain du Protestantisme est une chose qui n'a plus besoin d'être prouvée. Le calvinisme surtout est remarquable sous ce point de vue : les tragédies qu'il a jouées en Europe, sont connues de tout le monde. Il serait aisé d'accumuler ici des témoignages protestants qui seraient infiniment curieux ; mais ce mémoire s'allongerait trop (p. 62).

Puis il cite un grand nombre de passages qui ne laissent aucun doute sur la tendance anarchique des principes protestants, dont le dernier mot est l'indépendance à l'égard de toute autorité soit civile, soit religieuse. Aussi conclut-il par ces considérations, que les hommes d'État, aimant leur pays, doivent souvent méditer :

Que jamais un professeur protestant ne paraisse dans un séminaire, dans une école ou dans une université du rite grec ou latin. C'est la grâce que tout ami de l'ordre général et de la Russie en particulier demande à deux genoux à

¹ Cette action continuelle se trouve détaillée, avec beaucoup d'ordre et de clarté, dans le livre allemand intitulé *der Triumph der Philosophie* ; etc. 2 vol. in-8. Ce livre anonyme, écrit par un ministre luthérien, mérite sous ce point de vue une pleine croyance.

Sa Majesté Impériale, et certes il ne lui demande pas en cela une chose de peu d'importance pour lui et pour l'État, mais ces mesures ne doivent point être publiques ni légales. On ne l'aura jamais assez répété, il y a une foule de choses que le souverain fait mieux en gardant le secret dans son cœur, et agissant comme la nature, qui fait tout sans dire : *Je vais faire.*

On dit (et l'on a trop dit) : *Il ne s'agit nullement de religion, il s'agit de philosophie, de langue grecque, etc....* Jusques à quand sera-t-on dupe de ces sophismes perfides ? L'erreur passe par toutes les portes ; et depuis les hautes mathématiques jusqu'à la conjugaison des verbes, tout lui sert pour arriver à ses fins. Le gouvernement russe n'a pas besoin de beaucoup de mémoire pour se rappeler ce qu'on voulait enseigner à ses prêtres, il y a peu de temps, sous le voile de la langue hébraïque.

Encore, si l'on s'en tenait aux sciences mathématiques ou physico-mathématiques, le mal serait moindre, quoique grand encore (puisque le contact seul est très-contagieux). Mais, appeler des professeurs de cette espèce dans une école, et surtout dans un séminaire grec ou latin, pour y enseigner la morale, la métaphysique et toute la philosophie rationnelle, c'est une faute dont les suites démontreront trop tôt l'énormité (p. 80).

CHAP. IV. De l'Illuminisme.

M. de Maistre indique ici plusieurs sortes d'illuminés : les francs-maçons, les martinistes ou piétistes. Tout en signalant les dangers de ces sectaires, il ne trouve pas cependant que ce soit là que réside le grand danger pour l'Église et pour l'État. Le grand danger, suivant lui, est dans une 3^e classe d'illuminés, sur laquelle on ne saurait trop appeler l'attention des gouvernements. Voici ses paroles :

Le véritable illuminisme est le Philosophisme moderne greffé sur le Protestantisme, c'est-à-dire sur le Calvinisme ; car on peut dire que le Calvinisme a dévoré et assimilé à lui toutes les autres sectes.

Voilà pourquoi l'illuminisme est beaucoup plus féroce en Allemagne qu'ailleurs, parce que le venin protestant a son principal foyer dans ces contrées. C'est aussi dans ce pays que le nom de la grande secte a pris naissance. Les conjurés ont nommé dans leur langue, *aufklärung*, l'action de la nouvelle lumière qui venait dissiper les ténèbres des ancêtres préjugés ; et les Français ont traduit ce mot par celui d'*illuminisme* (p. 101).

Là encore l'illustre auteur montre, par des citations et des exemples, « combien l'esprit essentiel et fondamental du Protestantisme a une affinité naturelle avec les systèmes modernes anti-chrétiens et anti-monarchiques qui sont même une production directe et évidente du Protestantisme » (p. 106). » Et de plus il s'attache à prouver que le plus grand et le plus funeste talent de l'illuminisme, a été, depuis son

origine, de se servir des princes mêmes pour les perdre. Et en effet, il montre en ces termes de quelle manière la secte s'est servie des princes pour arriver à leur perte. Ses paroles méritent certainement d'être prises en considération.

Mais le *talent des illuminés* ne se bornait pas, et ne se borne point encore à verser dans l'esprit des princes les préjugés les plus funestes ; leur grand chef-d'œuvre est d'en obtenir les ordres dont ils ont besoin, tout en ayant l'air de leur demander des choses toutes différentes.

On peut affirmer que, pendant tout le 18^e siècle, les gouvernements de l'Europe n'ont presque rien fait d'un peu remarquable qui n'ait été dirigé par l'esprit secret, vers un but dont le souverain ne se doutait pas. La vérité de cette proposition peut se vérifier dans les grandes et dans les petites choses.

Ainsi, dans plusieurs pays, on a déclamé contre les troupes privilégiées, particulièrement destinées à la garde des souverains. Le *prétexte* était la dépense, l'orgueil de ces hommes choisis, le danger des haines de corps, etc.... Le *motif* était l'abaissement des souverains, car le mélange de force et d'éclat, qui distingue ces sortes de corps, pourrait être nommé la *cuirasse de la majesté*. Et personne ne le sait mieux que ceux qui proposent de la détacher ¹.

Que n'a-t-on pas écrit en Europe contre les mainmortes ? Le *prétexte* était le danger de l'accumulation des biens dans les mains qui n'aliènent jamais ; le but était d'empêcher les fondations pieuses et l'accroissement des biens ecclésiastiques.

Que n'a-t-on pas dit encore contre le célibat ecclésiastique ? Le *prétexte* était le bien de l'État et la *population* ; le but était l'avilissement infailible des *suppôts et des trompettes du fanatisme*.

Les livres ont été pleins de dissertations sur le danger des inhumations dans les églises. Le *prétexte* était la santé publique ; le but était le désir de *civiliser* les sépultures, d'établir de plus le *pêle-mêle* des cimetières, et de *planter*, s'il est permis de s'exprimer ainsi, la démocratie en terre, pour la faire germer ensuite au dehors, ce qui est arrivé.

Mille voix compatissantes se sont élevées en faveur des juifs. Le *prétexte* était l'humanité et même la politique ; le but était uniquement de contredire les prophéties ². Et l'on ne saurait trop regretter qu'ils aient réussi, en partie, ici ou là ; car, pour le dire en passant, *jamais prince chrétien ne sortira, à l'égard des juifs, de la protection universelle due à tout sujet, et ne tâchera de les avancer vers l'État et les fonctions civiles, sans que son règne ne soit marqué par de grandes disgrâces et d'éclatantes humiliations* ³.

¹ En effet, l'anéantissement de la *maison du roi* en France, fut le prélude de la révolution.

² On l'a vu dans la fameuse *lettre de d'Alembert* imprimée parmi celles du roi de Prusse Frédéric II, qui, ne s'embarrassant de rien, lui a permis de voir le jour.

³ Joseph II enrôlait les juifs et les faisait assister à la messe avec leurs camarades. Les princes qui voudront hériter de ses succès et de sa réputation pourront l'imiter.

Avec quel art ces hommes ont su, pendant tout le dernier siècle, montrer aux souverains des périls imaginaires pour arriver à leurs fins ! Ils se sont donnés eux-mêmes pour d'excellents sujets réellement et sincèrement alarmés sur l'autorité royale menacée, disaient-ils, par les prêtres. Ils citaient des événements du onzième siècle, très-mal expliqués jusqu'à présent, et d'ailleurs aussi étrangers aux hommes de notre temps, que la guerre du Péloponèse. Mais c'était le *prétexte* : et le but était d'ôter l'enseignement public au clergé, qui enseignait l'origine divine de la souveraineté et le devoir illimité de l'obéissance, le crime excepté (p. 117).

Ces citations suffisent pour montrer combien ces Lettres ressemblent à tout ce qui est sorti de la plume de cet homme célèbre. Nul écrivain peut-être n'a vu plus profondément dans le cœur même des événements contemporains, nul n'a porté un regard plus prophétique dans l'avenir.

A. BONNETTY.

Critique Biblique

SATAN ET LA CHUTE DE L'HOMME,
SELON LA GENÈSE.

Le mal personnifié dans Azazel. — Pourquoi le serpent personnifie le mal ? — Examen de ses paroles et de celles de la femme. — Réponse aux objections rationalistes.

Le mal est dans le monde, et il n'y est pas comme une abstraction philosophique, puisque tout homme, à tous les degrés de la société, et quelle que soit la perfection morale de son être, en subit les atteintes plus ou moins sensibles. Le mal est donc quelque chose de réel et qui tombe sous les sens comme le bien ; mais, comme il est le contraire du bien, il ne peut procéder de Dieu qui est le bien par excellence ; et, par conséquent, l'unité par essence. Puisqu'il ne procède pas de Dieu, il est donc postérieur au bien : il est donc inférieur à Dieu : sa réalité est donc une réalité d'existence et non d'essence, de temps et non d'éternité : donc il a eu une origine.

L'origine du mal, nous ne la savons pas, ou du moins nous la savons par la foi seulement, aucun document historique ne nous en instruit en termes positifs. Mais, ce que nous savons pertinemment, parce que la droite raison suffit pour le savoir, c'est que le mal a dû se trouver *incorporé*, dès son origine, dans une créature, dans une individualité par conséquent. Sans cela, il ne serait pas une *substance réelle*, ce qu'il est cependant, mais une pure rêverie, une substance imaginaire. Nous ne pouvons séparer l'*individualité* du mal de l'origine du mal, parce que tout ce qui a une origine a *nécessairement* une existence individuelle ; les deux choses se confondent dans une complète identité.

Les anciens Hébreux étaient, de tous les peuples de l'antiquité, les seuls qui avaient conservé la notion logique du mal, sans doute parce qu'ils étaient les seuls qui possédaient l'idée vraie de Dieu. C'est une preuve *à priori* qu'ils formaient l'élite de l'humanité, qu'ils étaient les descendants d'Adam, par pri-

mogéniture de choix. Ils *personnifiaient* le mal et ne lui rendaient aucune espèce de culte. La personnification du mal, chez les anciens Hébreux, était *Azazel* אֲזָזֵל. Si ce terme est formé par reduplication אֲזָזֵל de la racine non usitée אָז, mais qui a cours en arabe et signifie *séparer*, la conjecture émise avec tant de sagacité par Hengstenberg ¹ se trouve justifiée, et *Azazel* veut dire *déserteur*, ἀποστάτης. Il ne saurait y avoir de synonyme plus vrai et plus expressif de *Satan* שָׂטָן, qui veut dire *ennemi* ², que celui d'*apostat*. Que le mot *Azazel* signifie réellement une personnalité, et une personnalité contraire à Dieu, c'est ce qui ressort avec évidence du chap. xvi du *Lévitique* et de la construction grammaticale du mot. On lit au v. 8 : « Un sort à Jéhovah לְיְהוָה, et un sort à Azazel לְאֲזָזֵל; et au v. 26 : « Celui qui aura conduit le bouc à Azazel. » La personnalité du mal, le Démon, est donc nettement formulée; et, d'un autre côté, le bouc qui était envoyé à Azazel dans le désert (v. 10, 21, 22), n'était pas une offrande qu'on lui faisait. Ce bouc était le symbole du péché חַטָּאת (v. 21), et le péché, reconnu et avoué comme mal (v. 21), ne peut faire et n'a jamais fait l'objet d'une offrande. Le renvoi du bouc au Démon était donc tout le contraire de ce qui constitue un culte; c'était un acte de renoncement au mal; on reniait Azazel en lui renvoyant ses œuvres. D'ailleurs on en agissait ainsi sur l'ordre de Jéhovah; tout se passe *devant Jéhovah* לפני יְהוָה (v. 7, 10), qui dirige les sorts ³. Suivant les idées constantes de l'A.-T., *Azazel* reste dans l'isolement נִדָּח (v. 22) et dans l'abjection. L'homme qui a conduit le bouc au désert, séjour symbolique du Démon, en contracte une souillure; il faut qu'il se purifie avant de rentrer dans la société de ses semblables (v. 26).

On le voit; il y avait chez les anciens Hébreux, relativement au mal personnifié, tout un ordre de notions et de faits qui ne se présente avec le même caractère chez aucun autre peuple

¹ V. *Die Bucher Mose's*, p. 164 sqq.

² Si le mot *Satan* ne se trouve pas dans le Pentateuque, comme appellatif, avec l'art. ה, il y est cependant comme nom commun. L'ange de Jéhovah se place dans le chemin de Balaam pour lui être un *satan* לְשָׂטָן, c'est-à-dire un *empêchement* ou *obstacle* (*Nomb.*, xxii, 22).

³ *Proverbes*, xvi, 33.

de l'antiquité. Partout, excepté en Israël, on rendait un culte au Démon et on en faisait un Dieu. Cela est tellement connu, qu'il devient inutile de citer des exemples. Rappelons cependant, qu'*Ahriman*, chez les Iraniens, était même considéré comme créateur, et que le *Zend-Avesta* nous montre *Ormouzd* qui offre à son adversaire l'offrande par excellence, le *homa*. Quant à *Typhon* ou *Set*, le *spiritus malus et improbus*¹ des Egyptiens, il était invoqué et recevait un culte comme le grand dieu, le seigneur du ciel². La magie, enfin, et la nécromancie, si répandues en Orient et en Occident, n'étaient autre chose, au fond, que des cultes consacrés au Démon.

Dans la religion mosaïque, rien de tout cela. Les Hébreux devaient donc être en possession de traditions qui leur montraient le mal *personnifié* sous son vrai jour ; ils devaient donc avoir conservé dans l'histoire de leurs origines un document authentique sur la première manifestation du Démon à l'égard de l'homme, et comme il est bien certain qu'ils n'avaient pas d'autre document à ce sujet que celui que nous avons dans la Genèse, nous pouvons affirmer *à priori* que le récit de la chute de l'homme, où apparut le mal personnifié dans le Serpent, est de vérité historique. Si ce récit n'était pas de vérité historique, on ne comprendrait pas que les Hébreux n'eussent pas adoré le Démon tout comme les autres peuples. Pour ne pas adorer la puissance du mal, il fallait de toute nécessité qu'ils le connussent à sa valeur vraie.

Mais ne nous arrêtons pas à de simples raisonnements sur ce sujet ; quelque logiques qu'ils soient, notre temps leur préfère l'évidence des faits. Examinons donc le document de la chute à la lumière de la critique, pour voir s'il porte en lui des motifs de crédibilité suffisants pour être accepté par la froide raison comme la relation authentique d'un événement historique ; ou si, avec les rationalistes, il faut le prendre pour un apologue ou pour un mythe, et, avec les philosophes, pour une allégorie.

Ce qui frappe à première vue dans le récit de la chute, c'est qu'il commence au beau milieu de l'événement, *in medias res*,

¹ V. Plut., de *Iside et Osiride*, p. 368-375.

² V. Lepsius, *Ægypt. Götterkreis*, p. 206 et *Journ. Asiat. allem.*, ix, 209.

de sorte qu'il suppose beaucoup de choses connues au lecteur. « Le Serpent était plus rusé que tous les animaux des champs » que Jéhova-Ehlohim avait faits ; et il dit à la femme : Elohim » a-t-il vraiment dit : Ne mangez d'aucun arbre de ce jardin ? » Evidemment nous avons ici la continuation de l'action et non le commencement. Le fait était donc tellement de notoriété publique, que l'auteur, pour être intelligible, pouvait se dispenser de prendre la chose *ab ovo* ; il lui suffisait d'en consigner dans son livre la partie seulement qui précipite le dénouement. Qui était le serpent ? Comment se fait-il qu'il parle ? Comment eut lieu la rencontre du serpent et de la femme ? Ces questions et beaucoup d'autres, l'auteur ne se doute pas qu'on puisse les lui adresser ; et cette parfaite sécurité dans une matière qui paraît à nos critiques hérissée de difficultés, puis, le procédé d'exposition qui en est la suite, sont certes des arguments d'une grande force en faveur de l'authenticité historique du fait relaté. Si on avait inventé ce fait, la supercherie se serait trahie par un côté quelconque, et depuis le temps que le microscope de la critique est braqué sur ce document, on aurait vu déjà le côté par où il cloche.

Concédonc cependant que cet argument, tout solide qu'il est, mais parce qu'il est extrinsèque surtout, ne saurait emporter la conviction entière du caractère historique de la relation. Cette conviction, nous le reconnaissons, doit principalement ressortir de l'examen du récit pris en lui-même. Faisons donc cet examen.

« Le serpent, הנחש¹, ainsi commence notre document, était » plus rusé que tous les animaux des champs. » Cependant, il est de fait que le serpent n'est pas le plus rusé des animaux ; on peut même dire, sans crainte de se tromper, qu'il ne peut être question de ruse avec le serpent. Aucun naturaliste n'a dit que le serpent a la qualité de la ruse. Or, si nous avons ici un apologue, un mythe, une allégorie, l'auteur n'aurait certes pas commencé par se mettre en contradiction ouverte avec la nature. L'apologue, le mythe et l'allégorie respectent la donnée fondamentale du caractère des êtres qu'ils

¹ Cf. le *Naga* sanscrit et le culte antique antérieur au védisme, dont le Serpent était l'objet dans l'Inde.

mettent en jeu; ils ne vont pas attribuer la douceur à un loup, ni la férocité à un agneau. Il est donc évident que, si l'auteur attribue la ruse au serpent, qui ne la possède pas de sa nature, c'est qu'il veut parler d'un Serpent particulier.

Toutefois, il doit y avoir un rapport quelconque entre ce Serpent particulier et le serpent naturel. S'il n'y avait aucune espèce de rapport, on ne concevrait pas qu'il fût question de serpent. Cette observation est juste et le texte y répond d'une manière très-satisfaisante par le double sens du mot עָרֹם ARouM, qui veut dire *rusé* עָרֹם et un עָרֹם. Il n'est pas besoin de remarquer que dans cette dernière acception, l'épithète עָרֹם s'applique à merveille à l'animal dont le corps a la forme la plus simple et qu'on voit tout d'une pièce. Maintenant aussi on comprend pourquoi, de tous les animaux, c'est le serpent que le document désigne. Si le serpent est le plus *nu* des animaux, il offre à la *ruse* un instrument dont on se défie le moins, l'instrument le mieux approprié, par conséquent, à des desseins trompeurs.

C'est ainsi, qu'avec une fine simplicité, le document nous avertit dès l'abord qu'il va parler d'un être surnaturel, et la suite nous montre incontinent que cet être incorporé dans le serpent, son antipode en quelque sorte, est l'*adversaire* de Dieu, c'est-à-dire Satan. En effet, la première parole que le Serpent adresse à la femme lui insinue de douter de l'ordre de Dieu et de Dieu même : « *Elohim* a-t-il vraiment dit » אֵלֹהִים אָמַר כִּי אֱלֹהִים » Remarquez que le tentateur ne dit pas *Jehovah*, mais *Elohim*. C'est cependant *Elohim*, en sa qualité de *Jehovah*, la personnalité définie de l'Éternel, qui avait donné le commandement (II, 16, 17). Le tentateur, en n'employant pas ce nom, insinue donc dans l'âme de la femme le doute du Dieu vivant et personnel; le nom de *Jehovah* aurait pu d'ailleurs frapper vivement l'esprit de la femme, et la faire efficacement ressouvenir de l'ordre que *Jehovah* lui avait donné. L'*adversaire* emploie donc le nom général de Dieu, comme qui dirait la *Divinité* : *Élohim*. Puis, « a-t-il vraiment dit : Ne mangez » d'aucun arbre de ce jardin ? » Après avoir effacé dans la femme le souvenir du Dieu personnel, il lui suggère l'incertitude du commandement divin. Et la femme, dont la vigilance

était tenue en échec par ces paroles, se laisse aller aux inspirations du tentateur : à l'*Elohim* du Serpent elle oublie de répondre par *Jehovah*, et du même coup elle falsifie la parole de Dieu. *Jehovah* avait dit à l'homme, en lui faisant défense de manger de l'arbre de la connaissance du bien et du mal : « Dès que tu en mangeras, tu mourras מוֹתָא. » Comment la femme répète-t-elle au tentateur cette parole positive ? Dans le mode dubitatif. « Elohim a dit : n'en mangez pas... de peur » *que vous ne mourriez מוֹתֶיכֶם* (III, 3). »

Ici, nous entendons la critique adversaire nous interrompre pour nous dire : Comment ne voyez-vous pas que c'est une fable ? Puisque, pour la femme du moins, ce Serpent était purement et simplement un serpent, comment pouvait-elle croire qu'un serpent pût lui parler et lui parlât ? Elle ne pouvait donc lui répondre. C'est une pure fiction.

Ces objections qu'on croit victorieuses, prouvent seulement que ceux qui les font ont la parole plus prompte que la pensée ; ils n'ont certes pas médité le récit de l'écrivain sacré. Certainement non, un serpent ne peut pas parler, jamais un serpent n'a parlé et ne parlera, et la femme en savait là-dessus aussi long que nos rationalistes les plus savants. En effet, il est expressément dit, dans un passage du texte qui précède celui qui nous occupe, « que tous les animaux des champs, etc., venaient vers l'homme (II, 19) ; » l'homme les connaissait par conséquent, et savait qu'aucun d'eux n'avait le don de la parole. Cela posé, il faut bien convenir d'une chose : c'est que la question de savoir si la femme crut ou ne crut pas qu'un serpent pût parler, n'a rien à faire ici. Il résulte tout d'abord de notre document, que la femme, en ce moment-là, était sous l'obsession de deux puissances, d'une puissance *très-rusée*, et d'une autre puissance que le *rusé* sut puissamment exciter : l'orgueil. L'obsession de celle-ci avait précédé l'autre, ce que démontre assez la parole du tentateur.

Ainsi quoique le Serpent fût bien réellement pour la femme un serpent naturel, il n'y a rien d'étonnant à ce que la femme lui réponde ; il y a là un phénomène psychologique dont les analogues n'ont été rares dans aucun temps : c'est ce qu'on

appelle proprement *une hallucination*. Je dis *hallucination* et non *folie*; la femme n'était pas folle, elle jouissait de toute sa raison, généralement parlant; mais sur un seul point son jugement était égaré, et c'était elle-même, en ne surveillant ni ne maîtrisant son *désir*, qui l'avait égaré. Évidemment, si elle n'avait pas eu le désir extrême de satisfaire son appétit, si elle n'avait vu déjà « que l'arbre était bon à manger et un délice, » elle n'aurait pas été frappée d'aveuglement; elle aurait vu dans le serpent ce qu'y voit l'écrivain sacré, un être *très-rusé* n'ayant emprunté du serpent que la forme afin de la mieux tromper. On peut même dire que si la femme était restée vigilante, *le très-rusé* n'aurait pas du tout mis en jeu le serpent; il se serait heurté contre l'impossibilité de passer aux yeux de la femme pour ce qu'il voulait paraître.

Cependant, j'entends une objection; j'entends dire que plus tard lorsque la femme avait satisfait son désir, lorsque ses yeux se furent ouverts (v. 7), elle devait savoir, supposé que l'état antérieur de son esprit ne le lui permit pas, qu'elle n'avait pas eu affaire à un serpent proprement dit; néanmoins elle répond : « Le serpent m'a séduite (v. 13). » Donc, en tout état d'esprit elle croyait qu'un serpent pouvait parler, d'où il suit que le caractère du récit est bien celui de la fable, du mythe ou de l'allégorie.

Cette objection est spécieuse, mais son apparence de vérité et de justesse s'évanouit dès qu'on voudra bien prendre la réponse de la femme pour ce qu'elle est, pour une défaite. Ève coupable est bien aise de s'excuser, et pour s'excuser elle fait comme font souvent les coupables; ils essaient de se justifier, dussent-ils dire même une absurdité et qu'ils savent être absurde. Ainsi quoique la femme sache fort bien, maintenant que ses yeux sont ouverts, qu'un serpent animal ne peut l'avoir séduite, elle ne se fait pas faute de l'alléguer. Et si cette explication assurément fort rationnelle ne satisfait pas, il y en a une autre dont le caractère historique est fait pour contenter les plus difficiles et c'est celle-ci : Ève dit que le serpent l'a séduite, parce qu'ayant vu un serpent, son intelligence noyée dans la nature par suite de sa chute et devenue *païenne*, par conséquent, croit alors réellement aux forces de la nature et

en fait des dieux. Il devait, en effet, arriver le contraire de ce que le *très-rusé* lui avait promis; il lui avait promis la divinité: « Vous serez comme des dieux כאלהים (v. 5); » voilà ce qu'il lui avait promis, et il arrive par une opération intérieure très-logique et vengeresse de l'intelligence faussée, que c'est la femme qui divinise le serpent en lui attribuant un pouvoir surnaturel. Celui qui me dira que c'est impossible, je le renvoie à l'étude du naturalisme des anciens Égyptiens. C'est là où il verra des choses mille fois plus incroyables¹ encore, et cependant très-historiques, tellement historiques, c'est-à-dire réelles, que les Grecs qui ne faisaient que rire du culte insensé des Égyptiens quand ils le voyaient pour la première fois, en éprouvaient, s'ils s'y arrêtaient trop, comme un vertige et que souvent le rieur se changeait en adorateur fervent du serpent, de l'anguille, de l'oie, de la huppe, du chien et du chat².

Cependant comme les rationalistes tiennent extrêmement à ce que notre document ait le caractère de la fable, du mythe ou de l'allégorie, ils tirent un dernier argument de ce que Dieu donne sa malédiction au serpent animal. Ils trouvent cela d'un naïf adorable et ils aiment à en inspirer leur muse.

Il n'y a de naïf ici que le jugement des rationalistes, si toutefois il ne mérite une qualification plus sévère. Je retourne l'argument contre nos critiques et je dis, que Dieu devait frapper le serpent animal à telles enseignes que si le document avait omis de nous le dire, on serait en droit de douter du caractère réel et historique de la chute: *le corps du délit* manquerait au procès, qui dès lors s'évanouirait dans les brouillards de la fiction. *Satan* ayant pris un corps physique pour exécuter son dessein et ce corps étant celui du serpent, le serpent, quoique instrument passif seulement du crime, devait être frappé réellement. La chose est tellement dans l'ordre de la nature que nos critiques, sans s'en douter, en font autant. Quand, par exemple, un outil les blesse, cet outil, à vrai dire, n'en peut rien, néanmoins ils le rejettent si

¹ Voy. entre autres Des Molets, *Dissert. sur le dieu Pet divinisé par les Égypt.* dans les *Mém. de littér. et d'hist.*, 1, 48. — Origen. *Contra Cels.*, v. 5.

² Philo, *de decem oraculis*; ed. Mangey, II, 194.

même ils ne le détruisent. Et c'est justice, car, absolument parlant, tout ce qui est nuisible est mal, et tout ce qui est mal doit être rejeté. On voit donc qu'une des conditions les plus nécessaires de l'authenticité du fait de la chute était que Dieu maudit le serpent animal; mais du même coup l'écrivain sacré, qui, comme nous l'avons vu déjà, était dans l'intelligence de la situation, nous montre que la malédiction passe de beaucoup par dessus le serpent animal pour frapper qui? celui que la Sagesse ¹ appelle *Satan*, et que Jésus-Christ dit : « Homicide » dès le commencement ², » l'ancien serpent ὁ ὄφις ὁ ἀρχαῖος³. » Les paroles que Dieu dit au Serpent : « J'établirai une inimitié » entre toi et la femme, entre ta progéniture et la sienne; » elle t'écrasera la tête et tu la mordras au talon (v. 15); » ces paroles, cela est manifeste, ne peuvent pas se rapporter au serpent animal. C'est donc à l'esprit du mal qu'elles se rapportent, et ainsi il reste prouvé que les Hébreux ont eu dès leur origine, par la tradition que Moïse a recueillie dans le ch. III de la *Genèse*, la notion nette et précise, la notion historique, du principe du péché; ce qui explique pourquoi ils ne lui ont jamais rendu aucun culte, ainsi qu'on le voit par le rituel précité du jour de rédemption. *Azazel* l'apostat ou *Satan* l'ennemi n'a aucune part au sacrifice : le bouc représentant le péché lui est renvoyé vivant ⁴; *Jehovah* n'en veut pas.

C. SCHÖBEL.

¹ Sap. II, 24,

² Joan. VIII, 44.

³ Apcc. XX, 2.

⁴ Lev. XVI, 21.

 Polémique philosophique.

DISCUSSION SUR LA NOTION DE L'UNITÉ DE DIEU,

CHEZ LES ANCIENS PEUPLES,

Au sein de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres,

A PROPOS D'UN MÉMOIRE DE M. RENAN.

 28. Suite de l'exposition de M. Renan ¹.

Séance du 8 avril — Dans la seconde partie de son Mémoire, M. Renan s'occupe des *Chananéens*, des *Araméens* et des *Babyloniens*; ces trois rameaux de la race sémitique qui semblent, par la pratique fort ancienne du polythéisme, échapper à la loi générale de tendance monothéiste attribuée par l'auteur à toute la race.

Les cultes de la *Phénicie*, de la *Syrie*, de la *Babylonie*, ont entre eux une grande conformité. Ils se fondirent en une religion commune également éloignée des cultes ariens et monothéistes. Chez les peuples *Ariens*, le polythéisme est le fond même et l'*origine* de toute la religion : plus on remonte vers l'antiquité, plus on le trouve caractérisé. L'arien comprit la nature comme multiple et animée; il vit dans les phénomènes de ce monde l'action d'une cause libre. L'idée d'un Dieu unique et suprême n'apparaît chez les peuples de la race indo-européenne que comme *un fruit de la réflexion philosophique*, et cette réflexion est insuffisante pour amener une conversion générale de la race au monothéisme. Les dieux *ariens* sont des éléments ou des phénomènes naturels qui deviennent peu à peu des individus, très-distincts l'un de l'autre, et ce n'est qu'à une époque moderne qu'on arrive à les classer et à les subordonner les uns aux autres par des procédés artificiels.

29. Observations de M. Bonnetty.

Dans son appréciation de l'origine des *religions Ariennes*, M. Renan met de côté précisément l'origine. Il prend ces religions dans un seul livre, le *Rig-Véda*, sans en indiquer l'âge

¹ Voir le 1^{er} art. au n° 112, tome XIX, p. 280.

et surtout sans indiquer l'origine et la première filiation des peuples anciens. Qui fut leur père? d'où venaient-ils? ont-ils eu un autre père que les fils de Noé? et s'ils descendent d'un des fils de Noé, à coup sûr ils furent *monothéistes* dès le commencement, et c'est la réflexion philosophique et l'oubli des croyances primitives qui les a rendus *polythéistes*. D'ailleurs, quelle est la part d'histoire renfermée dans ces livres? — Attendons, pour les juger, qu'ils soient plus connus. Déjà M. le prof. Nève y a trouvé des preuves évidentes, et nous croyons non contestées, de la *tradition du déluge universel*, que les *Annales* ont consignées dans leurs pages¹; M. de Paravey leur a donné aussi un *Essai* qui permet de distinguer les noms des patriarches d'*Abel* et *Adam*, dans ce même *Rig-Véda*, que M. Renan dit ne renfermer que des idées et des croyances naturalistes². Ce sont là des faits que M. Renan néglige pour se placer dans un milieu inconnu et à une époque indéterminée; et c'est là qu'il prétend trouver l'origine de ces peuples. Il faudrait dire, qu'il y place la *non-origine* de ces peuples.

30. Suite de l'exposition de M. Renan.

Il n'en est pas de même des religions de la *Phénicie*, de la *Syrie* et de la *Babylonie* (*Objection* de M. Ravaisson. *Voy.* la discussion p. 202.) Le polythéisme de ces peuples est superficiel et semble tenir à des interprétations grossières de *dogmes antérieurs*. Les êtres qui entourent la Divinité suprême ne sont jamais des forces naturelles, mais des créations ou des émanations de la divinité unique. On chercherait vainement à quel élément, à quel phénomène naturel correspondent les Divinités de ces différents pays. Les impressions fugitives de la nature qui ont laissé leur trace dans les formes mêmes les plus défigurées de la mythologie arienne n'ont évidemment joué aucun rôle dans ces théogonies d'un ordre assez nouveau. Les rapports des dieux et des déesses n'ont rien produit chez eux d'analogue aux grandes légendes mythologiques de l'Inde, de la Grèce, de l'Iran, de la Germanie. La religion des astres est

¹ Voir *Annales*, t. III, pp. 137 et 139 (4^e série).

² Voir l'article intitulé : *Des traces de la Bible retrouvées dans les livres indous*, et spécialement d'*Abel*, type du sacrifice sans tache dans *Vriaspiti*. *Annales*, t. III, p. 428 (*ib.*).

loin d'offrir chez les Sémites les caractères d'un culte primitif; elle semble reposer sur un fond de science et de technique sacrées. On sait d'ailleurs aujourd'hui que les idées du siècle dernier touchant la priorité accordée au Sabéisme ou culte des astres sur les autres religions, idées qui reposaient sur l'autorité de Moïse Maimonide et des écrivains arabes dont l'inanité est démontrée, sont complètement abandonnées aujourd'hui.

L'analyse étymologique des noms des Divinités phéniciennes, assyriennes, et babyloniennes, nous révèle le procédé fondamental sur lequel s'est formé le polythéisme sémitique. Nous trouverons au fond de presque tous le *nom du Dieu suprême appliqué* par méprise à une divinité particulière. M. Renan cite, à l'appui de cette opinion, un nombre considérable d'exemples, tels que les noms de *El*, force, puissance, qui devint l'appellation d'une divinité particulière, *Baal*, *Bel*, maître, seigneur; *Adonis*, synonyme de Baal, dieu par excellence: « θεὸν μέγαν ἀγνὸν Ἀδωνιν » titre générique de tous les dieux. Si les Grecs ont appliqué ce nom exclusivement à *Tammuz*, c'est sans doute parce que le mot יָמִז se prononçait fréquemment dans les chants des fêtes de Tammuz. (*Objections* de M. Munk. *Voy.* la discussion p. suivante.)

Beaucoup d'autres noms de divinités particulières chez les Sémites paraissent n'être que des épithètes générales de la Divinité suprême.

31. Observations de M. Bonnetty.

Nous sommes à peu près d'accord ici avec M. Renan. Il appuie la thèse qu'ont toujours soutenue les *Annales*, et que nous croyons la seule vraie, c'est que le *polythéisme*, dans ses différentes branches, est une *altération du monothéisme*. Celui-ci fut primitif pour tous les fils d'Adam et de Noé, le polythéisme est venu plus tard, quand les peuples dispersés et séparés ont perdu le sens et l'interprétation des symboles et des hiéroglyphes par lesquels on avait fixé et écrit les noms de Dieu.

Bien plus, nous nous proposons de donner prochainement toute la partie du *Mémoire* où M. Renan énumère le nom de toutes les Divinités des peuples sémitiques, et prouve que tous ces noms étaient *monothéistes*. C'est une partie très-savante et

très-exacte, celle où l'antagoniste de la religion s'approche le plus de la vérité.

Nous serons là, lui et nous, sur le terrain de l'histoire, du réel et du positif.

Écoutez, maintenant, la discussion qui a eu lieu sur les thèses de M. Renan au sein de l'Académie. On va voir que, très-souvent, les doctes académiciens ne sont pas plus fermes que lui sur les croyances primitives, et que, lors même qu'ils touchent à la vérité, ils ne savent pas la défendre avec précision.

32. Discussions qui ont eu lieu les 9 et 20 avril, au sein de l'Académie.

Séance du 8 avril. — M. Munk, à propos du nom de *Tammuz*, dit que les mois syriens ont tous des noms de divinités.

M. Renan ne peut en demeurer d'accord; *Tammuz* est le seul mois dont le nom soit en même temps celui d'une divinité.

M. le vicomte Hersart de la *Villemarqué* ne voit que des conjectures dans les explications des noms de divinités tentées par M. Renan, dans un sens étymologiquement monothéiste.

M. Renan répond que ses explications sur le sens primitif d'*El*, de *Baal*, de *Marnas*, de *Moloch*, d'*Elioum*, de *Ram* sont certaines, et que l'interprétation qu'il en donne ne saurait surprendre les philologues de profession.

M. Ravaisson, rappelant le point de départ de cette seconde partie, estime qu'il est à propos, si l'on oppose la religion des Sémites à celle de la race *indo-européenne*, d'établir, pour cette dernière, une distinction et de séparer soigneusement la branche *indienne* de la branche *persane*, car il ne lui paraît pas que le polythéisme dont on impute la croyance et la pratique à toute la race puisse s'appliquer avec justice et au même degré à la branche qu'il appelle *zoroastrique*. Il croit donc qu'il est à propos, même dans le système de M. Renan, de faire une exception en faveur de la religion de Zoroastre. Il n'hésiterait pas, quant à lui, à la mettre hors de cause.

En réduisant la question à la religion indienne, il se demande encore si le polythéisme ressort véritablement du *Rig-*

Véda. Il y a dans les hymnes védiques un grand nombre de passages obscurs, et la prétention des philologues ne peut s'élever si haut, qu'après avoir rendu le service inappréciable de fournir les documents et les éclaircissements sur les textes, ils pensent donner seuls l'interprétation des pensées philosophiques et des notions religieuses qui se cachent sous le langage obscur et figuré de ces plus anciens livres du monde. Il ne peut consentir, quant à lui, à ne voir qu'un *naturalisme matériel et grossier sous ces symboles*. Il croit avoir découvert la cause première de ces *interprétations polythéistes* des Védas. Un commentateur très-accrédité à une certaine époque, bien postérieure cependant à la rédaction première de ces poèmes sacrés, a donné une explication physique des faits qui y sont rapportés. Ce commentateur est *Sayana* qui, 2000 ans environ après l'apparition des hymnes, a proposé une interprétation arbitrairement conforme au Naturalisme le plus étroit. Il est assurément un esprit éminent dont la compétence et l'autorité en ces matières ne sauraient être contestées par personne; c'est Schelling, qui s'est arrêté à cette pensée que la religion primitive de notre race était autre chose que la *préoccupation de phénomènes physiques*, et qu'une religion plus grande, des principes plus élevés se cachaient sous le voile, transparent pour lui, de ces apparences de divinités naturelles, telles que le tonnerre, les vents et les pluies. En tous cas, M. Ravaisson ne pense pas que les explications de la philologie soient assez concluantes et assez plausibles pour qu'on impute à ces *grandes créations religieuses* de n'avoir placé, au fond de leurs symboles, rien autre chose qu'un système physico-théologique sans portée philosophique et morale.

M. Renan reprend les deux parties de cette argumentation et répond : 1° pour ce qui concerne la distinction réclamée comme nécessaire par le savant interprète de la *Métaphysique* d'Aristote, entre les principes religieux de la *branche persane* ou *zoroastrique* et ceux de la *branche indienne*, ainsi que les a appelées son interlocuteur, que toute la race indo-européenne, à l'origine, a pratiqué indubitablement le même culte et professé les mêmes idées religieuses. Il n'y a donc aucune séparation à faire en remontant aux âges antérieurs entre des

peuples dont le berceau est commun comme la croyance, et s'il est deux branches de la race indo-européenne pour lesquelles cette identité primitive de religion soit évidente, ce sont sans contredit les branches *iranienne* et *brahmanique*, puisque le schisme de ces deux branches se laisse suivre historiquement et eut lieu précisément à cause du culte des *devas* (devenus les *divs* ou *démons* de la Perse). Comment méconnaître d'ailleurs l'identité du *Soma* et du *Homa*, du culte d'Agni et du culte persan du Feu, etc.;

2° Quant à l'interprétation à donner au *naturalisme* des Védas, M. Renan ne croit pas que les idées exposées par son savant confrère, et que les théories philosophiques qui les accompagnent puissent se concilier avec les faits universellement admis aujourd'hui par la critique bien informée. Il ne craint pas d'affirmer que les interprétations sur lesquelles il s'appuie, et qui ne sont d'ailleurs que les auxiliaires de la thèse qu'il défend, sont admises par tous ceux qui ont étudié les textes, et il prend à témoin le jugement si sûr et si éclairé, surtout en ces matières, de M. Adolphe Regnier, aux lumières duquel il subordonne son affirmation. C'est l'opinion de M. Max Muller, de M. Benfey, de M. Bopp, de M. Weber, de tous les hommes enfin qui, depuis Schelling, ont fait faire un si grand pas à la science. M. Renan ajoute que l'autorité de Schelling, sur ces études, ne saurait être invoquée aujourd'hui, Schelling n'ayant pu connaître les nouveaux travaux sur les Védas, et qu'elle ne paraîtra être d'aucun poids auprès de celle des interprètes spéciaux et compétents des Védas.

M. Adolphe Regnier déclare qu'il est absolument impossible d'expliquer les hymnes védiques sans admettre, en effet, les conclusions de l'école, universelle aujourd'hui, à laquelle se rattachent, par conséquent, M. Renan comme M. Max Muller et lui-même. S'il a cru devoir faire ses réserves dans une discussion précédente, sur ce que la thèse de M. Renan pouvait avoir d'un peu absolu, s'il a même rappelé qu'il existait des *traces de déisme* dans les Védas (M. Renan fait observer que c'est plutôt *panthéisme* qu'il faudrait dire quand on parle de la tendance de l'Inde au monothéisme), personne ne peut nier, après s'être informé, que dans les hymnes d'Indra, il ne respire *autre*

chose qu'un *Naturalisme polythéiste*, comme l'a dit M. Renan.

33. Remarques de M. Bonnetty.

D'abord, en ce qui concerne l'assertion de M. de la *Villemarqué*, nous craignons que ce ne soit une de celles qui ont été mal rendues par le rédacteur. L'auteur des *Chants traditionnels de la Bretagne* ne peut avoir nié que les diverses étymologies des divinités sémitiques ne soient monothéistes. Et M. Renan ne mérite guère d'être repris sur ce point.

Nous partageons l'opinion de M. *Ravaisson* en ce qui concerne la religion de *Zoroastre*, qu'on ne peut confondre avec celle de l'*Inde*. M. Renan généralise ou réunit à volonté pour l'intérêt de sa cause les croyances les plus diverses. La réponse qu'il fait est obscure, et souvent inexacte. En ce qui concerne les croyances indiennes, on voit que M. *Ravaisson* allègue comme nous l'insuffisance des livres indiens traduits jusqu'à ce jour, et surtout il pense, comme nous, que ce sont les commentateurs récents qui ont divinisé toutes les forces de la nature. Il eût pu citer à l'appui et les explications monothéistes du brahme *Ram-Mohum-Roi*, dont nous avons parlé dans notre premier article ¹, et les traces historiques des croyances primitives, qu'on y a retrouvées, comme nous venons de le dire.

En vain M. Renan invoque quelques similitudes réelles, et se défend par les interprétations données par les plus célèbres philologues modernes. Ces philologues, nous l'avouons, sont presque tous partisans des idées philosophiques de M. Renan, et attribuent tous l'origine des religions, aux *forces spontanées de l'esprit humain*, point sur lequel ils reçoivent en ce moment l'adhésion et le secours de tous les semi-rationalistes, qui ont donné la main à M. Cousin. Mais ils ne prouveront jamais que ces divinisations de la nature ne soient pas l'effet des mêmes commentateurs ou mythologues, que l'on rencontre, non à l'origine, mais à la décrépitude du culte des Romains, alors que Varron dit qu'ils comptaient 30,000 dieux, dieux singuliers dont saint Augustin nous a donné quelques échantillons dans la *Cité de Dieu*. Toutes les forces de la nature y sont divinisées; mais nous le deman-

¹ *Annales*, t. XIX, p. 295.

dons à tous les philologues indianistes, croient-ils que les dieux cités par saint Augustin *soient des dieux primitifs*¹. Il en est exactement de même des dieux invoqués dans le *Rig-Véda*. Ceci sert de réponse à M. Regnier, qui avait dit précédemment « qu'il lui serait facile de citer tel ou tel passage du » *Rig-Véda*, d'où ressort évidemment l'idée d'un maître su- » prême²; » mais qui ici se déclare vaincu par l'autorité des commentateurs et renonce à son opinion personnelle.

34. Suite de la discussion.

M. Villemain s'incline devant la science des philologues; mais il voudrait cependant voir réfuter cette explication de M. Ravaisson relative aux grands principes qui, selon lui, subsistent entiers au fond de ces cultes anciens. Il ne peut se montrer satisfait de ce *matérialisme positif* substitué à l'idée divine; il ne saurait s'en tenir à cette apparence, et les cultes de l'Italie et de la Grèce elles-mêmes lui fourniraient, à travers les symboles infinis d'un polythéisme extérieur, l'exemple éternellement moral des grands principes religieux dans lesquels seulement l'âme de l'homme intelligent doit trouver son contentement. *L'explication naturaliste de la mythologie* lui paraît un fruit moderne de la philosophie épicurienne. Il cite à ce sujet le témoignage du poète, disciple d'Epicure :

Conjugis in gremium, etc.

Dans ce passage, on voit clairement se dégager du symbole polythéiste la notion religieuse et philosophique qui est de tous les temps. Et si elle se retrouve chez le poète du *De natura rerum*, n'est-on pas autorisé à la voir ressortir de ces belles épopées religieuses si remplies des plus *hautes aspirations*³.

M. Renan est loin de dire que ces conceptions ne supposent rien autre chose qu'un *naturalisme étroitement matériel*, et il en citera lui-même d'autres exemples plus concluants encore que le passage de Lucrèce allégué par son éloquent confrère. Qui ne se rappelle dans un passage des *Danaïdes* d'Eschyle ce

¹ Voir quelques exemples dans les livres VII et VIII de la *Cité de Dieu*.

² Voir la précédente discussion, *Annales*, t. XIX, p. 297.

³ C'est par inadvertance que MM. Villemain et Renan attribuent cette citation à l'auteur *De rerum natura*. Elle n'est pas de Lucrèce, mais de Virgile; *Géorg.*, II, 326.

mythe de la pluie, cette poétique et ingénieuse fiction de l'étroite union du Ciel et de la Terre qui semble un *souvenir traditionnel* de la religion primitive des Védas. Mais de pareils exemples doivent être considérés comme des réminiscences éparses du *grand sens* de la mythologie primitive, généralement oublié chez les Grecs et chez les Romains. Cela ne porte point atteinte à l'existence surabondamment démontrée aujourd'hui d'un *naturalisme panthéiste*. C'est ce qu'on y a vu, même avant *Sayana*, qui d'ailleurs n'est pas le premier, comme semble le croire M. Ravaisson, qui ait fourni cette explication naturaliste du Rig-Véda. Tout au contraire, c'est malgré l'autorité de *Sayana* que l'école moderne est arrivée à la théorie du Naturalisme primitif des Védas.

M. *Adolphe Regnier* dit qu'en effet les commentateurs des Védas, loin d'en apercevoir le sens naturaliste, ont cherché à leur donner un sens allégorique, et à ramener la notion de ce livre sacré à l'une des trois personnes de la divinité indienne. *Jaska*, le plus ancien interprète de la religion védique, y a vu comme principe l'âme unique du monde : c'est le *panthéisme*. Voilà à quoi ont abouti leurs efforts, sans que jamais cependant ils aient pu anéantir le *naturalisme* qui y est si manifestement exprimé. Quant à l'époque, relativement récente, du commentateur *Sayana*, on ne saurait s'en faire un argument : *Sayana* n'a rien inventé, il n'est qu'un continuateur, et l'on sait que les traditions qu'il a recueillies sont fort anciennes et très-suívies.

M. *Guigniaut* pense qu'il est hors de doute que la *notion d'un dieu unique* ne peut ressortir d'aucune explication raisonnée des Védas ; mais il ne faut pas non plus s'imaginer que cette religion, pour n'être pas *monothéiste*, soit dépourvue de moralité, pas plus que les religions de la Perse et de l'Inde proprement dites qui en sont dérivées. L'élément moral y tient au contraire une très-grande place, et les Persans l'ont fait peut-être mieux ressortir qu'aucun autre peuple. C'est cette grandeur morale qui donne à leur religion son caractère propre. Mais, dans l'Inde, ce caractère se retrouve encore à un degré remarquable, et la conception de Varouna, dont l'identification avec Οὐρανός et Κρόνος est à peu près certaine,

est la *manifestation d'un principe très-pur*, très-élevé et empreint assurément d'une grande moralité. Cet élément moral et métaphysique d'ailleurs n'a manqué, selon lui, à aucune religion iranienne ; et au fond de tous ces cultes il croit qu'on peut toujours retrouver l'alliance étroite et féconde de ces deux éléments dont la Grèce s'est emparée à son tour : l'élément poétique et l'élément métaphysique, — et de cette union sont résultées des *conceptions* d'une grandeur qui épouvante si l'on se reporte à la haute antiquité où elles ont reçu leur plus éclatante manifestation.

M. *Maury* pense que si M. Ravaisson a repoussé l'explication donnée par l'unanimité des interprètes informés, de la religion védique, c'est qu'il se fait apparemment une idée *trop étroite du naturalisme* qu'on ne peut s'empêcher de reconnaître dans ces hymnes religieux. Il faut bien comprendre que le naturalisme est loin d'exclure des Védas l'idée religieuse. Derrière le phénomène, y apparaît toujours la *cause cachée* qui en est, pour ainsi dire, l'âme. Il importe de bien distinguer les époques et de montrer que le naturalisme primitif, *manifestation sensible d'une cause supérieure et cachée*, diffère essentiellement du naturalisme des âges postérieurs, qui se borne à considérer les effets matériels de la nature, en supprimant les principes éternels qui les produisent.

M. *Renan* adhère pleinement aux idées émises par MM. Renier, Guigniaut, Maury.

35. Observations de M. Bonnetty.

On ne peut qu'approuver M. *Villemain* opposant à toutes ces explications des philologues et des naturalistes le témoignage réel des *grands principes qui subsistent entiers au fond des cultes anciens*. Il a dit une grande vérité quand il a dit que *l'explication naturaliste de la mythologie est un fruit moderne de la philosophie épicurienne*. Nous ne ferons qu'un léger changement à sa thèse, c'est qu'au lieu de dire que les *épouées anciennes sont remplies* de hautes aspirations religieuses, nous dirons de *hautes traces des croyances antiques*. Les *hautes aspirations* nous ramènent aux religions spontanées de M. Renan, produit net du naturalisme. — M. Villemain est tellement ici sur le terrain du vrai, et la modification que nous

proposons est tellement naturelle que M. Renan est obligé, comme on le voit, de modifier le sens absolu de sa thèse, en rappelant le *souvenir traditionnel de la religion primitive des Védas*, et les réminiscences éparses du *grand sens de la mythologie primitive*. Nous ne refusons pas au reste d'admettre le naturalisme panthéiste, qui de bonne heure envahit l'esprit indien.

Nous ne savons pas jusqu'à quel point on peut admettre, suivant M. Guigniaut, que le *Varouna* indien, dieu des eaux, est le même que l'*Ouranos* et le *Kronos* grec ; mais il nous est difficile de croire que cette manifestation d'un principe très-pur, soit une conception purement idéale et inventée intégralement par le génie indien. Nous admettons l'élément moral de métaphysique, qui, selon lui, n'a manqué à aucune religion iranienne ; mais cet élément, c'est un élément traditionnel. — Nous dirons la même chose de cette manifestation sensible d'une cause supérieure et cachée, dont parle M. Maury. Cette cause était le Dieu du père ou de l'ancêtre de l'auteur indien quelconque, qui a ajouté ses conceptions à la croyance primitive. C'est là le vrai point de la question ; sans cela il faut donner gain de cause au naturalisme ; aussi voyons-nous M. Renan accepter toutes ces explications. M. Cousin a dit dans un moment d'exquise intelligence, en parlant des conceptions religieuses de Platon dans le *Phèdre* : « Les traditions » de l'*Orient*, celles des pythagoriciens, par leur antiquité, » leur renommée de sagesse, leur caractère religieux et les » vérités profondes qu'elles renferment... servaient de base » aux conceptions de Platon ; c'était pour ainsi dire l'étoffe de » sa pensée ¹. » C'est ce qu'il faut dire aussi du travail des auteurs hindous, qui ont brodé sur la tradition primitive. Mais, le faible de tous les raisonnements des savants académiciens, c'est que dans une question d'origine ils laissent de côté précisément l'origine de ces peuples ; ils prennent des livres, sans date, d'auteurs inconnus, les établissent à une époque indéterminée, et c'est ainsi qu'ils font l'histoire des croyances primitives de ces peuples !

¹ Notes sur *Phèdre*, dans son vol. vi, p. 453-454 de la traduction de Platon, et dans ses *Fragm. sur la philosophie ancienne*, p. 151.

36. Suite de l'exposition de M. Renan.

Séance du 20 avril. — En théologie, les mots sont plus que les choses. L'excellente école de MM. Kuhn, Max Muller, etc., a substitué, dans le champ des mythologies ariennes l'*analyse des noms* à la tentative de retrouver les doctrines ou le prétendu symbolisme qu'ils recèlent, et c'est seulement depuis cette innovation, qui fera époque en philologie, qu'on a pu procéder avec certitude dans les recherches de mythologie comparée. Il faut procéder de même dans l'étude *des religions sémitiques*. Or, de même que l'analyse des noms de dieux ariens mène avec évidence à reconnaître, sous les noms des éléments ou des phénomènes naturels, l'analyse des noms de dieux sémitiques mène toujours à l'idée de suprématie absolue, de royauté, d'éternité, de toute-puissance, etc. » La plupart de ces noms semblent avoir, dans l'origine, exprimé les attributs différents d'un même Être, à peu près comme si, dans le catholicisme, les noms divers de la Vierge, *Nunziata, Dolores, Notre-Dame-de-Grâce*, eussent été considérés comme s'appliquant à des personnages différents. Aussi le monument le plus curieux qui nous soit resté du paganisme sémitique, l'*Histoire phénicienne* de Sanchoniathon, nous représente-t-elle, en mettant bout à bout les cosmogonies des différentes villes de la Phénicie, des divinités nombreuses, mais dont les noms expriment toujours ou la même idée ou des attributs divers d'un même Être : *Beelsamin*, le seigneur du ciel ; *Oulom*, l'éternité ; *Kadmon*, l'antique ; *Samemroum*, le haut maître du ciel ; *Milik*, le roi ; *Schaddaï* ou *Sahid*, le tout-puissant ; *Elioun*, le très-haut ; *El*, dieu ; *Del*, le seigneur ; *Melkart*, le roi de la ville ; *Hadad*, l'unique. M. Renan en conclut qu'à une époque très-reculée quand la race sémitique n'était pas encore divisée en branches diverses, cette race était dominée par l'idée suprême d'une Divinité unique.

Mais M. Renan ne se contente pas des preuves fournies par la philologie, il remarque chez tous les peuples sémitiques la prétention d'avoir reçu de Dieu une loi rituelle et morale.

Les cosmogonies forment un trait commun non moins remarquable de toutes les doctrines religieuses des Sémites. Celle du premier chapitre de la Genèse, celle de Bérose, celle

de Sanchoniathon, celle de Mochus, celles qui nous ont été conservées par Eudème et Damascius présentent toutes entre elles *un air de famille assez frappant*.

De même les *détails liturgiques* que nous révèlent les textes, l'archéologie et l'épigraphie nous attestent, par leur ressemblance, une conformité d'idées fondamentales, et souvent même de pratiques persistantes au fond de cultes accidentellement différents.

Il existe des rites communs à toutes les religions sémitiques, tels que les fêtes que l'on célébrait annuellement sous la tente, et qui rappellent la fête des tabernacles. M. Renan croit que cette fête était commune à tous les peuples sémitiques, et était un souvenir de leur vie primitive.

L'idée de rattacher le culte à un *sanctuaire* unique et central, comme le tabernacle des Juifs et la Caaba des Arabes est encore un trait des religions sémitiques, aussi bien que le pèlerinage qui en est la conséquence inséparable. Chez les Phéniciens même, l'île sacrée de Tyr et le temple du Beelsamin étaient le point central où toutes les colonies rattachaient leurs vœux et leurs souvenirs.

37. Observations de M. Bonnetty.

Nous n'avons qu'à approuver la plupart des idées émises par M. Renan dans cette exposition. Comme il le dit, *l'analyse des noms sémitiques* ne peut qu'être d'une grande autorité, pour prouver le Monothéisme de tous les peuples sémitiques, et, comme nous l'avons dit, nous comptons publier les preuves que M. Renan en a données dans le *Journal asiatique*. Nous sommes ici sur le terrain des faits; les noms sont les médailles conservées par la tradition. Nous ne pouvons également qu'approuver la conclusion, toute biblique qu'il en tire, à savoir : « qu'à une époque très-reculée, quand la race sémitique n'était pas encore divisée en branches diverses, cette race était dominée par l'idée suprême d'une Divinité unique. » Ce qui, traduit en langage positif, signifie qu'elle avait conservé la révélation primitive. — M. Renan revient encore dans notre camp de philosophie traditionnelle, quand il reconnaît que les peuples sémitiques avaient tous la *prétention*

d'avoir reçu de Dieu une loi rituelle et morale, et de plus que toutes leurs cosmogonies portent un air de famille assez frappant.

Nos lecteurs peuvent le remarquer, ce n'est point la philosophie traditionnelle qui va dans le camp des rationalistes et leur fait des concessions; ce sont les plus décidés rationalistes, qui sont forcés de venir dans nos doctrines, et de confirmer les faits les plus positifs et les plus significatifs de nos croyances.

38. Suite de l'exposition de M. Renan.

M. Renan conclut de tout ce qui précède que la race sémitique *eut en partage, dès les premiers jours de son existence*, avec un type de langage, un certain type de religion, et que l'idée fondamentale de cette religion était la *suprématie absolue d'un Maître unique*, créateur du monde. Cette religion arriva chez les Hébreux à une organisation très-perfectionnée, grâce à laquelle elle résista à toutes les tentations, triompha de toutes les défaites et s'empara sous la forme chrétienne d'une partie du monde. *Les mêmes instincts* se réveillent six cents ans plus tard dans la tribu de *Koreisch*, dépositaire des anciennes traditions comme la tribu de Juda l'avait été de celle des Hébreux. Ils fondent l'*islamisme* qui conquiert au monothéisme toutes les parties du monde que le christianisme n'avait pas envahies, et achève l'œuvre providentielle des Sémites. Ce qui prouve que les trois religions sont bien l'œuvre *du génie de cette race*, c'est qu'elles sont d'autant plus monothéistes qu'elles sont plus sémitiques en leur origine et leur accroissement. Tant qu'elles restent dans le sein de la race sémitique, elles gardent leur austère simplicité. Dès qu'elles en sortent, elles s'altèrent.

39. Observations de M. Bonnetty.

Voici M. Renan sortant de la réalité et des faits, et nous lançant encore dans l'inconnu. Il convient que la race sémitique eut, *dès les premiers jours de son existence*, une religion reconnaissant un *Maître unique créateur du monde*. C'est très-bien et très-vrai, il ne reste plus qu'à préciser l'époque. Le père de la race sémitique est Sem. Sem était fils de Noé. Noé avait reçu l'enseignement de Dieu, etc. Voilà qui est

clair et parfaitement lié. Mais M. Renan abandonne ici l'histoire et la réalité et nous lance dans un espace indéfini en attribuant quelques lignes plus tard, cette doctrine aux *mêmes instincts* qui formèrent l'islamisme; dès lors il n'y a plus rien de positif, ni d'historique. L'*instinct* n'a ni date, ni histoire.

C'est là, au reste, que M. Renan a été battu sur toute la ligne, car il a été obligé de convenir que le Monothéisme a été dès le commencement commun à toutes les races, et que si ces mêmes races l'ont perdu, c'est par une cause qu'il reconnaît lui-même, c'est-à-dire parce que *ces races n'ont pas eu un clergé fortement organisé*, c'est-à-dire une autorité qui définit les points contestés. Or cela étant, il ne reste qu'une chose; c'est que toutes ces races ont eu les mêmes instincts monothéistes. Et dès lors la thèse même de M. Renan tombe, et il est obligé de reconnaître que le monothéiste n'est le *produit de l'instinct* d'aucune race, mais un enseignement donné à toutes les races, dans leur chef, oublié et dénaturé chez la plupart, conservé pur chez une seule qui avait un *clergé fortement organisé*. — C'est là l'histoire de notre Bible, et nous sommes d'accord.

40. Suite de l'exposition de M. Renan.

Le Christianisme, la moins sémitique des trois, puisqu'une foule d'éléments non sémitiques sont entrés dans sa formation, et qu'elle s'est entièrement développée en dehors de la race où elle a son berceau, *est aussi la moins monothéiste des trois*; si bien que les Arabes ne sauraient l'adopter à cause des *éléments métaphysiques* qu'elle renferme. Ils se font, alors au 7^e siècle, un système bien plus monothéiste. Mais l'islamisme lui-même subit le même sort. Il s'altère en Perse, dans l'Inde, chez les Turcs. La légende de Mahomet prend les proportions d'une vie de Krischna ou de Çakyamouni. L'Arabie proteste et essaye diverses réformes, entre autres celle des Wahhabites. Comment expliquer cet appel persistant de la simplification de l'idée divine, si ce n'est par le *puritanisme excessif* de la race sémitique, qui fait que, son œuvre étant une fois sortie d'elle et lui revenant après avoir traversé les races étrangères, lui paraît méconnaissable, et qu'elle éprouve

le besoin de la réformer dans le sens de son esprit simple, étroit et inflexible?

Ici M. Renan ajoute à sa lecture quelques observations orales sur le livre de l'émir Abd-el-Kader, qui lui paraît avoir parfaitement caractérisé le lien commun aux trois religions. Il cite encore les considérations générales faites dans le même sens par Napoléon qu'il déclare très-remarquables et trop peu connues.

Quant à la diversité que nous observons dès l'origine, entre le sémite des villes et le nomade, elle s'explique d'elle-même. Le nomade voyant peu d'objets, ayant une vie uniforme, veut un culte simple, le citadin veut un culte compliqué et des pompes extérieures. Le peuple d'Israël a eu, en quittant la vie nomade, *le privilège unique de posséder dans son sein une tradition entretenue et transmise sans interruption* par des zélateurs religieux, tels que Moïse, David, Elie, Josias, Jérémie, Esdras, Machabée : sans cela il aurait passé au culte de Baal-Peor et de Moloch, et ne tiendrait pas plus de place dans l'histoire que les Ammonites ou les Moabites, qui ne lui étaient pas inférieurs par les autres côtés.

Le monothéisme exige en effet pour être maintenu dans toute sa pureté, *des institutions conservatrices très-sévères*. Toute religion qui n'est pas gardée par *un clergé fortement organisé* tombe fatalement dans le polythéisme.

41. Observations de M. Bonnetty.

Nous n'avons qu'à noter la fausseté de cette assertion que *le christianisme est moins monothéiste que la religion juive ou musulmane*. M. Renan a oublié son catéchisme, et l'article du *Credo* qui proclame *un seul Dieu*. Si cet article n'était pas enseigné tous les jours depuis 1800 ans, il est probable que ni les juifs ni les mahométans n'auraient conservé la notion de l'unité de Dieu. Il lui plaît d'appeler les trois personnes un *élément métaphysique*. Le seul élément métaphysique de cette discussion est celui des *instincts*, inventant le monothéisme.

Nous sommes, au reste, d'accord avec lui sur la nécessité d'un *clergé fortement constitué*, pour conserver les croyances révélées.

Nous passons ici quelques détails pour arriver à la discussion.

42. Discussions qui ont eu lieu dans la séance du 30 avril, au sein de l'Académie.

Pour abrégé nous choisissons ici les points les plus importants.

M. *Guigniaut* ne peut admettre que la nature soit identifiée avec la divinité dans les religions ariennes primitives.

M. *Renan* ne voit pas, quant à lui, que l'idée d'une cause unique, créatrice des phénomènes, apparaisse dans ces religions.

M. *Munk* : Elle se trouve cependant dans Homère lui-même :

Κεῖνον γὰρ ταμίην ἀνέμων ποίησε Κρονίων ¹.

M. *Renan* se refuse absolument à admettre qu'il y ait la moindre assimilation possible entre le rôle de Jupiter dans Homère et la notion de cause productive de tous les phénomènes, si nettement accusée dans la religion monothéiste des Sémites, et notamment dans le *livre de Job*. Jupiter ne supprime pas les autres dieux, et leur laisse leur rôle distinct, quoique subordonné. Cette subordination n'existe pas dans les *Védas*, qui représentent une forme bien plus ancienne du polythéisme arien.

M. *Guigniaut* croit reconnaître dans les *Védas* eux-mêmes une *tendance très-accusée vers l'unité*. Il lui semble que cette idée se dégage des *triades* divines qui finissent par s'absorber dans la grande conception de l'*âme du monde*.

M. *Renan* : Ces explications sont fort modernes et doivent être mises sur le compte de la *pure philosophie*. Or c'est de religions populaires qu'il s'agit ici, et non de gloses théologiques ou philosophiques. D'ailleurs l'effort de l'Inde pour sortir du polythéisme a abouti au *panthéisme*, non au *monothéisme*, deux choses fort distinctes. Comment le savant auteur des *Religions de l'antiquité* expliquera-t-il que cette notion du Dieu unique ait été si clairement *découverte* par les Sémites, race inférieure pour tout le reste et qui n'a jamais eu en par-

¹ Jupiter a fait cette violence des vents (*Odys.* x. 21).

tage ni les sciences, ni la philosophie, tandis que les peuples ariens, Grecs, Hindous, etc., malgré leurs écoles savantes, n'y sont jamais arrivés.

M. *Guigniaut* croit que ces anciennes religions de notre race ne sont pas assez étudiées et que les notions religieuses devront un jour apparaître plus claires et plus certaines quand les nuages seront entièrement dissipés par la critique et l'exégèse. Peut-être alors trouvera-t-on qu'avant la multiplicité des apparences divines, *il existait une notion pure et simple de la divinité*; que l'époque qui commence à nous être connue est celle même où cette notion *s'est altérée* et a commencé à flotter dans une sorte de naturalisme extérieurement polythéiste, d'après lequel il n'est pas permis de juger, selon lui, les premiers principes sur lesquels repose la notion religieuse de notre race.

M. *Renan* ne peut admettre ni cette opinion ni même cette espérance. Dans le langage védique les dieux ariens ont partout et toujours les noms des phénomènes physiques, et cette preuve est pour lui décisive. Le système qu'il croit appelé à prévaloir désormais dans la science est celui qui tente d'expliquer les notions religieuses par les mots primitifs que nous ont légués les peuples. C'est ce qui fait que la philologie est le vrai flambeau de l'histoire religieuse.

M. *Guigniaut* ne voit pas sans inquiétude ce système préconisé, et il ne peut l'adopter dans sa rigueur. Comment ne pas être alarmé d'un principe qui subordonne les notions historiques comme les conceptions religieuses *aux mots seulement*? Ce serait, sans le vouloir, renouveler la thèse abandonnée de M. de Bonald.

M. *Naudet*: Si le signe indique le polythéisme ou le naturalisme, c'est que les notions étaient ce que le signe suppose.

M. *Guigniaut* croit que ce n'est pas une conséquence; dans les *Védas*, par exemple, le feu est considéré visiblement comme un être moral.

M. *Renan*: Sans aucun doute; mais *agni* signifie *feu*, et n'exprime pas dans la langue védique une notion abstraite. Mais à quel phénomène physique répondent les mots *Jeho-*

vah, Baal, Moloch? Si les mots ne sont pas les idées, ils en sont les signes, et le meilleur moyen de connaître les idées du monde antique, c'est d'étudier les mots.

43. Observations de M. Bonnetty.

Nous noterons ici les paroles de M. Guigniaut, qui a tant étudié les religions indiennes, dans lesquelles il assure qu'il a trouvé *une tendance très-accusée vers l'unité* et cette autre phrase. « Peut-être trouvera-t-on par des études postérieures, » qu'avant la multitude des apparences divines, il existait une *» notion pure et simple de la divinité. »*

Oui, malgré les doutes de M. Renan, mieux on connaîtra les religions des peuples, plus on trouvera des traces des pures croyances primitives.

Nous notons encore la justesse de cette observation de M. Renan, que les efforts de la pure philosophie dans l'Inde, n'ont abouti qu'*au Panthéisme et non au Monothéisme*. Mais nous devons relever l'assertion que les sémites ont clairement *découvert la notion d'un Dieu unique*. S'il s'agissait de *découverte* réelle, son objection serait impossible à résoudre ; mais non, les sémites n'ont pas *découvert l'unité de Dieu*. Leurs livres, leur histoire, leur croyance nous disent nettement qu'ils ont reçu cette croyance par méthode d'enseignement et de tradition. Pourquoi donc personne parmi les doctes académiciens ne le lui a-t-il fait observer ?

44. Suite de l'exposition de M. Renan.

Séance du 10 juin. — M. Renan poursuit l'examen des différences fondamentales qui séparent la *conception religieuse du monde* chez les sémites et chez les races ariennes. Après avoir montré que dans le *livre de Job* l'idée monothéiste se dégage comme cause productrice des phénomènes célestes, il constate que, dans les mythologies ariennes, l'*Aurore*, par exemple, est l'objet d'un nombre surprenant de mythes. Elle est fille de la Nuit ; elle est embrassée par le Soleil ; elle engendre Tithonos ou le Jour. Elle aime Képhalos, a pour rivale Prokris (la Rosée). Elle est détruite par l'étreinte du Soleil. Dans le *Rig-Véda*, elle va dans chaque maison, ne méprise ni le petit ni le grand ; elle est immortelle et divine, et amène la richesse.

Dans le *livre de Job*, au contraire, Dieu commande au matin, fait lever ou scelle les étoiles, assigne à la lumière et aux ténèbres leurs bornes réciproques.

Les langues reproduisent fidèlement ces différences. Les langues ariennes renferment dans presque toutes leurs racines un *Dieu caché*, tandis que les racines sémitiques sont sèches, inorganiques, impropres à donner naissance à une *mythologie*. Quand on s'est rendu un compte exact de la racine *div*, désignant l'éclat du ciel pur, on s'explique très-bien comment de cette racine sont sortis *dies*, *divum* (sub *dio*), *Ζεύς*, *Jupiter*, *Diespiter*, *Diauschpitar*, *Teutatès* (Teu-tad, *Teu* correspondant à *Ζεύς*, *tad* signifiant *père* dans les langues celtiques : *Voy. César, Comment.*, VI, xviii : « Galli se omnes ab *Dite patre* » prognatos prædicant ; » tous les mots signifiant *jour* et *Dieu* dans les langues celtiques se rattachent à la racine *div*), *deva*, *Deus*, *Θεός*. Les mots suivants contiennent également le germe d'*individualités* qui, s'éloignant de leur sens naturaliste primitif, arrivent, par la suite des siècles, à n'être plus que des *personnages* à aventures¹. *Agni* (ignis), *Varouna*, *Gè* ou *Dè* (Διμήτηρ). Le mot *déva* dans les Védas semble encore désigner parfois une classe particulière d'êtres célestes, et, en tout cas, il conserve le sens épithétique de *brillant*. Quant à l'application de *deva* et *Θεός* à l'idée abstraite de la divinité, envisagée comme un attribut commun de tous les dieux, elle n'a lieu qu'aux époques philosophiques. Il n'en est pas de même assurément du nom d'*Abdallah* chez les Arabes anté-islamiques.

On chercherait vainement à tirer une théologie du même ordre des mots essentiels des langues sémitiques : *or*, lumière, *samá*, ciel ; *ars*, terre ; *nâr*, feu. Aucun des noms de dieux sémitiques ne se rattache à de pareils mots. Les racines, dans cette famille de langues, sont « réalistes et sans transparence ; » elles ne se prêtaient ni à la *métaphysique* ni à la *mythologie*. » L'image physique, dans les langues sémitiques, obscurcit tou-

¹ « J'aime à rappeler, dit M. Renan dans une note, que l'initiative de ces vues appartient à Eugène Burnouf. *Voy. la préface* du t. III du *Bhagavata Pourana*, p. LXXXVI-VIII. Il se plaisait à répéter l'axiome *Nomina Numina*, qui est devenu entre les mains de M. Kuhn et de son école, la clef de la *mythologie comparée*. »

» jours la déduction abstraite, et rien n'égale l'embaras de
 » l'hébreu pour exprimer les notions philosophiques les plus
 » simples. Les conceptions mythologiques et épiques des peuples
 » ariens ne sauraient être exprimées dans les langues sémitiques.
 » On ne peut se figurer Homère et Hésiode traduits en hébreu.
 » Car l'expression comme la pensée, chez ces peuples, est profondément
 » monothéiste, et les mythologies étrangères se transforment nécessairement
 » en récits historiques. Or, le monothéisme est toujours évhémériste dans les
 » jugements qu'il porte des religions mythologiques. Ne comprenant rien à la
 » *divination primitive des forces de la nature*, qui fut la source de toute
 » mythologie, il n'a qu'une seule manière de donner un sens à ces grandes
 » constructions du génie antique, c'est d'y voir une histoire embellie et
 » des séries d'hommes divinisés.

45. Observations de M. Bonnetty.

Rien de plus inexact que les principales assertions de M. Renan dans ce passage. Il assure que, tandis que les langues ariennes ont dans presque toutes leurs racines un *Dieu caché*, aucun *germe d'individualités* ou de *mythologie* ne se trouve dans les langues *sémitiques*. Mais c'est une chose inconcevable qu'il ait oublié et qu'aucun de ses confrères ne l'ait fait souvenir que presque tous les éléments ariens qu'il cite sont *individualisés* et fortement *personnalisés* dans la Bible. Il cite l'*Aurore*, le *Jour*, le *Feu*, la *Terre*, individualisés et divinisés par les ariens ; mais il n'a qu'à ouvrir le livre des *Psaumes*, et il trouvera tous ces objets individualisés et placés sur la même échelle que les anges et que l'homme. — Écoutez ce magnifique chant d'un pur sémite :

Hallelouiah.

Célébrez Jéhovah (du haut) des cieux, célébrez-le dans les régions élevées.
 Célébrez-le, (vous) tous ses anges; célébrez-le, vous toutes ses cohortes.

Soleil et Lune, célébrez-le, (vous) tous les *astres lumineux*, brillantes constellations.

Célébrez-le, cieux des cieux, et (vous) *eaux* qui êtes au-dessus des cieux.

Qu'ils célèbrent le nom de Jéhovah, car il a commandé et ils furent créés.

Et il les maintient éternellement, pour toujours, à jamais ; il a donné une loi qui ne doit pas être enfreinte.

Célébrez Jéhovah (du fond) de la terre, monstres marins et tous les abîmes.

Le feu, la grêle, la neige et le brouillard, le vent des tempêtes qui exécute sa parole.

*Les montagnes et toutes les collines, les arbres fruitiers et tous les cèdres,
Les animaux et tous les bestiaux, reptiles et oiseaux allés;*

Rois de la terre et tous les peuples, princes, et (vous) tous les juges de la terre,

Jeunes hommes et vierges, vieillards et adolescents,

Qu'ils célèbrent le nom de Jéhovah, car son nom est sublime, sa splendeur (est) sur la terre et les cieux.

Il relève la force de son peuple; (c'est un sujet) de louange pour tous ses bien-aimés, pour les enfants d'Israël, peuple qu'il a rapproché de lui. *Hallelouiah* ¹.

Qui pourra dire qu'on ne trouve là aucun *germe d'individualisme* ou de *personnages à aventures*. L'individualité ou les personnages y sont clairement exprimés. Seulement on ne leur a pas créé d'aventures, on ne les a pas divinisés. Cette double opération est encore plus clairement exposée dans le célèbre cantique des trois Hébreux dans la fournaise. Comme le fait observer M. l'abbé Guérin, dans le célèbre ouvrage où il a découvert les textes sanscrits, qui nous révèlent les méthodes géométriques par lesquelles les Indiens ont calculé les éclipses, les brahmes disaient dans leurs prières naturalistes :

• Adoration à l'ensemble des créatures qui forment l'univers, *Bromae nomoh*.

Adoration aux esprits, — *Dotptae nomoh!*

Adoration au ciel, — *Indroe nomoh!*

Adoration aux eaux du ciel, — *Vorounoe nomoh!*

Adoration à toutes les puissances célestes, — *Debashoe nomoh!*

Adoration au soleil, — *Shoárdjyoe nomoh!*

Adoration à la lune, — *Tchondroe nomoh!*

Adoration aux étoiles, — *Nokhyottroe nomoh!*

Adoration au feu, — *Ogni nomoh!* etc.

Les enfants sémites connaissaient cette façon d'individualiser les éléments, mais au lieu d'en faire des dieux, ils en faisaient des adorateurs du vrai Dieu; il est évident qu'ils répètent ici les litanies naturalistes ariennes, et amènent ces fantômes créés par les ariens devant Jéhovah, pour qu'ils lui

¹ *Psautne* 148, traduction de M. Cahen.

² Voir *astronomie indienne*, d'après la doctrine et les livres anciens et modernes des Brahmes sur l'astronomie, l'astrologie et la chronologie, etc., par M. l'abbé Guérin, ancien missionnaire, p. 191; in-8°. Paris, 1847.

rendent hommage : ceci nous aide à comprendre complètement ce beau cantique :

Œuvres de Dieu; bénissez le Seigneur, louez-le, exaltez-le dans tous les siècles.

Anges du Seigneur, bénissez-le tous, louez-le, etc.

Cieux, bénissez le Seigneur; louez-le, etc.

Bénissez le Seigneur, eaux suspendues dans les cieux; louez-le, etc.

Puissances du Seigneur, bénissez son nom, etc.

Soleil et lune, bénissez le Seigneur, etc.

Étoiles du ciel, bénissez le Seigneur, etc.

Pluie et rosée, bénissez le Seigneur, etc.

Vents et tempêtes, bénissez le Seigneur, etc.

Feux des étés, bénissez le Seigneur, etc.

Froids des hivers, bénissez le Seigneur, etc.

Brumes et frimas, bénissez le Seigneur, etc.

Gelées, bénissez le Seigneur, etc.

Neiges et glaces, bénissez le Seigneur, etc.

Jours et nuits, bénissez le Seigneur, etc.

Lumières et nuées, bénissez le Seigneur, etc.

Éclairs et ténèbres, bénissez le Seigneur, etc.

Que toute la terre le bénisse, le loue et l'exalte au-dessus de tous, dans tous les siècles.

Montagnes et collines, bénissez le Seigneur, etc.

Herbes et plantes qui germez dans la terre, bénissez le Seigneur, etc.

Sources et fontaines, bénissez le Seigneur, etc.

Mers et fleuves, bénissez le Seigneur, etc.¹

Que résulte-t-il évidemment de toutes ces citations? C'est que la langue sémitique comme la langue arienne savait individualiser et personnifier tous les éléments. Seulement les Sémites ne faisaient pas comme les ariens, ils ne les adoraient pas. Et s'ils ne les adoraient pas, cela ne venait pas, comme le soutient M. Renan, de ce que leur constitution physique et intellectuelle était différente, mais de ce qu'ils savaient que le grand Jéhovah était le seul vrai Dieu, et qu'il leur avait dit : « Tu craindras Jéhovah ton Dieu, et tu ne serviras que lui » seul². »

46. Conclusion de M. Renan.

§ II. *Conclusion.* — M. Renan voudrait que l'on comprît bien ce portrait de la race sémitique dans le sens le plus général. L'histoire est le grand *criterium* des races. Il faut d'abord bien définir la valeur du mot *race*. *A l'origine*, l'espèce

¹ Daniel, ch. II; Vulgate, v. 57-78.

² Dominum Deum tuum timebis, et illi soli servies. Deut., VI, 13.

humaine se trouva divisée en un certain nombre de familles, *énormément diverses les unes des autres, et dont chacune avait en partage certains dons et certains défauts*. Le fait de la race était alors prépondérant. Plus tard, les événements supérieurs aux races et d'un caractère universel, tels que les religions propagandistes : le bouddhisme, le christianisme, l'islamisme; les conquêtes d'Alexandre, de Rome, des peuples modernes, formèrent des ensembles artificiels où l'idée de race fut rejetée sur un second plan sans disparaître tout à fait. Quelques pays sont même parvenus à l'éliminer complètement et à fonder, au moins officiellement, leur système social sur l'égalité des hommes envisagés comme des unités abstraites, quelle que soit leur origine. De là la difficulté qu'éprouve le Français à comprendre les considérations ethnographiques. Aussi regarde-t-on les théories scientifiques fondées sur la diversité des races comme des exagérations et des paradoxes. On oublie qu'en dehors de l'Europe occidentale, cette distinction ethnologique a une importance de premier ordre, et que, dans le passé, elle renferme le secret de tous les événements de l'histoire de l'humanité.

Or les impulsions originaires subsistent alors même que les races qui les ont données ont disparu ou sont méconnaissables. Les races sont d'abord des faits physiologiques, mais elles tendent de plus en plus à devenir des faits historiques, et le sang n'est presque plus rien...

Nous semblons marcher vers un avenir qui réalisera le mot de saint Paul : « Il n'y a plus de Juif ni de gentil, de Grec ni » de barbare; » et ce serait un progrès spiritualiste, puisque c'est un effort tendant à faire oublier aux hommes leur origine terrestre, pour ne laisser subsister que la *fraternité résultant de la nature divine*. Mais, lors même qu'il viendrait un jour où les races ne seraient plus, où il n'y aurait plus que l'homme avec ses aptitudes générales et ses droits naturels, la diversité première resterait la base et l'explication des faits antiques, le secret des idées, des institutions et des mœurs de ceux même qui ont le plus complètement perdu le souvenir de leur origine.

47. Observations de M. Bonnetty.

Nous avons voulu exposer toute la pensée de M. Renan, mais il nous est assez difficile de comprendre quel profit il peut en tirer pour sa thèse primitive que les *Sémites seuls avaient découvert, inventé le Monothéisme*. Il y a plusieurs réflexions vraies, mais il y a aussi bien des assertions inexactes ou appuyées d'aucune preuve. Ainsi, il assure sans preuves, et contre l'histoire connue « qu'à l'origine l'espèce humaine se » trouve divisée en un certain nombre de familles, *énormément* diverses les unes des autres, et dont chacune avait reçu » en partage certains dons et certaines facultés. » Cette exposition contient l'assertion qu'il y a eu plusieurs créations de races, et que leurs *dons* et leurs *défauts* leur furent donnés par le Créateur. De cette assertion, point de preuves; l'histoire dit au contraire qu'il n'y eut d'abord qu'une seule race à la création, *une seule race* après le déluge. Que les pères de famille, surtout après une large dispersion, aient enseigné ou donné à leurs enfants leurs qualités ou leurs défauts; il n'y a là qu'un fait naturel et qui ne donne aucun appui à la thèse de M. Renan. Puis, que les prédications et communications diverses aient influé sur les peuples qui y étaient soumis, aient modifié leurs idées et leurs croyances, cela encore est un fait avéré et que nous voyons aussi se reproduire tous les jours parmi les races orientales ou américaines visitées par nos missionnaires. Nous espérons, au reste, comme lui, qu'un jour le mot de saint Paul se réalisera et qu'il n'y aura plus de *Juifs ni de Gentils, de Grecs ni de barbares*, mais nous ne croyons pas que ce sera pour faire place à un *progrès spiritualiste* qui réaliserait la fraternité résultant de la nature divine de l'homme. D'abord, n'en déplaise à M. Renan et à toute l'école panthéiste et rationaliste, notre nature *n'est pas du tout divine*, mais continuant la citation là où M. Renan l'a abandonnée, nous croyons que le monde marche vers le lieu, où *le Christ sera toutes choses et en toutes choses*.

¹ *Induentes novum hominem, eum qui renovatur in agnitionem, secundum imaginem ejus qui creavit illum; ubi non est Gentilis et Judæus, circumcisio et præputium, Barbarus et Scythæ, servus et liber: sed omnia et in omnibus Christus. (Ad Colos., III, 10 et 11.)*

 Polémique catholique.

PROTESTATION DE M. DE ROUGÉ
CONTRE UNE ASSERTION DE M. D'ANSELME,
 ET
RÉSUMÉ FINAL DE LA DISCUSSION DE M. RENAN.

Comme complément du long *mémoire* de M. Renan et de la discussion qui s'en est suivie au sein de l'Académie, nous devons publier la lettre suivante, où M. de Rougé repousse d'abord une accusation qui avait été dirigée contre lui par M. d'Anselme¹, et où il résume très-bien et dans un sens catholique et parfaitement traditionnel, la discussion qui a eu lieu à l'Académie. — Voici la lettre qui a paru dans l'*Univers* du 1^{er} août dernier.

Paris, 30 juillet 1859.

« Monsieur,

» C'est avec un sentiment pénible, et dont je cherche à modérer l'expression, que j'ai lu, dans votre numéro du 26 juillet, les accusations toutes gratuites formulées contre moi par M. d'Anselme, à l'occasion de la discussion soulevée dans l'Académie des Inscriptions, par le *Mémoire* de M. Renan sur le *Monothéisme des races sémitiques*. Au milieu des fausses appréciations de M. d'Anselme et de ses insinuations malveillantes, je me contente d'extraire un membre de phrase pour le répéter ici textuellement. « Il (M. de Rougé) n'hésite pas à » s'inscrire d'avance en faux contre la révélation, en déclarant » qu'il reconnaît dans le monothéisme des Egyptiens et celui » des Hébreux deux faits également incontestables, mais qu'il » n'y a aucune espèce de rapport entre eux. » Si un homme venait, sans aucune preuve, accuser son voisin d'une action malhonnête, vous refuseriez certainement d'ouvrir vos colonnes à de pareilles diffamations ; comment donc avez-vous admis sans examen une accusation aussi grave contre la foi d'un chrétien ? Je m'inscris en faux contre la révélation ! Existe-t-il une seule ligne dans mes travaux qui donne l'ombre d'apparence à cette allégation ? Ma foi profonde dans la vérité catholique n'a jamais été ni dissimulée, ni amoindrie par de lâches

¹ Voir le n^o de l'*Univers* du 26 juillet.

compromis avec ce qu'une certaine école nomme aujourd'hui les *exigences de la critique*, et j'ai bien le droit de m'étonner d'une attaque aussi peu méritée.

» Si M. Anselme eût assisté à une discussion qu'il ne me paraît connaître que par le résumé publié dans la *Revue de l'Instruction publique*, il aurait compris que j'ai simplement nié la possibilité d'attribuer à l'éducation égyptienne de Moïse, la doctrine monothéiste qui domine le Pentateuque. J'étais d'accord sur ce point avec tous ceux qui comprennent la valeur historique de la Genèse, et avec M. Renan lui-même. Je me refusais, d'un autre côté, à croire que la connaissance d'un Dieu unique et créateur eût été introduite en Egypte par la famille de Jacob. Les textes où j'avais trouvé cette doctrine paraissent remonter à une époque plus reculée. Ce sont ces deux rapports de filiation directe que je tiens pour également insoutenables devant les faits historiques. Il ressort de ces prémisses une conséquence directement opposée à celle que M. d'Anselme m'attribue avec une insigne légèreté.

» Le rapport entre les croyances des deux peuples est beaucoup plus ancien, et si l'on joint ce fait aux similitudes constatées entre la langue égyptienne et celle du groupe sémitique, il sera difficile à un esprit logique de ne pas les faire dériver l'un et l'autre de l'union primitive des deux races. C'est ce qu'a bien senti le savant rédacteur des *Annales de philosophie chrétienne* (V. le n° d'avril 1859, t. XIX, p. 292). L'esprit de M. Bonnetty, exercé depuis longtemps à la discussion de ces questions, y apporte une dialectique plus serrée que celle de M. d'Anselme, à qui il faut laisser toute la responsabilité de ce qu'il croit avoir dévoilé dans les *histoires primitives de l'Assyrie, de la Chine, de l'Inde*, etc., ainsi que celle de son Dieu, *ieu, teue*. Puisque je me trouve forcé de rétablir ici mon opinion dans la discussion soulevée par M. Renan, permettez-moi de communiquer à vos lecteurs l'impression qu'elle m'a laissée.

» Il est nécessaire de dire d'abord que, quel que fût le nombre des objections élevées contre les idées énoncées par M. Renan dans ce travail présenté sous la forme d'une simple communication, la discussion ne pouvait aboutir, dans le sein

de l'Académie, à un résultat formulé. La théologie et le dogme n'entrent d'ailleurs dans les attributions de ce corps savant qu'à un point de vue tout à fait accessoire et comme auxiliaire de l'érudition : c'est donc d'un commun accord, et par un sentiment de convenance que la discussion s'est toujours maintenue dans la limite *des faits étudiés* par M. Renan et des *conséquences très-mal définies* que notre confrère prétendait en tirer.

» Ce jeune orientaliste se caractérise jusqu'ici comme un esprit très-subtil, mais plus exercé à la négation qu'aux conquêtes de la science. Dans ses œuvres philosophiques, il a coutume d'environner ses prémisses d'une foule de distinctions et de présenter ses résultats sous des formes parées d'une brillante couleur, mais aux contours insaisissables. Il y a toujours du plus ou du moins dans les races qu'il établit et dans les tendances qu'il leur prête, en sorte que ses thèses historiques ne sont pas plus faciles à définir que la religion spéciale qu'il semble réserver aux *esprits délicats et perfectionnés*.

» J'ai cherché à me rendre compte des principales idées répandues dans le *Mémoire sur le monothéisme des peuples sémitiques*, et je crois qu'on peut en reconnaître la filiation. La doctrine philosophique, qui consiste à considérer le monothéisme *comme un résultat progressif des efforts de l'esprit humain*, avait un grand mérite aux yeux des écoles du siècle dernier, c'est d'être en opposition directe avec la tradition chrétienne. Mais si l'histoire grecque semble, au premier coup d'œil, favoriser cette supposition, les origines religieuses du peuple hébreu se dressent à l'encontre comme une vivante protestation. Aussi l'école n'avait trouvé rien de mieux à faire, à ce point de vue comme à bien d'autres, que de supprimer la Bible (toujours au nom de la critique).

» Mais M. Renan est un orientaliste trop exercé pour rester dans cette ornière surannée : il a compris, du moins en partie, la valeur historique du livre sacré, qui resplendit chaque jour aux nouvelles lumières de la science. Il a devant les yeux un peuple qui se trouve, *dès l'âge des patriarches*, en possession de la doctrine monothéiste la plus pure et la plus élevée; il ne

rencontre cependant, dans cette nation, aucune trace d'une *force d'esprit supérieure* qui ait pu lui faire produire, bien avant les autres peuples, une aussi parfaite conception. M. Renan ne cache pas l'étonnement que lui cause ce grand fait. D'où cela peut-il venir? s'est-il écrié plusieurs fois dans le cours de la discussion. Pour qui supprime de l'histoire des hommes *l'enseignement divin*, la difficulté peut, en effet, paraître insoluble.

» Le chrétien ne comprend pas cet étonnement profond; éclairé par une double lumière, il sait que Dieu, en créant un être libre et moral, lui a nécessairement donné les moyens de connaître ses devoirs. Quelle que soit la part faite par les diverses écoles à l'enseignement extérieur ou aux efforts propres de la raison humaine, façonnée par le Créateur, toujours est-il que, pour le chrétien, aussitôt que l'homme a existé avec la plénitude de ses facultés, *il a dû connaître son Dieu*. De l'égalité des devoirs naît l'égalité du droit à *connaître le législateur et sa loi*.

» Mais pour le *critique* qui croit devoir défendre à Dieu d'*instruire sa créature*, le monothéisme primitif de la famille d'Abraham devient très-embarrassant, et c'est pourquoi M. Renan a entrepris d'en détruire la haute signification. Dans ce but, il espère établir : 1° que les familles du groupe sémitique ont toutes été plus ou moins monothéistes; 2° que les autres nations ont toutes suivi la marche contraire, et n'ont connu que les dieux imparfaits du polythéisme. La conclusion devrait être, suivant M. Renan, que les Sémites *auraient produit le dogme du Monothéisme par une disposition spéciale et commune à la race, d'organisation intellectuelle*.

» Si l'on examine de près ce système, ainsi dépouillé de son appareil érudit, on reconnaîtra facilement que les prémisses, les raisonnements et les conséquences sont également dénués de toute valeur.

» *Premièrement*, parmi les Sémites, les nations chez lesquelles on peut reconnaître des traces plus marquées de monothéisme ont reçu l'enseignement patriarcal d'Abraham ou d'Isaac; quel appui leur croyance peut-elle donc apporter à la thèse de M. Renan? Les autres (Assyriens, Phéniciens, etc.)

sont manifestement idolâtres. Chez les Hébreux eux-mêmes, si l'on veut chercher dans leur histoire une tendance *constitutionnelle* pour une forme de culte, on trouvera un penchant des plus décidés pour l'idolâtrie.

» *Secondement*, tous les autres peuples auraient été voués *par leur nature*, presque fatalement, à une idolâtrie primitive; ici encore les réclamations se sont élevées de tous côtés. Si vous démêlez des traces importantes de la croyance monothéiste au milieu des idoles arabes, araméennes, etc., comment refusez-vous de les reconnaître chez les autres peuples? M. Maury réclame au nom de la doctrine monothéiste, clairement enseignée dans les livres sacrés de la Chine; M. Regnier prétend que les Védas laissent la question indécise quant aux croyances primitives de l'Inde. Il n'est pas jusqu'à Jupiter qui ne voie interpréter sa suprématie par M. Villemain dans le sens de l'idée monothéiste (et ce semble avec raison). Quant à l'Égypte, le Dieu suprême y était nommé *le Dieu un, vivant en vérité; celui qui a fait tout ce qui existe, qui a créé les êtres* — C'est le *générateur existant seul, qui a fait le ciel et créé la terre*, etc. ¹.

» Beaucoup d'autres passages contiennent les mêmes idées et ne laissent aucun doute sur l'*absolu* de la doctrine égyptienne; ils appartiennent à des textes dont la rédaction précède l'époque de Moïse, et dont plusieurs faisaient partie des hymnes sacrés les plus anciens.

» Voilà un *Monothéisme originel* constaté jusque parmi les fils de Cham; le contraste entre les races sur l'essence de la religion n'existe donc pas dans le sens où M. Renan l'a prétendu. L'Égypte en possession d'un admirable fonds de doctrines sur l'essence de Dieu et sur l'immortalité de l'âme, ne s'en est pas moins souillée par les superstitions les plus dégradantes; elle suffit pour résumer l'histoire religieuse de toute l'antiquité, jusqu'au jour heureux où la lumière fut partout rallumée aux flambeaux des Apôtres.

V^o E. DE ROUGÉ.

¹ Un extrait de mon Mémoire sur ce sujet a été inséré dans la *Revue de l'Instruction publique* (février 1857) et dans les *Annales de Philosophie chrétienne*. (t. xv, p. 309, et t. xix, p. 292, 4^e série.)

Critique littéraire.

EXPLICATION D'UNE ÉNIGME

Proposée dans le livre des Sibylles.

Malgré les nombreux écrits que les savants ont publiés sur les Sibylles et leurs oracles, tout ce qui concerne ces célèbres prophétesses du paganisme restera longtemps encore recouvert d'un voile impénétrable. La critique moderne rejette comme apocryphe la collection poétique que nous possédons, et qui est connue sous le nom de *livres sibyllins*. Nous sommes porté à croire avec elle qu'un grand nombre de prédictions que ces livres renferment descendent dans de trop minutieux détails sur les principaux événements de la vie de Jésus-Christ, et certains faits évangéliques, qu'ils ne présentent pas assez de caractères de véracité et d'authenticité, pour mériter la croyance des hommes sérieux qui basent leur opinion sur des preuves solides. Le recueil des oracles sibyllins renfermés sous les voûtes du Capitole, à Rome, fut brûlé pendant les guerres entre Marius et Sylla. Pour réparer cette perte, on fit aussitôt rechercher tout ce qui restait de ces fameux oracles, et on en fit un recueil que l'on consultait comme auparavant. Cette nouvelle compilation était-elle identique à celle qui était répandue dans la Grèce, identique à celle qui est citée par Joseph, par Justin et d'autres Pères du second siècle ? On n'en sait rien. Quoi qu'il en soit, nous pensons qu'on ne peut d'un trait de plume renverser les témoignages aussi graves que ceux de plusieurs savants Pères de l'Eglise, et rejeter légèrement d'anciennes traditions que l'Eglise elle-même semble reconnaître comme vraies dans sa liturgie : *Teste David cum Sibyllâ*. En admettant même les interpolations de quelque juif platonicien ou de quelque gnostique des premiers siècles du christianisme, ne pouvait-il pas exister des vers sibyllins vraiment authentiques, et peut-on croire que des érudits tels que Origène, saint Justin, Clément d'Alexandrie, etc., qui étaient

si rapprochés de ces temps-là, se soient laissé facilement induire en erreur? Du reste, ce qui ne peut être contesté, c'est que les livres sacrés des juifs, traduits en grec sous Ptolémée, s'étaient déjà répandus dans tout l'Orient, longtemps avant la naissance de Jésus-Christ. Les Sibylles n'ont-elles pas pu avoir connaissance des prophéties d'Isaïe, de Daniel, de David, et s'inspirant des souvenirs bibliques, les consigner dans leurs vers? — Ce que tout le monde à peu près s'accorde à reconnaître, c'est que Virgile qui, dans sa IV^e *églogue*, semble prédire la naissance de Jésus-Christ d'une manière si frappante, a puisé ses inspirations dans les livres sibyllins¹; c'est que *Josèphe*, qui vivait à la fin du premier siècle, cite des vers sibyllins qui se rapportent incontestablement à l'histoire de la *Génèse*: c'est que le bruit généralement accrédité, d'après Tacite et la plupart des historiens de cette époque, de la naissance du Grand Roi qui devait sortir de l'Orient et renouveler la face du monde, tirait son origine de la même source. Après ces courtes observations, auxquelles nous n'attachons pas plus d'importance qu'elles ne méritent, nous plaçons sous les yeux du lecteur le curieux article que nous traduisons d'une *Revue anglaise*, sur l'*Enigme de la Sibylle*. Nous l'accompagnons de quelques notes que nous croyons être de quelque intérêt pour ceux qui désirent connaître ce qui concerne ces vierges célèbres, que les Pères ont appelées *les prophétesses des nations*.

L'abbé Th. BLANC, curé de Domazan.

Incertitude des conjectures sur les livres sibyllins. — Formés de prophéties bibliques. — Pères qui les ont cités. — Dates de leur formation et de leur publication. — Explication de l'énigme proposée dans le 1^{er} livre.

« L'énigme de la *Sibylle* est une des curiosités de la littérature. On la trouve dans les poèmes grecs, ou plutôt dans la collection en vers appelée *Oracles sibyllins*; elle fixa l'attention à l'époque de la première publication de ce recueil après la renaissance des lettres (A). Les savants contemporains, dont on peut trouver les noms dans les ouvrages de *Morhof*, d'*Isaac*

¹ Voir le commentaire donné par Mgr Grassellini, et publié dans les *Annales* t. vi, p. 208 et 298, et aussi le t. xiii, p. 101 (3^e série).

(A) Elle fut imprimée pour la première fois en 1545 sur des manuscrits, et publiée avec de nombreux commentaires.

Vollius, de *Jean-Albert Fabricius* et autres écrivains, ont publié plusieurs essais d'interprétation ; mais il n'en est aucune qui satisfasse pleinement l'esprit. Elle devint même le sujet d'un livre intitulé : *le Nœud gordien*. Et jusqu'à ce jour, en 1856, le savant éditeur français des livres sibyllins, *M. Alexandre*¹, déclare qu'il n'a rien à ajouter sur ce sujet aux précédentes conjectures, elle est restée un mystère ; c'est une espèce de jeu de patience inventé par l'esprit de l'homme, problème dont il n'a été donné aucune véritable solution pendant 1700 ans. Avec des antécédents si peu encourageants, il peut paraître téméraire de chercher à pénétrer ce mystère avec quelque espoir de succès ; j'espère néanmoins prouver avec évidence, en quelques pages, que sa véritable interprétation peut être déterminée avec une entière certitude ; et que, ce qui doit surprendre davantage, c'est qu'une explication si naturelle, une fois connue, ait si longtemps échappé à la sagacité des érudits qui recherchaient la clef du mystère. Le sujet étant peu familier à la plupart des lecteurs, il est nécessaire de le leur faire connaître par quelques notions préliminaires et générales sur la collection dans laquelle se trouve l'énigme.

Quand *Hermas* vit en songe, comme il le raconte lui-même², une femme vénérable par son âge, venir à lui et lui présenter un volume contenant une doctrine sacrée, et qu'un ange, qui était à ses côtés, lui eut demandé qui elle était, il dit que c'était une *sibylle* ; mais il lui fut répondu « qu'il se » trompait, que ce n'était point une sibylle, mais l'Eglise de » Dieu ; » il ne se serait guère douté qu'il se formait à cette époque (la date de sa vision ne peut guère être supposée de longtemps postérieure à la chute de Jérusalem) un *volume sacré* qui réaliserait sur une large échelle la méprise dans laquelle il était tombé lui-même. En effet, les paroles de son rêveur sont l'abrégé de l'histoire des *Oracles sibyllins* ; ces mémorables compositions ayant toujours été regardées par les chrétiens des premiers siècles comme le véritable langage de la pythonisse païenne, tandis que, en réalité, *c'est un tissu*

¹ ΧΡΗΜΟΙ ΣΙΒΥΔΑΙΑΚΟΙ, curante G. Alexandre. 2 vol. Paris. Didot. 1851-1856.

² *Hermæ Pastor*. Vis. i, c. 2 ; Vis. ii, c. 4. Dans la *Patrol. grecque* de Migne, t. II, p. 894, 898.

de prophéties rassemblées par un membre de l'Eglise et tirées de l'Écriture sainte, comme on en convient aujourd'hui, nuancé, il est vrai, çà et là, d'une ou deux lignes des *Oracles traditionnels de Delphes* ou d'autres lieux, pour l'apparence; mais dans la forme, le caractère et le fond, entièrement étranger à ce qui est réellement sibyllin tel que le reconnaissent les classiques, et d'un autre côté, correspondant minutieusement aux divers oracles du christianisme (B).

Que « l'esprit de Python » puisse, et ait même proclamé dans certaines occasions « les serviteurs du Très-Haut » et « le moyen de salut, » cela est incontestable¹; nous croyons même qu'il a joué un rôle réel, quoique subordonné et restreint, dans l'économie de la Révélation; mais nous soutenons qu'il n'était point la source de l'inspiration de ces documents (C). Faisons connaître rapidement les opinions diverses sur cette matière.

Ils sont cités comme étant l'œuvre des Sibylles, sinon d'une manière certaine par *Clément Romain*, au moins positivement par *Josèphe*, c'est-à-dire le plus tôt sous le règne de Vespasien, ou au plus tard sous celui de Domitien; ils sont rapportés par *Justin*, martyr, vers le milieu du 2^e siècle, comme d'éclatants témoins de la vérité des faits miraculeux de la vie de Notre-Seigneur; il est défendu de les lire sous peine de mort par les empereurs de Rome, d'après le même écrivain; ils sont cités de nouveau par *Athénagore*, *Théophile d'Antioche*, *Clément*

(B) La sibylle d'*Erythrée*, ou plutôt celle de *Cumes*, d'après saint Augustin, est celle qui a annoncé sans mélange d'erreurs païennes, ce qui regarde la vie du Sauveur. L'évêque d'Hippone ne dit pas d'une manière affirmative « qu'elle » appartient à la cité de Dieu, » comme l'avance M. l'abbé *Crosnier* dans son *Iconographie chrétienne* pag. 100; il emploie la forme dubitative, et s'exprime ainsi..... *ut in eorum numero deputanda VIDEATUR, qui pertinent ad civitatem Dei.* (*De civit. Dei*, lib. xviii, c. 23, t. vii, p. 580, de l'édition de Migne). Il donne la traduction en vers latins du célèbre acrostiche : « *Ἰησοῦς Χριστὸς Θεοῦ Υἱὸς Σωτὴρ*; » et cite, d'après *Lactance*, les vers sibyllins qui ont trait aux principaux mystères du christianisme.

Th. B.

¹ Act. xvi. — *Evang. passim.*

(C) Les Pères, surtout saint Jérôme, n'attribuent point l'inspiration des sibylles au démon, mais la regardent comme la récompense de leur virginité, *quarum insigne virginitas est et virginitatis præmium divinatio.* Th. B.

d'Alexandrie (D) et autres, par *Tertullien* au commencement du 3^e siècle, par *Lactance* fréquemment, et par l'empereur *Constantin* avec un grand respect, à l'ouverture du 4^e. Enfin, depuis Constantin, les livres sibyllins commencent à tomber en discrédit, et les soupçons concernant leur authenticité, quelquefois exprimés avec hésitation par saint *Augustin* (E), servent comme de transition au jugement hardi des temps modernes, que ce sont de pures inventions.

Et, tout bien considéré, il ne faut pas être fâché de cette conclusion; nous y avons plus gagné que nous n'y avons perdu. Des oracles païens dont l'inspiration descend à des détails si particuliers, comme désigner le nom de la bienheureuse Vierge et le nombre des corbeilles contenant les fragments des pains et des poissons multipliés ¹, s'ils sont réellement inspirés, ne sauraient tout au plus à la longue qu'affaiblir les prérogatives de ceux d'Isaïe et de Daniel dans les sacrés canons; tandis que, en les admettant comme supposés, nous avons l'avantage de les regarder comme des garants de la manière de penser sur des objets religieux ou autres, à l'époque où ils furent composés, comme, par exemple, en en faisant usage comme d'un témoignage précédant le concile de Nicée en faveur de la divinité de Jésus-Christ. Ce sont des plantes littéraires auxquelles le temps donne une valeur accidentelle, ainsi que cela arrive souvent, et semblables à ces déserts où s'épanouissait autrefois une luxuriante végétation, et qui peuvent, par l'action des siècles, se convertir en riches mines de houille, ces documents préparent à l'avenir d'immenses richesses qu'ils semblent ne pas promettre d'abord.

(D) Clément d'Alexandrie cite les vers sibyllins dans ses *Stromates*, l. 1, p. 323, 328, l. iv, p. 601, 604. In-folio, *Lutetiae* 1629. Th. B.

(E) Saint Augustin s'exprime ainsi dans son livre *contre Fauste* :

« Les témoignages que l'on prétend avoir été rendus à la vérité par la Sibylle, par Orphée et par les autres sages du paganisme, que l'on veut avoir parlé de Dieu le fils et de Dieu le père, peuvent avoir quelque force contre les païens; mais ils n'en ont pas assez pour donner quelque autorité à ceux dont ils portent le nom. » (l. XIII, c. 15; t. VIII, p. 290, éd. Migne.) Dans le 23^e chap. du XVIII^e livre de la *cité de Dieu*, le même docteur s'exprime de manière à laisser croire qu'on ne doit pas tout à fait rejeter le témoignage de ces fameuses prophétesses du paganisme. Th. B.

¹ *Orac. sibyll.* l. I, v. 358; VIII, 458, édit. Alexandre.

Quant aux matériaux qu'ils renferment et à leur disposition, dans les éditions ordinaires, ils forment « huit livres ou séries, » de compositions de diverse longueur, dont quelques-unes sont apparemment complètes, d'autres morcelées, et quelques-unes un assemblage disparate de pièces hétérogènes, fondues ensemble par l'éditeur grec, qui vivait probablement vers l'époque de Justinien ¹, et qui, comme il le dit dans sa *préface*, mit de l'ordre et de l'ensemble dans « les Oracles, » et leur donna la forme définitive dans laquelle nous les voyons aujourd'hui. Mais à ces huit livres il faut en ajouter maintenant quatre autres, publiés d'après les manuscrits du Vatican, pour la première fois, par le cardinal *Maï*, en 1828, et dernièrement édités, avec les séries originales, accompagnées d'*essais* et de *notes* savantes par M. *Alexandre*, qui décide, après mûr examen — et nous pouvons admettre sa conclusion — que les huit premiers livres sont identiques, quant au fond, aux oracles sibyllins si fréquemment cités par les Pères jusqu'au temps de *Lactance* (F).

Quant à la *date* de la collection de ces livres, on ne peut croire qu'ils aient été écrits par la même main simultanément. *Josèphe*, écrivant sous *Domitien*, ne peut incontestablement avoir cité un ouvrage publié sous *Antonin*. Toutefois nous avons la certitude que le 1^{er} livre sibyllin était alors écrit, car il contient ce qu'il avoue être une prophétie sur les empereurs de Rome d'après leur succession régulière, depuis *Jules-César* jusqu'à *Marc-Aurèle*, indiquant chaque empereur par la valeur numérale de chaque lettre initiale, en même temps, selon l'usage, quelque fait historique de la vie de chacun. ²; et comme il n'est relaté aucun fait historique après *Marc-Aurèle*, il est suffisamment démontré que l'écrivain ne connaissait pas autre chose. Une semblable induction doit être

¹ Notes de M. Alexandre. *Excursion* v, ch. 15, t. II, p. 421.

(F) Bergier, qui a consulté sur cette matière les travaux de Fréret et les mémoires de plusieurs savants académiciens, est d'un avis contraire. Il dit que les oracles sibyllins cités par saint Justin, par saint Théophile d'Antioche et par d'autres Pères, ne se trouvent point dans notre recueil moderne, et ne portent point le caractère du christianisme. (Voir *Dict. Théol*, art. *sibylles*.)

Th. B.

² Ainsi *Nerva* est dépeint comme : Πεντηκοντάριθμος γερὰς βροτός, v, 41.

tirée, pour ce qui concerne le 8^e livre, où il est dit de la même manière qu'une série de quinze rois sera terminée par un portant le nom d'*Adriatic*, c'est-à-dire *Adrien*, et qu'après *Adrien*, il y en aura trois. — Dans le 5^e livre il est parlé de « trois » branches — qui vivront dans les derniers jours, πανόστατον » ἡμαρ ἔχοντες (l. VIII, 65). — Ceux-ci étant *Antonin le pieux*, *M. Aurèle*, et *L. Verus*. De même, la date de la composition du 4^e livre est beaucoup plus ancienne, car elle y est déterminée par la description qui y est faite, à la fin, de l'éruption du Vésuve, à l'époque du règne de *Tite*, quand cette éruption eut lieu, ou de celui de *Domitien* son successeur. D'un autre côté les nouveaux *oracles* découverts par le cardinal *Mai* vont jusqu'à *Valérien* et *Gallien*, au delà du milieu du 3^e siècle; et quoiqu'ils ne soient pas sans valeur, soit parce qu'ils font connaître la manière dont furent composés les 8 livres originaux, soit parce qu'ils répètent avec des variations, et expliquent ainsi certains passages antérieurs qui présentent des difficultés, ils sont d'un intérêt secondaire et très-inférieurs pour la composition. Les livres des *oracles* varient aussi dans les indications qu'ils donnent des lieux où ils ont été composés, — quelques-uns devant être assignés à l'*Asie-Mineure* et quelques autres à *Alexandrie*.

Nous avons dit tout juste ce qui était nécessaire pour servir d'introduction à la connaissance du 1^{er} livre des séries, qui est celui qui contient l'*énigme*. Il tient plus du caractère du poème que les autres livres, et est largement composé de mots et de vers tirés d'*Hésiode*. Il débute par une imitation du récit de l'Écriture touchant la création et la chute de l'homme; après quoi viennent les générations qui se succèdent les unes aux autres depuis *Adam*, qui sont comptées au nombre de cinq jusqu'au déluge de *Noé*. Il y est fait une description détaillée et énergique de ce grand cataclysme, et c'est dans le cours de la narration que se trouve l'*énigme*. Après, suit la mention des descendants de *Noé*, qui sont regardés comme formant la 6^e génération, et qui sont identifiés avec les *Titans*, jusqu'à la construction de la tour de *Babel*, ce que nous pouvons inférer d'un passage parallèle du 3^e livre. Ensuite arrive une transition au *Messie*, dont le nom *Jésus* est symboliquement

annoncé, comme contenant « 8 monades ou unités, 8 décades » ou dizaines, et 8 centaines, » qui est le nombre 888, la valeur numérale des lettres Ιησους réunies ensemble. A ce fils « du » *Roi immortel*, venant dans la chair, et fait semblable aux » mortels, des prêtres, dit la Sibylle, apporteront de l'or, de » l'encens, de la myrrhe. » Enfin sont racontés quelques-uns des principaux événements de sa vie, sa passion, son crucifiement, sa résurrection; le tout se termine par cette prédiction que, « en punition du péché des Hébreux par lesquels » il fut crucifié, le roi de Rome les dépouillera de leur or et » de leur argent, détruira leur temple, et les jettera en exil; » et quand ceci arrivera, il y aura des luttes fatales dans le » monde entier, et les villes se lamenteront sur leurs mal- » heurs réciproques, parce qu'elles ont fait une action mau- » vaise, et qu'elles auront reçu dans leur sein la colère de » Dieu. »

Il serait intéressant de rechercher la date de cette composition. M. *Alexandre*, l'éditeur français dont nous avons parlé, est disposé à l'assigner, malgré la place qu'elle occupe actuellement à la tête des séries, au règne de *Commode*. Les raisons qu'il donne sont, d'un côté, le silence des premiers Pères, de l'autre la connaissance qu'elle donne des calamités qui devaient fondre sur le monde après la chute de *Jérusalem*, et qui, en effet, commencent à éclater sur l'empire, du temps de l'empereur *Commode*. Cependant on pourrait raisonnablement arguer que les paroles qui la terminent, anticipant, comme elle semble le faire, sur les événements désastreux qui doivent arriver, comme conséquence de la destruction de Jérusalem, sont identiques dans leur ton avec la fin du 4^e livre sibyllin déjà cité, où l'éruption du Vésuve est par le fait représentée comme un jugement provoqué par le renversement de la Cité Sainte ¹. D'où il suivrait qu'elle aurait été écrite au moins aussitôt que le 4^e livre sibyllin, sinon plus tôt. On aurait mauvaise grâce à nous objecter le silence des premiers Pères, pour attaquer notre explication, car ce silence doit être attribué en partie à la perplexité que dut naturelle-

¹ Ἐδοξεῖται ὅτι πῦλον ἀναίτιον ἐξολέουσιν. v. l. iv, 133.

ment occasionner dans leur esprit l'*énigme* qui se trouve en cet endroit, en partie au peu de confiance que devait leur inspirer le passage comme œuvre véritable de la Sibylle, puis qu'il est placé dans la bouche de quelqu'un qui était dans l'arche avec Noé du temps du déluge; la personne qu'on veut désigner étant donc, ou l'*Eglise* elle-même sans voile et sans déguisement, ou prenant tout au plus le masque diaphane de la *Sibylle*, mais de manière à ne pouvoir induire qui que ce soit dans l'erreur.

Quoique cette question puisse être décidée par des juges compétents, il n'est pas nécessaire pour notre dessein d'arriver à une décision. La clef de l'*énigme*, dont je vais m'occuper, ne peut être trouvée que dans l'*Apocalypse*; et comme le poëme, dont il est question, a été écrit dans tous les cas après la chute de Jérusalem, que ce soit longtemps après ou non, rien ne s'oppose à ce que nous le recherchions dans l'*Apocalypse*. Il n'est pas nécessaire de multiplier ici les preuves de l'analogie et de la ressemblance qui existent entre l'*Apocalypse* et les livres Sibyllins en général. Elles sont familières à ceux qui connaissent ces livres; on les trouve soit en forme directe tirée de l'*Apocalypse*, soit en forme de citation directe, que j'appellerai manière apocalyptique. De la première sorte sont les passages qui parlent de *Rome* comme de *Babylone*, et détaillent les jugements d'extermination qui doivent tomber sur elle¹; de la dernière, sont les passages qui supputent la valeur numérale des lettres des noms particuliers, comme dans l'exemple déjà donné du nom de *Ιησοῦς* qui exprime 888; ainsi, de même que la durée de *Rome* est prédite dans les oracles sibyllins comme devant être de 948 ans, le nombre étant la somme de la valeur numérale des lettres composant le nom *Ρώμη*²; de la même manière le nombre 666 est spécifié par St. Jean, comme étant celui du nom de l'*Antechrist*, et nous apprenons de saint Irénée que es deux noms *Τετραν Λατρευος* étaient regardés avec intérêt parmi les autres, comme contenant ce nombre. Rien ne nous empêche donc de soupçonner quelque allusion à l'*Apocalypse*

¹ *Orac. sibyll.*, III, 303; IV, 142; V, 154, etc.

² *Orac. sibyll.*, VIII, 148.

dans le cas présent, et après ces observations préliminaires je commence l'examen de l'énigme.

Elle est renfermée dans un discours qui est placé dans la bouche du *Tout-Puissant*, commandant à *Noé* de prêcher le repentir aux hommes de cette génération, et de bâtir l'arche; et elle déclare qu'elle n'est autre chose que le nom du *Tout-Puissant* sous une forme énigmatique. Elle est ainsi conçue :

Εἰμι δ' ἐγὼ ὁ ἐὼν· (σὺ δ' ἐνὶ φρεσὶ σῆσι νόησον.)
 Οὐρανὸν ἐνδέδυμαι, περιβέβλημαι δὲ θάλασσαν,
 Γαῖα δέ μοι στήριγμα ποδῶν· περὶ σώμα κέχυται
 Ἀήρ· ἢ δ' ἄστρον με χορὸς περιδέδρομε πάντη.
 Ἐννέα γράμματ' ἔχω· τετρασύλλαβος εἰμι· νόει με.
 Αἱ τρεῖς αἱ πρῶται δύο γράμματ' ἔχουσιν ἑκάστη,
 Ἡ λοιπὴ δὲ τὰ λοιπὰ, καὶ εἰσὶν ἄφωνα τὰ πέντε.
 Τοῦ παντὸς δ' ἀριθμοῦ ἑκατοντάδες εἰσὶ δις ὀκτώ,
 Καὶ τρεῖς τρις δεκάδες, σὺν γ' ἑπτὰ· γνούς δὲ τίς εἰμι,
 Οὐκ ἀμήητος ἔσθ' τῆς παρ' ἐμοὶ σοφίης

(l. 1, 137-147.)

Traduction.

« Je suis celui qui est. Réfléchis et comprends. Je me revêts
 » du firmament comme d'un manteau; la mer est ma cein-
 » ture, la terre mon marche-pied; l'air est répandu autour de
 » ma personne, et devant moi s'agite en cadence le chœur entier
 » des astres. J'ai 9 lettres, et 4 syllabes. Comprends-moi bien.
 » Les 3 premières ont chacune 3 lettres, et le reste les autres;
 » il y a 5 consonnes. De mon nombre entier font partie 2 fois
 » 8, 3 fois 3 dizaines, et 7. Si tu comprends qui je suis, tu seras
 » initié par moi à la sagesse divine (G). »

Cette curieuse production a au moins pour elle le mérite de l'ingénuité, et les expédients mis en avant par les commentateurs dans les tentatives qu'ils ont faites pour y donner une solution, sont amusants et vraiment désespérés. Θεὸς Σωτῆρ, Dieu-sauveur — et Ἀνεκφώνος, l'inénarrable, sont généralement considérés comme les meilleures réponses; maison a eu recours à la chimie, et on a présenté φαοσφόρος et ἀρσενικόν,

(G) Voir la valeur numérique des lettres grecques, dans le *Dict. diplomatique*, vol. des *Annales*, t. II, p. 221 (3^e série).

faute de mieux. Quoi qu'il en soit, aucune de ces solutions ne remplit pleinement même les conditions littérales de l'énigme, pour ne rien dire de ce qu'elles ont d'incompatible soit avec le contexte, soit avec la gravité du sujet. Ce qu'il nous faut, c'est une solution qui corresponde exactement aux conditions posées, d'un côté, et de l'autre, qui soit en harmonie avec le poëme ayant, par exemple, rapport au déluge, et comme je l'ai dit déjà, on ne peut la trouver que dans l'*Apo-calypse*.

Premièrement, il est nécessaire d'observer avec soin les points de l'énigme; car elle est habilement imaginée, et contient plusieurs ambiguïtés. Son énoncé, au commencement, est simple. Le nom qu'elle a en vue est de 4 syllabes et de 9 lettres, dont 5 sont consonnes et les autres voyelles, et les syllabes sont généralement composées de 2 lettres, excepté la dernière syllabe qui en a 3. Ensuite vient la mention du nombre 2 fois 800, 3 fois 3 dizaines, et 7. Ceci conduit naturellement à la supputation de 1697; cependant le « 7 » est ambigu, et peut signifier si nous voulons, 7 dizaines, lesquelles, s'il en est ainsi, doivent être ajoutées aux 9 précédentes dizaines, et le nombre qui en résultera ne sera pas 1697, mais 1760, qui est en effet celui que l'auteur a en vue. En outre, on pourrait naturellement conclure, comme l'ont fait les commentateurs, que ce nombre est la somme de la valeur numérique des 9 lettres composant le nom; mais cela n'est pas nécessaire, et n'est point affirmé par l'énigme. Enfin il y a ambiguïté, et non sans dessein, dans la circonstance que l'énigme ne dit pas simplement « que le nombre entier » est 1760, mais « du nombre entier est 1760 », donnant à entendre d'une manière obscure que le nombre entier qu'elle a en vue est plus grand que la somme mentionnée.

Maintenant, en fixant notre attention sur le récit biblique des événements qui précèdent le déluge, et en le comparant avec celui de l'auteur sibyllin, nous voyons que, tandis que, dans le commandement fait par le *Tout-Puissant* à Noé de préparer l'arche, il n'est point fait mention du *Tout-Puissant* révélant son nom, ou de quelque chose qui jette directement de la lumière sur l'introduction de cette énigme, il y a, de

l'autre côté, une omission dans le récit sibyllin de la déclaration qui accompagne l'ordre d'entrer dans l'arche : « Cepend-
 » dant... et je ferai pleuvoir sur la terre 40 jours et 40 nuits, »
 quoique l'auteur sibyllin le sache bien, car il parle de « Noé
 » sortant de l'arche le 41^e jour¹. » Comparant donc, comme il
 est naturel, l'omission avec l'insertion, on est facilement porté
 à croire que l'énigme de la sibylle peut être la substitution au
 fait scripturaire, ou, en d'autres termes, l'expression de ce fait
 sous une forme symbolique.

L'explication de l'énigme est maintenant facile. Sa clef est ce
 passage de l'Apocalypse : « Je suis Alpha et Oméga, le com-
 » mencement et la fin, dit le Seigneur Dieu, celui qui est, qui
 » était, qui est à venir, le Tout-Puissant². » Ἐ γ εἰμι τὸ Α καὶ
 τὸ Ω, ἀρχὴ καὶ τέλος, λέγει ὁ Κύριος, ὁ ὢν, καὶ ὁ ἦν, καὶ ὁ ἐρχόμενος.
 Alpha et Oméga (Α et Ω) comme étant le commencement (ἀρχή)
 et la fin (τέλος) des lettres prises numériquement de l'alphabet
 grec, sont le symbole de Celui qui est le premier et le dernier,
 et comprend le temps et la création dans son éternité. Donc,
 le nom qu'a en vue la Sibylle est ἀρχὴ τέλος, et le nombre équiva-
 lent au nom est Α, Ω. Le nom remplit exactement les condi-
 tions de l'énigme, car il contient 9 lettres, 4 syllabes, 5 con-
 sonnes, 2 lettres dans chacune des 3 premières syllabes, et
 3 dans la 4^e. Et le nombre, bien compris, les remplit aussi ;
 car Α représente un ou un mille³ comme nous l'entendons,
 et Ω égale 800 ; Α et Ω sont donc équivalents à 1800, dont
 l'excédant du nombre qui est dans l'énigme, que j'ai montré
 être 1760, est juste 40. Voici comment tout ceci s'explique :
 Α et Ω étant les symboles « du commencement et de la fin, »
 sont employés par le *sibylliste*, comme la mesure de la période
 qu'il décrit, depuis la création jusqu'au déluge ; le déluge
 étant « la destruction de la terre » et « la fin de toute chair, »
 comme la création en est le commencement. Mais comme le
 déluge lui-même, qui n'est autre que la pluie de 40 jours,
 était pendant, et n'était pas actuellement arrivé, quand l'ordre

¹ Peu importe l'erreur historique contenue dans ce récit. Comparez-le avec
 la Genèse, vii, 4, 12, 24 ; viii, 13, 16.

² *Apocalyp.*, i, 8.

³ Par exemple, dans le Codex du Vatican dernièrement édité, dans l'*Apoca-
 lypse*, xiv, 20. Ἀπὸ σταδίων αχ (1600 stades).

fut donné par le Tout-Puissant pour la préparation de l'arche, cela est exprimé dans l'énigme par la diminution du nombre 40 pour compléter 1800; ce qui concorde exactement, comme on ne manquera pas de l'observer, avec les expressions de l'énigme, qui ne dit pas : « Mon nombre entier est 1760, » mais « de mon nombre entier est 1760, » comme nous l'avons déjà fait remarquer.

Ainsi le but que l'on s'est proposé en introduisant le nom énigmatique dans le problème, est simplement celui-ci : « Je suis le commencement et la fin (1800), et mon nombre est même à présent dans les 40 jours de la fin; de mon nombre plein (τοῦ παντός ἀριθμοῦ), il y a maintenant 1760, et il reste encore 40. » Le nombre 40 est ainsi séparé du nombre plein, pour cette autre raison que dans l'Écriture il est le symbole d'un temps d'attente avant que le jugement commence (H), et le langage de l'énigme est virtuellement analogue à la prédiction des malheurs annoncés par Jonas : « Encore quarante jours, et Ninive sera détruite ¹. » A l'appui de ce mode d'interprétation mystique, renfermant l'addition et la soustraction d'un nombre, nous pouvons citer un passage de saint Augustin sur le V^e chapitre de l'Évangile selon saint Jean. Voici son commentaire sur les 38 ans durant lesquels le malade que guérit Notre-Seigneur fut tourmenté par son infirmité : « Le nombre 40 est sacré, et nous est recommandé dans une certaine perfection. » Et comme c'est la durée des jeûnes de Moïse, d'Elie, de Notre-Seigneur et du carême, il désigne d'une manière particulière la vie du bon chrétien, qui est une parfaite mortification. Maintenant, quelle est la récompense de ces 40 jours d'abstinence du carême? Nous trouvons, d'après la parabole de la vigne, que c'est 10 (*denarius*); ajoutez 40 aux 40 jours du carême, et vous avez les 50 jours du temps pascal. Ainsi, une vie sainte et parfaite est figurée par 40 ans; mais comment une vie qui laisse à désirer pour la mortification religieuse est-elle représentée par 38? Parce qu'il y a deux grands commandements de la loi, l'amour de Dieu et du pro-

(H) Ce dicton populaire, usité dans nos provinces méridionales : je m'en moque comme de l'an 40, ne viendrait-il pas à l'appui de l'opinion de l'auteur de l'article? Th. B.

¹ Jonas, III, 4.

chain ; retranchez-les de 40, et vous avez le nombre mystique de l'imperfection ¹.

Que l'interprétation que nous donnons de la fameuse énigme soit la véritable, nous pouvons raisonnablement le conclure de ce qu'elle remplit exactement les conditions requises par elle dans les plus minutieux détails, et qu'elle explique l'introduction de l'énigme, en ce qu'elle présente de plus anormal, dans le contexte où nous la trouvons. Les considérations suivantes viennent compléter notre argument :

L'emploi du $\delta \delta \omega \nu$ dans la première ligne : « Je suis celui » qui est, » qui est évidemment une répétition du $\delta \omega \nu$ du passage de l'Apocalypse cité plus haut ; l'emploi de $\nu \acute{o} \eta \sigma \sigma \nu$ et $\nu \acute{o} \epsilon \iota$ (entends-moi) qui est imité du passage de l'Apocalypse contenant le nom de l'Antechrist : « Que celui qui a l'en- » tendement ($\nu \acute{o} \upsilon \nu$) ² compte le nombre. » On trouve également de l'analogie dans l' ($\acute{\alpha} \mu \acute{\upsilon} \eta \tau \omicron \varsigma$) de la dernière ligne avec la grande doctrine enseignée dans l'Apocalypse par diverses figures, que la connaissance de la vérité divine est un mystère ($\mu \upsilon \sigma \tau \acute{\eta} \rho \iota \omicron \nu$), révélé par le Tout-Puissant seulement à Son initié ; par exemple, « le nouveau nom que l'homme ne com- » prend pas si ce n'est celui qui le reçoit, » et « le cantique, que » nul ne peut dire, » excepté « ces 144,000 qui ont été rachetés » de la terre ; » et le nom de « Babylone, » qui est « un mys- » tère » désignant l'Eglise qui seule a le don de discerner l'An- » techrist ³. » Enfin, ce qui est digne d'être remarqué, c'est que la mention distincte dans l'Apocalypse de l'arc-en-ciel et de l'arche, réunie, comme elle doit l'être avec la grande visite du jugement qui termine cette prophétie, rappelle le déluge, et peut avoir inspiré la pensée d'employer le nom apocalyptique du *Tout-Puissant* en parlant de ce grand cataclysme dans le poème.

V. H. SCOTT, M. A.

Extrait et traduit de l'ATLANTIS, journal trimestriel de littérature et de science, rédigé par les membres de l'université catholique d'Irlande ; n° 4, juillet 1859 ⁴.

¹ Voir in *Johannem*, tract. xvi, t. III, p.1529, éd. Migne.

² *Apocalyp.*, xiii, 18.

³ *Apoc.* II, 17 ; XIV, 3 ; XVII, 5, 7.

⁴ On peut s'abonner à Paris, chez M. Borani, libraire,

NOUVELLES ET MÉLANGES.

ITALIE — ROME. — Allocution de N. S. P. le Pape Pie IX prononcée dans le consistoire secret du 26 septembre 1859.

Vénérables frères,

C'est avec la plus profonde douleur que, dans notre allocution du 20 juin dernier, nous avons exprimé devant vous, vénérables frères, nos plaintes sur les actes accomplis par les ennemis de ce siège apostolique, soit à Bologne, soit à Ravenne, soit ailleurs, contre notre autorité civile et contre la légitime souveraineté attachée à notre pontificat. Par cette même allocution, nous avons déclaré que tous ceux qui avaient pris part à ces actes avaient encouru les censures ecclésiastiques et les peines infligées par les canons, et nous avons frappé de nullité toutes leurs mesures.

Cependant nous nourrissions alors l'espoir que, sous l'influence de notre parole, ces enfants rebelles rentreraient dans le devoir, d'autant plus que personne n'ignore avec quelle mansuétude et quelle douceur nous avons procédé dès le commencement de notre pontificat, avec quel zèle et quel empressement nous avons sans cesse, au milieu des plus graves difficultés des temps, dirigé tous nos soins et toutes nos pensées vers le bien-être et le bonheur temporel de nos peuples. Mais cet espoir est aujourd'hui complètement évanoui. Car, particulièrement soutenus comme ils le sont par les conseils, les encouragements et toute espèce de secours du dehors, ils n'en sont devenus que plus audacieux, et ils n'ont rien négligé pour troubler toutes les provinces de l'Émilie soumises à l'autorité pontificale et pour les soustraire à notre souveraineté et à celle du Saint-Siège. Aussi le drapeau de la rébellion et de la défection ayant été arboré, et le gouvernement pontifical renversé, on a commencé par établir, au nom du royaume sarde, des dictateurs qui ont pris successivement le nom de commissaires extraordinaires et de gouverneurs généraux, lesquels s'arrogeant témérairement les droits de notre souveraineté, ont destitué des fonctions publiques ceux que leur fidélité manifeste envers le prince légitime faisait soupçonner de ne point adhérer à leurs desseins pervers.

Ces mêmes hommes n'ont pas craint non plus d'empiéter sur le pouvoir ecclésiastique, en publiant de nouveaux édits pour l'administration des hôpitaux, des orphelinats et d'autres legs, maisons et institutions pieuses. Ils ne se sont pas fait davantage scrupule de poursuivre de vexations quelques membres du clergé, de les exiler ou de les jeter en prison.

Excités par une haine manifeste contre notre Siège apostolique, ils n'ont point hésité à réunir à Bologne, le 6 de ce mois, une assemblée à laquelle ils ont donné le nom d'Assemblée nationale des peuples de l'Émilie, et d'y promulguer un décret rempli d'accusations et de prétextes faux, et, s'appuyant mensongèrement sur une prétendue unanimité populaire, ils ont déclaré, contrairement aux droits de l'Église romaine, qu'ils ne voulaient plus être soumis au gouvernement civil de la Papauté. Le lendemain, comme on fait maintenant, ils ont publié une nouvelle déclaration d'après laquelle ils entendaient s'annexer aux possessions du roi de Sardaigne.

Au milieu de ces lamentables attentats, les chefs de cette faction ne cessent d'employer tout leur art à corrompre les mœurs des peuples, particulièrement au moyen des livres et des journaux qu'ils publient soit à Bologne, soit ailleurs, et dans lesquels on encourage toute licence, on couvre d'injures le vicaire de Jésus-Christ sur la terre, on tourne en ridicule les exercices de la religion et de la piété, on livre à la dérision les prières destinées à honorer l'immaculée et très-sainte Vierge Marie, mère de Dieu, et à implorer son tout-puissant patronage. Sur les théâtres, la morale publique, la pudeur et la vertu sont outragées, et les personnes consacrées à Dieu sont exposées au mépris et à la moquerie de tous.

Voilà ce que font des hommes qui se disent catholiques, et qui se déclarent

pleins de respect et de vénération pour le pouvoir spirituel suprême et l'autorité du Pontife romain. Tout le monde voit combien une pareille déclaration est trompeuse : car les auteurs de ces actes conspirent avec tous ceux qui font au Pontife romain et à l'Église catholique la guerre la plus acharnée, et qui n'épargnent aucun effort pour déraciner et extirper de tous les cœurs, s'il était possible, notre religion divine et son salutaire enseignement.

C'est pourquoi vous surtout, vénérables frères, qui participez à nos travaux et à nos peines, vous comprenez aisément dans quelle affliction nous sommes plongé, et de quelle douleur, de quelle indignation nous sommes frappé avec vous et tous les gens de bien.

Au milieu d'une si grande amertume, ce qui nous console, c'est que les peuples des provinces de l'Émilie, en grande majorité, détestent ces coupables entreprises, et s'en tenant éloignés avec horreur, conservent leur fidélité envers le prince légitime, et s'attachent avec fermeté à notre autorité civile et à celle du Saint-Siège; c'est que tout le clergé des mêmes provinces, digne des plus grands éloges, n'a rien eu plus à cœur, parmi les troubles et les agitations, que de remplir scrupuleusement ses devoirs et de montrer avec évidence sa foi singulière et le respect dont il est animé envers nous et le Siège apostolique, en bravant et en méprisant tous les périls.

Maintenant, puisque nous sommes tenus, par le plus grave de nos devoirs et par un serment solennel, de soutenir intrépidement la cause de notre très-sainte religion, de protéger avec fermeté contre toute violation les droits et les possessions de l'Église romaine, de défendre notre souveraineté civile et celle de ce Siège apostolique, et de la transmettre intacte à nos successeurs, comme le patrimoine de saint Pierre, nous ne pouvons pas nous empêcher d'élever notre voix apostolique, afin que tout l'univers catholique, et particulièrement tous nos vénérables frères les évêques, dont nous avons reçu, au milieu des peines les plus amères, avec la plus grande joie de notre cœur, tant de remarquables et illustres témoignages de foi, d'amour et d'attachement immuable pour nous, ce Saint-Siège et le patrimoine du bienheureux Pierre, connaissent avec quelle énergie nous désapprouvons tout ce que ces hommes ont osé accomplir dans les provinces de l'Émilie soumises à notre souveraineté pontificale.

C'est pourquoi nous réprouvons entièrement, nous déclarons nuls et de nul effet tous les actes dont nous avons parlé dans cette auguste assemblée, et tous les actes attentatoires au pouvoir, aux immunités ecclésiastiques, à notre souveraineté civile et de ce Saint-Siège, principauté, puissance, juridiction, quel que soit le nom que l'on donne à ces actes.

Personne n'ignore que tous ceux qui, dans les provinces ci-dessus désignées, ont donné leur appui, leurs conseils, leur assentiment aux actes que nous réprouvons, ou en ont favorisé en quelque autre manière l'accomplissement, ont encouru les censures et les peines ecclésiastiques que nous avons rappelées dans notre allocution mentionnée plus haut.

Au reste, vénérables frères, allons nous jeter avec confiance aux pieds du trône de grâce afin d'obtenir du secours divin la consolation et la force nécessaires au milieu de si grandes adversités; ne cessons pas d'adresser, au Dieu riche en miséricorde, de ferventes et humbles prières, afin, que, par sa vertu toute-puissante, il ramène tous les coupables, dont quelques-uns peut-être ne savent pas ce qu'ils font, à de meilleures pensées, et aux sentiers de la justice, de la religion et du salut.

ANNALES

DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

Numéro 118. — Octobre 1859.

Traditions primitives.

TABLEAU DES PROGRÈS

FAITS

DANS L'ÉTUDE DES LANGUES, DE L'HISTOIRE ET DES TRADITIONS RELIGIEUSES

DES PEUPLES D'ORIENT

Pendant les années 1858 et 1859.

1^{er} ARTICLE ¹.

Nous continuons à extraire du *Journal asiatique*, numéro de juillet dernier, la belle suite de l'analyse que fait chaque année M. Mohl de tous les progrès qui se sont faits dans le monde savant, sur l'étude des langues orientales, et les découvertes qui ont lieu dans l'histoire des peuples orientaux. Nous ne reviendrons pas sur l'utilité qu'offrent ces études par la connaissance des histoires et des traditions primitives. Nous en avons déjà assez parlé dans nos précédents articles. D'ailleurs, qui ne reconnaît pas les grands éclaircissements que doit apporter à notre Bible la connaissance intime et directe de l'histoire et des croyances de tous ces peuples, dont la Bible nous indique rapidement l'origine, et au milieu desquels se sont passés presque tous les faits bibliques? Nous nous contenterons de dire en ce moment, que, quelle que soit la science historique de toute personne qui lira le présent tableau, elle sera forcée de convenir que quelque chose de nouveau a été ajouté à sa science, et qu'elle est sortie de cette lecture mieux instruite dans l'histoire de l'humanité.

Nous n'avons pas besoin de faire de nouveau observer quels secours vont trouver dans cet exposé ceux qui s'occupent des langues antiques ou orientales, ou qui veulent connaître par eux-mêmes, ou enseigner à leurs élèves, l'histoire des temps passés.

A. B

¹ Voir notre t. xviii, p. 204, pour les ouvrages parus en 1857 et 1858.

1. Progrès dans les études historiques arabes.— Vie de Mahomet.— Histoire de la Mecque.— Livre sur la conquête de l'Égypte, de l'Afrique et de l'Europe.— Histoire des Arabes d'Espagne. — Dictionnaire géographique de la Perse et des pays environnants. — Édition complète d'Ibn Khaldoun.

Les matériaux pour servir à l'histoire de Mohammed se sont accrus de deux nouvelles parties de l'édition de la *Vie du prophète*, par *Ibn Ishak*, que publie M. *Wüstenfeld* à Goettingue¹, de sorte que nous pouvons espérer être bientôt en possession de l'édition complète de cet ouvrage, aussi remarquable par son contenu que par sa forme. Composé dans la première moitié du 2^e siècle de l'hégire, ce livre nous donne quelques-uns des résultats les plus authentiques de l'immense enquête historique qui a suivi la mort de Mohammed. Cette enquête est, je crois, sans exemple dans l'histoire du monde entier, s'étendant sur tous les faits et gestes de Mohammed, avec une minutie, une abondance de témoignages et un soin de contrôle, comme on ne les trouve autre part que dans les annales judiciaires. Les Arabes, en procédant à cette enquête, se sont attachés au seul principe vrai en pareille matière ; ils ont essayé de remonter pour chaque fait, si insignifiant qu'il fût en lui-même, aux propres paroles dont s'est servi le témoin oculaire, qui est le seul qui puisse avoir de l'autorité. Tous les hommes de loi savent cela, mais les historiens ne s'en sont préoccupés, en général, que de notre temps. Les procédés de vérification n'ont pas toujours été les meilleurs ; on ne peut pourtant méconnaître qu'ils n'aient fait des efforts inouis et certainement presque toujours couronnés de succès, pour arriver à la vérité. Leur méfiance des témoins suspects d'intentions personnelles, soit politiques, soit dogmatiques, était extrême, et a probablement fait exclure un certain nombre de traditions parfaitement vraies ; mais il n'est pas à supposer que des faits réellement importants n'auraient été attestés que par ces témoins exclus. Une partie de ces traditions rejetées nous a été conservée dans les collections des Schiites, et l'impression que fait la comparaison de ces *Hadits* avec ceux qui ré-

¹ *Das Leben Muhammed's nach Muhammed Ibn Ishak, bearbeitet von Abd el-Malik ibn Hischam, herausgegeben von Dr. F. Wüstenfeld. Goettingue, 1858 et 1859, in-8° (Deuxième et troisième partie. Texte, p. 796; notes, p. 184; introduction, p. XLVIII).*

sulent de l'enquête des orthodoxes est certainement favorable à ces derniers. M. Wüstenfeld a pris soin de réunir, dans les prolégomènes de son édition, les témoignages pour et contre la véracité d'Ibn Ishak ; et la sévérité avec laquelle la tradition de cet auteur a été contrôlée, la frivolité du petit nombre de reproches qu'on lui fait, les motifs évidents de ses détracteurs et les témoignages qui militent en sa faveur, ne peuvent laisser dans l'esprit du lecteur aucun doute sur la valeur des matériaux qu'il nous fournit.

L'ouvrage d'Ibn Ishak, au reste, n'est pas une source nouvellement découverte, dont la publication puisse changer l'aspect général de l'histoire de Mohammed ; il a servi de tout temps de base aux récits des historiens musulmans, et les savants européens, qui depuis quelques années ont fait faire de si grands progrès à notre connaissance du temps du prophète arabe, s'en sont beaucoup servis. Mais ces progrès mêmes provoquent une curiosité plus grande et une critique plus rigoureuse de tous les faits qui touchent le grand événement de la naissance de l'islam, et exigent la publication de tous les documents originaux sur lesquels repose l'histoire de ce temps. Avec chaque nouveau travail sur ce sujet, le caractère de l'homme, son but, le degré de son instruction, les facilités et les difficultés que les institutions et l'état du pays faisaient naître, ressortent mieux ; on voit plus clairement les motifs qui l'ont fait agir dans toutes les parties de sa vie publique ; les doutes, les hésitations, et quelquefois le désespoir qui l'assiégeaient, et les phases différentes de conviction honnête et de calcul politique qu'il a parcourues. Nous pouvons étudier les traits les plus délicats de cette figure, et l'amas incohérent de prophéties dont se compose le Koran acquiert une vie inespérée quand on apprend à distinguer ce qui appartient à différentes époques, et quelles étaient les impulsions d'après lesquelles l'auteur a agi et parlé.

L'étude des traditions sur Mohammed fut le premier enseignement qui s'établit parmi les musulmans, et lorsque plus tard la théologie, la jurisprudence, l'histoire et les sciences mathématiques se développèrent, on leur appliqua la méthode que les traditionnistes avaient inventée, et tout enseignement

prit la forme des traditions. Pendant plusieurs siècles, toute doctrine fut exclusivement enseignée oralement et apprise par cœur par les disciples, et le professeur donnait à ceux qui avaient compris et surtout qui retenaient le mieux ses paroles, une permission par écrit d'enseigner à leur tour sa doctrine sous son nom et sa garantie. Ce ne fut que dans le 3^e et le 4^e siècle qu'on commença à consigner par écrit ce savoir traditionnel, lorsque la masse des doctrines était devenue trop considérable et que le besoin de les comparer entre elles se faisait sentir, mais sans que la transmission orale et l'habitude de donner des permissions de la continuer fussent interrompues par le nombre croissant des livres écrits.

Il serait difficile de trouver un meilleur exemple de la manière dont les livres se formaient par une tradition continue, que celui que nous offre l'*Histoire de la Mecque* par Azraki¹, dont le texte vient de paraître par les soins de M. Wüstenfeld, formant le premier volume de la *Collection des Chroniques de la Mecque*, que l'infatigable éditeur a entreprise pour la Société asiatique de Leipzig. La chronique d'Azraki est l'ouvrage de nombreuses générations d'une famille domiciliée à la Mecque depuis l'origine de l'islam. Le premier des Azraki était un Syrien réfugié à la Mecque, que Mohammed avait naturalisé dans la tribu des Koreischites. Son fils, qui avait hérité de lui une grande maison attenante à la Ka'ba, fut le premier qui illumina la cour de la maison sainte pendant les processions nocturnes. Cette même maison fut plus tard achetée et détruite pour l'agrandissement du pourtour de la Ka'ba, et les membres de la famille paraissent encore en d'autres occasions en connexion avec le temple. Ces circonstances et la continuité de leur demeure à la Mecque créaient ainsi chez les membres de cette famille tout naturellement une tradition sur l'histoire de la ville, qui, transmise de père en fils, paraît avoir été rédigée en récit régulier par Ahmed-al-Azraki, qui mourut l'an 219 de l'hégire. Le récit fut continué par son fils Aboul

¹ *Die Chroniken der Stadt Mekka gesammelt und auf Kosten der deutschen morgenländischen Gesellschaft herausgegeben von Wüstenfeld. Erster Band. El-Azraki's Geschichte und Beschreibung der Stadt Mekka. Leipzig, 1858, in-8° (xxix et 518 pages). Le troisième volume de cette collection avait paru avant celui-ci.*

Walid al-Azraki et rédigé par écrit vers l'an 244 de l'hégire. Nous n'avons plus cette édition de la tradition ; mais elle fut reprise par un disciple autorisé, Ishak al-Khouzaï, qui la continua jusqu'à son temps, et la transmit à son neveu Aboul Hasan al-Khouzaï, qui y ajouta quelques notes, et dont l'édition nous est parvenue. C'est celle que M. Wüstenfeld publie aujourd'hui, et l'on peut encore parfaitement y distinguer les différentes couches dont l'œuvre se compose et qui ont été religieusement respectées par des disciples fidèles à leur mandat. Nous en avons une preuve rare et singulière. M. Wüstenfeld a trouvé à Leyde un volume de la *Chronique de la Mecque* par *Fakihi*, et a découvert que ce n'était autre chose que la première édition de la *Chronique d'Azraki*, celle que nous n'avons plus, et que le disciple plagiaire s'est simplement attribuée en supprimant partout le nom des différents Azraki qui l'avaient composée, et en gardant les paroles mêmes de la tradition, qu'il a seulement augmentée et déguisée par des poésies et des dissertations sur les cérémonies, dont il l'a entremêlée. Le texte du plagiaire contient si littéralement celui d'Azraki, qu'il a pu servir à corriger des fautes dans les manuscrits de l'édition de Khouzaï, et qu'il fournit en même temps une preuve de l'exactitude avec laquelle celui-ci a reproduit les paroles du maître.

Il a paru encore un fragment d'un autre historien traditionniste, *Ibn Abdoul Hakem*, qui a composé et enseigné au Caire, vers le milieu du 3^e siècle de l'hégire, un *livre sur la conquête de l'Égypte, de l'Afrique et de l'Espagne*. Cet ouvrage s'est conservé dans deux rédactions conformes l'une à l'autre, et dont l'une date d'un disciple de la troisième, l'autre d'un de la sixième génération, à partir du maître. Tous ces ouvrages des traditionnistes ont de la valeur pour nous ; malheureusement la race postérieure des compilateurs, plagiaires et abrégiateurs, en a fait disparaître le plus grand nombre. M. de Slane avait donné quelques extraits d'Ibn Abdoul Hakem ; plus récemment, M. Karle en a publié un chapitre sur l'histoire de l'Égypte ancienne, et maintenant M. *John Harris Jones*¹ nous

¹ *Ibn Abd el-Hakem's History of the conquest of Spain, now edited for the first time, translated from the arabic, with critical and exegetical notes and a*

fait connaître le texte et la traduction du cinquième chapitre, qui traite de la conquête de l'Espagne. Il le fait précéder d'une *introduction* un peu plus pompeuse que la matière ne paraît l'exiger, et termine par un bon commentaire historique et philologique, dans lequel il examine les différents points sur lesquels les historiens ne sont pas d'accord.

Une autre publication sur l'histoire des Arabes d'Espagne, d'une étendue et d'une importance bien plus considérables, approche de sa terminaison : c'est l'*Histoire de Makkari*, que quatre savants se sont distribuée, et qu'ils font paraître à Leyde. La première partie avait été publiée par M. *Wright* en 1855 ; la seconde, par M. *Khrel* en 1856 ; la troisième, par M. *Dozy*, a paru en 1858¹ ; et la dernière, par M. *Dugat*, est sur le point de paraître. Il ne restera alors, pour compléter l'ouvrage, qu'une livraison supplémentaire, qui doit contenir l'introduction, les additions et les tables ; ainsi nous verrons, à la fin de l'année, que, par un rare effort de combinaison, quatre savants, dispersés dans l'Europe entière, ont pu commencer et achever en peu de temps une publication importante, difficile et onéreuse. Rien ne saurait être plus honorable pour les savants, plus avantageux aux lettres, et plus digne d'imitation qu'une confraternité pareille.

La *grande Géographie de Yakout*, du commencement du 13^e siècle de notre ère, a attiré de bonne heure la curiosité des savants, mais surtout depuis que *Fraehn* en a publié des extraits. L'auteur était libraire et voyageur : ces deux professions combinées mirent entre ses mains des matériaux abondants, dont il se servit pour composer ce grand dictionnaire géographique, le plus ample que nous offre la littérature arabe. Mais la grande étendue de l'ouvrage en rendait d'un côté les manuscrits fort rares, de l'autre offrait un obstacle sérieux à la publication d'une œuvre aussi volumineuse. En conséquence, on se contenta d'abrégés ; M. *Wüstenfeld* pu-

historical introduction, by John Harris Jones. Goettingue, 1858, in-8° (vi, 82 et 68 pages).

¹ *Analectes sur l'histoire et la littérature des Arabes d'Espagne*, par Al Makkari, publiés par MM. Dozy, Dugat, Khrel et Wright. Vol. II, partie I, publié par M. Dozy. Leyde, 1858, in-4° (400 pages).

blia une espèce d'extrait que Yakout lui-même avait fait de son grand dictionnaire, et dans lequel il ne traite que des noms géographiques qui s'appliquent à plusieurs localités, et M. *Jaynboll* fit imprimer un abrégé de l'ouvrage complet, écrit par un auteur inconnu, sous le titre de *Merasid*. Pendant ce temps, le nombre des manuscrits de Yakout s'était considérablement augmenté. Le Musée britannique en acquit plusieurs, M. Schefer en donna un à la Bibliothèque de Paris, et M. Rawlinson en apporta un autre de Bagdad. Le désir de mettre le grand ouvrage entre les mains des savants se réveilla, et le Comité des traductions annonça, il y a quelques années, une traduction complète, que préparait M. Rawlinson; mais d'autres obligations plus impérieuses empêchèrent le traducteur de commencer l'impression de l'ouvrage, et son retour en Perse fait craindre qu'il n'ait abandonné une entreprise pour laquelle il était si bien préparé. Sur ces entrefaites, M. *Barbier de Meynard* se décida à publier une traduction partielle du grand dictionnaire, et choisit tous les articles de Yakout qui traitent de la Perse et de l'Afghanistan, ce qui forme un corps d'ouvrage dans le même ordre alphabétique que l'original, et il le complète par des commentaires tirés des géographes arabes et persans inédits. Le *Dictionnaire géographique de la Perse* et des pays environnants est sous presse, et ne tardera pas à paraître.

Vous connaissez les travaux de M. *Amari* sur la Sicile sous les Arabes. Il vient d'y ajouter une *carte comparée de la Sicile actuelle avec la Sicile arabe*, qui paraît sous les auspices de M. le duc de Luynes. M. de Luynes avait pour ses propres travaux fait graver une grande carte de la Sicile, qui doit servir de base à un atlas historique de l'île, et sur laquelle il se propose de marquer successivement l'état de la Sicile sous les Phéniciens, les Grecs et les Romains, et il l'offrit avec sa libéralité ordinaire à M. Amari, pour servir à une carte du pays sous les Arabes. Grâce à ce généreux concours, la carte de M. Amari, accompagnée d'un mémoire explicatif, a déjà paru¹; les noms

¹ *Carte comparée de la Sicile moderne avec la Sicile au XII^e siècle*, d'après Edrisi et d'autres géographes arabes, par A. H. Dufour, géographe, et M. Amari. Notice par M. Amari. Paris, 1859, in-4° (51 pages et une carte gr. in-fol.).

arabes y sont imprimés en rouge, à côté des noms actuels, ce qui rend l'usage de la carte parfaitement facile, et donne dans une seule feuille les résultats des longues études géographiques de M. Amari.

La dernière publication historique arabe venue à ma connaissance est le premier volume d'une édition complète d'*Ibn Khaldoun*, qui s'imprime à Boulak¹. Ce volume contient les Prolégomènes; l'édition paraît être faite avec soin, mais je ne m'étendrai point sur ce sujet, ayant annoncé dernièrement l'édition de M. Quatremère. Le second volume de l'édition de Boulak est sous presse, et doit contenir l'Histoire universelle. M. Arri avait préparé et commencé à imprimer une édition et une traduction de cette partie; mais sa mort a interrompu l'entreprise, qui n'a pas été continuée après lui. L'édition de Boulak sera donc la première de ce texte, qui est d'un intérêt très-inégal. Les temps antérieurs à Mohammed y sont traités d'une manière très-remarquable; mais l'histoire du khalifat n'est presque qu'un abrégé des Annales d'Ibn al-Athir, arrangé par dynastie. Ibn Khaldoun lui-même ne paraît avoir regardé cette Histoire universelle que comme une introduction à l'Histoire des Berbers, qui était son véritable sujet, et que nous connaissons par les travaux de M. de Slane.

2. Progrès dans l'étude des poésies arabes. — Les femmes arabes. — Le *Diwan* de Hadirah. — Annales arabes. — Œuvres de Motenabbi.

Avant de parler des publications qui se rapportent à la *poésie arabe*, je dirai ici quelques mots d'un curieux et singulier livre qui tient à l'histoire et à la poésie, et que M. Perron a publié sous le titre de *Femmes arabes*². C'est une histoire anecdotique et raisonnée du rôle et du caractère des femmes chez les Arabes avant et après Mohammed. Il commence par les contes des Arabes sur la reine de Saba, puis il entre sur un terrain plus historique, expose la position, l'éducation, l'influence, les qualités des femmes chez les anciennes tribus du désert, accompagnant chaque exposé d'anecdotes et de tra-

¹ *Œuvres* d'Abdoul Rahman ben Khaldoun le Magrabi. Vol. I, Prolégomènes. Boulak, 1857, in-fol. (316 et 3 pages).

² *Femmes arabes, avant et après l'islamisme*, par le Dr Perron, Alger. 1858, in-8° (611 pages).

ductions de poésies ; ensuite il explique le changement que l'islam a apporté dans la position des femmes, et suit ainsi cette histoire jusqu'au khalife Mamoun, où il l'abandonne, parce que les femmes, à partir de cette époque, n'ont fait que déchoir chez les musulmans. Tout cela, raconté dans un style vil, abondant, souvent surabondant, quelquefois cru, forme un livre instructif et montrant un côté de la vie arabe peu connu. L'auteur ne cite presque jamais ses sources ; je crois qu'une grande partie des anecdotes qui contiennent des poésies sont tirées du *Kitab al-Aghani*, les autres de différents de ces grands recueils de traits de mœurs, qui sont généralement divisés en chapitres, dont chacun traite d'une qualité ou d'un vice.

La poésie arabe paraît regagner une partie de la popularité dont elle jouissait autrefois, et que la faveur prépondérante des études historiques lui avait fait perdre pendant longtemps. Ce retour était inévitable, car on ne peut pas étudier une littérature par un seul côté. M. *Engelmann* a publié à Leyde le *Diwan de Hadirah*¹, poète du temps de Mohammed, dont un petit nombre de poésies seulement ont été sauvées de l'oubli par les grammairiens de Bagdad, quand ils recueillirent dans le désert les débris de la poésie ancienne. M. Engelmann les accompagne du *commentaire de Yezid*, de notes critiques et d'une traduction latine. C'est un travail fait avec beaucoup de soin ; mais je ne puis m'empêcher de faire une observation sur la manière presque sauvage dont M. de Hammer y est attaqué. Il est, je pense, bien connu et reconnu, que M. de Hammer a traduit en vers allemands beaucoup trop de poésies arabes, sans toujours se donner le temps nécessaire, ou sans avoir les secours indispensables ; il est de plus bien naturel que des savants, qui reprennent en détail ces traductions et se concentrent sur des parties comparativement petites, découvrent bien des imperfections et des erreurs ; mais quel peut donc être le plaisir de jeter sans cesse des pierres sur la tombe d'un homme qui a rendu tant de services aux lettres orien-

¹ *Al-Hadiræ Diwanus*, cum Al-Yezidi scholiis, ex codice ms. arabice edidit, versione latina et annotatione illustravit D^r G. H. Engelmann. Leyde, 1858, in-8° (14 et 18 pages).

tales, des ouvrages duquel personne ne peut se passer et dont on ne relève que les fautes? Au reste, M. Engelmann n'est pas seul dans ce cas, ni plus vif que bien d'autres, à propos des travaux desquels j'aurais tout aussi bien pu faire ces remarques.

M. *William Wright*, à Dublin, a fait paraître une collection d'*opuscules arabes*¹, tirés de la bibliothèque de Leyde, dans laquelle il a compris deux petits *traités lexicographiques*, un traité sur la métrique, un petit Diwan de Thahman, poète du 1^{er} siècle de l'hégire, et une *collection de poésies lyriques* antérieures ou peu postérieures à Mohammed. M. Wright a accompagné chacune de ces pièces de notes explicatives et de petits vocabulaires; mais il n'en donne pas la traduction, ce qui est à regretter, au moins pour les pièces poétiques, qui auraient eu de l'intérêt pour d'autres que des orientalistes. C'est vouloir conserver éternellement les littératures de l'Asie dans un petit cercle d'initiés, que de refuser au public le seul moyen de s'intéresser aux produits de l'esprit oriental que l'on publie. Les poésies arabes des premiers temps sont toujours curieuses pour nous. Les grammairiens de Bagdad et de Koufa les ont recueillies et sauvées de l'oubli dans un but philologique; mais elles contiennent les plus précieuses indications des mœurs et de l'esprit des Arabes. Les auteurs de ces petites pièces n'étaient pas des poètes de métier; ils faisaient des vers pour exprimer leurs passions ou pour conserver le souvenir d'un haut fait, et celles de ces poésies qui avaient le mieux réussi se répandaient et se perpétuaient dans les tribus par la récitation orale. On peut voir, dans la préface de M. Wright, une aventure étrange qui était arrivée à Thahman, et qui devint l'occasion de sa meilleure pièce de vers.

Plus tard, lorsque l'empire des Arabes eut grandi sous le khalifat, la poésie conserva son influence; mais son esprit se modifia profondément. On voulut en garder la forme primitive et le langage; on se contenta donc de la forme de la *kasidé*, quoique ce cadre étroit ne répondît pas bien aux nouveaux besoins; on alla dans le désert pour étudier auprès des

¹ *Opuscula arabica*, collected and edited from mss. in the university library of Leyden, by William Wright. Leyde, 1859, in-8° (xviii, 132 pages).

tribus et dans leurs chansons populaires la langue classique, dont on ne voulait pas dévier, et l'on ne s'aperçut pas que, par l'excès de cet esprit de conservation, on changeait la nature même de la poésie; qu'elle devenait savante, de spontanée qu'elle avait été. Mais elle avait été si longtemps l'unique mode d'expression de tous les sentiments des Arabes, que ce changement graduel ne diminua pas son influence; elle resta à Bagdad l'organe de l'opinion publique, la source de la gloire et de la honte, comme elle l'avait été dans les tribus du désert. Les poésies nouvelles étaient le seul instrument de la publicité, elles devenaient le sujet habituel des discussions dans toutes les assemblées d'hommes cultivés, et se répandaient avec une grande rapidité dans l'empire entier. Cet état de choses faisait naître des poètes de métier, et les hommes puissants ne tardèrent pas à en rechercher les louanges, comme le moyen le plus sûr et le plus facile d'arriver à la renommée. Des circonstances semblables ont produit des résultats analogues dans d'autres temps : on voit les villes de la Grèce se disputer les louanges de Pindare et de ses confrères, et les payer très-généreusement; on trouve un empressement semblable dans les cours féodales du temps des troubadours et des trouvères, et en Italie, chez les princes du 15^e siècle; mais je crois que dans aucun temps ni chez aucun peuple l'influence des poètes n'a été aussi grande que chez les Arabes, et nulle part ils n'ont été aussi magnifiquement récompensés que chez les princes musulmans.

Aucun de ces poètes de cour n'a atteint une réputation comparable à celle de *Motenabbi*, dont M. *Dieterici*, à Berlin, publie dans ce moment une édition¹. Rien ne saurait nous donner une idée plus exacte, ni offrir un exemple plus frappant de la position et du caractère de ces poètes de cour, que la vie de *Motenabbi*. Il était né à Koufa, en 303 de l'hégire; fils d'un porteur d'eau, il passa sa jeunesse dans le désert, d'où il rapporta une parfaite connaissance du beau langage, une fierté assez âpre, une grande vaillance, et la velléité d'être prophète.

¹ *Mutanabbii Carmina, cum commentariis Wahidi*, ex libris manuscriptis qui Vindobonæ, Gothæ, Lugduni Batavorum atque Berolini asservantur, edidit Fr. Dieterici. Pars prima; Berlin, 1858, in-4° (372 pages).

Il forma une secte, fut mis en prison, renonça au rôle de prophète, et se contenta d'être homme de guerre et poète de cour, ce qu'il resta jusqu'à sa mort, se battant pour différents princes, célébrant leurs hauts faits et leurs bienfaits, se brouillant avec eux, se vengeant parfois par des satires des louanges qu'il leur avait données auparavant, et il finit, après des fortunes fort diverses, en sacrifiant bravement sa vie pour ne pas faire mentir un vers qu'il avait composé autrefois pour sa propre gloire. En somme, c'est une figure curieuse, qui ne manque pas de dignité, quoique entachée de défauts provenant de sa position, et que l'esprit du temps excusait et légitimait. On a conservé de lui près de 300 *poèmes* qui ont été, dès le commencement, et sont restés pendant des siècles l'objet d'admiration, de critiques et de commentaires sans nombre; ils ont été, même en Europe, le thème et l'occasion de nombreuses discussions sur la question controversée des mérites de la poésie arabe.

Cette question est insoluble, au moins de la manière dont on l'a posée; car ce que nous reprochons aux *kassidés* de Motenabbi et à la plupart des poésies orientales, est précisément ce qui charme ceux pour lesquels elles sont écrites. Nous pouvons à peine concevoir la popularité d'un auteur qui a besoin d'un commentaire pour ses contemporains mêmes, et Motenabbi en avait certainement grand besoin, puisqu'il en a trouvé quarante avant la fin d'un siècle. Mais nous lisons beaucoup et vite, et les Arabes lisaient peu et lentement, et relisaient souvent, de sorte que l'auteur pouvait se livrer à tous les artifices du langage auxquels aucune langue ne se prête mieux que l'arabe; il pouvait accumuler les allusions, les allitérations, les jeux de mots et de sons, sans risquer de fatiguer un public qui aimait à discuter et à découvrir peu à peu les finesses cachées d'un auteur favori. Nous nous plaignons de la répétition éternelle des louanges de la bravoure, de la générosité et de l'éloquence qui se rencontrent dans ces poésies; mais les Arabes tiennent ces vertus pour les seules qui méritent d'être célébrées, et ils les ont peintes avec une énergie incomparable. Toute poésie n'est que l'exposition des sentiments d'un peuple, et si elle les rend avec assez de vérité

et de force pour satisfaire les hommes cultivés de la nation, elle atteint son but et prend sa place dans la littérature universelle. Quant au rang que chaque poète doit occuper dans sa littérature nationale, il n'appartient qu'à sa propre nation de le lui assigner, et s'il le garde pendant des siècles, comme Motenabbi l'a gardé, il ne nous reste qu'à accepter l'opinion de ses juges naturels, dont la décision, après des discussions prolongées et passionnées, paraît être que Motenabbi, malgré ses défauts et son inégalité, est le meilleur représentant du goût et des sentiments des Arabes musulmans, comme les auteurs des *Moallakat* sont les représentants les plus fidèles des sentiments des Arabes du désert

M. Dieterici publie le *diwan de Motenabbi* avec le *commentaire de Wahidi*, qui, selon l'opinion générale, est le meilleur des nombreux commentateurs de cet auteur. C'est un véritable service rendu à la science, car l'étude de Wahidi est un des guides les plus sûrs pour l'intelligence de la poésie arabe.

3. L'homme et les animaux. — Les Frères de la pureté, école philosophique, formant une encyclopédie des sciences. — Sa publication.

M. *Dieterici* vient de publier encore, sous le titre de *l'Homme et les animaux*¹, la traduction d'un apologue arabe du 10^e siècle de notre ère, dont voici le sujet. Les animaux se révoltent contre la domination de l'homme, et en appellent au roi des génies. Les hommes et toutes les espèces d'animaux envoient des délégués pour plaider leur cause. Les animaux se plaignent de la cruauté des hommes et exposent les droits à la liberté que leur donnent leur organisation physique et morale, et leur supériorité sur l'homme sous beaucoup de rapports. Les hommes établissent leur droit sur les animaux par des raisons de tout genre, et le roi finit par juger en leur faveur, parce que l'homme seul possède la science. Cet apologue serait en lui-même très-curieux par l'esprit d'humanité qui y règne, et qui pourrait certainement nous servir d'enseignement encore aujourd'hui, quoique nous ayons fait, sous ce rapport, des progrès depuis quelque temps ; mais il est in-

¹ *Der Streit zwischen Mensch und Thier*, ein arabisches Märchen aus den Schriften der lautereren Brüder übersetzt von Dr F. Dieterici. Berlin, 1858, in-8° (xviii et 291 pages).

finiment plus curieux si on le prend comme partie de l'ensemble dont il est tiré, c'est-à-dire des œuvres des *Frères de la Pureté*, une des associations les plus intéressantes que les nations musulmanes aient produites.

L'islam eut une grande épreuve à subir lorsque les Arabes se répandirent en Syrie et en Perse, et se mirent en contact avec la science et les idées de peuples plus cultivés. Accepterait-il les sciences des Grecs, et admettrait-il ou non une certaine liberté dans les recherches, en face de la parole du Koran ? La lutte fut longue et vive, et remplit sous différentes formes les premiers siècles du khalifat ; son histoire est encore à écrire en grande partie, et rien n'est si difficile que d'en suivre le fil à travers les discussions de la *scholastique*, en apparence les plus stériles, que les deux partis appelèrent à leur secours. Plusieurs fois l'esprit libre parut sur le point de l'emporter, et lorsque le kalife Mamoun *décida que le Koran était créé dans le temps et non pas de toute éternité*, on put croire que la science avait gagné une victoire décisive ; car c'est sous cette forme bizarre que la grande question de la philosophie contre la théologie s'était alors cachée. On a vu dans le moyen âge chrétien la même question posée d'une façon tout aussi singulière, car rien ne paraît plus difficile à l'esprit humain que d'aller droit à son but ; mais les théologiens musulmans reprenaient toujours le dessus, et rejetaient toutes les sciences étrangères, excepté les mathématiques, la médecine, et la *dialectique d'Aristote*, qu'il avaient trouvé nécessaire d'emprunter à leurs antagonistes. Les amis de la pensée libre firent, au 10^e siècle de notre ère, un nouvel effort pour revendiquer la liberté de la recherche du vrai, et faire concorder la science et la philosophie avec l'interprétation du Koran. Une société de savants, qui prit le nom de *Frères de la Pureté*, forma une association secrète, dont le siège principal était Basra, et organisa des loges dans d'autres villes. Elle publia 51 *traités élémentaires* sur les sciences exactes, sur la connaissance de la nature, sur l'homme et sur les choses divines, traités dont l'ensemble est certainement une des productions les plus curieuses de la littérature arabe. Il est probable qu'ils avaient encore des doctrines ésotériques qui ne sont pas enseignées

dans les traités ; mais on voit, dans ce qu'ils ont publié, que leur métaphysique *était néoplatonicienne*, et que l'effort de la concilier avec le Koran avait produit une sorte de *gnosticisme*, ce qui est le résultat infaillible de tout mélange d'idées monothéistes et panthéistes. Mais, abstraction faite de leur théologie secrète, on ne peut assez admirer la pureté de leur morale, la liberté de leur pensée et leur respect pour la science. Si leur enseignement avait pris le dessus dans les écoles arabes de leur temps, il est possible et même probable que les nations musulmanes eussent gardé sur les Européens la supériorité qu'elles avaient alors acquise incontestablement ; mais le système religieux des *Frères de la Pureté* était trop incompatible avec le Koran ; les théologiens orthodoxes étouffèrent la nouvelle école, et l'*exégèse et la dialectique* ont régné depuis en maîtres incontestés. Les esprits auxquels elles ne suffirent pas se réfugient dans le vague panthéisme des Soufis, ou dans quelques doctrines secrètes, et le monde musulman périt aujourd'hui pour avoir repoussé la science.

L'apologue que M. Dieterici a traduit fait partie du 21^e *traité des Frères de la Pureté*, et forme le passage des sciences naturelles à la science de l'homme. Il a de bonne heure attiré l'attention, et a été traduit en hébreu peu de temps après sa rédaction. De nos jours il a été publié et imprimé plusieurs fois en hindoustani, et il en a paru deux éditions arabes à Calcutta. Il n'y a pas très-longtemps que l'*encyclopédie des Frères de la Pureté* est connue en Europe ; mais les travaux récents de M. Nauwerk, de M. Sprenger et surtout de M. Flügel, en font sentir toute l'importance. M. Woepcke avait formé, il y a quelques années, le plan de publier l'ouvrage entier ; malheureusement les circonstances ne l'ont pas permis ; mais le temps est évidemment arrivé où nous jouirons bientôt d'une édition complète de cette encyclopédie des sciences, quoique ce soit une entreprise difficile, à cause du nombre des sujets auxquels touchent ces traités, et très-coûteuse, à cause de l'étendue de la collection.

4. Progrès dans la philosophie et les sciences arabes.—Mélanges de philosophie.
— Traité d'arithmétique.

Ce sujet m'amène à dire quelques mots de la dernière partie

des *Mélanges de philosophie juive et arabe*, de M. Munk¹, qui vient de paraître. La première était tout entière consacrée à Avicébron, et la seconde commence par quelques études sur les sources auxquelles ce philosophe a puisé, et sur l'influence que ses ouvrages ont exercée sur les écoles juives et chrétiennes du moyen âge. Ensuite l'auteur passe à des recherches sur l'histoire générale de la philosophie chez les Arabes et les Juifs, et sur les principaux philosophes chez ces deux peuples, qui, sous ce rapport, sont indissolublement liés ; car la décadence de la philosophie chez les Arabes fut si rapide et si entière, à partir du moment où la théologie orthodoxe fut maîtresse du terrain, que la plupart des ouvrages philosophiques des Arabes auraient péri, si les Juifs ne les avaient conservés et transcrits ou traduits en hébreu. M. Munk a réuni ici différentes études qui avaient paru dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques* ; il les a complétées pour en faire un ensemble, et les a enrichies de nombreuses et importantes additions. Ce volume forme une histoire de la philosophie arabe, non pas plus complète, mais de beaucoup plus exacte que toutes celles que nous possédions auparavant ; tout y est tiré des sources, et la nuance du sens des termes techniques et scholastiques est précisée d'une façon admirable.

Sur les *sciences des Arabes* je n'ai à mentionner que deux traités de M. Woepcke, dont l'un contient la description détaillée et la théorie de la construction et de l'usage d'un *astrolabe* arabe-espagnol², qui appartient à la bibliothèque de Berlin, et dont l'autre nous donne la traduction complète de *l'Arithmétique d'Aboul Hassan Alkalsadi*³. M. Woepcke a déjà fait ressortir, dans le *Journal asiatique*, l'importance de ce traité, le plus ancien connu jusqu'ici où les chiffres décimaux et une notation complète de l'algèbre numérique soient employés. On est étonné que cet ouvrage ne date que de l'an 1477

¹ *Mélanges de philosophie juive et arabe*, par S. Munk. Paris, 1859, in-8° (xii, 536 et 72 pages).

² *Ueber ein arabisches Astrolabium*, von Woepcke. Berlin, 1858, in-4° (31 pages et 3 planches), tiré des mémoires de l'Académie de Berlin.

³ *Traduction du traité d'arithmétique d'Aboul Hasan Ali ben Mohammed Alkalçadi*, dans les *Atti dell' Accademia pontificia de' Nuovi Lincei*, Rome, 1858, in-4° (64 pages).

de notre ère; car on pouvait s'attendre à voir ces progrès constatés dans des traités bien plus anciens, et M. Voepcke croit qu'on en trouvera qui marqueront plus exactement l'époque où ces procédés ont été introduits par les Arabes. Ce n'est que très-graduellement qu'on apprend à préciser ce que les Arabes ont emprunté aux Grecs et aux Indiens, ce qu'ils y ont ajouté eux-mêmes, et quel est l'état exact des sciences mathématiques qu'ils ont transmises aux Italiens du moyen âge.

5. Progrès dans les études grammaticales arabes. — Traité sur le hamza. — Dernier volume d'un dictionnaire bibliographique.

Il n'est venu à ma connaissance qu'un seul travail original relatif à la *grammaire arabe* : c'est un mémoire de M. Barb, à Vienne, sur la nature et le rôle du *hamza* dans l'orthographe et la grammaire ¹. Quiconque s'est occupé de grammaire arabe connaît les complications des règles du *hamza*, complications que M. Barb attribue à ce qu'on n'a pas suffisamment tenu compte de la nature de ce signe, qui est essentiellement une *consonne*. Il appuie sa théorie sur une nouvelle traduction du traité d'un grammairien arabe, sur l'interprétation duquel M. de Sacy s'était fondé dans son exposé de cette matière, et il montre la simplification des règles d'application que permet sa manière de voir. La nature du *hamza* n'a peut-être pas été, en théorie, aussi méconnue dans toutes les grammaires modernes que le pense M. Barb; mais ce n'en est pas moins un service réel rendu à la grammaire, que de dégager nettement le principe et de le suivre dans toutes ses applications. Il est possible qu'on ne soit pas d'accord avec lui dans tous les détails, mais je ne pense pas qu'on puisse se refuser à reconnaître sa théorie.

Jé termine cette énumération d'ouvrages arabes par la mention du plus considérable de tous ceux qui ont paru dans l'année; celui par lequel j'aurais peut-être dû commencer, le septième et dernier volume du *Dictionnaire bibliographique* de

¹ *Ueber das Zeichen Hamze, und die drei damit verbundenen Buchstaben elif, waw und ja der arabischen Schrift, von H. A. Barb. Vienne, 1858, in-8° (100 pages).*

Hadji *Khalfa*, par M. *Flügel*¹. Mustapha ben Abdallah, appelé *Hadji Khalfa*, était un savant de Constantinople, du commencement du 17^e siècle de notre ère. Il a écrit beaucoup d'ouvrages; mais aucun d'eux n'est comparable à son *Dictionnaire bibliographique*, qui est un monument étonnant de son savoir et de son bon esprit. Il a réuni les titres de 15,000 ouvrages arabes, persans et turcs, mais surtout arabes, ouvrages qu'il a dû tous ou presque tous voir lui-même, et dont il indique le titre, les mots du commencement et de la fin, l'auteur, avec quelques données concises sur sa vie, et souvent le contenu ou les divisions principales. Il ne cherche nulle part à grossir son livre; au contraire, tout y est bref, positif et restreint au nécessaire. Ce dictionnaire est loin d'être complet, mais ce n'est que par un travail immense et à l'aide de beaucoup de voyages qu'il a pu être produit, et les indications qu'il contient sont d'autant plus précieuses, qu'elles nous donnent la certitude que tous ces ouvrages existaient il y a deux siècles, et qu'il y a toute raison de croire qu'on les retrouvera presque tous, parce que depuis ce temps il n'y a pas eu de grandes destructions de manuscrits comme celles qui ont eu lieu dans les guerres des Mongols, où la fleur de la littérature arabe a péri en grande partie. Il est peut-être inutile de parler longuement d'un ouvrage aussi célèbre, dont depuis d'Herbelot se sont servis tous les orientalistes qui en avaient un manuscrit à leur portée, et dont tous les autres désiraient posséder une édition. L'étendue du livre et le médiocre état des manuscrits paraissent devoir renvoyer à bien loin l'accomplissement de ce désir, lorsque M. Flügel eut le courage de l'entreprendre, et le comité des traductions de Londres la hardiesse de se charger des frais de la publication. M. Flügel, après avoir collationné les manuscrits de Vienne, de Paris et de Berlin, s'aïda de tous les secours que pouvaient lui fournir les travaux des savants et les manuscrits des bibliothèques publiques

¹ *Lexicon bibliographicum et encyclopædicum*, a Mustapha ben Abdallah Kati b Jelebi dicto, et nomine Haji Khalfa celebrato, compositum, primum edidit, latine vertit et commentario indicibusque instruxit G. Flügel. T. VII, *Catalogos bibliothecarum Cahirensium, Damascenæ, Halebensis, Rhodiæ et Constantinopolitanarum continens. Accedunt commentarius in sex tomos priores et indices duo.* Londres. 1858, in-4° (xiv et 1257).

pour rétablir les titres et les noms propres qui, dans un ouvrage de ce genre, souffrent toujours le plus de la négligence ou de l'ignorance des copistes, et il parvint ainsi à rédiger son texte, qu'il rendit ensuite en latin, en traduisant tous les titres des livres. Quiconque a eu à traduire des titres orientaux, sait que ce sont autant de petits problèmes difficiles à résoudre, surtout quand on n'a pas l'ouvrage même sous les yeux.

Les six *premiers volumes* comprennent le Dictionnaire de Hadji Khalfa, mais il était indispensable de les faire suivre d'un *index d'auteurs* et d'une *liste alphabétique des ouvrages cités* en dehors de leur ordre naturel. M. Flügel a ajouté à ces tables un *commentaire* fort ample, contenant des variantes, des corrections et des notes; enfin, il a complété son travail par les catalogues de vingt-six bibliothèques publiques de Constantinople, de Damas, du Caire, de Rhodes et d'Alep, contenant à peu près 24,000 titres de manuscrits, mais sans aucune autre indication que le titre même. C'est ainsi que nous avons à la fin une édition complète et plus que complète de cet important ouvrage, publiée par un homme préparé par de longs travaux à remplir cette tâche difficile et laborieuse, et si le comité des traductions de Londres n'avait rendu au monde savant d'autre service que cette publication, il aurait suffisamment justifié son existence.

6. Progrès dans les études sémitiques et syriaques. — Hist. des langues sémitiques. — Hymnes syriaques. — *Analecta syriaca*. — Examen des lettres de saint Ignace. — Homéies de saint Cyrille. — Evangiles syriaques.

En passant aux littératures qui se rattachent à l'arabe, je me contenterai de mentionner d'un mot la publication de la seconde édition de l'*Histoire générale des langues sémitiques*, par M. Renan¹. Cet ouvrage est trop connu et a trop bien pris sa place pour qu'il soit nécessaire d'en reparler en détail.

La littérature syriaque nous a fourni un assez grand nombre de travaux, qui tous, à l'exception des *Hymnes de Jacob*

¹ *Histoire générale et système comparé des langues sémitiques*, par E. Renan. Première partie : Histoire générale des langues sémitiques. Seconde édition, revue et corrigée. Paris, 1858, in-8° (xvi et 515 pag.).

de Seroug, que publie M Pius Zingerlé¹, sont tirés des manuscrits du monastère de Deipara, qui ont passé si heureusement des mains de leurs propriétaires ignorants dans le Musée britannique. Tous ces travaux appartiennent à la littérature biblique et patristique, à l'exception de quelques pièces dans les *Analecta syriaca*² de M. Lagarde. C'est un recueil de pièces inédites syriaques, toutes traduites du grec; elles sont, pour la plupart, tirées des Pères de l'Eglise grecque; mais quelques-unes sont prises dans la littérature classique. Si l'éditeur avait voulu les accompagner d'une traduction, il les aurait rendues accessibles à tous ceux qui s'occupent de l'histoire ecclésiastique et de la littérature grecque. Je prie d'excuser la répétition perpétuelle de cette plainte; la littérature orientale a besoin, pour porter ses fruits, de sortir du cercle nécessairement étroit des philologues, et il est évident que tout ouvrage oriental qui vaut la peine d'être publié vaut aussi la peine d'être traduit, à l'exception de ceux qui sont uniquement destinés aux écoles et aux hommes du métier.

M. Lipsius vient de publier un *nouvel examen de la traduction syriaque des Lettres de saint Ignace*, que M. Cureton a fait connaître il y a quelques années, et qui ont déjà donné lieu à bien des discussions. Je n'ai pas encore pu voir ce travail, qui fait partie des mémoires publiés par la Société orientale de Leipzig³.

M. Payne Smith a retrouvé presque en entier, dans les manuscrits syriaques du Musée britannique, une *traduction des Homélies de saint Cyrille* sur l'Evangile de saint Luc⁴, dont l'original grec a péri en grande partie, et le sénat d'Oxford les a fait imprimer avec sa libéralité ordinaire.

Enfin la dernière, et de beaucoup la plus importante de ces

¹ Dans le journal de la Société orientale de Leipzig, vol. XII et XIII.

² P. Lagardii *Analecta syriaca*. Leipzig, 1858, in-8° (xx, 208 pag.). *Appendix in Analecta syriaca*. Leipzig (iv, 28 pages).

³ *Ueber das Verhältniß der drei syrischen Briefe des Ignatius zu den übrigen Recensionen der ignatianischen Literatur*, von R. A. Lipsius. Leipzig, 1859, in-8° (203 pages).

⁴ *S. Cyrilli Alexandriae episcopi commentarii in Lucæ evangelium quæ supersunt syriace; e manuscriptis apud Musæum britannicum edidit R. Payne Smith*. Oxford, 1858, in-4° (xxii et 447 pages).

publications, est une rédaction jusqu'ici inconnue des *Évangiles en syriaque* ¹, que M. Cureton a découverte parmi les manuscrits apportés de la Thébaïde. L'éditeur prouve avec beaucoup de savoir et de sagacité que ce texte est antérieur à la traduction syriaque connue sous le nom de *Peschito*, et que cette dernière n'est au fond qu'une nouvelle rédaction de cet ancien texte, dans laquelle on s'est rapproché davantage du texte grec des Évangiles. Ceux qui connaissent l'usage que l'on a fait des traductions anciennes du Nouveau Testament pour la critique du texte grec sentiront à l'instant la grande importance de la découverte d'une traduction plus ancienne, non-seulement que tous les manuscrits existant du texte grec, mais plus ancienne que toutes les traductions connues. Mais l'importance de ce nouveau texte syriaque pour la critique de l'Évangile de saint Matthieu est encore bien plus grande, parce que cet Évangile a été composé en hébreu, et que nous ne le possédons que dans une traduction grecque, dont l'auteur et l'époque exacte nous sont inconnus. M. Cureton, qui discute longuement et avec une grande précision les rapports qui existent entre la *Peschito*, le texte qu'il publie et le texte grec, montre que son texte syriaque n'est pas une traduction du grec, ce serait ou une traduction directe du texte de saint Matthieu, ou *ce texte lui-même*. Dans l'un et l'autre cas, le livre est d'une grande valeur, mais surtout dans le dernier; car, dans cette supposition, le nouveau texte nous donnerait les paroles mêmes de Jésus-Christ, et dans le dialecte dans lequel elles auraient été prononcées. M. Cureton lui-même me paraît pencher vers cette solution du problème, quoiqu'il refuse de se prononcer, au moins jusqu'à nouvel examen. La discussion de cette question roulera nécessairement sur deux points : le dialecte que l'on parlait alors en Judée ne se distinguait-il en rien du syriaque? Ensuite, comment les auteurs de la *Peschito* auraient-ils fait des changements à ce texte, qu'ils devaient savoir être l'original de saint Matthieu, pour le rapprocher de la traduction grecque? Ce n'est certaine-

¹ *Remains of a very ancient recension of the four Gospels in Syriac*, hitherto unknown in Europe, discovered, edited and translated by W. Cureton. London, 1858, in-4° (xcv, 87 pages, un *fac-simile* et les textes non paginés).

ment pas ici la place de discuter des questions de ce genre; mais quelle que soit l'opinion définitive des savants, le texte de M. Cureton restera un document des plus importants pour la critique du Nouveau Testament, et l'éditeur, qui a senti toute la gravité du sujet, n'a rien négligé pour rendre sa publication aussi parfaite et aussi exacte que possible.

7. Progrès dans l'étude de la langue éthiopienne. — Catalogue de manuscrits éthiopiens.

M. d'Abbadie a fait paraître le *Catalogue raisonné des manuscrits éthiopiens* qu'il a rapportés de ses voyages en Abyssinie¹. C'est probablement la plus belle bibliothèque de ce genre qui existe; elle comprend 234 volumes, qui contiennent un bien plus grand nombre de traités; M. d'Abbadie pense qu'ils renferment au moins les trois quarts de la littérature entière. Il donne dans son catalogue la description de chaque volume et indique le contenu, en général brièvement, mais toujours assez pour guider les savants dans leurs recherches. L'impression que donne ce travail est conforme à l'idée qu'on pouvait se faire de cette littérature, qui est toute de théologie, et en général de très-petite théologie; son importance consiste dans la langue, dans la traduction de la Bible, dans quelques œuvres des Pères grecs, perdues dans l'original, et dans quelques chroniques contenant l'histoire du pays. M. d'Abbadie a mis une persistance et une libéralité admirables à réunir ces ouvrages; il lui a fallu quelquefois des années de négociations pour obtenir, à prix d'argent, la permission de faire prendre copie d'un livre qui lui manquait. Pendant un séjour de bien des années, occupé de travaux fatigants, au milieu d'empêchements et de dangers de toute espèce, il n'a jamais oublié un instant les intérêts de la littérature, et aujourd'hui il communique ses manuscrits aux savants avec autant de facilité qu'il a eu de difficulté à les obtenir. On en verra prochainement les fruits : le *livre d'Hermas*, qu'il a rapporté, va paraître à Leipzig; l'édition de la *traduction éthiopienne de la Bible*, par M. Dillmann, va être continuée à l'aide des ma-

¹ *Catalogue raisonné de manuscrits éthiopiens* appartenant à Antoine d'Abbadie. Paris, 1859, in-4° (xv, 236 pages). Prix : 6 fr.

nuscripts de M. d'Abbadie, et le *Dictionnaire* du Père *Juste d'Urbain*, qui lui appartient, doit être publié à Rome, par les soins de la Propagande.

Il a paru encore un *catalogue de manuscrits éthiopiens* : c'est celui des manuscrits de la bibliothèque Bodléienne, par M. *Dillmann*. J'en aurais parlé volontiers, mais il m'a été impossible de me le procurer à Londres; on m'a répondu qu'il n'était pas en vente, ce qui serait étrange; j'ignore si le fait est exact.

8. Progrès dans l'étude de la langue étrusque.

Il y a une langue qui a résisté jusqu'ici à toutes les analyses et qu'on a essayé en vain de rattacher à une des familles de langues connues : c'est l'*étrusque*. Le Père *Tarquini*, à Rome, et M. *Stickel*, à Iéna, tentent aujourd'hui, chacun de son côté, d'expliquer les inscriptions étrusques par l'hébreu. Je ne connais pas le travail de M. *Tarquini*; celui de M. *Stickel*¹ est un ouvrage sérieux et fait avec beaucoup de savoir. L'auteur commence par changer la lecture habituelle de quelques lettres étrusques, puis il procède à l'analyse de 34 inscriptions, en commençant par la grande inscription de Pérouse. Il découpe l'écriture, malheureusement continue des inscriptions, en mots et en phrases, établit l'étymologie et le sens de chaque mot avec les ressources que fournissent les dictionnaires des différentes langues sémitiques, et en commente la signification au moyen d'explications historiques; et à la fin il réunit les règles grammaticales des formes particulières qu'il attribue à ce dialecte araméen. La difficulté de reconstruire un dialecte perdu, quand on n'a pas de texte bilingue d'une certaine étendue, est presque insurmontable, et je crains que M. *Stickel* ne parvienne pas à convertir les lecteurs à son idée.

9. Progrès dans l'étude des inscriptions sinaitiques. — M. Lottin de Laval.

Une autre classe d'inscriptions, qui se rattache avec certitude aux langues sémitiques, et qui a excité depuis longtemps une curiosité très-vive, est celle des *inscriptions sinaitiques*. Au commencement, quand elles n'étaient encore connues que

¹ *Das Etruskische durch Erklärung von Inschriften und Namen als semitisch erwiesen*, von J. G. *Stickel*. Leipzig, 1858, in-8° (xiv, 296 pages et 3 planches).

par des rumeurs exagérées, on espérait y trouver des éclaircissements importants sur l'Ancien Testament; mais lorsqu'on eut des copies exactes de quelques centaines d'inscriptions et que M. Beer en eut déchiffré l'alphabet, on trouva qu'elles étaient très-courtes, ne contenant presque que des avant-propos, et qu'elles ne fournissaient aucune date, ni aucune indication du but qu'elles pouvaient avoir. On fut donc réduit à les attribuer toutes à des pèlerins, soit chrétiens, soit autres. J'avoue que cette explication ne me paraît pas satisfaire l'esprit, d'autant plus qu'on trouve de ces inscriptions, à mesure que les voyages se multiplient, dans des endroits qui ne sont pas favorables à cette explication. On en a rencontré dans les ruines de villes inconnues sur les frontières méridionales de la Palestine, et l'on dit que les inscriptions récemment découvertes dans les villes de basalte abandonnées dans le Hauran sont de la même espèce. En attendant que de nouvelles découvertes et une exploration plus étendue des pays environnants nous fournissent des dates sur l'âge, les auteurs et le but de ces mementos si abondamment et si légèrement tracés sur les rochers de la Péninsule, les matériaux s'accroissent; M. Lottin de Laval ¹ a publié plusieurs centaines de ces inscriptions, et M. Lepsius en a rapporté d'autres, qu'il a insérées dans son grand ouvrage sur l'Égypte. Je vois aussi qu'un voyageur anglais, qui ne s'est pas nommé, annonce de nombreuses découvertes du même genre, faites sur la cime du mont Serhal et dans les environs des mines de cuivre de Maghara.

10. Progrès dans l'étude des inscriptions cunéiformes assyriennes. — M. Oppert, déchiffrement de l'écriture. — M. Gobineau, ses objections.

J'arrive aux travaux sur la Mésopotamie. Les fouilles ont, je crois, cessé partout, et les circonstances ne sont pas favorables à leur reprise, à moins que M. Taylor ne recommence, à son retour, ses curieuses recherches en Chaldée. Mais les matériaux qui se trouvent déjà en Europe sont tellement abon-

¹ *Voyage dans la péninsule arabe du Sinaï et l'Égypte moyenne*, par M. Lottin de Laval. Paris, 1858, in-4°, avec un atlas in-folio. (Il en a paru trente-deux livraisons sur quarante, dont se composera l'ouvrage. Chaque livraison coûte 7 fr.).

dants, qu'il faudra bien des années et bien des travailleurs pour les publier et pour en retirer les résultats. M. Oppert a achevé le deuxième volume de l'*Expédition scientifique en Mésopotamie*, volume qui traite du déchiffrement des inscriptions cunéiformes¹. Il commence par exposer les principes de la lecture, puis il les applique d'abord à des inscriptions trilingues, ensuite à des inscriptions assyriennes seules. C'est le premier traité systématique sur la matière; l'auteur y expose les difficultés multiples que l'on rencontre dans la lecture et l'interprétation de ces textes, ainsi que les solutions qu'il propose et celles qu'il accepte de ses prédécesseurs. Puis il fait l'application de ces principes à un certain nombre d'inscriptions, en suivant la lecture et l'interprétation des mots dans tous les détails qu'exigent les opérations délicates auxquelles chaque mot est soumis, jusqu'à ce qu'il l'amène à une étymologie sémitique, ou quelquefois scythique, qui le satisfasse, et à une forme grammaticale qui lui paraisse certaine ou au moins probable. Les analyses sont faites avec beaucoup de sagacité et avec une connaissance surprenante des monuments assyriens les plus variés. Un travail sur une matière si neuve, si épineuse et si importante, sera nécessairement l'objet de l'examen le plus attentif de la part des savants. La nature de quelques-unes des suppositions sur lesquelles repose le système d'interprétation proposé, l'incertitude que présente la lecture des noms propres, les doutes naturels que soulève toute tentative de restauration d'une langue perdue, à l'aide des dialectes de la même famille, la latitude particulière inhérente aux étymologies sémitiques, la bizarrerie de quelques-unes des interprétations proposées, chacun de ces points produira des critiques et des doutes, et provoquera la publication de nouveaux matériaux indispensables à la discussion, et l'on peut espérer que la vérité et une conviction commune en sortiront à la fin. C'est un progrès très-réel qu'il y ait un exposé systématique qui permette de saisir chaque point et de le discuter.

¹ *Expédition scientifique en Mésopotamie*, exécutée par ordre du gouvernement, de 1851 à 1854, par MM. F. Fresnel, F. Thomas et J. Oppert, publiée par Jules Oppert. Paris, 1859, in-4°, vol. II (II et 361 pages).

Une des voix qui se sont élevées jusqu'ici contre la théorie proposée proteste contre le système tout entier. M. le comte de Gobineau a publié un essai sur la *Lecture des textes cunéiformes*¹. Il attaque, dans son introduction, avec beaucoup de verve, non-seulement le système suivi par MM. Rawlinson, Hinks et Oppert, dans la lecture des inscriptions assyriennes, mais encore la lecture des inscriptions perses de Burnouf et de M. Lassen, que l'on pouvait croire à l'abri des doutes. Il propose ensuite sa propre interprétation des textes médiques et assyriens. Quant aux derniers, il ne s'éloigne pas en principe de ses prédécesseurs, car il traite l'assyrien, à leur exemple, comme une langue sémitique; seulement il le rapporte plutôt à l'arabe qu'à l'hébreu. Quant au médique, que l'on suppose aujourd'hui être une langue scythique, il en fait du pehlewî, c'est-à-dire une de ces langues mixtes et combinant des éléments ariens et sémitiques, qui se sont formées de toute antiquité sur la frontière de ces deux races. Si l'on parvenait à nous débarrasser de l'hypothèse scythique et de toutes les complications qu'elle entraîne, on rendrait un grand service à l'interprétation de l'assyrien; mais jusqu'ici M. de Gobineau ne nous en fournit pas le moyen, parce qu'il n'a pas encore publié la méthode par laquelle il arrive à sa lecture.

Jules MOHL,
Membre de l'Institut.

¹ *Lecture des textes cunéiformes*, par M. le comte A. de Gobineau. Paris, 1858, in-8° (200 pages).

Archéologie égyptienne.

RECHERCHES SUR LA XIV^e DYNASTIE DE MANÉTHON

Suivies d'une note

Sur l'auteur de la seconde pyramide de Gisch.

8^e ET DERNIER ARTICLE ¹.

XIV. Examen de l'opinion de Champollion qui pense que la sortie d'Égypte eut lieu sous *Ramsès V*. — Les découvertes nouvelles ont ruiné cette hypothèse.

Quant à *Champollion*, il dit dans sa *lettre à M. Wiseman* ², que la captivité des Hébreux cessa au temps du roi *Ramsès*, père de *Ramsès le Grand*, et qu'il croyait avoir régné pendant un petit nombre d'années; il ajoute que leurs courses dans le désert coïncidèrent avec les exploits du conquérant. Ce rapprochement résulte pour lui de la date commune de l'*Exode* (le commencement du 15^e siècle) et de la chronologie égyptienne à laquelle on était réduit avant les découvertes faites de nos jours, c'est-à-dire qu'elle résulte des *chiffres* de Manéthon. Ce dernier terme du rapport se trouvant ruiné à la fois par les découvertes de M. *Mariette* et par celles de M. *Biot*, le rapport lui-même ne subsiste plus; et j'ai expliqué plus haut comment il n'est pas nécessaire de supposer que les Hébreux fussent dans le désert à l'époque des conquêtes de *Ramsès*. Champollion ne pouvait d'ailleurs se préoccuper de l'époque d'anarchie qui précéda le temps des *Ramsès* et dont l'existence n'était pas soupçonnée alors: les détails de cette concordance doivent donc être abandonnés aujourd'hui; mais il restera des vues exprimées dans cette *lettre* une idée qui doit être, selon moi, la clef du système à établir pour les synchronismes de cette époque et dont j'aurai à développer l'application avant de terminer ce travail.

¹ Voir le 7^e art. au n^o précédent ci-dessus, p. 165.

² L'auteur des *Discours sur les rapports de la science et de la religion révélée*, aujourd'hui cardinal archevêque de Westminster. Cette lettre est citée dans les *Annales de philosophie*, t. XIII, p. 305 (2^e série).

XV. Époque et durée du séjour des Israélites en Égypte. — Textes de la Vulgate et des 70, et leurs variantes. — Probabilités pour un séjour de 300 ans.

Cette idée c'est que le roi nouveau qui ne connaissait pas Joseph, doit appartenir à la 18^e dynastie et le ministère de Joseph à l'époque des Pasteurs. Nous nous trouvons ici en face de la grande question encore aujourd'hui obscure du temps que la famille d'Israël passa en Égypte, question que je ne prétends point résoudre d'une manière absolue et définitive, mais que j'espère simplifier beaucoup dans ses conséquences, si l'on veut bien admettre avec moi, d'une part que l'*Exode* a eu lieu avant les troubles de la fin du 16^e siècle, d'autre part qu'un royaume national subsista dans la basse Égypte, au temps des *Hyksos*. De ce double fait résulteront en effet des conséquences qui pourront écarter, sinon tout embarras sur les chiffres, du moins toute grave difficulté sur les événements. On voudra bien se rappeler que j'ai établi sur des considérations tout à fait indépendantes de l'époque de Joseph les faits que j'invoque maintenant pour éclaircir les difficultés de cette histoire : le lecteur, si cet éclaircissement le satisfait, devra donc y voir, non un cercle vicieux, mais une nouvelle vérification.

Quand on veut fixer la durée du séjour des Hébreux en Égypte, on se trouve en présence d'un double texte, correspondant au 40^e verset du XII^e chapitre de l'*Exode*. Dans la *Vulgate*, conforme d'ailleurs au texte hébreu ¹, on lit : *Habitatio autem filiorum Israël, qua manserunt in Ægypto, fuit quadringentorum triginta annorum*. Le texte des *Septante*, tel qu'il était lu, cela est visible, par saint Paul ou par les *Galates* à qui son épître est adressée ²; tel qu'il était connu de saint *Augustin*, qui ne mentionne pas d'autre leçon ³ que la traduction latine de ce qu'on va lire; tel qu'il est compris par D. Cal-

¹ De Rougé, *Ann. de phil. chrét.* juin 1846, t. XIII, p. 453. Cf. Petau, *Doctr. temporum*, ix-25; Pezron, *Antiquité des temps*, vii; Vossius, *de vera aetate mundi*, viii.

² III, 16-17. — La Vulgate donne ici le même chiffre que le grec : 430 ans, de la promesse à la loi.

³ *Quæst. in Exod.*

met ¹; tel qu'il est cité par *Petau* ² et *Pezron* ³, porte ces mots : Ἡ δὲ κατοίκησις τῶν υἱῶν Ἰσραὴλ, ἣν κατέκησαν ἐν γῆ Αἰγύπτου καὶ ἐν γῆ Χαναάν, αὐτοὶ καὶ οἱ πατέρες αὐτῶν, ἔτη τετρακίσσια τριάκοντα. Le *samaritain* est d'accord avec cette leçon, mais elle-même n'est pas constante; car M. de Rougé, dans la même page où il fait connaître cette dernière concordance ⁴, cite en français le sens des *Septante*, en supprimant les mots καὶ οἱ πατέρες αὐτῶν, ne croyant pas qu'ils appartiennent aux auteurs de cette version, bien qu'il incline à les croire conformes « au véritable » texte originaire. Ils ne se trouvent point dans l'édition Didot (1839), préparée par M. l'abbé Jager, conformément au texte publié par Sixte V; ils ne sont pas adoptés non plus par la *Polyglotte* de Walton (Londres, 1657), qui ne les donne que comme variante, et qui ajoute : Καὶ ἐγένετο μετὰ τὰ τετρακίσσια τριάκοντα ἔτη, ἐξῆλθε πᾶσα ἡ δύναμις Κυρίου ἐκ γῆς Αἰγύπτου νυκτός. La même *Polyglotte* nous apprend aussi que le sens de la *Vulgate* est donné par le *Targum d'Onkélos*, ainsi que par les versions syriaque et arabe. D'autre part, non-seulement D. Calmet ⁵ présente la glose du samaritain comme une interprétation exacte du passage, mais Josèphe ⁶, qui ne pouvait se régler sur les schismatiques de Samarie, compte aussi les 430 années depuis le séjour d'Abraham dans la terre de Chanaan; c'est encore ce qu'a plusieurs fois attesté la tradition de la synagogue ⁷.

Si l'on compte de son arrivée, comme il vient en Palestine à l'âge de 75 ans ⁸, et y reçoit la promesse rappelée par saint Paul, environ 15 ou 20 ans avant la naissance d'*Isaac* ⁹, né

¹ *Hist. de l'anc. et du nouv. Test.* l. 1.

² *Doctr. temp.* ubi supra; *Rationarium temp.* Part. II, l. II, cap. IV, p. 78.

³ *Ant. des temps*, ubi supra.

⁴ *Ann. de phil. chrét.* ubi supra.

⁵ *Commentaire littéral* (sur l'Exode), dans le *cours complet d'Écriture sainte* de Migne, où j'ai trouvé aussi les dissertations sur les Septante dont je parlerai tout à l'heure et le commentaire de Cornélius à Lapidé.

⁶ *Antiquités judaïques*, I, 15. — V. infra, sa conformité avec la chronologie des Septante.

⁷ De Rougé, ubi supra.

⁸ *Gen.* XII, 4-5.

⁹ D. Calmet. *Hist. de l'anc. et du nouv. Test.* l. I. — V. *Gen.* XII, 4; XV, 3; XVI, 16; XVII, 1-16.

lorsque *Abraham* avait déjà 100 ans ¹; comme *Isaac* lui-même devient père à 60 ans ², et que *Jacob* en avait 130 ³ lors de son arrivée en Égypte, ce dernier événement sépare en deux portions égales ou à peu près la durée des 430 ans. En plaçant l'*Exode* à la 20^e année de *Horus*, on trouvera, d'après les calculs établis plus haut, que *Jacob* est arrivé en Égypte 89 ans avant la prise d'*Avaris*, et que la mort de *Joseph* a précédé de 49 années ce dernier événement, puisqu'il vécut encore environ 70 ans après l'arrivée de sa famille ⁴. Si l'on compte les 430 ans seulement depuis la promesse, ces dernières dates devront être reculées d'une dizaine d'années. Mais si, conservant le texte des Septante, on n'y lit pas les mots καὶ οἱ πατέρες αὐτῶν, on pourrait adopter pour point de départ la naissance de *Jacob*, en prenant les mots τῶν ἰσραήλ dans le sens d'Israël et sa postérité, à peu près comme on aurait pu dire τῶν ἀμφὶ τὸν Ἰσραήλ, tandis qu'il me paraît difficile d'entendre cette expression d'*Abraham* et d'*Isaac*. En ce cas, le séjour des Hébreux sur la terre des Pharaons, serait de *trois siècles*, et leur arrivée précéderait d'environ 170 ans l'expulsion des Pasteurs.

Je n'ai pas dessein de m'arrêter bien longtemps sur la comparaison de ces textes. On invoque en faveur de la chronologie la plus restreinte en ce passage, outre l'interprétation trouvée dans *saint Paul* et *saint Augustin*, la généalogie de Moïse, qui, dans les divers endroits où elle est rappelée ⁵, ne compte jamais que deux générations (Caath et Amram) entre Lévi et lui. Peut-être est-il permis de croire que, dans son *Épître aux Galates*, l'apôtre rappelait seulement à ceux-ci la leçon qu'ils étaient accoutumés à lire dans leur texte, sans engager à l'exactitude des chiffres la responsabilité de l'enseignement qu'il leur adressait sur l'insuffisance de la loi ancienne; d'autant plus que, dans l'édition grecque de Didot, comme dans la Vulgate, le langage tenu par saint Paul à la synagogue

¹ Gen. xxi, 5.

² Gen. xxv, 26.

³ Gen. xlvii, 9.

⁴ Il avait 30 ans quand il fut présenté au roi (Gen. xli, 46); les années d'abondance commencèrent peu après (ib. 32), et il mourut à 110 ans (L. 22).

⁵ Ex., vi, 16, 18, 20; Num. iii, 17, 19; 1 Paral., vi, 1-3.

Antioche de Pisidie ¹ (langage auquel on a parfois donné un autre sens, en lui donnant une autre forme), semble compter environ *quatre siècles et demi* entre l'arrivée en Egypte et le partage de la terre promise. Et en ce qui touche la généalogie de Moïse, il est certain, pour tous ceux qui ont fait des questions bibliques l'étude même la plus élémentaire, que la langue sainte est beaucoup moins précise que la nôtre dans l'expression des degrés de parenté et, par suite, du nombre des générations ². Si l'on ne se résout pas à admettre ici une ou deux générations de plus, si l'on croit devoir conclure du XLV^e chapitre de la *Genèse* ³, que *Caath* était déjà né lorsque *Lévi* vint habiter l'Egypte, on remarquera du moins que sa vie, celle d'*Amram* et celle de *Moïse* avant l'*Exode* forment environ trois siècles et demi; or la paternité tardive que ces longues vies permettent de supposer s'accorderait à la rigueur non avec le texte samaritain, mais avec celui des Septante.

D'autre part, la leçon de la Vulgate semble garantie par le passage de la *Genèse* où le Seigneur dit à Abraham : *Scito prænosces quod peregrinum futurum sit semen tuum in terra non sua, et subjicient eos servituti, et affligent quadringentis annis. — Verumtamen gentem, cui servituri sunt, ego judicabo : et post hæc egredientur cum magna substantia* ⁴. Mais saint Augustin ⁵, pour l'accorder avec la leçon des Septante, croit devoir faire rapporter *quadringentis annis* au mot *peregrinum* seulement, ayant fait observer déjà que, du vivant de Joseph, les Hébreux n'étaient pas esclaves : Moïse dit même que la persécution ne commença qu'après la mort de tous les enfants de Jacob ⁶, et Josèphe, qui devait avoir eu à sa disposition des manuscrits de choix et dit même avoir reçu de Titus les

¹ Act. XIII, 14-20.

² On a pensé avec raison que les Septante ont dû ajouter pour les Grecs (et l'interprète samaritain pour les colons asiatiques), la centaine d'années omise, suivant l'ancien génie de la langue hébraïque, dans l'époque de la paternité des patriarches, de Sem au père d'Abraham. (*Chronographiæ Lxx Interp. defensio*, sub. fin).

³ 6-11.

⁴ xv, 13-14.

⁵ Ubi supra.

⁶ Ex. i, 5-10. Cf. Carrières *ad vers.* 10.

exemplaires trouvés dans le temple ¹, entendait le passage de l'*Exode* comme saint Augustin. D'ailleurs comme la chronologie des Septante, qui était celle des Hébreux aux temps évangéliques ², a généralement trouvé faveur dans l'Église chrétienne, non-seulement en Orient, mais à Rome ³, comme, pour certaines époques de l'histoire, elle est seule compatible avec les progrès de l'archéologie, je ne repousserai point le texte grec, tout en avouant mon penchant pour la leçon et le sens qui ne s'accordent pas avec la glose samaritaine. Il me semble en effet, malgré l'avis produit par M. de Rougé ⁴, que trois siècles de séjour en Egypte, laissent mieux comprendre

¹ *Chronogr. LXX Int. def.* Tome III^e du cours d'*Ecr. sainte*, col. 1504.

² *Ibid.* col. 1494.

³ V. Pezron (*L'Antiquité des temps*, 1). Il assure que, durant les premiers siècles de notre ère, les Juifs ont volontairement altéré leurs chiffres pour déranger le temps, où, selon certaines traditions, devait naître le Messie, et se dérober ainsi à l'autorité de J.-C. (III-IV). — Lequien (*Défense du texte hébreu contre l'Antiquité des temps*, ch. I-III), rejette ce dernier fait, mais l'existence d'altérations postérieures à J.-C. n'est pas douteuse, surtout pour un passage du psaume XXI, où l'on a substitué un *non sens* à un texte relatif à la passion de N. S. (V. Pezron, III). Les auteurs de la *dissertation* font d'ailleurs observer que ces altérations n'ont pu s'opérer que sur quelques textes renfermés dans les synagogues, écrits dans une langue morte déjà et non sur une version écrite dans une langue alors vivante et, qui était aux mains des étrangers et des Juifs. Cette dissertation résout d'une façon très-lucide (col. 1498-99), les objections de détail, fait ressortir (1501-3) l'appui que prête à la chronologie des Septante le texte samaritain dont elle est manifestement indépendante et montre avec une grande vigueur de critique (col. 1504-7) que, malgré un désordre apparent (dont Lequien avait voulu profiter : ch. V.), Josèphe est bien positivement favorable à la chronologie du texte grec. — Rome n'avait pas attendu les progrès ni même la naissance de l'archéologie égyptienne et assyrienne pour affirmer (1637) qu'il est licite de s'en tenir aux dates des Septante (*ib.* col. 1516), et le martyrologe romain l'avait admise (col. 1519) ou plutôt en avait conservé la tradition (V. Pezron, tit. III). Aussi, à l'exemple des Pères de l'Église et de S. Jérôme en particulier, qui enseignaient que ces différences de chiffres n'intéressent pas la foi (col. 1517), on a vu les plus savants théologiens et les plus orthodoxes, un Baronius, un Bellarmin assurer que le décret du concile de Trente relatif à la Vulgate décide seulement qu'elle est conforme à la morale et au dogme catholique (col. 1510). La théologie est donc ici désintéressée et les inquiétudes manifestées au 16^e siècle, à ce qu'il paraît, par la congrégation de l'Index (V. Lequien VIII) ne pouvaient avoir pour cause que les attaques des protestants contre la Vulgate : c'était un acte de prudence temporaire.

⁴ *Ann. de phil. chrét.*, juin 1846.

que *deux* l'extrême multiplication de ce peuple, dont il est difficile de croire que les générations se renouvelèrent alors tous les 25 ans. Au contraire, admettons que chaque famille donne en moyenne, de 40 à 50 ans, naissance à *cinq* enfants de chaque sexe qui arrivent à l'âge d'homme ¹, sauf une génération, celle qui fut victime d'une persécution *homicide* et pour laquelle on n'admettrait que 2 à 3 couples par famille ; et l'on aura, après un intervalle de 3 siècles, en partant des 50 couples des petits-fils de Jacob ², environ 800,000 âmes, pour la dernière génération seulement et sans compter les enfants, ce qui s'accorde fort bien avec le texte de l'*Exode* ³.

Evidemment la prophétie de la *Genèse*, touchant le retour dans la terre promise à la quatrième génération ⁴, ne s'applique pas à la masse du peuple, mais à des longévités privilégiées, analogues d'ailleurs à celles du temps où la prédiction est faite ; mais il faut remarquer que la longue vie de *Caath* et d'*Amram*, et la vie patriarcale que les Hébreux durent mener longtemps dans la terre de *Gessen*, supposent chez eux, du moins pendant le 1^{er} siècle, le maintien d'une longévité relative. Enfin, comme dernier argument en faveur d'un séjour de *trois siècles*, rien ne nous montre, dans les dernières années de Joseph, le renouvellement de la lutte contre les Pasteurs, qui devrait en être contemporaine, si les Hébreux n'avaient passé que 215 ans en Egypte.

XVI. Jacob est venu en Egypte sous les Hyksos. — Difficultés pour l'époque de ce séjour. — Fait historique analogue.

Après tout cependant, ceci n'a qu'une importance secondaire pour l'objet des présentes recherches. Le synchronisme par lequel ce paragraphe se rattache à l'ensemble de mon tra-

¹ Ce qui n'est certainement pas une supposition exagérée. V. *Ex.* 1, 7-12.

² *Gen.* XLVI, 8-27.

³ *Profectique sunt filii Israel de Ramesse in Socoth sexcenta ferè millia pedatum virorum, absque parvulis (Ex. XII, 37).* En prenant le multiplicateur 5, il faut le doubler au dernier calcul, où il ne s'agit plus de couples mais d'âmes, et, si l'on fait la correction inverse pour le temps où les enfants mâles furent jetés dans le Nil, on peut conserver ce même multiplicateur. La 6^e génération (8^e après Jacob) s'arrêtera en moyenne 270 ans après l'entrée en Egypte, si l'on adopte 45 ans pour chacune.

⁴ *Gen.* xv, 16.

vail est celui de la vie de *Jacob* avec l'époque des *Pasteurs*, et ce synchronisme résulte forcément de la date adoptée ici pour l'*Exode*, même avec la chronologie restreinte des Samaritains. Or ce synchronisme est nécessaire pour expliquer le *roi nouveau qui ne connaissait pas Joseph*¹. Il n'est guère possible en effet de supposer l'oubli de si grands événements chez « le peuple écrivain par excellence, » si une grande révolution ne sépare le temps de *Jacob* de celui de la persécution, et, maintenant que l'on a découvert par quels liens étroits la 19^e dynastie se rattache à la 18^e, cette substitution et les troubles de courte durée qui la précédèrent ne suffisent plus à rendre raison d'un pareil oubli.

C'est donc, comme Champollion l'affirmait dans la *lettre* que j'ai citée, comme son frère l'a répété plusieurs années après lui², comme le pensaient les commentateurs grecs de la Bible, ainsi qu'Eusèbe et le Syncelle³, c'est au temps des *Hyksos* que *Jacob* est venu en Egypte. Mais ici se présente une grave question. Est-ce un roi Pasteur qui l'a reçu, comme l'a dit Champollion, comme l'avait dit avant lui Josèphe, et comme on l'a souvent répété?

A cette assertion M. de Rougé a opposé des réponses frappantes et, loin de les croire plus spécieuses que solides, j'y ajouterais de nouvelles preuves s'il en était besoin. Oui le nom du *fonctionnaire* qui achète Joseph, est bien égyptien⁴, et ce nom est aussi celui du prêtre d'Héliopolis dont Joseph épousa la fille, dame au nom égyptien encore⁵. Oui il est vrai que, dans les honneurs décernés au jeune fils de *Jacob*, par le monarque, on retrouve des faits tout à fait égyptiens, aussi bien le collier que le titre⁶; et j'ajouterai que la condition pé-

¹ *Ex.* 1, 8.

² *Eg. anc.* pages 298-9.

³ *Id. ibid.* et Brunet de Presle, p. 139.

⁴ *Petephrès* (qui appartient au soleil) est l'orthographe adoptée par Josèphe (*Ant. jud.*, II, 4, cf. 6), et par S. Augustin (*in Gen.* 127, 130). Moïse lui donne le titre de *chef de l'armée*, et les titres militaires paraissent constamment employés même en temps de paix, chez les Égyptiens.

⁵ *Aseneth*, nom où M. de Rougé reconnaît comme élément celui de la déesse *Neith* (*V. Gen.* XLI, 45, 50. — *Ann. de phil. chrét.* juillet 1847, p. 18.

⁶ V. dans les *Annales* de mai 1843, l'explication donnée par le P. Ungarelli du nom de *P-sont-tho-m-pheneh*, le sauveur du monde (ou du pays), à toujours. Il

culinaire des prêtres égyptiens, telle qu'elle est décrite dans la *Genèse*, se retrouve presque mot pour mot dans Hérodote ¹. Quant au *domaine éminent* acquis par le roi durant la famine sur les propriétés privées, et qui subsistait encore au temps où la *Genèse* fut écrite, ainsi que la redevance qui en était le signe ², on ne concevrait guère, si c'était une institution des Pasteurs, qu'elle n'eût pas disparu avec eux, et l'on conçoit

reconnait sans beaucoup de peine cette forme dans le *Υνοδομαρινχ* des Septante et de Josèphe, que S. Jérôme affirmé être emprunté à la langue égyptienne comme il l'a exprimé dans sa traduction même : *et vocavit eum lingua ægyptiaca salvatorem mundi* (*Gen.* xli, 45). La composition du titre n'est pas seulement conforme aux habitudes du *style* égyptien, mais *Sont-itho*, employé comme nom propre, s'est retrouvé sur un sarcophage (*Ann. ibid.*); on sait d'ailleurs que les mots *pays* et *monde* pouvaient également s'exprimer par *To* (*Mém. sur le tomh. d'Ahmès* chef des naut. *passim*) et l'expression *toute la terre d'Égypte* (41, 43, 44) répond sans doute à la forme : *les deux régions*, si fréquente sur les monuments égyptiens ; au chap. xlvii, elle pourra s'entendre encore des états du Pharaon dont parle l'auteur. Quant au collier (*et collo torquem auream circumposuit* (xli, 42), l'usage de ces décorations, même pour des époques voisines de celle-là, est attesté par les inscriptions tumulaires et d'Ahmès chef des nautonniers et d'Ahmès Pen sowan (V. supra § viii), sans parler des scènes semblables représentées sur les monuments. V. *lettres* de M. l'Hôte pages 61-2, où il s'agit des grottes d'El-Tell.— Un article du *Magasin pittoresque* (mars 1859), cite d'autres monuments qui représentent la même cérémonie aux époques de *Séti I* et d'*Amenophis III*, et rappelle les inscriptions des deux *Ahmès* (commencement de la 18^e dynastie). L'auteur de l'article fait même observer que le personnage décoré sous *Amenophis III* remplissait des fonctions analogues à celles de Joseph, puisqu'il est nommé l'*Intendant des greniers du sud et du nord*. Quant à la robe de lin, au char royal et au triomphe (*Gen.* xli, 42-3). V. *Letr. Inscr. de Ros.* l. 18, et Champollion-Figeac. *Eg. anc.* planches 13 et 86. L'anneau paraît échangé pour les bracelets, à la 18^e dynastie (V. *ibid.* planches 79 et 85).

¹ Emit igitur Joseph omnem terram Ægypti, vendentibus singulis possessiones suas præ magnitudine famis. Subjectique eam Pharaoni... præter terram sacerdotum, quæ a rege tradita fuerat eis : quibus et statuta cibaria ex horreis publicis præbebantur, et idcirco non sunt compulsi vendere possessiones suas (*Gen.* xlvii, 20, 22, cf. 26 *infra*).— Οὐτε τι γὰρ τῶν ἀβηλων τρίβουσι, οὐτε δαπανῶνται, ἀλλὰ καὶ σιτία σφί ἐστι ἱρὰ πεσσομένα, καὶ χηνῶν, καὶ βοῶων, καὶ κρηῶν πλητὲς τι ἐκαστῶ γίνεται πολλῶν (sic) ἐκάστης ἡμέρης (Hérod. ii, 37).

² Quintam partem regi dabitis ; quatuor reliquas permitto vobis in sementem, et in cibum familiis et liberis vestris... Ex eo tempore usque in præsentem diem in universa terra Ægypti regibus quinta pars solvitur et factum est, quasi in legem, absque terra sacerdotali, quæ libera ab hac conditione fuit. (*Ib.* 24, 26) Pour les terres sacerdotales, V. Hérodote, ii, 168.

fort bien au contraire que les rois thébains victorieux aient conservé cette *régale* égyptienne et l'aient même étendue à leurs provinces supérieures, attendu que *leur couronne était ronde*.

Comment donc concilier la chronologie, qui nous reporte ici avant *Ahmès*, et l'histoire qui nous impose un roi égyptien ? Ce n'est pas à *Thèbes* qu'il faut chercher le mot de l'énigme, car il ne serait question là ni d'un prêtre d'Héliopolis, ni de la terre de *Gessen* ¹, et, si ce n'est à *Thèbes*, où sera-ce, sinon dans le royaume de *Xoïs* ?

Pardon, si, arrivant de si loin, je retombe sur ce qu'on appellera peut-être ma chimère, mais je ne vois pas d'autre issue à cette impasse, et j'ose croire que, s'il n'eût pas, dans l'ardeur de sa polémique contre un système trop hardi, repoussé déjà le système d'une dynastie vassale des *Hyksos* dans la basse Egypte, l'égyptologue célèbre dont les travaux m'ont introduit les premiers et plus que tous les autres dans la connaissance de ces temps reculés n'aurait pas ramené *Joseph* au temps de la 18^e dynastie, ni Moïse au milieu de la 19^e. Entre deux difficultés il avait le droit de choisir, et, en 1847, la chronologie de cette époque ne pouvait être fixée : en présence d'une date incertaine et d'un état certainement égyptien, il a pu et dû peut-être fixer ce temps douteux d'après l'histoire déjà connue ; mais aujourd'hui nous n'en sommes plus là. Tout se concilie et s'explique par les faits dont j'ai trouvé la trace dans *Manéthon* : tout reste, à mes yeux, obscur et contradictoire, si l'on n'en tient pas compte. L'oubli systématique où les rois thébains ont laissé tomber les souvenirs de la 14^e dynastie, oubli que plus haut j'ai cru reconnaître et tenté d'expliquer, fait comprendre assez bien leur aversion pour les *Hébreux* établis par cette famille, et qui d'ailleurs ne purent l'être qu'avec le consentement des *Hyksos*, surtout s'ils résidèrent à l'est de la branche Phatnique. Ajoutons que les Hébreux étaient pasteurs eux-mêmes et que les *Hyksos* étaient probablement sémites comme eux ².

¹ Pour la position de Gessen, V. Et. Quatremère, *Mém. géog. sur l'E.*, art. Belbéis. L'auteur pense que ce territoire était dans l'est de la basse Egypte.

² Ils sont appelés *Φοίνικες ξένοι* par Manéthon, et R. Rochette (*Journ. des sav.*

Pourtant ne reste-t-il pas une difficulté grave encore? Comment admettre cette administration puissante et paisible, comment comprendre l'établissement pacifique d'une colonie étrangère, sous la domination de conquérants farouches et dévastateurs? Il est vrai, cela ne s'accorde guère avec le tableau de leur invasion; mais, qu'on ne l'oublie pas, l'*invasion* était depuis longtemps achevée (quand même les courses se seraient renouvelées périodiquement vers Abydos); peut-être même l'empire des *Hyksos* était-il déjà en décadence. Dans tous les cas, l'état de l'Égypte et surtout de la basse Égypte n'a pu être *durant cinq siècles de suite*, un état de guerre et de dévastations. Je l'ai déjà dit, mais j'y reviens encore et j'y insiste parce que les lumières que l'histoire de *Joseph* jette sur la situation du pays à cette époque nous montrent dans les faits, dans le tableau vivant de l'Égypte, ce que le raisonnement nous avait signalé déjà; et je terminerai convenablement ces recherches sur la 14^e dynastie en appelant l'attention sur les seuls faits de son histoire intérieure qui soient arrivés jusqu'à nous; je dis les seuls, car le voyage d'Abraham en Égypte ne paraît pas se rattacher à la même dynastie. Son souvenir ne semble invoqué ni par Jacob, ni par Joseph; Abraham fut, je pense, accueilli par un des *Hyksos* à une époque où leur empire ne laissait encore aux princes de *Xoïs* qu'une place bien inférieure dans le pays et dans l'histoire.

Je conçois pourtant que cette idée d'un gouvernement paisible et régulier sous la domination d'un peuple barbare laisse dans l'esprit des nuages dont on a peine à se débarrasser. Mais que dira-t-on si l'on reconnaît dans l'histoire un fait analogue, bien authentique, dont les détails soient nombreux et précis, dont la durée soit assez longue, pour qu'il soit impos-

juin 1848) les assimile sans hésiter aux *Scéto*, à peau blanche, aux cheveux blonds et aux yeux bleus qui figurent sur les monuments, et l'inscription tumulaire d'Ahmès chef des nautonniers parle de la difficile victoire du roi Ahmès sur les Pasteurs du pays de Chéto (*Revue archéol.* 13^e vol. art. de M. Poitevin). Ils y sont représentés par un captif les mains liées et M. Poitevin rappelle le passage de Josèphe sur le sens de *prisonniers de guerre* donné au mot *Hyk* en égyptien. Pour la position des Chéto dans l'Asie occidentale. (V. *Athenæum français*, 3 nov. 1855, et *Correspondant*, février 1858).

sible d'y voir un de ces accidents dont la science n'a pas le droit d'exiger qu'on lui rende compte. Or, ce fait existe dans l'histoire d'une des grandes nations de l'Europe moderne, et à une époque qui touche aux temps modernes : c'est l'histoire de la Russie du 13^e au 15^e siècle, sous le joug des héritiers de *Gengis-Khan*.

L'invasion des Tartares, qui se jetèrent sur l'Europe orientale pendant la première moitié du 13^e siècle, nous offre, d'après le récit des auteurs contemporains ou voisins de cette époque, un tableau certainement plus affreux ¹ que tout ce que Manéthon nous a dit ou fait entendre de l'invasion des Pasteurs. La Hongrie et la Pologne opposèrent aux barbares une résistance acharnée, et la première, après d'effroyables malheurs, parvint bientôt à les chasser; mais les invasions se renouvelèrent dans la seconde à chaque soulèvement, et les Russes furent contraints de suivre au combat leurs maîtres cantonnés entre le Caucase et l'Oural ², comme autrefois peut-être les soldats de *Xoïs* furent entraînés par les *Hyksos* dans leurs guerres de *Thébaïde*. La horde du *Kaptchak* disposait à son gré de la dignité de *grand prince*, donnait l'investiture aux différents chefs des Russes, agrandissait ou diminuait les Etats ou la juridiction de chacun d'eux ³; mais elle n'interrompt jamais l'existence des principautés nationales. C'est après la prise de *Kiew* par les Mongols, au temps de la première invasion de la Pologne, qu'Alexandre de Novgorod conquit, par sa victoire sur les Suédois, le surnom de *Newski*, et ce même prince, qui fut mandé à trois reprises pour faire acte personnel de soumission au chef de la grande horde (1253-63), put terminer avec avantage une guerre contre les Lithuaniens ⁴.

Bien plus, quoique les Mongols eussent, durant leur séjour au pied de l'Oural, embrassé l'islamisme ⁵, généralement plus hostile aux chrétiens que les croyances païennes des Tartares de la haute Asie, les prêtres russes conservaient leurs

¹ V. Gaillardin, *Histoire du moyen âge*, chap. xxiii, § 1, pages 405, 409.

² Page 411.

³ Page 410.

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*

avantages temporels, comme les prêtres égyptiens jouissaient, au temps de Joseph, de privilèges considérables. « Le khan de Kaptchak, dit l'auteur français, nommait le grand-duc ou les princes du second ordre, les citait devant sa justice et les mettait à mort sans réclamation. Le christianisme russe lui-même ne vivait que par la protection de la horde. Le khan *Ouzbeck* (1313) prit sous sa garde la tranquillité du métropolitain, des archimandrites, des prêtres, des abbés, et la conservation de leurs villes, de leurs districts, de leurs chasses, de leurs abeilles ¹. » Durant trois quarts de siècle, les Mongols ne trouvèrent presque aucune résistance en Russie. La tentative de soulèvement opérée en 1327 fut châtiée sur son auteur ², et la décadence de la horde d'or ne commença que dans la seconde moitié du 14^e siècle ³. Mais, dans cet intervalle, Moscou fondait et affermissait sa suprématie sur le reste de l'empire ⁴. En 1360, Démétrius II (Donéki) gagna sur les infidèles la grande bataille du Don, puis, assailli par un des alliés ou des vassaux de Tamerlan, il voit l'ennemi entrer dans sa capitale et il est réduit au tribut; mais à l'intérieur il conserve son pouvoir ⁵. Des guerres civiles et même étrangères contre les Lithuaniens, guerres dont les Tartars ne paraissent pas se préoccuper beaucoup ⁶, remplissent la période suivante, jusqu'à ce qu'enfin Iwan III délivre son pays d'un peuple que ses divisions avaient affaibli.

Assurément l'étendue et même la population de l'empire russe étaient bien autres que celles du royaume de *Xoïs*; il offrait de plus grandes difficultés à une conquête absolue et définitive; mais il était fort divisé, et les Tartares avaient fait par le monde bien plus de bruit et de mal que les Pasteurs. Ce qu'il y a de commun entre les deux peuples, ce qui explique comment ils purent se contenter d'une obéissance et d'un tribut que les Égyptiens de *Xoïs*, placés sous les yeux et sous la main des conquérants, durent acquitter plus longtemps et

¹ Ch. XXIX, § 1, t. III, page 379.

² Page 380.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

⁵ Page 381.

⁶ *Ibid.*

plus fidèlement que les Russes, c'est que *Tartares* et *Schétos* pratiquaient la vie nomade par habitude et par goût, et comme le disait M. Maury, « les cartouches des rois Pasteurs ne se lisent sur la dédicace d'aucun monument... Le sémite est l'enfant du désert, il ne connaît que la tente ¹. » Ils s'inquiétaient peu du régime administratif et de l'état des terres chez les peuples qu'ils avaient soumis, et dont les mœurs, les idées, la langue, la religion surtout, étaient trop éloignées des leurs pour qu'il pût s'établir entre eux aucun mélange de race ou d'institutions. Rien ne s'oppose donc, ce me semble, à ce que nous reconnaissons dans les pages de la *Genèse* la peinture d'une époque égyptienne que les monuments ne nous faisaient pas connaître, et je persiste à voir dans la *convergence* des données géographiques, géologiques, astronomiques même, avec l'histoire tant des Egyptiens que des Hébreux, sinon un motif d'admettre immédiatement le système que j'ai proposé pour rendre raison de cette concordance, du moins une raison de l'examiner de près, et de l'éclairer ou de le combattre par des documents qu'il ne serait pas en mon pouvoir de consulter au fond d'une province reculée : c'est ce que j'ose espérer, des savants qui ne dédaigneraient pas de me lire et de me juger.

F. ROBIOU,

Docteur ès-lettres, et Professeur d'histoire.

¹ R. d. D.-Mondes, 1^{er} sept. 1855, p. 1063. Il est bien entendu que sémite se prend dans un sens général et sans nier de très-notables exceptions.

NOTA BENE. Nous croyons devoir borner ici le savant travail de M. Robiou. La note sur l'auteur de la 2^e pyramide de Giseh, hérissée d'un grand nombre de noms propres, nous semble moins intéressante pour nos lecteurs, qui ne connaissent pas les premiers travaux sur cette question. A. B.

Enseignement catholique.

APPLICATION
DE LA RÉFORME CHRÉTIENNE DES ÉTUDES
ET
DE LA PHILOSOPHIE TRADITIONNELLE,
PAR MGR L'ÉVÊQUE DE CASTELLANETA.

La grande question des Classiques est jugée au tribunal de l'histoire, du bon sens et des faits contemporains. Dans l'Europe entière, tous les esprits supérieurs reconnaissent l'impérieuse nécessité d'une réforme chrétienne dans l'éducation des classes éclairées qui forment les autres à leur image. Le Paganisme triomphant, qui, sous le nom de Révolution, nous menace, aujourd'hui même et de si près, des plus terribles catastrophes, ne permet plus qu'aux aveugles de ne pas voir la vraie cause du mal, et aux endormeurs ou aux endormis de ne pas en appliquer le remède. Une puissance, inconnue du moyen âge, tient aujourd'hui la société en échec. Cette puissance est une négation radicale de l'ordre religieux, social et domestique, fondé sur et par le Christianisme : tout le monde a nommé, comme nous, la Révolution. Or, une négation radicale ne peut être combattue que par une affirmation radicale. Quelle est l'affirmation de tout ce que nie la révolution ? Le Catholicisme et le catholicisme seul. Seul le catholicisme peut donc combattre efficacement la négation révolutionnaire.

Pour cela, il faut qu'il soit appliqué efficacement à la société. A quelle portion de la société est-il encore humainement possible d'appliquer efficacement le Catholicisme ? Est-ce aux générations formées ? mais il n'est pas donné à l'homme de redresser les vieux chênes, ni de faire remonter les rivières vers leur source : c'est pour cela qu'il est écrit : « Le jeune homme, dans sa vieillesse, ne quittera pas la voie qu'il a suivie dans sa jeunesse ¹. »

¹ Proverbes, XXII, 6.

Restent donc les générations naissantes, et celles surtout qui, comme nous l'avons dit, font les autres à leur image. Le système actuel d'enseignement, ce système, suivi depuis la Renaissance, applique-t-il efficacement le Catholicisme à l'éducation de la jeunesse ? Regardons autour de nous. Les faits sont là pour répondre. Donc la réforme de cet enseignement est impérieusement nécessaire. Nulle vérité mathématique n'est plus claire que cela.

Nous savons quelles sont les craintes et les préventions qui ont empêché et qui empêchent encore cette réforme soit littéraire soit philosophique. Mais ces empêchements tomberont peu à peu devant l'expérience.

Parmi nous, cette expérience continue de se faire timidement. Mais voici que nous la trouvons faite sérieusement, depuis 7 ans, par un évêque, du royaume de Naples, et il n'est pas le seul. Or, le résultat de cette expérience il l'a constaté devant les personnes les plus capables d'en juger.

C'est aussi ce résultat que nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs, en publiant :

1° La lettre où l'éminent prélat, Mgr *Bartolomeo d'Avanzo*¹, évêque de *Castellaneta*², expose lui-même la méthode chrétienne des études et le résultat qu'il en a obtenu ;

2° Le programme entier du cours de littérature jusqu'à la rhétorique. — Nous avons joint à ce programme celui de l'ancien enseignement, représenté par le P. Jouvency, et celui de l'enseignement actuel, représenté par le programme officiel de l'Université ;

3° Le programme du cours de philosophie et de théologie, où l'on verra les principes émis par Mgr de *Langres*, par le P. *Ventura*, et par les *Annales de Philosophie*, compris dans leur véritable signification, et appliqués dans leur juste mesure.

Mais laissons parler le savant évêque, et examinons le résultat de l'enseignement qu'il donne aux jeunes gens dont l'é-

¹ Né à Avella, diocèse de Nole, le 3 juillet 1811, et nommé évêque de *Castellaneta* le 18 mars 1852.

² *Castellaneta* est situé sur le Salvo, dans le territoire d'Otrante, royaume de Naples, et a Tarente pour métropole.

ducation lui est confiée, pour en faire des chrétiens et des savants.

LETTRE DE M^r. L'ÉVÊQUE DE CASTELLANETA (royaume de Naples)
A Mgr GAUME.

Castellaneta, 20 septembre 1859.

« Monseigneur,

» Je ne puis me persuader que vous veuillez quitter l'arène dans laquelle, martyr de la vérité, vous combattez avec tant de gloire pour l'Eglise. Je vous manifeste cette pensée à laquelle me semble donner lieu la dernière livraison de la *Révolution*. En attendant, j'ai différé notre correspondance, afin de pouvoir vous dire quelque chose de la réforme chrétienne des études dans ce royaume. Vous apprendrez avec joie qu'elle fait chaque jour de nouveaux progrès, non toutefois sans contradiction, ce qui est le propre de la vérité.

» Vous savez que, dès la fin de l'année 1852, j'ai adopté la *réforme chrétienne* pour mon séminaire. J'en imprimai le *programme* et le fis distribuer dans les autres séminaires, comme moyen d'une sainte propagande. Je voulus par là montrer en pratique ce que je n'avais cessé d'inculquer dès le principe, par mes conversations et par mes écrits. Tous attendaient avec impatience les résultats de la *méthode chrétienne*. Comme mon séminaire a été le premier du royaume à l'adopter, cette année 1859 était la 7^e du *cours d'études*, et par conséquent la dernière. Il était temps de juger l'arbre par les fruits, *ex fructibus ejus*.

» J'ai donc invité, des diocèses voisins de Bari, de Conversano, etc., les membres les plus notables du clergé à venir à nos examens publics : ils ont été exacts au rendez-vous. L'ordre des examens se trouve dans le *programme* que je vous envoie par ce même courrier. Si vous voulez bien y jeter un coup d'œil, vous verrez 1^o que les auteurs païens sont relégués aux trois dernières classes, et comme de petites friandises après le repas, *post cœnam placentula* ; 2^o que mon programme n'est pas autre chose que la *méthode traditionnelle* appliquée aux sciences et à la littérature, pour combattre l'impiété moderne.

» Cette impiété me semble incarnée dans votre ex-sémina-

riste *Renan*, mis à l'index au mois de juillet. Enfariné de l'érudition biblique allemande, accommodée à la française, il a trouvé moyen de se faire ouvrir les portes de votre Académie, dans laquelle il se fait le patron de l'athéisme.

» Or, venant à nos examens publics, faits conformément au *programme*, je puis vous assurer que, grâce à la protection de Marie immaculée, sous la protection de laquelle j'ai mis, dès le commencement, mon séminaire, la *méthode traditionnelle* a remporté le plus complet triomphe.

» Pour vous en dire quelque chose, *Renan* affirme que les Sémites, d'après leur *structure intellectuelle*, ont inventé la notion de Dieu. Or, la *méthode traditionnelle* lui répond carrément par la bouche des théologiens et des exégètes : *nego suppositum*. Les Sémites ont reçu la notion de Dieu, de Sem qui l'avait reçue de Noé, et ainsi jusqu'à Adam, lequel a eu pour maître le Verbe créateur. Ce maître divin lui parla extérieurement par des sons sensibles, afin qu'Adam transmitt par tradition à ses descendants et la notion de Dieu et les autres connaissances. Voilà pour la théologie.

» En philosophie, on a répondu à *Renan* : *nego suppositum*. Loin que l'homme ait pu inventer, ou comme il dit *créer la notion de Dieu*, il n'aurait pas même pu la soupçonner *sans la tradition sociale*.

» En littérature même, la *méthode traditionnelle* a triomphé avec éclat aux dépens de *Renan*. En effet, *Renan* affirme deux choses : 1° que les Sémites ont créé le monothéisme; 2° que pour cela ils sont d'une nature inférieure, c'est-à-dire d'un entendement plus obtus et plus lent que les païens, inventeurs du polythéisme.

» De la première assertion *Renan* essaie de donner toutes les preuves possibles; quant à la seconde, il ne s'occupe pas de la prouver; il la donne comme incontestable. Or, un jour, exerçant à l'argumentation le jeune homme chargé de soutenir la thèse de théologie, je lui demandai pourquoi *Renan* donnait comme certain que les Sémites, c'est-à-dire, comme lui-même l'explique, les Juifs, les Chrétiens et les Arabes, par cela seul qu'ils ont inventé le Monothéisme, doivent être regardés comme d'une nature inférieure aux gentils, inventeurs

du Polythéisme ? Mon élève me répondit sans hésiter : « Le » séminariste Renan a été élevé suivant la méthode païenne ; » il a été habitué à regarder les auteurs païens comme les » maîtres du beau et du goût, et les auteurs chrétiens comme » des barbares, et en a conclu tout naturellement que ceux- » ci sont d'une intelligence inférieure à ceux-là. » Que pensez-vous de cette réponse ?

» Intérieurement elle était déjà la mienne. Mais la voyant sortir spontanément des lèvres de mon jeune argumentateur, je m'affermis dans la conviction qu'elle était vraie. Pendant les examens elle fut publiquement manifestée ; et d'une voix unanime tous les examinateurs conclurent en disant : « Si les » maîtres du petit et du grand séminaire où Renan a été élevé, » l'avaient nourri dans la juste admiration des auteurs chré- » tiens, jamais ils n'auraient éprouvé la honte de s'entendre » dire en face, que nous autres sémites ou chrétiens représen- » tons une race inférieure de la nature humaine, attendu que, » par notre *constitution physiologique*, nous sommes au-des- » sous des païens. »

» Je fis remarquer que vos immortels, tout en essayant, bien qu'avec timidité, de combattre la première assertion de Renan, n'ont pas élevé le moindre doute sur la seconde, je veux dire la prétendue infériorité des sémites ; et cela certainement par les réminiscences de l'enseignement païen des collèges. Ici encore tous conclurent en chœur et à l'unanimité au triomphe de la *méthode chrétienne et traditionnelle*, même dans l'enseignement des lettres : soutenant que sur la *tabula rasa* il faut écrire le Christianisme, afin qu'en leur temps les jeunes gens manifestent le sens de Jésus-Christ, *sensum Christi* ; autrement qui sème le vent recueillera les tempêtes, qui, à l'heure même où je vous écris, menacent d'arracher la société de ses fondements.

» Ce qui complétait le triomphe de la réforme chrétienne des études, c'était de voir des jeunes gens élevés pendant sept années avec des auteurs chrétiens, non-seulement très-instruits dans la connaissance des langues anciennes qu'ils maniaient avec facilité, mais encore d'une supériorité remarquable dans leurs traductions et leurs compositions poétiques, où

coule avec abondance le *sensum Christi*, répandu dans leurs âmes par l'étude des auteurs chrétiens. Pour donner, même aux pays éloignés, une idée de ces heureux résultats, j'ai fait publier à la fin du *programme deux versions* faites par nos élèves, d'une *séquence d'Adam de Saint-Victor*¹. Elles sont une preuve sans réplique de l'existence d'une littérature latine chrétienne, étincelante de beautés spéciales.

» C'est donc une injustice de l'avoir bannie des études. Je ne dis pas assez; c'est une monstrueuse ingratitude, puisque nous lui devons notre belle et harmonieuse poésie dans son rythme, dans ses strophes et en tout, comme on peut le voir au premier coup d'œil en lisant la séquence latine et les paraphrases qui sont à côté.

» Telle est la pensée de tous les examinateurs, qui sont par conséquent les admirateurs de Mgr Gaume. Je ne saurais vous dire combien nous avons ri en lisant le procès que vous avez fait aux classiques païens dans la XI^e livraison de la *Révolution*: c'est le coup de grâce pour ces honnêtes gens. La XII^e que je viens de lire n'est pas moins importante. Quelle triomphante défense du reproche de nouveauté que vos adversaires ont osé formuler contre vous!....

» BARTOLOMEO, Vescovo di Castellaneta. »

Après avoir lu cette lettre nos lecteurs doivent désirer, comme l'illustre évêque, voir quels résultats il a obtenus dans l'application de la *méthode chrétienne* pour les classiques, dans celle de la *méthode traditionnelle* pour la philosophie et la théologie; car c'est l'expérience et les faits qui doivent décider la question. Comme nous, ils désireraient sans doute avoir été présents à l'examen des jeunes élèves, rhétoriciens, philosophes, théologiens, qui, d'après les cris des adversaires de la réforme chrétienne des études, auraient dû être ramenés à la barbarie et à l'idiotisme. Nous allons, autant qu'il est en nous, les faire assister à cette séance, en traduisant tout le *programme* de cet examen.

Ce programme ne contient pas seulement la notice des questions, qui ont été traitées, mais encore la méthode générale suivie dans les *sept années*, qui ont complété les études. C'est donc un plan entier d'éducation, offrant les auteurs dont on s'est servi, et la manière dont on les a expliqués.

Nous mettons en outre au bas des pages, comme nous l'avons dit, les auteurs indiqués par la *Ratio discendi et docendi*², pour les temps passés, et ceux

¹ On en trouvera une vers la fin de cet article, ci-après, p. 309.

² *Magistris scholarum inferiorum societatis Jesu, De Ratione discendi et docendi, ex decreto congregationis generalis xiv, auctore Jos. Juvencio, soc. Jesu; 2 pars, art. 7. Libri singulis in scholis praelegendi, p. 245. Paris, 1711.*

désignés par le dernier *programme officiel du plan d'études de notre Université* ¹, pour les temps actuels. Tout le monde pourra ainsi comparer les deux méthodes, et les résultats qu'elles doivent produire.

SEMINAIRE DE CASTELLANETA.

Programme des thèses publiques scientifiques et littéraires qui ont eu lieu en septembre 1859.

I. — LITTÉRATURE.

Afin de montrer d'un coup d'œil quel est le véritable esprit traditionnel de l'Église dans l'enseignement des lettres, le *programme* cite comme *épigraphe* les deux textes suivants, l'un du v^e concile général de Latran, l'autre de l'Encyclique de Pie IX du 21 mars 1853. Voici les deux extraits :

CONCILE DE LATRAN.

Que les maîtres des écoles soient tenus d'apprendre aux enfants ou aux adolescents les choses qui ont rapport à la religion, telles que... les *hymnes sacrés, les psaumes et la vie des Saints* (*Sess. IX*).

PIE IX.

Que les jeunes élèves apprennent dans les séminaires... la vraie manière de parler et d'écrire, tant dans les très-sages ouvrages des saints Pères, que dans les très-célèbres écrivains païens, purgés de toute souillure.

Ne mettre en les mains des jeunes gens que les plus célèbres des auteurs païens et complètement expurgés; les réserver seulement pour les classes supérieures : telle est la manière dont le savant prélat accomplit les prescriptions de l'Église: c'est là mot pour mot, ce qu'a demandé Mgr Gaume ².

II. — SECONDE CLASSE. — LA 6^e EN FRANCE.

Exercice de mémoire. — *Grand Catéchisme* de la doctrine chrétienne. — *Grammaire latine* de Port-Royal, excepté les prétérits, les supins et la quantité. — *Grammaire italienne*, avec l'application et l'analyse des règles sur le texte italien : *Fioretti* di S. Francesco; et de *Kempis*, traduction de A. Cesari.

Géographie. — L'Italie en général. — Royaume des Deux-Siciles. — États-Pontificaux. — Royaume Lombardo-Vénitien. — États de Sardaigne; — de Parme; — de Modène; — de Lucques, — et de Toscane, avec désignation sur les cartes.

¹ *Plan d'études et programmes d'enseignement des lycées impériaux*, prescrits pour l'année scolaire 1859-1860, conformément à l'instruction ministérielle du 5 oct. 1859. Paris, Delalain, prix, 1 fr. 25 c.

² Nous avertissons que le programme de Castellaneta commence par la théologie et se termine par les dernières classes. Pour suivre le programme des cours français, nous avons renversé cet ordre et commencé par les premières classes.

Abrégé de l'Histoire sacrée. — Raconter les principaux événements du peuple de Dieu, depuis la création jusqu'à la naissance de Jésus-Christ.

Exercice de version latine.

La *Genèse*, chap. I, II, III, IV, V, VI, VII (dans la *collection des classiques chrétiens* publiés par Mgr Gaume; voir *Annales*, t. XI, p. 437, 4^e série).

« Que la Sainte Écriture, dit saint Jérôme, soit distillée dans l'âme des enfants afin qu'elle prenne la première place, et que leur langue, encore innocente, apprenne avant tout à redire les faits des livres saints. »

Choix des Actes des martyrs (id.). — Actes de S. Maxime; — des SS. Cosme et Damien; — de sainte Victoire; — de S. Cornille, pape.

Le *livre des Actes des martyrs*, ou, comme on l'appelait au moyen âge, le *livre des Passions* est, après l'Écriture Sainte, l'ouvrage le plus propre à développer dans l'âme des jeunes gens les nobles sentiments de foi, d'abnégation, de générosité, d'héroïsme qui forment le caractère des grands hommes. Le récit des questions et des réponses, des tourments et de la mort glorieuse des martyrs, inspire infailliblement le plus vif intérêt aux enfants. — Pour cela, on s'attache à considérer les martyrs par rapport à eux-mêmes, — par rapport à nous, — et par rapport à leur nombre. — Faire remarquer la beauté de la langue dans laquelle sont écrits les Actes des martyrs.

Le texte des actes indiqués ci-dessus sera récité de mémoire, avec traduction et analyse grammaticale.

Exercices divers. — *Langue grecque* : les huit Béatitudes de l'Évangile, selon S. Matthieu. — Réciter le texte de mémoire, avec traduction et analyse grammaticale. — *Langue française* : lecture, analyse grammaticale et traduction immédiate. — *Chant grégorien*, selon le style nouveau, édition de Rome, 1844. — Galatée, règles de civilité. — Essai de calligraphie. — *Déclamation* : Massillon, — Dante, — Tasse.

Programme du P. Jouveney.

Les lettres les plus faciles de *Cicéron*. — Les fables de *Phèdre*. — Les distiques de *Caton*. — Les sentences de *Stobée*.

Programme de l'Université.

Epitome historiae græcæ (de Siret). — *De viris illustribus urbis Romæ*, (de Lhomond). — *Selectæ e profanis scriptoribus historiae*. — Fables de Phèdre. — Fables d'Ésope. — Pour suivre l'auteur italien, nous ne mentionnerons pas les auteurs de 7^e qui ajoutent aux deux premiers auteurs cités ici l'*Epitome historiae sacrae* de Lhomond. — Il n'est pas inutile de faire observer que les trois premiers ouvrages latins mis dans les mains de la jeunesse, ont été composés récemment par des Français.

III. — QUATRIÈME ET TROISIÈME CLASSE. — LA 5^e ET LA 4^e EN FRANCE.

Exercices de version. — Auteurs sacrés et chrétiens.

Proverbes DE SALOMON. — Le livre canonique des *Proverbes* a été destiné par le Saint-Esprit pour l'enseignement de la jeunesse : en effet, composé de courtes sentences, il est plus propre que tout autre à former les jeunes âmes à la vertu et à la sagesse. « *Dans les Proverbes*, dit saint Jérôme, *l'auteur sacré enseigne l'enfant et lui apprend ses devoirs par proverbes ; c'est pour cela qu'il adresse souvent la parole à son fils.* » — Analyse de ce livre divin. — Son but général. — Parallèle rapide du vrai sage et des prétendus sages de l'antiquité païenne. — Dispositions pour étudier ce livre. — Beautés du style.

SAINT BERNARD : *Lettres familières* 4^e, 6^e, 11^e; *lettres de recommandation*, 1^e, 7^e, 16^e; *sur les choses publiques*, 5^e, 19^e, 20^e; *sur la vie religieuse*, 1^e, 5^e, 13^e (*Patrol. latine* de Migne, t. 182).

Saint Bernard appelé par Bossuet : « *le miracle de son siècle par sa sainteté et par sa doctrine*, » dirigea pendant sa vie les affaires les plus graves et les plus importantes de l'Europe et fut en relation avec les papes, avec les empereurs, avec les rois, avec tous les hommes illustres de l'Eglise et de l'Etat. Il nous a laissé plus de 420 lettres familières, politiques et religieuses, toutes admirables par la richesse des idées et par la pureté du style, qu'on peut regarder comme le livre classique de la jeunesse chrétienne. — Courte biographie du saint abbé de Clairvaux. — Comparaison de saint Bernard et de Cicéron considérés comme hommes privés, — comme hommes publics, — comme philosophes, — comme écrivains. Sur tous les points le chevalier d'Arpino le cède au fondateur de Clairvaux.

IV^e SÉRIE. TOME XX. — N^o 118; 1859. (59^e vol. de la coll.) 19

ADAM DE SAINT-VICTOR. *Epitaphium : Hæres peccati*, etc. (*Patrol. latine* de Migne, t. 196.)

Afin de donner un démenti solennel à ceux qui accusent les poètes latins chrétiens du moyen âge d'avoir abandonné la poésie métrique, parce qu'ils l'ignoraient, nous produisons comme exemple l'épithaphe écrite pour être mise sur son tombeau même, par le premier des poètes lyriques du moyen âge; elle est en distiques d'une beauté achevée, tant par la forme que par les pensées poétiques et chrétiennes.

Le texte sera récité de mémoire avec la traduction; et on en essaiera l'analyse soit sous le rapport de la plus rigoureuse prosodie, soit sous le rapport de la parfaite pureté de la forme.

Hymnographie sacrée. — S. GRÉGOIRE, pape, *hymnes* (*Patrol. latine* de Migne, t. 78).

Saint GRÉGOIRE, grand parson génie et par ses vertus, donna une forte impulsion aux sciences sacrées et au chant ecclésiastique. Outre les nombreux ouvrages en prose que nous avons de ce saint pape, ses *hymnes sacrées*, par leur énergie, leur harmonie et leur simplicité admirables, consacrées par l'Eglise et par l'admiration des siècles, suffisent à elles seules pour immortaliser son nom. — Réciter le texte de mémoire, avec traduction et analyse de la quantité.

Saint NOTKER : *Séquence du jour de Pâques : Victimæ paschali laudes* (*Patrol. latine* de Migne, t. 131).

Saint Notker, né en Suisse, dans le canton de Turgovie, en 840, et mort en 912, s'appliqua avec prédilection à l'étude des sciences sacrées, et cultiva aussi la musique avec succès. Ses séquences ont un caractère lyrique et une période harmonieuse éminemment musicale qui le distinguent des autres poètes. La prose : *Victimæ paschali* est remarquable par la forme dramatique du dialogue.

On en récitera par cœur le texte, avec la traduction et l'exposition des faits qui y sont indiqués. On racontera la manière dont, le jour de Pâques, ce drame sacré était représenté pendant l'office par le clergé du moyen âge.

Saint BERNARD : hymne : *Tu portasti et lactasti, de laudibus B. Virginis* (*Patrol. latine* de Migne, t. 182).

Si, dans toutes les hymnes de saint Bernard *de laudibus Ma-*

ria, respirent son tendre amour et sa dévotion pour la Mère de Dieu, dans celle-ci on ne sait ce qu'il faut le plus admirer des ardeurs enflammées de son cœur, ou des innombrables images sous lesquelles il nous montre Marie, qui nourrit son fils bien-aimé, qui l'adore, et qui assiste à sa mort.

ADAM DE SAINT-VICTOR : Séquence : « *Salve Mater Salvatoris*, » pour l'Assomption de la B. Vierge.

Cette séquence en l'honneur de la sainte Vierge, belle entre toutes, par la pensée et par la forme, acquit au moyen âge une grande célébrité, à cause de la particularité qu'on lit dans plusieurs anciens manuscrits et missels : « Pendant que le vénérable Adam saluait Marie : *Salve mater pietatis, — et totius Trinitatis, — nobile triclinium*, il mérita d'être salué lui-même et remercié par la sainte Vierge. »

Le texte de cette séquence sera récité par cœur avec une traduction italienne d'un mètre semblable, et on expliquera les figures tirées des livres saints.

3. Autours profanes (*labe purgati*).

C. J. CÉSAR : de *Bello Gallico*, lib. I. — OVIDE, *Tristes*, lib. I ; *Eleg.* IV, VII, VIII.

La première pièce est apprise de mémoire : de toutes on donnera la traduction avec analyse grammaticale et poétique.

Exercices de mémoire.

Grand Catéchisme de la doctrine chrétienne, partie I, II. — *Grammaire italienne* de Puoti, p. I, II. — *Grammaire latine* de Port-Royal, excepté le traité des particules. — *Précéptes* de poésie latine et leur application.

Géographie. — L'Italie et ses divers Etats, — La Grèce. — La Turquie européenne. — L'Espagne. — Le Portugal. — La France. — La Belgique. — La Hollande. — La Confédération germanique. — La Suisse. — L'Autriche ; avec indication sur les cartes.

Essai sur l'Histoire universelle, Etudes sur Bossuet. Raconter les principaux événements pendant les 4000 ans depuis la création du monde jusqu'à la naissance de Jésus-Christ. *Le Peuple de Dieu*, depuis la création jusqu'à la conquête des Romains. — Les *Assyriens*, les *Mèdes* et les *Perses* ;

leur histoire jusqu'au moment où ils furent réunis sous le sceptre de Cyrus après la prise de Babylone. — Les Grecs, depuis Alexandre le Grand jusqu'à l'époque où la Grèce fut réduite en province romaine. — Les Romains sous la monarchie, sous la république et sous l'empire d'Auguste.

Programme du P. Jouvençy pour la 5^e.

Cicéron, quelques-unes de ses lettres les plus longues et les plus difficiles. — *Virgile*, les Bucoliques. — Les sentences choisies d'*Ovide* et de quelques autres poètes. — Quelques fables d'*Esope*.

Auteurs pour la 4^e.

Les Fables d'*Esope*. — *Epicète*. — La Table de *Cébès*. — *Chrysostome*. — *Cicéron*, épître à son frère *Quintus*. — Le songe de *Scipion*, etc. — *Virgile*, *Enéide*, surtout le 1^{er} livre et le 4^e. — *Ovide*, quelques métamorphoses, ou ses épitres. — *Aurelius Victor*. — *Eunape*.

Programme de l'Université pour la 5^e.

Selectæ e profanis scriptoribus historiae. — *Cornelius Nepos*. — *Phèdre*, fables. — *Ovide*, choix de métamorphoses. — *Esope*, fables. — *Lucien*, choix de dialogues des morts. — *Évangile selon S. Luc* (texte grec).

Auteurs pour la 4^e.

Cicéron, choix de lettres familières. — *Quinte-Curce*. — *César*, de *Bello Gallico*. — *Virgile*, *Églogues*. — *Ovide*, choix de métamorphoses. — *Évangile selon S. Luc* (texte grec). — *Xénophon*, *Cyropédie*. — *Lucien*, choix de dialogues des morts. — *Plutarque*, vie de *Cicéron*.

IV. — CINQUIÈME CLASSE. — LA 3^e EN FRANCE.

Exercices de version. — Auteurs chrétiens.

Saint CYPRIEN, lettres 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39 (*Patrol. latine* de Migne, t. 4).

Les Lettres de cet illustre évêque contiennent des instructions solides et importantes sur le dogme et sur la discipline. Son style est mâle, éloquent, grave, élevé et digne de la majesté du christianisme. Il est d'ailleurs naturel et n'a rien de déclamatoire. « Saint Jérôme compare ses écrits à une source » très-pure, dont les eaux tranquilles et pacifiques coulent » avec une grande douceur, puis tout à coup deviennent un » torrent impétueux qui dans sa course rapide renverse tout » ce qu'il rencontre. » Des éloges semblables lui ont été don-

nés par les plus célèbres écrivains de l'antiquité, saint Paulin, Lactance et autres.

On donnera la traduction des Lettres précédentes avec analyse grammaticale et philologique, et on récitera de mémoire la 30^e, dans laquelle l'éloquent évêque décrit l'admirable courage du pape saint Corneille à confesser la foi, et fait le tableau des erreurs de l'hérésiarque Novatien : la 31^e, où il montre que Lucius, successeur de Corneille, n'a rien perdu de la gloire du martyr pour être revenu sain et sauf de l'exil ; la 32^e, au clergé et au peuple de Furnes, au sujet de Victor, qui avait nommé tuteur le prêtre Faustin contre la règle de saint Paul : « Quiconque est au service de Dieu évite l'embarras des affaires du siècle » (II *Tim.*, II, 4) ; la 33^e, à l'occasion des messagers de Rome annonçant la persécution, qui était celle de Valérien ; et la 34^e, à son clergé et à son peuple, et qui frappe d'admiration pour la fermeté du saint évêque au moment de recevoir la couronne du martyr.

PAULIN DE PÉRIGUEUX : *poème sur la vie de saint Martin* (*Patrol. latine* de Migne, t. 61).

Paulin, fils d'un rhéteur de Périgueux, vers l'an 563, écrivait en beaux vers six livres sur la vie de saint Martin, évêque de Tours, déjà écrite en prose par Sulpice Sévère. Il y fut encouragé par l'évêque Perpétue, successeur de saint Martin, qui lui envoya la relation d'un grand nombre de miracles opérés sous ses yeux par le thaumaturge de Tours. Entre tous, nous remarquons la guérison instantanée de Paulin de Bordeaux, dont l'œil, obscurci par une tache noire, fut guéri par un léger atouchement de la main droite du saint évêque. Ce prodige fut un des principaux motifs qui déterminèrent Paulin à embrasser le christianisme, dont il devint une des plus belles gloires par la sainteté de sa vie et par les précieux ouvrages qu'il composa étant évêque de Nole. — La poésie dont nous nous occupons ici est facile, élégante, harmonieuse, et d'un prix immense par les documents qu'elle nous transmet sur les coutumes des chrétiens et des barbares, et autres faits historiques du 5^e siècle.

On récitera de mémoire, en donnant l'analyse philologique et poétique, les chapitres suivants : 1^o charité de saint Martin

pour un pauvre auquel il donne la moitié de son manteau; 2° saint Martin ressuscite un catéchumène; 3° guérison d'un lépreux; 4° guérison de saint Paulin de Nole.

Hymnographie sacrée. — ADAM DE SAINT-VICTOR : séquence : *Laudes crucis attollamus*.

Dans cette prose, qui se chantait dans presque toutes les églises le jour de l'Invention de la Croix, Adam, le plus célèbre liturgiste, célèbre les louanges de la croix, énumère les différentes figures qui l'annoncent dans l'ancienne alliance, en montre la puissance dans les victoires des empereurs Constantin et Héraclius, et termine par une touchante prière, afin qu'elle nous sauve nous-mêmes, *cum dies erit ira*. Cette séquence, qui servit de modèle au *Lauda Sion*, est d'une grande richesse d'harmonie métrique. En remarquant dans les strophes 2° et 9°, ce qu'on appelle aujourd'hui *demi-rime*, et dans les autres la suite des dactyles¹, on se convainc de plus en plus que c'est aux poètes latins chrétiens, et surtout à Adam de Saint-Victor, et même aux troubadours et aux ménestrels, qu'est dû le développement et la perfection des règles de la poésie moderne.

On récitera de mémoire le texte avec traduction et analyse poétique, en expliquant les symboles et les faits historiques indiqués dans cette pièce.

2. Auteurs païens (*labe purgati*).

CICÉRON, *Oratio pro Archia*. — On récitera le texte par cœur et on en donnera l'analyse philologique. — VIRGILE, *Georgica*, lib. II. — HORACE, lib. I, Od. I, *Mæcenas atavis*. — Od. II, *Jam satis terris*. — Od. XXIII, *Integer vitæ*. — Lib. II, od. VI, *Nullus argento*; — lib. IV, od. II, *Pindarum quisquis*.

Exercices de mémoire.

Grand Catéchisme de la doctrine chrétienne, I, II, III^e partie.

La *nouvelle Méthode* de Port-Royal, avec le *Traité des particules*.

Antiquité chrétienne. — L'Eglise de Jésus-Christ à Jérusalem. — Idée de la perfection de l'Eglise de Jérusalem. — Exemples de communauté de vie chez les chrétiens. — La communauté des biens chez les chrétiens naquit de la cha-

¹ *Saruccioli*, vers qui ont l'accent sur l'anté-pénultième syllabe.

rite. — Résumé des vertus de l'Église de Jérusalem. — Etat des gentils avant leur conversion. — Cause de la corruption des mœurs chez les Romains. — Préparation à la foi. — Catéchuménat et ses divers ordres. — Baptême des chrétiens. — Vie des nouveaux chrétiens et manière de prier. — Heures de la prière. — Explication des Saintes Écritures par les évêques. — Etude de l'Écriture Sainte par les fidèles. — Etats, métiers et occupations des premiers chrétiens. — Jeûnes des chrétiens. — Nourriture des chrétiens. — Leur modestie et leur gravité. — Leur union. — Assemblées et liturgie. — Discipline du secret. — Causes de la haine contre les chrétiens. — Persécution des chrétiens. — Forme des jugements. — Tourments des chrétiens. — Soins que les chrétiens prenaient des saintes reliques. — Des confesseurs. — Infirmités des chrétiens et leur sépulture. — Lois de la pénitence canonique. — Combien d'espèces de péchés distinguaient les anciens Pères. — Des quatre stations pénitentielles.

Les élèves ont dû aussi répondre sur l'antiquité de Rome patenne, et offrir un résumé de son histoire, de ses coutumes, de ses conquêtes; leurs études les conduisent à cette conclusion: tout pour J.-C. et J.-C. pour Dieu: *omnia vestra sunt, vos autem Christi, Christus autem Dei.*

C'est ainsi que l'antiquité profane elle-même, chrétiennement enseignée au séminaire de Castellaneta, rentre dans le plan divin et au lieu d'affaiblir l'intelligence en la divisant, la fortifie en la ramenant à l'unité.

Programme du P. Jouveney pour la classe de 3^e.

Isocrate, les oraisons à Nicoclès et Démonique. — S. Jean *Chrysostome* et S. *Basile*, homélies choisies. — *Cicéron*, les dialogues de l'Amitié et de la Veillesse, les Offices. — *Virgile*, *Enéide*, liv. 5, 7, 9. — *Ovide*, ses *Métamorphoses* expurgées, les *Tristes*, du Pont. — *Quinte Curce*. — *Justin*. — *César*.

Programme de l'Université.

Pour la section des lettres et des sciences réunies. — *Cicéron*, les discours contre *Catilina*, le traité de l'Amitié. — *Salluste*. — *Virgile*, épisodes des *Géorgiques*. — Section des lettres. — *Hérodote*, *Plutarque*, Vies des hommes illustres. — Choix de discours des Pères grecs. — *Homère*, *Iliade*.

V. — CLASSE DE SIXIÈME. — LA SECONDE EN FRANCE.

Exercices de version. Auteurs chrétiens.

Saint AUGUSTIN, *Confessions*, livre 1, 2, 8, 9 (*Patrol. latine* de Migne, t. 41).

Celui qui voudrait énumérer en détail les beautés de cet ouvrage, entreprendrait une tâche difficile et qui ne finirait pas de si tôt. Les mouvements du cœur humain y sont peints au vif, de sorte que chacun peut s'y retrouver et s'y reconnaître lui-même. Outre cela, les fréquents transports par lesquels, de distance en distance, le saint s'élève vers Dieu ; cet aveu et cette description détaillée même de ses plus petits manquements ; cette vive peinture de ses fautes ; en un mot, cet abaissement continuel de lui-même, pour exalter de plus en plus les bienfaits et les opérations de Dieu, sont des beautés de premier ordre, qui ne se rencontrent pas et qui ne peuvent se rencontrer dans les auteurs païens, justement appelés des *animaux de gloire*.

Quant au mérite littéraire, il suffit de savoir que Fénelon lui-même, dans son *Plan d'études pour le duc de Bourgogne*, le recommande vivement : « Les Confessions de saint Augustin, dit-il, ont un grand charme en ce qu'elles sont pleines » de peintures variées et de sentiments tendres, etc. »

On donnera de courtes notions sur tout ce qui a rapport à cet ouvrage, écrit par l'illustre docteur vers l'an 400, la 46^e année de son âge et la 5^e de son épiscopat. Ensuite, en récitant le texte de mémoire, les élèves donneront en détail une analyse scientifique et philologique des chapitres que nous allons citer. Dans ces divers chapitres, le grand évêque, énumérant les ravages causés dans son âme par les *classiques païens*, mis entre ses mains dès l'enfance, résout par l'autorité de sa propre expérience la question qui, depuis plusieurs années, agite l'Europe, relativement à la nécessité de réformer l'enseignement littéraire, introduit dans les écoles depuis ce qu'on appelle la *renaissance de la littérature païenne*.

Extraits du liv. I, ch. XII : « Il n'était pas bien conduit dans » l'étude des lettres, et Dieu cependant s'en servait pour son » bien. » — *Ch. XIII* : « J'étais forcé d'apprendre les courses » errantes de je ne sais quel Enée. » — *Ch. XIV* : « Des lettres » grecques et latines. » — *Ch. XVI* : « Il condamne la manière » d'instruire la jeunesse avec des fables lascives. » — *Ch. XVII* : « Il continue à blâmer l'instruction littéraire donnée à la » jeunesse. » — *Chap. XVIII* : « Les hommes ont soin de gar-

» der les règles des grammairiens, et non les commandements
 » de Dieu. » — Du liv. III, ch. II : « Il aima les spectacles tra-
 » giques, pleins des images de ses misères et des feux de sa
 » concupiscence. » — Ch. V : « Il eut l'Écriture-Sainte à dé-
 » goût : elle me paraissait indigne d'être comparée à la di-
 » gnité de Cicéron : mon faste repoussait sa simplicité, et,
 » enflé d'orgueil, je me croyais grand : *effet nécessaire de*
 » l'enseignement païen. »

Saint AVIT : *Poésies* (*Patrol. latine* de Migne, t. 59).

Alcimus Editius Avitus, évêque de Vienne, en France, mourut le 5 février 525, après avoir défendu courageusement la foi catholique contre les hérésies d'Arius, d'Eutychès, de Nestorius, de Pélage, etc. Agobard, évêque de Lyon, écrit de lui : « Avitus, catholique par sa foi, renommé par sa grande
 » éloquence, d'une grande force d'esprit, très-versé dans les
 » lettres sacrées, et même les lettres profanes, et grand poète,
 » a laissé plusieurs ouvrages, fruits de son talent et de sa
 » vertu. »

Parmi ses nombreux ouvrages, ceux qui méritent une attention particulière sont ses *cinq poèmes*, en vers hexamètres, sur la *Genèse* et sur l'*Exode* : 1° de l'*origine du monde*; 2° du *péché originel*; 3° de la *sentence de Dieu*; 4° du *déluge*; 5° du *passage de la mer Rouge*. M. Guizot fait remarquer que les trois premiers forment un tout complet, qu'on pourrait intituler : *Paradis perdu*. Comparant saint Avit à Milton, il le met souvent au-dessus du poète anglais, qui a certainement profité du poète latin, dont l'ouvrage fut publié au 16^e siècle. Le P. Sirmond, qui en donna une édition plus soignée en 1643, écrit de lui : « Ce très-saint évêque n'est certes inférieur à
 » aucun des poètes chrétiens. »

On récitera de mémoire avec version et analyse philologique et poétique, 1° la description du paradis terrestre; 2° les plaintes sacrilèges d'Adam; 3° la sentence de Dieu contre le serpent, où l'on remarquera l'important témoignage du texte de la Vulgate en faveur de l'immaculée Conception, *Ipsa conteret*, etc., que le poète rend par ce vers : *conteret una caput tandem tibi femina victrix*, etc.; 4° la punition d'Adam et d'Eve; 5° le déluge universel.

Hymnographie sacrée. — ADAM DE SAINT-VICTOR, *Extrait des séquences.*

Avoir trouvé le secret d'enrichir la langue latine d'une versification nouvelle, brillante, sonore, originale, mère de la poésie moderne, fondée sur le syllabisme et sur la rime, c'est-à-dire sur des caractères complètement opposés à ceux de la poésie antique, fondée sur la mesure, c'est-à-dire sur la quantité des syllabes : telle est la gloire singulière des poètes chrétiens du moyen âge. « Parmi eux, le plus grand, dit le P. Guéranger, est le pieux Adam, chanoine régulier de l'abbaye de » Saint-Victor, à Paris. Ses compositions liturgiques illustrèrent pendant plusieurs siècles le Missel de l'église de Paris et furent longtemps populaires en Allemagne, en Angleterre » et dans toutes les églises du nord de l'Europe. »

Jusqu'ici on ne connaissait que 33 de ses admirables compositions publiées et annotées par le savant Clichtove (Voir *Patrol. latine* de Migne, t. 196), mais l'infatigable paléographe, M. Gautier, en a déterré dans les anciens manuscrits plus de 100, dont il donne maintenant une édition aussi remarquable par la beauté de l'exécution que par le soin de la correction ¹. Comme exemples, nous donnons deux de ces pièces :

1° Séquence de la sainte Trinité : *Profitentes unitatem.*

Adam, contemporain et ami de saint Bernard qui gémissait des erreurs d'Abeilard, spécialement sur la sainte Trinité, composa cette séquence d'une extrême importance historique : par la rigoureuse exactitude théologique elle est comme une imitation du symbole de saint Athanase. Outre la traduction, on en donnera l'analyse poétique et dogmatique.

2° Séquence du Saint-Esprit : *Qui procedis ab utroque.*

Cette séquence n'est pas moins remarquable que la première par l'exactitude dogmatique et par la richesse de l'harmonie lyrique. Outre l'analyse poétique on en donnera la traduction faite en classe ², avec le même mètre lyrique, afin de montrer avec plus en plus d'évidence que les auteurs chrétiens du moyen âge furent nos pères, non-seulement dans la foi, mais encore dans la poésie lyrique.

¹ 2 vol. in-16, à Paris, chez Julien et Lanier, rue de Bucl, 4, 1858, 1859.

² Voir cette traduction à la fin de cet article, p. 309.

2. Auteurs païens (labe purgati).

Extraits de *Tite Live* : liv. II et III. Le chap. XXI : *Larmes de la mère et de l'épouse de Coriolan* ; outre la version on récitera de mémoire le texte avec l'analyse philologique et oratoire.

Horace, *Épître aux Pisons*, ou l'*Art poétique*.

Programme du P. Jouveney pour la seconde, dite classe d'humanité, ou de poésie.

Isocrate, — *Lucien*, choix des dialogues des morts, le Jugement des voyelles etc. — Les Caractères de *Théophraste*, — les Hymnes d'*Homère*, la *Batrachomyomachie* ; — *Cicéron*, de la nature des dieux, les Questions tusculanes, les Paradoxes, les Oraisons les plus courtes et les plus faciles, telles que pour *Marcellus*, pour le poète *Archias*, contre *Catilina*, après son retour. — Pour les historiens, *César*, — *Salluste*, — *Florus*. — Parmi les poètes, — *Virgile*, — *Horace*, les Odes et l'*Art poétique*, — *Ovide*, ses *Épîtres choisies*.

Programme de l'Université, pour la seconde section des lettres et des sciences.

Tite Live, *narrationes excerpt.* — *Cicéron*, les discours contre Verrès, le traité de la Vieillesse. — *Virgile*, les 3 premiers livres de l'*Énéide*. — *Horace*, Odes. — Pour la section des lettres ; *excerpta e scriptoribus græcis* (d'Andregel). — *Platon*, apologie de Socrate. — *Plutarque*, un des traités moraux. — *Homère*, *Odyssée*.

VI. — LA RHÉTORIQUE.

Le programme du séminaire de Castellaneta a une section particulière de la rhétorique, qu'il renvoie après la philosophie. Nous donnons ici la manière dont il explique l'*Art poétique* et les préceptes qu'il indique pour la rhétorique.

On récitera par cœur l'*Art poétique*, texte et traduction, d'après la méthode suivante. D'abord on parlera des théories relatives au sujet, c'est-à-dire :

1° De la convenance des parties : *Humano capiti*, etc. (v. 1-13).

2° De l'harmonie des idées avec la forme : *Inceptis grandibus*, etc. (14-22).

3° De l'unité et de la simplicité : *Denique sit quodvis*, etc. (23-30).

4° De l'art perfectionnant le génie : *In vitium ducit*, etc. (31-39).

5° De la proportion et de l'ordre : *Sumite materiam*, etc. (39-45).

Ensuite on parlera des théories relatives à la forme, en assignant les moyens d'enrichir la langue :

1° La raison : *In verbis etiam tenuis*, etc. (46-53).

2° L'autorité des écrivains : *Quid autem? Cœcilio*, etc. (53-59).

3° L'usage : *Ut silvæ foliis*, etc. (60-72).

4° Enfin on parlera du mètre adapté aux divers genres de poésie : *Res gestæ*, etc. (73-etc.).

Préceptes de rhétorique. — Objet propre de la rhétorique. — Qualités nécessaires aux mots. — Usage des synonymes. — Maximes et leurs propriétés. — Style et ses caractères essentiels. — *Art poétique* : Origine de la poésie. — Sa définition, sa fin, ses moyens. — Principe fondamental des beaux-arts. — Leur double objet : le beau et le sublime. — Différence entre l'art païen et l'art chrétien. — Origine de la poésie italienne. — Caractère de popularité, essentiel à la poésie. — La quantité est un obstacle à la popularité. — Les classiques eux-mêmes s'en sont affranchis quand ils ont voulu être populaires. — La quantité fut une invention positive et particulière seulement aux Grecs après Homère, et aux Romains après Eonnius.

Poésie des Hébreux. — Les poètes latins chrétiens sentent le besoin d'une versification libre des entraves de la quantité. — Vers iambiques dimètres parfaits et imparfaits. — Vers iambiques tétramètres et leur popularité. — Vers appelés *politiques*. — Premier pas vers la poésie syllabique. — Substitution de l'accent et de la rime aux entraves de la quantité. — En divisant le vers politique et en intercalant le vers iambique dimètre de toute sorte, les poètes latins chrétiens arrivent à la poésie lyrique avec ses formes variées en strophes, rimes, intercalations et mesures de vers depuis quatre à dix syllabes. — Quelques exemples tirés de saint Bernard, de saint Thomas, de saint Bonaventure et d'Adam de Saint-Victor rendent la chose évidente.

Conclusion. — Les poètes latins chrétiens du moyen âge doivent être à juste titre et avec toute sorte de reconnaissance regardés comme nos pères, non-seulement dans la foi, mais encore dans notre harmonieuse poésie syllabique.

VII. — EXERCICE DE POÉSIE.

La Divine Comédie. — Les élèves *Leforese, Agresti* et *Miguozzi* expliqueront, selon la méthode suivante, tout le poème en général.

1. Origine des deux factions guelfe et gibeline, et leurs vicissitudes en Italie. — 2. Division des guelfes en blancs et noirs, priorat de Dante et arrivée de Charles de Valois. — 3. Élément impérial dans la vie de Dante et sa conclusion. — 4. Idée générale des trois cantiques et sage répartition des peines et des récompenses. — 5. Élément qui distingue Dante d'Homère et de Virgile. — 6. Allégorie et portée du poème. — 7. Sa compréhension, son érudition et son unité. — 8. Beauté des portraits de ses personnages et l'admirable enseignement des affections.

Ensuite, par forme de commentaire, on exposera le 1^{er} chant de l'Enfer, dont on indiquera brièvement l'idée; on en récitera le texte, en expliquant l'allégorie et les passages douteux et difficiles.

La Jérusalem délivrée. — On récitera de mémoire, avec une analyse poétique et historique, la magnifique description de la grande bataille, après laquelle les chrétiens, vainqueurs, portèrent, avec le pieux Godefroy, leurs vœux au Saint-Sépulcre.

Lyriques sacrés. — *Manzoni* : Noël, la Passion, la Résurrection, — la Pentecôte, — le Mois de Marie. — *Borghî*, à Dieu le Père, au Verbe, à l'Esprit-Saint. — *Minzoni*, le Repentir. — *Monti*, la Mort de Judas.

Programme du P. Jouvency pour la rhétorique.

On lira les discours choisis de *Cicéron*, le Panégyrique de *Pline* ou de *Pacatus*, *Tite-Live*, *Cornélius Tacite*, *Velléius Paternulus*, *Valère Maxime*, *Suétone*, *Virgile*, *Horace*, *Sénèque* le tragique, *Claudien*, *Juvénal*, *Perse* et *Martial*. Que ces poètes soient expurgés de toute obscénité, que les autres soient éloignés comme la peste et le poison des écoles. — Pour auteurs grecs, on expliquera *Démosthène*, quelques opuscules de *Lucien*, tels que le Contemplateur, Timon, le Songe, Toxaris, Les vies et les opuscules de *Plutarque*, *Hérodien*, *Homère*, *Sophocle*, ou *Euripide*.

Programme de l'Université pour la Rhétorique.

Dans ce programme nous allons donner les auteurs français, latins et grecs.

Section des lettres et des sciences réunies. — Morceaux choisis de *Pascal*. — *La Bruyère*. — *Mme de Sévigné*. — *Massillon*. — *Fontenelle*. — *Buffon*. — *Bossuet*, Oraisons funèbres. — *Fénelon*, Dialogues sur l'éloquence. — *Massillon*, le petit Carême. — *Montesquieu*, Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains. — *Théâtre classique*. — *Boileau*, Art poétique. — *La Fontaine*, Fables. — *Auteurs latins: Conciones sive orationes collectæ*. — *Cicéron*, le songe de Scipion. — *César*, Commentaires. — *Plîne l'Ancien*, morceaux choisis. — *Tacite*, Annales. — *Virgile*, les 7 derniers livres de l'Énéide. — *Horace*, Satires, Épîtres, Art poétique.

Section des lettres. — *Thucydide*. — *Démosthène*, les Olynthiennes, les Philippiques, les Discours de la Couronne. — *Sophocle*, une tragédie. — *Aristophane*, *Plutus*.

Observations sur le cours de littérature.

Nous venons de mettre en présence les trois principaux programmes des méthodes suivies pour enseigner les belles lettres à la jeunesse. Nous devons les faire suivre des considérations suivantes :

1° D'abord, il faut remarquer que, quoique nous ayons comparé la dernière classe du cours de Mgr d'Avanzo avec la rhétorique de nos écoles, cependant à vrai dire, la rhétorique n'est pas encore arrivée dans le programme que nous traduisons. Nous la trouverons après les cours de *philosophie* et de *droit canonique*, sous le nom de *théorie générale d'éloquence sacrée*. Cette place nous paraît très-rationnelle d'après le précepte :

Avant donc que d'écrire, apprenez à penser.

2° On remarquera la suppression complète d'auteurs chrétiens *latins* dans les deux programmes classiques. C'est contre cette suppression que l'on a eu le droit de s'élever, et que l'on s'élève encore de nouveau.

3° On remarquera en outre que les premiers livres classiques ne sont pas composés par des auteurs latins, mais par des Français du 18^e siècle, M. l'abbé Lhomond¹ et M. Siret², au lieu que

¹ L'abbé Lhomond, né en 1727, mort en 1794, a composé :

1° *De viris illustribus urbis Romæ*, à Romulo ad Augustum, ad usum sextæ scholæ, 1^{re} édit. vers 1780.

2° *Epitome historiæ sacræ*, ad usum tyronum linguæ latinæ. Parisiis, 1793. 1^{re} édition.

² Siret, ancien maître de langues à Reims, chargé de plusieurs missions sous le règne de Louis XVI et sous le gouvernement révolutionnaire, né en 1745, mort

dans la méthode chrétienne, les *Actes des martyrs* que l'on met d'abord entre les mains des jeunes gens datent de siècles touchant à celui d'Auguste, et sont en très-bon style. Ainsi la méthode chrétienne est plus latine que la méthode païenne. — Et à cette occasion nous nous étonnons à bon droit de ce que, au lieu du *De viris illustribus urbis Romæ*, de Lhomond, on ne donne pas plutôt, dans nos classes, des extraits du *Florus gallicus* du P. Berthault, de l'Oratoire¹. Le latin en est aussi pur, et l'enfant connaîtrait nos grands hommes, au lieu des grands hommes romains, qu'il retrouvera plus tard.

4° Pour la 5° et la 4° classe, les cours chrétiens introduisent les auteurs païens *César* et *Ovide*; mais de plus que nos programmes, ils établissent l'histoire de la langue latine, en donnant connaissance du latin des 4°, 6° et 12° siècles, dans les extraits de *saint Grégoire le Grand*, de *saint Nothar*, de *saint Bernard*, d'*Adam de Saint-Victor*. — Évidemment, sous le point de vue de la science et de la connaissance entière de la langue latine, l'élève chrétien sera plus instruit que l'élève païen, et commencera ainsi son instruction comme linguiste.

Nous n'avons pas besoin de faire remarquer que, comme chrétien, il acquerra une connaissance plus scientifique, plus digne et plus rationnelle de sa religion, que l'élève qui n'aura pas même entendu parler des grands écrivains chrétiens.

Notons que le programme du P. Jouvençy, ne donne encore aucun auteur chrétien, et que celui de l'Université commence à citer l'*Évangile de saint Luc* (en grec).

5° Pour la 3°, l'élève chrétien fait connaissance avec *Cicéron*, *Virgile* et *Horace*. — On peut dire que c'est le moment où ces auteurs seront compris dans ce qu'ils ont de plus solide et goûtés dans ce qu'ils ont de plus achevé. — Mais en même temps il continue l'histoire de la langue latine dans les en 1197, est l'auteur de l'*Epitome historiae græcæ, ad usum lycæorum et scholarum secundi ordinis*. Paris, 1799, 1^{re} édit.

¹ *Florus gallicus*, sive rerum a veteribus Gallis bello gestarum, epitome in IV libellos distincta. Tom. I. — *Florus francicus*, sive rerum a Francis bello gestarum epitome, in IV libellos distincta, ab anno salutis 420 usque ad annum 1660, authore P. Berthault, presby. Oratorii D. Jesu, arch. carnotensi. In-12, 6^e editio, Paris, 1660. — 1^{re} édit. 1629.

écrits de *saint Cyprien* du 4^e siècle, et de *saint Paulin* du 6^e. Avec *Adam de Saint-Victor*, une nouvelle science est ouverte à l'élève, celle de l'origine de la poésie moderne, de ses règles, de ses développements; il y connaîtra la source de la poésie des ménestrels et des troubadours.

Les programmes de *Jouvençy* et de l'*Université* ne touchent pas même à cette science, les noms de nos auteurs chrétiens latins ne sont pas même prononcés. — L'*Université* montre à ses élèves un choix des discours des Pères grecs. — Nous demandons encore laquelle des deux méthodes est plus savante?

6^e Pour la *seconde* et la *rhétorique*, la méthode chrétienne donne des extraits de *Tite Live* et d'*Horace*, et avec ce dernier elle explique au long tout l'art et toute la plus fine délicatesse de la langue latine. — Puis elle fait connaître avec *saint Augustin* la langue latine du 5^e siècle, avec *saint Avitus* la poésie latine du 6^e.

Mais ce qui est surtout à remarquer, c'est qu'avec les poèmes d'*Adam de Saint-Victor*, elle trace l'histoire de la transformation de la poésie ancienne en poésie moderne; — par qui la quantité avait été introduite; — comment elle a été remplacée par la poésie syllabique; — comment l'accent a été substitué en grande partie à la quantité. Les *Annales* avaient signalé cette lacune dans l'enseignement et dans l'histoire de la langue latine, en publiant le travail d'un très-docte universitaire, M. *Jullien*¹. Elles avaient fait sentir l'erreur des poètes grecs ou latins, qui dans leurs hymnes avaient compté les mots, là où il fallait les chanter. Nous nous félicitons de voir cette réforme introduite dans les écoles de l'évêché de Castellàneta, et nous espérons qu'elle sera imitée en France. L'*Université* même l'introduira dans ses classes. Car c'est là la vraie science, la véritable histoire, et cette étude s'accorde parfaitement avec les travaux si louables qu'elle fait faire sur les origines de notre langue et de notre poésie.

¹ Voir l'analyse de son livre : *De quelques points des sciences dans l'antiquité, et de la nécessité de la réforme de l'enseignement classique sur la quantité*, t. x. p. 382 (4^e série).

Et en effet la méthode païenne qui, pour la *seconde* et la *rhétorique*, prive les élèves de tout auteur chrétien latin ou grec, n'est pas seulement destructive de leur foi, mais encore laisse une lacune immense dans leur science linguistique. Passer de *Cicéron*, de *Virgile* et d'*Horace*, à *Bossuet*, *Fénelon* et *Boileau*, c'est faire un saut irrationnel et pratiquer une interruption contre toutes les règles d'une éducation bien ordonnée. On peut dire que cette lacune scientifique ne sera jamais comblée par l'élève qui l'a subie.

On voit donc encore ici, et sans qu'on puisse le contester raisonnablement, la supériorité manifeste de la méthode chrétienne sur la méthode païenne. L'élève chrétien connaîtra mieux le latin; car il en aura suivi l'histoire, les développements, la transformation; comme conséquence forcée, il connaîtra mieux sa propre langue.

Ajoutons qu'il aura connu et estimé les grands hommes chrétiens, nos pères, nos prédécesseurs, nos maîtres dans notre croyance, grands hommes dont les programmes païens n'ont pas même prononcé le nom. —

Il n'est pas possible que les hommes savants et chrétiens, qui dirigent nos études, ne cherchent pas à les améliorer sur ce point, et à rendre ainsi l'éducation et plus savante, et plus chrétienne.

Pour terminer le *cours de littérature* et avant de passer à celui de *philosophie*, nous plaçons ici le texte de la *Séquence* d'Adam de Saint-Victor, *sur le Saint-Esprit*¹, en mettant à côté une des deux traductions qu'en donne le programme de Mgr d'Avanzo. C'est celle de l'élève *Nicola Catalano*. Elle donnera une idée de la connaissance que ces élèves ont acquise de leur langue, et de l'origine de la poésie moderne.

Sequentia de Sancto Spiritu,

ADAMI DE SANCTO VICTORE.

Qui procedis ab utroque,
Genitore Genitioque
Pariter, Paraclite,
Redde linguas eloquentes,
Fac ferventes — in te mentes
Flamma tua divite.

PERIFRASI.

O Conforto del credente,
E da due Procedente
Genitore e Genito,
Deh! le lingue fa eloquenti
E ferventi — in Te le menti
Col tuo fuoco ingenito.

¹ Voir cette séquence dans les *OEuvres* d'Adam de St-Victor, t. 1, p. 115, et dans la *Patrol. latine* de Migne, t. 196.

ADAM DE SANCTO VICTORE.

AMOR Patris Filiique,
Par amborum, et utrique
Compar et consimilis :
Cuncta reples, cuncta foves,
Astra regis, cœlum moves,
Permanens immobilis.

Lumen clarum, — lumen clarum,
Internarum — tenebrarum
Effugas caliginem.
Per Te mundi sunt mundati ;
Tu peccatum et peccati
Destruis rubiginem.

Veritatem notam facis,
Et ostendis viam pacis
Et iter justitiæ.
Perversorum corda vitas,
Et bonorum corda ditas
Munere scientiæ.

Te docente nil obscurum,
Te præsentem nil impurum ;
Sub tua præsentia
Gloriatur mens jocunda ;
Per Te læta, per Te munda
Gaudet conscientia.

Tu commutas elementa.
Per Te suam sacramenta
Habent efficaciam :
Tu nocivam vim repellis,
Tu confutas, et refellis
Hostium nequitiam.

Quando venis, — corda lenis ;
Quando subis, — atræ nubis
Effugit obscuritas.
Sacer ignis, — pectus ignis,
Non comburis, — sed a curis
Purgas, quando visitas.

Mentes prius imperitas
Et sopitas — et oblitas
Erudis et excitas.
Foves linguas, formas sonum ;
Cor ad bonum — facit pronum
A Te data charitas.

O iuramen oppressorum,
O solamen miserorum
Pauperum refugium !
Da contemptum terrenorum,
Ad amorem supernorum
Trahe desiderium....!

Pelle mala, terge sordes
Et discordes — fac concordes
Et affer præsidium.

Tu, qui quondam visitasti,
Docuisti, confortasti
Timentes discipulos :

PERIFRASI.

Tu che sei l'amor di Due,
Padre e Figlio, ad ambedue
Coeguale, e simile,
Tutto accendi, tutto innovi,
Reggi gli astri, l'etra movi
Rimanendo immobile.

Luce chiara, — luce cara
Tu dal core — dell'errore
Sgombri la caligine.
Per Te i mondi son mondati,
Tu distruggi dei peccati
La perversa rugine.

Alla mente schiudi il vero,
Della pace apri il sentiero
E della giustizia.
Tu rifuggi dagli immondi,
E nei giusti fai che abbondi
Il don della scienza.

Te maestro, nulla è oscuro,
Te presente, nulla è impuro ;
Se ci assisti gloriasi
La nostra anima giuliva ;
Per Te ancor di macchie priva
La coscienza allegrasi.

Tu sacrando gli elementi,
E donando ai Sacramenti
Valida efficacia,
Le nocive forze abbatti,
Tu disperdi, tu combatti
La nemica insidia.

Quando vieni — il cor sereni,
Entri in noi — allor che vuoi
Che gli error svaniscano.
Tu sei fiamma — che c'inflamma,
Non consumi, — ma i tuoi lumi
Dagli inciampi salvano.

Tu le menti men perite,
E smarrite — ed assopite
Istruisci e suscitì.
Sciogli il labbro, formi il suono,
Che sia pronò — il core al buono
Con tua grazia l'eccitì.

Oh! sollievo ai derelitti,
Oh! conforto degli afflitti,
Nel languor sei gaudio!
Di spregiar gli onor terreni,
E d'amar gli eterni beni
Spira il desiderio.

Fuga i mali — dai mortali,
I discordi — fa concordì
Porgi lor presidio.

Tu, che un giorno visitasti,
Istruisti, incoraggiasti
I tementi Apostoli.

ADAMI DE SANCTO VICTORE,

Visitare nos digneris
Nos, si placet, conforteris
Et credentes populos.

Par majestas personarum,
Par potestas est eorum,
Et communis deitas.
Tu procedens à duobus,
Cœqualis es ambobus,
In nullo disparitas.

Quia tantus es et talis
Quantus Pater est et qualis.
Servorum humilitas
Deo Patri, Filioque
Redemptori, Tibi quoque
Laudes reddat debitas.

PERIFRASI F.

Deh ! discendi ancor fra noi
Deh ! confortaci, se vuol,
Col credenti popoli.

In potenza, in maestate
Le Persone e in Deitate
Tra lor comunicamo :
D'ambidue tu procedi,
Ad entrambi equal tu siedi ;
E in tutto ti uguagliano :

Anzi quanto è il Padre e quale
Ancor Tu sei tanto e tale.
L'umiltà dei supplici
Sciolga al divo Genitore
Al Figliuolo Redentore,
Anche a Te suoi cantici.

COURS DE PHILOSOPHIE ET DE THÉOLOGIE.

Le programme a fait procéder le Cours de littérature de deux textes du concile de Latran et du pape Pie IX ; nous ajoutons en tête du Cours de philosophie deux textes parallèles des souverains pontifes.

GRÉGOIRE IX.

...Afin donc que cet enseignement téméraire et pervers ne se répande pas comme un cancer, et ne souille pas un grand nombre d'esprits..., nous vous enjoignons par l'autorité des présentes lettres, et nous vous ordonnons strictement... d'enseigner la pureté théologique, sans vous servir de la science mondaine; gardez-vous de faire un mélange adultère de la parole de Dieu, avec les inventions philosophiques, de telle manière qu'ils semblent être (ces professeurs) non des hommes ayant reçu leur enseignement de Dieu (*Theodacti*), ou parlant le langage de Dieu (*Theologi*), mais plutôt des gens voyant Dieu, des Théophantes (*Theophantæ*). (Bulle de l'an 1228, dans les *Annales*, t. xvi, p. 362 ; 3^e série.)

LÉON X. — V. CONCILE DE LATRAN.

Comme principalement les longues études de l'humaine philosophie, que Dieu, selon la parole de l'Apôtre, a montrée vaine et rendue folle si elle est privée du sel de la sagesse divine, lesquelles études, sans la lumière de la vérité révélée, conduisent parfois bien plus à l'erreur qu'à la démonstration de la vérité ; pour ôter toute occasion d'erreur dans les susdites études philosophiques, nous ordonnons et commandons... qu'aucun dorénavant de ceux qui sont dans les ordres sacrés n'étudie publiquement la philosophie... sans avoir fait quelque étude de la théologie et du droit canon... afin que les prêtres du Seigneur trouvent dans ces saintes et utiles études les remèdes nécessaires pour purifier et guérir la racine corrompue de la philosophie et de la poésie. (Bulle de l'an 1513 ; voir *Annales*, t. III, p. 268 4^e série.)

Voici maintenant le cours de philosophie et de hautes études professé à Castellaneta :

VIII. — ESSAI SUR L'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE AUX 17^e, 18^e
ET 19^e SIÈCLES.

Ecole de Bacon. — Bacon. — Gassendi. — Hobbes. — Hume. — Condillac. — d'Holbach.

Ecole de Descartes. — Descartes. — Spinoza. — Malebranche. — Berkeley.

Ecole de Leibnitz. — Leibnitz. — Wolfius.

Ecole écossaise. — Reid. — Dugald Stewart.

Ecole allemande. — Kant. — Fichte. — Schelling. — Hegel.

Ecole italienne. — Gallupi. — Rosmini. — Gioberti.

Ecole française. — *Eclectique.* — Cousin.

— *Théologique.* — De Maistre. — De Bonald. — Lamennais. — Bautain.

IX. — APPENDICE SUR LE TRADITIONALISME PHILOSOPHIQUE CATHOLIQUE, représenté par :

M. BONNETTY. — Mgr PARISIS. — Le P. VENTURA.

Sur toutes et chacune des théories de ces philosophes, nous donnerons, outre l'exposition historique, de courtes et sûres observations.

Programme de l'Université.

Ce programme n'offre aucune *Histoire de la philosophie*. Ce cours fut supprimé en 1848, à cause du scandale des doctrines enseignées par certains professeurs. En faisant l'histoire de la philosophie, ils avaient presque tous adopté et préconisé la doctrine de l'auteur dont ils faisaient l'histoire, à commencer par les néo-platoniciens de l'école d'Alexandrie, jusqu'aux plus excentriques systèmes des penseurs allemands. Et c'est en effet ce qui doit arriver pour tout professeur qui n'aura pas pour base de ses recherches, la croyance catholique, « qui, comme le dit Pie IX, n'a pas été *inventée* par la raison humaine, mais que Dieu a fait connaître aux hommes ¹. »

La *logique* seule a été conservée, et pour ce cours on indique *Platon, Aristote, Cicéron, S. Augustin, Bacon, Descartes, Pascal, Port-Royal, Malebranche, Bossuet, Fénelon, Leibnitz, Euler* ². — C'est la *Méthode cartésienne*, adaptée tant bien que mal à l'étude du christianisme, et qui, enseignée depuis 200 ans,

¹ Encyclique de 1846; V. *Annales*, t. VIII, p. 100, (4^e série.)

² Voir le *Programme officiel*, p. 14.

malgré la mise à l'index de Rome, a produit pour les croyances des générations auxquelles on l'enseigne, le résultat que chacun sait.

X. — LES MATHÉMATIQUES.

Citées dans leurs diverses branches.

XI. — PHILOSOPHIE.

Thèses soutenues par les élèves d'*Onofrio, Fina, de Michele, Masella, Chiarella*, sous la présidence du R. *Vincente del Prete*, professeur de métaphysique et de mathématiques.

Le simple exposé des thèses soutenues par les élèves, montre l'esprit et la supériorité de la philosophie qu'on enseigne au séminaire de Castellana.

1. Toutes les fois que les philosophes, confiant dans les forces de leur Raison, ont cru acquérir la science, il est arrivé qu'ils ont perdu non-seulement la science, mais encore la voie qui y conduit : de telle sorte que *se disant sages, ils sont devenus insensés*¹. Nous trouvons cette folie dans la méthode empirique ou matérialiste, ou sensitique, employée surtout par *Locke* et *Condillac*, dans le but de combattre les abstractions des Rationalistes.

2. Non moins grande est l'aberration de ceux qui, voulant éviter l'empirisme, ont donné contre l'écueil opposé, en prenant pour point de départ de la philosophie une ou plusieurs idées gravées dans l'esprit humain, ou certains axiomes abstraits. Cette méthode, appelée *psychologisme idéalistique*, ne peut en aucune manière atteindre la réalité de la science : *Leibnitz, Wolfus*, quelques *Cartésiens* et tout dernièrement *Rosmini*, qui suivent diversement cette méthode, n'échappent pas à la note d'*idéisme*.

3. Ne tombe-t-il pas aussi dans le psychologisme idéalistique *Kant*, qui dans sa *Critique de la philosophie*, a cru pouvoir se servir des seules forces de la Raison, pour la recherche de la vérité ? En établissant par quelque chose d'inné dans l'âme, la critique des facultés, non-seulement il prévient l'expérience, mais il la fait ; car il enseigne que notre âme, après avoir saisi par les sens les éléments sensibles, séparés les uns des autres, construit le monde sensible au moyen des formes de sensibilité, innées en elle, et des conceptions intel-

¹ *Romains*, I, 22.

lectuelles ou catégories; et le monde intelligible lui-même par les *idées de la raison*. Entre bien d'autres, l'absurdité propre de cette méthode est de renverser systématiquement la réalité de la science, qu'elle prétend affermir.

4. Thomas *Reid* imagine tenir le milieu entre le *sensisme* et le *criticisme* : avec les empiriques il enseigne que celui qui se met au-dessus de l'empirisme et de l'analyse des faits internes, saisit la lune dans un miroir ; avec Kant, il enseigne qu'il y a certains *jugements instinctifs et innés* dans l'âme qui par leur moyen coordonne les faits internes et en connaît la valeur. Nous démontrons que cette doctrine qui boîte entre l'une et l'autre méthode, tombe dans le *subjectivisme* et n'a aucune force pour engendrer la science.

5. Jean-Baptiste *Vico*, dans les livres duquel les *transcendants* d'Allemagne et *Gioberti* reconnaissent avoir puisé les principes de leur méthode, interprétant très-mal ce mot d'Aristote : *la science est formée sur la connaissance des causes*, imagine une méthode de *causalité* qu'il croit propre à conduire à la science. En conséquence, il établit comme loi suprême de cette méthode, l'axiome suivant : *L'ordre des idées doit marcher suivant l'ordre des choses*. Nous luttons de toutes nos forces contre lui et nous montrons que la raison de la connaissance n'est pas dans la *causalité*, mais au contraire que la raison de la *causalité* est dans la connaissance ; et de plus que dans cette méthode on ne peut éviter le scepticisme universel.

6. Que faut-il penser de la méthode de *construction* des panthéistes allemands ? Soit qu'avec *Fichte* le moi ait la prétention de créer l'homme, le monde et Dieu ; soit, avec *Schelling*, que *l'identité absolue* ou *l'absolu*, se développe et s'étende sous les formes diverses de l'esprit et de la matière ; soit, avec *Hégel*, que Dieu se connaisse lui-même dans la conscience de l'esprit humain ; nous disons : que cette méthode d'évolution, outre qu'elle est inintelligible même dans la supposition du panthéisme, réduit la science à de pures abstractions et à des rêves nébuleux.

7. Marchant sur les traces de *Vico* et des allemands, Vincent *Gioberti* se donne avec emphase pour le défenseur de la

méthode ontologique pour arriver à la science. Confondant honteusement le *Premier ontologique* avec le *Premier psychologique*, il croit que nous devons procéder du premier ontologique, de qui toutes choses reçoivent leur existence et leur intelligibilité. En conséquence, il arrive à affirmer que nous *jouissons de l'intuition directe de Dieu*, et que dans cette intuition nous avons la connaissance confuse de toutes choses, connaissance qui, grâce à sa méthode, devient distincte. Une chose surtout fait sauter aux yeux les absurdités de cette méthode, c'est que dans l'état actuel de l'union de l'âme avec le corps, les choses intellectuelles nous sont moins connues que les choses sensibles.

8. Victor Cousin enseigne une philosophie conforme au panthéisme. Suivant lui, tous les systèmes philosophiques ne sont faux qu'autant qu'ils sont exclusifs ; *qu'on réunisse donc dans un seul corps et qu'on mette en harmonie* tous les éléments de vérité enseignés par les philosophes, et on obtiendra ainsi la vraie méthode philosophique, *l'éclectisme*. C'est en vain que Gioberti a cru pouvoir aplanir cette difficulté par sa *formule idéale*, dans laquelle il se glorifie non-seulement d'embrasser toutes les vérités, mais encore de mettre d'accord toutes les opinions contraires des philosophes. Nous montrons que dans l'une et l'autre hypothèse l'éclectisme est absurde et impossible.

9. Le *psychologisme rationel*, appelé aussi *méthode expérimentale*, tient le milieu entre le *sensisme* et le *subjectivisme* : c'est par cette méthode seulement que nous pouvons acquérir la science des choses. En effet, elle se sert de l'expérience et de l'induction pour former les principes objectifs, et du syllogisme pour en tirer les conclusions rationnelles. Ainsi, elle diffère du sensisme, en ce qu'elle ne s'en tient pas à l'expérience et aux conclusions empiriques ; elle diffère du subjectivisme, en ce qu'elle rejette les principes subjectifs, comme dénués de toute force objective. A ce sujet nous proposons la célèbre doctrine de *Bacon* et de *saint Thomas* et nous la défendons de toutes nos forces.

10. Toutefois nous ne croyons pas qu'il faille entendre cette méthode en ce sens que *l'alliance de l'expérience avec la raison*,

puisse, sans autre secours, donner la science du monde intellectuel et moral, comme celle des choses sensibles. En effet, ces conclusions : *Le monde a été fait ; donc Dieu existe : La pensée ne vient pas de la matière ; donc l'esprit existe*, et autres semblables, ne peuvent être énoncées, si on ne suppose au préalable la révélation sociale de l'existence du monde intellectuel et moral.

11. Ainsi la vraie méthode philosophique est *inventive* des vérités des choses sensibles ; *démonstrative* des premières vérités des choses *suprasensibles*, bien qu'elle puisse, grâce aux enseignements primitifs, trouver par la déduction les vérités secondaires qui découlent de celles-là. C'est donc à tort qu'on reproche aux *traditionalistes* de méconnaître la philosophie *inquisitive* et *inventive*. Au contraire, ceux qui méritent un juste blâme sont les hommes qui exagérant la philosophie *inquisitive*, croient pouvoir chercher ce qui *est tout à fait ignoré*, puisque la connaissance préalable du sujet, non pas la connaissance *scientifique*, mais *commune*, est de l'essence de toute question.

12. Il ne faut pas, non plus, craindre que la doctrine des *traditionalistes* confonde le *principe* de la méthode avec le *but* ; en effet l'enseignement social touchant les notions du monde intellectuel et moral, qui se fait par les parents, est *la condition sans laquelle* le sujet n'est pas préalablement connu, mais non le *principe* duquel part l'esprit pour chercher la vérité. C'est en vain qu'on confond cet enseignement avec le *fidéisme*, c'est-à-dire avec le *sens commun* ou le *consentement du genre humain*.

Ainsi nous soutenons de toutes nos forces que *la doctrine des traditionalistes* s'éloigne à une distance infinie des erreurs de *Huet*, de *Lamennais* et de *Bautain*.

XII. — QUESTIONS SUR LE DROIT CANONIQUE.

Ces questions sont au nombre de 20, et comprennent toutes les matières qui sont controversées en ce moment, entre les auteurs catholiques, et celles qui sont attaquées ou niées par les ennemis de l'Église. Nous n'en donnons pas le développement, nous nous contentons de dire qu'elles sont posées avec une grande compréhension des besoins de l'époque, et tendent toutes à prouver la nécessité de l'union de tous les pasteurs, et de tous les fidèles, avec le chef de l'Église, le vicaire du Christ sur cette terre.

XIII. — THÉORIE GÉNÉRALE DE L'ÉLOQUENCE SACRÉE.

Cette thèse présente 12 questions dans lesquelles sont tracées les règles que doit suivre le prêtre dans l'exposition et l'apologie des dogmes de notre croyance. L'Écriture sainte et les saints Pères sont désignés comme la principale source des preuves, sans rejeter toutes les autres raisons qui peuvent concourir à cette démonstration. Nous ne les consignons pas ici, parce que tout le programme donne assez l'idée de la méthode que doivent suivre les apologistes de la religion.

Nous devons faire remarquer en outre, que c'est là proprement le *Cours de rhétorique*, à l'usage des ecclésiastiques, convenablement placé ici, après avoir appris comment il faut penser.

XIV. — HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.

Courtes notions sur le 13^e et le 14^e siècle.

Considérations générales sur l'époque à laquelle appartiennent les principaux faits de l'histoire ecclésiastique qu'on expose :

1. *Hérétiques et schismatiques de cette époque.* — Amauri de Bène. — David de Dinant. — Stading. — Frères apostoliques ou Fratricelles. — Flagellants. — Palamites. — Béguards et Béguines. — Lollards. — Turlupins. — Nicolas de Rienzi.

2. *Papes les plus illustres de cette époque.* — Grégoire IX. — Innocent X. — Grégoire X. — Nicolas III. — Célestin V. — Boniface VIII. — Translation du Saint-Siège à Avignon. — Clément V. — Jean XXII. — Benoît XII. — Clément VI — Innocent VI. — Urbain V. — Grégoire XI.

3. *Conciles œcuméniques.* — Lyon, I. — Lyon, II. — Vienne.

4. *Annates et réserves.*

5. *Suppression des Templiers; à propos de cette mesure.*

Conversion des Livoniens et des Mongols.

7. *Nouveaux ordres religieux et congrégations.*—Olivétaires. — Jésuates. — Hiéronymites. — Religieuses du Saint-Sauveur.

8. *Saints docteurs et hommes illustres.*—Le B. Albert le Grand. — S. Thomas d'Aquin. — S. Bonaventure. — S. Raymond de Pennafort. — Alexandre de Halès. — Jean Duns Scot.

9. *Scholastique et mystique.*

XV. — ESSAI D'INTRODUCTION A L'EXÈGE DE L'ÉCRITURE SAINTE.

1. L'Écriture Sainte est un livre de la plus grande autorité, indépendamment de l'inspiration divine.

2. Ce qu'on entend par inspiration divine : tous les livres de

l'Ancien et du Nouveau Testament sont divinement inspirés.

3. Cette inspiration s'étend même aux paroles employées par les écrivains sacrés dans la composition de leurs ouvrages.

4. Quel est le canon des Hébreux et qui en fut l'auteur ?

5. Canon de l'Eglise catholique : à l'Eglise seule, il appartient de proposer le canon des Livres saints.

6. Des moyens employés par l'Eglise pour étendre le canon : on démontre contre les Protestants que le concile de Trente a eu raison d'y insérer les livres deutérocanoniques.

7. Le texte hébreu de l'Ancien Testament et le texte grec du Nouveau ne sont point altérés dans les choses essentielles.

8. Les Septante furent-ils divinement inspirés ? La version des Septante est-elle authentique ?

9. Des versions latines, et principalement de la Vulgate, œuvre de saint Jérôme : bien qu'on ne doive pas la regarder comme divinement inspirée, elle est cependant du plus grand mérite, et c'est avec raison qu'elle a été préférée par le concile de Trente à toutes les autres éditions latines.

10. Le concile de Trente, en définissant que la Vulgate est authentique, n'a pas entendu la préférer aux textes originaux, ni même la préférer aux autres versions ; mais, par un jugement doctrinal, il a voulu reconnaître en elle une autorité irréfutable en matière de dogme et de morale, attendu sa conformité substantielle avec les textes originaux.

11. L'Eglise n'est pas obligée à lire l'Écriture Sainte en langue vulgaire : ni la lecture de la Bible n'est nécessaire à tous, et même elle ne doit pas être permise à tous indistinctement. C'est aux pasteurs de l'Eglise qu'il appartient d'en permettre ou d'en défendre la lecture, conformément à la 4^e règle de l'*Index*.

12. Des différents sens de l'Écriture Sainte. — En quoi consiste le sens littéral ? — Le même passage de l'Écriture peut-il être susceptible de plusieurs sens littéraux ?

13. Du sens spirituel, c'est-à-dire, *allégorique, anagogique et tropologique*. — On doit admettre dans l'Écriture Sainte les sens spirituels.

14. Du sens accommodatice et des règles pour en user légitimement.

15. Du sens mystique. — Appliqué aux Saintes Ecritures de l'Ancien et Nouveau Testament, le mythe est une chimère et une invention sacrilège.

16. Règles *générales* pour l'herméneutique sacrée. — Règles particulières au sens littéral, — au sens mystique.

XVI. — ESSAIS D'EXÉGÈSE SACRÉE.

Le Pentateuque vengé contre les mensonges de M. Renan¹, thèse défendue par le sous-diacre *Cataldo Misciagna*.

Cet homme, qui a dit dans son cœur : *Dieu n'est pas*², attaque avec autant d'audace que d'impiété, et s'appuyant sur une érudition hébraïque, empruntée aux rationalistes allemands³, le Pentateuque, où sont renfermées les origines du monde, de notre race, et par conséquent de Jésus-Christ et de son Eglise. Mais les catholiques montrent si évidemment et par des arguments de toute sorte l'antiquité et l'authenticité du Pentateuque, que si ces arguments étaient sans force, il en serait fait complètement de toute certitude historique.

Suivant donc la trace de nos docteurs, nous opposons aux mensonges impudents de ce récent calomniateur des traditions hébraïques, les propositions contraires qui suivent, et nous les défendrons par des arguments intrinsèques et extrinsèques, surtout par la tradition universelle et jamais interrompue des Hébreux, des samaritains, des païens et des chrétiens.

1. Il a existé réellement un chef et un législateur du peuple d'Israël, nommé Moïse⁴.

2. Il est le véritable auteur du Pentateuque, le plus ancien des livres qui existent⁵.

¹ Dans les *Etudes d'histoire religieuse*, 3^e éd. Paris, 1858.

² *Psaume XIII*, 1.

³ « M. Renan a puisé sa prétendue science dans le livre d'Ewald, *Histoire du peuple d'Israël*, dit le docte Schœbel dans son traité contre Renan, *Démonstration critique de l'authenticité du Pentateuque*, dont on lit l'introduction dans les *Annales de philosophie chrétienne*, t. XVIII, nov. 1858.

⁴ Le nom de Moïse fut presque inconnu sous les Juges et durant les premiers siècles des Rois. Renan, *Etudes*, etc., p. 93.

⁵ L'opinion qui attribue la rédaction du Pentateuque à Moïse..., paraît assez moderne... Les anciens Hébreux ne songèrent jamais à regarder leur législateur comme un historien. Renan, *Ibid.*, p. 83.

3. Le Pentateuque, dans sa totalité et dans chacune de ses parties, est identique à lui-même, et son unité et son authenticité sont solidement établies¹.

4. En conséquence tous les faits qui sont rapportés dans le Pentateuque sont parfaitement vrais².

5. On donne à la fin un abrégé du Pentateuque en présentant le sommaire de chaque livre ; — puis on rappelle les prophéties qui, dans chaque livre, ont rapport au Messie, et ont été accomplies dans le Christ Jésus, Notre-Seigneur.

On avouera qu'il est difficile de tenir les élèves d'un séminaire plus au courant des objections qui ont cours actuellement contre la religion, et d'y répondre par des preuves plus directes et plus persuasives.

XVII. — THÉOLOGIE.

Thèses soutenues contre l'impie coryphée de l'athéisme en France, Ernest Renan³, par *Daniel Sgobba*, sous la présidence du T.-R. F. *Méléandri*, chanoine de la cathédrale, professeur de théologie dogmatique et d'exégèse sacrée.

1. Les récits de la *Genèse*, par conséquent la loi, Job et les prophètes n'enseignent que le monothéisme : nous en convenons sans difficulté ; mais l'académicien Renan affirme que le monothéisme est *une invention* de la race *sémitique*⁴ : c'est le rêve d'un malade.

2. Ce n'est pas par un *instinct propre*, ni à raison d'une *structure psychologique spéciale*⁵ et d'une *constitution intellec-*

¹ Il est clair qu'un rédacteur *Jéhoviste* a donné la dernière forme à ce grand ouvrage historique, en prenant pour base un écrit *Élohiste*. Renan, *ibid.*, p. 82.

² L'histoire d'Israël s'est faite par l'action mutuelle et réciproque des *aires* entr'eux, et de ceux qui les redisaient. *Ibid.*

³ « M. Ernest Renan a l'honneur d'être actuellement avec un éclat sans pair le représentant de l'athéisme français... » M. L. Veillot, dans l'*Univers* du 15 janvier 1859. Les *Oeuvres* de Renan que nous citons ont été condamnées par décret de l'*Index* du 7 juillet 1859. Voir *Annales*, ci-dessus, p. 164.

⁴ « Tous les récits génésiaques sont essentiellement monothéistes. » Renan, *Hist. des langues sémitiques* ; Paris, 1855, et dans la *Dissert. sur les peuples sémitiques*, lue à l'Académie des Inscript. de Paris, dans les *Annales de philosophie*, t. XIX et XX.

⁵ « On peut affirmer que les Sémites n'eussent jamais *conquis* le dogme de « l'unité divine s'ils ne l'avaient *trouvé* dans les *instincts les plus impérieux* de leur esprit, etc. *Histoire* p. 5, et dans la *Dissert.*, où le *monothéisme* est dit le « *Résultat de la constitution psychologique.* »

tuelle inférieure ¹ à celle des autres nations, que les Sémites ont créé, dans je ne sais quel désert, le monothéisme, comme le prétend ce rêveur. Ils l'ont reçu de l'auteur même de leur race Sem, qui lui-même l'avait reçu, non dans un *désert* ², mais de son père Noë : de même que celui-ci avait reçu des patriarches antédiluviens, surtout de Mathusalem qui avait vécu avec Adam, le dogme de l'existence de Dieu et de son unité ³.

3. Dieu, créateur de toutes choses, a fait le premier Adam à son image et ressemblance ⁴; il a daigné lui enseigner la science des choses spirituelles, et « par des sons sensibles et des » comparaisons matérielles ⁵ il lui a révélé sa justice et ses jugements, lui ordonnant de les faire connaître à ses enfants, afin que dans la suite des âges ses futurs descendants missent en Dieu leur espérance ⁶.

4. C'est pourquoi avant le déluge on ne trouve pas une seule trace de polythéisme; en effet, le genre humain tout entier, c'est-à-dire non-seulement les fils de Sem, mais les descendants de Japhet et de Cham, ne reçut de son second père, Noë, que la connaissance d'un seul Dieu ⁷. De là vient que le Polythéisme est de beaucoup postérieur au Monothéisme dont il n'est qu'une corruption, comme l'établissent avec la dernière évidence les monuments historiques de tous les peuples.

5. Comme tous ces monuments démontrent aussi que les Phéniciens, les Arabes, les Araméens et les autres Sémites (les Juifs exceptés, régis par une Providence spéciale) ont été

¹ « La race sémitique représente une combinaison inférieure de la nature humaine. » *Histoire cit.*, p. 4.

² « Le désert est monothéiste, » p. 6. « Le monothéisme est surtout accommodé aux besoins de populations nomades. » *Dissert. cit.*, sur laquelle voir les observations de M. Bonnetty, *Annales de philosophie chrétienne*, avril 1859, t. XIX.

³ *Genèse*, ch. VIII, 5.

⁴ *Genèse*, I, 26; II, 16; III, 3.

⁵ Ce sont les propres paroles de S. Augustin, dans : *De Genesi ad litteram*, I. VIII, c. 18, n. 37, cité au long dans les *Annales de philosophie*, t. XVII, p. 377 (4^e série). — Voir Mgr Parisi; *Tradition et raison*, ch. I, Paris, 1858, et dans les *Annales*, t. XVII, p. 371 (4^e série).

⁶ *Ecolé.*, XVII. — *Psaume LXXVII*.

⁷ *Genèse*, IX, 1-19.

plus tard souillés de l'erreur du polythéisme ¹, il reste que faire dériver le Monothéisme ou le Polythéisme de la différente *constitution intellectuelle* des diverses races, est la plus absurde des absurdités.

6. Mais à quoi bon d'autres preuves ? Les juifs, les chrétiens, les mahométans, qui, comme dit Renan, composent surtout la race sémitique, proclament d'une voix unanime qu'ils n'ont pas tiré de leur cerveau le dogme de l'unité de Dieu ², mais qu'ils l'ont reçu de leurs pères en remontant jusqu'à l'origine du monde. De nouveau l'iniquité s'est mentie à elle-même.

7. Ce Dieu unique n'est pas un Dieu *national*, propre au peuple juif, comme bégaye le même rêveur ³. Il est le Dieu de toute la terre ⁴, qui a créé le ciel et la terre. Ce qui ressort évidemment du seul précepte de la sanctification du sabbat, donné comme un *pacte éternel entre Dieu et les enfants d'Israël, parce que c'est le repos consacré au Seigneur, qui cessa le septième jour l'œuvre de la création* ⁵.

8. Quel est le but des rêves de cet académicien ? Il veut persuader que Dieu est une *invention humaine*, c'est-à-dire que Dieu est un mot sans réalité, un mot vide de sens, qu'il faut cependant conserver parce qu'il est *ancien, bon et plein de poésie* ⁶. Or, cet insensé qui, de son mauvais cœur, crie qu'il n'y a point de Dieu, n'est qu'un menteur, comme le prouvent les premières paroles mêmes de la *Genèse* ⁷, qui nous montrent Dieu vivant et créant toutes choses de rien. Nous renvoyons le grand hébraïsant soit à la force du mot hébreu *bara*,

¹ Consul. Oppert « *Erreurs de M. Renan dans son Histoire des langues sémitiques*, » dans les *Annales de phil.*, t. xvii, p. 28.

² « La race arabe a pris part au développement du dogme qu'elle avait créé. » Renan, *ibid.*

³ « Le Dieu des Juifs n'était qu'un Dieu *national*. » Trad. de Job par Renan. Préface.

⁴ *Exod.*, xix, 7.

⁵ *Exod.*, xxxi, 15 et suiv. ; *Gen.*, ii, 2.

⁶ « Dieu, ce bon vieux mot, un peu lourd peut-être, ... étant en possession des respects de l'humanité ; ce mot ayant pour lui une longue prescription et ayant été employé dans toutes les belles poésies.... Il y aurait un immense inconvénient de l'abandonner!!! » Voir *Etud. d'hist. relig.*, par E. Renan.

⁷ *Genèse*, ch. 1.

soit au contexte d'où ressort, clair comme le jour, le sens du mot Dieu. Il peut même s'adresser aux exégètes rationalistes ¹.

9. De plus, qui peut même soupçonner que pour les Juifs le nom de Dieu n'est qu'une vaine aspiration, puisque leurs livres sacrés montrent toujours et partout Dieu présent et faisant ce que nul, excepté Dieu, ne peut faire, c'est-à-dire des œuvres au-dessus des forces de toute nature créée ? Telles sont entre mille, les prodiges du passage de la mer Rouge ², le fait le plus admirable de l'Ancien Testament et qui révèle avec le plus d'éclat la *toute-puissante main de Dieu*.

10. Avec ses maîtres, les exégètes allemands, recourir à une explication poétique de ce fait plairait peut-être à Renan ³; mais le texte sacré et la tradition constante des Juifs, des chrétiens et même des païens l'en empêchent. En effet, ces deux autorités prouvent sans réplique que le récit de l'*Exode* doit être pris historiquement et à la lettre.

11. Quant à l'hypothèse qui, d'après J. Leclerc, attribue ce passage au reflux naturel de la mer, aidé du vent *gadim*, elle est incroyable et même impossible.

12. Elle répugne au fait lui-même. Au moment où les enfants d'Israël passèrent la mer Rouge, non-seulement il n'y avait pas de reflux, mais bien le flux, c'est-à-dire le mouvement tumultueux des ondes vers le rivage; c'est un fait démontré par les observations des géographes, par leur comparaison avec la chronologie et par la position des astres à ce moment.

13. Ce passage de tout point admirable confirmé par tous les genres de preuves, l'autre rêve de l'académicien s'évanouit, savoir que *a priori* les miracles sont impossibles, attendu que les lois de la nature sont immuables ⁴. Il a raison de dire cela du dieu imaginaire qu'il s'est forgé; n'ayant pas

¹ Surtout à Rosenmüller, *Scholies* sur ce texte.

² *Exod.*, xiv.

³ Consultez l'ouvrage intitulé : *M. Renan, l'Allemagne et l'athéisme au 19^e siècle*, par Ern. Hello, Paris, 1859, qui donne ainsi la formule de l'athéisme moderne p. 7 : « Je crois en Dieu, je l'adore : mais il n'existe pas. »

⁴ « Les lois naturelles sont immuables : établies par Dieu, ou plutôt par leur propre vertu, elles ne peuvent être changées par personne. » Voir *Etudes*, etc., M. Hello, p. 17 et 58.

établi les lois de la nature, il ne peut les changer. Mais les miracles historiquement vrais, sont métaphysiquement possibles à notre Dieu vivant et véritable, *par qui tout a été fait et sans qui rien n'a été fait de ce qui a été fait*¹, *qui appelle les choses qui ne sont pas comme celles qui sont*²; *et qui fait tout ce qu'il veut au ciel et sur la terre*³.

14. Or, ce Dieu c'est notre Seigneur Jésus-Christ devenu, surtout dans ces temps mauvais, un signe de contradiction, contre lequel se heurte dans son impuissante fureur la science qui enfle et qu'elle hait plus que le chien et la vipère; car étant tout-puissant, partout, en lui-même et dans ses saints, il triomphe, il règne, il commande, et disperse les orgueilleux. C'est donc en vain qu'avec des mots peut-être plus polis, mais non moins blasphématoires, le nouveau sophiste débâture contre Jésus-Christ⁴ et les saints : *Qui donnera contre cette pierre sera brisé*⁵.

15. De cette vérité nous apportons en témoignage le sophiste lui-même, tellement livré au sens réprouvé, qu'il n'a pas rougi de faire l'éloge de Satan⁶ et tout dernièrement encore, s'évanouissant de plus en plus dans ses propres pensées, il déclare la *raison autonome*, et déclare toute science impossible, en sorte que la finesse de l'esprit consiste à ne jamais conclure⁷; et maintenant comprenez-vous tous, idolâtres de la Raison?

A. BONNETTY.

¹ Jean, 1.

² Romains, iv, 17.

³ Psaume cxiir, 3.

⁴ « Dans le Christ évangélique une partie mourra..., mais une part restera... » Le thaumaturge et le prophète mourront; l'homme et le sage resteront. » *Etudes*, etc., Hello, p. 55.

⁵ Matth., xxi, 44.

⁶ « Satan, beau comme toutes les créatures nobles, plus malheureux que méchant. De tous les êtres autrefois maudits, que la *tolérance* de notre siècle a relevés de leur anathème, Satan est sans contredit celui qui a le plus gagné au progrès des lumières!... et de l'universelle civilisation!... il a perdu ses cornes et ses griffes. » *Etud.*, etc.

⁷ « Qui sait si la finesse d'esprit ne consiste pas à s'abstenir de conclure? » et ailleurs : « La logique mène aux abîmes; l'inconséquence est un élément essentiel de toutes les choses humaines. »

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.
 Numéro 119. — Novembre 1859.

Traditions primitives.

TABLEAU DES PROGRÈS

FAITS

DANS L'ÉTUDE DES LANGUES, DE L'HISTOIRE ET DES TRADITIONS RELIGIEUSES

DES PEUPLES D'ORIENT

Pendant les années 1858 et 1859.

2^e ARTICLE ¹.

11. — Progrès dans l'étude de la littérature persane ancienne. — Traité sur les livres de *Zoroastre*. — Commentaire sur les *Gathas*, plus anciens que le *Zendavesta*.

Les inscriptions cunéiformes perses n'ont pas donné lieu à de nouveaux travaux, au moins aucun n'est venu à ma connaissance; mais les textes zends ont été le sujet de plusieurs ouvrages importants.

Un Parsi de Bombay, *Sohrabji Schapourji*, a fait imprimer un traité sur les livres de *Zoroastre*, leur authenticité et la langue dans laquelle ils sont écrits². Mais cet ouvrage est en guzzarati, et je suis obligé de laisser à plus savant que moi le soin d'en indiquer le contenu et l'importance.

Les études zoroastriennes ont suivi leur cours en Europe et ont produit plusieurs travaux remarquables. Ces études fournissent une preuve bien frappante de la difficulté qu'il y a pour nous de faire revivre des langues mortes, de pénétrer dans l'histoire des temps antiques et de nous rendre compte d'idées anciennes. Nous avons dans le *Zendavesta* une collection de livres assez considérable, écrite dans une langue pa-

¹ Voir le premier article au numéro précédent ci-dessus, page 245.

² *Essai sur les livres religieux de Zoroastre, la langue dans laquelle ils sont écrits, et son antiquité*, par Sohrabji Shapourji. Bombay, 1859 (198 pages), en guzzarati.

rente de celle des *Védas* et ancêtre du persan actuel. Nous possédons des commentaires de ces livres en *pehlevi*, en *sanscrit* et en *parsi*; nous avons les livres des Parses modernes, qui nous transmettent une tradition presque ininterrompue; enfin, nous avons le culte encore vivant de la religion dont ces livres forment la liturgie, et, malgré tous ces secours, il y a peu de problèmes plus difficiles que l'interprétation du *Zendavesta*. Au reste, les matériaux et les travaux se multiplient, de sorte que les savants éloignés des grandes collections de manuscrits pourront s'occuper de ce sujet sans grands désavantages; l'édition de M. *Westergaard* est achevée, celle de M. *Spiegel* s'avance, et, en dehors de ces travaux généraux, il en paraît de partiels sur des parties du *Zendavesta*. Ainsi M. *Haug* a publié la première moitié d'une traduction et d'un commentaire sur la partie la plus difficile du *Yaçna*, les *Gathas*¹. Ce sont des hymnes antiques dans un dialecte plus ancien que celui du reste du *Zendavesta* et conservés au milieu de la liturgie. M. *Spiegel* est le premier qui ait découvert cette différence entre eux et les autres livres. M. *Haug* avait déjà publié un essai sur les *Gathas*; il y revient avec plus d'expérience et muni de matériaux plus amples, et nous donne une transcription du texte, une traduction double et un ample commentaire philologique de ces pièces, qu'il promet de faire suivre d'une grammaire de ce dialecte.

Cette publication a ravivé entre lui et M. *Spiegel*² une lutte de principes, semblable à celle qui divise les interprètes européens des *Védas*. M. *Haug* fait peu de cas de la tradition; il préfère, aux paraphrases en *pehlevi* et en *parsi*, les ressources de l'étymologie et l'aide du dialecte des *Védas*. M. *Spiegel*, au contraire, s'attache d'abord à la tradition, qu'il contrôle par des étymologies tirées des dialectes persans, et ne s'adresse qu'en dernier lieu à la langue des *Védas*. L'un et l'autre de ces savants emploient les mêmes ressources, mais dans un

¹ *Die Gathas des Zarathustra*, herausgegeben, übersetzt und erläutert von Dr. Martin Haug. Première partie. Leipzig, 1858, in-8° (xvi, 246). Ce cahier fait partie du volume I des *Abhandlungen* de la Société orientale de Leipzig.

² Voyez, en outre, *Gelehrte Anzeigen der K. bayerischen Akademie der Wissenschaften*, n. 50-52. Munich, 1858, in-4°.

ordre inverse, et la différence qui en résulte dans l'interprétation est très-notable. Pour ma part, je crois que la méthode de M. Spiegel est la plus sûre et qu'elle est moins sujette à faire dévier du sens primitif; au reste, c'était essentiellement celle que Burnouf a suivie dans son *Yaçna*.

M. Spiegel a fait paraître le second volume du texte Zend et de la paraphrase pehlewie, qui comprend le *Vispered* et le *Yaçna*, et il vient de publier le second volume de la traduction allemande, qui contient les mêmes livres. Cette traduction est accompagnée d'un commentaire qui s'attache au sujet et non pas à la partie philologique, réservée pour une série de volumes à part. Ce volume est précédé d'une longue et curieuse introduction sur le cérémonial des Parses. Il est impossible de lire ces travaux modernes sans être frappé de la manière dont Anquetil a été dépassé, et en même temps sans être pénétré de respect pour la probité de ce savant, qui a fait tout ce qui était possible dans son temps, et qui ne se permettait jamais de sortir d'une difficulté par une ruse ou un détour plausible.

12. — Progrès dans l'étude de la littérature persane moderne. — Histoire de Mahmoud le Ghaznevide. — Chroniques des pays du midi de la mer Caspienne. — Traduction de *Gulistan* et du *Bostan*. — Anthologie. — Biographie des Soufis.

La *littérature persane moderne* s'est, sans doute, enrichie de bien plus de publications que je ne pourrai en citer; mais les livres publiés en Orient nous arrivent si rarement et, dans le meilleur cas, si tard, qu'on a presque honte de les annoncer.

M. Reynolds, à Londres, a rendu en anglais la traduction persane de l'*Histoire de Mahmoud* le Ghaznevide, par *Otbi*¹. Nous ne savons presque rien de l'auteur, si ce n'est qu'il descendait d'une famille considérable et qu'il a vécu à la cour des premiers Ghaznevides, qui, comme tous les princes turcs de ce temps, s'entouraient de gens de lettres, qu'ils admiraient généralement plus qu'ils ne les comprenaient. Il est probable

¹ *The Kitab-i-Yamini*, Historical memoirs of the amir Sabaktagin and sultan Mahmud of Ghazna, early conquerors of Hindustan and funders of the Ghaznavide dynasty; translated from the persian version of the contemporary chronicle of *Al-Utbi*, by the Rev. J. Reynolds. London, 1858, in-8° (xxxvi, 511 pages).

au moins qu'il en était ainsi d'Otbi, un des auteurs les plus raffinés, les plus fleuris et les plus émaillés de poésies que le temps de la décadence arabe ait produits. Otbi, comme presque tous les chroniqueurs de ce temps, ne parle que des affaires de cour et de guerre, et observe peu ce qui nous paraît le plus digne d'être conservé et raconté, quoique les règnes de Sebuctiguin et de Mahmoud eussent fourni, à un homme réellement intelligent, des matériaux de la plus grande valeur et d'une rare variété. Mais Otbi est le seul historien spécial que nous ayons de ces règnes, qui ont été remplis de si grands événements, et nous sommes heureux de trouver des renseignements fournis par un contemporain qui nous fait connaître les faits principaux et leurs enchaînements au moins extérieurs. Nous ne connaissons ce livre que par une *Notice* de M. de Sacy, et M. Reynolds a très-bien fait d'en publier la traduction entière, malgré ses défauts. Il a choisi, de préférence au texte arabe, la *traduction persane* faite près de deux siècles plus tard par *Aboul Schérif*, de Djerbadacan, et je crois qu'il a eu raison, parce que cette version, quoique suffisamment ornée, est pourtant moins surchargée que l'original, et M. Reynolds en a encore allégé le poids en rejetant une partie des vers intercalés dans la prose. Je me reproche presque d'applaudir à une méthode qui est contre les principes stricts en cette matière ; mais on est saisi d'une sorte de désespoir en se sentant comme englouti dans ces phrases surabondantes, et l'on pardonne facilement à un traducteur qui les simplifie. Une circonstance curieuse, et qui montre l'état déplorable des rapports littéraires entre l'Europe et l'Orient, c'est que M. Reynolds a été en partie déterminé à préférer la version persane, parce qu'il n'avait pas de texte de l'original dans lequel il aurait pu avoir confiance ; ce qui prouve qu'un homme aussi bien placé que lui, et qui avait un si grand intérêt à savoir ce qui avait paru sur ce sujet, n'a pas connu l'édition d'Otbi qui a été publiée à Delhi avec des gloses interlinéaires. C'est vraiment une honte pour nos communications avec l'Inde.

M. Dorn, à Saint-Pétersbourg, a clos la série de ses *Chroniques persanes des pays au midi de la mer Caspienne*, par un

quatrième volume¹, dans lequel il a réuni tout ce que les historiens arabes, persans et turcs ajoutent de renseignements à ceux que fournissent les chroniqueurs spéciaux. Ce volume contient des extraits de vingt et un historiens et des introductions, tables et appendices qui en rendent l'usage parfaitement facile. Il va publier maintenant la traduction de sa collection, et nous aurons à notre disposition à peu près tout ce qui s'est conservé sur l'histoire du Ghilan, du Mazenderan et de tout ce coin du monde, qui, pendant les derniers siècles, avait beaucoup perdu de son importance, mais qui est évidemment destiné à la retrouver. Il a fallu une résolution et une persévérance à toute épreuve pour se vouer à une œuvre en apparence si ingrate et qui était pourtant nécessaire : c'est un bel exemple de ce que l'érudition doit faire pour l'histoire de l'Orient, et de la manière dont les académies peuvent employer leurs moyens et leur influence pour rendre possibles des entreprises scientifiques qui, sans elles, seraient inexécutables.

Il a paru deux ouvrages sur *Sa'di* : l'un est une nouvelle traduction du *Gulistan* ; l'autre une édition du texte du *Bostan*. Sa'di est, de tous les poètes orientaux, celui qui convient le plus à l'esprit européen, et peut-être le seul qui puisse jouir chez nous d'une véritable popularité ; non pas qu'il n'y ait des poètes infiniment plus grands et plus profonds que lui ; mais ses qualités nous conviennent davantage. La parfaite élégance de sa narration, son esprit d'humanité, peu sectaire ou local, tolérant et gracieusement moqueur des folies et des vices des hommes, nous plaisent. M. *Defrémery*² a senti cela parfaitement et a entrepris de nous donner une traduction aussi fidèle, mais moins calquée sur la phrase persane que celle de M. Sémélet. Il a accompagné son travail de notes suffisantes pour les noms ou les coutumes qui pourraient être inconnus au lecteur français, et l'a fait précéder d'une *Biographie de*

¹ *Muhammedanische Quellen zur Geschichte des südlichen Länder des kaspischen Meeres*, von B. Dorn. IV Theil : Auszüge aus Muhammedanischen Schriftstellern, nebst einer kurzen Geschichte der Chane von Scheki. Saint-Petersbourg, 1858, in-8° (47 et 666 pages). (Prix : 4 thalers.)

² *Gulistan ou le parterre de roses*, par Sa'di, traduit du persan sur les meilleurs textes, et accompagné de notes historiques, géographiques et littéraires, par Ch. Defrémery. Paris, 1858, in-8° (xlvii et 250 pages).

Sa'di, dans laquelle il a réuni tout ce qu'on sait de sa vie. Ce livre aura des milliers de lecteurs, ce qui est aussi rare pour un livre oriental, que désirable pour la littérature.

M. Graf, qui nous avait déjà donné une bonne traduction en vers du *Bostan*, fait paraître aujourd'hui le texte de cet ouvrage¹, avec un commentaire composé par lui-même en persan, d'après les gloses d'une édition de Calcutta et le commentaire turc de *Sourouri*. Ce commentaire est concis, comme doivent l'être des annotations destinées aux écoles. Le *Bostan* est, je crois, un ouvrage plus parfait que le *Gulistan*, mais il n'aura jamais la même popularité en Europe, parce qu'un récit en vers perd trop dans une traduction, et peut-être parce qu'il a une teinte plus mystique. *Sa'di* n'était pas un homme naturellement adonné au mysticisme; dans un autre pays et un autre temps il serait probablement resté étranger à cette manière de voir; mais en Perse tout homme cultivé et doué d'un certain degré d'imagination devenait nécessairement soufi. On était repoussé par la sécheresse de la religion officielle, et on se réfugiait dans le soufisme, qui était le seul asile ouvert à la liberté de penser. Ce n'était pas, à beaucoup près, toujours un mysticisme de bon aloi, sans que pour cela on puisse l'accuser d'être affecté; c'était un tour que la mode et la littérature avaient donné à l'esprit d'un peuple à qui les formules de l'islam n'avaient jamais suffi, un tour qui s'alliait à tous les caractères, à la dévotion absorbante de Djélal eddin Roumi et de Ferid eddin Attar, à la joyeuse débauche de Hafiz, à la vanité de l'homme de lettres, comme chez Nizami, ou à celle du savant, comme chez *Abdurrahman Djami*.

Ce dernier est un excellent exemple du soufisme imparfait, mais sincère. Né dans le Khorasan, en 817 de l'hégire, fils d'un savant, il fit de très-bonne heure ses études avec une grande distinction, fut, encore jeune, initié au *soufisme*, entreprit, selon l'habitude de son temps, plusieurs voyages pour visiter des savants et des scheikhs en renom, et passa la plus grande partie de sa vie à Hérat, dans l'étude et dans une vie aussi retirée que le permettait la grande faveur dont il jouis-

¹ *Le Bostan de Sa'di*, texte persan, avec un commentaire persan, publié par Ch. H. Graf. Vienne, 1858, in-8° (viii et 479 pages).

sait auprès des princes timourides de son temps. C'était un homme d'un grand savoir, d'un esprit très-vif, regardé comme une autorité dans les affaires mondaines et spirituelles, et entouré de la vénération que les musulmans ont de tout temps, et plus que tout autre peuple, accordée à une vie vouée au savoir et à la dévotion. Il a composé un nombre infini d'ouvrages en vers et en prose, sur les sujets les plus variés, dont quelques-uns des plus importants ont été publiés en Europe, M. *Wickerhausen*¹ y ajoute maintenant une *petite anthologie* tirée du second des trois divans de Djami; ce sont de jolies pièces lyriques, auxquelles le traducteur a joint une version allemande en vers. M. *Lees*, à Calcutta, vient de faire paraître un autre ouvrage de *Djami*, qui jouit d'une réputation méritée depuis que M. de Hammer et surtout M. de Sacy en ont publié des notices détaillées; ce sont les *biographies des soufis*². Djami avait été invité à remanier un traité qui contenait les sentences des soufis principaux, et qui était devenu difficile à entendre, l'auteur l'ayant composé dans l'ancien dialecte de Hérat; il refit l'ouvrage, ajouta aux sentences une notice biographique sur chacun des soufis, continua la collection jusqu'à son temps, et compléta la matière par un traité préliminaire, dans lequel il expose systématiquement la théorie des *états* ou *stations* par lesquels un soufi doit passer avant d'atteindre la perfection mystique, et la classification des soufis d'après les degrés auxquels ils sont parvenus. Cette *introduction* a été publiée et commentée par M. de Sacy, et est restée la source principale dans laquelle nous pouvons puiser une connaissance exacte de la théorie et des termes techniques du soufisme. Dans le corps de l'ouvrage, Djami énumère 611 soufis, hommes et femmes, en raconte brièvement la vie, et rapporte les plus exquises de leurs sentences: c'est là le sujet réel

¹ *Blütenkranz aus Dschamis zweitem Diwan*, von Moriz Wickerhausen. Vienne, 1858, in-8° (43 pages). Ce petit livre, très-élégant, a été imprimé comme offrande aux savants qui assistaient à l'assemblée des orientalistes à Vienne.

² *Lee's persian series The Nafahat al ons min Hadharat al gods, or the lives of the Soofis* by Mawlana Noor al Din abd al Rahman Jami, edited by Mawlawis Gholam Iisa abd al Hamid and Kabir al Din Ahmad with a biographical sketch of the author by W. Nassau Lees. Calcutta, 1859, in-8° (20 et 740 pages).

de l'ouvrage. Il nous fournit de riches matériaux pour l'intelligence des doctrines de cette secte ; il y a naturellement beaucoup d'uniformité dans le fond des sentiments, mais les expressions sont variées et l'on y trouve souvent une véritable profondeur de pensée.

13. — Recherches sur la langue kurde. — Collection des historiens arméniens.

Je ne dois pas quitter l'Asie occidentale sans dire quelques mots de deux ouvrages qui lui appartiennent, les *Recherches* de M. *Lerch* sur la *langue kurde* et la *Chronologie arménienne* de M. *Dulaurier*.

L'académie de Saint-Petersbourg, profitant de la détention d'un certain nombre de prisonniers kurdes à Rosslaw, y envoya M. *Lerch*, et le chargea de faire des études sur leur langue. M. *Lerch*, après s'être acquitté de cette commission avec beaucoup de zèle et d'intelligence, a publié le résultat de ses observations. Une première livraison de ses *Recherches* a paru, il y a quelque temps, contenant les textes qu'il a pu réunir. Aujourd'hui ¹ il publie le *vocabulaire de deux dialectes kurdes*, précédé d'une critique minutieuse de tous les travaux dont cette langue avait été l'objet avant lui. Le kurde est un très-curieux reste d'une ou de plusieurs langues antiques ; il mérite une étude approfondie, et il serait à désirer qu'un homme bien préparé et maître des méthodes philologiques actuelles, comme M. *Lerch*, fût envoyé, pendant plusieurs années, dans le cœur du Kurdistan, pour y recueillir les formes anciennes de la langue, et ce qui reste de littérature populaire. En attendant, l'académie paraît avoir décidé la publication d'un ample *dictionnaire kurde-français*, par M. *Jaba*, consul russe à Erzeroum.

Vous savez tous que M. *Dulaurier* a commencé la publication d'une *collection d'historiens arméniens*. Il a trouvé nécessaire d'ajouter à ce grand travail, comme une sorte d'appui et de commentaire perpétuel, un *traité sur la chronologie arménienne* ². La complication des nombreuses ères qui ont été en

¹ *Forschungen über die Kurden und die iranischen Nord-chaldaer*, von Peter Lerch, deuxième livraison. Saint-Petersbourg, 1858, in-8° (II et 227 pages). Prix : 20 groschen.

² *Recherches sur la Chronologie arménienne, technique et historique*, ouvrage

usage dans le pays, l'incertitude de leurs points de départ et les erreurs des chronologistes antérieurs produisaient des confusions qui auraient nécessité à tout moment des éclaircissements et des rectifications pour rendre intelligible le récit des historiens. M. Dulaurier a préféré traiter cette matière systématiquement, exposer l'origine et préciser les commencements des ères, et par conséquent fixer les dates qui en dépendent, appuyer ses arguments d'une série considérable de textes qui contiennent les preuves historiques de ce qu'il avance, et construire des *tables* qui permettent de faire concorder les dates entre elles ; il s'est surtout servi des ressources que lui fournissait la science, presque oubliée, du comput ecclésiastique, qu'il a cherché à faire revivre, en montrant de quel secours elle peut être, non-seulement pour la chronologie arménienne, mais encore pour celle des Byzantins et des nations slaves. C'est ainsi qu'est composé le premier volume de son traité, consacré à la *chronologie technique*; la *chronologie historique*, qui comprendra les généalogies et les tables chronologiques des événements, est réservée pour un second volume. Il est très à désirer que cette partie suive promptement la première, et que l'ouvrage, qui a coûté des années de travail à son savant auteur, soit achevé; car il portera la lumière non-seulement dans l'histoire de l'Arménie, mais souvent encore dans celle des peuples environnants, puisque les Arméniens, pour leur malheur, ont été mêlés aux affaires de tous les peuples conquérants, et que leurs annales traversent comme un fil rouge l'histoire de toute l'Asie occidentale et centrale.

14. — Progrès dans les études sanscrites. — Paléontologie linguistique du sanscrit. — Sur les sacrifices. — Le *Ramayana*. — Extraits du *Mahabharata*. — Histoire des Jains. — Le *Pantchatantra*. — Les *Avadanas*.

Avant de parler des livres publiés en sanscrit et dans les langues qui s'y rattachent, j'ai à annoncer un ouvrage qui remonte au delà de l'époque du sanscrit, dans les temps *ariens primitifs* : c'est l'*Essai de paléontologie linguistique*, dont

formant les Prolegomènes de la collection intitulée : *Bibliothèque historique arménienne*, par Ed. Dulaurier. Paris, 1859, in-4° (xxiv, 457 pages).

M. Pictet, à Genève, vient de publier le premier volume¹. Rien ne saurait exprimer plus exactement et plus brièvement la nature et l'objet de cet ouvrage remarquable, que la désignation de paléontologie. De même que l'étude de l'anatomie comparée a donné le moyen de reconnaître et de classer, selon les espèces et les époques, les animaux fossiles antérieurs aux espèces actuelles, de même l'étude comparée de la grammaire, qui a été poussée si loin depuis cinquante ans dans la branche arienne des langues, commence à permettre de rechercher l'état primitif de cette race, les lieux de son séjour et le degré de civilisation qu'elle avait atteint avant de former les rameaux qui ont produit les peuples indo-européens actuels. L'idée de ces recherches n'est pas neuve; elle a dû frapper tous ceux qui se sont occupés de la grammaire comparée, et qui tous ont plus ou moins contribué à son avancement; mais l'ouvrage de M. Pictet est le premier livre systématique sur cette matière. Il divise son travail en deux parties: dans la première, il traite de ce qui peut indiquer les *lieux de séjour des Ariens primitifs*, tant par des désignations géographiques et climatiques, que par les mots qui désignent les objets naturels, métaux, plantes et animaux qu'ils ont dû connaître, puisqu'ils ont inventé des noms pour eux; dans la seconde, il s'occupera des *noms des objets* qui se rapportent à la civilisation et qui marquent les progrès que cette race avait dû faire dans les arts et l'industrie avant de se diviser. L'idée fondamentale de tout travail de ce genre est naturellement celle-ci: que tout objet exprimé par un mot que l'on retrouve dans les différentes branches de la même famille de langues, a dû être commun à la race primitive dans les temps antérieurs à l'émigration et à la dispersion de cette famille, et à la formation de ses dialectes. Cette idée, très-simple, se complique d'un côté par la possibilité, souvent par la probabilité de la communication des mots d'un peuple à l'autre, postérieurement à leur séparation du tronc commun; de l'autre, par les difficultés de l'étymologie. On comprend donc que

¹ *Les origines indo-européennes, ou les Aryas primitifs. Essai de paléontologie linguistique*, par A. Pictet. Première partie. Paris, 1859, grand in-8° (viii et 547 pages).

chaque cas doit être pesé et déterminé avec toutes les ressources de la philologie et selon les principes les plus sévères de la grammaire comparée et des règles de la permutation des sons dans chaque langue et famille de langues. On doit se méfier de l'identité de son la plus séduisante, et tenir compte de toutes les circonstances historiques qui peuvent influencer sur la décision de chaque cas. Les principes que M. Pictet établit sont très-rigoureux et d'une vérité incontestable, et il les applique avec une sincérité parfaite. Le résultat qui ressort de son premier volume est la confirmation de l'idée généralement admise que la *patrie des Ariens était la Bactriane*; mais M. Pictet y ajoute que cette race a dû s'étendre, d'un côté, vers les *sources de l'Oxus*, de l'autre, vers la *mer Caspienne*, et qu'elle a dû former de bonne heure deux groupes, l'un plus oriental, dont seraient sortis les *Ariens de l'Inde et de la Perse*, et l'autre, plus occidental, dont les émigrations successives auraient formé les peuples qui couvrent aujourd'hui presque *toute la surface de l'Europe*. Dans le second volume, l'auteur se propose de déterminer le degré de civilisation que ces Ariens primitifs avaient atteint. Il est impossible de donner une idée, même sommaire, des détails innombrables sur lesquels il s'appuie; mais tout lecteur intelligent le suivra avec intérêt dans sa démonstration, et, s'il ne peut pas partager son avis sur tous les points, il se rappellera qu'il s'agit ici d'une science encore toute neuve, et qui trouvera les éléments d'une précision plus rigoureuse dans l'étude de chaque dialecte qu'on soumettra à une analyse scientifique.

Il n'a paru de nouveau volume d'aucun des différents ouvrages *védiques* dont la publication est commencée, et je n'ai rien à annoncer sur cette littérature, excepté un mémoire de M. Weber sur les *sacrifices auxquels donnent lieu les Omina et Portenta*¹. J'ai tort de dire un mémoire; car c'est une interprétation des passages des Védas relatifs à ce sujet, qui commence et se termine sans la moindre indication, ni de la thèse de l'auteur, ni du but qu'il se propose. Un savant commentaire qui accompagne ces passages contient des explications et

¹ *Zwei vepische Texte uber Omina et Portenta*, von A. Weber. Berlin, 1859, in-4° (10 pages). (Tiré des Mémoires de l'Académie de Berlin.)

des détails pleins d'intérêt. J'avoue que la manière abrupte dont l'auteur livre au public ses matériaux, sans un mot d'introduction, me donne une haute idée du degré auquel ces études sont parvenues en Allemagne ; car évidemment on ne peut s'adresser ainsi qu'à des hommes parfaitement au courant des questions, et qui n'ont point besoin qu'on leur indique l'intérêt et la portée de ce qu'on leur offre si peu cérémonieusement. On ne trouverait certainement pas assez d'initiés dans aucun autre pays pour procéder de cette façon.

J'avais espéré pouvoir vous entretenir des *Prolegomènes des Védas*, que M. Max Muller prépare depuis plusieurs années ; malheureusement l'ouvrage, quoique terminé, n'est pas encore publié. Il contiendra les idées et les observations que la longue étude des textes et des commentaires a fournies à l'auteur sur l'origine de ces hymnes, l'état de civilisation qu'ils supposent, et toutes les grandes et difficiles questions que soulèvent ces documents antiques, mine inépuisable d'études historiques qui ne fait que de s'ouvrir devant nous.

M. Gorresio a publié le dixième et dernier volume du *Ramayana*¹, et l'on doit féliciter le public savant d'être maintenant en possession d'une édition aussi correcte et d'une traduction aussi fidèle de ce grand monument épique. Le volume qui vient de paraître contient la fin de la traduction, une *préface* destinée avant tout à combattre les idées émises par M. Weber sur la nature et l'époque du poème, et un choix de variantes du premier livre. Ce spécimen de variantes fait vivement désirer que l'auteur nous donne aussi celles qui se rapportent aux autres livres, parce que le *Ramayana* a subi des changements nombreux et en partie considérables dans différentes rédactions, de sorte qu'un éditeur, surtout quand il suit une seule rédaction, comme M. Gorresio l'a fait avec beaucoup de raison, exclut nécessairement un certain nombre de morceaux qu'il serait important de réunir pour mettre à la disposition du lecteur les matériaux critiques dont il peut avoir besoin. On pourrait en former des volumes à part, ou, mieux encore, les joindre à une nouvelle édition de l'ouvrage

¹ *Ramayana, poema sanscrito di Valmici*, traduzione italiana con note, per Gaspare Gorresio. vol. X. Paris, 1858 (xxxv, 371 pages).

entier, publiée dans une forme plus modeste et plus accessible aux hommes studieux. Les gouvernements qui font publier des ouvrages d'érudition ne pensent jamais assez aux moyens et aux nécessités de ceux auxquels ces travaux sont réellement destinés, et ne savent pas qu'aucun degré de libéralité dans la distribution gratuite des livres n'équivaut au bon marché de la vente, par lequel seuls ils arrivent aux mains de ceux qui s'en serviront.

Le *Mahabharata* n'a pas été traité avec la même faveur que le *Ramayana*, et quoique le texte ait été imprimé, nous n'en obtenons la traduction que par épisodes isolés. C'est ainsi que M. *Sadous*, professeur à Versailles, vient de donner la traduction des textes que M. Johnson avait publiés pour l'école de Haileybury, et dont quelques-uns n'avaient, je crois, été traduits en aucune langue de l'Europe¹. L'énorme étendue du poëme nous a empêchés jusqu'ici d'en avoir une traduction complète ; mais l'importance de l'ouvrage est telle, qu'il devrait se former une association qui répartirait entre ses membres un travail trop étendu pour le temps et les forces d'un seul homme.

M. *Weber* nous fournit des matériaux pour servir à l'*histoire de la secte des Jaïnas*², la moins connue des grandes sectes, et qui, pendant quelques siècles, a joui d'une grande puissance dans le Guzzerat, où elle a laissé de magnifiques monuments de sa piété et de son goût. M. Weber a trouvé à Oxford le plus ancien livre jaïna connu jusqu'à présent, et dont l'objet est la glorification de la montagne sainte de Catrunjaya, à l'occasion de laquelle le poëte récite une quantité de légendes. M. Weber en donne des extraits en texte et traduction, les accompagne de commentaires, et les fait précéder d'une dissertation sur les origines de la secte. Rien n'est plus obscur que ce sujet ; on y nage sans boussole sur cette mer ténébreuse de la chronologie indienne, à ce point que Colebrooke a assigné aux Jaïnas une

¹ *Fragments du Mahabharata*, traduits du sanscrit en français, par A. Sadous. Paris, 1858, in-8° (125 pages.)

² *Ueber das Çatrunjaya Mahatmyam*. Ein Beitrag zu der Geschichte der Jaina, von Albrecht Weber. Leipzig, 1858, in 8° (117 pages). Ce traité forme le numéro iv du premier volume des Mémoires publiés par la Société orientale allemande.

origine antérieure au bouddhisme, pendant que M. Wilson les fait naître de la décadence de cette religion dans le 8^e ou 9^e siècle de notre ère. M. Weber paraît en placer l'origine dans le 5^e siècle avant notre ère, si j'ai bien suivi son raisonnement. J'exprime ce doute sans vouloir, en aucune façon, l'accuser d'une obscurité plus grande que celle qui est inhérente à tout calcul de chronologie indienne, où l'on ne peut jamais suivre une ligne bien directe, car on est obligé de s'appuyer sur toutes sortes de preuves indirectes ou accidentelles. Toute l'histoire de l'Inde se reconstruit ainsi, et ce n'est qu'avec une difficulté extrême qu'on parvient à fixer un point avec assez de certitude pour qu'il puisse à son tour servir d'appui afin d'en déterminer d'autres.

De toutes les parties de la littérature indienne, il n'y en a aucune qui ait obtenu une popularité comparable à celle des *apologues*. Soit que les Hindous aient inventé le genre, soit que leur esprit subtil et élégant fût particulièrement propre à le cultiver, il est certain que les apologues du *Pantchatantra* ont fait le tour du monde, et ont été adoptés par tous les peuples. M. de Sacy a fait l'histoire de ces contes dans tout l'Occident, à partir du temps où ils avaient pénétré en Perse, et depuis lors on a beaucoup étendu ces recherches.

M. *Kosegarten*¹ vient de publier le commencement d'une édition sanscrite du *Pantchatantra*, et M. *Benfey* est sur le point de faire paraître un ouvrage sur les *apologues indiens*, comprenant, non-seulement le *Pantchatantra*, mais tous ceux qui sont connus. Le premier volume qui est déjà imprimé, se compose d'une introduction qui traite de l'origine et de l'histoire de cette littérature de fables, et de l'influence qu'elle a exercée, et c'est le désir d'aider M. Benfey dans ses recherches qui nous vaut un nouvel ouvrage de M. *Stanislas Julien*, sous le titre de *Les Avadânas*². M. Julien a trouvé dans une collection chinoise un grand nombre d'apologues et de paraboles bouddhiques, traduits du sanscrit et perdus dans l'original;

¹ *Pantchatantram*, sive quinque partitum de moribus exponens, edidit J. G. L. Kosegarten. Cahier 1. Greifswalde, 1859, in-4° (64 pages).

² *Les Avadânas, contes et apologues indiens*, inconnus jusqu'à ce jour, suivis de fables, de poésies et de nouvelles chinoises, traduits par M. Stanislas Julien, Paris, 1859, 3 vol. in-12 (xx, 220, 251 et 272 pages).

il en a publié 112. Ils sont de différents auteurs et différent de qualité. Quelques-uns sont très-gracieux ; quelques-uns de ceux qui sont attribués à *Saktiamouni* ont de la profondeur, et cette découverte inattendue montre combien la littérature indienne peut encore attendre de secours des trésors enfouis dans les profondeurs de la littérature chinoise. Au reste ces apologues indiens ne remplissent que la moitié de l'ouvrage de M. Julien ; la seconde partie consiste en *contes chinois*, qui n'ont rien de commun avec les premiers, car ils sont composés dans un esprit parfaitement mondain, et visent à l'amusement du lecteur et point à son instruction ; je pense que l'auteur les a mis là pour faire ressortir le génie opposé des deux races. On ne peut s'étonner que les apologues indiens soient en grande partie d'origine bouddhique ; car Sakiamouni était un réformateur qui, s'adressant au grand nombre, devait nécessairement chercher à agir sur les esprits par tous les moyens qui pouvaient en ouvrir l'accès.

15. — Progrès dans l'étude de la philosophie indienne. — Com. sur Kapila. — Analyse des philosophes indiens. — Le *Surya Siddanta* et sa traduction. — Les Indiens ont emprunté leur astronomie aux Grecs anciens et aux Chinois.

Sur la *philosophie indienne* je n'ai trouvé à mentionner que l'achèvement de l'édition du commentaire de *Vijnana Bhikshu* sur les aphorismes de Kapila, publié par M. *Hall d'Admir* ², avec une préface, dans laquelle il traite de la littérature de l'école du Sankhya, et entre dans quelques détails sur les points principaux de cette école. M. *Ballantyne* a promis une traduction de l'ouvrage de Bhikshu, qui est un auteur d'un âge relativement moderne, mais qui paraît jouir d'une grande autorité dans l'Inde. La philosophie hindoue est encore loin d'avoir dans l'histoire du développement de l'esprit humain la place qui lui appartient, et elle ne peut la prendre que lorsque l'étude complète des documents aura permis de dégager le fond de la terminologie compliquée qui l'enveloppe, et d'ex-

¹ *The Sankhya-Pravachana Bhashya*, a commentary on the aphorisms of the hindu atheistic philosophy, by Vijnana Bhikshu, edited by F. Hall, Fasc. III. Calcutta, 1857, in-8° (67, 233 et 54 pages). C'est le dernier cahier de la *Bibliotheca indica* qui soit arrivé à Paris ; il porte le numéro 141.

poser dans notre langage des idées dont la profondeur surprendra souvent les penseurs les plus prévenus contre ces spéculations. *M. Hall* va nous donner une idée de la richesse de cette branche de la littérature sanscrite dans un ouvrage qu'il vient de terminer, mais qui n'est pas encore arrivé en Europe, et dans lequel il a classé et analysé près de 1,100 ouvrages philosophiques indiens. On ne trouve dans les bibliothèques de l'Europe qu'un petit nombre de ces ouvrages, et il est à craindre qu'ils ne disparaissent dans l'Inde; car là, comme partout, l'introduction de l'imprimerie accélère la destruction des manuscrits, et il serait digne du gouvernement de l'Inde de faire rechercher, acheter et envoyer en Europe ces magnifiques matériaux de l'histoire de l'esprit humain. Il ne faut jamais oublier que la philosophie est d'origine indienne, et que son histoire restera incomplète quand ces ouvrages, que rien ne pourra remplacer, auront disparu. Il faut rendre cette justice au Gouvernement anglais dans l'Inde, qu'il n'a pas été insensible au sentiment des devoirs que la domination impose à un peuple civilisé; puisse-t-il aussi remplir celui-ci pendant qu'il est encore temps, car bientôt il sera trop tard!

M. Hall a fait paraître, il y a quelques temps, les trois premiers cahiers de l'ouvrage classique sur l'*astronomie indienne*, le *Surya Siddhanta*. L'interruption de la *Bibliotheca indica* ne lui a pas encore permis d'achever ce travail important; en attendant on annonce la publication prochaine d'une *traduction complète de l'ouvrage*, par *M. Whitney*, à Newhaven. *M. Biot*¹, de son côté, soumet dans ce moment l'*astronomie indienne* à un examen critique et historique, et expose les résultats de ses recherches avec cette parfaite clarté qui permet, même aux hommes les moins versés dans la science, de suivre son argumentation sur les points les plus difficiles de l'histoire de l'astronomie. *M. Biot* prouve que les formules astronomiques du *Surya Siddhanta* reposent, non pas sur des observations faites par les Hindous, mais sur celles des Grecs avant Ptolémée et sur celles des Chinois, et que les Hindous ont combiné et produit leurs formules avec ces éléments étran-

¹ Voyez le *Journal des Savants* de l'année 1859.

gers au moyen d'une puissance et d'une habileté de calcul du premier ordre. Cette question, qui a occupé tant de grands savants, paraît enfin résolue définitivement.

16. — Progrès dans l'étude de la grammaire sanscrite. — Diverses grammaires, et dictionnaires.

La *grammaire sanscrite* a reçu plusieurs accroissements considérables. Vous savez que M. *Regnier* a terminé sa grande étude sur la *Grammaire du Rig-Véda*; M. *Weber* a achevé, de même, la sienne sur la *Grammaire du Yadjour-Véda*¹, et M. *Whitney* en promet une semblable sur l'*Atharva-Véda* et sur le *Taitirya*. M. *Aufrecht* a publié un travail spécial sur une classe particulière de *suffixes sanscrits*². Il expose, dans une préface très-bien faite, la nature du problème; puis il donne un commentaire détaillé des formules par lesquelles les anciens grammairiens avaient résumé cette matière. Il a choisi le plus complet et le meilleur de ces commentaires, qui paraît dater du 13^e siècle, et l'a accompagné de notes, d'un glossaire et de plusieurs tables, pour en rendre l'usage le plus facile possible. Il n'a pas donné de traduction du texte, ce qui eût été à peine possible en pareille matière, et certainement inutile, puisque l'ouvrage ne s'adresse qu'à ceux qui se livrent à l'étude spéciale de la grammaire sanscrite.

Enfin il a paru le premier volume du plus grand ouvrage sur la grammaire sanscrite qui ait jamais été entrepris, le *Mahabashya*, publié par M. *Ballantyne*³. Vous savez tous que la grammaire sanscrite classique de *Panini* consiste en vers mnémoniques, d'une précision admirable, mais inintelligibles sans commentaire: aussi les commentaires n'ont pas manqué, et les meilleurs d'entre eux ont été de nouveau le texte de

¹ *Indische Studien*, von Weber. Vol. IV. Berlin, 1858, in-8°.

² *Ujjoaladatta's commentary on the Unadisutras*, edited by Th. Aufrecht. Born, 1859, in-8° (25 et 279 pages).

³ *The Mahabashya*, with the commentary the Bhashya Pradipa and the commentary thereon the Pradipodyota. Vol. I. Containing the Navahnika with english version of the opening portion, edited by James Ballantyne, principal of the Government college at Benares, with the aid of the Pandits of the college. Mirzapore. Vol. I, 1856, in-fol. oblong (24 et 808 pages).—Le spécimen de la traduction anglaise a été imprimé dans le même format et est composé de 24 pages.

nouvelles explications, et ainsi de suite. Tous ces travaux sont dignes de la plus grande attention; car les Hindous ont porté dans leurs études grammaticales toute la subtilité et la délicatesse de leur esprit. M. Ballantyne, qui est un des hommes les plus intelligents et les plus actifs parmi tant d'hommes distingués qui sont l'honneur du Gouvernement anglais dans l'Inde, a entrepris la publication de la série la plus notable de ces commentaires, pour faire revivre dans l'Inde et pour aider en Europe l'étude critique de la grammaire sanscrite, et la Compagnie des Indes a sanctionné les dépenses très-considérables que nécessitera l'exécution de ce projet, qui exigera, si je ne me trompe, l'impression de *seize volumes in-folio*. Après de longues préparations a paru le premier volume, qui comprend le premier chapitre de Panini. Il est imprimé in-folio oblong; au milieu de la page se trouvent les vers de Panini, autour d'eux le commentaire de *Patanjali*, autour de celui-ci le commentaire sur Patanjali par *Kaiyata*, lequel, à son tour, est encadré par le commentaire de *Nageça*. Ce volume a paru il y a trois ans; il en est arrivé 200 exemplaires à Londres; mais, par suite de je ne sais quel empêchement, ils n'ont pas encore été mis en vente. Puisse la nouvelle administration de l'Inde être aussi libérale et aussi éclairée que l'ancienne, et faire continuer cet ouvrage, que la révolte et l'état de santé de M. Ballantyne ont interrompu!

Les deux *Dictionnaires sanscrits* qui sont commencés ont, l'un et l'autre, fait des progrès. Le second volume du Dictionnaire de MM. *Boehlingk et Roth*¹ est terminé, et va jusqu'à et compris la palatale sourde aspirée; M. *Goldstücker*² a fait paraître la troisième livraison de sa nouvelle rédaction du *Dictionnaire de Wilson*, et la quatrième est prête à être mise en vente.

17. — Du projet d'écrire les langues indiennes en caractères romains.

Avant de passer aux ouvrages qui ont été publiés dans des

¹ *Sanskrit Wörterbuch*, von Otto Boehlingk und Rudolf Roth. Vol. II. Saint-Petersbourg, 1859, in-4° (1100 colonnes).

² *A Dictionary sanskrit and english*, extended and improved from the second edition of professor Wilson, by Th. Goldstücker. 3° livr. Londres, 1858, in-4° (240 pages).

languages qui se rattachent à l'Inde, je dirai quelques mots d'un sujet que réveille un ouvrage qui vient de paraître à Londres¹. La transcription des différents caractères orientaux avec des caractères latins a occupé, depuis longtemps, les savants en Europe, et Volney espérait parvenir au but en fondant un prix en faveur de ceux qui résoudreient le problème ou approcheraient de sa solution. Quand on observe la variété des transcriptions dont on a fait usage pour les noms et pour les mots orientaux les plus connus et les plus populaires, la confusion qui s'est introduite et les erreurs qu'elle a fait naître, on ne peut qu'être convaincu qu'un système de transcription exact et raisonnablement simple est un véritable besoin pour l'érudition : aussi a-t-on fait des essais en grand nombre, et a-t-on obtenu des résultats remarquables, mais non pas généraux. L'écriture arabe est une des plus imparfaites, sous plusieurs rapports, et elle a résisté à tous les systèmes de transcription rigoureuse. On est parvenu à exprimer, avec assez d'exactitude, les consonnes de l'alphabet arabe, mais encore avec difficulté, et par des signes compliqués destinés à multiplier les valeurs des lettres latines. Tous ces systèmes ont le défaut inévitable d'exiger une attention excessive pour ne pas oublier ou confondre ces signes, et une exactitude qu'on peut obtenir à l'impression, mais qu'on espérerait en vain d'une copie. Cependant on n'est pas arrivé à une méthode satisfaisante pour reproduire certains signes de l'alphabet arabe qui sont moins vocaux que grammaticaux et étymologiques, de sorte qu'il serait impossible de transcrire en caractères arabes un texte écrit en lettres latines modifiées, et employées selon un des nombreux systèmes proposés. Il n'en est pas de même du caractère *devanagari* ; il y a plusieurs méthodes d'après lesquelles on peut écrire un *texte sanscrit* en lettres latines modifiées, et ensuite le reproduire exactement en devanagari. MM. *Brockhaus*, *Faussboll* et autres ont pu imprimer en caractères latins des textes sanscrits d'une grande étendue², sans

¹ *Original papers illustrating the history of the application of the roman alphabet to the languages of India*, edited by Monier Williams. Londres, 1859, in-8° (xix, 276 pages).

² M. l'abbé Bertrand fait imprimer dans ce moment le *texte hindoustanî de Kamrup* en caractères latins.

les défigurer et les rendre inintelligibles. On peut regarder le problème comme résolu, et il ne s'agit plus que de choisir parmi ces diverses méthodes pour en adopter une universelle, et si les sociétés asiatiques de tous les pays parvenaient à ce résultat, elles rendraient un grand service à la science. Cette nouvelle écriture, il est vrai, sera loin de valoir l'écriture originale, parce qu'elle aura toujours le défaut de faire servir une seule lettre latine pour plusieurs caractères sanscrits, et de la surcharger par conséquent de points diacritiques et d'accents, dont l'emploi est inévitablement une source de fautes; mais je pense qu'aucun savant ne songe à substituer un nouvel alphabet au devanagari; seulement l'emploi d'un alphabet latin modifié et généralement adopté permettrait de se passer des caractères originaux quand il le faudrait pour des raisons quelconques, donnerait de l'uniformité aux transcriptions de noms et de mots, et serait d'un secours précieux dans toutes les études de grammaire comparée. Voilà le degré et l'étendue de l'intérêt que la solution de ce problème offre au savoir en Europe; mais il en est tout autrement dans l'Inde, où l'on s'efforce d'en faire une question pratique de la plus haute importance. Il s'est formé dans l'Inde, depuis une trentaine d'années, une école qui désire remplacer par des lettres latines modifiées les différents alphabets d'origine musulmane et hindoue employés dans la péninsule. La question fut soulevée à l'occasion d'un *Dictionnaire hindou*, que M. Thompson fit imprimer en caractères latins modifiés, ou, comme on dit dans l'Inde, en caractères *romains*. Cet essai déplut à Calcutta, où il fut réprouvé, surtout par Prinsep, et favorisé à Delhi par M. Trevelyan, aujourd'hui gouverneur de Madras. Une controverse assez vive ne changea rien aux convictions des deux partis, et l'on continua, à Delhi, à imprimer en caractères *romains* une série d'ouvrages populaires, qui furent introduits dans les écoles des missionnaires, de sorte que ce caractère a fini par acquérir dans la haute Inde le nom de *caractère missionnaire*. Les réformateurs ont pour but de détruire la multiplicité des écritures dans l'Inde entière, de faciliter aux Européens la lecture des livres indiens, et aux Hindous l'étude de l'anglais, et de rendre possible aux employés anglais

de lire la masse de placets et de pièces de procès qui leur arrivent aujourd'hui en caractères provinciaux cursifs et à peu près illisibles pour d'autres que pour des secrétaires indigènes, qui trouvent ainsi moyen d'influer sur le cours de la justice par leur vénalité. Si légitimes et si importants que soient ces motifs, je crois que ce plan échouera contre la difficulté de changer sur une si grande surface les habitudes des hommes, et je pense qu'il n'y aura pas grand regret à avoir de la non réussite, parce que le nouvel alphabet est bien plus imparfait que les anciens, et très-peu applicable à l'écriture, à cause des points diacritiques qu'il exige, et qui seraient aussi certainement négligés en *romain* qu'ils le sont en arabe. Je ne puis croire qu'un juge anglais dans l'Inde fût plus en état de lire une pièce écrite en romain cursif, qu'il ne l'est de la lire en *schikesteh* indoustani. Le remède à ce mal d'une gravité extrême serait d'exiger que les pièces officielles fussent écrites en lettres indigènes, mais formées régulièrement, et par conséquent lisibles. Le seul avantage que l'introduction du nouvel alphabet offrirait serait de faciliter l'étude de l'anglais, avantage incontestable et de la plus grande valeur pour l'Inde ; mais la première condition du succès, c'est-à-dire la supériorité réelle du nouvel alphabet, qui légitimerait son adoption et son extension graduelles, me paraît manquer.

18. — Progrès dans les autres langues de l'Inde. — Dictionnaire anglais-hindoustani. — La Doctrine de l'amour. — Vocabul. des langues de l'Himalaya et du Tibet. — *Bibliotheca canarensis*. — La vie de Bouddha, avec commentaires, par M. l'abbé Bigandet.

Il n'est arrivé à ma connaissance qu'un bien petit nombre d'ouvrages relatifs aux langues et aux littératures indiennes autres que le sanscrit.

Il a paru à Calcutta un *Dictionnaire anglais hindoustani de termes de loi et de commerce*, par M. Fallon¹. L'auteur se plaint, avec raison, du peu de secours que les dictionnaires fournissent pour les termes techniques, et du peu de soins qu'on apporte à distinguer l'emploi habituel des mots de leur

¹ *An English-hindustani law and commercial dictionary of words and phrases used in civil, criminal, revenue and mercantile affairs, designed especially to assist translators of law papers*, by S. W. Fallon. Calcutta, 1858, in-8° (xxvii 202 et v pages).

sens général et étymologique. Il ajoute à son travail une dissertation très-bien faite sur la nature de l'hindoustani, et les avantages naturels que possède ce dialecte.

M. *Garcin de Tassy* a publié une traduction complète d'un roman hindoustani ¹, mêlé de prose et de vers, dont il avait déjà donné des extraits dans votre Journal (année 1836). Nihal Chand, de Delhi, remania, au commencement de ce siècle, un ancien roman hindou, sous le titre de *Doctrine de l'amour*, et l'élégance de son style rendit populaire ce petit livre. C'est une féerie extravagante, composée d'aventures merveilleuses, de souvenirs de contes musulmans sur Salomon, d'imitations des Mille et une Nuits et de fragments de mythologie indienne, le tout brodé de vers lyriques et de sentences morales. Ce morceau est curieux comme spécimen de la nourriture intellectuelle qui suffit au beau monde musulman de l'Inde.

M. *Hodgson* ² a fait paraître quelques nouvelles parties des *Vocabulaires des langues de l'Himalaya*, qu'il a recueillis avec tant de persévérance, et le gouvernement du Bengale a inséré, dans la collection des documents publics qu'il fait imprimer, un mémoire du même savant sur le Népal ³, dans lequel il traite de la géographie du pays, des différentes tribus qui l'habitent, de leurs dialectes, et de leur organisation. Il s'étend dans ce travail beaucoup au delà du Nepal propre, jusqu'aux tribus du Sifan et du Tibet méridional; il en discute la position ethnographique, et donne des *vocabulaires de leurs langues*. Ce mémoire contient une infinité de faits et d'observations, qu'il eût été impossible de réunir sans le long séjour de M. Hodgson dans l'Himalaya dans les circonstances les plus favorables, et sans une étude de la nature et des hommes de ces contrées.

¹ *La doctrine de l'amour, ou Taj-ulmuluk et Bakawali*, roman de philosophie religieuse, par Nihal Chand, de Dehli, traduit de l'hindoustani, par M. Garcin de Tassy. Paris, 1858, in-8° (123 pages).

² *Comparative Vocabulary of the languages of the broken tribes of Nepal*, by B. H. Hodgson. Calcutta, 1858, in-8° (206 pages). Tirage à part du Journal asiatique de Calcutta.

³ *Selections from the records of the Government of Bengal*, n. xxvii, Papers relative to the colonization, commerce, physical geography, etc. of the Himalaya mountains and Nepal, by Brian Houghton Hodgson. Calcutta, 1857, in-8° 2 43 pages).

Il est arrivé en Europe quelques nouveaux volumes de la *Bibliotheca canarensis*, publiés par M. *Moegling*, à Mangalore. Les volumes que j'ai vus contiennent une traduction abrégée du *Mahabharat*, en canara, faite, il y a deux siècles, par *Lakschmeschka*¹; une collection de *poésies lyriques* originales, en canara, par *Purandara* et autres²; enfin une collection de 3547 *proverbes*, recueillis par l'éditeur lui-même³. Il est à craindre que la continuation de cette curieuse collection, dont le but est d'initier les missionnaires dans la langue et les idées du peuple à la conversion duquel ils se consacrent, ne soit interrompue par le changement de résidence du savant éditeur, qui a fondé une nouvelle mission dans le pays de Courg.

Enfin j'ai reçu de Rangoon une *Vie de Bouddha*, originairement écrite en pali et traduite en anglais, d'après une version birmane, par M l'abbé *Bigandet*⁴, missionnaire français à Poulo-Pinang. M. Bigandet, qui a longtemps résidé en pays birman, et qui a acquis une connaissance parfaite de la langue et de la littérature birmanes, a pris pour thème une traduction birmane d'une Vie de Bouddha en pali; mais il n'indique pas le titre qu'elle porte dans l'original. Le bouddhisme des Birmans, comme celui de toute la péninsule transgangétique, vient de Ceylan et repose sur les livres en pali, de sorte que l'ouvrage de M. Bigandet correspond aux travaux dans lesquels M. Spence Hardy a exposé les doctrines et l'organisation du bouddhisme, d'après des sources cingalaises. Le travail de M. Bigandet se divise en trois parties : la *Vie de Bouddha*, avec des notes assez développées, dans lesquelles l'auteur éclaircit le texte par ses observations personnelles de la vie et des cérémonies des bouddhistes, ensuite une *Notice sur les pré-tres bouddhistes*, leur organisation et les règles de leur ordre;

¹ *Mahabharata*. Mangalore, 1848, in-fol. (253 pages).

² *Dasarapada*. Mangalore, 1850, in-fol (155 pages).

³ *Collection de proverbes*, Mangalore, 1852, in-fol. (109 pages). La collection ne porte pas de titre général; elle est lithographiée et n'est tirée qu'à deux cents exemplaires.

⁴ *The life of Gaudama*, the Budha of the Burmese, with annotations, notice of the Phongies on budhist religions and the ways to Niban by the right Rev. P. Bigandet. Rangoon, 1859, in-8° (VIII, 324 et III pages).

enfin un *Exposé de la morale bouddhiste*, qui consiste dans la traduction d'un traité en birman qui porte le titre des *Sept voies du Nirwana*, accompagné de remarques de l'auteur. L'ouvrage entier est écrit dans un esprit tout scientifique et véritablement tolérant; le but de M. Bigandet n'était pas de réfuter le bouddhisme, mais de le faire connaître tel qu'il l'a vu, sans passion ni controverse. C'est une addition aux études récentes sur le bouddhisme méridional qui fait honneur à la science de l'auteur, et qui mérite la reconnaissance des savants.

19. — Progrès dans l'étude de la littérature chinoise. — Description des contrées occidentales par Hiouen-tsang. — Géographie de l'Inde.

Il ne me reste plus qu'à parler des ouvrages qui ont paru sur la *littérature chinoise*, ou plutôt du seul qui soit à ma disposition¹: c'est le second volume de la *Description des contrées occidentales par Hiouen-tsang*, traduit par M. Stanislas Julien². Ce volume contient la fin des longues pérégrinations du moine bouddhiste; nous le voyons longer la côte orientale de la péninsule pour aller à l'île de Ceylan, que, malheureusement, il ne put atteindre; il traverse alors le Deccan, remonte par le pays des Mahrattes et le Guzzerate, jusqu'à Kaschgar et s'en retourne en Chine par Yarkend, Khoten, et la partie méridionale du désert de Gobi. Partout il ne recherche que les traces de Bouddha et de sa religion; là où il ne trouve pas de coreligionnaires, il ne s'intéresse à rien et ne nous enseigne presque rien; c'est l'homme d'une idée unique et absorbante, et nous n'avons pas le droit de nous en plaindre, car, sans elle, il n'aurait pas eu la force de faire ce voyage, dont la durée, l'étendue, les fatigues et les dangers sont si extraordinaires, et dont les résultats pour des sciences auxquelles il ne pensait point sont si considérables. M. Vivien de

¹ Je sais que M. Edkins a publié récemment à Londres un ouvrage sur les sectes religieuses en Chine, dans lequel il paraît traiter surtout de celle du Tao, comme de la moins connue. Je n'ai pas encore pu me le procurer.

² *Mémoires sur les contrées occidentales*, traduits du sanscrit en chinois, en l'an 648, par Hiouen-tsang, et du chinois en français, par M. Stanislas Julien. Tome II, contenant les livres IX à XII, un mémoire analytique sur la carte du premier volume, cinq index et une carte japonaise de l'Asie centrale et de l'Inde ancienne. Paris, 1858, in-8° (xix, 576 pages et une carte).

Saint-Martin a commencé à tirer de cet ouvrage les matériaux qu'il fournit pour la *géographie de l'Inde*, et tous les progrès que l'on fera dans la connaissance de l'Inde antique et du moyen âge feront ressortir de nouvelles conséquences à tirer des renseignements que Hiouen-thsang nous a transmis. C'est une mine qui sera exploitée aussi longtemps que l'on s'occupera de l'histoire de l'Inde et de celle du bouddhisme, et qui est d'autant plus importante que le voyageur raconte ses propres impressions et ce qu'il a vu lui-même dans les pays qu'il a visités, et que nous avons par conséquent une date fixe pour les faits qu'il rapporte. M. Julien termine le volume par *cinq tables* très-détaillées, qui facilitent l'usage de l'ouvrage, et par une *carte de l'Inde rédigée au Japon*, d'après les voyageurs bouddhistes chinois. Il annonce qu'il n'a pas encore réussi à se procurer en Chine les autres ouvrages des bouddhistes chinois dont il avait trouvé les titres, mais qu'il espère les obtenir au Japon, et tous les amis des recherches historiques lui sauront un gré infini s'il parvient à tirer de l'oubli des ouvrages semblables aux voyages de Hiouen-thsang¹.

20. — Coup d'œil sur l'état actuel et le progrès des études orientales. — Défaut des journaux et revues en France, qui ne parlent jamais des résultats déjà acquis. — Généreux essais de M. Méhant et Guerrier de Dumast, et des académies de Metz et de Nancy. — Quelques bons conseils.

Le nombre et la qualité des ouvrages de littérature orientale publiés dans cette seule année peuvent et doivent paraître très-considérables et faire croire à un état très-florissant de vos études. Cette conclusion serait encore bien plus naturelle si

¹ M. Reinaud, président de la Société Asiatique, nous prie de reproduire la note suivante, qui a paru dans le *Journal asiatique* d'août-septembre, p. 272.

« Le *Journal asiatique* du mois de juillet dernier, p. 90, renferme un passage que M. Reinaud ne croit pas pouvoir accepter. Ce passage, non plus que tout ce qui concerne l'Inde et la Chine, n'a pu, faute de temps, être lu avec le reste du rapport, dans la séance générale à laquelle M. Reinaud assistait. M. Reinaud n'en a eu connaissance que par la publication du Rapport tout entier. Il se réserve de revenir sur la question, considérée en général, dans une autre occasion. »

Il s'agit sans aucun doute de l'itinéraire de Hiouen-tsang, et de quelques points de la géographie de l'Inde, déterminés par M. Vivien de Saint-Martin.

cette liste était complète, car il m'a certainement échappé un grand nombre d'ouvrages, en partie par ma faute, parce que un peu plus de recherche me les aurait fait trouver; en partie sans qu'il y ait de ma faute, parce que l'état défectueux des communications littéraires ne nous donne pas les moyens d'être parfaitement instruits de ce qui se fait en Orient. Néanmoins la conclusion ne serait que très-partiellement vraie.

Certainement les lettres orientales ont fait des progrès immenses depuis le commencement du siècle et en font de nouveaux dans une proportion toujours croissante; elles ont pris possession de toute l'étendue de leur domaine; elles s'occupent de toutes les littératures et de toutes les langues orientales, même de celles des tribus les plus obscures et les plus illettrées, pour en tirer des lumières sur l'histoire des races asiatiques; elles ont abordé les problèmes les plus difficiles; elles ont éclairci, au delà de toute espérance, la seule histoire digne d'être étudiée, *celle de l'esprit humain*. Mais, malgré tout cela, ces études n'ont pas obtenu la position à laquelle elles ont droit, et dont elles ont besoin pour atteindre le but, encore lointain, qu'elles se proposent. Elles ne sont pas entrées dans les besoins intellectuels des peuples civilisés, et leur culture est encore tout artificielle, parce qu'elle n'est ni entourée, ni soutenue par l'intérêt du public. Je ne parle pas ici d'une popularité qu'elles ne peuvent jamais avoir et qu'elles ne doivent ni rechercher, ni désirer; mais de cette curiosité intelligente, *qui protège l'étude des littératures classiques*. Je ne parle pas non plus de l'espoir chimérique de voir jamais l'étude des langues orientales devenir commune parmi les savants, mais uniquement du désir qui doit nous animer tous de voir les résultats des *recherches sur l'Orient entrer dans le fonds commun des connaissances qu'on exige d'un homme lettré*. Cet intérêt, que nous voudrions éveiller chez les hommes dont l'esprit est cultivé, existe en Allemagne à un assez haut degré, à un moindre en Angleterre, et fait presque défaut en France. On possède la preuve la plus notoire et la plus irrécusable de cette indifférence dans le silence des journaux de Paris, si intéressés à étudier sans cesse le goût du public. Ainsi je suis sûr que vous trouveriez vingt journaux allemands qui ont

rendu compte à leurs lecteurs de la manière dont *Burnouf* a déchiffré les inscriptions de *Darius*, de sa découverte du *zend* et des résultats de ses recherches sur le *bouddhisme*, pendant que vous ne trouverez peut-être pas un seul journal français qui ait jugé utile d'en parler. C'est cet isolement qui affaiblit les lettres orientales en France et met en danger cette partie de l'héritage de la gloire nationale.

Heureusement on peut apercevoir des indices d'un changement qui se prépare, et ce qui les rend plus précieux, c'est qu'ils viennent non pas de Paris, mais des provinces. M. *Ménant*, juge à Lisieux, vous a envoyé il y a quelque temps son ouvrage sur *Zoroastre*; aujourd'hui il nous donne un *essai sur les cunéiformes assyriens*¹, qu'il a composé pour l'académie d'Amiens. Vous connaissez les efforts de M. *Guerrier de Dumast* pour introduire l'étude de l'arabe et du sanscrit dans l'enseignement des facultés de province, et les demandes des académies de *Metz* et de *Nancy* adressées au Gouvernement pour que ce plan soit exécuté. Vous avez vu les mémoires sur la *poésie indienne* que M. *Eichhoff* a imprimés dans les publications de l'académie de *Lyon*, et qui s'adressent, avant tout, aux professeurs de l'Université, pour leur inspirer le goût des lettres indiennes en montrant la parenté des langues et des idées des peuples ariens d'Asie et d'Europe. Ces idées ont trouvé un écho très-vif dans la jeune université. J'ai devant moi le *prospectus d'une grammaire sanscrite* de M. *Burnouf*, professeur à la faculté de *Nancy*²; elle sera imprimée en caractères latins, pour que l'alphabet devanagari ne fasse pas un obstacle aux commençants; elle est destinée surtout aux professeurs de grec et de latin pour qu'ils puissent y trouver les éléments de la comparaison, de la formation et de l'histoire des langues classiques. Enfin notre confrère M. *Sadous*, pro-

¹ *Notice sur les inscriptions cunéiformes* de la collection de M. Lottin de Laval, par M. Ménant, Caen, 1858, in-8° (44 pages et 4 photographies). J'ai reçu pendant l'impression de ce Rapport un second mémoire de M. Ménant sous ce titre : *Inscriptions assyriennes des briques de Babylone, essai de lecture et d'interprétation*. Paris, 1859, in-8° (55 pages et 2 planches).

² *Méthode pour étudier la langue sanscrite*, par Emile Burnouf et L. Leupol. Nancy, 1859, in-8° (prospectus). J'apprends, pendant que ces pages sont sous presse, que cette grammaire a paru; je ne l'ai pas encore vue.

fesseur à Versailles, vient de faire paraître la *traduction de l'Histoire de la littérature indienne par M. Weber*¹, dans le but de montrer l'intérêt que l'étude de l'Inde doit inspirer à ceux qui s'occupent des langues classiques, et pour les encourager à y pénétrer plus avant.

Ce qui surtout donne de la valeur à ces efforts, c'est qu'ils n'ont été suggérés par personne, et sont le produit spontané d'un besoin naissant, besoin plus vivement senti par quelques esprits d'élite qui s'en font les organes, mais qui évidemment sont soutenus par l'approbation et la curiosité de la jeunesse qui les entoure. Si l'enseignement était parfaitement libre en France, un mouvement de ce genre y pénétrerait et s'étendrait graduellement; mais ici il faut l'aide du Gouvernement et il est vivement à désirer qu'il profite de la tendance qui se révèle pour fortifier l'enseignement des langues et des littératures classiques. Cette étude a été rajeunie en Allemagne par celle du sanscrit; elle le serait également en France. Il faudrait, avant tout, *l'introduire dans l'école normale*, d'où elle se répandrait dans l'Université, qui, quoi qu'on en ait dit, est réellement le cœur de la France. Cet enseignement y trouverait des esprits jeunes, cultivés et tout préparés qui apprécieraient à leur juste valeur ce que les études classiques et l'histoire peuvent gagner en profondeur, en nouveauté, en intérêt et en sûreté par cet élargissement de leur base, et c'est ainsi que se répandrait avec suite et mesure, dans le pays entier, un enseignement plus large et plus élevé des langues et de l'histoire, et le cercle des idées s'agrandirait dans tous les esprits.

JULES MOHL,
de l'Institut.

¹ *Histoire de la littérature indienne*, par A. Weber, traduite de l'allemand, par Alfred Sadous. Paris, 1859, in-8° (ix et 495 pages).

Littérature catholique.

LA RÉSIGNATION,

Extrait des Œuvres de Mad. la Comtesse de Swetchine.

Dans la *Notice* que nous avons consacrée à cette dame¹, dont la perte a laissé un si grand vide dans la société chrétienne de Paris, nous avons annoncé, que M. le vicomte de Falloux devait faire l'histoire de sa vie et publier quelques extraits de ses pensées que, dans ses moments d'étude, elle avait l'habitude de consigner sur le papier. Cette histoire et ces pensées vont paraître sous peu de jours; et M. le vicomte de Falloux a bien voulu nous communiquer, avant la publication de l'ouvrage, l'extrait suivant du 2^e volume qui contiendra les œuvres. Nous l'avons accepté avec reconnaissance, et nous nous empressons de le faire connaître à nos lecteurs. Nous pensons qu'ils le liront avec plaisir et qu'ils s'empresseront de se procurer l'ouvrage².

Nous avons lu cet extrait de mad. de Swetchine avec un grand charme. C'est bien là sa manière, sa phrase, et, pour ainsi dire, sa voix. Nous nous souvenons parfaitement avoir entendu plusieurs de ces maximes sortir de sa bouche et calmer bien des souffrances. — Nous rendrons un compte détaillé de l'ouvrage, dès qu'il aura paru. A. B.

Difficultés de la Résignation appliquée aux peines que nous causent les personnes.

« Bien plus que nous ne sommes disposés à le croire, nous sentons comme nous pensons, et il serait difficile d'apprécier combien s'intéresser à ses propres peines, les approuver, croire qu'on est dans son droit en se plaignant, les nourrir par l'imagination, les *indulger* par les susceptibilités et les délicatesses du cœur, ajoute à leur intensité, à leur domination, et combien au contraire la réalité même de la plus sincère im-

¹ Voir *Annales*, t. xvi, p. 437 (4^e série).

² 2 vol. in-8°, chez Vatou, rue du Bac; et chez Didier, quai des Grands-Augustins. Prix : 15 fr.

pression est affaiblie par le jugement qui la démontre exagérée ou puérole.

Qu'on y prenne garde, l'activité dévorante du cœur se fait un aliment de tout; elle peut chercher l'émotion dans ce qui l'irrite et le blesse, comme dans ce qui le flatte et le séduit. Depuis que le péché nous a fait vivre en nous-mêmes par cette personnalité ardente et coupable qui substitue son unité fautive et passionnée à l'unité vraie pour laquelle nous avons été créés, l'amertume et l'irritation peuvent nous entraîner comme l'attrait des sentiments plus doux.

Tout instinct humain est devenu, depuis la chute originelle, un glaive à deux tranchants : par sa puissance d'antagonisme, il engendre perpétuellement son contraire; ainsi l'on voit sans cesse une soif inextinguible d'amertume et d'irritation provenir d'un immense besoin de bonheur, et la haine naître de l'amour.

Les intelligences élevées, mais qui voient les choses humainement, font en général consister leur philosophie à bien supporter les revers qu'amènent les événements, et leur honneur à ressentir très-vivement les chagrins qui leur viennent des personnes. Que ce soit notre orgueil ou notre cœur qui en souffre, on exalte en soi-même cet excès de sensibilité, et dissimulant sa faiblesse sur tous les autres points, on serait presque disposé à l'exagérer sur celui-ci.

Cette appréciation naturelle n'est pas sans vérité : il n'y a rien sur la terre de si haut placé que l'homme, rien qui nous soit plus intime que notre semblable, qui soit plus près de nous que notre prochain, rien qui puisse être davantage pour un cœur d'homme qu'un autre cœur, rien de si imposant que l'opinion de tous. Dans les revers qui ne mettent en jeu que les choses, les événements semblent suivre leur cours impassible, innocents des complications qu'ils amènent : on dirait qu'ils ne peuvent pas être autres que ce qu'ils sont. Dans les peines qui nous viennent des personnes, tout prend au contraire un caractère intentionnel; c'est une intelligence qui se dresse contre nous, une liberté qui se constitue en hostilité particulière à notre égard. Ces intérêts qui traversent les nôtres, ces difficultés suscitées, ces oppositions, ces ressorts mis

en œuvre, sont conduits par une main dont nous suivons, dont nous comptons tous les mouvements. Là, je le sais, est illusion ; car ces hommes si maîtres de leur intention, ne laissent pas, sans perdre cependant leur responsabilité, d'être les instruments de la justice divine, comme les objets qui n'ont ni raison ni vie. Ce qui nous fait croire le contraire est une erreur d'optique, mais qui, pour être révoquée et démolie, demande des yeux déjà exercés aux saintes et visibles ténèbres de la foi.

Nous pouvons souffrir par les autres d'une infinité de manières, et d'abord par leurs défauts. Il en est, j'en conviens, de très-incommodes, et pourtant, ce qu'il y a de vraiment poignant, souvent d'intolérable dans la souffrance que nous en éprouvons, ne vient-il pas de nous-mêmes, et ne serait-ce pas aussi nos propres défauts qui nous font tant souffrir de ceux des autres ? Si nos torts ne nous ébranlaient pas, nous resterions plus tranquilles, et ce sont tous ces éléments de trouble qui nous jettent à la merci du provocateur. S'il en est ainsi, tournons toute notre attention contre ces complices du mal que nous fait l'ennemi. On n'agit efficacement que sur soi, et après tout on a moins de peine et on a plutôt fait de se réformer soi-même que de réformer les autres. Redoublons d'indulgence lorsque nous sentons la révolte si près d'engendrer l'aversion, et tâchons de tempérer par la compassion l'arrêt de la justice, en nous rappelant que les personnes engagées et vaincues dans cette triste lutte s'infligent bien plus de tourments qu'elles n'en causent.

Ne nous arrêtons pas là. Ces défauts que nous connaissons, que nous signalons, soyons attentifs à empêcher qu'ils ne produisent des fautes. Veillons charitablement sur les autres, pour écarter les occasions de chute, pour prévenir les éclats auxquels ils se livrent et où Dieu est si aisément offensé. Mais au lieu de cela, que de fois notre humeur n'a-t-elle pas excité ces défauts, n'y a-t-elle pas fait allusion avec malice, ne les a-t-elle pas reprochés avec dureté, se faisant un grief personnel de ce qui n'appartient qu'aux conditions mêmes du caractère!

Une des propensions les plus déraisonnables et les plus communes, est de chercher une intention blessante dans une

disposition générale dont est exposé à souffrir tout ce qui entre en contact avec elle, et de vouloir imposer aux autres, pour l'amour de ses propres aises, le devoir de l'amendement. Mais y pensons-nous bien? Quoi! ces défauts qu'un homme ne surmonte pas dans l'intérêt de sa conscience, de son salut éternel, pour son âme qui dès cette terre le lui demande au nom de la paix, pour Dieu qui ne cesse de l'y exhorter, il s'en corrigerait parce qu'ils vous sont incommodes? Sans cesse ne le voyons-nous pas user contre lui-même de l'indisputable faculté qu'il a de se nuire?

On a beaucoup dit que l'intérêt gouvernait le monde; cela n'est vrai qu'avec beaucoup de restrictions. La volonté libre et pervertie se proposerait volontiers, lorsqu'elle est de sang-froid, de n'écouter que l'intérêt; mais dans le mal il faut subir un maître comme dans le bien. Les passions, leurs humeurs, leurs caprices, ont vite déjoué nos projets. Si on y regarde de près, on reconnaîtra que ce n'est pas tant l'intérêt qui conduit les hommes que la passion, et que c'est presque toujours à la passion que reste le terrain.

Est-il un scandale, un désordre qui n'ait son enseignement? Que nous apprend le perfide? que Dieu seul ne trompe pas. Et l'ingrat? que c'est Dieu qui paie pour ceux qui ont oublié leur dette.

Quant à ces peines au-dessus de toutes les peines, qui ont trompé, détruit toute espérance de bonheur, et, en navrant le cœur, l'auraient flétri, altéré peut-être, si la sève divine n'était venue prêter sa vie au renouvellement de ses nobles instincts, pourquoi l'étonnement se mêlerait-il à une trop compréhensible douleur? Ignorait-on que nulle part sur cette terre la créature humaine ne devait rencontrer son centre et même son vrai refuge, et que, traversant le monde des affections dont aucune n'est sa fin, comme la colombe, il faut qu'avant de se reposer elle s'élève toujours : *Volabo et requiescam*.

« On cherche la vie dans ce qu'on aime ¹. » Mais en voyant que sur tant d'êtres qui aiment il y en a si peu que leur amour ait rendus heureux, est-il donc difficile de comprendre

¹ Saint Augustin.

le but de cette loi qui frappe du caractère de transgression et d'illégitime emploi toute force qui s'égare dans les volontés ardentes, dans les préoccupations fixes et absolues, et même, comme on l'a si bien défini, dans l'envieuse pauvreté d'un exclusif amour ¹?

Les peines de la sensibilité vraie, purifiée du levain d'égoïsme, ont un autre caractère; mais les déceptions qui les menacent, les profondes atteintes, les tristes et soudaines révélations, les blessures faites à une confiance qui ne pourra plus renaître, ne lui sont pas davantage épargnées. La raison a pu régler ces sentiments, l'imagination ne s'y mêler que pour la plus petite part...., il suffit d'avoir ouvert son cœur, de s'être appuyé sur le cœur d'un autre, d'avoir compté, espéré, pour rencontrer ces torts volontaires ou volontaires qui trahissent bien plus l'infirmité que la malignité de notre nature. S'il est vrai que toute souffrance vienne de quelque amour, il est bien plus vrai encore qu'aucun amour n'est affranchi de la souffrance, et dès lors en nous y abandonnant ne préparions-nous pas nos mécomptes, ne nous rendions-nous pas complice de nos propres déceptions quand ce qu'il y a d'infini en nous attendait d'un faible cœur toute l'affection dont le nôtre avait besoin ?

On veut changer les conditions de ce monde périssable et mobile, tout pétri de néant. Cet instinct de bonheur laissé à l'homme par des vues si hautes et si sages, en souvenir de l'état dont il est déchu et de celui où il aspire, ce même instinct mal compris, tend incessamment à faire descendre le ciel sur la terre, à posséder ce que Dieu simplement nous prête. L'homme naturel n'est pas précisément impie, mais il est essentiellement idolâtre; il a un culte toujours prêt pour tout objet de son goût ou de sa prédilection. Au lieu de mériter le bonheur céleste par le travail, à titre de grâce et de récompense, il veut y arriver dès ce monde par la voie altière et impérieuse d'une indomptable volonté. Il défie tout ce qu'il aime et veut être la fin de tout ce dont il est aimé, et lorsqu'il n'aboutit pas aux égarements les plus funestes, les déceptions

¹ M. Sainte-Beuve.

et les amertumes, les peines énervantes et qui consomment lentement ne lui font pas défaut.

Ce même instinct de bonheur se fait jour dans les brillantes et inexécutables utopies qui commencent par la négation du point de départ du genre humain, le péché, et de son point d'arrivée, le Ciel. Bâtissant ainsi sur l'erreur, on arrive à des conséquences absurdes; comme si le sort de l'homme pouvait essentiellement changer tant que son cœur reste le même!

Le désir insatiable d'être heureux entraîne l'homme; l'utopie sociale bouleverserait le monde, décrétant, dans sa coupable indifférence, la ruine et même la mort des générations présentes, en vue d'un âge d'or qu'elle n'imagine qu'à travers les décombres et les débris. Hélas! jusque dans les champs fertiles des hautes espérances chrétiennes, la foi, d'ailleurs soumise, mais laissant trop librement flotter entre ses mains le fil par lequel l'Eglise guide ses enfants dans tous les labyrinthes, rêve quelquefois pour cette terre un autre vêtement, préférant la transformation du cachot ténébreux et sombre à la joie promise de le quitter. Toujours cette terre! et pour le millénaire qui veut en faire le théâtre des splendeurs célestes, et pour le réformateur chimérique qui poursuit le rêve insensé d'un bien-être et d'une égalité impossibles! Mais cette terre, dont ils veulent faire une demeure permanente et le but final de la destinée humaine, n'est que le lieu passager de l'épreuve; elle ne comporte que les douceurs de la vertu pratiquée et cet avant-goût de bonheur qui ne nous est donné qu'afin que nous en distinguions l'insuffisance.

Tant qu'on se meut dans le monde des impressions, tant qu'on est engagé dans la mêlée avec tout l'aveuglement de l'imprévoyance, on prend toutes les apparences au sérieux; on s'en prend au premier venu, le sang-froid manque sous cette grêle de coups; mais à mesure que le tumulte s'éloigne, la pensée ravisée reprend sa liberté; elle observe et en vient bientôt à se demander compte de tant d'étranges démentis donnés aux sentiments par les actes, de tant de joies qui ont fait naufrage sans tempêtes et sans écueils, de tant de résultats qui ont trompé les attentes les plus opposées, de tant de causes si parfaitement naturelles, mais surnaturellement

agencées, et enfin de cette impossibilité manifeste de rien expliquer humainement. C'est ainsi qu'on est mis sur la voie de cette volonté suprême qui agit à la fois d'une manière ostensible et mystérieuse, imprimant un double caractère à tous ses enseignements, de même qu'il y a toujours dans les paroles de l'Écriture un sens historique et un sens mystique qui en est l'âme.

Si à ces premières révélations succèdent les épreuves redoutables et redoublées, si ces peines, en apparence celles de tout le monde, ont mille pointes acérées et recourbées qu'on ne leur soupçonnait pas, si leurs proportions communes prennent un développement gigantesque par telle ou telle secrète coïncidence avec les dispositions qui devaient les rendre spéciales, incisives et poignantes, si ces étonnantes peines semblent avoir un œil pour viser au point le plus vulnérable, une oreille pour surprendre tout gémissement, une bouche pour se rendre toujours plus intelligibles, si elles découvrent en vous plus de points sensibles que vous n'en aviez jamais aperçu vous-même, si l'action de ces peines enfin est à la fois tout ce qu'il y a de plus torturant et de plus lumineux, et si, rétrécissant toujours le cercle, elles ne laissent plus autour de vous que l'espace du sacrifice, de l'abnégation et seulement assez d'air pour respirer encore du côté de Dieu, force ne nous est-il pas d'en nommer l'auteur? La malice humaine a sans doute bien de l'esprit, son bras est puissant pour blesser, mais elle frappe fort au lieu de frapper juste; et qu'il y a loin de l'intelligence qui dirige ses traits, à la main sûre et ferme du grand archer!.....

Au point culminant de l'épreuve commence cette claire vue, si pleine de consolation, car c'est là que Dieu se montre visiblement sous l'épiderme des dispositions humaines, qu'il se meut, ordonne, agit; c'est là que toute révolte, toute impatience contre l'agent extérieur semble tenir du sacrilège: alors l'intervention divine devient si manifeste que, même sous la forme du châtement, elle raffermi notre confiance, comme autrefois il suffisait de la présence du monarque pour faire la grâce du condamné.

En nous occupant de ceux qui souffrent, nous passons trop

près de ceux qui font souffrir pour ne pas leur adresser quelques mots. Si Dieu sait tirer le bien du mal, si le bien relatif, avec ses plus riches conséquences, peut résulter des chagrins subis, il n'est rien dans les merveilleuses transformations possibles et providentiellement prévues qui puisse rassurer pour eux-mêmes ceux qui l'infligent. Ils assument la responsabilité de leurs actes et ils la gardent. Les victimes ont dû souvent au bourreau le haut rang où elles allaient se placer et le rôle de bourreau n'en devient pas plus enviable.

Voilà donc le miracle de la résignation ; quant aux peines qui nous viennent des personnes, c'est de les faire transparentes et de nous montrer Dieu derrière elles. Du moment où on a entrevu le Sauveur à travers le voile léger des événements et des hommes, les injures, les offenses, les torts les plus intentionnels, les plus directs ne sont que le doigt divin traçant la voie miséricordieuse qui conduit au bonheur futur. Nos peines peuvent encore nous faire souffrir, mais elles n'ont plus de venin ; du rang de maîtres, nos ennemis descendent à celui d'instruments : on les voit obéir, eux qui croyaient commander.

Mais arrêtons-nous à ce mot d'ennemis, pour lui faire perdre dans les cœurs religieux sa trop facile et trop commune application. Un ennemi ! mais de tous les accidents, c'est le plus rare ! Une personnalité inquiète et susceptible nous rend difficiles et chatouilleux à l'endroit de tout ce qui nous touche ; tout ce qui n'est pas bienveillance nous semble inimitié ; nous voyons une âpre opposition dans toutes les impressions qui ne nous flattent pas, et il suffit de ne point dépasser les bornes de l'équité pour nous paraître d'une sévérité révoltante. *O mes amis, s'écriait Platon, il n'y a point d'amis !* O vous qui vous croyez mes ennemis, dirais-je plus volontiers, non, vous n'êtes pas mes ennemis ! Vous me blessez, vous me déchirez, peut-être me faites-vous mourir, mais vous ne savez pas, vous ne voyez pas le mal que vous me faites. La légèreté humaine est, bien plus que la méchanceté, la cause de tous les sinistres effets que l'on croit ne pouvoir expliquer que par la haine. Quel ennemi a pu jamais nous faire plus de mal que nous ne nous en sommes fait, et ce

n'est pas précisément d'amour que nous manquons pour nous-mêmes!

La faiblesse paresseuse qui se laisse prendre à de perfides apparences, une prévention contre laquelle on ne se sera pas tenu en garde, une de ces omissions de bonté et de justice dont ne sont pas à l'abri les meilleurs et les plus justes; que d'incitations à l'erreur, que de pièges tendus au jugement! Et, dans ceux qui exercent influence ou autorité sur les autres, d'un faux jugement aux plus redoutables conséquences, il n'y a qu'un pas!

On explique tout alors par la malveillance, mais mesurer la malveillance à la grandeur du mal que nous souffrons, est encore une des illusions de notre préoccupation égoïste. On arme toujours de colère ou de haine le bras qui nous frappe, et, si la vérité se dévoilait à nous, quelle surprise n'éprouverions-nous pas en reconnaissant que ces flèches qui nous transpercent ont été lancées à l'aventure, que, je ne dis pas le remords, mais l'attention même s'est à peine attachée au mouvement qui nous a fait subir mille supplices. Ah! que de lumières épargnées aux méchants, afin qu'ils ne soient pas aussi coupables qu'ils sont insensés!

Où est l'homme assez malheureux pour savoir tout le mal qu'il a fait? Que les puissants l'ignorent, c'est tout simple; mais les plus obscurs, les plus petits, le savent-ils? Le sais-je, ô mon Dieu! moi chétive, moi pur néant, sais-je les maux que j'ai fait endurer, les fardeaux que j'ai fait peser, les espérances que j'ai trompées, les larmes que j'ai fait répandre, leur abondance, leur amertume? De toutes les obscurités de cette vie, les plus impénétrables sont les enlacements des destinées entre elles. Ce que nous ignorons le plus profondément, c'est la portée possible, les effets immédiats, les conséquences éloignées, la réaction de nos fautes, de nos exemples, de nos procédés, les innombrables fois, les mille et une manières dont nous avons pu blesser des intérêts, des intelligences, des âmes, et qui sait? des cœurs qui peut-être nous aimaient, et qui avaient mieux mérité de nous!

Comtesse de SWETCHINE.

Archéologie.

DICTIONNAIRE DE DIPLOMATIQUE

ou

COURS PHILOLOGIQUE ET HISTORIQUE

D'ANTIQUITÉS CIVILES ET ECCLÉSIASTIQUES ¹.II. TRADITIONS SUR LA SEMAINE ET SUR LE NOMBRE SEPTENAIRE
CHEZ LES CHINOIS.

1. Les lois primitives des Chinois consacraient certains jours au culte de la divinité suprême.

Après la Bible, qui nous donne des renseignements certains sur la création, et sur les premières histoires de ce monde, il n'existe pas de monument plus ancien et plus certain que les annales chinoises. Nous allons les interroger, et l'on verra que nous y trouverons quelques documents qui serviront à confirmer et à expliquer plusieurs textes de notre Bible, dont elles peuvent être regardées comme un vrai supplément.

La chronologie des livres chinois remonte régulièrement jusqu'à l'an 2637 avant notre ère. Cette année correspond, suivant le texte hébreu, à peu près à la mort de Malaléel, arrivée l'an 2710 avant notre ère, à peine 1290 après la création du monde ².

L'histoire chinoise assigne à cette année 2637, l'an 61 du règne de *Hoang-ti*, ou *empereur Rouge*. Quel est cet empereur rouge? Est-ce Adam, comme l'a prétendu M. de Paravey ³, ou seulement un des anciens patriarches? Ce n'est pas ici le lieu de le discuter, ni de pénétrer dans cette série de l'histoire fabuleuse de la Chine.

Quelque opinion que l'on ait sur la manière dont ce pays a été peuplé, et l'époque de la fondation de cet empire, on ne

¹ Voici l'article sur la semaine chez les Juifs au n° 115, ci-dessus, p. 55.

² Voir la chronologie jointe au *Dict. de la Bible* de dom Calmet.

³ Voir le curieux tableau comparatif des 10 empereurs chinois et des 10 patriarches dans les *Annales* t. xvi, p. 137 (2^e série).

peut nier que ses livres sacrés ne rappellent les temps les plus anciens et les plus rapprochés ou de la création, ou du déluge, et par conséquent ne fassent connaître quelques débris de la science des patriarches qui ont fondé les nations diverses. Écoutons donc avec respect les ordres donnés pour conserver avec rigueur la *connaissance des jours et des temps fixés* pour adorer Dieu. Nous ouvrons donc le *Chou-king*, le second des livres sacrés et nous y lisons :

« (Yao) donna ses ordres à Hi et à Ho : Le *Tien suprême* a droit à nos adorations et à nos hommages. Faites le calendrier du soleil, de la lune, des constellations et des étoiles. La religion recevra des hommes les temps qu'ils lui doivent¹. »

Nous nous servons ici de la traduction du P. Cibot, qui annonce lui-même qu'il s'est tenu *collé au texte* par le mot-à-mot le plus strict², lequel en effet nous paraît être plus littéral que le sens du P. Gaubil, comme on peut le voir par le texte que nous mettons ici :

| | | | | | | | | |
|-------|------|-------|------|-------|------|-------|-------|-----|
| 乃 | 命 | 羲 | 和 | 欽 | 若 | 昊 | 天 | 曆 |
| Nai | ming | hi | hò | khin | jo | haò | thién | li |
| 象 | 日 | 月 | 星 | 辰 | 敬 | 授 | 人 | 時 |
| siang | ji | youei | séng | tchin | king | chéou | jin | chi |

Il y avait donc des *temps* consacrés à honorer le *Ciel suprême*, et ces temps étaient tellement sacrés que lorsque ceux qui devaient en tenir compte y avaient manqué, ils étaient punis de mort. On lit en effet un peu plus loin :

« Hi et Ho plongés dans le vin³ n'ont fait aucun usage de leurs talents... Ils sont les premiers qui ont mis le désordre et la confusion dans la *chaîne céleste*, dans les *nombres fixes* du Ciel, et qui ont abandonné la commission qu'on leur avait donnée. Au 1^{er} jour de la 3^e lune d'automne le soleil et la lune en conjonction n'ont pas été d'accord (l'éclipse

¹ *Chou king*, ch. 1, n° 3.

² Voir *Mém. chin.* t., 1, p. 231 et 249.

³ On sait que le vin chinois n'est pas fait avec du raisin, mais avec du riz fermenté.

» de soleil n'a pas été bien calculée)... Aveugles sur les apparences célestes, ils ont encouru la peine portée par les lois des anciens rois. Le *Tching-tien* dit: *Celui qui devance ou qui recule les temps doit être, sans rémission, puni de mort¹.* »

Plusieurs remarques sont à faire sur ce passage :

1° Punir de mort des astronomes pour avoir manqué de calculer une éclipse; cela prouve qu'il y avait dès lors une méthode certaine pour les calculer, et que les autres éclipses avaient été calculées justement.

2° Cette punition pour une faute purement astronomique étonnerait à bon droit. Mais s'il s'agit de régler les jours consacrés au culte du Ciel suprême, on comprend que l'on sévisse contre ceux qui, par de faux calculs, ont interverti l'ordre de ces jours et jeté ainsi le trouble dans tout le culte.

3° On apprend ici qu'il existait déjà des lois appelées *tching-tien*. « 𠄎 *Tching* : lois portées sur la chose de la plus grande importance; 𠄎, *tien* contenant une doctrine immuable et qui jamais ne devait changer². »

Mais quels étaient ces temps fixés pour honorer le Ciel suprême? La plupart ne pensent ici qu'à ce *calendrier purement astronomique* qui règle d'une manière exacte les cours du soleil et de la lune dans le ciel. Cependant tous les auteurs conviennent que les ministres *Hi* et *Ho* étaient chargés en même temps des cérémonies religieuses et par conséquent de déterminer les jours où il fallait exécuter ces cérémonies. Voici sur ce fait la remarque du P. Gaubil :

« L'ancien livre *Koue-yu*³ et le ch. *lou-hing* (le 4^e déjà cité) du *Chou-king* font voir que *Hi* et *Ho* étaient les descendants de ces grands mandarins, qui du temps de l'empereur *Tchuen-hio* (2457 av. J.-C.) furent préposés pour remédier aux désordres du faux culte et de la superstition. Selon le

¹ *Chou-king*, 2^e part., ch. iv, n^o 4, p. 67.

² M. Pauthier est le premier qui ait appelé l'attention sur ce fait dans son édition du *Chou-king*, *ib.*, p. 67.

³ *Discours des royaumes*, composé par *Tso-chi*, contemporain de Confucius.

» *Koue-yu, Hi et Ho* avaient sous la dynastie de *Hia* le même emploi que sous Yao et Tchuen-hio. Ainsi *Hi et Ho* étaient non-seulement les chefs de l'astronomie, mais encore ils avaient soin des cérémonies de la religion ¹. »

Il nous reste maintenant à chercher s'il n'y aurait pas quelque texte, qui pût nous indiquer quelle était la principale période de temps consacrée à ces cérémonies, et voyons s'il n'y serait pas question d'une période *septenaire*.

Les passages où il est question du nombre 7 sont nombreux dans le petit nombre des livres chinois traduits jusqu'à ce moment, comme on le verra plus tard. Nous nous arrêterons seulement sur *trois principaux* extraits de deux de leurs livres sacrés, l'*Y-king*, et le *Li-ky*, et de leur plus célèbre historien, *Sse-ma-tsien*.

2. Textes de l'*Y-king* qui prouvent que le 7^e jour était consacré au culte de la divinité, et au repos.

On sait que l'*Y-king* est le premier des livres sacrés des Chinois. Ils en font remonter l'origine à *Fou-hi*, qu'ils appellent leur premier empereur, lequel ne serait autre qu'*Abel*, selon M. de Paravey, et qui, dans tous les cas, se perd dans les plus anciens souvenirs de l'histoire chinoise. Primitivement l'*Y-king* n'était pas un livre en caractères distincts, mais plutôt une mnémonique composée de 24 lignes, 12 entières, 12 brisées, et qui combinées ensemble ou considérées séparément dans leur ordre réciproque, rappelaient les idées qu'on y avait attachées. Voici ces 24 lignes, qui forment ce qu'on appelle les 8 koua de *Fou-hi* :



On voit d'abord que ces 8 koua sont composés chacun de deux parties, l'une supérieure et l'autre inférieure, qui sont l'opposé l'une de l'autre. Pour opérer sur ces lignes, ils disaient en commençant par le bas : la ligne entière ayant 2 lignes entières au-dessus d'elle signifie telle chose ; — ou bien : la ligne brisée ayant au-dessus d'elle 2 lignes brisées, et 3 lignes entières signifie telle chose, etc.

¹ Voir la note 4, du ch. iv, 2^e partie, p. 67, édit. Pauthier.

Pour rendre ces lignes plus aptes à signifier plus de choses, et à mieux spécialiser le sens qui y était attaché, un des empereurs qui succédèrent à Fou-hi, ajoutant 8 trigrammes aux 8 de Fou-hi, c'est-à-dire mettant 6 lignes entières et 6 lignes brisées, au lieu de 3, et les mettant en opposition, comme ci-dessus, les éleva jusqu'à 64. Ce sont ces 64 *koua* qui composent comme le fonds de l'*Y-king* actuel.


Cependant 12 siècles avant l'ère chrétienne, le roi *Ven-vang*, fondateur de la dynastie des *Tcheou*, ajouta à ces 64 lignes des *notes* très-courtes, en caractères ordinaires.

Puis son fils, *Tcheou-kong*, y ajouta une interprétation plus longue.

Enfin 8 siècles avant l'ère chrétienne, *Confucius* éclaircit la table de Fou-hi, les *notes* de Ven-vang, et l'interprétation de *Tcheou-kong*, par un commentaire sur le fond et sur la forme, qu'il appelle *Touan*, le *fond*, et *Siang*, l'*image*. C'est ce qui, avec quelques appendices, constitue la totalité de l'*Y-king* actuel.

Ces notions étant connues; à cause de l'importance et de l'antiquité de ce document qui doit donner un appui nouveau au texte biblique sur le repos du 7^e jour, nous allons publier, malgré sa longueur, 1^o le texte entier du 24^e *koua*, celui que l'on appelé *fou* ou *l'aller et venir*, c'est-à-dire la *périodicité*; nous y joignons: 2^o la prononciation de chaque caractère, telle qu'elle a été notée, par l'habile Chinois, habitant du Kouei-tcheou, qui accompagnait à Paris M. l'abbé Perni, — 3^o au dessous de chaque caractère la traduction latine, aussi littérale que possible, et qu'on pourra ainsi toujours comparer avec le texte.

3. Texte entier et traduction du 24^e *koua* de l'*Y-king*, sur la période de 7 jours, consacrés au repos.

24^e *koua*  nommé 復 *Fou*, ou *re-iterum*, c'est-à-dire le retour périodique.

1. 復 亨。出 入 无 疾。朋 來
Fou hen tchou jou ou tsy pong lai
Fou penetratio. Exit, intrat sine perturbatione. Similes veniunt

无 咎。反 復 其 道。七 日
 ou kiéou fan fou ky tao tsy je
 sine excessu. Rursus repetit illius viam. (Intra septem dies

來 復。利 有 攸 往。2. 彖 日。
 lai fou ly yeou yeou ouang touan yue
 venit regressus. Utilitas est quod transeat. *Thouan* dicit: (hæc verba)

復 亨。剛 反。3. 動 而 以
 fou hen kan fang tong eul y
Periodicitatis penetratio (significant): constanter revertit. Movet et ad

順 行。是 以 出 入 无 疾。
 chouen hin ché y tchou jou ou tsy
 obediendum progreditur. Ideo (hæc verba): exit, intrat sine perturbatione;

朋 來 无 咎。4. 反 復 其 道。
 pong lat ou kieou fan fou ky tao
 similes veniunt sine excessu, rursus repetit illius viam;

七 日 來 復。天 行 也。
 tsy je lat fou tien hâng ye
 (Intra) septem dies venit regressus (significant): cæli sacrificium.

5. 利 有 攸 往。剛 長 也。
 Ly yeou yeou ouang kang tchâng yé
 (Hæc verba): utilitas est quod transeat (significant): constantiæ principium.

6. 復 其 見 天 地 之 心 乎。
 fou ky kién tien ty tche sin hou
 Periodicitas illa videtur cæli terræque animus, nonne?

7. 象 日。雷 在 地 中。復 先
 Siang yue loüi tsai ty tchong fou sien
 Siang dicit: tonitru habitat terræ medio. Periodicitas: antiqui

王 以 至 日 閉 關
 ouang y tche je py kouang
 reges ad extremum diem clauderant locos-ubi-exiguntur-vestigalia.

商 旅 不 行。后 不 省
 chang loui pou hin heou pou sen
 Mercatores, peregrini non ambulabant; deinde non examinabantur

- 方。8. 初九。不遠復。无
 fang tsou kieou pou yuèn fou ou
 regiones. (Linea) prima (ex) novem: non remota periodicitas; non
- 駟悔。元吉。9. 象曰。不
 ty houi yuen ky. Siang yue pou
 projicitur (ad) penitendi (locum); magnum bonum. Imago dicit: non
- 遠之復以脩身也。10. 六
 yuen tche fou y sieou chen ye lou
 remotio hujus periodicitatis (est) ad renovare corpus. (Ex) sex
- 二。休復吉。11. 象曰休
 eul hieou fou ky siang yue hieou
 (lineis) ad secundam: mirè periodicitas bona. Imago dicit: mirè
- 復之吉以下仁也。
 fou tche ky y hia jen ye
 periodicitas hoc bonum (dicitur) ad extendendam deorsum charitatem.
12. 六三頻復厲无咎。
 lou san pin fou ly ou kieou
 (Ex) sex (lineis) ad tertiam: continua periodicitas metuendum; non malum.
13. 象曰。頻復之厲義无
 Siang yue pin fou tche ly gy ou
 Imago dicit: continua periodicitas hoc metuendum; justitia non
- 咎也。14. 六四中行獨復。
 kieou yè Lou sé tchong hin tou fou
 malum. (Ex) sex (lineis ad) 4^{am}: medium currit sola periodicitas.
15. 象曰。中行獨復以
 Siang yue tchong hin tou fou y
 Imago dicit: (hæc verba) medium currit sola periodicitas (invitant) ad
- 從道也。16. 六五。敦復
 tsong tao ye Lou ou ten fou
 sequendam viam rectam. (Ex) 6 (lineis ad) 5^{am}: ardentier (agit) periodicitas,
- 无悔。17. 象曰。敦復
 ou houi Siang yue hen fou
 non penitendum. Imago dicit: (hæc verba) ardentier (agit) periodicitas;

无 悔。 中 以 自
 ou houï tchoüng y tsé
 non penitendum (significans) oportere medium tenere ad semetipsum

考 也。 18. 上 六。 迷 復。 凶
 kaò yé chang lou my fou hiong
 perfiendum. Ad superiorem (ex) sex: perturbata periodicitas; pessimum

有 災 告 用 行 師
 yeou tsaj sin; yong hin se
 habetur, calamitates que. (Si) utatur incedentibus militibus (usque ad)

終 有 大 敗 以 其 國 君
 tchong yeou tà pal y ky koue kun
 finem habebit magnam jacturam. Ad suum regnum dominium

凶 至 于 十 年 不 克 征。
 hong tché yü che gien pou ke tchen
 pessimum (facit); usque ad decem annos non poterit coercere.

19. 象 曰。 迷 復 之 凶
 Siang yue my fou tche hong
 Imago dicit: (hæc verba) perturbata periodicitas hoc pessimum (si-

反 君 道 也。
 fang kiun taò yé.
 significans esse) contrarium Domini legi.

Traduction française.

1. Pénétration du symbole *Fou*, ou de la périodicité.

» **Teheou-kong.** Elle sort, elle rentre sans perturbation; — ses semblables viennent sans obstacle; — elle parcourt de nouveau sa voie; — en 7 jours, ce retour, cette périodicité revient. Il y a utilité dans la marche qu'elle suit.

» 2. **Confucius.** Le thouan (ou le fonds) dit: (ces paroles) » *pénétration de la périodicité* (montrent) qu'elle revient constamment. — 3. Elle se meut et progresse, et encourage à l'obéissance; c'est pourquoi (ces paroles): *elle sort, elle rentre sans perturbation; ses semblables viennent sans obstacle.* —

» 4. *elle parcourt de nouveau sa voie; en 7 jours, cette périodi-*

» revient (signifient) : qu'il s'agit du Sacrifice du Ciel. — 5. (Ces
 » paroles) : *il y a utilité dans la marche qu'elle suit* (désignent
 » le principe de la constance.

» 6. **Teheou-kong**. Cette périodicité ne paraît-elle pas
 » être l'esprit du Ciel et de la Terre?

» 7. **Confucius**. L'image dit : Le tonnerre habite au mi-
 » lieu de la Terre. — (Sur) la périodicité : Les anciens rois,
 » au jour extrême, fermaient les lieux où l'on recevait les im-
 » pôts ; les marchands et les étrangers ne voyageaient point ;
 » les affaires des différents lieux n'étaient pas examinées.

» 8. **Teheou-kong**. La 1^{re} ligne des 9 (signifie) : Cette
 » périodicité n'est pas éloignée ; elle ne donne pas lieu au re-
 » pentir ; c'est un grand bien.

» 9. **Confucius**. L'image dit : *Le non éloignement de cette*
 » *périodicité* (sert) à réparer le corps.

» 10. **Teheou-kong**. La 2^e des 6 lignes (signifie) : La
 » périodicité est admirablement bonne.

» 11. **Confucius**. L'image dit : (Ces paroles) *la périodicité*
 » *est admirablement bonne* (signifient) qu'il faut étendre la
 » charité au dehors.

» 12. **Teheou-kong**. La 3^e des 6 lignes (signifie) : La con-
 » tinuation de cette périodicité est à craindre ; ce n'est pas un
 » mal.

» 13. **Confucius**. L'image dit : (Ces paroles) *continua-*
 » *tion de cette périodicité est à craindre* (signifient) que la jus-
 » tice *n'est pas un mal*.

» 14. **Teheou-kong**. La 4^e des 6 lignes (signifie) : La pé-
 » riodicité marche seule au milieu.

» 15. **Confucius**. L'image dit : (Ces paroles) *la périodicité*
 » *marche seule au milieu* (invitent) à suivre la voie droite.

» 16. **Teheou-kong**. La 5^e ligne des 6 : La périodicité
 » (agit) ardemment ; ce n'est pas regrettable.

» 17. **Confucius**. L'image dit : (Ces paroles) *la périodicité*
 » (agit) *ardemment ; ce n'est pas regrettable* (signifient), qu'il
 » faut tenir le milieu pour se perfectionner.

» 18. **Teheou-kong**. La ligne la plus élevée des 6 (signi-
 » fie) : La périodicité étant troublée, c'est une grande in-
 » fortune et un grand crime ; si l'on se sert de soldats mis en

» marche, jusqu'à la fin on essuiera une perte. (Le roi) fait
 » une chose très-préjudiciable pour son royaume, jusqu'à-
 » près 10 ans, il ne pourra comprimer.

» 19. **Confucius**. L'image dit : (Ces paroles) *la périodicité*
 » *étant troublée, c'est une grande infortune et un grand crime*
 » (signifient) : que c'est contraire à la loi du Seigneur. »

On le voit, tout se suit et se comprend dans ce texte difficile : c'est ici le *Koua* ou le symbole du retour régulier. Ce retour s'exécute en 7 jours ; il est établi pour le repos du corps de l'homme ; il ne doit pas être troublé, sous peine de grands malheurs pour le royaume.

Ainsi donc il existait primitivement en Chine une *période septenaire, dont le dernier jour était consacré au repos*. Cette prescription était consacrée par une loi, et par une loi très-sévère. Et maintenant on comprend les paroles du *Chou-king* et la peine de mort prononcée contre les astronomes infidèles, qui, par négligence, avaient induit le prince et le peuple à transgresser cette loi. Ce texte ancien est presque identique à cette loi de Moïse :

« Vous travaillerez pendant 6 jours. Le 7^e jour sera pour
 » vous un jour saint. Quiconque fera quelque ouvrage en ce
 » jour sera puni de mort ¹. »

» Un philosophe chinois assez récent, *Lo-pi*, mais qui avait beaucoup étudié les antiquités chinoises, dit au sujet de ce texte :

« *Chin-nong* institua des fêtes, pendant lesquelles on devait
 » s'abstenir de visites, de procès et de promenades. C'est ce
 » qui est rapporté dans l'*Y-king*, ou symbole *Fou* : « que les
 » anciens rois, le 7^e jour, qu'il appelle le grand jour, faisaient
 » fermer les portes des maisons, qu'on ne faisait ce jour-là au-
 » cun commerce, et que les magistrats ne jugeaient aucune
 » affaire. C'est qui s'appelle l'ancien calendrier ². »

Mais, supposé qu'il existât encore quelque obscurité sur le sens de ce texte de l'*Y-king*, elle doit être levée par le témoi-

¹ *Exode*, xxxv, 2.

² Le P. Prémare, *Disc. prélim.* du *Chou-king*, p. cxviii. Nous avouons n'avoir pu trouver ce texte dans *Lo-pi*, mais *Lopi* a 16 gros vol., et notre patience a été trop vite fatiguée.

gnage du plus grave, du plus critique et du plus célèbre historien de la Chine, *Sse-ma-tsien* ¹.

5. Texte de l'historien le plus ancien de la Chine, Sse-ma-tsien, assurant que dans l'antiquité on adorait l'Unité suprême, tous les 7 jours.

Déjà dans les *Mémoires chinois*, le P. Cibot avait dit : « On » trouve dans les annales de *Sse-ma-tsien*, que l'empereur » offrait un sacrifice à la suprême Unité (*tay-y*), tous les 7 » jours ². »

Ce texte, d'une si grande importance, aurait dû frapper ceux qui nient que la *Semaine* fût connue en Chine; aussi avons-nous voulu mettre ce point d'histoire dans tout son jour, et nous avons cherché dans le *Sse-ki* du célèbre historien le passage où il a conservé la tradition de ce fait. Ce texte n'a pas été trouvé sans peine, car le P. Cibot, comme ses confrères, n'indique jamais ni le livre ni la page de ses citations. Nous avons été assez heureux pour trouver celle-ci, et nous allons donner ici le texte et la traduction littérale de ce passage faite par M. Pauthier :

| | | | | | | |
|-----------------|--------------|---------------|-------------|--------------|---------------|--------------------------|
| 古者 | 天 | 子 | 以 | 春 | 秋 | 祭 |
| <i>Kou-tche</i> | <i>thien</i> | <i>tsou</i> | <i>i</i> | <i>tchun</i> | <i>thsiou</i> | <i>tsi</i> |
| Antiquitùs | Cœli | filii | ad | ver | autumnunq | sacrificabat |
| 太 | 一 | 東 | 南 | 郊 | | |
| <i>that</i> | <i>i</i> | <i>thoung</i> | <i>nan</i> | <i>kiao</i> | | |
| Supremo | UNO (super) | orientalem | inter et | meridionalem | collem, | |
| 用 | 大 | 牢 | 七 | 日 | 爲 | 壇 |
| <i>young</i> | <i>ta</i> | <i>lao</i> | <i>thsi</i> | <i>ji</i> | <i>wei</i> | <i>than</i> ³ |
| utendo | magnis | animalibus, | septimo | die, | fiebat | altare. |

Voici la traduction française :

« Dans l'antiquité, le Fils du ciel (l'empereur), au printemps » et à l'automne, sacrifiait au très-grand UN, à la suprême » UNITÉ, sur un tertre en terre situé entre l'orient et le midi,

¹ Voir ces éloges confirmés par le P. Amiot, dans les *Mém. chinois*, t. m, p. 77, et dans la notice qu'en a donnée Abel Rémusat (*Nouv. Mém. Asiat.*, t. II, p. 132), où le docte sinologue français relève avec raison une singulière inadvertance du P. Amiot p. 143.

² *Mém. chinois*, t. IX, p. 381.

³ *Than*, élévation de terre sur laquelle on sacrifie. *Dict.* Deguignes.

» en immolant les grands animaux ¹, le 7^e jour, sur cet autel
» élevé exprès ². »

On ne peut certainement rien entendre de plus authentique
et de plus précis.

Nous verrons un peu plus loin quelles traces a laissées la
semaine dans l'astronomie chinoise, une des plus anciennes
du monde; continuons en ce moment à recueillir dans les di-
vers livres chinois, ce qu'ils nous disent de la semaine et du
nombre 7.

5. Quelques textes sur la semaine et le nombre 7, tirés des livres sacrés et
classiques.

Nous allons d'abord réunir ici quelques-uns des textes que
nous avons pu trouver dans le *Li-ki* ou livre des rites, récem-
ment traduit ³.

« L'empereur a 7 temples (dédiés à 7 générations de ses
» ancêtres), trois à gauche, trois autres à droite; celui du
» grand aïeul (à l'extrémité au milieu des deux lignes) forme
» le 7^e ⁴. »

« A la mort de l'empereur, pendant 7 jours, on sert devant
» lui, des vivres et du vin, et ce n'est qu'au 7^e jour qu'on l'en-
» terre. Cela se fait pour l'empereur seul ⁵. »

« Avant le sacrifice, le sage se livre à l'abstinence, c'est-à-
» dire repousse les choses illicites, comprime ses désirs et
» ferme l'oreille à la musique... L'abstinence du sage est l'ap-
» plication à atteindre le plus haut degré d'une fine et brillante
» vertu. Aussi l'abstinence modérée dure-t-elle 7 jours, afin de
» recueillir l'esprit ⁶. »

¹ C'est-à-dire un bœuf, une chèvre et un porc.

² Extrait du *Sse-ki*, ou *Mémoires historiques* de Sse-ma-thsien, liv. 28^e de
tout l'ouvrage, le 6^e de la 2^e partie ou *Pa-chou*, ch. *foung chen cho*, ou des autels
à sacrifices, p. 24 du tome.

³ *Li-ki* ou *mémorial des rites*, traduit pour la 1^{re} fois par M. Callery, texte et
traduction française. in-4^e, Turin, 1853. — Il faut observer que cette traduction
n'est pas celle du *Li-ki* complet, mais seulement d'un abrégé fait par *Fan-tse-
ten*, et où des détails très-importants ont été supprimés, en sorte que la traduc-
tion du *Li-ki* est encore à faire.

⁴ *Li-ki* ch. v, p. 16 de la traduction, et dans Noel, *Hist. not. rituum*,
p. 50.

⁵ *Li-ki* ch. v, et dans Noel, *hist. not. rituum*, p. 31.

⁶ *Ibid.*, ch. xx, trad. franç., p. 128.

Le même livre compte 7 *devoirs* principaux :

- » 1. Devoirs du père au fils,
- » 2. — du frère aîné au frère cadet,
- » 3. — du mari à la femme,
- » 4. — du souverain au sujet,
- » 5. — du plus âgé au plus jeune,
- » 6. — d'amis à amis,
- » 7. — d'hôtes à hôtes¹. »

On y compte en outre 7 *espèces d'affections*, qui existent dans le cœur de l'homme, sans qu'il les apprenne. Ce sont :

- » 1. La joie,
- » 2. La colère,
- » 3. La tristesse,
- » 4. La crainte,
- » 5. L'amour,
- » 6. La haine,
- » 7. Le désir². »

Dans l'instruction qu'on donnait aux enfants, il y avait 7 *choses*, dont ils ne devaient pas parler :

- « 1° Les dépenses ou revenus de l'empereur; les défections » qui ont lieu sur les frontières, et les troupes qu'on y envoie; » les personnes déposées par le magistrat.
- » 2° Les fautes, les richesses ou la pauvreté des magistrats.
- » 3° Les vices, les sottises et les crimes des autres.
- » 4° Flatter ou adorer tel ou tel, se prévaloir de l'appui de » tel ou tel grand ou magistrat.
- » 5° Que ceux-ci sont riches et ceux-là pauvres; que ceux-ci » méprisent les autres, et ceux-là aiment les riches.
- » 6° Que ceux-là sont débauchés, lascifs, légers, louant les » belles femmes.
- » 7° Que ceux-là sont avides des richesses des autres, ama- » teurs de bonne chère, adonnés au vin³. »

Il y avait de plus 7 *règles*, que l'on peut appeler de bien-séance et de civilité :

- « 1° N'ouvrir ni ne retarder les lettres des autres qu'on vous » a confiées.

¹ *Ibid.*, ch. v, trad. fran. p. 18.

² *Ibid.*, ch. viii, et ch. ix du texte complet; trad. fran. p. 45.

³ *Siao-hio*, ou petite étude, par. 3°, n. 21, trad. Noel, p. 569.

- » 2° Ne point lire par surprise la lettre de la personne au-
près de laquelle on est assis.
- » 3° Si l'on entre dans la chambre d'un autre, ne point lire
les écrits qu'on y trouve.
- » 4° Ne pas détériorer, ni garder pour soi la chose qu'on
vous a confiée.
- » 5° Quand on dîne avec quelqu'un ne point choisir ce qu'il
y a de meilleur, et rejeter les choses moins bonnes.
- » 6° Quand on habite avec d'autres personnes, ne pas recher-
cher seulement sa propre commodité.
- » 7° Il ne faut pas désirer les richesses ou les honneurs des
autres, leur porter envie, ou en dire du mal ¹. »

On compte aussi 7 *causes de divorce* :

- « 1. Manque de respect au père et à la mère du mari ;
- » 2. Stérilité,
- » 3. Adultère,
- » 4. Caractère envieux,
- » 5. Maladie contagieuse,
- » 6. Babil fatigant,
- » 7. Profusion ². »

Voici encore quelques *règles septenaires* d'éducation :

« A 7 ans on doit séparer les frères des sœurs, et on ne doit
pas leur permettre de s'asseoir ou de manger avec elles ³.

« Ce n'est qu'à la 7^e année qu'on examine si l'élève doit
discourir sur les choses qu'il a apprises ⁴. »

Il y avait 7 *pratiques essentielles* dans l'enseignement des
collèges ⁵.

Il y avait 7 *chefs* à la tête des écuries impériales ⁶.

Le plus grand soin était donné à ce que la signification des
diverses langues ne s'alterât pas et ne fit ainsi perdre la tra-
dition. Aussi lit-on dans le *Tcheou-li* :

« La 7^e année, on réunit les interprètes ; ils comparent les

¹ *Ibid.*, dans Noel, p. 570.

² *Ibid.*, dans Noel, p. 509.

³ *Ibid.*, c. 1, dans Noel, p. 489.

⁴ *Li-ki*, *ibid.*, c. xv et xviii du texte complet, trad. fran. p. 76.

⁵ *Ibid.*, trad. p. 77,

⁶ *Ibid.*, c. vi, trad. p. 30.

» langues, et ils font concorder les formules de conversation¹. »

« Confucius dit : *Le Fils du ciel* (l'empereur) avait autrefois
 » 7 sages pour censeurs, quoiqu'il donnât dans de grands ex-
 » cès, il ne les poussait pas jusqu'à perdre le *Ciel inférieur*
 » (l'Empire)². »

Le *commentaire* publié par les ordres de l'empereur *Kang-hi* en 1689, ajoute sur ce texte : « L'empereur de la Chine est
 » peut-être le seul prince de l'univers, qui ait des censeurs pu-
 » blics et d'office. On s'est si bien trouvé, depuis plus de 3,000
 » ans, de cette institution, qu'au lieu de 7 qu'il y en avait
 » d'abord, on les a augmentés jusqu'à 40³. »

Voyons maintenant si nous ne trouverons pas dans l'astro-
 nomie quelques traces de la semaine, lesquelles nous serviront à
 expliquer l'origine et la continuation de toutes ces traditions.

6. De la semaine dans l'astronomie des Chinois.

En parlant des Juifs, nous avons fait remarquer combien la Bible nous donne peu de connaissances sur l'astronomie primitive des peuples soit avant, soit immédiatement après le déluge. Elle nomme le 10^e mois, le 27^e jour du mois, et voilà tout.

C'est en Chine qu'il faut chercher quelques notions sur cette astronomie primitive; elles sont assez abondantes et très-curieuses à étudier.

Le P. Gaubil, à qui nous devons les principaux détails sur l'astronomie chinoise, avertit qu'il ne veut pas parler des monuments astronomiques qui se trouvent dans les *Koua* de l'*Y-king*. Ils sont trop peu explicites, dit-il, et voilà pourquoi il ne dit pas un mot du texte, *en 7 jours, il vient et revient*, qui annonce si clairement la *périodicité* d'une semaine⁴. Nous dirons un peu plus tard les raisons qui ont paru le décider à ce silence. En ce moment nous allons citer les extraits qu'il a faits des livres chinois les plus authentiques.

Le *Chou-king* nous donne les notions suivantes sur ces

¹ *Tcheou-li*, l. 38 p. 26 du texte, et dans la traduction de M. Blot, t. n, p. 407.

² Dans le *Hiao-king*, ch. xv du texte, et de la trad. franc. dans *Mém. chin.*, t. iv, p. 69.

³ *Ibid.*, p. 95.

⁴ *Traité de la chron. chin.*, p. 6. — Et *Traité de l'astron.*, p. 2.

temps reculés. Nous copions le P. Gaubil, qui, après avoir cité les nos 1, 2, 3, du chap. 1^{er}, le *Yao-tien*, ajoute :

« Le 1^{er} article nous apprend certainement que, dès le temps de *Yao*, il y avait des mathématiciens nommés par le Fils du ciel pour mettre par écrit un *calendrier* qu'on devait distribuer au peuple, et le caractère *siang* 象 que j'ai traduit, d'après le tartare, par *observer*, veut aussi dire *image, représentation*, et on pourrait encore traduire *calculer et représenter*, comme si *Yao* ordonnait de faire une *carte céleste*...

» Le 2^e article fait voir qu'on savait reconnaître les deux équinoxes et les deux solstices...

» Le 3^e article démontre que du temps de *Yao* on connaissait une année de 366 jours ; c'est-à-dire qu'on connaissait une année de 365 et 6 heures, et on savait qu'au bout de 4 ans l'année avait 366 jours. *Yao* voulut aussi qu'on employât l'année lunaire, et qu'afin que tout fût exact, on se servit de l'intercalation ¹. »

Nous n'en savons guère plus en ce moment.

Dès cette époque aussi le ciel paraît avoir été divisé en 28 constellations, dont 7 furent assignées aux 4 divisions du ciel².

Ces 4 divisions étaient figurées et désignées par les astres *fang* 房, *hu* 虛, *mao* 昴, et *sing* 星. On peut voir cette division du ciel en 28 constellations marquée dans toutes les cartes chinoises. Le P. Gaubil en a donné tous les noms, avec leur place dans le ciel, et leur correspondance exacte avec les jours de notre semaine, dans son *Histoire de l'astronomie chinoise*³, où il est à regretter que l'on ne trouve aucun caractère chinois.

Le P. Cibot va résumer parfaitement toute cette science des Chinois :

« Les Chinois comptent 28 constellations dont chacune a son propre caractère. Chacun de ces caractères répond à une des 7 planètes qui, par là, en ont quatre qui lui correspondent et lui sont appropriés. Ce cycle donne exacte-

¹ *Traité de l'astronomie chinoise*, dans le vol. des observations mathématiques, etc., du P. Souciet, t. III, p. 7 ; in-4°, Paris, 1729.

² *Ibid.*

³ Dans le même recueil du P. Souciet, t. II, p. 178.

» ment et les semaines et les jours des semaines, tels que nous
 » les comptons ; parce que les 7 planètes y étant placées de
 » suite selon les caractères qui leur sont attribués, elles re-
 » viennent toujours, comme nos *dimanches*, nos *lundis*, etc.—
 » Il est de fait que ce cycle correspond exactement à nos jours
 » et semaines ecclésiastiques, et que les 4 caractères du soleil,
 » par exemple, tombent toujours le *dimanche*, ceux de la lune
 » le *lundi*, etc.— Aussi les néophytes éloignés, qui ne peuvent
 » avoir le calendrier des missionnaires, se servent aisément
 » de celui de l'empire. Le feu P. Gaubil ne croyait pas que ce
 » cycle remontât bien avant dans l'antiquité. *On ne voit pas*
 » *cependant quand il a commencé* : au contraire, on trouve
 » dans l'*Y-king* : *Vous viendrez honorer de sept en sept*
 » *jours* ; et dans les *Annales* de Sse-ma-tsien, » que l'empereur
 » offrait un sacrifice à la suprême Unité (Tai-y) tous les 7
 » jours¹. »

Ainsi la division du temps en 7 parties, qui, multipliées par 4, forment les 28 divisions du mois lunaire, et la désignation de la constellation *fang* pour la 1^{re} semaine, *hu* pour la 2^e, *mao* pour la 3^e, et *sing* pour la 4^e, est une division qui date, d'après le *Chou-king*, du temps d'*Yao*.

Ceci, comme on voit, nous donne une connaissance assez explicite de la combinaison par laquelle la semaine entrerait dans le calendrier primitif.

Ajoutons encore quelques témoignages à ces preuves des grandes connaissances que les anciens Chinois, ou plutôt les anciens peuples, sémites, chaldéens et autres, ont eues de l'astronomie, et combien était parfait leur calendrier.

« Du temps des *Han* occidentaux (environ 202 avant J.-C.), » dit le P. Gaubil, on publia six calendriers, qu'on donna d'a-
 » bord comme anciens :

- » 1^o le calendrier des *Hoang-ti* (2686 avant J.-C.);
- » 2^o Celui de *Tchouen-hiu* (2502 avant J.-C.);
- » 3^o Celui de *Yu* (2199 avant J.-C.);
- » 4^o Celui de *Tching-tang* (1764 avant J.-C.);
- » 5^o Celui de *Vou-vang* (1121 avant J.-C.);
- » 6^o Celui de *Tcheou-kong* (1134 avant J.-C.).

¹ *Mém. chin.* t. ix, p. 381.

» On ne fut pas longtemps sans soupçonner, au moins l'authenticité de ces ouvrages, d'ailleurs mal digérés, et on les regarde assez généralement comme des ouvrages du temps même des *Han*¹. »

C'est la seconde fois que le P. Gaubil, en citant quelques-uns des anciens monuments astronomiques des Chinois, émet des doutes sur leur authenticité. A ce propos, nous devons faire remarquer que le P. Gaubil, à la suite des discussions qui avaient eu lieu sur les rites chinois, s'était séparé des PP. *Ricci, Prémare, Bouvet, Fouquet*, etc., qui avaient trop exalté peut-être l'authenticité et la pureté des traditions chinoises. Il s'était rangé à l'opinion des PP. *Regis, Lacharme*, etc., qui avaient formé une école tout opposée, et excessive aussi dans ses appréciations. Mais nous prouverons un peu plus loin qu'il changea d'opinion. Nous dirons seulement ici qu'il est fâcheux que cette disposition d'esprit l'ait empêché de nous donner la traduction de ces monuments qui nous seraient si utiles, même avec leurs erreurs. Voici quelle fut la cause de ces erreurs, et ce qui l'a empêché lui-même de traduire ces livres :

« Une des causes du peu de progrès de l'astronomie chinoise du temps des *Han*, fut l'astrologie judiciaire dont on était entêté à l'excès... On voit que les astronomes des *Han* étaient persuadés que *Fou-hi, Hoang-ti, Yao, Ti-ko*, etc., avaient eu une connaissance parfaite de l'astronomie, qu'une bonne partie de ces connaissances était cachée dans les monuments qui nous restaient de ces princes². »

Il n'y a nul doute qu'il n'y eut beaucoup d'erreurs et de bagatelles dans ces recherches et ces règles d'astrologie, mais c'était la science de ce temps, et on peut assurer qu'on trouverait dans ces livres, et en particulier dans la traduction de ces *six calendriers*, des secours pour expliquer l'astronomie et l'astrologie des Indous et des Assyriens, dont on possède en ce moment les traités astronomiques et astrologiques³. Le P. Gaubil

¹ *Hist. de l'astron.*, p. 29, 30.

² *Ibid.*, p. 31.

³ Voir ce que dit M. Oppert de la bibliothèque cunéiforme en briques, trouvée par M. Layard et déposée au musée britannique, *Annales de philosophie*, t. xiv, p. 166 (4^e série).

semble entrer lui-même dans ces vues, dans les lignes suivantes, où il dit :

« Il serait bien à souhaiter que l'histoire de l'astronomie des » *Han* expliquât en détail comment on eut toutes les connaissances que l'on rapporte. On ne marque pas quelles furent » celles qu'on avait par tradition ; celles qu'on eut par le » moyen des livres trouvés ; celles qu'on eut par des réflexions » sur les observations anciennes et nouvelles¹. »

C'est ce que nous disons en effet, et pourquoi nous eussions désiré que le P. Gaubil nous traduisit les monuments de cette époque qui ont été conservés, et même la réfutation des six calendriers qui ne fut faite que 400 ans après, en 284 de Jésus-Christ, par l'astronome *Tou-yu*².

Nous ne voulons pas nous étendre davantage sur cette astronomie chinoise, que nous n'avons pas à exposer ici. Nous noterons encore avec le P. Gaubil les faits suivants :

« 1° Les Chinois ont assez bien connu le mouvement diurne » du soleil et de la lune, la quantité du *mois lunaire*, soit périodique, soit synodique, un cycle lunaire de 19 ans, de 365 » mois lunaires, les révolutions entières des 5 planètes³. »

« Ce n'est que vers 246 ans avant Jésus-Christ qu'on a perdu » la méthode enseignée par les anciens et en particulier par » l'empereur *Yao* pour le calcul des 7 planètes et des fixes⁴. »

En parlant de ce cycle lunaire de 19 ans, le P. Gaubil remarque :

» On ne voit aucune époque précise du Tchang 章 ou *cycle* » de 19 ans, et jusqu'ici on n'a pu trouver l'origine de la connaissance de ce cycle. Ce qu'on dit de l'intercalation et de la » manière d'intercaler, est assurément digne de remarque. On » assure dans plusieurs endroits que le nombre 7 (ou la semaine) est la règle de l'intercalation⁵. »

« Le mois lunaire était divisé en 4 parties égales. — L'année

¹ *Hist. de l'astron., chinoise*, t. II, p. 12.

² *Ibid.*, p. 46.

³ *Ibid.*, t. I, p. 3.

⁴ *Ibid.*, t. II, p. 3.

⁵ *Ibid.*, t. II, p. 12.

» devait avoir 12 mois, c'est-à-dire 4 fois 7 ou 28 jours, avec
 » 7 mois intercalaires, tous les 19 ans ¹.

» On voit, dans le *Chou-king*, ajoute le P. Gaubil :

» 1° Que l'année lunaire était en usage. La 1^{re} lune s'appelle
 » lait, comme aujourd'hui, *tching-yue*.

» On voit 2° qu'il y avait alors un instrument pour désigner
 » le mouvement des 7 planètes. Cet instrument avait un axe
 » mobile, et au-dessus un tube pour voir les astres ². »

Après avoir pris une idée sommaire de l'usage que les Chinois ont fait du nombre 7 dans leur astronomie, d'après leurs livres authentiques, examinons maintenant les objections qui ont été faites contre ces textes.

7. Opinion de M. F. Arago sur l'usage de la semaine dans l'astronomie chinoise.

En faisant un cours d'astronomie populaire, il était impossible que M. Arago ne parlât pas de la semaine et de son origine. Voici comment il s'exprime :

Goguet, adoptant sans réserve les opinions de *Philon*, de *Joseph*, de *St Clément d'Alexandrie*, a prétendu qu'une période de sept jours fut en usage chez tous les peuples de l'antiquité. D'autres, *Costard* par exemple, ont soutenu que les seuls Juifs employèrent la semaine dans ces temps reculés. (On peut voir cette opinion développée par M. *Alfred Maury* dans une note d'une dissertation de M. *Biot*, sur la *chronologie astronomique*, insérée au t. xxii des *Mémoires de l'Académie des sciences*). Il en est enfin, parmi lesquels je citerai *Daunou*, qui repoussent l'une et l'autre de ces deux opinions extrêmes. Suivant eux la semaine figure comme division du temps, chez les anciens *Chinois*, chez les *Juifs*, les *Égyptiens*, les *Chaldéens* et les *Arabes*. D'autre part, l'institution leur paraît avoir été inconnue en *Perse*, en *Grèce*, à *Rome*, à *Carthage*, etc. Telle est aujourd'hui l'opinion qui a le plus d'adhérents, mais nous ne pourrions, sans sortir de notre cadre, nous livrer à la discussion minutieuse des passages qui ont semblé l'appuyer sur des bases solides ³.

Il est à regretter que M. *Arago* n'ait pas voulu se livrer à cette discussion, qui aurait appuyé sur des bases solides l'opinion de M. *Daunou*, que la semaine était en usage chez les *Chinois*, les *Juifs*, les *Egyptiens*, les *Chaldéens* et les *Arabes*. En attendant, nous prenons acte que cette opinion est celle qui a le plus d'adhérents, et nous essayerons, dans nos recher-

¹ *Ibid.*, p. 10 et 11.

² *Ibid.*, t. III, p. 11.

³ *Astronomie populaire*, par F. Arago, publiée par M. *Farral*, t. IV, p. 650.

ches, de donner quelques faits qui pourront la faire retrouver aussi chez les peuples que M. Daunou mettait à l'écart.

Mais nous devons faire connaître les objections que M. Alfred Maury a élevées contre ce fait, et qui tirent leur importance, non pas tant de la force des preuves, que de la place qu'elles ont prise dans les *Mémoires de l'Académie des sciences* ¹... Citons donc ces objections.

8. Objections de M. Alfred Maury contre l'usage de la semaine en Chine.

D'après les notes que M. Ed. Biot a eu l'obligeance de me communiquer, il n'est question dans les livres chinois que d'une division *décadaire* du mois, et ce que l'on avait pris pour des mentions de la célébration du *septième jour* se rapporte tout simplement, comme pour les Grecs, aux idées superstitieuses que l'on attachait au *nombre sept*.

C'est sous l'empire de la préoccupation dont nous parlions tout à l'heure que le P. Gaubil a dit qu'il était fait allusion à une ancienne révolution de *sept jours*, dans un passage du livre des sorts, l'*Y-king*. Le texte indique simplement une opération importante pour laquelle il faut réfléchir *trois jours* avant d'agir, et dont le succès est certain *trois jours* après le jour où l'on a agi : ce qui fait en tout *sept jours*. Prémare, dans ses *Recherches sur les temps mythologiques de la Chine*, s'est trompé en citant la note jointe par Confucius à ce même passage : il a traduit *tchi-ji*, le *jour du solstice*, par le *grand jour*, le jour le plus important ; et il en a fait le *septième jour* de la semaine ².

Il est difficile d'émettre des assertions plus inexactes avec un ton plus ferme et plus assuré. Nous ferons observer ici :

1° Que, quant à la *division décadaire* du mois, elle n'est niée par personne, et ce n'est pas là une découverte ; il s'agit d'examiner s'il n'y a pas une *division lunaire* de 28 jours divisés régulièrement en *4 septenaires* de jours répondant exactement à nos semaines. Nous indiquons à M. Maury tous les *planisphères célestes* chinois, et le *tableau* qu'en a donné le P. Gaubil, avec les jours correspondants de la semaine ³. Ce sont là des faits qu'il ne peut nier.

2° Nous doutons que M. Maury puisse indiquer le passage où le P. Gaubil se serait appuyé du texte de l'*Y-king* que nous avons cité. Nous avons publié au contraire un texte où

¹ Il faut observer que cette note n'a pas été lue à l'Académie ; nous ne savons pas que l'on pût insérer dans ces *mémoires* de telles pièces.

² *Mémoires de l'Académie des sciences*, t. xxii, p. 266.

³ *Hist. de l'astronomie chinoise*, dans le recueil du P. Souciet, t. II, p. 178.

ce missionnaire dit expressément que les textes de l'*Y-king* sont trop obscurs pour pouvoir s'y appuyer¹.

Quant à ce que M. Maury assure, qu'il s'agit d'une opération importante pour laquelle il fallait réfléchir trois jours avant d'agir, et dont le succès était assuré trois jours après avoir agi, il n'y a pas un seul mot de cela dans l'*Y-king*. Nous avons donné le chapitre mot à mot, texte et traduction, et l'on peut voir qu'il n'y est nullement question de ce que dit ici M. Maury; il aura sans doute pris cela dans un commentateur fantastique de l'*Y-king*.

3° Quant au P. *Prémare*, qu'il accuse si lestement de s'être *trompé*, nous lui dirons d'abord qu'il dénature ses paroles; les voici :

« C'est, dit *Lo-pi*, ce qui est rapporté dans l'*Y-king* au » symbole *fou* : que les anciens rois, le 7^e jour, qu'il appelle le » *grand jour*, faisaient fermer les portes des maisons, etc. ². »

On voit : 1° que ce n'est pas le P. *Prémare*, mais *Lo-pi*, qui appelle le 7^e jour, le *grand jour*; 2° ce n'est pas non plus le P. *Prémare* qui a traduit *Tchi-ji*, par le *grand jour*; 3° c'est une explication et non une traduction que de dire que c'est le jour du *solstice*. Le caractère 至 *tchi*, est traduit par *extrême*, et c'est Confucius qui a dit que le *jour extrême* était le 7^e jour dont parle le texte de *Tcheou-kong*, et non le jour extrême des 6 premiers mois, ou jour du *solstice*.

Avec des traductions et des conclusions semblables, on peut établir toutes les opinions qui conviennent; mais est-ce bien là la science que l'on devrait trouver dans les *Mémoires de l'Académie des sciences* ?

Pour croire à l'existence du cycle de la semaine, M. Maury voudrait que ce cycle eût servi de date chronologique dans quelque almanach ancien, ou dans quelque livre d'histoire. Nous allons lui citer un fait qui rend sa demande inutile.

On lit dans le *Li-ki*, le passage suivant :

» L'empereur ordonne au ministre des cérémonies d'étudier les saisons et les mois, de donner *aux jours leur appel-*

¹ Voir ci-dessus, p. 376.

² *Disc. prélim.* du *Chou-king*, p. cxviii.

» *latif*, de vérifier si les lois sont conformes, de rectifier les
 » rites, etc. ¹. »

A cette preuve, que l'appellation des 28 jours lunaires, telle qu'elle se trouve dans les livres, existait déjà dès cette époque, M. Callery, traducteur du *Li-ki*, ajoute la remarque suivante :

« Dans les almanachs chinois les jours sont dénommés au
 » moyen des lettres du cycle, d'une façon *analogue aux jours*
 » *de notre semaine*. Ces dénominations sont *indépendantes* du
 » mois, et servent surtout à déterminer les jours heureux et
 » malheureux. »

Ce que nous devons faire remarquer ici, c'est que cette énumération par semaines était *indépendante des dates du mois*. La même chose avait lieu chez les Juifs : nous la trouvons aussi chez les autres peuples ; elle est encore usitée chez nous. Qui doute du rôle et de l'usage de la semaine dans l'Europe moderne ? Eh bien ! que l'on se transporte dans 1000 ou 2000 ans ; que l'on n'ait plus à sa disposition que quelques fragments de nos livres d'histoire, ou quelques dates inscrites sur la pierre, qui se douterait de l'usage que nous faisons de la semaine ? Eh bien ! la même chose n'a-t-elle pas pu arriver chez les peuples qui nous ont précédés ? C'est ce que nous répondons à M. Maury qui, pour croire à l'antiquité et à l'universalité de la semaine, nous demande un *cycle septenaire* servant de date, et usité dans les actes publics.

9. Objections faites par le P. Regis et quelques autres Jésuites contre le texte de l'*Y-king*.

Mais nous ne devons pas cacher que M. *Maury* n'est pas le seul adversaire de ceux qui, comme *Lo-pi* et le plus grand nombre des jésuites, trouvent la *semaine* dans le texte de l'*Y-king*. Une autorité bien plus compétente est celle du P. *Regis*, qui nous a donné la traduction d'une partie de ce livre, si célèbre chez les Chinois. Avant de citer cette traduction, nous devons dire quelque chose des intentions dans lesquelles elle a été faite.

Tout le monde connaît les malheureuses discussions élevées à l'occasion des croyances des Chinois. Le point essentiel était de savoir si leurs livres contiennent ou ne contiennent pas

¹ *Li-ki*, c. v, dans la traduction française, p. 14.

des vestiges de la religion primitive. Divers Pères jésuites, tels que les PP. *Ricci, Prémare, le Comte, Fouquet, etc.*, et plusieurs autres, s'étaient attachés à rechercher ces traces, et, supposé qu'ils soient allés trop loin sur quelques points, leur sentiment, spécialement réservé dans les décisions romaines¹, était favorable à la Bible; mais il était combattu par plusieurs de leurs confrères. Or, le P. *Regis*, traducteur de l'*Y-king*, fut un de ces adversaires, et il semble qu'il ne fit sa traduction que pour contredire et réfuter ses confrères. Nous avons sur cela ses propres aveux, qu'il est utile de consigner ici pour apporter sur cette importante question toutes les lumières désirables. Voici d'abord comment il s'exprime dans une de ses notes sur l'*Y-king* :

« Si quelqu'un de nos missionnaires, dans les 4 premiers
 » caractères du 1^{er} *koua* et dans le reste de l'*Y-king*, s'efforce
 » de trouver ou de supposer que nos mystères y sont le sujet
 » de quelque allusion, *je ne l'en empêcherai pas*. Je l'avertirai
 » seulement d'une chose, c'est que son travail sera parfaite-
 » ment inutile auprès des Chinois. Car le consentement per-
 » pétuel de leurs interprètes leur a persuadé que dans les
 » sentences de ce livre, il n'y a rien qui ne doive se rapporter
 » aux dogmes moraux et politiques propres à la direction du
 » peuple. Aller contre ce sentiment de l'école de Confucius,
 » et contre le sens obvie des textes, qu'il faut alors nécessai-
 » rement torturer, c'est perdre son temps et sa peine²... »

Nous répondrons bientôt à la prétendue inutilité de ces recherches. Pour le moment, examinons l'intention du traducteur. Ici il est modéré contre ses confrères, mais il est bien plus explicite ailleurs :

« Nous ne donnerons pas, dans notre traduction, les signi-
 » fications ou traductions hiéroglyphiques, allégoriques ou
 » mystiques, que l'on pourrait tirer des caractères chinois,
 » puisque aucune autorité ne nous y oblige, encore moins la
 » nécessité d'expliquer la sentence, ou le caractère. »

Et en note :

¹ Voir cette réserve dans les *Annales*, t. xix, p. 216 (3^e série).

² *Y-king*, antiquissimus Sinarum liber, quem ex latina interpretatione P. Regis aliorumque ex societ. Jesu PP. edidit J. Mohl. 2 vol. in 12, 1834-39, t. 1, p. 169.

« Ceci est dit *contre quelques missionnaires*, qui trouvent les » mystères de notre religion (les traditions primitives) dans » les textes et les caractères, pris allégoriquement, de telle » sorte qu'ils se vantent de trouver dans l'*Y-king* tel ou tel de » nos dogmes. Il est vraiment étonnant qu'ils aient osé ré- » pandre en Europe des choses si vaines. Je les ai réfutés, *sans » les nommer*, dans plusieurs endroits de ma traduction ¹. »

Ceci montre déjà assez son intention ; mais il s'exprime encore plus nettement dans une lettre particulière adressée à l'académicien *Fréret*, en lui envoyant une *dissertation sur l'histoire des King chinois*, celle qui précède sa traduction. Voici un extrait de cette lettre :

Pékin, 6 octobre 1736.

..... J'aurais été plus court, soit dans cet écrit, soit dans tout le commentaire sur l'*Y-king*, si je n'avais pas voulu *réfuter tacitement ceux dont vous parlez* qui trouvaient dans les cinq King et surtout dans l'*Y-king*, les mystères de notre sainte religion, et semblables choses, qui ne pourraient venir que des anciens patriarches éclairés d'en haut ². En peu de mots je réponds partout à leurs objections, et à leurs prétendues démonstrations tirées de l'*analyse de quelques caractères* chinois, de certains éloges outrés de deux ou trois passages de l'*Y-king* pris dans un sens tout contraire aux interprètes chinois et à la suite du texte. Car pour dire la vérité, les paradoxes qu'ils ont avancés ne méritent une longue réfutation ; je dis *paradoxes*, parce qu'il est nouveau en Chine et toujours étrange d'y entendre dire que les trois premières familles royales ne sont pas réelles, et que ce ne sont que des *figures du Messie*, peint sous le nom de *Ven-vang* et *You-vang* ; que le *Tien-tsse*, (fils du ciel) n'est pas dans les Kings l'Empereur, mais le *fils de Dieu* ; et conséquemment le royaume dont on y parle, n'est pas le *Tchong-koue* (le royaume du milieu), la Chine ; conséquemment encore le *Chou-king* décrit par avance la conduite du Messie, le *Chi-king* par ses odes en chante les louanges ; le *Li-ki* en prescrit les rites.

Ces propositions, Monsieur, ne sont pas moins risibles en Chine, qu'en Europe celles du P. Hardouin dont on parle dans les *nouveaux Mémoires de Trévoux* Comme la *dissertation* que je vous envoie est à la suite de l'*introduction à l'Y-King*, et fait la première partie de mon commentaire, il se peut que certaines choses ne vous paraissent pas assez développées, mais je crois que votre sagacité naturelle qui paraît dans votre *savante dissertation* y suppléera ³.

Nous n'avons pas à prendre la défense des Pères qui soutenaient les opinions exprimées ici par le P. Régis ; nous doutons même qu'elles soient imprimées nulle part, et il pour-

¹ *Ibid.*, p. 2.

² Comme si les peuples chinois ne venaient pas en effet des *anciens patriarches éclairés d'en haut*, dont ils ont dû nécessairement conserver quelques traditions.

³ *Y-king*, préface, p. xi.

rait bien les avoir exagérées pour mieux en faire ressortir l'absurdité. Mais nous devons faire remarquer l'aveu qu'il fait, qu'il n'a entrepris la traduction de l'*Y-king* que *pour réfuter ceux de ses confrères qui croyaient y trouver des croyances et de l'histoire primitives.*

Aussi, pour arriver à cette fin, qu'a-t-il fait?

1° Comme il le dit, il n'a fait aucune attention à la composition même des caractères. Ceux-ci sont formés, comme on le sait, de figures d'objets matériels. Il suppose donc que ceux qui les ont composés, ont choisi au hasard toutes ces figures, les ont mises à côté les unes des autres, sans avoir aucun égard à leur signification.

2° Comme il le dit encore, il s'en tient au sens assigné par les commentateurs chinois. C'est exactement comme si, pour expliquer les passages de la Bible qui concernent le Messie, il se fiait aux commentaires des rabbins modernes.

3° Comme les explications que *Confucius* a jointes aux premiers commentateurs des *koua* le gênaient quelquefois, il les a supprimées pour y substituer les siennes. Confucius vivait 600 ans avant J.-C. Il prétendait rappeler aux traditions antiques. Le P. Régis a cru pouvoir les supprimer, se bornant à citer dans ses notes celles qui lui ont plu, tout en reconnaissant pourtant leur importance. « Car, dit-il, bien que cette explication soit encore maintenant même obscure, là où elle est » claire, elle a une grande autorité chez les Chinois, et à bon » droit, puisque ces commentaires sont les plus anciens de » tous, et d'après les lois d'une saine critique, les témoins les » plus dignes de foi de la doctrine ancienne ¹. »

Et cependant ce sont ces commentaires qu'il n'a pas traduits, et on a vu pour quelles misérables raisons.

Telle est la traduction de l'*Y-king*, que nous a donnée le P. Régis, aidé et approuvé, dit-il, des PP. Mailla et du Tertre. Aussi peut-il se vanter de nous avoir donné un *Y-king* parfaitement inintelligible.

Et cependant, nous devons le dire encore, c'est à cette composition partielle, indigeste et tronquée, que le P. Gaubil, ce sinologue si distingué, a donné une espèce d'approbation,

¹ *Ibid.*, p. 21.

en disant : « Qu'on ne saurait lire cet ouvrage sans être plein » d'estime pour la critique, le bon goût et l'équité de ce missionnaire ¹. » Ce témoignage nous paraît d'autant plus surprenant, que si le P. Gaubil a lu en entier ce travail, il a dû y voir que l'ouvrage était écrit contre ses propres opinions. Car voici, en effet, ce qu'il écrivait lui-même à un des savants de Paris, par rapport aux opinions du P. Prémare et des autres Jésuites traditionalistes :

Péking, 5 novembre 1725.

Vous ne me dites rien, du système des PP. Bouvet et Prémare ; vous ne devez pas craindre de m'en parler : je commence à être au fait, et je vous dirai d'abord que de part et d'autre on a manqué un peu de bonne critique et de connaissance de l'antiquité. Il me paraît que ceux qui ont attaqué les PP. Prémare et Bouvet n'ont pas été bien au fait des *vestiges de religion* qui se trouvent parmi les anciens peuples, ni de ce qu'on appelle *hiéroglyphes* ; il me paraît aussi qu'on ne saurait nier des vestiges de l'Incarnation, de la Trinité, et pour le moins aussi clairs que ceux que les saints Pères ont trouvés dans les écrits des Romains, Gaulois, Grecs, Indiens, Egyptiens, etc. ; il me paraît encore que ces vérités ne se tirent nullement du principe que les *kings* soient des livres révélés ².

Sans doute les *kings* n'étaient pas des livres révélés, mais ce mot nous donne la raison pour laquelle le P. Régis et ses confrères ont nié les traditions conservées dans ces livres. Comme ils n'étaient aucunement fixés sur l'origine de ces croyances, et qu'ils n'y voyaient pas des traditions incomplètes reçues de leurs ancêtres, les patriarches bibliques, ils croyaient ne pouvoir en expliquer l'origine que par une révélation directe faite à *Confucius* et aux autres auteurs chinois, et cela leur paraissait avec raison inadmissible. C'est pour cela qu'ils ont nié ces vestiges, et dans leurs traductions cherché à les faire disparaître. C'est sans doute aussi pourquoi un si savant homme que le P. Gaubil, ayant entre les mains les livres les plus anciens du monde, n'a rien su y trouver qui vint à l'appui de ce que raconte notre Bible. Qu'on nous permette ici une remarque. On peut avancer comme un fait cer-

¹ *Traité de la chronologie chin.*, p. 50 et 81.

² Lettre qui se trouve manuscrite dans la maison des Pères Jésuites de Paris et publiée par M. l'abbé Sionnet, dans les *Annales de philosophie*, t. xv, p. 10 (2^e série). Le P. Prémare avait achevé la dernière révision de son ouvrage le 21 mai 1725. Voir son *manuscrit*, p. 330.

tain, que cette méthode de considérer l'histoire de la Chine, abstraction faite des traditions reçues de ses fondateurs, n'a pu qu'avoir une grande et fâcheuse influence sur l'esprit de tous ces érudits qui ont fait une si triste guerre à l'Église catholique. On assurait que les livres chinois, qu'on doit placer parmi les plus anciens du monde, ne contenaient rien qui rappelât le Dieu, ou l'histoire de notre Bible ; les philosophes en concluaient que l'unité primitive des races, le déluge, etc., étaient des fables inventées par Moïse. — On établissait que le peuple chinois actuel était un peuple d'athées ; or, comme ce peuple constituait un état parfaitement florissant, les philosophes en concluaient que la religion n'était nécessaire ni aux états, ni aux individus. C'est là en particulier ce que pensait *Fréret*, le correspondant du P. *Régis*, dans sa lettre fameuse de *Thrasibule à Leucippe* (1768) ; c'est ce qui est établi dans ses *Œuvres philosophiques* et dans ses nombreuses *dissertations* insérées dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres* ; c'est aussi ce qui fait le fond de l'*Examen critique des apologistes de la religion chrétienne*, libelle qu'on lui a longtemps attribué et qui était de son confrère *Levesque de Burigny*. C'est ainsi que, sans le vouloir, ces savants missionnaires fournissaient des armes aux adversaires de la religion. Ils croyaient faire de la conciliation et ils étaient dupes des ennemis de l'Église. Que les semi-rationalistes actuels prennent garde de tomber dans les mêmes pièges, en combattant ce qu'ils appellent le *traditionalisme* ; ce qui n'est, en réalité, que la preuve que les révélations de Dieu à l'homme, ont eu lieu dès le commencement, et qu'on en trouve des vestiges chez tous les peuples. Revenons maintenant à notre texte de l'*Y-king*.

Le P. Régis prétend donc, en opposition avec ses confrères, que lorsque Confucius dit que « les anciens rois consacraient le jour extrême au repos, » il ne s'agit pas du jour qui finit la semaine, mais du jour de *solstice*, qui finit la marche ascendante du soleil. Sans doute ce jour est un jour *extrême*, comme celui de la fin du mois, mais aussi comme celui de la fin de la semaine. Or, n'est-il pas évident, que Confucius expliquant le texte qui dit, *en 7 jours il vient et re-*

vient, a entendu une période de 7 jours et non de 6 mois. Nous renvoyons à son livre pour voir à quels subtils et stériles calculs le P. Regis a recours, pour échapper à la signification directe qu'offre le texte, et pour ôter à un fait biblique le témoignage de cette histoire antique. En vérité, il ne savait pas ce qu'il faisait.

Pour nous consoler de ces aberrations, citons le témoignage suivant d'un autre P. Jésuite qui a donné les meilleures indications pour l'intelligence des caractères chinois.

10. Remarques du P. Cibot sur l'usage de la semaine et du nombre 7 en Chine'

Dans un curieux travail qui a pour titre : *Fête donnée par Assuérus, la 3^e année de son règne, comparée aux fêtes des souverains de la Chine*, le P. Cibot s'attache à montrer les nombreuses ressemblances qui existent entre les usages assyriens et les usages chinois; arrivé au passage où il est dit que le festin d'Assuérus *dura 7 jours* ¹, il s'exprime ainsi :

« Le nombre des *sept jours* fixés pour la durée de ce festin, est remarquable : il est consacré en Chine par les usages et par la façon de parler de la plus haute antiquité. — Encore aujourd'hui, quoiqu'on ne compte pas *par semaines*, et que le calendrier civil et ecclésiastique soit purement lunaire, on ne laisse pas de mettre dans le calendrier impérial des caractères qui *correspondent toujours aux sept jours de la semaine* ². Si on ne peut pas prouver, faute de monuments, que cet usage soit de la haute antiquité, on ne peut pas dire non plus quand il a commencé, au moins ne l'avons-nous trouvé nulle part, quelques recherches que nous ayons faites. Voici ce qui peut y suppléer.

» Il est dit dans l'*Y-king* : *Vous viendrez honorer* (ou plutôt *adorer*), *de sept jours en sept jours* ³. Sée-ma-tsien parle d'un sacrifice au Chang-ly *tous les sept jours* ⁴. Le *Li-ki* indique un jeûne de *sept jours* avant de grands sacrifices. Selon le *Li-ki* encore, à la mort de l'empereur *on fermait le marché pendant*

¹ *Esther*, xv, 5.

² Ce sont les caractères que nous avons donnés ci dessus, p. 377.

³ Voir le texte complet de ce passage, ci-dessus, p. 366.

⁴ Voir aussi ce texte ci-dessus, p. 372. On remarquera, comme nous l'avons dit quelquefois, que le P. Cibot tire un peu ce texte vers son opinion.

sept jours; ce n'était que le 7^e jour qu'on le mettait dans la bière, etc. ¹.

» Les anciens écrivains se servent du mot *sept jours*, comme nous de celui de *semaine*. Le *Li-ki* dit, en parlant de Confucius : *étant tombé malade, il mourut au bout de sept jours*. — Le *Mei-ki* dit, à l'occasion d'un certain breuvage, que quand on en avait bu, on en conservait le parfum *pendant sept jours*. — *Han-tsée*, parlant de la pierre d'hirondelle, dit : *on jeûne sept jours, puis, etc.* — On lit dans le *Hong-chou* : *Il arriva dans sept jours... sept jours auparavant, etc.* — Les annales des *Han*, dans la vie de *Loang-hong*, disent en parlant de sa femme : *elle était depuis 7 jours dans sa maison*, et *Hong* ne lui avait rien dit. — Le *Kang-mou*, cité dans le *Lieou-tchi-hong-chou*, dit, en parlant du calendrier : *le 7^e jour après le commencement du printemps, est le King-tchi; 14 jours après, le Tsin-ming; 21 jours après, le Li-hia, etc.* — On voit dans *Yen-tsée*, que le comte *Kin* (il était contemporain d'Assuérus) donna un festin à sa cour *durant 7 jours* ².

» Le nombre de 7 jours est encore aujourd'hui un nombre d'étiquette pour plusieurs cérémonies et rites. Nous invitons les curieux à voir ce que disent les étymologistes chinois sur le nombre 7, et sur les variantes plus que singulières de l'ancien caractère dont on se servait pour l'écrire. Il est impossible de ne pas reconnaître, dans la manière dont les anciens se servaient de ce nombre, que la tradition y avait attaché des idées religieuses; aussi le *Lieou-chou* dit que *c'est un nombre d'un merveilleux qui embarrasse*. Un Chinois, en effet, doit être fort embarrassé aujourd'hui pour expliquer pourquoi il signifie *un homme pur, d'une vertu solide, qui sait la vraie doctrine, etc.*

» Si nous avons fait ces remarques, ce n'est pas pour expliquer le texte sacré (du livre d'*Esther*), qui est très-clair et très-aisé à concilier avec ce que nous savons des anciens peuples de l'Asie occidentale; c'est pour faire voir que la Chine se rapproche, plus qu'on ne croit communément, des anciennes nations, dans tout ce qui touche aux traditions primordiales ³.

¹ Voir ce texte du *Li-ki*, ci-dessus, p. 373.

² Voyez *Y-che*, liv. 72.

³ *Mémoires chinois*, t. xv, p. 330.

11. Application faite par un missionnaire chinois du texte de l'Y-king, au jour du sabbat.

Après ces paroles, nous allons citer une curieuse application qu'un Chinois, devenu missionnaire chrétien, a faite de l'Y-king au sabbat des juifs et au dimanche des chrétiens, dans un sermon prêché à *Hong-kong*. Ce sermon servira de réponse à l'assertion du P. Régis, que les travaux des PP. traditionalistes ne devaient servir de rien aux Chinois. Nous pouvons y joindre le témoignage de M. l'abbé *Perny*, missionnaire apostolique depuis longues années au *Kouey-tcheou*, et qui nous assure que les Chinois convertis, et même quelques lettrés non chrétiens, lui disaient naïvement que depuis qu'ils connaissaient les rapports entre la Bible et leurs livres, ils comprenaient plusieurs passages de ceux-ci, restés jusqu'alors inintelligibles pour eux. Voici ce sermon, que nous devons à l'obligeance de M. Pauthier, le sinologue, qui connaît le mieux l'histoire des chinois et la philosophie de leurs livres.

« On trouve dans le *Chinese Repository*, recueil mensuel publié en 1849 par les missionnaires protestants à Canton (Chine), l'extrait suivant d'un sermon prêché à *Hong-kong* par un Chinois chrétien devant un auditoire chinois, sur le jour du *sabbath* :

» Les Ecritures disent que, dans six jours, Dieu fit le ciel, la terre, la mer et tous les êtres qu'elle contient, et qu'il se reposa le *septième* : c'est pourquoi nous sanctifions le *septième* jour comme un jour consacré, comme il est prescrit dans le commandement : *Souviens-toi de sanctifier le jour du sabbath*, etc. Ainsi, nous voyons que le *sabbath* commença à l'époque de la création, et fut institué par le Seigneur de toutes les nations. En ce temps-là, il n'existait encore qu'un seul homme qui était l'ancêtre de tout le genre humain, qui en est ainsi devenu le chef, et ce jour (du *sabbath*) fut distingué des autres, afin que par le premier père de toutes les nations, le devoir de le sanctifier pût être transmis à ses descendants. C'est pourquoi il est utile à tous les pays d'en être instruits, et à tous les peuples de l'observer.

» Mais maintenant il y a des peuples dans beaucoup de con-

trées qui ignorent complètement le nom même du *sabbath*. En voici la cause : Le cœur de l'homme est continuellement défaillant, et celui de la droiture est toujours petit (*is ever small*) ; de sorte que plus on s'éloigne de la création, plus on oublie les commandements de Dieu.

» Si nous remontons à l'origine du sujet, nous trouvons qu'il n'y a maintenant aucune contrée qui n'ait pas connu le *sabbath*, et même les livres chinois en parlent. Le diagramme *Fou*, dans le *Livre des Changements* (Y-king) dit : « Cette règle » va et revient; *en sept jours elle revient de nouveau* ¹. » Le commentaire *Twan* dit : « Cette règle allant et revenant dans » 7 jours, revenant de nouveau, se rapporte aux révolutions » du ciel. » Cela est une trace du 7^e jour du repos revenant continuellement. Si cela n'était pas, pourquoi ces anciens sages auraient-ils parlé ainsi ? L'âge de *Fou-hi* n'était pas éloigné de la création, et le temps du *sabbath* n'était pas encore alors absolument oublié en Chine. Et de ce qu'il n'est pas dit *sept mois* ou *sept fois*, mais *sept jours*, on voit là une trace évidente du jour du *sabbath*. Mais, malheureusement, ceux qui, par la suite, expliquèrent le *Livre des Changements*, ne purent pas suivre la même voie, et lui donnèrent (sur ce point) un tout autre sens : ce qui est très-regrettable. »

Nous devons faire remarquer que ce Chinois n'est pas le seul qui ait vu la semaine dans notre texte de l'*Y-king*. Une inscription que le P. Gaubil trouva dans la synagogue des Juifs anciennement établis en Chine, et qui avait été mise en 1444, par le juif lettré *Kin-tchang*, avant l'arrivée des missionnaires catholiques, porte qu'on trouve dans le livre nommé » *Y-king* des vestiges de la sanctification du *sabbat*. » — Une autre inscription, mise en 1662 par un grand mandarin, » ministre de l'empire, s'appuie de l'autorité des *Kings*, » pour prouver qu'anciennement, dans la Chine, on sancti- » fiait le *sabbat* ². »

12. Quelques légendes chinoises sur le nombre sept.

Comme nous l'avons fait pour les rabbins, nous allons citer

¹ « This rule goes an returns; in seven days it comes again. »

² *Mémoires sur les Juifs établis en Chine*, dans les *Lettres édifiantes*, t. xxiv, éd. de 1700, et t. xxxvii, p. 281, 283 de l'édition de 1832.

ici quelques légendes chinoises, que nous ne nous chargeons pas d'expliquer.

Chin-nong eut toutes ses dents le 7^e jour ¹. — 7 est le nombre du feu, et *Chin-nong* et *Yao* régnèrent par le feu; — leur lyre avait 7 cordes ².

Chin-nong institua des fêtes pendant lesquelles on devait s'abstenir de visites, de procès et de promenades. C'est, suivant *Lo-pi*, ce qui est rapporté dans notre passage de l'*Yking* ³.

Les règles de la divination, ou des pronostics, dans le *Chou-king*, sont au nombre de 7 ⁴. — C'est aussi 7 jours après la mort du roi que son successeur reçoit les hommages et prend possession de l'empire ⁵.

L'histoire chinoise commence, dans quelques ouvrages, par le règne de 7 empereurs dont on ne connaît pas les années de règne. Ce sont probablement ou des époques ou des patriarches ⁶.

Quand un homme tombe malade, il s'abstient de manger pendant 7 jours ⁷.

Le saint, d'après Confucius, ne devait venir qu'après 70 générations ⁸.

Nous croyons encore devoir ajouter ici les définitions suivantes que deux des plus célèbres dictionnaires chinois donnent du caractère 七, *tsi*, sept, et dont nous devons la traduction à M. Pauthier.

Le *Choue-wen* dit : *tsi* est le signe déterminatif (*ching*) du principe mâle (*Yang*).

¹ Prémare, préface du *Chou-king*, p. cxv, et *Mém. chin.*, t. 1, p. 103, citant le *Li-ki*.

² Prémare, *id.*, p. cxxi.

³ *Ib.*, p. cxviii.

⁴ *Chou-king*, 4^e part. c. iv, n. 23, p. 93.

⁵ *Ib.*, c. xvii, v. 13, 25.

⁶ De *Fou-hi* à *Yao*; voir les 7 premiers empereurs dans du Halde, *description de la Chine*, etc., t. 1, p. 266. Le P. Parrenin avait envoyé la traduction littéraire du texte et des commentaires de ce commencement de l'histoire chinoise, mais on ne l'a pas imprimée. Il en existe un extrait dans le vol. des lettres au P. Parrenin, par M. de Mairan, p. 22 et 120.

⁷ *Journal asiat.* de 1841, t. xi, p. 496.

⁸ Voir les textes dans les *Annales*, t. xvi, p. 129 (2^e série).

Le *Tching-tseu-thoung*, ou grand dictionnaire de l'empereur *Khang-hi* :

« Sept est le nombre du petit principe mâle : *chao-yang*.
 » C'est 1 ajouté à 6. Dans le chapitre *Chun-tien* du *Chou-king*
 » (il est dit) : *Chun* examina la sphère ornée de perles, et l'in-
 » strument (appelé) *Yu-hong*, ou tube en pierres précieuses
 » (comme le *quart de cercle mural*) pour déterminer l'emplace-
 » ment des sept *tching* (ou planètes.) Dans le *Chi-king*, *Thang-*
 » *foung*, (on lit) : — Si quelqu'un disait : Serai-je privé des
 » sept (insignes du pouvoir royal), les vêtements, etc. ? (*Com-*
 » *mentaire* :) les sept insignes du commandement des *Heou* et
 » des *Pé* (*regulos*), les vêtements, les chars, etc., au nombre de
 » sept articles. »

Le même dictionnaire signale en particulier un jour qu'il appelle 七 夕 *tsi-si*, le 7^e jour, et qui est le soir du 7^e jour de la 7^e lune, sans expliquer cette désignation particulière. — En outre il désigne par le nom de 三 七 *san-tsi*, *trois-sept*, une certaine plante médicinale. Nous avons cherché cette plante dans le grand *Pen-tsao kang-mou*, et voici ce qu'en dit cette histoire naturelle de la Chine, suivant la traduction qu'a bien voulu en faire M. Pauthier :

« Plante de montagne donnant un vernis de laque si précieux qu'on ne l'échange pas même contre de l'or. »

Le commentaire ajoute : « Les hommes du pays disent que
 » les feuilles de cette plante sont *trois* à gauche, et *quatre* à
 » droite; c'est pourquoi on la nomme *san-tsi*, trois-sept.
 » Or, il est douteux qu'il en soit ainsi.

» Quelques-uns disent que son nom originaire 山 漆
 » *chân-tsi*, « plante de montagne à vernis, » exprime sa fa-
 » culté de pouvoir guérir les blessures faites par le fer, comme
 » les boules agglutinantes nommées *tsi-niên*. Ces personnes
 » disent que la valeur de cette plante approche de celle de l'or
 » contre lequel elle n'est pas toujours échangée; sa valeur
 » étant considérée comme plus précieuse¹. »

On pensera ce que l'on voudra de cette explication; mais

¹ *Pen-tsao*, art. *San-tsi*, 12^e livre, p. 41 v°; 31^e figure des planches.

nous dirons avec l'auteur chinois *qu'il est douteux qu'il en soit ainsi*. En pensant aux propriétés qu'on lui attribue, et et au sens de *merveilleux* que le *Licou-chou*, d'après le père Cibot, attribue au nombre 7, le nom de cette plante ne serait-il pas *trois fois merveilleuse*?

Voici, en dernier lieu, quelques renseignements que nous trouvons sur le nombre 7, dans quelques pays voisins de la Chine.

Les *Japonais* ont 12 dieux, mais il y en a 7, qui sont les premiers, et ils sont nés du culte des 7 planètes ¹. — Le 7^e jour du 7^e mois du printemps, ils célèbrent la fête de *Nanakoura*, ou fête et repos de l'homme.

Dans l'empire d'*Annam*, qui comprend un si grand nombre de peuples, on appelle : *that-trai-tuan*, les 7 sacrifices que » les fils célèbrent, *tous les 7 jours*, à compter de la mort de » leur père ². » On ne saurait plus clairement compter par semaines.

Dans le pays de *Fou-sang*, que l'on croit être situé en Amérique, mais qui paraît avoir été peuplé par la Chine, « à la » mort du père, les enfants jeûnent *pendant 7 jours*. — La » peine des grands criminels s'élève jusqu'à la 7^e génération ³.

Nous concluons ces recherches sur les traditions chinoises, comme nous l'avons fait pour les traditions juives, en demandant à nos lecteurs, s'il est encore permis de dire, scientifiquement, que *nulle trace de la semaine* ne se trouve chez les Chinois.

A. BONNETTY.

¹ Bailly, *Ast. anc. éclairc.* 18, p. 522. — *Hist. des voyages*, t. XL, p. 41, 42 et 230.

² *Dict. annamitico-latinum* de Mgr Taberd, p. 485.

³ *L'empire de Fou-sang ou de Mexico*, par M. Car. Fr. Neuman, traduit dans les *Annales de phil.*, t. XVIII, p. 167 et 168 (4^e série).

 Apologétique catholique.

NOUVELLE ET 2^e ENCYCLOPÉDIE THÉOLOGIQUE

OU

SÉRIE DE DICTIONNAIRES

Sur toutes les parties de la science religieuse, offrant en français et par ordre alphabétique, la plus claire, la plus facile, la plus commode, la plus variée et la plus complète des Théologies;

Publiée par M. l'abbé MIGNE¹.

TOME XXXII², comprenant 1432 col. — 1852, prix 8 fr.

DICTIONNAIRE DE NUMISMATIQUE ET DE SIGILLOGRAPHIE RELIGIEUSES, contenant des notions générales et des descriptions particulières des monnaies, médailles, sceaux, jetons et mereaux des papes, des conciles, des cardinaux, des légats apostoliques, des évêques, des abbés, des chapitres, des ordres militaires et religieux, du jubilé, des vacances du Saint-Siège; des notions particulières sur les monnaies anciennes et modernes de la France et des principaux états de l'Europe; la description des principales monnaies battues par les princes croisés en terre sainte, en Chypre et en Morée; des notions sur les procédés anciens et modernes du monnayage, sur la valeur comparée des différentes monnaies du globe, sur les principales questions historiques du droit, de la fabrication, du commerce et du change des monnaies, d'après les traités ou recueils d'Abot de Bazinghem, de Tobieuxen Duby, Saverio Scilla, Vignoli, Floravanti, Venuti, Bonanni, Sébastien Paoli, la Revue de numismatique, le Trésor de glyptique et de numismatique, et autres ouvrages modernes. Par M. Z***, membre de plusieurs sociétés savantes.

Voilà un titre qui promet beaucoup et cependant il n'annonce rien de trop. En effet il nous offre un résumé complet de tous les travaux, et de toutes les découvertes faites dans ces derniers temps sur cette branche si importante de l'histoire qui s'appuie sur les médailles et sur les monnaies. Tout ce qui, dans les recherches dernières, peut se rapporter de près ou de loin au christianisme ou à l'histoire de l'Eglise, en France et à l'étranger, a été recueilli par l'auteur anonyme

¹ Prix 6 fr. le vol. pour le souscripteur à la collection entière, 7 fr., 8 fr. et même 10 fr. pour le souscripteur à tel ou tel dictionnaire particulier, 52 vol., prix 312 fr. — Chez Migne, éditeur, rue d'Amboise, à Montrouge, banlieue de Paris.

² Voir pour le t. xxxi, le précédent article, au n° de juin, t. xix, p. 456.

M. Z***, qui n'est autre que le savant professeur de l'École des Chartes, M. de Maslatrie. On ne peut que le remercier d'un pareil travail, qui sera utile à tous ceux qui s'occupent d'histoire et d'antiquités chrétiennes.

Un de nos collaborateurs, M. Guenebault, a déjà donné une courte notice de ce volume dans les *Annales*, t. VI, p. 230 (4^e série); nous allons achever de le faire connaître en indiquant les principaux traités qui sont renfermés dans le courant du volume, et qui ne sont marqués dans aucune table. Plusieurs sont d'une grande importance, et nos abonnés seront bien aises de savoir où les prendre.

1. *Monnaies des princes francs de l'Achaïe*, d'après un mémoire de M. Buchon (p. 31).

2. *Désignation de tous les sceaux et monnaies des princes établis en Orient au temps des Croisades*, rangés par ordre des villes.

3. Un *traité des contre-sceaux et armoiries au moyen âge*, traduit du traité *Commentatio de contrasigillis medii ævi*, de Poly. Leyser. Helmstadt, 1726 (p. 266).

4. *Noms et notices des seigneurs croisés dont les armoiries et les noms figurent au musée historique de Versailles*, par M. Borel d'Hauterive (p. 308), avec *récapitulation alphabétique* (p. 376), et un supplément (p. 399).

5. *Tableau des principautés dont du Cange a tracé l'histoire généalogique, et des sièges épiscopaux dont il a établi la série*, dans l'*Histoire des principautés françaises d'Outre-Mer*, inédite, et qui sera bientôt imprimée (p. 401).

6. *Monnaies françaises depuis l'époque gauloise jusqu'à nos jours*, par M. Deloye (p. 526), avec des remarques sur les monnaies royales de chacun des règnes, par M. Abot de Bazingham (p. 546).

7. *Tableau des espèces fabriquées depuis 1258 sous Louis IX, jusqu'en 1726*, avec leur nom et leur valeur, par MM. Le Blanc et d'Abot (p. 659).

8. *Du rapport des légendes des monnaies de France, avec l'esprit religieux*, par M. Carpentier (p. 745).

9. *Notions générales sur les monnaies des prélats et des barons de France*, par M. Joachim Lelewel (p. 743).

10. *Monnaies principales* du monde en 1751, par M. *Abot*, et en 1851, avec leur réduction en monnaie de France, extrait de l'*Annuaire du bureau des longitudes* (p. 946).

11 *Monnaies et médailles des papes* (p. 1046); cette dissertation renferme les divisions suivantes : 1° Observations préliminaires. — 2° Noms et valeurs des anciennes monnaies pontificales. — 3° Etat géographique et chronologique des lieux où les papes ont battu monnaie. Effigies, patrons, symboles, images représentées sur ces monnaies. — 4° Villes situées hors des Etats du Saint-Siège, dans lesquelles on a battu monnaie au nom des papes. — 5° Monnaies papales du jubilé. — 6° Légats du Saint-Siège, avec les légats des gouverneurs, cardinaux ou évêques, qui ont pu battre monnaie à leur nom ou à leurs armes. — 7° Cardinaux Camerlingues, qui ont fait battre monnaie pendant la vacance du Saint-Siège. — 8° Ouvrages à consulter sur la numismatique pontificale.

Nous regrettons que l'auteur n'ait pas fait entrer dans sa collection la monnaie unique peut-être du pape *Valentin*, qui, élu le 11 août 827, mourut le 21 septembre suivant, et ne régna par conséquent que 40 jours. On croyait qu'il n'existait pas de médaille de son règne, mais le D. Belli en a publié une à Rome, et le savant P. Hyac. de Ferrari, nous en envoya un *fac simile* avec un article que nous avons publiés dans les *Annales*, t. VI, p. 224 (3^e série).

12. *Liste des saints et des fêtes*, dont les noms figurent sur les monnaies et les métaux du moyen âge, par M. de *Longpérier* (p. 1178).

13. *Liste des patrons* des cathédrales et des évêchés de France (p. 1185).

Tels sont les principaux traités qui entrent dans ce volume, où l'on trouvera en outre l'explication de tous les termes qui regardent les monnaies et les médailles, et de tous les procédés en usage pour leur fabrication.

TOME XXXIII, comprenant 1672 col. — 1852. Prix 7 fr.

DICTIONNAIRE DES CONVERSIONS, ou *essai d'encyclopédie historique des conversions au catholicisme depuis dix-huit siècles et principalement depuis le protestantisme, contenant* : — 1° *L'histoire nominale et détaillée de plus de huit mille conversions principales et l'indication sommaire de plusieurs millions*

à démasquer écrits par les concertis
qui ont ramené au sein
du judaïsme, du
philosophisme
de la divinité
la plus ins-
congrues, toutes ces
de tout les lieux
comme il est expliqué dans

principalement dans
protestantes sont
et invent puissamment
que l'on remar-
dans les compositions
l'incrédulité,
est arri-
Mais les
hautes
car

est fait : 1° parmi
ceux surtout qui
établie
tous les
les ouvriers
du dimanche,
la con-
dans les deux
un
à la re-
le
plus ad-
piété de

Nous ne citons pas les conversions si connues qui ont eu lieu parmi les sommités des églises protestantes de l'Allemagne et de l'Angleterre. L'auteur ne les oublie pas et publie même les lettres et les opuscules où les principaux de ces convertis rendent compte de leur conversion.

Retracer dans un seul volume et sous forme de dictionnaire toutes ces grandes conversions, et les offrir à bon marché à la lecture et à l'imitation de tout le monde, c'est là un vrai service rendu à l'Église et à toutes les âmes souffrantes et indécises qui cherchent un abri où se réfugier, un point d'appui pour y fixer leurs irrésolutions. — Deux tables très-bien faites facilitent et complètent ce travail.

A. BONNETTY.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

— *Découverte à Gênes de documents relatifs à la croisade de S. Louis.*

M. Luigi Belgrano vient de découvrir dans les archives de Gênes des documents inédits ayant trait au premier passage de saint Louis en Orient.

L'une de ces pièces constate que trois des navires sur lesquels furent transportées les troupes de Louis IX, appartenaient aux familles Mallone, Gattiluso et Usodimare. Rien de plus curieux que l'acte potillico-mercantile du 15 juin 1248, en vertu duquel les deux amiraux génois déclarent, « bonne, pure, droite, et loyale société devant durer autant que la prochaine expédition, et dont les profits devront être divisés par égale portion. »

Par une dépêche en date du 9 mars de la même année, Andrea de Geogniaco et Othon de Gavi prescrivent, au nom de Louis IX, aux dits amiraux de disposer sur-le-champ trois navires bons et excellents, le roi voulant partir à la Pentecôte. Ces trois navires étaient : le *Saint-Esprit*, le *Paradis*, la *Lombarde*; le prix de la location devait être touché à Paris.

Une autre lettre du 9 avril nous apprend qu'un chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, Raymond Secondo, avait reçu des amiraux la somme de 391 livres pour fournitures de bois, chanvres et autres objets d'équipement nécessaires à la flotte française qui était à l'ancre dans le port de Toulon.

On trouve aussi dans ces documents un relevé approximatif des sommes prêtées par les Génois à Louis IX, lesquelles ne s'élevaient pas à moins de 100,000 livres tournois qui feraient de nos jours un million et demi. On voit figurer à titre de créanciers du roi les plus illustres citoyens de la république : Ugono Lercabi pour 1,250 besants syriaques, et Ottolino di Negro pour 5,840 livres tournois.

(Correspond. littér. du 20 juill.)

— *Découverte d'une substance propre à désinfecter et à panser les plaies.*
L'Univers a déjà signalé l'importante découverte de MM. Demaux et Edm.

Corne sur la désinfection et le pansement des plaies. Quelques détails plus complets ne pourront qu'intéresser nos lecteurs. Voici d'abord les résultats obtenus à l'hôpital de la Charité, dans les salles de M. le professeur Velpeau : 1° une plaie gangréneuse, fournissant une suppuration abondante et fétide, soumise à ce mode de pansement, est à l'instant même débarrassée de toute odeur désagréable ; 2° après un laps de temps de 24 heures et même de 36 heures, les pièces d'appareil d'une plaie de mauvaise nature n'exhalent pas plus d'odeur qu'un appareil de fracture simple ; 3° un cancer ulcère, produisant une suppuration ichoreuse (pus séreux et âcre), avec cette fétidité qui lui est propre, soumis à ce genre de pansement, est à l'instant même, et pendant tout le temps que l'appareil reste en place, dépourvu d'odeur ; 4° les ulcères des jambes soumis à ce pansement sont également dépourvus d'odeur ; 5° des pièces d'appareils de pansement, des linges imbibés de pus fétide, des cataplasmes imprégnés de suppuration, mis en contact avec la substance désinfectante, perdent immédiatement toute odeur désagréable ; 6° des liquides infects, des produits de gangrène, des caillots de sang décomposé, des tissus sphacelés (profondément gangrenés) dans un état de putréfaction très-avancée, traités par ce mode, sont à l'instant même désinfectés.

L'action de la substance désinfectante semble arrêter le travail de décomposition ; elle éloigne les insectes et prévient sûrement la production des vers. On comprend qu'elle pourra être d'une grande utilité dans une multitude de cas ; que nos charcutiers pourront, avec elle, se débarrasser et nous débarrasser des odeurs pestilentielles qu'exhalent leurs laboratoires pendant les grandes chaleurs ; que nos bouchers pourront plus facilement conserver leurs viandes dans un bon état ; que quelques viandes avancées pourront être utilisées, et, sans doute, que l'art des embaumements devra quelques progrès à la merveilleuse substance désinfectante.

Or, cette substance est tout ce qu'il y a de plus simple au monde : le premier venu peut la fabriquer, elle est à la portée des plus modestes fortunes, elle est d'une application des plus faciles. Toute préparée, elle pourrait revenir à un franc environ les CINQUANTE kilogrammes ; la terre coûte plus cher que cela à Paris. C'est une matière en poudre, d'une couleur grisâtre plus ou moins foncée, suivant la pureté des matières premières, et aussi suivant les proportions de l'une d'elles, exhalant une légère odeur bitumineuse. Avec du plâtre, et ce que les Anglais appellent du *coal tar*, ou *goudron de charbon de terre*, ce qui n'est autre chose que le produit de la distillation de la houille pour la fabrication du gaz, on obtient la matière désinfectante. On réduit en poudre très-fine 100 parties de plâtre en poudre du commerce, et on les mêle avec 1 à 3 parties de *coal tar*, en pliant le tout dans un mortier, ou par tout autre moyen mécanique, et l'on est en possession de la précieuse substance.

Il faut une préparation particulière pour appliquer cette substance au pansement des plaies ; cette préparation n'est pas plus difficile que la précédente. On délaie avec de l'huile d'olive une certaine quantité de poudre préparée de la façon qui vient d'être dite, et l'on obtient un produit dont la consistance, qui est celle d'une pâte, d'une pommade ou d'un onguent, reste la même presque indéfiniment, tant qu'il est déposé dans un vase. Ce mélange a une couleur

brun foncé, et une odeur un peu bitumineuse. L'huile lie la poudre sans la dissoudre, de telle sorte que ce nouveau produit, par l'élimination graduelle de l'huile, n'en conserve pas moins la propriété d'absorber le pus dès qu'il se trouve mis en contact avec une plaie qui suppure. La consistance qu'acquiert, soit la poudre employée en nature, soit la pommade ci-dessus, n'est jamais telle qu'elle puisse causer au malade le moindre gêne, à la plaie le moindre accident. L'application peut être immédiate ou médiate, suivant les cas, suivant le but qu'on veut atteindre. L'application immédiate sur les plaies ne produit aucune douleur; elle a même une action détersive, une influence favorable à la cicatrisation. Ce mode de pansement a la double propriété de désinfecter le pus et les autres produits morbides, et de les absorber. Cette dernière circonstance est d'une importance majeure, puisqu'elle dispense d'employer la charpie.

On peut s'expliquer l'action désinfectante du nouveau composé en se rappelant l'avidité du plâtre pour l'eau et l'action absorbante qu'exerce le carbone sur les gaz. Quelles que soient, du reste, les explications plus ou moins scientifiques qu'on pourra donner du fait, l'important est que le fait lui-même soit avéré. La chirurgie et la médecine, comme l'économie domestique, se trouvent désormais en possession d'un puissant agent de désinfection et de conservation. Les noms de MM. Demaux et Corne méritent d'être cités avec honneur à côté de ces inventeurs dont les découvertes ont rendu de véritables services à l'humanité; ils le méritent d'autant plus qu'ils ont aussitôt rendu publique leur découverte, sans y rechercher d'autre bénéfice que celui de la reconnaissance qui leur est bien due. Mais l'Académie des sciences à des prix; nous devons espérer qu'elle en consacrera à récompenser ce mérite et cette découverte.

(Extrait de l'*Univers*.)

J. CHANTREL.

BIBLIOGRAPHIE.

M. Challamel, libraire commissionnaire pour l'Algérie et l'Orient, 30, rue des Boulangers, à Paris, rend un véritable service à la science en publiant un *Bulletin bibliographique algérien et oriental*. Ce recueil, paraissant tous les trois mois, est destiné à faciliter des recherches, des investigations trop souvent longues et pénibles. Voici le sommaire des matières contenues dans les quatre premiers numéros : N° 1 *Berbères* ou *Kabailers* : géographie, histoire, langue et mœurs. *Linguistique* : écritures, dictionnaires, anthologies, etc. *Histoire, sciences et mœurs* de l'Algérie et d'Afrique. *Polygraphie*. Mgr Dupuch, évêque d'Alger. M. Pihan, prote à la typographie impériale, partie orientale. *Périodiques* : Annaires de la Société archéologique de Constantine. Cartes et plans, etc., 25 cent.

N° 2. *Hygiène, médecine, sciences naturelles*. Physiologie, physique, chimie, minéralogie, géologie, botanique, etc. *Polygraphie* : le général Duvivier, le commandant Ch. Richard, Mgr Pavy, évêque d'Alger; l'abbé Bourgade, aumônier de la chapelle Saint-Louis à Carthage, Mgr Pallegoix, évêque de Mallos *Pé-*

riodiques : Revue américaine et orientale, Revue africaine, journal de la Société historique algérienne, etc., 25 cent.

N° 3. *Législation. Droit. Jurisprudence.* Droit musulman, oriental, algérien. Jurisprudence, etc. *L'Algérie photographiée.* Province d'Alger, planches 1 à 184. Province de Constantine, pl. 185 à 340. Province d'Oran, pl. 341 à 425.

N° 4. *Polygraphie* : M. l'abbé Bargès, prof. d'hébreu à la Sorbonne. M. le maréchal Bugeaud. *Ouvrages à gravures, costumes. Société d'ethnographie américaine et orientale. Association de Saint-Louis.* L'Aigle de Paris, journal en langue arabe, publié à Paris; bureau d'abonnement chez M. Challamel. *Œuvre internationale de la réforme de Malte.*

— LA CITÉ DU MAL, ou *les Corrupteurs du siècle*, par L.-F. JERAN (de Saint-Clavien), membre de l'Académie royale des sciences de Turin, de la Société géologique de France, etc.

Principales divisions : L'abîme sous les fleurs. — L'esprit de vie et l'esprit de mort. — La coupe des abominations, ou l'homme animal. — Le délire des systèmes ou l'homme sans Dieu. — L'impuissance et le désespoir de la raison, ou la société en poussière. — La création ou le deuil de la nature. — La lumière et le salut du monde, ou l'homme frère du Christ, etc., suivi de *Notices critiques* sur Béranger, Châteaubriand, Lamennais, Lamartine, etc.

Extrait d'une lettre adressée à l'auteur par Mgr Pie, évêque de Poitiers.

« Ainsi que vous le dites, Monsieur, le mal est devenu bien profond et bien général, hélas ! et il n'est pas toujours suffisamment aperçu ! Plaise à Dieu que votre voix soit entendue ! Vous aurez devant lui, Monsieur, le mérite de l'avoir élevée, et c'est un titre aussi que vous aurez acquis à la gratitude de tous ceux qui servent et qui aiment sa sainte cause

« Il est vrai, Monsieur, la lutte actuelle prend des proportions terribles. Je ne crois pas cependant encore à la défaite qui doit précéder la fin des temps, et j'espère un triomphe avant le règne personnel de l'antéchrist. Mais il faut beaucoup prier; et, chacun dans sa sphère, éclairer et fortifier les faibles d'esprit et de cœur. C'est ce que vous aurez contribué beaucoup à faire pour votre part.

• Agréés, Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

• † L. E. Evêque de Poitiers. •

Un beau vol. in-12 de 450 pages, chez Amb. Bray, 66, rue des Saints-Pères, à Paris; prix : 3 fr. 50 c.

ANNALES

DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

Numéro 120. — Décembre 1859.

Histoire ecclésiastique.

PREUVES DE LA VENUE ET DE L'ÉPISCOPAT DE SAINT PIERRE A ROME.

1^{er} ARTICLE.

I. — La véritable question romaine.

Dans tous les temps l'Église de Rome a rencontré des ennemis implacables, il semble même que ce soit là une des conditions de sa pérennité. Mais c'est surtout depuis le 16^e siècle que l'on s'est efforcé tantôt de révoquer en doute les droits de saint Pierre, tantôt les privilèges de la ville éternelle, d'autres fois la suprématie catholique de son Évêque.

De nos jours les ennemis prennent des voies détournées, ils respectent le cœur de l'arbre, disent-ils, la Papauté, mais ils enlèveraient volontiers l'écorce, la souveraineté temporelle, comme entravant les fonctions du cœur. — Qu'on ne s'y méprenne pas cependant, la véritable question romaine n'est pas dans la diminution ou la soustraction du patrimoine de saint Pierre. — Des engagements sérieux sont pris par les gouvernements pour sauvegarder l'intégrité de ce patrimoine. — La question consiste pour l'avenir dans la conservation ou la chute de la Papauté, ce dernier boulevard de la civilisation moderne et du catholicisme. Tout esprit sérieux et sincèrement chrétien voit clairement que si l'on se plaît à répéter chaque jour, avec l'hypocrisie de Julien l'apostat, qu'il faut débarrasser le Pape de ses états pour aplanir les difficultés de sa mission, ce n'est que dans l'espérance perfide d'attaquer ensuite avec plus de succès l'institution elle-même, quand elle serait dépouillée de tout prestige extérieur. L'épis-

IV^e SÉRIE. TOME XX. — N^o 120 ; 1859. (59^e vol. de la coll.) 26

copat français, suivi bientôt de celui des autres pays catholiques, a vu cette trame, et c'est pour la rompre qu'il a montré tant de courage, d'énergie et de dévouement en soutenant le maintien des droits attaqués dans la personne de Pie IX.

Dans un temps où il semble que les ennemis de l'Eglise catholique et du Saint-Siège ont oublié les droits de saint Pierre et ceux de l'Eglise de Rome, nous catholique dévoué, nous essaierons de les rappeler aux lecteurs en leur démontrant :

1° Que Jésus-Christ a établi saint Pierre chef spirituel du collège apostolique et de toute son Eglise, de même que Dieu avait constitué Moïse chef de l'Eglise de l'ancienne loi.

2° Que saint Pierre a fixé son siège pontifical à Rome. Que saint Pierre et saint Paul y ont été martyrisés, et que leurs corps y ont été conservés avec de grands honneurs.

3° Que les premiers successeurs de saint Pierre ont exercé une suprématie réelle sur les diverses Eglises du monde chrétien.

De ces faits prouvés il résultera nettement pour tout esprit droit :

Qu'il est de nécessité de salut pour nos frères séparés dans la foi ou dans la hiérarchie romaine, d'y revenir afin d'avoir part aux promesses de Jésus-Christ.

Que tout catholique sincère doit s'efforcer de resserrer davantage les liens qui l'unissent à ses frères, afin que tous ensemble manifestent hautement leur attachement inviolable au siège de Rome. Qu'ainsi ils soient dans la disposition de défendre les privilèges, prérogatives et droits acquis au successeur de saint Pierre à Rome, comme à tous ses prédécesseurs, depuis un temps immémorial.

Si Jérusalem peut avec raison se regarder comme la mère des églises, parce qu'elle a eu l'honneur insigne de posséder Notre-Seigneur Jésus-Christ, parce que, dans ses murs, il a fondé son Eglise et institué ses sacrements, cependant comme elle s'est rendue coupable d'un crime sans nom, elle a perdu ses droits à un si beau titre, elle s'est frappée de stérilité. — C'est donc à Rome, qui depuis plus de dix-huit siècles, a vu et voit encore le vicaire de Jésus-Christ, successeur de saint Pierre son premier vicaire, qu'appartient le nom de *mère et*

maitresse des églises du monde. C'est donc dans cette ville sainte, mystérieusement choisie de Dieu pour remplacer dans la loi nouvelle la Jérusalem sainte de la loi ancienne, que sont toujours venues s'incliner avec respect, depuis saint Pierre jusqu'à Pie IX, les peuples unis à elle par la même foi. C'est de cette ville que sont parties et partent chaque jour, à la voix des souverains pontifes, ces phalanges d'apôtres qui, après avoir répandu et fait germer sur tous les points du globe le grain de senevé dont parle l'Évangile, l'arrosent ensuite de leur sang généreux.

Jérusalem, en crucifiant le Sauveur, « qui avait voulu réu-
» nir ses enfants comme la poule ses poussins; » Jérusalem en mettant à mort ses disciples comme autrefois elle avait mis à mort les prophètes de Dieu; Jérusalem fermant volontairement enfin les yeux et les oreilles à la vérité, comme Israël dans le désert; Jérusalem s'est justement condamnée à l'impuissance.

Rome, au contraire, par la docilité avec laquelle sa population a reçu la bonne nouvelle de l'Évangile apportée par saint Pierre, a mérité de demeurer la première ville de la terre. Après avoir été la capitale du monde sous l'empire romain, elle est devenue la capitale de l'univers sous les successeurs de S. Pierre.

II. — Saint Pierre, chef des Apôtres.

Jésus-Christ a conféré à saint Pierre le titre de chef des Apôtres et de souverain pasteur de son Église d'une manière tellement explicite, que ceux-ci l'ont parfaitement reconnu avant et après son Ascension. Car, dès que Notre Seigneur vit Pierre pour la première fois, il lui dit : « *Tu es Simon filius*
» *Jona : tu vocaberis Cephas, quod interpretatur Petrus.*
» Tu es Simon fils de Jona, tu l'appelleras Céphas, ce qui
» veut dire Pierre ¹. » Le Maître annonçait par ce changement de nom qu'il avait des desseins particuliers sur Simon. Peu de temps après, Notre Seigneur, après avoir demandé à ses Apôtres réunis ce qu'on pensait de lui dans le public, et, après que Pierre eut été le seul d'entre les Apôtres à proclamer sa divinité, en disant : *Tu es Christus filius Dei vivi;*
« Tu es le Christ fils de Dieu vivant; » le Sauveur, pour ré-

¹ Joan. 1, 42.

compenser la vivacité de sa foi, lui fit solennellement la déclaration suivante : « Et moi je te dis que tu es Pierre, et sur » cette Pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne » prévaudront pas contre elle ; et je te donnerai les clefs du » royaume des cieux, et tout ce que tu auras lié sur la terre, » sera lié dans le ciel, et tout ce que tu auras délié sur la terre » sera aussi délié dans les cieux ¹. » Il est donc impossible aux hommes de bonne foi d'attribuer à une autre personne qu'à S. Pierre le privilège d'être le fondement de l'Église. Jésus-Christ révèle aussi clairement par cette promesse magnifique la raison pour laquelle il a voulu changer le nom de *Simon*, sans changer celui d'aucun autre des Apôtres ².

Voilà donc S. Pierre proclamé par Jésus-Christ lui-même, chef de l'Église et par conséquent des Apôtres ; car c'est à lui seulement qu'il a été dit : « C'est sur toi que je bâ- » tirai mon Eglise ; c'est à toi que je remettrai les clefs du » ciel. » D'ailleurs, comme l'a très-bien dit S. Jérôme : « Quoique la force de l'Église fût solidement appuyée, par » égales portions, sur tous les Apôtres, cependant un est choisi » entre les douze, pour que, un chef étant établi, toute occa- » sion de schisme disparût ³. »

Après sa résurrection, le Fils de Dieu dit à Pierre et à lui seulement, à l'exclusion des autres Apôtres : « Simon, fils de » Jean, m'aimes-tu plus que ceux-ci ? — Oui, Seigneur, lui » répondit-il, vous savez que je vous aime. — Jésus lui dit : » Pais mes agneaux. — Il lui dit une seconde fois : Simon, fils » de Jean, m'aimes-tu ? — Pierre lui répondit : Oui, Seigneur, » vous savez que je vous aime. — Jésus lui dit : Pais mes agneaux. » Il lui dit, pour la troisième fois : Simon, fils de Jean, m'aimes- » tu ? — Pierre fut contristé de ce qu'il lui demandait pour la » troisième fois : M'aimes-tu ? et il lui dit : Seigneur, vous con-

¹ Et ego dico tibi, quia tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo ecclesiam meam, et portæ inferi non prævalent adversus eam. Et tibi dabo claves regni cælorum. Et quodcumque ligaveris super terram, erit ligatum et in cælis ; et quodcumque solveris super terram, erit solutum et in cælis. » (Matth. xvi, 18, 19.)

² Et imposuit Simoni nomen Petrus (Marc, iii, 16).

³ « Licet super omnes Apostolos... ex æquo fortitudo Ecclesiæ solidetur, tamen propterea inter duodecim unus eligitur, ut capite constituto, schismatis tollatur occasio. *Contra Jovinianum*, l. 1, n. 26, *Patr. lat.*, t. xxiii, p. 247.

» naissez tout; vous savez que je vous aime; il lui dit :— Pais mes brebis ¹. »

Par mes agneaux répétés deux fois, Jésus-Christ a entendu ceux qui devaient venir à son Eglise, les juifs et les gentils; par mes brebis, qui sont les mères des agneaux, il a clairement désigné les Apôtres et les évêques, qui devaient, selon la belle expression de S. Paul, enfanter à Jésus Christ les peuples du monde ².

Point de doute encore ici : le divin Maître se substitue saint Pierre; il lui confie les chrétiens et leurs chefs spirituels, les Apôtres et les évêques; il le constitue seul pasteur de son unique bergerie : « *Et fiet unum ovile et unus pastor* ³. » N'oublions pas d'ailleurs que, dans l'antiquité, comme nous l'apprend Homère, les rois et les souverains étaient appelés les *pasteurs des peuples*.

Pierre est donc établi chef suprême de l'Eglise. C'est ce qu'on peut encore conclure de ces autres paroles prononcées avant le reniement : « Et moi, j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille pas; et toi, quand tu seras converti, affermis tes frères ⁴. »

Par ses frères, Notre Seigneur entend évidemment parler des autres Apôtres.

En lisant l'Evangile, on est frappé de la prédilection du Sauveur pour Pierre, prédilection due à la position qu'il devait occuper comme chef de l'Eglise ⁵. Et selon la belle remarque de S. Ambroise : Si Jésus-Christ, lorsqu'il se trouvait sur les bords du lac de Tibériade, choisit de préférence la barque de saint Pierre ⁶ à celle des autres apôtres, pour pré-

¹ Simon Joannis, diligis me plus his? Dicit ei : Etiam, Domine, tu scis quia amo te. Dicit ei : Pasce agnos meos. Dicit ei iterum : Simon Joannis, diligis me? Ait illi : Etiam, Domine, tu scis quia amo te. Dicit ei : Pasce agnos meos. Dicit ei tertio : Simon Joannis, amas me? Contristatus est Petrus quia dixit ei tertio : Amas me; et dixit ei : Domine, tu omnia nosti : tu scis quia amo te. Dixit ei : Pasce oves meas. (Joan. xxi, 15-17).

² In Christo Jesu per evangelium ego vos genui. I Cor. iv, 15.

³ Joan. x, 16.

⁴ Ego autem rogavi pro te ut non deficiat fides tua : et tu aliquando conversus confirma fratres tuos (Luc, xxi, 32).

⁵ Voyez S. Mathieu, chap. xiv, xvii; et S. Luc, chap. vii.

⁶ Luc, v, 2, 3.

culier ¹, ont prétendu que si saint Pierre est toujours placé ou nommé en première ligne, c'est parce qu'il était plus âgé que les autres, plus vertueux, etc. Or, on sait qu'André son frère était plus âgé que lui, que saint Jacques était appelé le *Saint*, le *Juste*, le *frère du Seigneur*, et saint Jean le *disciple bien-aimé*, à cause de sa virginité, etc.

La conduite des Apôtres et des premiers chrétiens prouve qu'ils regardaient saint Pierre comme le premier dans l'ordre numérique parmi eux, parce qu'il était leur chef hiérarchique.

Quand Notre Seigneur, dans l'Évangile, s'adresse aux Apôtres, c'est Pierre qui répond pour eux ², « parce que, dit saint Jean Chrysostome, *Pierre était la bouche et le prince des Apôtres* ³; » et, selon S. Cyrille d'Alexandrie, les Apôtres pensaient qu'il appartenait à celui qui les présidait de parler pour eux : « Tous répondent par celui seul qui présidait : Seigneur, à qui irons-nous ⁴? »

C'est Pierre qui réunit les Apôtres après l'Ascension, qui leur propose l'élection d'un Apôtre à la place de Judas; qui, le jour de la Pentecôte, promulgue l'Évangile, prêche, convertit et guérit le premier. C'est Pierre qui agit au nom du collège apostolique, c'est lui qui prononce dans l'affaire d'Ananie et de Zaphire; c'est lui qui, après avoir été le premier à convertir les Juifs, sera le premier à recevoir les gentils dans la personne du centurion Cornélius; c'est lui qui préside le concile de Jérusalem en 52, quoique saint Jacques fût évêque de cette ville : Pierre est le premier partout.

Saint Paul, qui embrassa le christianisme la seconde année qui suivit la mort du Sauveur, vint à Jérusalem, trois ans après sa conversion, pour voir saint Pierre, et demeura 15 jours avec lui ⁵, non pour admirer sa sainteté, car alors il aurait dû souhaiter de préférence saint Jacques, évêque de Jérusalem, mais pour rendre hommage à sa suprématie. « Il

¹ *Centur.* I, l. II, c. 4.

² *Matth.*, xxvi, 33, 35.

³ *Os erat Apostolorum et princeps.* III, *Cap. XXI*, in Joannem.

⁴ Δι' ἑνὸς οἱ πάντες λαλοῦσι τοῦ προῦχοντος. (Sur l'Évan. de S. Jean, vi, 69. *Patrol. grecque*, t. 73, p. 613.)

⁵ Veni Jerosolymam videre Petrum et mansi apud eum diebus quindecim (*Ad Gal.* I, 18).

» vint voir Pierre de préférence aux autres, dit saint Jean
 » Chrysostome, *parce qu'il était la bouche et le prince des Apo-*
 » *tres*¹. » « Il vint à Pierre, dit saint Ambroise, parce qu'il était
 » le premier des Apôtres, celui auquel le Sauveur avait confié
 » le soin des Églises². »

Veut-on savoir ce que faisait l'Église lorsque saint Pierre était en prison ? L'Église entière priait sans interruption pour obtenir sa délivrance³. L'Écriture ne dit pas qu'on en ait fait autant lorsque saint Etienne et saint Jacques étaient également dans les fers.

Ces apôtres et ces premiers chrétiens reconnaissaient donc tous et proclamaient bien nettement que Pierre était seul le chef et le prince de l'Église fondée par Jésus-Christ. Tel a été le sentiment de tous les Pères de l'Église, tous ont entendu les paroles du Sauveur comme nous les entendons encore.

« Saint Pierre, dit M. Louis Veillot, est le modèle des
 » croyants, des pénitents, des apôtres, des docteurs, des ponti-
 » fes, des martyrs. Toutes les auréoles sont autour de sa tête,
 » toutes les palmes sont dans ses mains : il a la sagesse d'en
 » haut pour enseigner, la puissance d'en haut pour condam-
 » ner et pour absoudre; il tient les clefs du Ciel, et c'est à lui
 » que l'humanité doit dire ce qu'il disait lui-même au Sauveur
 » des hommes : *Vous avez les paroles de la vie éternelle.*

» Par la volonté de son Maître, saint Pierre a entrepris la
 » plus étonnante révolution que le monde ait vue et que l'es-
 » prit de l'homme puisse concevoir; par une assistance qui a
 » été le prix de sa foi et de son courage; il l'a accomplie. Seul
 » et pauvre, il a attaqué, il a renversé les dieux et l'empire de
 » Rome. Il est mort sur la croix, du supplices des esclaves,
 » mais en réalité législateur, pontife et roi de la terre, le pre-
 » mier roi de la seule dynastie qui soit éternelle; vainqueur de
 » César, qui était Néron, c'est-à-dire vainqueur de tous les vi-

¹ Os erat Apostolorum et princeps, propterea et Paulus eum præter alios visurus ascendit (t. III, cap. XXI in *Joannem*).

² « Dignum fuit ut cuperet videre Petrum, quia primus erat inter Apostolos cui delegaverat Salvator curam ecclesiarum. » (In *Epist. ad Gal.* I, 18, *Patr. lat.*, t. XVII, p. 344.)

³ « Oratio autem fiebat, sine intermissione, ab Ecclesia ad Deum pro eo (Act. XII, 5). »

» ces et de toutes les erreurs ensemble, dans le moment que
 » l'erreur et le vice, maîtres incontestés des hommes, rece-
 » vaient d'eux les honneurs divins. Il a brisé ce joug ignomi-
 » nieux ; il l'a brisé pour jamais en instituant cette royauté de
 » la vérité qui ne laisse plus au mensonge de triomphe assuré
 » ni paisible, qui ne lui permet plus d'étouffer la sainte révolte
 » des consciences, et qui, toujours prête à combattre pour la
 » justice, n'ignore pas qu'elle enchaîne la victoire lorsqu'elle
 » accepte le martyre.

» La gloire de saint Pierre, même en ce monde, surpasse,
 » s'il est possible, ses travaux. Il y a bientôt dix-huit siècles
 » pleins qu'un ministre infime de la police de Néron le con-
 » duit au supplice ; après dix-huit siècles, il est le personnage
 » le plus vivant de l'histoire. Toute langue a publié son nom,
 » toute langue le prononcera jusqu'à la fin des temps ¹. »

Passons maintenant à l'épiscopat de saint Pierre à Rome et à sa mort arrivée dans cette même ville. Nous nous étendrons davantage sur ces deux faits, parce que plusieurs auteurs modernes, très-recommandables d'ailleurs, qui ont écrit l'histoire de l'Eglise, regardant ce point comme admis sans conteste, n'ont pas jugé à propos d'y joindre les preuves qui en établissent l'authenticité.

III. — Preuves de l'Épiscopat de S. Pierre, à Rome. — Sa mort.

Saint Pierre a été à Rome, il y a établi son siège épiscopal et il a transmis et légué sa puissance et son autorité à ses successeurs. En effet d'après toute la tradition catholique et l'immense majorité des commentateurs de l'Écriture-Sainte, des historiens de l'Eglise et des saints Pères, après la mort du Sauveur du monde, arrivée selon l'opinion générale l'an 33 de notre ère, Pierre resta 4 années à Jérusalem et se rendit dans le courant de l'année 37 à Antioche. Arrivé dans cette ville, il y fit de grandes conversions, y fonda cette florissante Église ²,

¹ *De quelques erreurs sur la papauté*, p. 16-18. Paris, 1859.

² *Ἐν Ἀντιοχείᾳ γὰρ ἐρρημέτισαν οἱ μαθηταὶ Χριστιανοὶ Παύλου καὶ Πέτρου θεμελιούντων τὴν ἐκκλησίαν*, dit S. Ignace (*aux Magnés.*, c. 10, *Patr. grec.*, t v, p. 767). Bien que ce texte soit un de ceux interpolés, il n'en est pas moins très-ancien. *Ἐδει γάρ*, dit S. Jean Chrysostome, *τὴν πρὸ τῆς οἰκουμένης ἀπάσης τὸ τῶν χριστιανῶν ἀναδυσσάμενην ὄνομα τὸν πᾶν ἀποστόλων ὑπάρχον ποιμένα λαβεῖν*. La plus

dont les membres reçurent les premiers le nom de *Chrétiens*, comme nous l'apprennent les *Actes des Apôtres*. Il conserva ce siège épiscopal jusqu'en 42.

C'est durant son épiscopat à Antioche, qu'il évangélisa les provinces d'alentour, qu'il accomplit ses grandes missions apostoliques dans le Pont, la Galatie, la Cappadoce et la Bithynie, dont parle saint Luc dans les *Actes*.

En 42, Pierre quitta Antioche¹ en laissant saint Evode pour son successeur, et il alla à Jérusalem où il fut emprisonné par Hérode, puis délivré miraculeusement, comme nous l'atteste l'Écriture. Il abandonna cette même année l'Orient, et il vint se fixer à Rome où il arriva la 2^e année du règne de Claude. C'est ce que Orose nous apprend en ces termes :

« Claude fut le 4^e César après Auguste et régna 14 ans. Ce » fut au commencement de son règne que Pierre, apôtre de » Notre Seigneur Jésus-Christ, vint à Rome, enseigna fidèle- » ment à tous ceux qui voulurent croire la foi qui conduit au » salut, et la prouva par les plus grands miracles ; c'est à par- » tir de cette époque que les Chrétiens commencèrent à exister » à Rome². »

La 7^e année de son séjour à Rome, en 49, un édit de l'empereur, rapporté par Suétone et confirmé par les *Actes* (cap. xviii), expulsa les Juifs. Voici les paroles de Suétone : « Il chassa de Rome les Juifs qui commençaient sourdement » à s'agiter sous l'impulsion (du nom) de Christ³. »

grande et la plus importante des prérogatives de notre cité, c'est que la première elle reçut dans son sein dès le commencement le chef et le docteur des Apôtres ; il était de toute justice en effet que la ville dont les habitants étaient ornés du nom de chrétiens avant le reste de l'univers reçût le premier pasteur des Apôtres. (*In Inscript. act. xii, n. 6, p. 70, tom. iii. Edit. Venet. 1734.*)

¹ « Primum Episcopum Antiochenæ ecclesiæ Petrum fuisse accepimus, et Romanæ exinde translata, » dit S. Jérôme au c. II^e de son *Comm.* sur l'*Épît. aux Galates. Patr. lat., t. xxvi, p. 341.* « L'histoire nous apprend que S. Pierre fut d'abord évêque de l'Église d'Antioche et que de là il se rendit à Rome. »

² Claudius, ab Augusto quartus regnum, adeptus est, mansitque in eo annos quatuordecim. Exordio regni ejus Petrus Apostolus Domini nostri Jesu Christi Romam venit, et salutarem cunctis credentibus fidem fideli verbo docuit, potentissimisque virtutibus approbavit : atque exin christiani Romæ esse cepérunt (l. vi, c. 6; *Patr. lat., t. xxxi, p. 1072*).

³ « Judæos impulsore Chresto assidue tumultuantes Roma expulit. » In vita Claudii, cap. xv. — *Chresto* est pour *Christo*, suivant l'opinion des philologues

D'après une tradition, Pierre dut en partir le premier, puisque c'est lui principalement qu'on regardait comme le chef de la sédition, dont on accusa injustement les Juifs convertis au christianisme. Il retourna alors en Orient où il continua la prédication de l'Évangile.

C'est pendant cette absence de saint Pierre, en 50, que saint Paul adressa sa 1^{re} *Épître aux chrétiens romains* que saint Pierre avait convertis. « J'ai grande envie de vous voir, leur » dit-il, et de vous faire quelque part de la grâce spirituelle » pour vous confirmer toujours plus¹. » Il veut non pas les amener à Jésus-Christ, Pierre avait accompli ce ministère, mais les affermir davantage dans cette foi divine, surtout lorsqu'ils sont privés de leur chef, leur appui. Ce que Théodoret a ainsi commenté : « Et cette doctrine évangélique que saint » Pierre le premier a prêchée, il a fallu nécessairement quel- » qu'un pour vous la confirmer. Je ne veux pas, dit-il, en effet, » vous enseigner une autre croyance que celle qui vous a été » déjà donnée, je ne veux que la raviver en vous comme on » arrose pour les faire vivre les arbres qu'on veut planter². »

On ne doit donc pas s'étonner que dans cette lettre il ne soit pas fait mention du prince des Apôtres parmi ceux auxquels saint Paul envoie des salutations spéciales : Pierre était absent de Rome depuis un an.

En 52, Pierre était à Jérusalem où il présida le concile dont les *Actes des Apôtres* (chap. xv) nous ont transmis les décisions. Il visita ensuite les églises qu'il avait en grande partie fondées et notamment celle d'Antioche³; c'est là qu'il reçut avec tant de condescendance les observations que lui adressa saint Paul, et dont il est question dans l'*Épître aux Galates* (cap. II).

et d'Orose en particulier; les gentils prononçaient *christiani*, au lieu de *christiani*.

¹ Ἐπιποθῶ γὰρ ἰδεῖν ὑμᾶς ἵνα εἰ μεταδῶ χάρισμα ὑμῖν πνευματικῶν εἰς τὸ στηριχθῆναι ὑμᾶς. Rom. I, 11.

² Et quia primus eis magnus Petrus doctrinam evangelicam præbuit, necessario intulit ad confirmandos vos : non enim, inquit, aliam doctrinam vobis adferre, sed eam, quæ jam oblata est, confirmare, et arbores jam plantatas irrigare volo (Com. in Ep. ad Rom.).

³ Πρῶτος αὐτοῖς ὁ μέγας Πέτρος τὴν εὐαγγελικὴν διδασκαλίαν προσήνεκεν. L'illustre Pierre a le premier annoncé parmi eux la doctrine évangélique, dit Théodoret (in cap. I, Ep. ad Rom.).

Pendant l'édit Claudien perdant tous les jours de sa rigueur, les exilés de Rome y rentrèrent successivement : Pierre y retourna aussi vers l'année 43 ; il y reprit son siège, qu'il garda ensuite pendant 14 ans. Il ordonna S. Lin et S. Clet, qu'il associa à son ministère épiscopal et qui le remplacèrent pendant qu'il parcourait les différentes provinces de l'Occident, sans cesser cependant d'être l'évêque de Rome. C'est à ces absences qu'il faut attribuer le silence de S. Paul à l'égard de S. Pierre, dans ses lettres écrites de Rome pendant les dernières années de la vie de S. Pierre.

« D'autres évêques, dit S. Epiphane, pouvaient être subrogés (à Rome), du vivant des apôtres, c'est-à-dire de Pierre et de Paul ; car ceux-ci allaient dans d'autres villes, dans d'autres régions, pour y prêcher la parole de l'Évangile ; Rome, cependant, ne pouvait se passer d'évêque ; car, à cette époque, Paul était en Espagne, et Pierre, de son côté, parcourut souvent le Pont et la Bithynie ¹. »

S. Pierre profita du calme dont jouissaient les chrétiens durant les premières années de Néron pour accroître le troupeau de Jésus-Christ. Il ordonna S. Clément, qui devait être l'un de ses successeurs.

Ici se place naturellement l'histoire de la chute de Simon le Magicien, à Rome, par les prières de S. Pierre, et qu'attestent les plus graves auteurs, tels qu'Arnohe ², Philastre ³, S. Cyrille de Jérusalem ⁴, S. Epiphane de Salamine ⁵, S. Ambroise ⁶, Sulpice Sévère ⁷, S. Isidore de Péluse ⁸, et que confirme le passage suivant de *Suétone* :

¹ « Poterant, viventibus adhuc apostollis Petro scilicet ac Paulo, episcopi alii subrogari ; quod iidem illi prædicandi Evangelii gratia in alias urbes, regionesque professionem susciperent, carere autem episcopo Roma non posset ; siquidem Paulus, in Hispaniam pervenit : Petrus vero Pontum, ac Bithyniam sæpenumero peragravit. » (Epiph. *Hæresis* xxvii, *Patr. grec.*, t. xli, p. 374.)

² *Adversus gentes*, lib. ii.

³ *Lib. de hæresibus*, xxix, t. v. *Bibl. P. P.* p. 705.

⁴ *Catechesi*, vi.

⁵ *Hæresi*, xxi.

⁶ *Cap. viii*, lib. iv. *Hexæmeron*, v, et in *ep. ad Rom.*, cap. viii.

⁷ *Hist. sacr.*, lib. ii.

⁸ *Lib. i*, *Ep.* 13.

« Un Icare alla tomber, dès le premier élan, près de la loge de Néron et le couvrit de son sang. C'est que Néron, dit ensuite Suétone, présidait rarement aux spectacles qu'on donne au peuple; mais, il y assistait regardant d'abord à travers de petites ouvertures, puis les fenêtres grandement ouvertes ¹. »

Ce récit, comme l'a pensé Dion Chrysostome ¹, est une allusion manifeste à la chute de Simon, arrivée la dernière année du règne de Néron et en sa présence. Les auteurs ecclésiastiques, dont nous n'avons pu que citer les noms, sont entièrement d'accord avec le biographe des Césars, sur la manière dont le fait a eu lieu. Seulement, l'historien païen s'est bien gardé de parler de S. Pierre, et d'attribuer à ses prières la chute de l'imposteur. Quant à Simon, on sait qu'il avait été honoré comme un Dieu par la cour impériale, ainsi que l'attestent plusieurs auteurs contemporains, Suétone, quoique écrivant de longues années après l'événement, semble craindre de réveiller les susceptibilités païennes en prononçant le nom du fourbe par qui Néron avait été mystifié. L'appellation d'*Icare* est une raillerie destinée à ridiculiser celui qui avait eu le même sort que le véritable Icare.

Cet événement précéda de bien peu de mois la mort de S. Pierre qui arriva l'an 66, la 14^e et dernière année du règne de Néron; S. Pierre fut crucifié le même jour où S. Paul fut décapité. S. Pierre sur le mont Janicule, et S. Paul sur la voie d'Ostie, lieux qui devinrent célèbres par le souvenir qu'en conservèrent les chrétiens. S. Pierre avait gouverné l'Eglise de Rome 25 ans environ, de 42 au 3^e des calendes de juillet de l'année 66.

Telles sont, dans la plus grande brièveté, les annales de l'épiscopat de S. Pierre. Faisons maintenant passer sous les yeux du lecteur quelques-unes des preuves sur lesquelles repose notre croyance touchant les faits ci-dessus, à savoir : que

¹ « Icarus primo statim conatu juxta cubiculum ejus decidit, ipsumque cruore respersit. Nam perrarò præsidere, ceterum accubans, primam parvis foraminibus, deinde, toto podlo adaptato, spectare consueverat (Lib. vi, in *Neronem*, c. 12.

¹ *Orat.* xxi.

le prince des Apôtres est allé à Rome ; qu'il a le premier annoncé l'Évangile à ses habitants ; qu'il a été leur premier évêque ; enfin, qu'après son martyre, il a été honoré comme prince des Apôtres et chef de l'Église par les Romains.

Il est bien pénible de penser qu'il faille prouver des faits que les hérétiques les plus audacieux, tels que Montan, Arius, Macedonius, Eutychès et Pelage, n'ont jamais songé à contester. Aussi, S. Optat, de Milet, écrivait-il avec assurance à Parmenianus : « Tu ne peux pas ignorer que la première » chaire épiscopale a été à Pierre, dans Rome, et sur laquelle » s'est assis Pierre, chef de tous les Apôtres ¹. »

IV. Preuves de l'arrivée et du séjour de S. Pierre à Rome.

La première preuve que S. Pierre a été vraiment à Rome, c'est qu'il a écrit de Rome ces paroles par lesquelles il termine sa lettre aux chrétiens du Pont, de la Galatie, de la Cappadoce, etc. : « L'Église qui s'est formée dans Babylone, et Marc, » mon fils, vous envoient leurs salutations ². »

Scaliger ³, Saumaise ⁴, Basnage ⁵, quelques autres docteurs protestants et Elie Dupin ⁶, ont prétendu que par *Babylone*, il fallait entendre, non pas *Rome*, mais la ville de ce nom, qui est située en Chaldée, c'est-à-dire à 900 lieues de la capitale de l'empire des Césars. C'est aussi l'opinion qu'a émise récemment M. de Pressensé, ministre du saint Évangile, dans son *Histoire des trois premiers siècles de l'Église chrétienne*. Il affirme que saint Pierre a été évêque de Babylone, et qu'il ne serait venu à *Rome* (ce qu'il accorde non sans réticences nombreuses) que la dernière année du règne de Néron et qu'il n'aurait pas gouverné cette Église.

Cette opinion est inadmissible, car Babylone, comme l'at-

¹ « Negare non potes scire te in urbe Roma Petro primo cathedram episcopalem esse collatam, in qua sederit omnium Apostolorum caput Petrus, etc., » etc. » (*De schism. donatistarum*, l. II, c. 2., *Patr. lat.*, t. XI, p. 947.)

² Ἀσπάσεται ἡμεῖς ἢ ἐν Βαβυλῶνι συνικλευτή, καὶ Μάρκος ὁ υἱὸς μου. I Pierre, v, 13. On sait que cette épître a été composée originairement en grec, et non pas en hébreu.

³ *In notis ad chronicon Eusebii*.

⁴ *De primatu pontif.*

⁵ *Ad ann. Christ.*, 46, n. 27, p. 561.

⁶ Dans sa *Biblioth. des auteurs eccl.*, t. I, p. 68 et 71, et t. IV, p. 12.

teste Flavius Josèphe ¹, était complètement dépourvue de Juifs au temps de Caligula; ceux qui se trouvaient en cette ville avaient été expulsés ou mis à mort ². *Diodore de Sicile* assure que sous les règnes de Claude et de Néron, Babylone était presque sans habitants ³. *Pline* nous dit qu'elle était devenue un désert ⁴, et *Strabon* ajoute qu'elle n'était plus qu'un monceau de ruines ⁵. — On connaît une autre Babylone, en Egypte, peu éloignée du Caire, dans laquelle s'étaient réunis quelques réfugiés de la grande Babylone. C'est ici que le protestant Jean Pearson ⁶ place la Babylone dont parle S. Pierre. Mais ce lieu ne peut convenir; car, d'une part, *Strabon* nous apprend que c'était non pas une ville, πόλις, mais προύριον ἐρυμνόν ⁷, *castellum munitum*, et de l'autre, *Baronius* ⁸ nous fait connaître que le Christianisme n'y fut établi d'une façon régulière qu'au 5^e siècle.

Saint Pierre, en se servant du mot *Babylone*, a évidemment désigné *Rome*. Ainsi l'a compris toute l'antiquité chrétienne. Saint Jean, l'ami particulier de saint Pierre, l'a désignée sous le même nom : *C'est la ville aux sept montagnes, c'est la grande ville qui commande à tous les rois de la terre* ⁹. Le nom même de *Babylone*, qui veut dire *confusion*, lui convenait mieux alors que celui de *Rome*, qui veut dire *force*.

¹ *Antiq. judaicarum*, lib. xviii, cap. 9

² Ἀπόλωτό τε πάντα, πλὴν ἑτινες ἕλεω φίλων ἢ γειτόνων ἐσώθησαν. Perierunt igitur omnes præter aliquos, qui forte aut amicorum, aut vicinorum misericordia conservati sunt. (*Ibid.*)

³ Καὶ γὰρ αὐτῆς τῆς Βαβυλωνος νῦν βραχὺ τι μέρος οὐκ εἶται, τὸ δὲ πλεῖστον ἐν τὸς τοῖσιν γεωργεῖται. Nam et ipsius Babylonis exigua quædam portio nunc habitatur, maximeque intra muros pars agrorum cultui est exposita. *Bibliot.*, lib. II, n. 9. t. I, p. 98, Hanovix, an. 1604.

⁴ Ad solitudinem rediit exhausta vicinitate Seleuciæ ob id conditæ a Nicatore. *Hist. nat.*, lib. vi, cap. 30, n. 5.

⁵ Ἡ δ' ἐρημος ἡ πολλή... ὅσπερ ἔρη τις τῶν κώμικῶν ἐπὶ τῶν Μεγαλοπολιῶν τῶν ἐν Ἀρκαδίᾳ :

Ἐρημικὴ μεγάλη ἐστὶν ἡ Μεγάλη πόλις.

Illa magna ex parte deserta... quod de Megalopoli Arcadiæ magna urbe quidam dixit comicus :

Est magna solitudo nunc Megalopolis.

Geogr., lib. xvii, p. 728, édit. Paris, an. 1620.

⁶ *In operibus posthumis*, p. 54, 56.

⁷ *Geograph.*, lib. xvii, p. 807, édit. Paris, an. 1620.

⁸ *Ad ann.*, 45, n. 17, d'après *Sophronius*.

⁹ *Apocal.*, cap. xvii, 9, 18.

Saint Pierre ne pouvait pas d'ailleurs dire « *l'Eglise de Rome*, » sans s'exposer à de nouvelles persécutions, lui qui venait d'échapper miraculeusement à la prison de Jérusalem. C'est par la même raison que saint Paul parlant du procès, à la suite duquel il avait été absous par les tribunaux de Néron, dit : « J'ai été retiré de la gueule du lion ¹. »

Les auteurs les plus sérieux ont tous admis cette opinion, à savoir : que *ecclesia quæ est in Babylone collecta*, signifie clairement l'Église de Rome. *Papias*, disciple des Apôtres, s'exprime ainsi : « On assure que saint Pierre fait mention de Marc » dans sa 1^{re} Epître, que l'on assure avoir été écrite à Rome, et » que Pierre même le démontre, lui qui y appelle Rome figurativement Babylone ². » Tel est aussi le sentiment de saint Jérôme ³, d'Eusèbe, de saint Jean Chrysostome, etc., nous ajouterons aussi celui des plus savants docteurs protestants et notamment de l'illustre *Grotius*, qui dit :

« Les anciens et les modernes ne sont pas d'accord sur le » mot Babylone, de l'Épître de saint Pierre. Les anciens l'inter- » prètent par Rome; car, pas un chrétien sincère ne doutera » que Pierre est venu à Rome. Les modernes pensent qu'il » s'agit de Babylone en Chaldée. Pour moi, je partage » l'opinion des anciens ⁴. » — Rien de plus clair et de plus net.

Une autre preuve est la croyance constante, unanime, du peuple romain que saint Pierre est personnellement venu à Rome, qu'il y a le premier prêché l'Évangile; qu'il y a exercé l'apostolat en compagnie de saint Paul; qu'il y a fondé une Église; qu'il y a établi son siège; qu'il y a subi le martyre de la croix sous Néron, et que son corps repose au Vatican.

¹ II *Timot.*, cap. iv, 11.

² Τοῦ δὲ Μάρκου μνημονεύει τὸν Πέτρον ἐν τῇ πρώτῃ ἐπιστολῇ, ἃν καὶ συντάξαι φαίνεται ἐν αὐτῇ τῷ Ῥώμῃ σημαίνει τε τοῦτ' οὐδὲν τὴν πόλιν τροπικώτερον Βαβυλῶνα προσειπὼντα διὰ τούτων. (Dans l'*Hist. eccl.* d'Eusèbe, l. II, c. 15, *Pat. gr.*, t. XI, p. 172.)

³ Petrus in Epistola prima sub nomine Babylonis figuratiter Romam significans; salutem inquit, vos Ecclesia, quæ est in Babylone collecta. (*Cat. script. eccl.*, c. 8, *Patr. lat.*, t. XXIII, p. 621.)

⁴ De Babylone dissident veteres et novi interpretes. Veteres Romam interpretantur, ubi Petrum fuisse nemo verus christianus dubitabit; novi Babylonem in Chaldæa. Ego veteribus assentio. *Comment. in Epist. I, S. Petri.*

Depuis un temps immémorial on chante à Rome cette antienne ¹ : « Pierre ; l'apôtre , et Paul , le docteur des » Gentils, nous enseignèrent eux - mêmes votre loi, Seigneur. »

Or, cette prière, qui est très-ancienne et qui était en usage dans l'Église de Rome bien longtemps avant la rédaction des *Sacramentaires*, est l'expression de la croyance antique des Romains, touchant l'origine de leur foi et de leur Église. Les premiers écrivains qui ont parlé du même fait, et qui sont contemporains des disciples des Apôtres, n'ont basé leur récit (saint Clément et saint Denys exceptés qui ont été témoins oculaires de ces événements) que sur le témoignage de cette croyance du peuple romain, et cette croyance remonte, elle aussi, à l'époque même des Apôtres. Or, on peut tromper un peuple sur un fait caché, ancien et éloigné ; mais il n'est pas possible de l'abuser sur un fait public, récent et local. Il est donc comme impossible d'admettre qu'on aurait pu faire croire au peuple romain, que 30 ou 40 ans après la mort du Sauveur, saint Pierre soit venu de l'Orient à Rome, qu'il y ait prêché une nouvelle religion à ses habitants, qu'il y ait opéré de nombreuses conversions dans tous les rangs de la société romaine et des villes voisines, qu'il y ait établi son siège, désigné ses successeurs, constitué une Église, et l'ait gouvernée publiquement pendant un quart de siècle, et qu'après une mort ignominieuse, ses restes mortels y aient été conservés avec la plus grande vénération.

V. — Preuve par les monuments, du séjour de saint Pierre à Rome.

Mais ajoutons aux preuves historiques déjà présentées sur le séjour de saint Pierre à Rome, ses fonctions sacrées, sa mort et les suites de sa mort, d'autres preuves tirées des monuments. Jamais en effet les monuments n'ont pu induire en erreur des esprits éclairés et de bonne foi.

On désigne encore à Rome la maison même du sénateur *Pudens*, où saint Pierre habita ²; la prison *Mamertine*, où il fut

¹ *Petrus apostolus et Paulus doctor gentium ipsi nos docuerunt legem tuam Domine.* »

² Baronius, ad ann. 44, n° 61, ad ann. 57, n° 71, 18, et an. 59, n° 18.

enfermé, et où il fit jaillir de l'eau miraculeuse pour baptiser ses nouveaux convertis; le lieu du *Janicule* où il fut crucifié; le tombeau qui a recueilli sa dépouille mortelle au *Vatican*.

Saint Jérôme et Eusèbe parlent de ces monuments comme de choses de la plus grande célébrité dans le monde chrétien. « Néron, s'étant déclaré ouvertement l'ennemi de Dieu et de la piété, dit Eusèbe, voulut, avant tout, la mort de ces mêmes Apôtres. En effet, il condamna Paul à avoir la tête coupée à Rome, et Pierre au supplice de la croix. Cette narration, continue Eusèbe, est abondamment confirmée par les monuments portant les noms de Pierre et de Paul, que l'on voit encore en ce jour, dans les cimetières de Rome ¹. »

Le même historien nous rapporte les paroles de *Caius*, dans lesquelles cet ancien martyr du 2^e siècle dit : « Pour moi, je puis montrer les trophées des apôtres, car, si tu veux aller au Vatican, ou sur la voie d'Ostie, tu trouveras les trophées de ceux qui ont fondé cette Eglise ². »

Eusèbe cite en outre le témoignage de S. Denys, évêque de Corinthe, assurant « que Pierre et Paul avaient fondé les Eglises de Rome et de Corinthe ³. »

L'histoire nous apprend d'ailleurs que les païens avaient l'habitude de représenter dans leur intérieur et même sur les objets servant à table les traits de leurs héros ou de leurs dieux. Les premiers chrétiens allèrent jusqu'à suivre cette coutume pour conserver plus précieusement les images de saint Pierre, de saint Paul et de quelques autres personnages sacrés. Saint Jérôme en parle comme d'une chose ancienne et très-commune, même de son temps. « Sur les vases qu'on appelle vulgairement *Saucomariæ*, ils avaient l'habi-

¹ Ταύτη γούν οὗτος Νέρων θεομάχος ἐν τοῖς μάλιστα πρώτος ἀνακηρυχθεὶς, ἐπὶ τὰς κατὰ τῶν Ἀποστόλων ἐπήρθη σφαγῆς. Παῦλος δὲ οὖν ἐπ' αὐτῆς Ῥώμης τὴν κεφαλὴν ἀποσημῆναι, καὶ Πέτρος ὡσαύτως ἀνασκολοπισθῆναι κατ' αὐτὸν ἱστοροῦνται. Καὶ πιστεύεται γε τὴν ἱστορίαν, ἣ Πέτρον καὶ Παύλου εἰς δεῦρο κρατήσαντα ἐπὶ τῶν αὐτόθι κοιμητηρίων πρόσρησις. *Hist. eccles.*, l. II, c. 25. *Pat. grec.*, t. XI, p. 206.

² Ἐγὼ δὲ τὰ τρόπαια τῶν Ἀποστόλων ἔχω δεῖξαι. Ἐὰν γὰρ θελήσῃς ἀπιλεῖν ἐπὶ τὸν Βατικόν, ἢ ἐπὶ τὴν ὁδὸν τὴν Ὤστίαν, εὐρήσεις τὰ τρόπαια τῶν ταύτην ἰδρυσαμένων τὴν ἰκαλησίαν. *Hist. eccles.*, l. II, c. 25. (*Ibid.*, p. 209.)

³ *Ibid.*

» tude de représenter les portraits des Apôtres¹, » ce qui est encore confirmé par le grand saint Augustin, dont voici les paroles : « Aussi, ont-ils bien mérité de se tromper ceux qui » ont voulu retrouver le Christ et ses apôtres non dans les » saintes Ecritures, mais sur les peintures des murailles ; et » il n'est pas étonnant qu'ils aient été déçus par ces représen- » tations². »

Edmond C. DE L'HERVILLIERS

¹ In ipsis cucurbitis vasculorum, quas vulgo Saucomarias vocant, solent Apostolorum imagines adumbrari (*In cap. iv, 5. Jonæ; Pat. lat., t. xxv, p. 1148*).

² Et sic, omnino errare meruerunt, qui Christum et apostolos ejus, non in sanctis codicibus, sed in pictis parietibus quæsierunt ; nec mirum ei a pingentibus fingentes decepti sunt. (*De Cons. Evang. l. i, c. 10, ibid., t. xxiv, p. 1049.*)


Religions primitives.

DE L'ORIGINE ET DES SOURCES DE L'IDOLATRIE.

Id verum quod prius (TERTULL.).

3^e ARTICLE ¹.4^e Source de l'idolâtrie : l'abus du Symbolisme.

Aux yeux des premiers hommes le symbolisme était une science de la plus haute importance et d'une pratique de tous les instants. Pour eux le monde visible, dont ils comprenaient encore le sens, était une image du monde invisible, et ils voyaient dans la réalité matérielle des objets d'ici-bas la figure des choses spirituelles de là-haut. Un des plus savants écrivains des premiers siècles de l'Église chrétienne, *Clément d'Alexandrie*, au 5^e livre de ses *Stromates*, constate cette vérité, démontrée d'ailleurs par une foule de monuments et, on peut le dire, par toute la tradition des anciens. « La philosophie » des nations étrangères, dit-il, nous enseigne qu'il y a deux » mondes, l'un intelligible et l'autre sensible ; l'un est l'arché- » type et l'autre l'image de ce beau modèle. » Κόσμον τε αἰθις, τὸν μὲν νοητὸν οἶδεν ἢ βάρβαρος φιλοσοφία, τὸν δὲ αἰσθητὸν τὸν μὲν ἀρχέτυπον, τὸν δὲ εἰκόνα τοῦ καλουμένου παραδείγματος ².

Ces deux mondes, nous les retrouvons sans cesse dans les textes égyptiens qui recouvrent les sarcophages, les stèles, les obélisques. Le titre de *Seigneur* ou *Dame de l'un et l'autre monde* (sens restreint plus tard abusivement aux deux divisions de l'Égypte), est le titre qui accompagne d'ordinaire le nom ou la représentation des divinités de ce pays :  ³. Il y avait même un Nil terrestre et un Nil céleste, et si la vie matérielle venait de celui-là pour l'Égypte de

¹ Voir le 2^e article au n^o de juin, t. xix, p. 446.

² Clem. Alex. *Stromat.*, lib. v; tome ix, p. 137 de la *Patrol. grecque*, Ed. Migne. — Conf. *Auct. Recognition.*, lib. viii, c. 12; Clem. Alex. *Ibid.*, p. 157; Origen. *Hom.*, 3, in cantic.; Euseb. *Præpar. evang.* lib. 2; Augustin. *Retract.* 3, etc.

³ *Dict. égypt.* de Champollion, p. 404. — *Ibid.*, p. 19. — *Monum. égypt.*, passim.

la terre, la vie céleste s'écoulait de l'autre comme de sa source, pour l'Égypte d'en haut ou le ciel. De même en était-il des différentes parties du monde sensible dans leurs rapports ou, comme on l'a dit autrement, dans leur correspondance avec les diverses parties du monde supérieur, dont elles ne sont ainsi que l'image ou plutôt le symbole.

Et ce système n'était point particulier à l'Égypte ; toutes les nations anciennes le connaissaient et le pratiquaient d'abord ; c'était le résultat d'une origine commune et d'un même enseignement primitif. C'était la doctrine même dont nous parle S. Paul, quand il nous dit que maintenant, dans ce monde actuel, « nous voyons les choses comme dans un miroir et » elles nous sont présentées sous une forme énigmatique : » *Videmus nunc per speculum in ænigmate* ¹ ; » c'était ce que nous dit encore aujourd'hui l'auteur pieux et profond de *l'Imitation de J.-C.* : « Si votre cœur était droit, alors toute » créature vous serait un miroir de vie et un livre rempli de » saintes instructions. Il n'est point de créature, si petite et » si vile, qui ne présente quelque image de la bonté de Dieu ². » C'était, pouvons-nous dire encore, le fond même de la langue mystérieuse dans laquelle sont principalement écrits les livres saints, c'est-à-dire cette langue spirituelle, ce sens caché et toujours suivi, que bien des Pères de l'Église ont appelé le fruit de vie, tandis qu'ils ont attaché à l'enveloppe extérieure, c'est-à-dire aux mots, au sens littéral, le nom et l'idée de l'écorce qui enveloppe ce fruit précieux, le protège, le cache aux yeux grossiers de l'homme animal, et le soustrait aux atteintes de ceux qu'animent de mauvaises intentions ³. « La lettre » tue, c'est l'esprit qui donne la vie, » nous dit encore le grand Apôtre que nous citons tout à l'heure ⁴.

¹ *I Corinth.*, XIII, 12.

² *De Imitatione Christi*, lib. II, cap. 4.

³ Il faudrait citer tous ceux des Pères de l'Église qui ont traité des livres saints, c'est-à-dire presque tous, pour indiquer ceux qui ont suivi les règles du symbolisme, ou explication de l'Écriture au sens spirituel. Nommons seulement les principaux : S. Méiton, si heureusement retrouvé et publié par dom Pitra ; S. Euchère ; S. Grégoire le Grand ; S. Isidore ; Bède le Vénérable ; Alcuin ; Amalaire ; Raban-Maur ; Walafride - Strabon ; S. Yves de Chartres ; Rupert ; Honorius d'Autun ; Hugues de S. Victor ; Innocent III, etc.

⁴ *Littera enim occidit, spiritus autem vivificat (II Corinth., III, 6).*

Le symbolisme est une condition inhérente à toute religion, à tout culte, à notre état même de passagers sur cette terre. » Sous le nom de symboles, nous dit l'auteur érudit du *Spicilegium Solesmense*¹, nous entendons proprement un signe par lequel, à l'aide de certains voiles de choses ou de paroles, nous exprimons des mystères placés au-dessus de la nature, et qu'il nous importe de connaître. Aussi les sacrements sont-ils les symboles par excellence². »

Le symbolisme est la loi même et l'explication de toute l'économie du peuple juif et de ses rapports avec le peuple chrétien : « Dans l'ancien Testament est caché le Nouveau : dans le Nouveau apparaît l'ancien Testament³; » et ce principe de S. Augustin est proclamé par la tradition catholique tout entière. C'est la doctrine de S. Jérôme, d'Origène et de l'école chrétienne d'Alexandrie, des Pères antérieurs comme des interprètes de l'Écriture qui sont venus plus tard ; elle est la clef de l'intelligence des Écritures.

Le symbolisme précède l'établissement figuratif du peuple juif, et dès les Noachides, et dès avant le déluge, et dès les premiers jours du monde, nous le voyons en action ; nous ne serons donc pas étonnés de le retrouver chez tous les peuples.

Le symbolisme a du reste un caractère à la fois élevé, ingénieux, poétique et mystérieux, qui le rend propre à satisfaire tout ensemble les aspirations et les facultés les plus nobles de notre nature comme ses côtés les plus matériels ; il répond admirablement à tout notre être si complexe, et voilà pourquoi l'Église, qui sait si bien le fort et le faible de l'humanité même régénérée, en fait dans son culte un si continu usage. C'est donc une bonne chose, une excellente chose que ce système à l'aide duquel nous nous élevons des réalités figuratives des choses de ce monde ou des choses de l'ancienne loi, aux réalités absolues des choses du monde supérieur ou des mystères vivifiants de la loi nouvelle.

¹ *Spicilegium solesmense*, curante D. J. B. Pitra, tom. III. *Prolegom.*, p. v.

² « Inde omnium præclarissima symbola sunt et rectissime dicuntur Ecclesiæ catholicæ sacramenta, quibus superna mysteria et significantur et efficiuntur. »

³ In veteri Testamento novum latet et in novo vetus patet. (In *heptateuchum*, I. II, n. 73, édit. Migne, t. III, p. 623.)

Mais ce système si beau, lorsqu'il se trouva entre les mains d'hommes devenus grossiers et tout sensuels, longtemps après leur séparation de la souche commune et déjà loin des pures traditions de leur berceau unique, longtemps même après la confusion de Babel, ce système dégénéra ; il ne fut plus compris, ni surtout contenu dans de justes et sages mesures. Alors, au lieu de servir à faire monter l'âme vers Dieu, comme aurait dit le pieux et savant Bellarmin ¹, ou comme le pratiquait longtemps après, dans le pays même des antiques superstitions, l'admirable et philosophique ascète du 4° siècle ², il fut l'occasion et le moyen d'un culte tout terrestre. Au lieu de saisir sous l'écorce de la lettre le fruit qui donnait la vie, on s'arrêta à cette lettre, qui dès ce moment devint un instrument de mort.

Ainsi, primitivement, quand dans la langue égyptienne on prononçait le mot Φ - $\rho\epsilon$ ou $\rho\kappa$, on savait que cette parole désignait à la fois le soleil visible et le soleil invisible, *Celui* que nos livres Saints nous présentent si souvent, eux aussi, sous l'emblème de la lumière. L'image du soleil était pour eux un hiéroglyphe, une véritable écriture destinée à leur rappeler le soleil des intelligences, la lumière incréée source de toute lumière et de toute chaleur. Or, l'habitude de se prosterner devant cette image pour adresser des vœux à celui qu'elle représentait, l'habitude primitive, rétablie par l'Église ³, de se tourner vers le soleil levant pour adorer Dieu en contemplant un de ses emblèmes les plus complets, cette habitude donna peu à peu naissance à l'idolâtrie, quand le ca-

¹ *De ascensu mentis ad Deum.*

² S. Antoine, l'ermite savant de la science de Dieu et des anciens temps, pour qui le monde entier était un livre où sans cesse il lisait le nom et les perfections adorables du Créateur qui a imprimé son cachet dans toutes ses œuvres. Voir sa *vie* et ses *lettres*, dans la *Patrol. grecque* de Migne, t. 40, et la notice qui en est donnée dans les *Ann. de philosophie*, t. XXI, p. 322 (4° série).

³ La règle de l'orientation est ancienne comme le monde, et elle repose sur les données les plus pures du symbolisme primitif. A cause de l'abus qu'en avaient fait les nations devenues idolâtres, nous voyons Moïse changer cette règle, dans sa religion à la fois préservatrice et préparatoire à un système plus parfait. Mais ce changement n'était que temporaire comme la religion juive, et à l'avènement du christianisme, tout rentre dans l'ordre primitif, l'orientation comme plusieurs autres points du culte que nous pourrions citer.

ractère tout relatif de ce culte primordial, et bien vite superstitieux dans la forme, cessa d'être compris. Cette idolâtrie est bien ancienne, puisque déjà Job s'en excuse, ainsi que nous l'avons vu dans la seconde partie de ce travail. Alors les deux mots $\pi\text{-}\rho\eta$ ou $\phi\text{-}\rho\eta$, c'est-à-dire l'article masculin *le* et le mot *soleil*, devinrent un seul nom propre, le nom du dieu de la lumière. On s'évertua à entourer l'image de ce dieu, ou de cette portion de divinité, d'une foule d'emblèmes qui rappellèrent des idées analogues ou qui se rattachèrent au rôle du soleil dans le monde matériel, emblèmes peut-être plus anciens, au moins en partie, et pouvant dans l'origine se rapporter également au soleil incréé, et l'on eut alors, surtout à l'aide d'une épithète ajoutée au nom primitif devenu ainsi un nom de personnage imaginaire, une divinité qui s'appela $\phi\rho\eta$, Phré, $\alpha\alpha\eta\text{-}\rho\eta$, le soleil glorieux, ou $\alpha\alpha\eta\text{-}\rho\epsilon$, *Amon*, *Amon-Re*, *Amon-Ra*. Les Grecs en firent plus tard un *Jupiter-Ammon*.

Nous venons de dire qu'on s'était ingénié à trouver une multitude d'emblèmes pour rendre d'une manière plus précise, et surtout plus développée, l'idée qu'on se formait de la divinité; ces emblèmes formaient ainsi de véritables *tableaux* descriptifs des attributs divins, et nous verrons surtout ce caractère vivement tranché dans celles de ces figures qui avaient pour but de peindre aux yeux l'idée de Dieu avec tous ses attributs, ou figures *panthées*. Bornons-nous d'abord à celles qui regardaient l'idée de Dieu considéré comme *soleil des esprits* ou *lumière et vie du monde*.

Le *soleil* est le chef et le conducteur de l'armée du ciel, pour emprunter un instant le langage coloré des anciens, or le *bélier* remplit les mêmes fonctions dans les troupeaux; un bélier, ou une tête de bélier sur un corps d'homme, rappellera donc l'idée du soleil, et cette tête de bélier sera peinte en *bleu*, pour désigner les champs du ciel où marche le roi des astres. Pour que tout soit plus clair encore, un *disque rouge* surmontera cette tête, et ce disque du soleil sera souvent entouré d'un *serpent*, indices des révolutions apparentes de l'astre du jour. L'*épervier* a la vue perçante, il *fixe* le soleil,

nous disaient les anciens, il sera donc, lui aussi, l'emblème du soleil, et sa tête surmontée du disque avec ou sans le serpent indiquera les mêmes idées que la *tête du bélier*. Il en sera de même du *sphinx* portant les mêmes emblèmes.

Phtha n'était dans l'origine qu'un des noms de Dieu, considéré comme l'*opifex*, l'artisan suprême des mondes. L'idée que l'Égypte ancienne attachait à ce mot est celle de *Mens opifex*; le sens propre et littéral est *Stabilitor, Ordinator*, Π-ΤΒΔ, de ΤΒΔΟ *constituere, statuere*¹ : Dieu le créateur et l'ordonnateur de toutes choses. On lui donna pour attributs une *colonne* à plusieurs chapiteaux, emblème de l'architecture, un *nilomètre*, emblème de mesurage et de réglementation. On le fit *marcher sur des crocodiles*, images de l'obscurité, des ténèbres, parce que Dieu en ordonnant le chaos, sépara la lumière des ténèbres et mit fin à leur règne. La *couleur verte* de l'image symbolique soumise en ce moment à notre examen indiqua la jeunesse et la force productrice de la terre dès que tout y fut mis en ordre, et cette idée spéciale fut symbolisée d'une manière plus énergique encore par un signe que nous rencontrerons plusieurs fois dans d'autres figures complexes.

On le voit donc, cette image de *Phtha* était d'abord une allégorie, une peinture, une série d'emblèmes et d'instructions plus ou moins heureusement conçues et combinées; la grossièreté de ceux qui vinrent plus tard en fit un dieu ouvrier, et les Grecs, plus charnels encore, en firent leur ridicule Ηφαίστος, *Vulcain*.



De même en est-il de *Thémis*, nom tout égyptien. Le mot thébain 𓆎𓆑, en memphitique et en baschmourien 𓆎𓆑𓆒, veut dire *vérité*. Le 𓆑 est l'article féminin; le tout, 𓆑𓆎𓆑, ou 𓆑𓆎𓆑𓆒, veut donc dire *la vérité*; c'est un des attributs de Dieu, considéré ici comme souverainement vrai et juste. Une *plume d'autruche*, symbole conventionnel de la justice, et quelquefois des *ailes*, idée de l'élevation au-dessus des choses et des intérêts de la terre, suffirent pour composer,


Voir le *Lexicon* de Peyron, p. 258.

avec une *figure de femme* (à cause du genre du mot $\Theta-\Theta\epsilon$), ce nouvel emblème de la divinité. Or, les Grecs comprirent si peu ce langage, qu'ils confondirent l'article et le nom, et de cette abstraction qui n'a pas même le mérite de la connaissance de la grammaire, ils firent une déesse qu'ils nommèrent $\Theta\eta\mu\iota\varsigma$, *Thémis*. On comprend pourquoi si souvent les prophètes reprochent aux idolâtres d'adorer des *riens*, des abstractions, des fantômes, *vanitatem*.

Kneph trouve également son interprétation dans la langue égyptienne, et déjà, dans son *Pantheon ægyptiorum*, Jablonski nous en a donné une explication très-remarquable. « ΚΘΥϞΥ , » dit-il, veut dire en copte *bonus*, « *estque illa vox in Coptorum libris valde frequens et communis* ¹. » Du reste, ajoute-t-il, la lettre Κ fait souvent les fonctions d'article et revient alors à ΠΙ . ΚΙΘΥϞΥ signifiera donc $\delta \acute{\alpha}\gamma\alpha\theta\omicron\varsigma$, *le bon* par excellence.

Si on y ajoute le mot Ϟ *spiritus naturæ divinæ*, on a alors exactement la traduction que les Grecs nous ont donnée de *Kneph*, c'est-à-dire *le bon Esprit*, $\acute{\alpha}\gamma\alpha\theta\omicron\delta\alpha\iota\mu\omega\nu$.

La manière dont les Egyptiens représentent *le Ciel*, devenu depuis la déesse *T-Pé*, et *Uranie* chez les Grecs et les Latins, peut nous donner une idée du système allégorique employé par eux dès l'origine. L'hiéroglyphe idéographique *du Ciel* représente, d'une manière semi-conventionnelle, semi-figurative, la voûte céleste . La *femme allongée*  et inclinée

sur les mains et les jambes de manière à former à chaque extrémité un angle droit, avec des étoiles ou planètes, est évidemment une imitation assez fantastique de cette première figure  du ciel. Pourquoi donc y voir dans l'origine autre chose qu'une allégorie? N'avons-nous pas la même allégorie jusque dans notre art chrétien? L'ouvrage de *Bosio* sur les catacômbes ², et celui d'*Arringhi* nous donnent plusieurs scènes dans lesquelles Jésus est *sur le ciel* et donne mission à

¹ P. 1^{re}, p. 90 et suiv.

² *Revue de l'art chrétien*, t. 1, p. 500, art. de M. Grimouard de Saint-Laurent.

ses apôtres. Or le Ciel y est symbolisé par un voile gonflé en forme de voûte, dont une femme nue tient les extrémités. On retrouve du reste assez souvent ce motif dans les monuments de l'art antique, et parmi beaucoup d'exemples que nous pourrions en citer, nous nous contenterons d'indiquer ici les planches 49, 83, 85, 150, 207, 262 de l'ouvrage de M. Guigniaut sur les *religions des anciens* ¹.

Il est donc bien évident que primitivement il n'y avait là qu'une simple allégorie devenue idole par la suite des temps, l'oubli des origines, la grossièreté des hommes. Toutes choses ayant été rétablies dans l'ordre par J.-C., l'allégorie qui s'était changée en idole est revenue allégorie et n'a plus jamais été prise que dans ce sens.

Cet amour de l'allégorie poussé trop loin, cette sorte de manie de tout représenter aux yeux par des symboles, arriva souvent à des excès qui produisirent peu à peu le *fétichisme*, accompagné de grands désordres dans les mœurs, en même temps que la manie de tout allégoriser et couvrir de voiles même dans l'enseignement oral, ainsi que nous le verrons plus loin, achevait de faire dans les âmes une nuit de plus en plus profonde. C'est surtout quand on considère une de ces figures *panthées* que l'on comprend bien comment tout s'est obscurci dans ces intelligences auxquelles on présentait une nourriture à la fois si sensible et si matérielle.

Voici, par exemple, une figure on ne peut plus monstrueuse au premier coup d'œil, une figure digne d'une pagode chinoise ou d'un temple indien, et qui néanmoins, dans les idées fort singulières de ces peuples anciens, était certainement destinée à donner l'idée la plus complète possible de la divinité. La preuve en est dans l'inscription même qui accom-

pagne cette figure panthée  *ΣΕΝ ΠΗ Γ.*
(ΠΣΟΥΤΗ) ΤΗΡΟΥ, *Amon-Ra, roi des dieux*. Or voici comment on a représenté cette idée complexe.

Un personnage est debout : sa tête est celle d'un homme, ses bras, au nombre de quatre, sont aussi des bras humains, mais son corps est celui d'un scarabée, ses jambes et ses pieds

¹ *Nouvelle galerie mythologique...* Paris, Firmin Didot, 1850.

sont ceux d'un lion; il a six ailes d'insectes, mais d'une grandeur prodigieuse; trois queues, dont une de lion, une de crocodile et une d'épervier.

Du disque rouge qui entoure et encadre sa tête d'homme, sortent huit autres têtes de bélier; deux cornes surmontent ce disque, elles supportent deux disques jaunes, deux hautes plumes surmontées chacune d'un serpent urœus. Une des quatre mains tient un fouet, une autre porte un sceptre, deux glaives, un nilomètre; enfin la force génératrice est indiquée par le signe qui se rencontre souvent sur les monuments égyptiens.

Tout cela est assurément fort étrange, et pourtant tout cela a un sens, et même un sens élevé. Seulement c'est l'abus d'un système, c'est l'exagération d'un moyen d'enseignement, c'est un excès, et tout excès est un mal et une source de maux. Ainsi, ces quatre bras et ces six grandes ailes indiquent une action forte, incessante, d'un ordre supérieur aux choses de la terre. Ces parties empruntées aux animaux de tous les règnes sont là pour faire voir le Dieu créateur de la terre et de tous les animaux qu'elle renferme. La paternité par excellence de ce Dieu de qui tout provient aux cieux et sur la terre, l'éternité de ce même Dieu et la stabilité de ce qu'il établit, sa bonté, sa force, sa sagesse, sa domination, toutes ces grandes idées sont symbolisées par le signe de la force vivifiante, le nilomètre, le sceptre à tête de coucoufa, les glaives, les serpents, les cornes et le fouet. Le grand disque rouge montre que le soleil est son œuvre; les huit têtes de bélier désignent probablement sa puissance sur les 8 demeures mystérieuses du séjour de la vérité ou de l'*amenthi*.

Parmi les abus du symbolisme des païens, nous devons placer en première ligne l'usage où ils furent d'exprimer par des emblèmes trop directs et propres à exciter au désordre des sens, cette idée, très-vraie d'ailleurs, que Dieu est le principe complet de la nature, qu'il est le père et la mère de tout ce qui est. « Il faut, nous dit un judicieux auteur ¹, n'entrevoir

¹ L'abbé Foucher, *Recherches sur l'origine et la nature de l'hellénisme ou de la religion de la Grèce*, 6^e mémoire. *Les Théophanies égyptiennes*, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XXVI, p. 339 et suivantes.

» ce symbole que d'une vue générale, autrement on le ferait
 » dégénérer en descriptions obscènes, et l'on se formerait des
 » idées très-injurieuses à la divinité. » C'est précisément ce
 qui est arrivé au plus haut point chez les Grecs et les Romains.

« Toutes les nations païennes, continue le même auteur,
 » donnèrent dans cet écueil, et les Égyptiens ne s'en garanti-
 » rent pas. Comme Dieu est le principe de toute vertu géné-
 » ratrice dans les agents qui concourent à leur manière à la
 » production des êtres, ils transportèrent en Dieu cette double
 » force, le firent mâle et femelle à la lettre, et le représentè-
 » rent sous des symboles qui tenaient tantôt de l'un et tantôt
 » de l'autre, et quelquefois de tous les deux. Tous les spécu-
 » latifs adoptèrent cette idée avec une espèce de fureur, et
 » spécialement les *orphiques*. Les esprits détachés de la source
 » de la lumière et du feu devaient réunir ce double caractère.
 » Les mystiques en effet, les faisaient mâles et femelles ; mais
 » comme ils étaient dispersés dans le chaos, et chargés de dif-
 » férentes opérations, on appela *dieux mâles*, ceux qui répan-
 » daient partout le principe actif, et *dieux femelles*, ceux
 » qui disposèrent la matière à recevoir les influences produc-
 » tives. »

Le même auteur cite en note les vers suivants, qui viennent à l'appui de sa thèse, et sont, le 1^{er} d'*Orphée*, dans Apulée ; les autres de *Synésius* ; les deux derniers de *Valerius Soranus*, ancien poète latin cité par Varron dans S. Augustin :

Ζεύς ἀρσην γένετο, Ζεύς ἀμβροτος ἔπλετο νόμφη.

Jupiter est mâle, Jupiter est une nymphe immortelle ¹.

Σὺ δ' ἔσαι ῥίζα
 Παρέοντων, πρό τ' ἔοντων,
 Μετεόντων, ἐνεόντων,
 Σὺ πατήρ, σὺ δ' ἔσαι μητήρ
 Σὺ δ' ἄρσιν, σὺ δὲ θήλυς.

Σπέρμα τὸ πάντων,
 Ῥίζα καὶ ὀρκαξ,
 Φύσις ἐν νοεροῖς,
 Θῆλυ καὶ ἄρσιν,

..... Tu es le principe des êtres présents et passés, de ce qui est à l'extérieur, de ce qui est à l'intérieur.

Tu es père, tu es mère.

Tu es mâle, tu es femelle ².

Germe de toutes choses,

Racine et branche,

Nature dans les intelligences,

Le mâle et la femelle ³.

¹ Dans Apulée, *de Mundo*, vers la fin, t. III, p. 190; Lug. 1614.

² Synésius, *hymne* II, v. 90.

³ *Ibid.* *hym.* III, v. 184.

Jupiter omnipotens, regum rerumque Deumque
Progenitor genitrixque Deum, Deus unus et omnis.

Jupiter tout-puissant, maître des rois, des choses et des dieux, père et mère des dieux, dieu seul et tout¹.

Cette allégorie, dont il était si facile d'abuser, et dont par le fait on abusa étrangement, se trouve souvent reproduite dans le *Panthéon égyptien*, notamment dans la personnification à laquelle on donnait le nom de *Neith*.

On voit en effet dans cette figure, ou tableau synthétique, les signes des deux sexes, de grandes ailes, une triple tête, dont une de vautour ou pélican, une de femme et une de lion, des pieds de lion reposant sur une coudée au-dessus du ciel, les bras largement étendus, et une triple coiffure comprenant les emblèmes d'honneur les plus grands. Sûrement il y a là, sous ces voiles singuliers, une doctrine magnifique et toute traditionnelle : Dieu est un et trine ; il est le père et la mère de toute créature ; il est la force et la victoire ; il est encore l'amour par excellence ; ses bras étendus mesurent l'immensité des cieux ; ses ailes divines montrent sa supériorité sur tout ce qui a vie ; son séjour est au-dessus des cieux et sa règle est une règle de justice. Tout cela est beau, tout cela est grand, pourquoi toute cette grandeur et cette beauté ont-elles ainsi été cachées sous des voiles auxquels l'imagination et les sens ont pu si facilement s'arrêter ? Pourquoi a-t-on abusé, par une grotesque exagération, de ce symbolisme qui était appelé à rendre tant de services à l'homme et qui, ainsi outré, lui a fait tant de mal ?

Continuons l'examen de cette grande source d'erreur.

L'abbé E. VAN DRIVAL.

¹ Val. Soranus, dans *de Civ. Dei*, l. VII, c. 9, édit. Migne, t. VII, p. 202.

Géologie.

SUITE DE LA DÉCOUVERTE DES HACHES DILUVIENNESÉTAT DE LA QUESTION DEVANT L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

Les *Annales* ont déjà annoncé que la découverte d'*instruments faits de main d'homme, antérieurs au déluge*, publiée par M. Boucher de Perthes, en 1847, allait enfin être admise dans la science en 1859 ¹.

Cette belle découverte qui doit marquer une ère nouvelle dans l'histoire du monde en constatant scientifiquement, par l'observation, ce qui était déjà *révélé ou transmis traditionnellement par la Bible*, cette découverte frappe maintenant à la porte de notre Académie des Sciences.

En attendant que les savants français joignent leur témoignage à celui des savants anglais, il est intéressant de voir cette question agiter déjà le monde savant et réveiller une autre question, qui sera désormais résolue par la science comme elle l'était déjà par la révélation et la tradition. Je veux dire l'existence de l'homme avant le déluge, ou *l'homme fossile*. Chacun comprend que ces questions n'en font qu'une. Aussi pour tenir nos lecteurs au courant de toutes les opinions qui se produisent sur cette question, nous nous empressons de reproduire l'extrait suivant d'un journal anglais que nous trouvons dans l'*Union Médicale* du 3 novembre dernier.

L'homme fossile.

« Les journaux anglais nous apportent le compte rendu de l'assemblée de tous les savants de l'Angleterre à Aberdeen, en Écosse, où se tient, cette année, le 29^e *meeting* de l'*Association britannique pour l'avancement des sciences*. — L'homme fossile, dont il est tant parlé depuis ces derniers temps, a occupé la docte assemblée. Sir Ch. *Lyell*, président de la section de *géologie*, en a fait le sujet de son discours, que nous reproduisons

¹ Voir les *Annales*, n° d'août dernier, ci-dessus, p. 160.

ici en substance. Les journaux d'Aberdeen nous apprennent que l'illustre géologue a même dû retarder sa lecture, le prince Albert, nouvellement élu président de l'Association, l'ayant prié d'attendre sa présence.

Voici comment s'est exprimé sir Ch. Lyell :

« Aucun sujet n'a plus vivement excité, dans ces derniers temps, la curiosité et l'attention générales des géologues et du public, que la question de l'antiquité de la race humaine. Avons-nous, — oui ou non, — des preuves suffisantes pour admettre que des débris humains aient été, dès l'origine, mêlés à ceux de certains mammifères éteints, dans les cavernes à ossements ou dans ces dépôts de terrains superficiels communément appelés *Drift* ou *Diluvium*.

» Depuis un quart de siècle, la rencontre fortuite en différents points de l'Europe d'hommes ou d'ouvrages de ses mains associés dans les brèches et les stalactites des cavernes à des restes d'hyènes, d'ours, d'éléphants ou de rhinocéros, tous disparus aujourd'hui, ont donné lieu de penser que la date de l'apparition de l'homme devait être reportée bien plus en arrière qu'on ne l'avait imaginé jusqu'ici. D'autre part, une extrême défiance s'empara naturellement des esprits sérieux, et l'on n'admit guère la validité des preuves que l'on mettait en avant. Toutes ces cavernes avaient bien pu être habitées à différentes époques : l'homme y avait trouvé non-seulement une demeure, mais même un lieu de sépulture favorable ; d'autres excavations avaient servi de chenal aux eaux débordées de certaines rivières, en sorte que les restes des êtres vivants, qui avaient peuplé la contrée à différents âges, avaient pu se trouver ensuite mélangés par le courant et confondus dans le même dépôt.

» Il est vrai que les faits dernièrement mis en lumière pendant l'exploration systématique de la caverne de *Brixham*, tels que les rapporte *Falconner*, doivent, je pense, vous avoir préparé un doute motivé, au moins en ce qui regarde cette caverne, mais il n'en est pas moins constant que l'évidence de l'antiquité de l'homme reste parfaitement acquise.

» La déduction légitime de tous ces faits bien observés nous conduisait naturellement à cette hypothèse : que de grands

changements doivent avoir modifié le niveau relatif et l'inclinaison des vallées, en un mot toute la géographie physique des régions où sont situées ces cavernes; et ces changements à eux seuls impliquent une antiquité reculée pour les débris des fossiles humains qu'on y trouve, et semblent démontrer que l'homme a été au moins le contemporain du Mammouth de Sibérie.

» Mais, dans le cours de ces 15 dernières années, une autre série de preuves a surgi en France en faveur de l'antiquité de l'homme. J'en ai moi-même examiné deux pendant cette saison, et c'est sur elles que je vais maintenant appeler quelques instants votre attention,

» D'abord, dès 1844, M. *Aymard*, paléontologiste distingué, annonce la découverte, dans les régions volcaniques de la France centrale, des débris des *deux squelettes humains* (*crâne, dents, os*) enfouis dans une brèche volcanique et trouvés sur le mont *Denise*, aux environs du Puy-en-Velay, — brèche antérieure en date au moins à une des dernières éruptions de ce volcan éteint. Sur le versant opposé de la même montagne, on avait également rencontré dans des couches de tuf le reste d'un grand nombre de mammifères, la plupart d'espèces éteintes, et qu'on croyait — à raison, selon moi, — être de même âge. L'authenticité de ces *fossiles humains* fut, dès l'origine, contestée par quelques géologues, mais admise par la majorité de ceux qui visitèrent le Puy, et virent de leurs propres yeux les pièces originales maintenant déposées dans le musée de la ville. En outre, M. *Pictet*, si avantageusement connu par son excellent ouvrage de paléontologie, proclama, après une visite sur les lieux, son entière adhésion à l'opinion déjà émise par M. *Aymard*. Mon ami M. *Scrope*, dans la 2^e édition de ses *Volcans de la France centrale*, qui vient de paraître, a également adopté les mêmes conclusions; mais je dois dire qu'après m'avoir accompagné cette année même au Puy, il a cru devoir modifier ses vues. Voici, en effet, le résultat de notre examen commun, qui, si je ne me trompe, coïncide essentiellement avec celui auquel sont arrivés deux savants bien connus, MM. *Hébert et Lartet*, qui sont allés, cette année même, étudier la question sur les lieux.

» Nous ne sommes nullement disposé à soutenir que le spécimen existant dans le muséum du Puy (lequel ne fut malheureusement jamais vu en place par aucun observateur adonné aux sciences) est fabriqué. Au contraire, nous inclinons à penser que ces débris fossiles, ainsi que quelques autres échantillons provenant de la même colline, furent renfermés par des causes toutes naturelles dans leur gangue actuelle. Mais la roche où on les a rencontrés se compose de deux parties : l'une est compacte en général, finement lamelleuse, on n'y a jamais vu d'os humains ; l'autre partie où sont les fossiles, est une pierre légère, bien plus poreuse, non lamellée et que nous n'avons pu rapporter à aucune roche semblable sur le mont Denise, quoique nous ayons fait pratiquer, M. Hébert et moi, plusieurs excavations dans le prétendu gîte des fossiles.

» Aussi M. Hébert a-t-il fait remarquer, avec raison, que cette pierre bien plus poreuse, qui se rattache, par sa couleur et par sa composition minérale, sinon par sa structure, à différentes roches de vieilles brèches du mont Denise, pourrait bien avoir pour origine ces roches même broyées, détachées, puis déposées de nouveau, ou, comme disent les Français, *remaniées*, ce qui leur assignerait une date bien plus récente.

» C'est là une hypothèse qui mérite bien considération ; aussi je pense que nous sommes pour le présent si ignorants des circonstances précises et de la place réelle dans lesquelles ces débris furent trouvés, que le meilleur est de ne pas m'attacher ici à discuter leur mode probable de dépôt, mais de déclarer simplement qu'à mon avis, ils ne démontrent pas d'une façon absolue que l'homme ait été témoin des dernières éruptions de la France centrale.

» Le *crâne*, au jugement des anatomistes les plus compétents qui l'ont vu jusqu'ici, ne paraît pas différer sensiblement des Européens modernes ou du type caucasique ; les os sont dans un état moins avancé de pétrification que ceux de l'éléphant méridional et des autres quadrupèdes trouvés dans différentes brèches du mont Denise, et qu'on peut rapporter au moins à l'âge des dernières éruptions volcaniques dupays.

» Mais si je n'ai pu trouver dans les fossiles du Puy pleine

évidence en faveur de l'antique origine qu'on prétend leur assigner, je suis tout prêt à confirmer les idées qu'a récemment exposées devant la Société royale M. *Preswich*, au sujet d'*instruments de silex* mêlés à des bancs de cailloux vierges dans le nord de la France, et avec des os d'éléphants, à *Abbeville* et à *Amiens*.

» C'est en 1849 qu'ils furent pour la première fois signalés à Abbeville, avec l'indication précise de leur position géographique, par M. Boucher de Perthes, dans ses *Antiquités celtiques*.

» Ceux d'Amiens n'ont été décrits que plus tard, en 1853, par feu le docteur *Rigollot*.

» Pour la relation précise des faits, je ne puis que vous renvoyer à l'analyse du mémoire de M. *Preswich*, dans les *Bulletins de la Société royale* pour 1859. J'ajouterai seulement que j'ai pu moi-même me procurer un grand nombre de ces *instruments de silex* (dont quelques-uns sont ici déposés sur la table), dans une courte visite que j'ai faite à Amiens et à Abbeville. Deux de ces cailloux taillés ont même été trouvés, pendant mon séjour, dans les carrières de Saint-Acheul, près Amiens, l'un à la profondeur de dix pieds, l'autre de dix-sept pieds au-dessous de la surface du sol. M. *Georges Pouchet*, de Rouen, auteur d'un ouvrage sur « *les races humaines*, » et qui depuis a visité la place, a lui-même extrait de ses mains un de ces instruments, comme MM. *Preswich* et *Flower* l'avaient fait avant lui.

» Les strates de cailloux où gisent ces instruments grossiers reposent immédiatement sur la craie et appartiennent à la période qui a suivi la formation des terrains pliocènes, toutes les coquilles fluviatiles ou terrestres qui les accompagnent étant d'espèces encore vivantes. Pendant les dix dernières années, plus d'un millier de ces instruments ont été trouvés dans la vallée de la Somme, sur un parcours de 15 milles.

» J'en conclus qu'une tribu de sauvages, ignorant l'emploi du fer, a longtemps habité cette région, et cela me rappelle une vaste hutte indienne que j'ai vue dans l'île *Saint-Simon*, couvrant dix acres de terre, haute de cinq pieds en moyenne et

composée surtout de coquilles d'huitres qu'on avait jetées là, avec des pointes de flèches, des haches de pierre et des poteries indiennes. Si la rivière voisine, l'Alatamaha, ou la mer qui n'est pas loin, envahissait, enlevait et stratifiait de nouveau les débris de cette hutte, on aurait une accumulation d'instruments humains très-analogues à celle que nous étudions, et peut-être dépourvue comme elle d'os humains.

» Quoique les coquilles qui nous accompagnent soient d'espèces encore vivantes, je pense que l'antiquité des instruments de silex d'Abbeville et d'Amiens est véritablement très-grande, si on la compare au temps qu'embrasse l'histoire ou même la tradition. Je considère ces bancs de cailloux comme étant d'origine fluviale, mais je ne puis rien découvrir dans leur constitution qui indique les effets d'un cataclysme, rien qu'on ne puisse rapporter à des inondations de rivière, comme celles dont nous avons été témoins en Ecosse pendant ce dernier demi-siècle.

» Combien de temps a-t-il fallu pour voir la craie mettre à nu tous les silex brisés qui forment ces amas de cailloux à différentes hauteurs, quelquefois cent pieds au-dessus du niveau de la Somme, — pour laisser déposer ce sable léger avec les coquilles entières, terrestres et aquatiques qu'on y rencontre, — et aussi pour l'érosion que la masse du dépôt a subie à son tour, si bien que ce qui en reste se termine quelquefois à pic, berges antiques qu'est encore venu recouvrir un dépôt plus nouveau et non raffiné.

» Pour expliquer ces changements, j'admettrais volontiers des oscillations considérables dans le niveau du sol de cette partie de la France, mouvements lents d'élévation et d'abaissement ayant dérangé, mais non bouleversé entièrement le cours des anciennes rivières. Enfin, la disparition de l'éléphant, du rhinocéros et des autres genres de quadrupèdes, maintenant étrangers à l'Europe, implique, selon toute vraisemblance, qu'un très-grand laps d'âge a dû séparer l'époque où ces instruments fossiles furent façonnés, des temps où les Romains envahirent la Gaule. »

C'est bien là la science qui doute ou veut paraître douter, malgré la révélation, l'histoire, et même malgré l'observation

scientifique déjà constatée dans notre numéro d'avril. Espérons que l'Académie des sciences résoudra la question avec la netteté et la loyauté françaises. Les choses y sont d'ailleurs en bonne voie et en bonnes mains, quoiqu'il ait surgi, comme toujours, à ce qu'il paraît, à côté de la grande question une question de priorité. On voudrait refuser à M. Boucher de Perthes la gloire d'avoir, le premier, découvert et indiqué ces précieux restes, qui ont précédé et accompagné le déluge. Voici comment M. de Saulcy restitue à ce savant ce qui lui est dû, et nous fait connaître comment cette science a fait son entrée dans l'Académie des sciences, qui pendant si longtemps lui avait fermé ses portes :

« Permettez-moi, chers lecteurs, de revenir une fois encore sur le fait si intéressant dont je vous ai entretenu dans une de nos dernières causeries; il s'agit des *instruments de fabrication manifestement humaine*, et que l'on rencontre dans le *diluvium* le mieux caractérisé. Je vous ai dit que les géologues anglais étaient venus étudier et constater ce fait, dans les carrières d'Abbeville et de Saint-Acheul, près Amiens. Je viens vous dire aujourd'hui que les géologues français font enfin de même, et que l'Académie des sciences a, dans ses séances du 3 et du 10 octobre dernier, entendu des communications pleines d'intérêt sur les fructueuses fouilles entreprises, et pour ainsi dire exécutées de leurs mains, par MM. A. Gaudry, et G. Pouchet, de Rouen. Dès le 26 septembre, M. Gaudry, si connu déjà du monde savant, par les résultats de sa mission scientifique, en Chypre, annonçait, dans une lettre adressée à M. Flourens, et communiquée à l'Académie des sciences (*comptes-rendus*, n° du 26 septembre 1859), qu'il venait de trouver et d'extraire, lui-même, du diluvium de Saint-Acheul, *neuf haches* bien caractérisées, avec des dents fossiles de *cheval*, et d'une espèce de *bœuf* différente des espèces actuellement vivantes.

» L'extrait imprimé de la lettre de M. Gaudry à M. Flourens, commence par ces mots : « Vous savez qu'on avait généralement attaché peu de foi aux annonces de haches trouvées en Picardie dans le même diluvium où l'on rencontre des débris de l'éléphas *primigenius*, du rhinocéros *tichorhinus*, etc., on

objectait que nul géologue n'avait vu ces haches en place, etc. Dès le 3 octobre dernier, M. Gaudry lisait devant l'Académie un mémoire sur ses fouilles, et une commission, composée de MM. *Geoffroy-Saint-Hilaire*, d'*Archiac* et de *Verneuil*, était chargée par l'Académie de lui rendre bon compte des faits, auxquels il fallait peut-être se décider à ouvrir la porte pour les laisser entrer dans la science. Les hommes qui composent cette commission sont si haut placés dans l'estime publique et dans celle du monde savant surtout, que nous pouvons être bien assurés que la question sera définitivement tranchée, quand la commission aura fini son travail, ce qui, nous devons l'espérer, ne sera pas long.

» Mais ce n'est pas à cela que j'en veux venir aujourd'hui, car, je le déclare franchement, j'ai un tout autre but en reparlant une seconde fois, contre mon habitude, d'un même fait scientifique. Je veux et prétends revendiquer bien nettement, et bien haut, la priorité de la découverte pour celui à qui elle appartient légitimement, c'est-à-dire pour M. *Boucher de Perthes*. En lisant les comptes-rendus de l'Académie des sciences, je n'ai pas été peu surpris, je l'avoue, de voir que, pas plus dans l'un que dans l'autre des trois articles consacrés jusqu'ici, dans ce recueil, à l'existence des instruments en silex antédiluviens, le nom de M. Boucher de Perthes n'a été prononcé une seule fois. Qu'est-ce à dire? N'est-ce pas lui qui, le premier, seul et contre tous, a maintenu la réalité d'une découverte qui a été désormais surabondamment établie? La lettre du 26 septembre, de M. Gaudry, contient, nous l'avons dit tout à l'heure, cette phrase : « On objectait que nul géologue n'avait vu ces haches en place. » Qu'est-ce à dire encore? Est-ce que la vérité que les géologues de profession viennent constater, sur le dire et l'invitation de qui ne fait pas profession d'être géologue, n'est devenue une vérité que du jour où cette constatation a eu lieu? Allons donc! la vérité est éternelle; mais elle resterait éternellement au fond de son puits, si quelqu'un ne l'en tirait; et ce quelqu'un n'a pas besoin, j'imagine, d'avoir la spécialité de telle ou telle étude scientifique, pour être admis à faire valoir des droits à une découverte qui intéresse cette étude. Est-ce que

les plus illustres zoologistes des temps modernes ont recueilli eux-mêmes les animaux étranges qu'ils ont décrits? Est-il un seul d'entre eux qui ait songé à passer sous silence le nom des voyageurs plus ou moins savants dont ils décrivaient les riches découvertes? Allons, messieurs les géologues! ce que vous n'aviez pas vu, M. Boucher de Perthes l'a vu et dit avant vous. Rattrapez-vous sur ce qu'il n'est pas aussi géologue que vous, soit; mais veuillez reconnaître que la découverte lui appartient, et qu'en ce qui concerne les haches antédiluviennes, tous les géologues, sans exception, sont et resteront distancés par M. Boucher de Perthes¹. »

Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que le savant et heureux explorateur de la Judée ancienne, qui ressemble trop pour nous à un monde antédiluvien, que le courageux M. de Saulcy a éprouvé un plaisir particulier à soutenir les droits de M. Boucher de Perthes. Car, il faut bien le dire, l'œuvre de la punition du monde ancien et de la seconde création ou réparation de l'homme après le Déluge, est devenue, pour une partie de notre monde savant, aussi obscure, aussi peu certaine que l'œuvre de la création primitive.

Comme ce rapport important peut cependant tarder, nous croyons être agréable à nos lecteurs en leur donnant les moyens d'étudier dès à présent la question par eux-mêmes, et de satisfaire une curiosité bien naturelle. — Nous avons été assez heureux pour découvrir au *Musée du Louvre*, dans la salle des colonnes qui sépare le musée grec du musée égyptien, les *belles haches celtiques antédiluviennes* données par feu le docteur *Rigollot*, dont il est parlé dans le discours cité plus haut, de M. Ch. *Lyell*.

Ainsi, dans un coin ignoré de ce magnifique palais qui étale les chefs-d'œuvre des arts *post-diluviens* des *modernes* Babylo niens, des Egyptiens, des Grecs, des Romains, se trouvent des œuvres humaines antédiluviennes, dites celtiques, premier rudiment des haches celtiques polies et des haches en bronze qui sont à côté d'elles : enfance de l'art avant le déluge, progrès et perfectionnements de l'art après le déluge!

Si vous voulez pousser plus loin cette comparaison profon-

¹ *L'Opinion nationale* du 30 octobre 1859.

dément instructive, tout en *méditant sur ces jours anciens*, traversez la Seine, entrez au palais de Julien, devenu le *Musée de Cluny*, vous y trouverez, en cherchant bien, des débris celtiques, depuis le tombeau placé dans le *tepidarium* jusqu'aux haches, flèches, bracelets, colliers, torsades, casse-tête, ceinture, sous les n^{os} 1797, 1798, 1799; 1804, 1808, 2467, 2468, 2469, 2586. Nous en omettons peut-être que vous aurez le plaisir de trouver vous-même.

Mais revenons au Déluge et avant le déluge. Quel horizon ouvert devant nous par les antiquités celtiques et antédiluviennes ! Pierres presque brutes, à peine taillées, trouvées dans cette même terre qui un jour les polira, cette terre des Gaules qui doit être la fille aînée de l'Église ! Voilà des faits bibliques et positifs qui s'adressent à l'intelligence et au cœur de nos *philosophes positifs et rationalistes*, de ceux surtout qui ont été élevés et fortifiés par la Bible. Oui, ces faits providentiels conviennent bien mieux à notre époque d'observation, de recherche, que les dissertations et élucubrations métaphysiques ; ils inclineront devant l'Église plus de fronts fiers et indépendants, parce qu'ils commandent le respect par leur antiquité et par leur parfaite concordance avec les faits révélés. Car nous ne sommes que les enfants des temps anciens, et si nous sommes bien inspirés, nous ne serons pas ingrats. Voyez l'empereur Julien qui eut le malheur de devenir apostat croyant mener le deuil du christianisme !

Quinze siècles après lui, le Christ régnait toujours, quoique combattu. Comme au temps de Julien, un touriste inconnu, visitant les ruines du palais de Constance Chlore, dans lequel il fut proclamé empereur par ses soldats, y médite avec la Bible sur les vicissitudes humaines avant et depuis le déluge.

E. HALLEGUEN,
Docteur-Médecin.

Revue des Annales de philosophie.

TABLEAU SUCCINCT DES PRINCIPALES MATIÈRES

QUI ONT ÉTÉ TRAITÉES

Dans les 59 volumes de la collection des
ANNALES DE PHILOSOPHIE.

Les *Annales de philosophie* sont arrivées à leur 30^e année, et à leur 59^e volume sans avoir jamais fait de *prospectus* autre que celui qui en 1830 annonça leur publication. Elles n'ont donc été soutenues que par l'utilité que leur petit nombre d'abonnés ont reconnue dans les matières qu'elles ont successivement fait entrer dans leurs pages.

C'est qu'aussi ces matières étaient précisément celles qui devaient et qui doivent encore occuper en ce moment les esprits sérieux à quelque croyance qu'ils appartiennent. Les *Annales* promettaient en effet de *faire connaître tout ce que les sciences humaines renferment de preuves et de découvertes en faveur du Christianisme.*

Ont-elles tenu cette promesse ?

La durée de leur existence, la réimpression des 12 premiers volumes, les extraits qu'en ont donné la plupart des livres qui s'occupent d'histoire et de controverse, les éloges qu'en ont fait les auteurs les plus compétents, et en particulier l'illustre cardinal Maï, qui consigne dans un de ses derniers ouvrages « que les *Annales* rendaient, depuis longtemps, les » plus grands services aux saines croyances et aux mœurs » publiques ; » tout cela prouve que leur tâche a été assez bien remplie.

Arrivé donc à la fin de la 4^e série, nous avons cru qu'il serait utile à nos lecteurs de jeter un coup d'œil en arrière et de leur offrir un *tableau succinct* des principales matières qui ont été traitées dans les 59 volumes, qui forment cette grande collection.

Des *tables alphabétiques générales* ont été placées à la fin de chaque série, mais aucune n'a pu coordonner les différents tra-

vaut *par ordre de matières et de sujets*. Voilà pourquoi une révision générale de tous ces documents nous a paru nécessaire. Nous les avons divisés en deux classes.

La 1^{re} comprend, tous les documents historiques, découvertes, traités particuliers, appliqués à chaque pays, *Europe, Asie*, etc.

La 2^e comprend la partie philosophique, théologique, polémique et didactique. Quand on aura parcouru cette nomenclature, nous croyons que chaque lecteur reconnaîtra qu'aucun document, aucune découverte de quelque importance touchant le monde entier, n'a échappé à sa connaissance. Il en est de même des questions philosophiques, théologiques, ou classiques, traitées depuis 30 ans, aucune n'a été négligée, et ce ne sont pas seulement les opinions particulières des rédacteurs des *Annales* qui y sont connues, les opinions adverses y ont été exposées, avec fidélité et avec cette loyauté qui convient à des consciences chrétiennes.

Aussi pouvons-nous dire, que les futurs historiens et apologistes de l'Église ne trouveront nulle part, rangées sous leur main et avec plus d'ordre, d'exactitude et d'impartialité les divers documents, qui doivent servir à l'histoire des controverses qui ont eu lieu avec les rationalistes de toute sorte, et celles, si pénibles, qui ont surgi entre les auteurs catholiques.

Car, nous le répétons, ce ne sont pas ici des analyses ou des appréciations sommaires que les *Annales* ont données à leurs lecteurs, mais les extraits fidèles de tous les auteurs, avec les textes primitifs, latins, grecs, hébreux, sanscrits, égyptiens, chinois, cunéiformes, qu'il fallait citer, et de plus toutes les planches, gravures, fac-similé des documents les plus importants; toutes citations, revues sur les originaux eux-mêmes, avec rectification des citations inexactes, si communes parmi les auteurs récents.

Si donc l'on jette un coup d'œil sur les documents divers publiés dans les *Annales*, on verra qu'elles sont pour ainsi dire indispensables :

1^o Aux professeurs de *théologie* qui doivent se tenir au courant de toutes les découvertes qui se font en ce moment dans les traditions historiques et religieuses des différents peuples

de l'Orient et de l'Amérique, et la réponse qu'il faut adresser à ceux qui veulent trouver l'origine du Christianisme dans les religions orientales.

2° A tous les professeurs de *philosophie*, prêtres ou laïques, qui doivent connaître non-seulement les questions débattues entre les rationalistes et les catholiques de notre époque, mais encore celles qui s'agissent au sein même des défenseurs de l'Eglise, sur la meilleure forme à donner à la défense de la foi chrétienne. Ils doivent aussi se tenir au courant de toutes les découvertes qui se font dans les croyances des peuples païens, soit de ceux qui ont précédé l'ère moderne, soit de ceux qui existent encore à présent et conservent vivantes les traditions païennes; traditions qui s'éclaircissent tous les jours et prouvent de plus en plus l'unité des croyances primitives. Nulle part ils ne trouveront réunis plus de documents sur ces importantes découvertes.

3° Les *Annales* seront utiles aussi aux professeurs de *faculté* qui enseignent en province, et qui ne peuvent avoir à leur disposition les grands ouvrages qui contiennent les découvertes faites en histoire, en linguistique et en traditions religieuses.

4° Mais il est toute une classe de lecteurs pour lesquels les *Annales* sont particulièrement destinées. Ce sont *tous les jeunes gens* qui sortent de nos différents collèges, soit laïques, soit ecclésiastiques, et qui, curieux de science, désirent trouver ou un appui à leur croyance, ou un guide pour leurs irrésolutions et leurs doutes religieux. Dans les *Annales* ils trouveront la science venant au secours de la religion, et la religion éclairant et complétant la science. Nul appui plus approprié ne peut leur être offert par des parents soucieux de conserver ou de rendre à leurs enfants la foi chrétienne.

C'est à ces diverses personnes que les *Annales* offrent leur concours et leur aide, et afin de prouver que leurs promesses ne sont pas vaines, et que l'expérience vient ici au secours de leurs assertions, elles présentent à leurs lecteurs l'ensemble et comme le tableau des principales matières contenues dans les 59 volumes qui ont déjà paru. On verra que celui qui possède cette collection peut se dire possesseur de la

bibliothèque la plus complète qui existe de la science dans ses rapports avec la religion ¹.

1. — Considérations générales sur les traditions primitives conservées chez les différents peuples.

Analyse du livre de *l'Origine unique et hiéroglyphique des chiffres et des lettres*, de M. de Paravey, par le C. de LANJUINAIS, 2. — Du culte rendu au serpent chez les divers peuples, par M. BONNETTY, 4. — Traditions sur la rédemption du genre humain, par MM. SCHMIT et HENRION, 4, 5. — Traditions bibliques conservées en Orient, par le C. de STOLBERG, 9. — Chute de l'homme et principaux dogmes bibliques prouvés par des monuments plus anciens que la Bible, par M. ROSSIGNOL, 10. — Concordance des traditions des différents peuples sur les faits racontés dans la Bible; le déluge; les 10 générations, par M. BONNETTY, 13. — Abus des systèmes étymologiques; preuves que Napoléon n'a jamais existé, par l'ex-oratorien PÉRÈS, 13. — La révélation primitive prouvée par la tradition, et par le don de la parole fait à l'homme, par M. ROSSIGNOL, 14. — Le quaternaire du nom de Dieu constaté dans presque toutes les langues de l'univers, 15. — Travaux et découvertes géographiques, 16. — Preuves de la propagation de la révélation primitive parmi les gentils avant la naissance de J.-C., par l'abbé BRUNATI, complétées par M. BONNETTY, 21, 28, 29, 31. — Synglosse du nom de Dieu, dans toutes les langues connues, par M. l'abbé BERTRAND, 22, 23, 24, 25. — Étude des monuments astronomiques des anciens peuples, conduisant à une réfutation complète du système de Dupuis, par M. CARTERON; compte-rendu des leçons de M. Letronne, au collège de France, revu et corrigé par M. LETRONNE, 22, 23, 24, 25. — Réflexions sur une langue universelle, par le P. de FERRARI, 26. — Essai sur l'origine des principaux peuples anciens, par M. l'abbé MAUPIED, 26. — S'il est vrai que l'histoire de tous les peuples ait commencé par la communauté des biens et des femmes, par M. BONNETTY, 37. — Dans quelle mesure il faut chercher les révélations primitives dans les traditions des peuples, par Mgr de SALINIS, 45. — Le peuple primitif, sa religion, son histoire et sa civilisation, par M. F. de ROUGEMONT, avec notes, par M. BONNETTY, 50. — Sur l'étude comparée des traditions sacrées et profanes, en réfutation de la *Revue contemporaine*, par M. d'ANSELME, 54. — Examen critique de *l'Histoire des usages funèbres et des sépultures des peuples anciens*, de M. E. Feydeau, par M. BONNETTY, 54. — Coup d'œil sur l'histoire de l'humanité anté-diluvienne, par M. de ROUGEMONT, 55. — De la philologie comparée et des services qu'elle a rendus, par la connaissance de l'origine des anciens peuples, et des monuments qu'ils nous ont laissés, par M. Jules OPPERT, 56. — Analyse du 1^{er} vol. de la *Revue du monde paten*, de M. d'Anselme, avec observations critiques, par M. BONNETTY, 57. — Discussion sur l'unité de Dieu chez les anciens peuples au sein de l'Académie des inscriptions, à propos d'un mémoire de M. Renan.

¹ Nous avertissons nos lecteurs que les chiffres qui sont placés dans ce tableau se rapportent à la collection entière; la table de chaque volume indiquera la page.

sur les Sémites, avec observations de M. BONNETTY, 58, 59. — De l'origine et des sources de l'idolâtrie, par M. l'abbé VANDRIVAL, 58, 59.

3. — EUROPE. — Traditions conservées et recueillies dans les différents états.

Statistique religieuse de l'Angleterre, 3. — Traditions et mythologie du Nord, 4. — Sur les sibylles et leurs prophéties, 4, 5, 7, 8, 11, 14, 20, 22, 23, 24, 48, 59. — De Dieu, de l'âme et du culte selon CICÉRON, 6. — Origine indienne de la mythologie grecque, par M. de CHEZY, 7. — Lecture d'une inscription runique, 9. — *L'Edda*, ou les traditions scandinaves mises en rapport avec les traditions bibliques, par M. RIAMBOURG, 10. — De la religion romaine et des ministres du culte, par M. DEZOBRY, 11. — Objets d'art apportés d'Islande, 11. — Examen de l'histoire de la décadence du paganisme en Occident, de M. le comte Beugnot, par M. l'abbé AFFRE, 12. — Exposition et histoire de la foi musulmane, par M. E. BORÉ, 12. — Famille des langues thraco-pélagiques ou gréco-latines, par M. BALBI, 13. — Décadence de la religion mahométane, 13. — Sur une prophétie de la pythie de Delphes, concernant Jésus-Christ, par M. BONNETTY, 14. — Recherches historiques sur la véritable origine des Vaudois, et leurs doctrines primitives, par A. COMBEGUILLE, 16. — Divinités celtiques, 16. — De l'introduction du christianisme dans les Gaules, par M. le M. de FORTIA d'URBAN, 17. — Lecture d'inscription étrusque par l'Irlandais, 17. — Traditions primitives conservées dans le Prométhée d'Eschyle, par M. ROSSIENOL, 18, 19. — De quelques scènes mythologiques grecques, pouvant rappeler Adam et Ève, 18. — Religion des peuples celtiques de l'Occident, comparées avec celles de l'Orient, 20. — Lettre sur le texte de Platon, relatif à la Trinité, par M. SEQUIER DE SAINT-BRISSON, de l'Institut, 21. — De la mission de la France dans l'œuvre de la prédication et de la propagation de la foi, par le P. LACORDAIRE, 22. — Témoignages d'auteurs grecs et barbares, en faveur de la foi des chrétiens, traduit de PHOTIUS, 22. — Sur la conversion des puyésistes en Angleterre, 24. — Fragment d'un philosophe platonicien, Hérennius, sur l'Être un, par M. SEQUIER DE SAINT-BRISSON, de l'Institut, 24. — Vestiges des traditions primitives conservées chez les peuples latins, et résumées dans l'éplogue de Pollion, de Virgile, par Mgr GRASSELLINI, 25. — Sur la démonstration de la vérité évangélique, par les philosophes païens grecs, par THÉODORET, 27. — Recherches sur les traditions étrusques (15^e art.), par M. l'abbé HÉBERT DUPERRON, 27, 39, 41, 45, 47, 48, 51, 52, 53, 54, 55. — Du système des anglicans appelés puyésistes, par Mgr BAGGS, 28. — Preuves de la mission de S. Lazare à Marseille, par Mgr de MAZENOD, 32. — Découvertes dans les bibliothèques de Constantinople, 33. — Sur le mouvement religieux qui a lieu en Suède, 36. — Sur la révolution de février à Paris, 36. — Détails sur la vie et la mort de Mgr AFFRE, 36, 37. — Preuves des premiers faits évangéliques tirées des auteurs païens, par M. l'abbé HÉBERT DUPERRON, 38. — Secte d'adamites en Bohême, 40. — Découverte de 2 cités étrusques, 40. — Ordonnance de l'empereur d'Autriche rendant à l'Église le droit de communiquer avec son chef, 40. — Tableau général des races, du culte et de la population de l'empire ottoman, par M. E. BORÉ, 41. — Apulée, sa vie et sa doctrine, par

M. l'abbé HÉBERT DUPERRON, 41. — De la philosophie chez les Romains et de son influence pendant les deux premiers siècles de l'empire, par M. ROBIQUO, 42, 43, 57. — Quelle a été la force de la raison païenne, et en particulier de la philosophie de Cicéron, par M. l'abbé LAURENT, 44. — Rapports de la langue étrusque avec les langues sémitiques, par MAFFEI, FONTANINI et MARIANI, 47. — Édition des oracles sibyllins, par M. ALEXANDRE, 48. — Quelques travaux de l'académie de la religion catholique de Rome, 48. — Détails sur les poèmes cycliques de l'Allemagne, par M. MARTIN, 49. — Comment l'enseignement rationaliste a pénétré dans les écoles primaires en Allemagne, et quels fruits il y a produits, par M. E. RENDU, 52. — Les philosophes en Grèce et à Rome, avant le christianisme, par M. DUMONT, 52, 53. — Découverte d'une statuette de Mercure, adoré dans les Gaules, 55. — Découverte à Canosa d'une nécropole antique, 55. — Importance religieuse des publications historiques faites à Londres, 57. — Recherches sur les origines de la langue basque, par M. de CHARENCEY, 59.

8. — ASIE. — Traditions générales recueillies dans les divers pays.

Etat et croyances des Kalmouks, 2. — des Kayanos, 3. — des Batacks, 3. — Condition des femmes tartares, 3. — Prière des Kalmouks, 3. — sur les Parais, 3. — Origine chaldéenne du Zodiaque, par M. DELAMBRE, d'après les travaux de M. de PARAVEY, 4. — Examen des différents historiens asiatiques, et époques de l'histoire asiatique, par M. KLAPROTH, 4. — Mœurs et coutumes des Aïnos, 5. — Ruines dans l'île de Ceylan, 7. — Langue de Siam, 9. — Le christianisme dans l'empire Birman, 11. — Lettre d'un missionnaire de Chandernagor, sur la religion en ce pays, et l'influence des *Annales de philosophie*, 11. — Monument de Beyrouth, 11. — Ouvrages tibétains-mongols, 12. — Reptiles monstrueux dans les fleuves et les mers, 12. — Ruines de la ville de Tentale, 12. — Croyances primitives des Arméniens, et histoire de leur conversion au christianisme, par M. E. BORÉ, 13. — La *Genèse*, considérée comme l'histoire des peuples primitifs de l'Asie, par M. LENORMAND, 13. — Nouvelle carte de l'Asie centrale, 13. — Etat de la religion à Ceylan, 13. — Essai sur les temples du feu élevés en Asie, par M. l'abbé ARRI, 14. — Sur l'antiquité de la Bactriane et la patrie d'Abraham, par M. le M. de FORTIA, 15. — Du plateau culminant du monde, ou du plateau de Pamer et de ses quatre fleuves, comme étant le lieu de l'Eden et du mont Mérou des Indiens, par M. de PARAVEY, 15. Médailles et monuments Bactriens, arrivés à Paris, 17. — Firman par lequel le shah de Perse accorde la liberté du culte aux catholiques, 24. — Sur la *Correspondance et les Mémoires* de M. E. BORÉ, 21. — Etat de la religion à Bourbon et à Pondichéry, 22. — De la vie religieuse chez les Chaldéens actuels, par M. E. BORÉ, 25, 26, 27. — Essai sur la concordance de l'histoire et de la chronologie profane avec le livre de DANIEL, traduit de l'italien du P. MAZIO, 29. Géographie historique de l'Arabie, ou preuves patriarcales de la religion révélée, par le R. FORSTER, 30, 31. — Découverte d'une grande collection de livres emportés par Tamerlan, à Samarcand, 32. — Instruction de S. E. le cardinal FRANZONI, préfet de la propagation de la foi, prescrivant la formation d'un clergé indigène, dans les missions de l'Asie, 32. — Sur un collège arménien

catholique fondé à Paris, 33. — Quelques observations sur les voyages exécutés en Orient, et la direction qu'il conviendrait de leur donner, par M. MOHL, de l'Institut, 35. — Des mœurs et des coutumes des tribus Koukies, par M. l'abbé BARBE, missionnaire apostolique, 35. — Essai sur les Chaldéens anciens et modernes, et sur les montagnes sur lesquelles s'arrêta l'arche, par CONSTANTIN, ex-patriarche de Constantinople, 37. — Les missions catholiques en Tartarie; description du palais et de la personne du grand Lama, 37. — Protestation contre une accusation dirigée contre les travaux asiatiques de M. E. Boré, par M. BONNETTY, 37. — Traditions religieuses des Carians Miosos, par M. l'abbé PLAISANT, missionnaire, 38. — Mémoire sur la découverte ancienne en Asie et dans l'Indo-Perse de la poudre à canon et des armes à feu, par M. de PARAVEY, 40. — Du pays primitif du ver à soie et de la première civilisation, par M. de PARAVEY, 43. — Preuves de la grande science qu'ont possédée les peuples à l'écriture hiéroglyphique et anté-diluvienne, par M. de PARAVEY, 44. — Revue des sources nouvelles pour l'étude de l'antiquité chrétienne en Orient, par M. NEVE, 45. — Notice sur la vie et les travaux de M. Burnouf, et sur le progrès qu'il a fait faire aux études orientales, par M. MOHL, de l'Institut, 45. — Découvertes sur l'histoire primitive de l'Asie, par la publication du livre de l'*Agriculture des Nabathéens*, par M. de ROUGEMONT, 55. — Notice sur tous les ouvrages relatifs à l'histoire et aux langues de l'Asie, qui ont paru depuis 1839, par M. MOHL, de l'Institut.

4. — Traditions en Judée. — Jérusalem. — Les Juifs.

Histoire de Jésus-Christ d'après les RABBINS, 2. — Description de Jérusalem et de la Terre-Sainte, par divers, 2, 3. — Lettre de M. MICHAUD, sur Jérusalem, 2. — État actuel des Juifs, par M. PETER-BEER, 3. — Sur les migrations juives en Asie, d'après BUCHANAN, 4. — Recherches sur les restes des Samaritains, par M. de SACY, 4, 5. — Traditions hébraïques recueillies par M. DRACH, 4. — Description du mont Serrat, et du mont Thabor, 5. — Semaine sainte à Jérusalem, Palmyre, la pierre de Jacob, par M. A. DELABORDE, 6. — Hist. de Jésus-Christ, d'après les mahométans, 6. — Le Sinai et le mont Oreb, par M. A. DELABORDE, 8. — Progrès de la civilisation juive, 8. — Les 8 arbres du jardin des Oliviers, 9. — Sur le Ta-tsin, nom donné en Chine à la Judée, par M. de PARAVEY, 12. — Mémoire prouvant que la Judée est la première patrie du froment et de la vigne, par M. DUREAU-DELAMALLE, 12. — Dissertation sur le dogme de l'immortalité de l'âme chez les Hébreux, par M. MUNK, 13. — Caractères hébraïques dans les cavités d'un bloc de marbre, 13. — Essai sur l'entrée des Juifs en Chine, et la connaissance qu'ils y ont portée de la Bible, par M. l'abbé SIONNET, avec notes de M. de PARAVEY, 14. — De l'invocation des saints dans la loi juive, et des fables et allégories des rabbins, moyens de salut dans l'ancienne synagogue, par M. DRACH, 14, 16, 17. — Edition et traduction allemande du Talmud, 14. — La rose de Jéricho, 16. — Sur les 10 tribus d'Israël, comme ayant peuplé l'Amérique, 18. — Décisions et usages de la synagogue sur les mariages mixtes, par M. DRACH, 20. — Sur l'influence des Juifs anciens et modernes, par le P. PHILIPON, jésuite, 21. — Du divorce dans la synagogue, par M. DRACH, 22. — Conversion de M. RATISBONNE, racontée par

lui-même, 24. — Réforme du judaïsme à Francfort, 27. — De la prononciation du Tétragrammaton des Hébreux, par M. DRACH, 28. — Annonce d'une traduction française du Talmud, 27, 28. — Analyse de *l'harmonie entre l'Eglise et la synagogue*, de M. DRACH, 29. — Découverte au Canada d'antiquités peut-être juives, 37. — La connaissance de la Trinité extraite du *Zohar*, 42. — Inscriptions sinaïtes au Louvre, 42. — La voix de Dieu sur le rocher de Sinai, par le R. FORSTER, 42. — Recherches sur les tombeaux des rois de Judée, et preuves que le couvercle apporté au Louvre est celui du roi David, par M. de SAULCY, de l'Institut, 43, 44. — Objections de M. QUATREMÈRE, et réponse de M. de SAULCY, 45. — Notice sur l'encre légale des Hébreux, par M. DRACH, 45. — Sur les restes des Samaritains avec un *fac-simile* de leur lettre, par M. DRACH, 47. — La confession vocale des péchés pratiquée par la synagogue, par le P. VINCENZY, 49. — Inexactitude de quelques citations rabbiniques dans *la Vie de la sainte Vierge* de la sœur Emmerich, 50. — Traditions sur les anges dans la Bible, par M. DRACH, 51. — Carte nouvelle de la Palestine ancienne et moderne, 53. — Sur la patrie de la reine de Saba, 55. — Découverte à Jérusalem des carrières d'où l'on a tiré les pierres qui ont servi à bâtir le temple de Salomon, 55. — Sur les travaux du R. FORSTER, concernant les découvertes nouvelles faites en Arable et au Sinai, dans leur rapport avec la Bible, 55. — Jugement de M. GARCIN DE TASSY, de l'Institut, sur ces travaux, 55. — Réponse du R. FORSTER aux objections faites contre les inscriptions du Sinai en tant qu'œuvre des Israélites, 55. — Origine juive des Afghans, 56. — Traduction du *Yaschar*, ou livre du juste, légende contenant des fragments ayant servi à la rédaction du Pentateuque, par M. DRACH, 56. — Sur *l'Existence et l'Histoire de l'art judaïque*, par M. de SAULCY, 57. — Découverte du couvent bâti par sainte Paule et réparé par sainte Hélène à Jérusalem, 58. — Nouvelles inscriptions découvertes au Sinai, 58. — Histoire de la semaine et du nombre 7 chez les Juifs, par M. BONNETTY, 59.

5. — Traditions en Assyrie. — Ninive. — Babylone.

Ruines de Babylone comparées aux prophéties d'Isaïe, 1. — Expédition anglaise pour la navigation de l'Euphrate, 9, 10, 11, 13, 14. — Des inscriptions persépolitaines et de la découverte de l'alphabet et de la langue cunéiforme, par M. BONNETTY, 10. — Description des ruines de Babylone, de Ninive et de Persepolis, par M. RAOUL-ROCHETTE, avec notes de M. de PARAVEY, 11, 12. — Examen critique des neuf livres de Sanchoniaton, découverts par M. Wagnfeld, et dissertation détaillée sur l'authenticité des fragments qui nous en restent, par M. SÉGUIER DE SAINT-BRISSON, de l'Institut, 14, 18, 19, 20, 21. — Mémoire sur Darius le Mède et Balthasar, rois de Babylone, par M. E. QUATREMÈRE, 16. — Mémoire géographique sur la Babylonie ancienne et moderne, par le même, 28, 29. — Découverte des ruines de Ninive; son importance pour l'étude de la Bible, d'après M. FLANDIN, 31. — Notes de M. de PARAVEY, relatives aux empires de Babylone et de Ninive, et aux écritures qu'on y retrouve, 31. — Nouvelles découvertes faites à Ninive, 31. — Rapport de M. BOTTA sur ses découvertes, avec notes sur les ruines de Khorzabad, par M. de PARAVEY, 32. — Autres découvertes à Ninive, 33. — Description des ruines de Persepolis,

d'après MM. Flandin et Coste, par M. BORÉ, 34. — Nouvelles découvertes par M. LAVARD, 35. — Recherches sur la chronologie des empires de Ninive, de Babylone et d'Ecbatane, embrassant les 219 ans qui se sont écoulés de l'avènement de Nabonassar à la prise de Babylone par Cyrus; examen critique de tous les passages de l'Écriture relatifs à ces trois empires, par M. de SAULGY, de l'Institut; 10 art. qui ne se trouvent que dans les *Annales*, 38, 39. — Objets d'art assyriens déposés au Louvre; nouvelles ruines de Ninive, 40. — Découverte de la ville d'Ur et de Resen, 40, 41. — Etudes critiques sur les antiquités assyriennes, par M. l'abbé LEDUC, 42, 43. — Découverte à Ninive de la salle des archives des rois d'Assyrie, 42. — Accord des traditions assyriennes et persanes avec la Bible, par M. LAJARD, de l'Institut, 43. — Découverte d'une inscription en chaldéen carré, à Babylone, 44. — Monument rappelant une victoire des Assyriens sur les Juifs, 44. — Nouvelles découvertes à Ninive, par M. PLACE, 46. — Sur la trinité assyrienne comparée à la trinité chinoise, par M. de PARAVEY, 47. — Sur la trinité assyrienne, par M. LAJARD, de l'Institut, 47. — Découvertes faites à Babylone, par M. FRESNEL, 47, 48, 49. — Sur le cadran solaire et le zodiaque babylonien 52. — Autres monuments historiques, 52. — Le règne de Sennachérib, d'après les monuments assyriens, par M. RAWLINSOIN, 52. — Monument où Dieu est invoqué comme père, par M. de PARAVEY, 53. — Lecture d'une brique rappelant le roi qui transporta les 10 tribus, 53. — Premiers déchiffrements de la langue cunéiforme, d'après les grammaires et les dictionnaires de la bibliothèque de Sardasapale, par M. OPPERT, 53. — Le mètre babylonien, 53. — Traduction de l'inscription de BORSIPPA, ou de la tour de Babel, de celle des tombeaux de Khorsabad, de celles du roi Sargon, et du *Caillou de Michaux*, par M. OPPERT, 53. — Brique babylonienne faisant mention des dix tribus d'Israël, 53. — Certitude de la lecture des textes cunéiformes, 55. — Impression des inscriptions cunéiformes, 56.

6. — INDE. — Traditions primitives recueillies dans les livres indiens. — Brahmanisme et Bouddhisme. — Travaux des indianistes. — Travaux des missionnaires.

Sacrifice d'une veuve indienne qui s'échappe de dessus le bucher, 1. — Ces sacrifices abolis à Calcutta, 1. — Découverte de la licorne dont il est parlé dans la Bible, 1. — Efforts d'un brahme pour détruire le polythéisme dans l'Inde, 1. — Travaux de la société asiatique de Calcutta, 2. — Mouvement des populations vers le christianisme, 2. — Sacrifice d'une veuve à Bombay, 2. — Synchronisme de ses annales avec la Bible, par KLAPROTH, 2. — Lettre d'une bramime échappée au bucher, 2. — Du système philosophique de l'Inde, par M. CYPRIEN-ROBERT, 2, 3. — Éclipse de lune mettant en défaut la science des brahmes à Ceylan, 2. — Voyage des prêtres bouddhistes, en 399. — Sur les 5 castes, 2. — Exposition du système philosophique des Hindous, par M. OZANAM, travail non recueilli dans ses *OEuvres*, 4, 5. — Traditions et pratiques des mahométans dans l'Inde, 5. — Assemblée d'Indous demandant l'abolition du sacrifice des femmes, 7. — Croyances et travaux du brahme M' M-MOHUN-ROY, 7. — Essai sur quelques zodiaques indiens, par M. de PARAVEY,

7. — L'unité de Dieu dans les livres indiens, par le brahme **RAM-MOHUN-ROY**,
 9. — Le gouvernement anglais adorateur des idoles, 10, 17. — La création,
 d'après les livres indiens, 12. — Impossibilité de l'origine indienne que l'on
 veut donner au christianisme, 14. — Hindous habitant sur des arbres et se
 nourrissant de chair humaine, 15. — Du mont Mérou des Indiens, par M. de
PARAVEY, 15. — Doctrines hindoues, examinées, discutées et mises en rapport
 avec les traditions bibliques, par M. l'abbé de **VALROGER** (six art.), 18, 19, 20. —
 Histoire et réfutation du bouddhisme dans l'Inde, par M. l'abbé de **VALROGER**,
 20. — Mémoire sur la vie, les ouvrages et les travaux du P. **BESCHI**, jésuite dans
 l'Inde, par M. **SICÉ**, indigène, 23. — Sur le nom de Dieu chez les Annamites,
 par M. **LANGLOIS**, supérieur du séminaire des Missions étrangères, 23. —
 Examen des doctrines contenues dans le *Bhagavata-Pourana* et le *Vichnou-*
Pourana, et réfutation des objections qu'on en tire, par M. l'abbé de **VALRO-**
GER, 24. — Décadence du paganisme et progrès du catholicisme dans l'Inde,
 24. — Sur l'histoire de la littérature hindoue et hindoustanie, de M. **GARCIN**
DE TASSY, par M. l'abbé **BERTRAND**, 25. — Collection d'ouvrages sanscrits, à
 Berlin, 25. — Découverte d'antiquités à Madras, 26. — Principaux points du
 système bouddhiste, par M. l'abbé **BIGANDET**, missionnaire, 26. — Pétition
 contre la coopération du gouvernement anglais au culte idolâtrique des Indiens,
 27. — Du bouddhisme; cosmographie, par M. l'abbé de **VALROGER**, 28. —
 Observations sur les chants du *Sama-Véda*, par M. **NEVE**, 31. — Essai sur
 l'origine des traditions bibliques trouvées dans les livres indiens, par le cap.
WILFORD, traduit par M. **DANIELO**; 9 articles où se trouvent relatées toutes
 les traditions des auteurs chrétiens, païens, et indiens, sur l'établisse-
 ment du christianisme dans l'Inde, 32, 33, 34. — La légende de *Krichna*, em-
 pruntée en partie aux évangiles, par M. l'abbé **BERTRAND**, 35. — Les tribus kou-
 kies, leurs mœurs et leurs croyances, par M. l'abbé **BARBE**, missionnaire aposto-
 lique, 35. — Notice sur la première découverte des *Védas*, par le P. **BACH**, jésuite,
 35. — De la découverte de plusieurs manuscrits révélant une partie de l'astrono-
 mie indienne, par M. l'abbé **GUÉRIN**, missionnaire apostolique, 36. — Traduction
 du *Ka-ma-wa-tsa*, ou livre des ordinations bouddhiques, par M. l'abbé **BI-**
GANDET, missionnaire apostolique, 36. — Notice sur l'*Exour-Védam* et les
 autres *Pseudo-Védas*, par le P. **BACH**, jésuite, 37. — La chronologie imaginaire
 et la chronologie véritable des Indiens, d'après leurs livres, par M. l'abbé
GUÉRIN, missionnaire, 37. — De l'origine de la tradition indienne du déluge,
 par M. **NEVE**, 38. — Le déluge, ou l'épisode du poisson, tiré du *Mahābhārata*,
 par M. **PAUTHIER**, 38. — Traditions bouddhiques dans la Birmanie, par
 M. l'abbé **PLAISANT**, missionnaire apostolique, 38. — Les 42 points de l'en-
 seignement bouddhique, traduits par MM. les abbés **HUC** et **GABET**, 40. — Con-
 versation avec un savant bouddhiste, par MM. les abbés **HUC** et **GABET**, mis-
 sionnaires, 40. — Les 42 points d'enseignement, professés par Bouddha, tra-
 duits du mongol, par les mêmes, 40. — La tradition indienne du déluge, dans
 la forme la plus ancienne, extraite de *Çatapatha - Brahmana*, par M. **NEVE**, 42.
 — De la structure des langues de l'Inde, 43. — De l'origine du brahmanisme
 et des causes de sa durée, par M. **SCHÆBEL**, 44. — Traduction du 2^e chapitre
 de la *Bhagavad-Gîta*, par M. **SCHÆBEL**, 44. — Histoire complète du bouddha

et du bouddhisme, en 12 articles, par M. SCHÆBEL, 53, 54, 55. — Prix proposé en Angleterre, pour la réfutation du panthéisme indien, 53. — Exploration des temples-grottes, 55. — Plaintes d'un brahme sur l'abandon de la religion nationale, 55. — De l'origine et du peu d'antiquité des pagodes et des pratiques religieuses actuelles des brahmes, par M. LOUENAN, missionnaire apostolique, 59. — Voir le tableau de M. MOHL, ci-après, n° 28.

7. — Traditions primitives conservées en Chine. — Travaux des Sinologues.

Introduction du christianisme en Chine; Traditions et philosophie, par ABEL REMUSAT, 4. — Notice sur la Chine, par Mgr FONTANA, missionnaire apostolique, 6. — Prière de l'empereur, 7. — Du système d'écriture en usage chez les Chinois, 7. — Traditions sur la création, par M. PAUTHIER, sur la Trinité, par M. REMUSAT, 8. — Efforts des Européens pour ouvrir des communications, 9. — Gravure et fonte d'un corps de caractères chinois, 12. — Traditions chinoises mises en rapport avec les traditions bibliques, par M. RIAMBourg, avec notes de M. de PARAVEY, 12. — Monument et inscription de *Sing-an-fou*, traduction du P. VISDELOU, 12. — Dissertation sur le Ta-tsin et le nom hiéroglyphique donné en Chine à la Judée, par M. de PARAVEY, 12. — Sur un aliment chinois colorant les cheveux en noir, 12. — Décret de l'empereur contre le christianisme, 13. — Epoque de l'entrée des juifs en Chine, qui portent le Pentateuque au 6^e siècle avant notre ère, par M. l'abbé SIONNET, 14. — Traduction de l'ouvrage inédit du P. PREMARE, ayant pour titre : *Vestigés des principaux dogmes chrétiens, trouvés dans les livres chinois*, par MM. SIONNET et BONNETTY, 14, 15, 16, 18, 19. — Identité du déluge de Noé et de celui de la Bible, ou Noé retrouvé dans l'empereur Ti-ko, par M. de PARAVEY, 15. — Des patriarches antérieurs à Ti-ko ou Noé, ou les 10 patriarches de la Bible retrouvés dans les 10 premiers empereurs chinois, par M. de PARAVEY, 16. — Collections chinoises et japonaises, de la Haye et de Leyde, par M. de PARAVEY, 16. — Propagation de la civilisation de l'Europe en Chine, 16. — Etat de la mission chrétienne, 18. — Séminaire lazarisite dans la Tartarie mongole, 18. — Dissertation sur les *Ting-ling* et sur la nation à laquelle appartenaient les Centaures, d'après les livres chinois, par M. de PARAVEY, avec planche, 19. — Statistique officielle de la population des terres et du revenu de la Chine, par M. PAUTHIER, 23. — Plante utile envoyée en France par les missionnaires, 27. — De la doctrine et des livres des chinois, manuscrit inédit d'un ancien missionnaire (le P. AMIOT), 28. — Exposition du bouddhisme chinois, d'après M. ABEL-REMUSAT, par M. l'abbé de VALROGER, 28, 30. — Décret de l'empereur de la Chine, permettant l'exercice de la religion chrétienne, 31. — Intervention de l'amiral CÉCILE auprès du roi de Tong-King, 31. — Traditions sur la Vierge et la Trinité, 31. — Découverte d'inscriptions en caractères inconnus, 34. — Documents sur l'invention de l'imprimerie en Chine, par M. JULIEN, 34. — Nombre des églises rendues aux chrétiens en Chine, 35. — Edit d'un magistrat de Canton, 36. — Extrait des annales chinoises sur la venue d'un Saint en Occident, 40. — Examen d'un libelle d'un préfet chinois contre la religion chrétienne, par M. BONNETTY, 41. — Notice

sur M. Biot fils, et sur ses extraits et traductions des ouvrages chinois, par M. MOWL, de l'Institut, 43. — Sur l'anthropophagie des Chinois, par M. de PARAVEY, 45. — Sur la croix de Si-ngan-fou, d'après M. LEURTENSEI, et M. MARCHAL, avec la vue intérieure du temple chinois, et la figure de la croix, 46. — Double face d'une coupe impériale chinoise des ablations, comparée aux cylindres babyloniens; rapports avec les traditions bibliques, par M. de PARAVEY, 46. — Explication du texte de Lao-tseu sur la Trinité, par M. de PARAVEY, 47. — Quelques ~~écrits~~ écrits authentiques sur la révolution religieuse et sociale, qui s'accomplit en Chine, 47. — Actes de l'Œuvre de la Sainte-Enfance, en Chine, par MM. de GABRIAC et de FRESNE, 49, 57. — Le livre de la récompense des bienfaits secrets, traduit du chinois, par M. de ROSNY, 53. — Comparaison du nom de Dieu chez les Etrusques et les Chinois, par M. de PARAVEY, 53. — Théologie chinoise, 53. — De la réalité et de l'authenticité de l'inscription nestorienne de Si-ngan-fou, relative à l'introduction de la religion chrétienne en Chine au 17^e siècle, par M. PAUTHIER, 54, 55. — Nouveau calendrier des Insurgés chinois, 56. — De quelques faits bibliques, retrouvés dans les hiéroglyphes chinois, et réfutation de quelques assertions de M. Renan, par M. de PARAVEY, 57. — De quelques erreurs sur la Chine, émises par M. de Lamartine, par M. de PARAVEY, 58. — La Cochinchine et le Tonquin, par M. E. VEUILLOT, 58. — Analyse du livre de M. Pauthier : *L'inscription syro-chinoise de Si-ngan-fou*, par M. BONNETTY, 59. — Histoire de la semaine et du nombre 7, et de l'astronomie chez les Chinois, par M. BONNETTY, 59. — Voir le tableau de M. MOWL, ci-après, n^o 28.

8. — Traditions primitives japonaises. — Travaux des savants.

Nouvelles de ce pays, par M. SIÉBOLD, 1. — La trinité japonaise et rapports du Japon avec l'Amérique, par M. de PARAVEY, 10. — Traditions sur la création, avec mémoire sur la chronologie japonaise, la liste de ses rois et un aperçu des temps anté-historiques, par M. de ROSNY, 55. — *Manuel de philosophie japonaise*, traduit par M. l'abbé FURET, missionnaire apostolique, 56. — Liste des ouvrages japonais sur la philosophie ou la religion arrivés jusqu'à ce jour en Europe, par M. de ROSNY, 56. — De la parenté de la langue japonaise avec les idiomes tartares et américains, par M. de CHARENCEY, 57.

9. — AFRIQUE. — Traditions en Egypte. — Découverte et lecture des hiéroglyphes. — Travaux des savants.

Des zodiaques égyptiens, par M. l'abbé GREPPO, 1. — Histoire de la découverte de l'alphabet hiéroglyphique et de ses résultats pour les preuves de la religion, par M. BONNETTY, 2. — Par M. l'abbé GREPPO, 3. — Lettres sur le système hiéroglyphique, de M. Champollion, par M. Athan. COQUEREL, 5, 7. — Groyances des Egyptiens à l'immortalité de l'âme, par CHAMPOLLION, 5. — Pharaon contemporain de Moïse, par *id.* — Des dynasties égyptiennes dans leur rapport avec la Bible, d'après Mgr de BOVET, 6. — Le zodiaque de Denderah, et la cartouche qui en précise l'âge, par M. BONNETTY, 7. — Portrait du

roi Roboam, trouvé sur les murs de Karnac, par M. CHAMPOLLION et M. de FARAWEY, 7, 8. — Ouvrages de CHAMPOLLION, 7. — Des secours que l'étude des antiquités égyptiennes doit trouver dans la Bible, par le P. OLIVIERI, prélat du saint-office à Rome, 9. — Travaux de M. l'abbé de Robiano, sur les hiéroglyphes, par M. BONNETTY, 9. — Statue de Sésostris à Bérÿte, 9. — Connaissances des Egyptiens et des Asiatiques en astronomie, et en particulier de Jupiter et de l'anneau de Saturne, par M. de FARAWEY, 10. — Vérification de quelques animaux sculptés, 11. — Monument égyptien pouvant rappeler le souvenir d'Adam et d'Ève, par M. BONNETTY, 13. — Histoire des derniers Pharaons et des premiers rois de Perse, par Mgr de BOUET, 13. — Lettre de CHAMPOLLION sur la véracité de la Bible, 13. — Sur la substance des toiles enveloppant les momies, 15. — Sur l'origine égyptienne des lettres hébraïques, par M. CHAMPOLLION, 16. — Des coutumes et des arts des anciens Egyptiens, 17. — Découverte de livres de la Bible en langue copte, 17. — Essai sur la cosmogonie égyptienne, ou explication de ce que nous racontent Manéthon et le Syncelle, sur le règne des dieux, par le P. PIANCIANI, jésuite, 20. — Sur le système d'écriture des Egyptiens avec trois alphabets, par M. CHAMPOLLION-FIGEAC, 20. — Bas-relief que le baron Taylor dit rappeler l'apparition de Dieu à Moïse dans un buisson ardent, 21. — Extraits du voyage du duc de Raguse, en Syrie et en Egypte, 21. — Lettre de M. CHAMPOLLION à Mgr Testa, sur l'accord des découvertes égyptiennes avec la Bible, 22. — Découverte et illustration d'une peinture égyptienne représentant les Hébreux qui fabriquent des briques, par ROSELLINI, avec planche, 24. — Éclaircissements de quelques passages de la Bible, d'après les découvertes égyptiennes, par ROSELLINI, 26. — Explication du nom donné par Pharaon à Joseph, par le P. UNGARELLI, barnabite, 26. — Notice sur le P. Ungarelli, et ses travaux sur la langue égyptienne, par le P. VERCELLONE, 31. — Examen de l'ouvrage de M. de Bunsen : *La place de l'Égypte dans l'humanité*, par M. le vicomte de ROUGÉ, conservateur du musée égyptien au Louvre, 6 articles qui ne se trouvent que dans les *Annales*, 32, 33, 34, 35. — Quelques observations sur les travaux de M. de Bunsen, de Lepsius, et sur l'analyse qu'en a donnée M. de Rougé, par M. de FARAWEY, 35. — Description du palais et de la salle où l'on a trouvé le portrait de Roboam, par M. AMPÈRE de l'Institut, 37. — Quelques observations sur la succession des dynasties égyptiennes de M. BRUNET de PRESLE, par M. l'abbé JOSSE, 41. — Auteurs qui ont attribué aux Egyptiens des années d'un mois, de deux mois, etc., par M. BONNETTY, 41. — Explication d'une inscription égyptienne, prouvant que les anciens Egyptiens ont connu la génération éternelle du Fils de Dieu, par M. de ROUGÉ de l'Institut, 42. — Découverte des ruines de Memphis, 43. — Confirmation des choses extraordinaires qu'Hérodote dit du crocodile, 45. — Preuves que les anciens Egyptiens ont connu les acides propres à dissoudre l'or et l'argent, 45. — *Grammaire comparée des langues bibliques avec application des découvertes de Champollion*, par M. l'abbé VANDRIVAL, 46, 58. — Découverte d'une lettre de Mahomet ordonnant au soudan d'Égypte de se faire mahométan, et détails sur l'apostasie des évêques eutychiens de ce pays, par M. BONNETTY, 50. — Découverte et exploration du Sérapeum, temple du dieu Apis, par M. de SAULCY, de l'Institut, 50. — Etat actuel de toutes les découvertes

faites en Egypte dans leur rapport avec la Bible, par M. de ROUGÉ de l'Institut, 51. — Concordance de la chronologie monumentale égyptienne avec les dates calculées astronomiquement, par M. E. de SAULCY, 52. — Un souvenir du passage de la mer Rouge, par M. de ROUGÉ, 52. — Mémoire sur la chronologie des rois d'Egypte, avec une liste de tous les rois, par M. l'abbé SIONNET, 52. — Pourquoi Joseph a été nommé Sérapis par les Egyptiens, par M. de PARAVEY, 53. — Papyrus rappelant le souvenir de la sortie d'Egypte, 53. — L'unité de Dieu et la pluralité de personnes, retrouvées dans les symboles primitifs de la langue égyptienne, par M. de ROUGÉ, de l'Institut, 54. — Un monument égyptien de forme moderne, 55. — Découverte d'un manuscrit renfermant l'histoire de la 19^e dynastie, celle de Moïse, 55. — Recherches sur la 14^e dynastie de Manéthon, par M. ROBION, 58, 59. — Papyrus racontant la sortie des Israélites d'Egypte, 59. — Protestation de M. de ROUGÉ contre une assertion désobligeante, et de l'unité de Dieu chez les Egyptiens, contre M. BÉHAN, 59. — Voir le tableau de M. MOHL, ci après, n^o 28.

10. — Traditions dans les autres parties de l'Afrique.

Mœurs et croyances religieuses des Algériens, 1. — Troubles religieux au Sénégal, 1, 2. — Mœurs et croyances des habitants de Madagascar, 1. — Nègres descendants de Cham, 3. — Nouvelles preuves, par M. Théop. FOISSET, 3. — Notice sur l'Abyssinie, par EYRIÈS, 3. — Coutumes religieuses, 3. — Découvertes faites en Abyssinie et livres trouvés, par RUPPELL, 9. — Coloration en noir d'une femme blanche, par le D. ALIBERT, 12. — Explication d'inscriptions nubiennes, 15. — Notice sur le *Livre d'Enoch*, par M. Sylvestre de SACY; traduction de ce livre, par M. BONNETTY et M. DANIELO, 17. — *Voyage en Abyssinie*, de MM. COMBES et TAMISIER, 17. — Autre, par M. d'ABADIE, 18. — Lettres apostoliques de Grégoire XVI, défendant toute participation ou approbation de la traite des noirs, 20. — Abolition de l'esclavage et de la traite des noirs dans la régence de Tunis, 24. — Progrès et état du catholicisme au cap de Bonne-Espérance, 25. — Travaux des missionnaires en Abyssinie, 26. — Etude sur le cerveau du nègre, 26. — Nègres offrant les caractères des races sémitiques, par M. l'abbé MOIGNO, 38. — Sur une tribu d'hommes à queue, 49. — Sur le recueil de tous les idiomes primitifs de l'Afrique, 56.

11. — AMÉRIQUE. — Traditions primitives conservées chez les divers peuples en Amérique. — Découverte des monuments anciens. — Origine des peuples.

Etat religieux et civil d'Haïti, et de la plupart de ses îles, 1. — Sur les différentes sectes : les trembleurs, 1, 3. — Antiquités découvertes aux Etats-Unis, par M. MALTE-BRUN, 1. — Sur les trustées, 2. — Statistique des restes des sauvages, 2. — Voyage en Amérique, par M. de HUMBOLDT, 2. — Antiquités mexicaines, 2. — Origine asiatique d'un peuple de l'Amérique du sud, par M. de PARAVEY, 3. — Antiquités mexicaines, 3. — Civilisation

des Cherokees, 3. — Traditions conformes à nos croyances, par M. de HUMBOLDT, 3, 4. — Colonie chrétienne au Groenland, 3. — Antiquités mexicaines, par Al. LENOIR, 5. — Indigènes de l'Amérique septentrionale, 5. — Sectes hérétiques, 6. — Sur la croyance des Groenlandais, 6. — Buste d'une prêtresse mexicaine, par M. de HUMBOLDT, 7. — Ville découverte au Chili, 7. — Du calendrier mexicain, par M. de HUMBOLDT, 7. — Monuments au Mexique, 8. — Les 4 époques de la nature des Aztèques, par M. de HUMBOLDT, 10. — Origine japonaise de l'antique empire de Cundin-Amarca, par M. de PARAVEY, 10. — Ville découverte au Yucatan, 11. — Description des antiquités mexicaines, par le cap. DUPAIX; analyse complète, par M. BONNETTY, 11, 12. — Sur les Patagons, 11. — Sur les plus anciennes cartes de l'Amérique, 12. — Monuments antiques du Yucatan, 12. — Nouvelles preuves que les anciens ont visité l'Amérique, 12, 13. — Sectes aux Etats-Unis, 13. — Vases et dessins du Pérou attribués aux Phéniciens, 13. — Christianisme prêché au Mexique, avant l'arrivée des Espagnols, 14. — Monument de Siguenza, ou le souvenir du déluge conservé chez les Aztèques, 15. — Barthélemy de Las Casas et les Indiens, 16. — Sur la probabilité qu'elle a été peuplée par les 10 tribus d'Israël, 18. — De la religion des anciens Péruviens, 21. — Analyse des traditions religieuses des peuples indigènes de l'Amérique, par M. l'abbé BERTRAND, 22. — Voyages des anciens Scandinaves dans l'Amérique du nord, 23. — Preuves que la population de l'Amérique est de race gomérite ou européenne, 24. — Ville encore peuplée d'Indiens, 25. — Découverte et explication de quelques monuments américains, 26. — Analyse des incidents d'un voyage de M. STÉPHENS, dans l'Amérique centrale, 27. — L'Amérique, citée dès le 5^e siècle, dans les annales de la Chine, sous le nom de pays de Fou-Sang, par M. de PARAVEY, 28, 34. — Relation du pays de Fou-Sang, par un prêtre bouddhique, traduite par M. KLA-PROTH, 28. — L'Amérique espagnole sous le rapport religieux, par Mgr GAETAN-BALUFFI, nonce apostolique de ce pays, 32. — Découverte au Canada, d'antiquités juives, 37. — Réfutation de l'opinion de M. Jomard prétendant que les peuples de l'Amérique n'ont jamais eu aucun rapport avec ceux de l'Asie, par M. de PARAVEY, 38. — Découverte d'un canal au golfe de Honduras, mettant en communication les deux mers, 44. — Le christianisme et la liberté aux Etats-Unis, 44. — Découverte de villes et de peuples en Californie, 47, 49. — Nouvelles découvertes sur les traditions primitives conservées chez les anciens habitants de l'Amérique, d'après la lecture de leurs livres et de leurs hiéroglyphes, par M. l'abbé BRASSEUR DE BOURBOURG; réimpression de ses 4 Lettres à M. le duc de Valmy, imprimées à Mexico, et introuvables en Europe, 50, 51. — Remarques sur ces Lettres, par M. de PARAVEY, 50. — Momies péruviennes, 51. — Navigation dans les mers inconnues et découverte de l'Amérique, par Christophe COLOMB, 53. — Découverte de monuments, 53. — Publication à Milan d'un Evangile en langue aztèque, 55. — De la supériorité des Etats-Unis, 55. — De la parenté de la langue japonaise avec les idiomes américains, par M. de CHARENCEY, 57. — Nouvelles preuves de l'origine asiatique des peuples de l'Amérique, d'après des documents chinois, par M. F. NEUMAN, 57. — Analyse de l'histoire des nations civilisées du Mexique, de M. l'abbé Brasseur de Bourbourg, par M. de CHARENCEY, 58.

12. — Océanie. — Traditions primitives chez les divers peuples.

Expédition d'un peuple anthropophage de la Nouvelle-Zélande, 3. — Visite aux mers du sud, par le cap. STEWARD, 6. — Traditions primitives observées dans le voyage de M. DUMONT-D'URVILLE, 8. — Travaux des missionnaires, 11. — Origine des nations polynésiennes, 11. — Ville antique découverte aux Iles Carolines, 12. — Traditions sur Abel et Cain, dans l'île de Tonga, 13. — Habitants de l'Océanie, leur origine, unité de l'espèce humaine reconnue, par M. DUMONT-D'URVILLE, 21. — Comment les missionnaires protestants remplissent leur mission à la Nouvelle-Zélande, 24. — Etat de la religion catholique à la Nouvelle-Zélande, 27. — Le socialisme et le communisme mis en pratique à l'île de Tonga-Tabou, par le P. COLINON, missionnaire apostolique, 36. — Population et traditions de l'Australie, par M. ULLATHORRE, missionnaire, 41. — De la société tahitienne, à l'arrivée des Européens et des traditions anciennes qui y étaient conservées, par M. de BOVIS, lieutenant de vaisseau, 53, 54.

13. — Lithographies et gravures, représentant tous les monuments anciens, ou nouvellement découverts, ayant rapport au Christianisme et offrant l'Atlas chrétien le plus complet.

Fossiles humains antédiluviens, 2. — Tableau de l'alphabet démotique et hiéroglyphique. — Le Zodiaque de Denderah, 7. — Portrait du roi Roboam. — Buste d'une prêtresse mexicaine. — Calendrier mexicain, d'après un bas-relief. — Caractères des vallées de Sinaï, 8. — Rocher de Moïse dans la vallée de Raphidim. — Nouveau portrait de Roboam. — Médailles d'Apamée rappelant le souvenir du déluge de Noé. — Figures géométriques prouvant la division de la matière à l'infini. — Les plus anciens portraits de Jésus-Christ. — Rencontre de Joseph et de son père. — Moïse assemblant l'Egyptien. — Raisins de la Judée. — Sauterelles de la Judée. — Vue du sommet de Sinaï. — Anciens portraits de la sainte Vierge, 9. — Inscription démotique expliquée par M. de ROBIANO. — Tombeau du prophète Aaron. — Portrait des cinq différentes races. — Les quatre époques de la nature, d'après les Artèques, 10. — La femme au serpent ou l'Ève mexicaine. — Trois divinités japonaises. — Figures de Jupiter, d'après les Egyptiens. — De Saturne. — Différents objets d'art chrétien des premiers siècles, 11. — Marche de la comète de Halley. — Colline et souterrain du Mexique. — Ruines de la tour de Babel. — Colonnes du jardin de Sémiramis. — Ecriture des briques de Babylone. — Objets d'art mexicain. — Grecque trouvée à Mitla, 12. — Plan d'un édifice de Mitla. — Croix de Singan-fou. — Marchands de Judée, d'après les Chinois. — Sicles de la Judée. — Plan du Temple de Palenque. — Croix de Palenque. — Bas-relief égyptien rappelant la chute d'Adam et d'Eve, 13. — Figure du Mégathérium. — Temple de Jupiter Bélus à Babylone. — Nur-hag de Sardaigne, Talaiot de Minorque, Téocalli Mexicain, ayant servi au culte du feu, 14. — Alphabets des langues sémitiques. — A ospital des inscriptions. — A des diplômes et des chartes. —

Anciennes abréviations latines. — Une dent de dinotherium. — Angle facial de Camper, 16. — Configuration des crânes de Blumenbach. — Portrait de Savonarole. — Dessin aztèque rappelant le déluge. — Origine chinoise et égyptienne des A et des B sémitiques, B sémitiques, B grecs et latins. — B capital, minuscule et cursif des manuscrits. — Ecriture en boustrophédon. — Différents objets relatifs au déluge, trouvés dans un vase, 17. — Caractères chinois et égyptiens ayant servi à former les C sémitiques; C de 35 alphabets sémitiques; C grec ancien; formation du C latin capital. — C latin capital des manuscrits; C minuscule des diplômes. — Plan d'une basilique chrétienne des premiers âges. — Scènes mythologiques rappelant la chute d'Adam et d'Eve, 18. — Titre hébreu de la Sainte-Croix. — Alphabet rabbinique et alphabet cursif. — Lettre ornée (un G) du 15^e siècle, avec la peinture d'une âme reçue dans les bras du Père Éternel. — La science figurée avec ses divisions et ses attributs par une abbessé du moyen âge, 19. — Figure de deux Centaures des livres chinois. — Fac-simile d'une inscription chrétienne trouvée à Autun. — Intérieur d'une basilique des premiers siècles. — Plan de St-Clément de Rome. — Basilique grecque d'après Vitruve. — Une amazone chinoise, 20. — Amazone indienne. — Amazones grecques. — Carte du bassin de la mer Morte et de la mer Rouge. — Signes figuratifs égyptiens. — Signes symboliques. — Signes idéo-phonétiques. — Alphabets démotiques et hiéroglyphiques. — Monuments en pierres brutes de différentes parties du monde ayant servi au culte des anciens peuples. — Bas-relief égyptien censé représenter l'apparition de Dieu à Moïse, 21. — Machines à calculer des Chinois; signes des dates des Égyptiens. — Signes numériques égyptiens, hiéroglyphiques, hiératiques et démotiques; table des signes des mois. — Signes numériques des chartes et des manuscrits de tous les peuples modernes. — Fac-simile d'une inscription chrétienne du 3^e siècle, trouvée à Autun, 22. — Tableau de toutes les conjonctions de lettres sur les manuscrits. — Extérieur d'un triptyque grec, 23. — Intérieur du même triptyque. — Origine chinoise et égyptienne des D sémitiques. — D de tous les alphabets sémitiques; D grecs anciens, D latin capital. — D minuscule latin. — Forme des différents vases trouvés dans les tombeaux des martyrs. — Différentes scènes et inscriptions que l'on a trouvées dans les catacombes, 24. — La vierge de la médaille miraculeuse. — Peinture égyptienne représentant les Hébreux condamnés à fabriquer des briques. — Monnaie du pape Valentin, 25. — Carte de la sortie d'Égypte. — Amulette égyptienne, 26. — Médillons détachés d'une verrière de Saint-Jean de Lyon. — Nombreux caractères égyptiens. — Carte du voyage des Israélites dans le désert. — Ecritures des 7^e et 12^e siècles, 27. — Fac-simile d'une inscription chrétienne trouvée à Constantinople. — Le Christ en séraphin. — Chaire de saint Pierre conservée à Rome, 28. — Les diverses formes de la lettre E chez les Égyptiens, les Grecs et les Latins. — Divers genres de lettres capitales, 29. — Ecritures onciales. — Ecritures minuscules. — Ecritures cursives. — Ecriture allongée. — Lettres liées des manuscrits et des inscriptions, 30. — Ecriture gothique, onciale, minuscule, etc., de tous les pays. — Alphabet de la langue étrusque, 31. — Origine chinoise et égyptienne des F. — F des inscriptions et des manuscrits. — Noms et titres des personnages qui remplissent la moitié gauche de la salle

des ancêtres de Thoutmès III, 32. — Ancien alphabet égyptien, 33. — Croix bouddistes comparées à des croix chrétiennes, 34. — Origine chinoise et égyptienne des **Z** sémitiques. — **Z** de tous les alphabets sémitiques. — **Ç** latin capital. — **Ç** minuscules et cursifs. — Homme du pays du Fou-sang. — Figure d'un Bouddha trouvée en Amérique. — Origine chinoise et égyptienne des **H** sémitiques, 36 — **H** majuscules, minuscules et cursives des diplômes et des monuments. — Origine chinoise et égyptienne des **T** sémitiques. — Origine chinoise et égyptienne des **I** sémitiques. — **I** grecs anciens. — **I** capital des inscriptions et des manuscrits. — Médailles se rapportant à l'histoire évangélique; d'Hérode, d'Archélaüs, de Trajan; l'Assarion, monnaies de Tyr et de Sidon; monnaie portant les noms de César, 39. — Médailles de Jérusalem. — D'un demi-aïe. — De la ville de Césarée. — De la ville de Gadara — D'Hérode Antipas. — De Philippe le Tétrarque. — Origine chinoise et égyptienne des **K** sémitiques. — Anciens **K** grecs et latins. — Origine chinoise et égyptienne des **L** sémitiques. — Anciennes **L** grecques et latines — Médailles du Lepton ou Obole; médailles de Vespasien et de Titus relatives à Jérusalem. — Médaille d'Antiochus-Evergète, 40; du mont Garizim. — D'Agrippa le Grand avec l'inscription: *Ami de César*. — Le proconsul Cominius Proclus. — Les Macédoines. — La ville de Philppes. — Celle de Bérée. — De Diane d'Ephèse. — Sarcophage d'Antône offrant la figure d'Hérode, des trois Mages et de l'étoile miraculeuse. — Sarcophage de Milan offrant les mêmes figures. — Image et bouclier de saint Démétrius. — Ménandre l'Asiarque. — Cusinius le scribe. — Le proconsul Aviola. — Marc Aurèle. — Le Tabernacle et les épis, monnaie d'Agrippa. — Vases sacrés, 41. — Origine chinoise et égyptienne des **M** sémitiques, 42. — **M** grecques et latines. — **M** latines et cursives. — Origine chinoise et égyptienne des **N** sémitiques, 43. — Age des diverses sortes d'**N**. — **N** capitales des inscriptions et manuscrits. — **N** minuscules et cursives. — Socau du pape Urbain IV. — Origine chinoise et égyptienne des Samech sémitiques. — Origine chinoise et égyptienne des Ain ou **O** sémitiques. — Origine ou âge des diverses sortes d'**O**. — **O** capital des inscriptions et des manuscrits. — Origine chinoise et égyptienne des **P** et **PH** sémitiques, 44. — Ages des différents **P**. — **P** cursifs. — Ponctuation et anciens points. — Plan du tombeau des rois de Jérusalem. — Couverts du tombeau du roi David. — Alphabet et inscriptions étrusques, 45. — Vue intérieure du temple chinois où se trouve le monument chrétien de Si-ngan-fou, 46. — Gravure de la croix de ce monument. — Double face d'une coupe impériale chinoise des oblations. — Scène d'initiation assyrienne. — Le *Pater* en caractères phéniciens et samaritains, lu à l'envers en caractères latins. — Symbole du Dieu suprême chez les Assyriens dans un cercle ailé, 47. — Symbole de la Trinité chez les mêmes. — *Fac-simile* de l'épithaphe de sainte Theodosie. — Lettre autographe des Samaritains de Naplouse. — Croix portant la figure d'un crucifié à tête d'âne, et un blasphème païen contre le Christ, découverte faite dans les ruines du palais des Césars, 54. — Cornaline des premiers siècles offrant la plupart des symboles chrétiens. — Cycle de 60 ans usité chez les Japonais, 55. — Origine chinoise et égyptienne des Tsade sémitiques. — Forme curieuse du caractère exprimant *concupiscence*. — Forme des Tsade sémitiques, sinaïtiques et égyptiens comparés aux **TN** sémi-

tiques. — Le serpent chinois *Pa*. — Origine chinoise et égyptienne des *Kophs* sémitiques, 56. — Age des *Q* grecs et latins. — *Q* minuscules et cursifs. — Origine des *Rechs* sémitiques. — Forme des *R* grecques. — *R* cursives. — Alphabet Runique. — Origine des *Shins* sémitiques. — Forme des *S* grecques et latines. — *S* minuscules et cursives.

14. — Bible. — Découvertes et travaux qui ont rapport à sa défense ou à son explication.

Découverte de la licorne, 1. — Accord des sciences avec la Genèse, par CHAMPOLLION-FIGEAC, 1. — Chronologie de la Bible justifiée par M. le B. CUVIER, 1, 2, 3. — Collection des anciens manuscrits du N. Testament, par le D. SCHOLZ, 2. — Ruines de Tyr comparées aux prophéties, 3. — Du Béhemoth et du Léviathan du livre de Job et du poisson de Jonas, 3, 4. — Voyage au Mont-Sinaï, 3. — Manuscrits bibliques recueillis en Abyssinie, par BRUCE, 3. — Tombeau de Rachel, 4. — Traduction de la Bible, par CANEN, 4, 6, 8, 13, 30. — Hommages rendus à Moïse, 4. — Souvenir de quelques personnages bibliques, 4. — Vérité des prophéties prouvées par l'histoire, par le R. KEITH, 5. — Tombeaux d'Esther et de Mardoquée, par KER-PORTER, 5. — Bas-relief rappelant Adam et Eve, à Java, 5. — Bible considérée sous le rapport historique et littéraire, extrait des meilleurs écrivains, 6, 9. — Herméneutique biblique, extrait de Janssens, 6. — Tombeau de Noé, 6. — Histoire de Jésus-Christ d'après les mahométans, 6. — Sur la personne de Jésus-Christ et les plus anciens portraits qui le représentent, par M. BONNETTY, 8. — De la taille de l'homme et de celle des géants, 8. — Tradition sur Noé et l'Arc-en-ciel, par STOLBERG, 9. — De la connaissance de Moïse et des Hébreux sur la terre habitée, par MALTE-BRUN, 9. — Tombeau du prophète Aaron, par M. DELABORDE, 9. — Le miracle de Josué attesté par le témoignage des différents peuples, 10. — Bible en langue algonquine, 11. — Cours complet d'études hébraïques, par M. l'abbé LATOUCHE, 11. — Hommage rendu par CHAMPOLLION à la Bible, 13. — Bible en langue mantchoue, 13. — Sa concordance avec l'histoire des peuples, 13. — Authenticité de la chronologie du texte hébreu, prouvée par deux Pentateuques portés en Chine, au 6^e siècle, avant notre ère, par M. l'abbé SIONNET, 14. — Essai théologique et historique sur les temples de feu mentionnés dans la Bible, par M. l'abbé ARRI, 14. — Des anges et de la création primitive, par M. GUIRAUD, 15. — Evangile en slave, 15. — Les patriarches retrouvés en Chine, par M. de PARAVEY, 16. — De différents monuments confirmant les récits de la Bible, par M. BONNETTY, 17. — Découverte de livres en langue copte, 17. — Moïse et les faits géologiques, 17. — Explication du titre hébreu de la sainte Croix, avec gravure, par M. DRACH, 18. — Adam et Eve d'après des monuments mythologiques, 18. — Mémoire sur un portrait de J.-C. dont parlent les historiens grecs, par M. de FORTIA, 19. — Examen critique de la *Vie de Jésus* du D. Strauss, par M. ROSSIGNOL, 22. — Sur la traduction du livre des *Psaumes*, par M. l'abbé BONDIL, 23. — Que les livres de l'ancien et du nouveau Testament ne contiennent pas des mythes, par M. l'abbé HÉBERT DUPERRON, 23, 25. — Du canon de la Bible et de sa promulgation, par M. l'abbé SIONNET, 24. — Monument égyptien représentant les Hébreux fabricant des briques, 24. —

Comment la foi à l'authenticité du Pentateuque s'est affirmée par l'enseignement protestant, traduit de HENGSTENBERG, 25. — Sur le *Commentaire géographique sur l'Exode et les Nombres* de M. DELABORDE, par M. QUATREMERÉ, de l'Institut, 25. — Nouvelle explication du mot *symbole*, dont on se sert en philosophie, par M. SÉQUIER DE ST-BRISSON, de l'Institut, 25. — Explication de la carte de M. DELABORDE, pour servir à l'itinéraire des Israélites dans le désert, avec la carte, 26. — Eclaircissement de divers passages, par M. l'abbé ROSELLINI, 26. — Explication du nom donné à Joseph par le roi d'Egypte, par le P. UNGARELLI, 26. — Prononciation du nom de Jéhovah, par M. GRACH, 28. — L'histoire de Daniel en accord avec l'histoire profane, par MAZIS, 29. — Examen critique de la *traduction des Évangiles* de M. l'abbé de LAMENNAIS, 33. — Les adversaires et les défenseurs du Pentateuque en Allemagne, d'après HENGSTENBERG, 33. — Preuves des faits évangéliques tirés des médailles et des monnaies, traduit de M. AKERMAN, avec 82 médailles, 39 40. — Des récits bibliques travestis par la fable, par M. l'abbé BLANC, 39, 40. — Explication de deux bas-reliefs relatifs à l'étoile des magas, avec gravures, 40, 41. — Les patriarches retrouvés dans l'Inde, par M. de PARAVEY, 42. — Le tombeau de David; tombeaux des rois de Juda, par M. de SAUCLEY, 43. — Ordonnance de Mgr BAILLÉS, évêque de Luçon, sur l'impression des livres de la Bible, 45. — Travaux bibliques de M. l'abbé DEELEN, par M. BEVE, 45. — Analyse des prophéties messianiques de l'ancien Testament, de M. l'abbé MEIGNAN, 55. — Comment il faut lire les vers. 13 et 14 du ch. xiv de saint Jean, 56. — Démonstration critique de l'authenticité du Pentateuque et de la personnalité de Moïse, par M. SCHIEBEL, 57. — Examen des objections faites contre le campement des Israélites dans le désert, par M. SCHIEBEL, 58. — Sur la *traduction du nouveau Testament*, de M. le chan. GAUME, 58. — Fragments de l'ancienne version latine de la Bible, 58. — Explication de deux passages du livre des Juges, par M. l'abbé BERTRAND, 59. — Satan et la chute de l'homme, d'après la Genèse, par M. SCHIEBEL, 59.

15. — Christianisme. — Son établissement. — Son influence. — Sa défense.

Son influence sur la législation des Romains et des barbares, par M. GUYOT, 1. — Sur l'esclavage, par M. JAQUEMET, 2, 10, 11, 12. — De la conversion de Constantin et de la protection qu'il accorda à l'Eglise, par M. BONNETTY, 2. — Nouvelles vues sur son histoire, par M. de CHATEAUBRIAND, 2. — De la conversion de Clovis et de l'influence du christianisme dans les Gaules, 8. — Tableau des auteurs et des ouvrages parus récemment en Allemagne en faveur du christianisme, par M. le prince ELPH METSCHERSKI, 12. — Influence du catholicisme sur la Constitution anglaise, par M. AUDLEY, 13, 14. — Profession de foi du célèbre VOLTA, 13. — Etat actuel et destinées futures de l'Eglise catholique, par Mgr CADOLINI, secrétaire de la Propagande, 23. — Ce que serait la société sans le christianisme, par M. PIERRE LEROUX, 26. — Recherches sur les contrariétés dogmatiques entre les catholiques et les protestants, par MENLER, 26. — Etat actuel et destinées futures de l'Eglise catholique, par le card. PACCA, 27. — Harmonie de la religion et de l'intelligence

humaine, par M. l'abbé **MAYNARD**, 29. — Sur le tableau des institutions et des mœurs de l'Eglise au moyen âge, de M. **MURTER**, 29. — Exposé de la polémique entre les chrétiens et les païens des premiers siècles, par le diacre **CONSTANTIN**, nouvellement édité par le card. **MARI**, 30. — Examen de quelques reproches faits à l'Histoire universelle de l'Eglise de M. l'abbé **ROHRBACHEN**, 31. — Examen critique de l'article hébraïsme et christianisme, de M. **LHERMIER**, 34. — Principaux actes de la révolution de février dans ses rapports avec la religion, 36. — Décret du concile de Latran, défendant de répandre des prédictions sur les temps futurs, 36. — Preuves des premiers faits évangéliques tirées des auteurs païens, 38. — De la crédibilité de l'histoire évangélique, par M. l'abbé **ANDRÉ**, 40. — Histoire de la vraie religion d'après ceux qui avaient intérêt à la combattre, par M. l'abbé **CAYOL**, 42. — Vues sur le dogme de la pénitence, par M. l'abbé **GERBET**, 44. — Analyse de l'histoire du dogme catholique, de M. l'abbé **GINOUILHAC**, 45. — Analyse des lettres paschales de saint Athanase, nouvellement découvertes, par M. **NEVE**, 46. — Publication de l'Histoire ecclésiastique de **JEAN d'Asie**, d'après les monuments syriaques, par M. **NEVE**, 47. — Sur les monuments du christianisme primitif, nouvellement découverts en syriaque, par M. **NEVE**, 52. — Examen de l'ouvrage sur l'Eglise et l'empire romain de M. le prince de **BROGLIE**, par M. **DUMONT**, 54. — Le P. **LACORDAIRE**, analyse de ses *Conférences* à Notre-Dame de Paris (1835-36), 10, 12. Autres discours, 22, 29. — Le P. de **RAVIGNAN**, analyse de ses *Conférences* (1840-46), 14, 16, 18, 20, 22, 24, 26, 28, 30, 32.

16. — Papes. — Leur autorité. — Travaux pour leur défense.

De la primauté du pontife romain, réfutation de Schœl, par M. **DUMONT**, 7, 8. — Des fausses décrétales, *id.*, 8. — Tableau historique de l'influence des papes sur les beaux-arts depuis le 4^e siècle jusqu'à nos jours, par M. **GUENEAULT**, 10, 11. — Histoire du pape Grégoire VII et de son siècle, par **VOIGT**, 15. — De l'action de la papauté à l'époque actuelle, par l'abbé **LACORDAIRE**, 15. — Des rapports naturels entre les deux puissances, par M. l'abbé **ROHRBACHEN**, 17. — Histoire de la papauté, de **WANKE**, 17. — Réclamation du Saint-Siège contre les articles organiques du Concordat, 21. — **MACAULEY**, ce qu'il dit de la papauté, 24. — Examen des accusations portées contre Boniface VIII par Sismondi et d'autres, par Mgr **WISEMAN**, 24, 25. — Monnaie du pape Valentin, par le P. **DE FERRARI**, 25. — Du pouvoir du pape sur les souverains au moyen âge, par M. l'abbé **GOSSELIN**, 26. — Description de la chaire de saint Pierre, conservée à Rome, et preuves de son authenticité, par M. l'abbé **GERBET**, avec gravure, 28. — Examen de l'histoire de Pie V, de M. **DE FALLoux**, 28. — Détails et pièces officielles sur la révolution romaine de 1849, 37. — Noms, titres et privilèges donnés au pape par les canons, les pères et les conciles, 44. — Les huit premiers conciles, dans leurs rapports avec les papes, examen et réfutation des accusations portées contre Libérius, Vigile Honorius, Jean VIII, Callixte, par M. **DUMONT**, 45, 46, 47, 48. — Extraits de l'ouvrage schismatique sur la situation présente de l'Eglise gallicane et le droit coutumier, avec réfutation, 45, 46. — Preuves que la Pragmatique-Sanction attri-

buée à saint Louis est une pièce fausée, par M. THOMASSY, de l'École des chartes, 45. — Recherche historique sur l'auteur des *Philosophoumena* et sur ses calomnies contre deux papes, par M. DUMONT, 47, 48. — Dissertation sur l'indépendance intérieure et extérieure du pontife romain, par un *prélat romain*, 49. — Privilèges accordés à la couronne de France par le Saint-Siège, 42. — Rectification de quelques erreurs relatives au pape Jean XXII, par M. T. DE LAROCHE, 57. — Sur la traduction de l'*Anti-Febronius* du pape Zaccaria, par M. PELTIER, 47. — La mémoire du pape Clément V vengée contre les accusations de Villani, par la découverte de documents nouveaux, par M. GRIVEAU DE VANNES, 58. — Tableau abrégé du pontificat des papes qui ont porté le nom de Pie, par M. l'abbé DE BARAL, 58. — De l'origine et de la nécessité de la puissance temporelle du pape, réponse aux objections, par Mgr GERBET, 58. — La comtesse Mathilde et les pontifes romains, de D. LUIGI TOSTI, 58.

Et de plus, toutes les lettres encycliques, décisions, bulles, diverses allocutions, concordats de 1801, 1813, 1817 et suivants, condamnations, mises à l'index, qui sont émanés du Pape et de la cour romaine depuis 1830.

17. — Liturgie. — Hymnes. — Bréviaires.

Le Carême et la Semaine-Sainte, par M. BONNETTY, 2. — De la musique sacrée et de la musique profane, par M. GUEROULT, 6. — L'Avent et Noël de l'Église catholique, par M. BONNETTY, 7. — Le baptême du chrétien, par M. BONNETTY, 9. — Recherches sur les anciennes liturgies des Églises grecque et latine, 14. — Glossaire de tous les termes liturgiques, par ordre alphabétique, par M. GUÉNEBAULT, 14. — Recherches sur la confession auriculaire, par M. l'abbé GUILLOIS, 14. — Plan et description d'une basilique des premiers siècles, avec gravures, par M. GUÉNEBAULT, 17. — Autre plan, par le P. CANIER, 19. — Centon tiré d'Homère sur l'Annonciation, 18. — Sur les institutions liturgiques de D. Guéranger, par M. COMBEGUILLE, 20, 21, 22, 26, 27. — Critique littéraire et théologique des hymnes de Santeul, par le P. AREVOLO, 27. — Dissertation sur un vieux parchemin contenant les canons apostoliques et un fragment de Bède, par le P. DE FERRARI, 27. — Sur le *Manuel du Droit ecclésiastique* de WALTER, 27. — Deux préfaces inédites d'ABAILARD, sur les hymnes qu'il avait composées, 28. — Spécilège liturgique, ou recueils d'hymnes, proses, etc., d'avant le 16^e siècle, par M. COMBEGUILLE, 34, 35, 37. — Notice sur un missel du 15^e siècle, par M. l'abbé BERTRAND, 38. — Histoire de la liturgie dans l'ancien diocèse de Boulogne, 40. — Quelques conseils donnés par Mgr SIBOUR, et quelques décisions sur l'unité liturgique, 41. — Instance et procédure préalable pour conférer à S. Hilaire de Poitiers le titre de docteur de l'Église, 42, 43. — Affaire de la congrégation des rites avec Mgr Cœur, 42. — Condamnation du *Cours du droit canonique* de M. l'abbé LEQUEUX, vic.-gén. de Mgr Sibour, 43. — Décision de la S. Cong. des rites sur l'obligation de réciter le bréviaire romain, 45. — Études sur la vie et les ouvrages de Santeul, et sur la composition et publication de ses hymnes dans les bréviaires de Harlay et de Cluny, par M. BONNETTY; 19 articles contenant toute la polémique de cette époque, et les détails sur le paganisme des poètes latins du 17^e siècle, 48 à 54. — Des corrections faites dans le *Bréviaire romain*, et d'une réforme dans l'ensei-

nement de la prosodie latine, 49. — Sur le recueil des *Carmina* du moyen âge, de M. CLÉMENT, 49. — Liste de toutes les hymnes du bréviaire romain et des bréviaires de Harlay et de Cluny, avec le nom de leurs auteurs, par M. BONNETTY, 50. — Hymne du 7^e siècle, où saint Denys l'aréopagite est qualifié d'évêque de Paris, par M. l'abbé ARBELLOT, 51. — Tableau chronologique des diverses parties de la messe, par M. GUENEAULT, 52. — Commentaire sur l'hymne de l'Avent du bréviaire gallican, par M. DUMONT, 55.

18. — Protestantisme. — Ses sectes. — Ses doctrines.

De l'enseignement de la théologie protestante en Allemagne, 1. — Débats d'un pasteur qui accuse la compagnie de Genève d'avoir abandonné l'ancienne croyance, 1. — Lettre à une dame protestante, sur la maxime qu'il ne faut pas changer de religion, par le comte DE MAISTRE, 5. — Du droit matrimonial chez les protestants, par M. ROSSIGNOL, 13. — Les missionnaires protestants dans l'Inde, 13. — Serment prêté par la reine d'Angleterre à son sacre, 16. — Ce que la réforme a fait du christianisme; la *Vie de Jésus*, du D. Strauss, par M. BONNETTY, 18, 20. — Sur l'*histoire de Luther*, et sur la permission de la polygamie, 24. — Exposé des motifs qui ont décidé le retour de M. Hurter dans le sein de l'Eglise, par lui-même, 29. — Une rétractation du D. STRAUSS, 39. — Lettre inédite de LEIBNITZ, autorisant la polygamie, 56. — De la première introduction du protestantisme en Normandie, par M. DE LAFERRIÈRE, 56. — Les protestants à Soissons en 1567-68, extrait des archives de cette ville, par M. L. PARIS, 57.

19. — Géologie. — Fossiles. — Déluges.

Découverte de fossiles humains antédiluviens, 1, 2. — Le lézard volant, 1. — Analyse des divers systèmes géologiques, par MALTE-BRUN, 2. — Examen de l'œuvre des six jours, par M. le B. DE FERUSSAC, 2. — Synchronisme des annales indiennes et chinoises sur le déluge universel, par M. KLAPROTH, 2. — Travaux géologiques de OELUC, 3. — Accord de la géologie et de la *Genèse*, d'après M. BONNAIRE-MANSUY, 3. — Ossements humains trouvés à Bize, par le D. YVAN, 3. — Histoire naturelle prouvant un Créateur, 3. — Sur les travaux géologiques d'ANDRE DE GY, 3. — Sur les fossiles humains trouvés à Saint-Arnould, avec réponse, 3. — Sur les différents déluges et sur leurs époques, par M. CUVIER, 5. — Caverne à ossements à Villiers, 5. — Considérations sur la création, d'après MOISE, 5. — Eléphant diluvien découvert en Russie, 6. — Lettre sur le déluge, par M. PASSOT, 6. — Reptile fossile ressemblant à un dragon, 7. — Etat thermométrique du globe, par M. ARAGO, 8. — Dissertation sur les médailles d'Apamée, rappelant le déluge, par M. BONNETTY, 8. — Des opinions cosmographiques des Pères de l'Eglise, réfutation de M. Letronne, par M. TH. FOISSET, 8. — Montmartre avant et après le déluge, 8. — *Eléments de géologie* de CHAUBARD, 9. — Tableau des couches minérales du globe et des fossiles qu'on y trouve, 9. — Traces d'animaux fossiles, 11. — Réfutation de l'opinion de M. Letronne sur le cours du Jourdain, par M. l'abbé CANETO, 12, 13, 14. — De l'interprétation donnée par les Pères et

les docteurs aux différents mots qu'emploie Moïse pour raconter la création du monde, par M. BONNETTY, 13. — Essai sur l'état du globe terrestre aux époques qui précéderent la création de l'homme, 13. — Accroissement de la chaleur dans l'intérieur de la terre, 13, 15. — Animaux fossiles, 13. — Etudes géologiques dans les séminaires, 13. — Tête d'animal gigantesque, 13. — Description et figure du mégatherium, 13. — Concordance des traditions des divers peuples sur le déluge, 13. — Fossiles humains, 14. — Instructions de l'Académie des sciences pour la recherche des preuves du déluge, 15. — Formation d'un sixième continent, 15. — Identité du déluge d'Yao et de celui de la Bible, par M. DE PARAVEY, 15. — Souvenir du déluge conservé chez les Aztèques, par M. DE HUMBOLDT, 10, 15. — Un monument rappelant le déluge, 17. — De la cosmogonie de Moïse, d'après M. MARCEL DE SERRES, avec tableau des principales époques historiques, 17. — Sur le cours du Jourdain, avec carte, par M. LETRONNE, 20. — La géologie et la minéralogie, dans leurs rapports avec la théologie naturelle, d'après le R. BUCKLAND, par M. l'abbé DE VALROGER, 21. — Théorie de la terre, dans ses rapports avec la Genèse, par M. AMPÈRE, 21. — Du progrès et de l'utilité morale de la physique, 23. — Traces du déluge à Fontainebleau, 23. — Harmonies que Dieu a établies dans les eaux qui couvrent notre globe, par M. JEHAN, 24. — L'univers expliqué par la révélation, par M. CHAUDARD, 25. — Description de la caverne de Mammouth, en Amérique, 25. — Sur quelques points de zoologie mystique dans les anciens vitraux, par le P. CAVIER, 26. — Découvertes du D. Foville sur le cerveau, par M. l'abbé MAUPIED, 27. — Analyse de l'*Histoire des sciences de l'organisation*, etc., de MM. de Blainville et Maupied, par M. JEHAN, 30. — De quelques nouveaux principes anti-matérialistes admis dans les sciences naturelles, par M. QUATREFAGES, 34. — Sur un nouveau système de la formation des montagnes, par M. FOUCAULT, 41. — Fragment corallien conservé dans les annales mexicaines sur l'époque précise du déluge, et sur ce qui se passait dans l'arche, 50. — Figures d'homme et de cheval trouvées en Bretagne sur du granit, 51. — Sur l'annonce d'un animal fossile vivant, et d'un serpent pétrifié, 51. — Découverte d'instruments faits de main d'homme, antérieurs au déluge, 59.

30. — Races. — Preuves de leur unité.

Unité d'origine de l'espèce humaine, par M. MITCHEL, 2. — Par divers auteurs, 3. — Atlas ethnographique du globe, ou classification des peuples d'après leurs langues, par M. BALBI, 4. — Des variétés de l'espèce humaine et de son unité, 6. — Division de l'espèce humaine en 5 races, avec gravures, par BLUMENBACH, 9. — De l'unité des races humaines, par Mgr WISEMAN, d'après CAMPER et BLUMENBACH, 15. — Habitants de l'Océanie; unité de races reconnue, par M. DUMONT-D'URVILLE, 21. — Rapport fait à l'Académie sur la collection d'anthropologie recueillie pendant le voyage de M. DUMONT-D'URVILLE, 28. — Du siège de l'intelligence et de la phrénologie, par M. l'abbé MAUPIED, 29. — Sur la question de l'unité des langues, 36. — De quelques attaques nouvelles contre l'unité de la race humaine, par M. D'ANSELME, 53.

31. — Archéologie. — Arts. — Littérature. — Mélanges.

De la religion dans ses rapports avec la science et les arts, par M. BONNETTY, 1. — Des monastères qui ont conservé les auteurs profanes, 1. — Origine de l'Écriture rapportée à Adam, 1, 2. — Deux médailles sur l'arche de Noé, 1. — Sur Jésus-Christ et la sainte Vierge, 1. — Inscriptions chrétiennes, 1. — De l'architecture sous l'influence des croyances religieuses, 1. — Autres inscriptions, 1. — L'abbaye de Westminster au point de vue catholique et protestant, 2. — Palais de saint Augustin à Hippone, 2. — Lettre de CHATEAUBRIAND sur la démolition projetée de Saint-Germain-l'Auxerrois, 3. — Le sépulcre de saint Sever à Agde, 3. — Monuments de la basilique de Milan, 3. — Les mystères des Templiers révélés, par M. DE HAMMER, 4. — Rapports entre la religion et les sciences, 5. — De l'état des monuments religieux en France, par M. DE MONTALEMBERT, 6. — De la poésie contemporaine dans ses rapports avec le catholicisme, par M. TH. FOISSET, 7. — Examen de la *Sainte-Baume* de M. d'Ortigue, par M. BONNETTY, 8. — De l'état des beaux-arts dans leur rapport avec le Christianisme, 8. — Recherches sur la personne et les portraits de la sainte Vierge, par M. BONNETTY, 9. — Examen critique de quelques assertions de M. Libri, relatives à la suppression de l'académie del Cimento de Florence, et à la cause de Galilée, par Z. B. P. (le P. OLIVIERI, préfet du Saint-Office), 10. — Sermon de saint BERNARD en langue romane, 10. — Cérémonies pour la découverte du corps des martyrs, 10. — Application de la théorie des *Annales* aux tableaux religieux des salons de 1835, 36, 38 et 40, par *** (M. BONNETTY), 10, 12, 17, 18, 20. — Existence de Dieu prouvée par les merveilles de la nature, 11. — Plantes consacrées aux saints, 11. — De l'art païen et de l'art chrétien, par le comte DE MAÏSTRÉ, 13. — Défense de l'art antique, par M. HALLEZ, et de l'art chrétien, par *** (M. BONNETTY), 13. — Sur le *Flavien* de M. Guiraud, 13. — De la grande réforme tentée par Savonarole, pour s'opposer aux envahissements du paganisme dans la société chrétienne, par M. RIO, 15. — Notes historiques sur les restaurations de l'église de Saint-Denis, de 1806 à 1837, par M. DEBRET, son architecte, 16. — Introduction aux monuments de l'histoire de sainte Elisabeth, par M. DE MONTALEMBERT, 16. — Sur la traduction française de la *Préparation évangélique* d'Eusèbe, par M. SEGUIER DE SAINT-BRISSON, 16. — Critique de la *Chute d'un Ange*, de M. de Lamartine, par M. BONNETTY, 16. — Album de dessins religieux de M. Hallez, par M. BONNETTY, 15. — Modèle d'une statistique de monuments religieux, 17. — Accord de la religion et des sciences; s'il est vrai que le Christianisme ait nul au développement des connaissances humaines; réfutation de plusieurs assertions de M. Libri; bibliothèques du moyen âge; des études et de la science des femmes; des écoles; de la calligraphie; des miniatures; du luxe bibliographique, par C. D'ACHERY (le P. CAHIER, jésuite), 17, 18, 19. — Découverte du daguerréotype, 18, 19. — Analyse critique des *Recueils poétiques* de M. de Lamartine, par M. BONNETTY, 18. — Examen critique du *Lys d'Israël*, de Anna-Marie (M^{me} d'Hautefeuille), par M. BONNETTY, 18. — Sur

l'inscription chrétienne trouvée à Autun, confirmant plusieurs des croyances catholiques, par M. l'abbé PITRA, 20, 21. — Sur le poème du *Dernier Jour*, de M. Reboul, par M. BONNETTY, 19. — Idée d'une basilique des premiers siècles, par le P. CANIER, avec gravure, 19. — Sur la traduction des lettres d'Abailard, par M. AUDLEY, 21. — De l'utilité des anciens monuments chrétiens pour les études bibliques, par M. l'abbé BRUNATI, 21. — Sur trois *Mémoires* de M. l'abbé Greppo, relatifs à l'histoire ecclésiastique des premiers siècles, par M. N. GERAUD, 21. — Du monogramme du Christ, et des signes de croix qui se trouvent sur des monuments païens antérieurs à Jésus-Christ, par l'abbé BRUNATI, 22. — Examen critique du poème *la divine Epopée*, de M. Soumet, par M. BONNETTY, 22. — Mémoire sur un triptyque grec d'ivoire du 8^e siècle, par le R. P. DE FERRARI, préfet de la bibliothèque de la Minerve, 23. — Lettre de M. RAOUL-ROCHETTE indiquant les preuves du martyre dans les Catacombes, 23. — Description d'un portrait de Jésus-Christ, 23. — Découverte du corps de saint Sabinien et preuves de son martyre, avec gravure, par le P. SECCHI, jésuite, 23. — Ancienne basilique chrétienne découverte à Issoudun, 25. — Archéologie chrétienne, et vocabulaire des mots techniques dont elle se sert, par M. l'abbé BOURASSÉ, 25. — Description de la cathédrale de Châlons-sur-Marne, 26. — *Stabat Mater*, traduit en vers par M. REBOUL, 26. — Sur la *Monographie* de la cathédrale de Bourges, par les PP. CANIER et MARTIN, 26, 27. — Examen et restitution d'une inscription chrétienne trouvée à Constantine, par MM. CARETTE, HASE et QUATREMIÈRE, 27. — Notice sur un Christ ailé, avec gravure, 27. — Découverte du sépulcre où repose le corps de saint Réparatus, en Afrique, 28. — De quelques aberrations de M. DIDRON dans son *Histoire de Dieu*, 28. — Sa réponse, avec réplique, 29. — Ouverture de la châsse où repose le corps de Charlemagne, par le P. MARTIN, jésuite, 29. — Rectification des idées de M. Didron sur la musique du moyen âge, par M. KELLER, 29. — Explication d'un bas-relief sculpté sur l'église Sainte-Croix, à Saint-Lô, 29. — Notice sur le P. Lacordaire, par M. ALBERT DU BOYS, 29. — Sur l'*Essai sur divers arts*, par THÉOPHILE, prêtre et moine, 30. — De l'amulette de Pascal, 31. — Considérations sur les rapports actuels de la science et de la croyance, par la Société *Foi et Lumière* de Nancy, 31. — Découverte du fulmi-coton et du papier-poudre, 33. — Histoire du Grand-Saint-Bernard ancien et moderne (14 articles), par Mgr LUQUET, 36, 37, 38, 39, 40. — Sur les statues du porche septentrional de Chartres, par M. GUENEBault, 40. — Découverte de la catacombe de saint Zotico, par Mgr LUQUET, 40. — Transformation de Rome païenne en Rome chrétienne; le Panthéon, par M. l'abbé GERBET, 40. — Explication de deux bas-reliefs prouvant la réalité de l'apparition de l'étoile des mages, par J. BARTOLI, avec 3 planches, 40, 41. — Mémoire sur trois pierres tumulaires portant le nom de trois évêques d'Afrique, par M. l'abbé BOURGADE, 41. — Considérations sur l'étude des arts en Italie, par Mgr LUQUET, 42. — Le Chant des Catacombes, par M. l'abbé GERBET, 43. — Rome souterraine, ou fresques, monuments et objets divers des cimetières de Rome; rapport sur les *Catacombes de Rome*, de M. Perret, par M. VITET, de l'Institut, 43. — Découverte et figure d'un sceau du pape Urbain IV, 43. — Etude sur la vie et les ouvrages de Ducange, 46. — Historique de la découverte et preuves de l'an-

thenticité des reliques de sainte Theodosie, et leur translation à Amiens, par M. BONNETTY, 47. — Découverte des tombeaux de saint Cornelle et de saint Eusèbe, pape, par la commission d'archéologie romaine, 48. — Sur les vitraux de l'église de Sainte-Clotilde, à Paris, par M. GUENEAULT, 49. — Découverte de l'église et du tombeau de saint Alexandre I, pape, en 117, 50. — Sur l'Histoire de Madame de Longueville, de M. Cousin, par M. AUBINEAU, 51. — La sépulture chrétienne en France, du 11^e au 18^e siècle, par M. MURCIER, 51. — De l'art chrétien, par M. RIO, 51. — Dissertation sur la découverte d'une croix portant un blasphème païen contre le Christ, représenté par une tête d'âne, gravée sur les murs du palais des Césars, par le P. GARUCCI, avec *fac-simile*, 54. — Explication d'un monument chrétien des premiers siècles, réunissant plusieurs symboles chrétiens, avec figure, 54. — Découverte à Rome de deux sarcophages chrétiens, 55. — Sur la découverte des carrières du temple de Salomon, 55. — Esquisse sur la vie de madame la comtesse de Swetchine, par M. BONNETTY, 55. — Inscriptions chrétiennes de la Gaule, antérieures au 8^e siècle, par M. LEBLANT, 56. — Monographie de Sainte-Marie d'Auch, par M. l'abbé CANETO, 56. — Découverte de la basilique primitive de saint Clément, à Rome, 57. — Preuves archéologiques de la prière pour les morts et du purgatoire, par M. LEBLANT, 57. — Lettre sur quelques observations archéologiques de M. le chevalier Rossey, par M. LEBLANT, 57. — Notice sur la *Pala d'Oro*, ou retable d'or de Saint-Marc de Venise, par M. GUENEAULT, 58. — Découverte du couvent habité par sainte Paule, à Jérusalem, 58. — Maison et salle du trésor de saint Denys, 59. — Photographie de manuscrits, 59.

33. — Différentes études de philosophie et d'histoire.

De la croyance en l'état de nature et de ses funestes conséquences, par M. BONNETTY, 1, 2. — De l'ignorance dont on accuse le clergé de France, par M. BONNETTY, 1. — De l'extension à donner aux études ecclésiastiques, 2. — Considérations sur l'éducation cléricale, par M. l'abbé FOISSET, 2. — Du romantisme dans ses rapports avec le catholicisme, par M. BONNETTY, 2. — Plan sommaire d'études pour un petit séminaire, par M. l'abbé FOISSET, 2. — De Dieu, dans la famille, aux temps anciens et modernes, par M. BONNETTY, 3. — Réponse à quelques objections, par M. l'abbé FOISSET, 3. — Lettre sur l'éducation cléricale, par le MÊME, 3. — De Dieu, et des moyens de faire revivre le respect qui lui est dû, par M. BONNETTY, 4. — Lettre sur l'enseignement de la théologie, par M. l'abbé BOUVIER, avec réponse de M. l'abbé FOISSET, 4. — Traduction de l'écrit de Tertullien : *Du témoignage de l'âme*, par M. (M. DULAC), 4. — De quelques erreurs de nos livres classiques sur le destin, par M. BONNETTY, 4. — Des études hébraïques, par M. BONNETTY, 5. — Des défauts de l'enseignement de la mythologie, 5. — De l'homme selon la révélation et selon la philosophie, par M. BONNETTY, 5. — Nouvelles vues sur la direction à donner à l'enseignement, par M. l'abbé de SALINIS, 5. — Des rapports qui existent entre les jeunes gens et les vieillards, par M. BONNETTY, 6. — De l'enseignement de la philosophie au 19^e siècle, par M. l'abbé FOISSET, 6. —

Nouvelles vues sur la direction à donner à l'enseignement, par MM. les abbés LAURENCE et de SALINIS, 7. — Plan des études qui doivent former l'éducation, par M. l'abbé FRÈRE, 7. — Morceaux choisis des Pères grecs, par M. l'abbé POULLET, 8. — Examen de la théorie des langues, de C. NODIEN, 8. — De la réforme des études, par M. l'abbé FOISSET, 8. — De l'histoire comparée des langues, par M. AMPÈRE, 8. — Esquisse d'un cours de philosophie, par M. RIAMBourg, 11. — De la direction à donner à l'éducation des femmes, par mademoiselle MAZURE, avec réponse de... (M. BONNETTY), 11. — Philosophie de l'histoire en Allemagne, par F. SCHLEGEL, 11, 12. — Des *Annales des sciences religieuses* de Rome et de la *Revue* de Dublin, par M. BONNETTY, 12. — Théorie catholique des sciences, par M. LAURENTIE, 12. — Lettres à une mère sur l'éducation de son fils, par M. LAURENTIE, 13. — De la méthode théologique et de la méthode philosophique de Kant, par M. l'abbé DONEY, 14. — Ce que tenta Savonarole pour la réforme des études, par M. RID, 15. — Plan d'un cours d'histoire pour un petit séminaire, par M. RIAMBourg, 17. — Introduction à la langue latine, par l'étude de ses racines et de ses rapports avec le français, par M. l'abbé BONDIL, 18. — Notice historique sur M. l'abbé Lourdet, professeur d'hébreu au Collège de France, par M. E. QUATREMÈRE, 19. — Sur les progrès des études philosophiques et archéologiques dans leurs rapports avec la Bible, par M. de ROUGEMONT, 20. — Plan d'une démonstration du catholicisme par la méthode historique, par M. l'abbé de VALROGER, 22. — La connaissance de J.-C., envisagée comme la raison suprême de tout ce qui est, d'après M. l'abbé COMBALOT, par M. l'abbé D'ALZON, 24. — Introduction à la théologie de l'histoire, par M. C. STOFFELS, 25. — Sur les *elementa theologiae*, de M. l'abbé GRIDEL, 29. — Nouvelle thèse sur l'union de l'âme et du corps, d'après les faits nouveaux du magnétisme, par M. l'abbé LOUBERT, 29. — Analyse du cours d'histoire moderne, professé à la Sorbonne, par M. LENORMANT, 31. — Quelques détails inédits sur la vie de Bossuet, et la méthode qu'il employait pour le grand dauphin, 36. — Examen impartial des critiques adressées au *catholicum lexicon hebraicum*, de M. le chev. Drach, par M. BONNETTY, 38. — De la renaissance des études syriaques, découverte d'ouvrages des Pères, par M. NEVE, 48. — Sur l'histoire du droit criminel des peuples modernes, de M. A. DU BOYS, 49. — Le droit du seigneur au moyen âge, de M. L. VEUILLOT, 49. — Deux lettres nouvelles de S. FRANÇOIS DE SALES, 49. — Etude sur la vie et les ouvrages de Guy de la Boderie, un des apologistes du 16^e siècle, par M. de LAFERRIÈRE, 55. — Du domaine de la raison et de la foi, par M. l'abbé de MONTAUT, 55. — Preuves de l'interpolation de la chronique de S. Jérôme, par M. DUMONT, 55. — Continuation du *Gallia christiana*, par M. HAUREAU, 53, 55. — De l'esprit catholique d'une jeune école historique; œuvres de M. Gauthier, par M. BONNETTY, 57. — Etudes sur l'état des abbayes cisterciennes, aux 12^e et 13^e siècles, 57. — Analyse des discours de Mgr PIE, 57. — Etude sur les lois intimes de la société, fondées sur la trinité, par M. de RICHECOUR, 59. — Les Pères apostoliques et leur époque, par M. l'abbé BEUF, 59. — Histoire de l'Église depuis sa création, de M. DRIOUX, 59. — Quatre chapitres inédits du comte de MAISTRE, 59. — Explication d'une énigme proposée dans le livre des Sibylles, 59. — La Résignation, par mad. la C. SWETCHINE, 59.

23. — De quelques améliorations et de quelques réformes à introduire dans les études et dans l'apologétique catholique.

Des besoins de la controverse philosophique et religieuse au temps actuel, par M. l'abbé de VALROGER, 24, 26. — Cours complet de philosophie, mis en rapport avec le programme universitaire et ramené aux principes du catholicisme, par M. l'abbé MAUPPEO, 28. — Les conditions que M. Cousin assigne à l'intelligence confirment la théorie de l'origine des connaissances par le langage, par M. D. (DAVELUY), 30. — Sur l'introduction philosophique à l'étude du christianisme, de Mgr Affre, archevêque de Paris; progrès dans la rénovation de la philosophie catholique, par M. BONNETTY, 30. — Réponse à la critique que M. Saisset a faite de cet ouvrage; accord en ce qui concerne les droits de la raison, par M. BONNETTY, 30. — De l'enseignement théologique dans les grands séminaires, par M. l'abbé EDOUARD, 31, 32. — Sur la polémique soulevée contre quelques auteurs catholiques, par M. BONNETTY, 31. — Lettre de M. SÉQUIER DE SAINT-BRISSON, sur la connaissance de Dieu parmi les Gentils, avec réponse de M. BONNETTY, 32. — Lettre inédite de M. RIAMBourg, sur l'enseignement de l'histoire dans les petits séminaires, 33. — Nouvelles adhésions données à la ligne philosophique et théologique des *Annales*, 33, 34, 35. — De l'importance et de la nécessité de bien définir les mots dans les matières philosophiques et religieuses, par Mgr PARISIS, 34. — Que les chrétiens doivent rechercher et corriger les erreurs qui se seraient glissées dans l'enseignement; discours prononcé à l'ouverture du concile de Trente, par les LÉGATS du S. Siège, 36. — Du paganisme en philosophie et de son influence sur la théologie, par M. l'abbé GONZAGUE (8^e articles), 36, 37, 38, 39, 42, 44. — Censure ecclésiastique de la proposition que *l'Évangile est la raison restaurée*, 39. — De la condamnation de M. l'abbé Chantome, 39. — Exposition et adoption de la polémique chrétienne; selon les *Annales*, par le FREEMAN'S JOURNAL de New-York, 40. — Des prérogatives de la raison et de la philosophie, d'après les enseignements des traditionalistes, par M. BONNETTY, 41. — La méthode conciliée par les *Annales*, approuvée par trois évêques, 41. — Recherches sur les différentes opinions philosophiques de S. Augustin, par le P. DUTERTRE, jésuite, 41. — Sur Enée de Césarée et sa méthode traditionnelle, par M. l'abbé LAURENT, 41. — S'il est vrai que la raison ait le droit de contrôler la foi, par M. l'abbé GUYON DE BELLEVUE, 41. — 1^{re} lettre de Mgr DONEY, approuvant la thèse philosophique des *Annales*, 41. — Autres lettres approbatives, 41. — 2^e lettre de Mgr DONEY, 42. — Examen et réforme des livres d'enseignement à Rome, 42. — Bulle de LÉON X sur l'âme humaine, prescrivant de ne point enseigner la philosophie sans la théologie, avec notes par M. BONNETTY, 42. — La religion naturelle est aussi une religion révélée, par le D. PHILIPS, 42. — Questions de MM. les élèves de philosophie du séminaire de Langres sur l'ordre naturel, avec réponse par M. BONNETTY, 42. — La raison humaine n'a ni la connaissance naturelle, ni la vision directe de l'infini, par le P. DUTERTRE, jésuite, 42. — Des motifs de la conversion de S. Justin, par M. l'abbé HUGONIN,

42.—De la prétendue persécution exercée par ses supérieurs contre le P. André, ou histoire des efforts tentés par la Compagnie de Jésus pour empêcher le Cartésianisme de pénétrer dans les écoles chrétiennes, par M. BONNETTY, 43.

44.—Adhésion de quelques évêques à un ouvrage traditionaliste, 43. — Sur le *cer rongeur des sociétés modernes* de M. l'abbé Gaume, par M. BONNETTY, 43. — Des droits du jugement individuel, dans les croyances religieuses, par le card. GÉRDIL, 45. — Recueil de tous les documents émanés de l'épiscopat et des principaux laïques sur la question des *classiques* et sur les 4 articles que Mgr Dupanloup voulait faire signer à l'épiscopat, 45. — Programme pour les études, publié à Rome, pour 1850, 45. — Mise à l'index de la *théologie de Bailly*, enseignée dans la plupart des séminaires de France, 46. — Lettre du P. G. MILONE, bar. sur quelques points de la philosophie des *Annales*, avec réponse de M. BONNETTY, 46. — Sur le rationalisme dangereux et le rationalisme véritable, par M. l'abbé CAUPERT, professeur de philosophie au grand séminaire de Versailles, 46, 47. — Le vrai et le faux traditionalisme, en réponse à un exposé erroné fait par M. l'abbé BOUÏX, par M. BONNETTY, 46. — Différence de la faculté et de la notion, d'après S. Thomas, 46. — Véritable état de la question traditionnelle, 46. — Toutes les pièces des débats qui ont eu lieu dans l'Église de France à l'occasion des mandements de Mgr Dupanloup et de Mgr Sibour, contre le journal *l'Univers*, suivis de *l'Encyclopédie* de Pie IX, qui y met fin, 46. — Rétractation de M. l'abbé CHANTOME, 46. — Le concile d'Amiens, ses actes et ses décrets, conformité de ses décisions avec les doctrines des *Annales*, par M. BONNETTY, 46, 47. — Lettre inédite de FÉNELON exposant le mauvais état de l'enseignement au 17^e siècle, 47. — Quelques idées sur un cours de philosophie catholique, par M. BONNETTY, 47. — ARAGO déclarant qu'il ne comprend pas le dieu de la philosophie, 47. — Les rationalistes et les traditionalistes, par Mgr DONEY, 48. — D'une réforme dans l'enseignement de la prosodie latine, par M. JULLIEN, 49. — Souvenir d'un professeur sur l'enseignement au commencement de ce siècle, et sur l'influence des auteurs païens, par M. DUMONT, 50. — Bibliothèque de classiques chrétiens, latins et grecs, pour toutes les classes, publiée par Mgr GAUME, 50. — 3^e lettre de Mgr DONEY sur les principes de la philosophie traditionaliste, 51. — Texte des bulles des papes et des décrets des conciles qui ont rapport aux matières philosophiques, jusqu'à Honorius III, par M. BONNETTY, 51. — 4^e lettre de Mgr DONEY, 51. — Pièces officielles sur les doctrines des *Annales*, par rapport aux 4 propositions données à signer à M. Bonnetty par la congrégation de l'Index avec la lettre du P. MODENA, secrétaire de la Congrégation, qui en détermine le sens, et déclare n'avoir voulu promulguer aucune condamnation, 51. — Nécessité des signes extérieurs pour la formation de la parole, par M. PIROUX, professeur des Sourds-Muets, 53. — Extraits du livre *la Révolution*, de Mgr GAUME, 52, 53. — Opinion de l'empereur Napoléon I^{er} sur les enseignements de la raison et de l'Église, 53. — Idée et plan d'une philosophie catholique, par Mgr MABILE, évêque de Saint-Claude, 53. — Les *impossibilités* ou les libres penseurs désavoués par le simple bon sens, par Mgr PARISIS, 54. — Deux lettres de FÉNELON, recommandant l'étude des auteurs chrétiens classiques, 54. — Analyse de *La tradition et les semi-pélagiens de la philosophie*, ou le semi-rationalisme dé-

voilé, du P. VENTURA, 54. — Deux plans d'apologétique, par Mgr de SALINIS, archev. d'Auch, 55. — Des causes de l'affaiblissement de la foi en France et du moyen d'y remédier, par Mgr de SALINIS, 56. — Origine philosophique du rationalisme moderne dans l'étude des philosophes païens, par Mgr GAUME, 56. — *Le pouvoir politique chrétien*, discours prêchés aux Tuileries, par le P. VENTURA, analyse, 56. — *Tradition et raison*, ou prolégomènes de philosophie, par Mgr PARISIS, extraits et analyse, 56. — Réclamation contre les assertions de l'*Ami de la Religion*, et de M. Fr. MORIN, contre les *Annales*, 56. — Examen critique du *Dict. de philosophie et de théologie scholastique*, de M. Fr. Morin, par M. H. de l'ÉPINOIS, 57. — Explication donnée par le concile de Périgueux, de la proposition : *l'usage de la raison précède la foi*, et extrait de tout ce qui a rapport aux matières philosophiques, par M. BONNETTY, 57, 58. — Analyse de l'*Essai sur le pouvoir public*, du P. Ventura, 58. — Sources de la doctrine de S. Thomas, par M. JOURDAIN, 58. — Application de la réforme chrétienne des études, et de la philosophie traditionnelle, par Mgr d'AVANZO, évêque de Castellaneta, 59.

De plus on trouvera dans les *tables des matières*, au nom de la plupart des docteurs catholiques, tous les textes qui ont rapport aux matières philosophiques, rétablis dans leur sens et leur pureté, et les preuves que les rationalistes et les semi-rationalistes les ont tronqués et cités à faux.

34. — Polémique générale contre les rationalistes, les panthéistes, etc.

Prétentions de la philosophie moderne, par M. (M. DULAC), 2. — Lettre à un ami sur l'origine du langage, par M. (M. DULAC), 4. — De l'homme, de ses facultés et de sa fin, par M. BONNETTY, 6. — De la haine de la philosophie contre la religion chrétienne, 6. — De la philosophie moderne et des croyances antiques, par M. (M. DULAC), 7. — De la prétention de faire un nouveau christianisme, par M. BONNETTY, 13. — De la perfectibilité humaine, 14. — De l'origine indienne que l'on veut donner au christianisme, et de la défense qu'il faut y opposer, par M. BONNETTY, 14. — Examen et réfutation de quelques doctrines panthéistes et matérialistes, par M. BONNETTY, 15. — Réfutation du système d'une succession indéfinie des êtres, par M. l'abbé CAUVIGNY (HÉBERT DUPERRON), 23. — Polémique entre les voltairiens et les anti-voltairiens, 30. — Revue des journaux philosophiques et catholiques, 30. — Si la philosophie a droit à la suprématie universelle, etc., par M. BONNETTY, 34. — Du *Cosmos* de M. de Humboldt, et du nom de Dieu qui manque dans son livre, par M. de PARAVEY, 42. — Sur le prétendu concile qui aurait décidé que les femmes n'ont pas d'âme, par M. H. de RIANCEY, 43. — Réfutation du système des deux âmes dans l'homme, ou du double dynamisme humain, par M. le D. GAYOL, 52.

35. — Application des principes des Annales. — Polémique contre les principaux écrivains rationalistes, panthéistes, etc.

COMMUNISME ET SOCIALISME établis dans l'Océanie, leurs effets, 36. — Qu'il n'a pas existé pour les biens et les femmes de l'antiquité, contre le *Correspondant*, 37. — Communisme de M. CABET, 36; détails sur sa découverte, 38.

M. COUSIN. Examen de ses écrits et de sa doctrine, par M. Riambourg, 47. — Erreurs et danger de son livre d'*Instruction morale et religieuse*, par *Id.*, 9; sur son édition du livre *Où et non*, d'Abatard, 12. — Panthéisme de sa philosophie, 20. — Jugé, par M. Gaiien Arnoult, 25. — Analysé et réfuté, par M. de Valroger, 26, 27. — Semble admettre l'origine traditionnelle du langage, 30. — Condamnation de son livre d'*Instruction morale et religieuse*; mis à l'index, 30. — Paganisme de sa théorie sur la morale, 30, 44. — M. Cousin combattant le mysticisme, par M. Bonnetty, 31. — Réfutation de son système sur la philosophie de l'histoire, par M. l'abbé Hébert Duperron, 35, 36. — Sa doctrine est celle des brahmes, 39. — Réfutation de ce qu'il dit des persécutions exercées contre le P. André, jésuite, par ses supérieurs, 41, 44 45. — Tort des catholiques d'adopter sa division des facultés de l'âme, 46. — Similitude de sa méthode avec celle de la *Civiltà cattolica* pour connaître Dieu et pour la base de la morale, par M. Bonnetty, 50. — Critique de son *Histoire de M^{re} de Longueville*, par M. Aubineau, 51. — Trop loué, par M. l'abbé Maré, d'après la *Revue de Louvain*, 52. — Son livre *Du vrai, du beau et du bien*, mis à l'index, et le décret non publié, 56.

DUPUIS. Sa réfutation scientifique, par M. Letronne (6^e articles), 22, 23, 24, 25.

FOURIÉRISME. Exposé de son enseignement et sa réfutation détaillée, par M. de Lourdoueix, 35. — Explication panthéiste que les fouriéristes donnent de l'*Oraison dominicale*, 37. — Leurs dogmes et leur religion, 37.

M. JOUFFROY. Sa doctrine et sa réfutation, ou examen de ses *Mélanges philosophiques*, par Jean d'Aure (M. Burlac), 8, 9, 11. — Est panthéiste dans sa philosophie, 20. — Comment il apprécie M. Cousin, 26. — Que le catéchisme apprend aux enfants ce que ne savent pas les philosophes, 33. — Le rationalisme manque d'un point de départ; le vide se fait en abandonnant la religion paternelle, 34. — C'est lui qui a soutenu que la philosophie n'est encore rien, et ne sera jamais rien, c'est-à-dire son impuissance radicale, principes que le P. Chastel a attribués aux traditionalistes, 44.

M. de LAMARTINE. — Examen de ses ouvrages, par M. Bonnetty; suite et progrès de ses opinions rationalistes et panthéistes, dans son *Voyage en Orient* où il se pose en Messie, 10. — Dans *Jocelin*, 12. — *Lettre* où il repousse le panthéisme tout en maintenant ses paroles panthéistes, 13. — Dans sa *Charte d'un ange*, 16. — Dans ses *Recueils poétiques*, 18. — Sa nouvelle réclamation contre le panthéisme, dont on l'accuse, 24. — Voltairianisme de ses *Girondins*, 36, 41. — *Homélie* panthéiste adressée à ses électeurs, droit divin pour les

peuples, 37. — Panthéisme et matérialisme dans *Raphaël*, 41. — Jugé par la *Revue des Deux-Mondes*, 41. — Fait l'apothéose de Robespierre, 43. — Erreurs émises sur la Chine et Confucius, par M. de *Paravey*, 58.

M. Pierre LEROUX. — Sa théorie sur la tradition; son panthéisme, 20. — Sa réfutation, 21. — Ce que serait la société sans le christianisme, 26. — Ses erreurs sur la création, 29. — Sur l'établissement du christianisme, 30. — Sa méthode, 34. — Dissidence avec Jean Reynaud, 35. — Divinise l'homme, 40.

M. LIBRI. — Réfuté sur ce qu'il dit de l'Académie del Cimento et de Galilée, par le P. Otivieri, préfet du S. Office, 10. — Réfutation de ses assertions sur la mauvaise influence du christianisme, sur les sciences physiques et mathématiques, par M. *Achery* (le P. *Cahier*, jésuite), 17. — Fausseté de ses jugements sur la science arabe, 31. — Mis à l'index, 39.

M. MACHET de la Marns. — Révélateur nouveau, exposé et réfutation de ses rêveries par M. *Bonnetty*, 13.

M. MICHELET. — Examen de son *Histoire de France* (6^e art.), par M. *Combe-guilla*, 9, 10, 12. — Panthéisme de son système historique, 20. — Sur son livre *Du Prêtre et de la femme*, 30. — Inaugure la renaissance du voltairianisme au Collège de France, et réfuté par M. *Saisset*, 30. — Mis à l'index, 21, 30.

MICKIEWICZ (M. Adam). — Annonce et défie un Verbe nouveau; exposition de ses erreurs, par M. *Bonnetty*, 23.

M. QUINET. — Sa philosophie, ses objections contre l'origine du christianisme et réponse, par M. l'abbé de *Vatrog*, 28. — Sur les reproches qu'il fait à l'Église, 28. — Sur l'influence de la philosophie allemande, 32. — Contre la formation mythique du Christ, 32. — Erreur sur le Verbe chez les Perses, 36. — Que l'Eucharistie ne vient pas du magisme, 37. — Mis à l'index, 30, 36.

M. RENAN. — Réfutation de ses objections contre l'inscription chrétienne de Si-ngan-fou en Chine, par M. *Pauthier*, 54, 55. — Preuves de quelques erreurs fondamentales émises dans son *Histoire des langues sémitiques*, par M. *Jules Oppert*, 56; — Soutient comme les semi-rationalistes catholiques, que le langage a été spontané, 56, 59. — Légèreté de ses attaques contre la Bible, empruntées à Ewald, par M. *Schobel*, 57. — Réfuté sur l'origine des alphabets et sur l'immortalité de l'âme chez les Juifs, par M. de *Paravey*, 57. — Discussion au sein de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, au sujet de ses idées sur le monothéisme chez les peuples sémites, avec notes de M. *Bonnetty*, 58, 59. — Réfutation de ses erreurs au séminaire de Castellana, 59. — Mis à l'index, 58, 59.

M. BEYNAUD (Jean). — Réfutation de sa christologie rationaliste dans l'*Encyclopédie nouvelle*, 35, 37. — Décret du concile de Périgueux contre son livre *Terre et Ciel*, 53.

J. J. ROUSSEAU. — Exposé et critique de son rationalisme, dans son *Discours sur l'inégalité des conditions*, et dans son *Émile*, par M. E. de *Sales* et *Bonnetty*, 48.

SAINT-SIMONIENS. — Leur histoire et leurs dogmes d'après leurs écrits, par M. *Bonnetty*, 11, 12. — Liste de tous les anciens saint-simoniens, 12. — Leur situation en Égypte, 13. — Détails nouveaux sur la vie de Saint-Simon, 51.

M. SAISET. — Sa réfutation du livre *le Prêtre et la femme*, de M. Michel, pour réagir contre les nouveaux messes du Collège de France, 30. — Réfutation de la critique qu'il fait du livre de Mgr Affre, *Introduction philosophiques à l'étude du christianisme*; ses erreurs d'histoire et de traduction, par M. Bonnetty, 30. — Examen critique des reproches faits à la philosophie du clergé. On accorde à la raison tout ce qu'il lui accorde, excepté d'avoir pu inventer Dieu et ses perfections, que l'homme ne s'est pas inventé pour lui-même ce qu'il doit croire et ce qu'il doit faire, et d'être un Messie, et le Verbe divin, 30; répété, 41. — Ce qu'il dit sur l'école d'Alexandrie et M. J. Simon, 31. — Il corrige loyalement dans une 2^e édition, ce que les *Annales* lui avaient reproché sur la force de la raison, sur l'origine de nos connaissances, sur l'origine du christianisme, sur la philosophie grecque, etc., 32. — Paroles de conciliation adressées au christianisme, 32. — Sur le dieu de la dialectique, sur la trinité de Platon et du christianisme, 32. — Examen de son *Manuel de philosophie*, 33. — Défaut principal de sa méthode; rend justice aux travaux des *Annales*, 34. — Examen des reproches qu'il fait à la philosophie catholique, par M. Bonnetty, 34. — Sa réfutation du dieu l'Absolu, 35. — Réfutation de sa théorie du développement du dogme, 39. — Examen de l'exposition qu'il fait des principes philosophiques des *Annales*, par M. Bonnetty, 41. — Donne à choisir à M. l'abbé Maret, entre les principes des *Annales* et ceux des rationalistes, 41. — Rappel de sa discussion avec les *Annales*, 53.

SCHELLING. — Comment il arrive au système de l'identité absolue du subjectif et de l'objectif, et de la révélation spontanée, par Mgr Doney, évêque de Montauban, 14. — Son panthéisme, 30. — Son ancienne et sa nouvelle méthode, par M. l'abbé de Valroger, 26. — Lutte contre Hegel; le christianisme d'après lui se distingue des mythologies, mais ne les contredit pas, 26. — Sa conception de Dieu semblable à celle de M. l'abbé Maret, 32.

M. Jules SIMON. — Examen critique de son *Histoire de l'école d'Alexandrie*, par un prof. de philosophie (M. l'abbé Hébert Duperron), 31, 32. — Sur l'origine de la Trinité chrétienne, 32. — Systèmes philosophiques sur l'origine du monde, 33. — Examen de son *Manuel de philosophie*, 33. — Examen critique de son livre intitulé *le Devoir* (5^e art.), par M. l'abbé Bidard, 50. — Essai critique sur son livre *la Religion naturelle*, par M. Casteinau, 57. — Mis à l'index, 55.

STRAUSS. — Examen et réfutation de sa *Vie de Jésus*, par M. Bonnetty, 18, 20. — Réfuté, par M. Rossignol, 22. — Par Tholuk, 24, 26. — Ses divers adversaires, par M. l'abbé Chassay, 30, 33. — Espèce de rétractation de sa doctrine, 39. — Analyse de la réponse de Tholuk, traduit par M. l'abbé de Valroger, 40.

M. TOWIANSKI. — Verbe nouveau, déifié par ses sectateurs; discours où il expose ses visions, 28.

M. VACHEROT. — Examen de sa thèse sur le rationalisme de S. Anselme, 13. — Réfutation de ses erreurs sur la théodicée de la *Genèse*, 36. — Analyse et extraits de la *Lettre* que lui adresse M. l'abbé Gratry, sur les origines qu'il assigne au christianisme, par M. Bonnetty, 43. — Mis à l'index, 41.

VINTRAS (Michel). — Révélateur de l'*Œuvre de la miséricorde*; son système, première condamnation, 28. — Procès en interdiction fait à ses adhérents, 28.

— Lettre d'un prêtre qui a embrassé ses erreurs et sa réfutation, par M. Bonnetty, 42. — Dispersion et arrestation de ses fidèles, 44. — Condamnation de deux pontifes de sa secte par les tribunaux civils, 45.

VOLTAIRE. — Le triomphe de la philosophie naturelle contre la philosophie traditionnelle, ou historique, jour par jour, de l'arrivée, du séjour, de la mort et de l'apothéose de Voltaire à Paris, d'après une *Revue* contemporaine, par M. Bonnetty, 51, 52.

27. — Polémique et discussion avec les auteurs catholiques, semi-rationalistes, gallicans, etc.

M. l'abbé **BAUTAIN.** — Exposé de sa philosophie, par M. l'abbé *Foisset*, 6. — Critique de cette philosophie, par un *professeur de théologie*, 6. — Exposé qu'il fait lui-même de son système, 15. — Etat de son affaire à Rome, 17. — Articles qu'on lui donne à signer, 22. — Son jugement sur Cousin, 25. — Comment jugé par M. *Saisset*, 41.

M. l'abbé **BLATEIROU.** — Examen de ses *Institutions philosophiques*; critique de ses théories; *l'âme conçue passive dans l'intelligence et la sensibilité.* — *La connaissance et la certitude sont des faits passifs de l'âme; — l'existence de la loi naturelle est établie, abstraction faite de l'existence de Dieu*; polémique et réponses, par M. l'abbé *Gonzague* et M. *Bonnetty*, 46, 49.

M. **BROWNSON;**— attaque les *Annales de Philosophie*, et leur attribue, sans citation aucune, les opinions mêmes qu'elles combattent, par M. *Bonnetty*, 47.

M. l'abbé **CHANTOME.** — Sa doctrine et sa condamnation, 39. — Sa rétractation, 46.

Le P. **CHASTEL**, jésuite, attaque les *Annales* et plusieurs évêques et auteurs catholiques, sans aucune citation de sources, dans le *Correspondant*. — Lettres échangées avec M. *Bonnetty*, 38. — Critique de ses principes, entre autres, de celui-ci : *Il y a toujours obligation morale, devoir réel, quand même on ferait abstraction de Dieu et de la religion*, par M. *Bonnetty*, 45. — Il dénature ce que disent les traditionalistes, 39. — Il ressuscite, comme M. *Cousin*, la théorie païenne de *Platon* : *Le bien n'est pas tel parce qu'il plaît à Dieu, mais il plaît à Dieu parce qu'il est bien.* 44. — Sa théorie, comparée à celle des traditionalistes, 44. — Preuves de plusieurs de ses falsifications, 44. — Preuves qu'il a mal traduit les textes d'*Aristote* et de *saint Thomas*, sur l'origine de nos connaissances, 49. — Réfuté par le P. *Ventura*, 54.

La **CIVILTA CATTOLICA**, rédigée par les Pères de la compagnie de Jésus; ses commencements à Naples, sa continuation à Rome, 40. — Traduction de ses *Convenances sociales* d'une définition de l'immaculée Conception, 44. — Approbation de sa critique du semi-rationalisme chrétien, 44. — Distingue, comme les *Annales*, la notion de la faculté, 46. — Soutient avec nous que la philosophie est démonstrative et non inquisitive, et combat *Descartes*, 46. — Attaque les *Annales* et expose mal ses principes; réponse par M. *Bonnetty*, 47. — Refuse d'insérer la réponse, réfutation des raisons qu'elle donne : détails et pièces par M. *Bonnetty*, 48. — Extrait et approbation de ses articles contre l'*Ontologisme giobertiste*, critique celui de M. *Cousin*, de M. l'abbé *Maret*, et de la *Revue de Louvain*, 48. —

Sur réclamation contre la traduction d'une de ses lignes, accueilli, et refus nouveau de publier la réponse, 48. — Aitère un texte de saint Thomas et le rectifie, 48. — Attaquée par M. l'abbé Ubayhi dans la *Revue de Louvain*, 48. — Danger de son système que la parole n'est pas nécessaire pour le premier développement des idées religieuses et morales; sa parenté avec le glibertisme, par M. Bonnetty, 49. — Attaque les traditionalistes outrés sans citer aucune de leurs paroles, et expose mal le vrai traditionalisme, 49. — Expose mal le système d'Aristote et de saint Thomas sur l'origine de nos connaissances, 49. — Inanité de sa théorie sur les idées concrètes et abstraites, 49. — Bégnent qui lui est donné par le journal officiel de Rome, 50. — Réfutation de ce qu'elle dit contre les *Annales*, 50. — Se rapproche de l'absolu de Cousin, 50. — Invente une morale sans intervention de Dieu, 50. — Scission entre ses rédacteurs; le P. Passaglia quitte la rédaction et sort de la Compagnie, 58. — Citation et approbation de son article sur le prétendu ontologisme du cardinal Gerdil, en réfutation de la *Revue de Louvain*, 58.

M. l'abbé COGNAT. — Attaque violente contre les *Annales*; portée plus haute de cette attaque, 45. — Cardinaux et évêques qu'elle atteint, 45. — Citation complète et réfutation de son premier article, 45. — Altérations et suppression de textes; ces insultes; réponse par M. Bonnetty, 45, 46. — Publie une lettre du P. Calvotti contre les *Annales*, et refuse d'insérer la réponse; il y est forcé par une citation en police correctionnelle, 48. — Lettre de S. Em. le cardinal Wiseman démentant ses assertions contre l'Église d'Angleterre, 48. — N'est pas l'auteur de ces articles qu'il a signés dans *l'Ami de la Religion*; procès fait au cardinal par l'auteur de ces articles, le R. Pœrs, prêtre interdit, 49.

COMPENDIUM philosophix de Saint-Sulpice. — Examen et danger de quelques principes, par M. l'abbé Charles, 44.

LE CORRESPONDANT. — Hommage rendu; danger signalé sur les vérités naturelles et sur ce que nos idées seraient des souvenirs, 30 (p. 144). — Examen de la théorie de M. Maret, qu'il publie, que la raison humaine est un écoulement de la lumière qui éclaire Dieu lui-même, 30 (p. 328). — Insertion intégrale et réfutation de la lettre de M. l'abbé Maret aux *Annales*, avec réponse, par M. Bonnetty, 31. — Confirme que la raison est un écoulement de la substance de Dieu, 31 (p. 50). — Changement de direction; M. Lenormant, le nouveau directeur, refuse malgré une promesse expresse, d'insérer la réponse des *Annales*, 32. — Attaque de nouveau les *Annales* par la plume de D. Gardereau; réponse à cette attaque par M. Bonnetty, 33. — Admet, par la plume de M. de Courson, que les terres et les femmes ont été communes au commencement des sociétés; réfutation par M. Bonnetty, 37. — Attaque M. Eugène Boré par la plume de M. de Baudécour; réponse par M. Bonnetty, 37. — Attaque tous les auteurs catholiques, et principalement les *Annales*, sous le nom de traditionalistes, par la plume de P. Chastel, sans citer aucun nom, aucune source, se contentant de dire qu'on comprendra bien à qui il s'adresse; réponse à cette attaque par M. Bonnetty, 38, 39. — Réponse à une attaque contre les traditionalistes et une apologie de Descartes, par M. d'Anselme, 49. — Accuse à tort de barbarie les hymnes de l'Église, par la plume de M. Vincent, 49. — Avance, par la plume de M. Fontette, que le livre du Devoir de M. E. Simon renferme une morale très-pure et

tout à fait chrétienne, et même Mgr. Pie, évêque de Poitiers, 50 (p. 62), 51 (p. 519). — M. Lenormant se retire; direction nouvelle de MM. de Montalembert, de Falloux, de Broglie, etc., 51.

M. l'abbé DARBOY. — Danger de sa théorie que c'est l'humanité qui proclame avec autorité, soit l'ensemble, soit quelques détails de la doctrine reçue, à mesure qu'elle est née, par M. Bonnetty, 39 (p. 240). — Lettre pour justifier ses expressions, avec réponse de M. Bonnetty, 40. — De quelques injures adressées par le *Moniteur catholique* qu'il dirige, contre les *Annales*, avec réponse de M. Bonnetty, 40.

M. l'abbé DELACOUTURE. — Ses attaques contre M. Nicolas et les *Annales*, avec réponse, 44. — Sa lettre; preuves qu'il tronque et dénature les textes, par M. Bonnetty, 44. — Nouvelle lettre où il se rétracte et demande que 23 lignes soient regardées comme non avenues, 44. — Ouvrage approuvé par lui mais à l'index, 45. — Attaque, dans son livre: *Observations sur le décret de l'index*, d'abord du tribunal de l'index, puis NN. SS. Gousset, Doney et Parisais, 45. — Autres falsifications de textes, 45, 46. — Autre lettre avec réponse, par M. Bonnetty, 46.

DESCARTES. — Sur son principe philosophique de la clarté des idées par Mgr. Doney, évêque de Montauban, 14. — Sa méthode approuvée par le P. Perrone, et en quel sens, 25. — Sa démonstration de l'existence de Dieu, reproduite par M. l'abbé Maret, 28. — Sa méthode, résumé et cause des erreurs modernes, 28. — Reproduction de ses *Olympica*, ou histoire de la révélation qu'il a eue de sa méthode, racontée par lui-même, et prouvant son illuminisme; traité supprimé par ses éditeurs, par M. Bonnetty, 30. — M. Saisset conseille au clergé de se faire cartésien; réponse, par M. Bonnetty, 30. — Soutient que l'essence des choses n'est pas indépendante de Dieu, 32. — Son système condamné par la Sorbonne en 1693, 35. — Funestes effets et paganisme de sa méthode, 37. — Déclaré le principal corrupteur de la philosophie, par l'abbé Gioberti, 37. — Prudence et sages raisons de sa mise à l'index, par l'abbé Gioberti, 39. — Sur le vœu qu'il fait d'aller en pèlerinage à Notre-Dame-de-Lorette, et qu'il représente comme la suite de la révélation qu'il avait reçue de sa méthode, 43. — Histoire des efforts qu'a faits le P. André, jésuite, pour introduire le cartésianisme dans la Compagnie de Jésus, et détails sur la sévère opposition de ses supérieurs, 43, 44, 45. — Textes des condamnations portées, contre sa méthode et ses ouvrages par la faculté de Louvain, la congrégation de l'Index, l'Université de Paris, les pères de l'Oratoire, l'université de Caen, l'archevêque de Paris, 44. — Mépris du tribunal de l'Index, causes de la propagation de sa philosophie, 44. — Sa doctrine doit être regardée comme celle de Calvin, d'après les supérieurs des jésuites, 45. — Une apologie de sa philosophie par le *Correspondant*, avec réponse, 49. — Porte le défi de prouver le pour et le contre sur l'existence de Dieu, 49. — A faussé l'argument de saint Augustin: *Ja penso, donc j'existe*, 52. — Lettre de Bossuet prévoyant les ravages de sa philosophie dans l'Eglise, 52. — Sa philosophie mise en vers par l'abbé Genest; épitaphe que lui fait Santeul, 53. — Critique de l'éloge que fait M. l'abbé Maret de sa philosophie, par la *Revue de Louvain*, 54.

ÈRE NOUVELLE. — Principes panthéistes que proclame ce journal, par

Pères de l'Église, inséré dans l'*Histoire des sciences mathématiques en Italie*, de M. Libri, par *Acheri* (le P. Cahier, jésuite), 17. — Analyse de son cours sur l'étude des monuments astronomiques, contenant une réfutation scientifique de Dupuis (3 art.), par M. *Carteron*, revus par lui-même, 22, 23, 24, 25.

MAGNÉTISME. — Décisions données à Rome, 22, 23, 28. — Considérations scientifiques, et physiologiques, par l'abbé *Loubert*, 29.

Le P. **MALEBRANCHE**, oratorien. — Ce qu'il dit de l'idée de Finfini, 8. — Sur ce qu'il affirme que les idées sont Dieu lui-même, par Mgr *Doney*, 14. — Appelé divin par M. l'abbé *Maret*, 31. — Liste de tous ses ouvrages mis à l'index, 31. — Son système ramène au paganisme, par M. l'abbé *Gonzague*, 37. — Le christianisme ne peut subsister avec ses principes, par le même, 38. — Critique de tout son système, par le P. *Dutertre*, jésuite, 41. — Contradiction manifeste entre la définition de l'infini et les facultés qu'il assigne à la nature humaine, par le P. *Dutertre*, 42. — Sa correspondance avec le P. André, jésuite; histoire des efforts tentés par celui-ci pour faire adopter le malebranchisme dans la Société de Jésus; résistance des supérieurs, 43, 44. — Cas où Malebranche autorise le mensonge, 43. — Protestation secrète contre la signature publique qu'il a donnée au formulaire contre Jansénius, 43. — Autre liste de tous ses ouvrages mis à l'index, 44. — Mépris qu'il fait de ce tribunal, 44. — Etonné qu'un jésuite qu'il avait converti à ses idées se soit fait calviniste, 44. — Lettre où Bossuet appelle son système un *galimathias*, 52. — Comment jugé par *Méage*, 52.

M. l'abbé **MARET**, professeur en Sorbonne. — Analyse de son *Essai sur le panthéisme*, par M. l'abbé *Cauvigny*, 20. — Autre article, par M. *Bonnetty*, 21. — Examen de sa *Théodicée chrétienne*, par M. l'abbé *Cauvigny*, 28, 29. — Commencement de la discussion sur l'origine du langage, par M. *Bonnetty*, 30. — Sa théorie sur l'origine du langage, et son principe que la raison est un écoulement de la lumière qui éclaire Dieu lui-même, c'est-à-dire de la substance de Dieu, examinée et réfutée par M. *Bonnetty*, 30. — Insertion et réfutation de sa lettre sur la nature et l'origine de la raison, 31. — Refus d'insertion de la réponse, 32. — Son système théologique jugé par divers auteurs, 32. — Critique de quelques-unes de ses expressions telles que : une causalité qui réalise la substance de Dieu; il y a en Dieu trois principes, etc.; preuves que ces expressions sont empruntées à l'abbé de Lamennais, par un théologien, 32, 34. — Examen de quelques-unes de ses nouvelles expressions théologiques, 33. — Soutient avec M. de Lamartine que la raison est une émanation de Dieu, 37. — Expressions panthéistes dans l'*Ère nouvelle*, 37. — Il corrige dans la 2^e édition de sa *Théodicée chrétienne*, la plupart des expressions qui lui ont été reprochées, 39. — Désapprouvé par plusieurs théologiens, 39. — Défendu par M. l'abbé *Frappe*, avec la réplique de M. *Bonnetty*, 40. — Comment défendu par M. l'abbé *Darbov*; s'exprime mal sur la création; un de ses textes condamné, 40. — Examen critique de sa thèse pour son doctorat devant la faculté de théologie, 40. — Protestation de M. l'abbé *Glaire*, doyen de la faculté, contre la forme et le fond de sa thèse, 40. — Approuvé par M. *Saisset* et réfuté par divers professeurs, 41. — Sa lettre en réponse aux *Annales* et sa réfutation, 41 et 42. — Rapprochement avec l'école rationaliste, 42 (p. 447). — Sa *théodicée* comparée à la théologie catholique, par M. l'abbé *Peltier*; 44. — Exposition de toute

cette polémique par les *Annali delle scienze religiose* de Rome, 44. — Exigence des rationalistes à l'égard des concessions qu'il leur a faites, par M. F. Morin, 53. — Reproches faits par la *Revue catholique* de Louvain à ses principes philosophiques, 54.

M. l'abbé NOGET-LACOUORE. — Examen de ses *Institutions philosophiques du séminaire de Bayeux*, et critique de son principe : *la volonté de Dieu seule ne peut engendrer aucune obligation*, par M. Bonnetty, 30, 31. — Sa réponse et réplique; danger de son système de fonder la morale sur l'essence des choses, 32. — Autre lettre et sa réfutation, 32.

M. l'abbé ROSMINI. — Exposé de ses opinions, par M. Combeville, 18. — Extrait de ses *opuscules philosophiques*; ses œuvres, 18. — Attaqué par le P. Rosaven, 26. — Un de ses ouvrages mis à l'index; sa soumission; sur sa doctrine, 39. — Sa philosophie déclarée soutenable par la congrégation de l'Index, 49.

Mgr SIBOUR, arch. de Paris. — Condamne l'*Univiers*; toutes les pièces de ce débat, 46. — Publication incomplète des 4 propositions de l'Index de 1855, il condamne le traditionalisme en supprimant la lettre du P. Modena, déclarant officiellement que la Congrégation n'avait prononcé aucune condamnation; pièces de ce débat, 51, 56. — Sa mort malheureuse, assassiné par la main d'un prêtre interdit, 54.

37. — Traditions sur la vierge Marie.

Sur la Vierge-mère honorée chez les druides, 7. — Croyances sur une Vierge mère recueillies dans les auteurs anciens, par M. DRACH, 7. — La vierge Marie, type de la femme chrétienne, par M. l'abbé GERBET, 9. — Recherches sur ce que disent les auteurs sur sa personne et sa vie, avec portraits anciens, par M. BONNETTY, 9. — Monnaies frappées à son effigie, 9. — Origine de la tradition sur la vierge Noire, 9. — Sur l'oracle de Delphes, concernant l'Enfant hébreu, par M. BONNETTY, 14. — Sur l'*histoire de la Vierge*, de M. l'abbé ORSINI, 16. — Dissertation sur l'*Alme*, ou vierge mère d'Isaïe, par le P. VERCCELLONE, 17. — Sur le poème de Sannazar, de l'enfantement de la Vierge, 18. — Traditions sur une Vierge mère, recueillies dans les anciens livres chinois, par le P. PREMARE et le P. CIBOT, 19. — Sur ses premiers portraits, 19. — Traditions chez les Grecs, 19. — Un de ses portraits, 21. — Son apparition à M. Ratisbonne, médaille miraculeuse, 24. — Autres traditions en Chine, 31. — Raisons de la définition de son immaculée Conception, par le card. LAMBRUSCHINI, 44. — De la convenance sociale et philosophique, de la définition de ce dogme, par la *Civiltà cattolica* 44. — Toutes les pièces concernant la définition de ce dogme, 48, 49, 50. — Une lettre supposée dans les œuvres de S. Ignace, 55. — Ouvrage apocryphe sur sa mort, 55.

39. — Tables. — Tableaux. — Dictionnaires — Statistiques offrant d'un coup d'œil le résumé d'un grand nombre de travaux, et épargnant beaucoup de recherches.

Statistique générale du globe, ses habitants, d'après leurs croyances, 1. — Statistique des restes des sauvages, 2. — Revue chronologique de toutes les hérésies, avec la liste des Souverains Pontifes, des conciles généraux, des docteurs, défenseurs de la foi, des philosophes et des hérétiques, avec le titre et les diverses éditions de leurs ouvrages, depuis S. Pierre jusque au 16^e siècle, par M. BONNETTY, 2, 3, 4, 5, 6, 12. — Statistique du clergé anglican, 3, 7. — Famille des langues sémitiques, d'après BALDI, 6, et des langues thraco-pélasgiques, par *id.*, 13. — Tableau des objets de l'éducation, par M. l'abbé FRÈRE, 7. — Tableau de la doctrine des saintes Écritures, par *id.*, 8. — Tableau des couches minérales du globe, 9. — Tableau de l'histoire de la philosophie, 9. — Tableau de l'empire de la nature, d'après LINNÉE, 11. — Liste de tous les monuments mexicains découverts et décrits dans les trois voyages du cap. DUPAIX, 11, 12. — Les plantes consacrées aux saints, 11. — Nécrologie des auteurs morts, avec la liste de leurs ouvrages de 1835 à 1846, t. 11 à 34. — Tableau de la classification des mammifères, par CUVIER, 12. — Tableau d'une classification naturelle des sciences, par M. AMPÈRE (le père), 12. — Sectes religieuses aux États-Unis, 13. — Tableau des connaissances humaines, d'après l'*Encyclopédie*, 13. — Dictionnaire de diplomatique, ou cours philologique et historique d'antiquités civiles et ecclésiastiques; réimpression de la *Diplomatique*, de D. de Vaines, avec nombreux articles et planches de plus, par M. BONNETTY, t. 14 à 59. — Glossaire liturgique des églises grecques et latines, par M. GUÉNEBAULT, 14, 16, 17, 21. — Tableau des 10 premiers patriarches de la Bible, retrouvés dans les 10 premiers empereurs de la Chine, par M. de PARAVEY, 16. — Tableau des principales époques historiques, 17. — Tableau des progrès faits dans l'étude des langues, de l'histoire et des traditions religieuses des peuples de l'Orient, depuis 1839 jusqu'en 1859, donnant le nom de tous les auteurs, et le titre de tous les ouvrages, renfermant une histoire complète de toutes les découvertes qui ont été faites dans cette histoire, et le moyen de connaître et de se procurer tous les livres nécessaires à cette étude, par M. MOHL, de l'Institut, 21 à 59. — Synglosse du nom de Dieu, dans toutes les langues connues, avec les caractères de ces langues, par M. l'abbé BERTRAND, 22, 23, 24, 25. — Catalogue des livres qui se trouvent à l'imprimerie de la Propagande à Rome, 22. — Statistique officielle de l'empire chinois, par M. PAUTHIER, 23. — Table des auteurs contenus dans les 10 vol. des *Classici auctores* du card. Mai, 23; — ceux contenus dans les 10 vol. de ses *Scriptores veteres*, 23, 24; — ceux contenus dans les 10 vol. de son *Spicilegium romanum*, 29, 30; — dans sa *nova Bibliotheca patrum*, 48, 49, avec analyse et citation des passages les plus importants, par M. BONNETTY. — Vocabulaire des termes techniques de l'archéologie chrétienne, par M. l'abbé BOURASSÉ, 25. — Tableaux des diverses dynasties égyptiennes, d'après M. de BUNZEN, rectifiés par M. de ROUGÉ, 32, 33, 34. — Synchronisme historique

des rois d'Israël, de Juda, d'Égypte, de Ninive, de Babylone et de Nubie, par M. de SAULCY, 39. — Liste des livres canoniques cités dans la Bible et perdus, 44. — Table des ouvrages de Voltaire condamnés à Rome, ou par le Conseil d'État, 51. — Table des noms et qualifications sous lesquels il s'est caché, 51. — Table alphabétique et chronologique des diverses parties de la messe, par M. GUÉNEBAULT, 52. — Liste chronologique de tous les rois d'Égypte, par M. l'abbé SIONNET, 52. — Tableau chronologique de la durée des empires des rois syro-chaldéens, par M. OPPERT, 53. — Tableau comparatif des mots japonais, avec les mots tartares et américains, par M. de CHARENCEY, 57.

PUBLICATIONS DE M. L'ABBÉ MIGNE, formant une véritable bibliothèque universelle du clergé. Voici le détail facile à consulter des principaux ouvrages analysés dans les *Annales* : — Analyse des *œuvres de sainte Thérèse*, 23. — De la *Perpétuité de la foi*, sur la croyance à l'Eucharistie, de Nicole, Arnauld, et les *œuvres de Scheffmacher*, 23. — Liste de tous les auteurs entrant dans son *Cours complet d'Écriture sainte*, 25, 28. — Dans son *Cours complet de théologie*, 24, 28, 30. — Des *œuvres du comte de Maistre* et de Mgr de Précy, 30. — *Atlas d'Écriture sainte*, 30. — Analyse des auteurs contenus dans ses *Démonstrations évangéliques*, 18 vol., 30, 31. — Liste des auteurs qui composent les 217 vol. de sa *Patrologie latine*, avec l'indication de tous les ouvrages et opuscules de chacun de ces auteurs; de plus, des préfaces de toutes les éditions et des auteurs qui y ont ajouté des notes et des dissertations, ce qui forme une *bibliothèque ecclésiastique* plus complète que celles de Bellarmín, de Fabricius et de Oudin, et la plus commode à consulter, t. 33 à 51. — Liste générale de toutes ses publications jusques fin 1856, 53. — Liste des auteurs qui entrent dans sa *Patrologie grecque*, avec les mêmes indications, du t. 1 au t. 43; 55, 56, 58. — Analyse des auteurs qui entrent dans les 52 vol. de la 1^{re} *Encyclopédie théologique*, 56, 57. — De ceux qui entrent dans les tomes 1 à 33 de sa *Nouvelle ou 2^e Encyclopédie théologique*, 58, 59.

CONCORDANCE

des séries et de la collection des Annales.

| | | | | |
|------------------------|---|-------------|---|--------------|
| 1 ^{re} série. | — | 12 volumes. | — | tome 1 à 12. |
| 2 ^e série. | — | 7 vol. | — | t. 13 à 19. |
| 3 ^e série. | — | 20 vol. | — | t. 20 à 39. |
| 4 ^e série. | — | 20 vol. | — | t. 40 à 59. |

Chacune de ces séries est terminée par une table *générale des matières*, de chaque série.

Compte-rendu.

COMPTE-RENDU A NOS ABONNÉS.

La place nous manque, soit pour analyser les travaux qui ont été publiés dans ce volume, soit pour parler de ceux qui doivent entrer dans le volume suivant. Nous nous contenterons de signaler brièvement à nos lecteurs : la *discussion sur l'unité de Dieu*, qui a eu lieu au sein de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, à l'occasion du mémoire de M. Renan. Nos lecteurs ont dû y voir la confirmation de ce que nous avons dit si souvent, et de ce qui constitue un des principes de la *philosophie traditionnelle*, à savoir : qu'il y a eu, au commencement, des révélations divines de ce que l'homme devait croire et de ce qu'il devait faire, et parmi ces révélations, celle de *l'unité de Dieu*, révélations, qui pures d'abord, puis emportées par les différents patriarches et fondateurs de peuples, ont été corrompues, mais sont reconnaissables encore comme la source des diverses croyances des anciens peuples. Ce qui divise et distingue les catholiques des rationalistes de diverses sortes, c'est que ces derniers attribuent les croyances des peuples à l'effort spontané et naturel des seules forces de l'homme. Mais ce principe philosophique s'affaiblit de plus en plus devant l'histoire réelle de l'humanité.

Les *investigations sur les traditions de la semaine* chez les Juifs et les Chinois, que nous continuerons pour les autres peuples, viennent corroborer cette grande vérité.

Maintenant il ne nous reste qu'à prier nos lecteurs d'excuser le retard de ce cahier; ils en voient en ce moment la raison dans ce long travail offrant le *Tableau succinct des principales matières qui entrent dans les 59 volumes qui composent, en ce moment, la collection des Annales de philosophie chrétienne*. C'est un travail long, fastidieux, refait plusieurs fois, mais qui nous a paru devoir être agréable à nos lecteurs pour qu'ils puissent facilement, et en peu d'instant, trouver les matériaux qui leur sont nécessaires dans cette grande collection. Nous espérons qu'ils nous en sauront quelque gré.

Ils apprendront aussi avec plaisir que nous avons mené de front, avec ce tableau, la composition de la *Table générale des matières contenues dans les 20 volumes de la 4^e série*. Cette table est toute prête; on la compose en ce moment, et nous espérons qu'elle sera achevée dans un mois. — Comme nous l'avons fait pour les autres tables, celle-ci ne se vend pas. Nous la donnerons gratis à tous nos abonnés, qui continueront leur abonnement pour la 5^e série, et à mesure qu'ils solderont leur abonnement.

La place nous manque pour en dire plus.

Le directeur : A. BONNETTY.

TABLE GÉNÉRALE

489

ALPHABÉTIQUE

Des Matières, des Auteurs et des Ouvrages

CONTENUS

DANS LES 20 VOLUMES DES ANNALES DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE,

Depuis janvier 1850, jusqu'à décembre 1859,

Formant la quatrième Série de ce Recueil.

Nous devons prévenir nos abonnés qu'ils trouveront dans cette table, outre les matières générales renfermées dans ce recueil :

- 1° Le nom de tous les auteurs mis à l'index depuis 1850, jusqu'à fin 1859.
- 2° Le nom de tous les auteurs renfermés dans la *Patrologie latine* ou *Bibliothèque des Pères latins*, de M. Migne, depuis le tome XXXI, jusqu'au CXVII^e ou dernier.
- 3° Le nom de tous les auteurs renfermés dans la *Patrologie grecque*, du même éditeur, jusqu'au XLIII^e inclusivement.

| | |
|---|--|
| <p>A</p> <p>Abadie (M. Ant. d'); découverte d'un remède abyssinien contre le ver solitaire. XIII, 244.</p> <p>Abailard; voyez Pierre.</p> <p>Abbaudus, abbé; œuvres, XIII, 433.</p> <p>Abbo (S.), de Fleury; œuvres, XI, 163.</p> <p>Abbo (S.), de Metz; œuvres, III, 153.</p> <p>Abbo, de St Germain; œuvres, X, 99.</p> <p>Abedoc; œuvres, III, 400.</p> <p>Abel est Fo-Hi, III, 30.</p> <p>Abel Rémusat (M.); prouve l'authenticité de l'inscription de Si-ngan-fou, XV, 51.</p> <p>Abraham; découverte des ruines de Ur, sa patrie, I, 323; sur le lieu de sa naissance, II, 83; est le Tan-fou des Chinois, XVIII, 456; a enseigné l'astronomie aux Égyptiens, XX, 76.</p> <p>Absalon, abbé; œuvres, XII, 506.</p> <p>Absalon de Lunden; œuvres, XII, 505.</p> <p>Abuhide; ses canons, XVII, 80.</p> <p>Académie de la Religion catholique de Rome; ses travaux, IX, 286.</p> <p>Achille Tattius; œuv. astron. XVII, 243.</p> <p>Adalbero, de Laon; œuvres, XI, 323.</p> <p>Adalbero, de Reims; œuvres, XI, 83.</p> <p>Adalbertus, de Mayence; œuv, XII, 435.</p> <p>Adalbertus, de Metz; œuvres, X, 260.</p> <p>Adalbertus (S.), de Prague; œuv. XI, 13.</p> <p>Adalgerus, d'Augsbourg, œuv., X, 180.</p> <p>Adalhardus (S.), de Corbie; œuvres, VIII, 163.</p> <p>Adam; Dieu lui parla extérieurement,</p> | <p>d'après S. Augustin, VII, 110; VIII, 381; XVII, 376.</p> <p>Adam, de Brème; œuvres, XII, 242.</p> <p>Adam de Saint-Victor; prose pour la Sainte-Enfance, V, 68; œuvres, XII, 500; introduit dans les classes, XX, 294, 298, 302; fondateur de la poésie moderne, 308; traduction d'une de ses séquences, 309.</p> <p>Adam Parseniz; œuvres, XII, 506.</p> <p>Adam Scot; œuvres, XII, 501.</p> <p>Adamanus (S.); œuvres, III, 236.</p> <p>Adamites; secte de Gnostiques; I, 75.</p> <p>Adelard; contre Aristote et Platon, XVII, 191.</p> <p>Adelboldus, d'Utrecht; œuv., XI, 322.</p> <p>Adelgorius, de Magdebourg; œuvres, XII, 427.</p> <p>Adelmannus, de Brescia; œuv., XI, 404.</p> <p>Ademarus, d'Angoulême; œuvres, XI, 322.</p> <p>Adeodatus (S.), pape; œuvres, III, 155.</p> <p>Ado (S.), de Vienne; œuvres, IX, 244.</p> <p>Adrevaldus, de Fleury; œuv., IX, 244.</p> <p>Adrien I, pape; œuvres, III, 400; lettres, IV, 161.</p> <p>Adrien II, pape; œuvres, IX, 244.</p> <p>Adrien III, pape; œuvres, IX, 324.</p> <p>Adrien IV, pape; œuvres, XII, 497.</p> <p>Adso, de Montreuil; le livre de l'antéchrist, IV, 239; œuvres, 239.</p> <p>Adventius, de Metz; œuvres, IX, 243.</p> <p>Ælfricus (S.), de Cantorbéry; œuvres, XI, 168.</p> <p>Ælredus, abbé; œuvres, XII, 496, 500.</p> |
|---|--|

- Eneas, de Paris ; œuvres, IX, 242.**
Æthelredus II, le roi ; œuvres, XII, 339.
Aetius, d'Amidène ; œuvres astronomiques, XVII, 243.
Affre (Mgr) ; sur l'origine des germes qui sont dans l'âme, XVII, 389 ; sur la religion naturelle, 424.
Afgans ; leur origine juive, XVII, 84.
Africanus (Julius) ; œuvres, XVII, 79.
Afrique ; voir tous les articles qui la concernent dans les 59 vol. des *Annales*, XX, 456, 458.
Agano, d'Autun ; œuvres, XII, 338.
Agapet I, pape ; œuvres, II, 241.
Agapet II, pape ; œuvres, X, 179.
Agathon (S.), pape ; œuvres, III, 155.
Agio, de Narbonne ; œuvres, X, 99.
Agio, moine allemand ; œuv., XI, 84.
Agnellus, abbé de Ravenne ; œuvres, VIII, 244.
Agnellus, évêque de Ravenne ; œuvres, II, 244.
Agobard (S.) ; de Lyon ; œuv., IV, 403.
Agrippa-Castor ; œuvres, XVI, 263.
Agrippa (le roi), devant lequel S. Paul plaida sa cause ; I, 431 ; sa monnaie, 432.
Ahito, Ahyto, Haito ou Hatto, de Bâle ; œuvres, VIII, 164 ; IX, 82.
Aileranus (S.), d'Écosse ; œuv., III, 82.
Almeric, d'Antioche ; œuvres, XII, 502.
Almo, de Dive ; œuvres, XII, 495.
Aimoinus, de Fleury ; œuv., XI, 163.
Aimoinus, de St-Germain ; œuvres, IX, 33 et 324.
Akerman (M.) ; preuves des faits évangéliques tirées des médailles et des monnaies, avec gravure de toutes les médailles (4^e art.), I, 28 ; (5^e art.), 96 ; (6^e art.), 229 ; (7^e et dern. art.), 424.
Alanus, abbé ; œuvres, III, 314.
Alanus, d'Autun ; œuvres, XII, 502.
Alanus, de Cantorbéry ; œuv., XII, 498.
Alanus, de Lille ; œuvres, XII, 505.
Alard Gazens ; édit. de Cassien, I, 69.
Albarella (M. Vinc.) ; mis à l'index, X, 254.
Albéric, le diacre ; œuvres, II, 242.
Albericus Aquensis ; œuvres, XII, 432.
Albericus, d'Ostie ; œuvres, XII, 426.
Albertus, de St-Mesmin ; œuv., XI, 163.
Albuinus, erm. ; œuvres, XI, 84.
Alcherus ; œuvres, XII, 499.
Alcinius, ou Albinus ; œuvres, IV, 237 ; sur sa vie, 240.
Aldhelme (S.), de Schiresbury ; œuvres, III, 237.
Aldricus, du Mans ; œuvres, IX, 83.
Aldricus (S.), de Sens ; œuv., VIII, 164.
Alexandre le Grand ; ses lettres à Dindimus, roi des Brahmanes, IV, 239.
Alexandre Jannæus ; sur son tombeau, V, 257.
Alexandre I, pape ; son tombeau, XI, 195 ; œuvres, XVI, 262.
Alexandre II, pape ; œuvres, XII, 243.
Alexandre III, pape ; œuvres, XII, 502 ; condamne les recherches inutiles, XVII, 212.
Alexandre VII ; lettre que lui adresse l'Impératrice de la Chine, VIII, 174 ; sa réponse, 178.
Alexandre (S.), d'Alexandrie ; œuv. nouveau, X, 42.
Alexandre (S.), de Jérusalem ; œuvres, XVII, 79.
Alexandre, de Jumiège ; œuv., XII, 504.
Alexandre, de Lycopolis ; œuvres, XVII, 242.
Alexandre (M.), édition des *Oracula sibyllina*, IX, 142.
Alexis I, Comnène ; œuvres, XII, 425.
Alfred, le Grand ; œuvres, XI, 84.
Algerus, de Liège ; œuvres, XII, 494.
Allatus (Léon) ; diatribe sur les Théodores, XVII, 81 ; notes sur S. Methodius, 242 ; sur S. Eustathe, 242.
Allemagne ; ses poèmes cycliques, X, 71.
Alletz (M.) ; mis à l'index, XIX, 324.
Alpertus, de Metz ; œuvres, XI, 164.
Alphabets hébreu, grec, latin, français, comparés dans l'ordre de leurs emprunts réciproques, XVI, 446 ; origine du nombre de leurs lettres, XVIII, 459.
Alphanus (S.), de Bénévent ; œuvres, III, 82.
Alphanus, de Salerne ; œuv., XII, 244.
Alphonse III ; œuvres, IX, 404.
Alfridus, de Munster ; œuvres, IV, 236.
Alulpe, de Tours ; œuvres, III, 81.
Alvarus (Paul), de Cordoue ; sur S. Eulogius, IX, 83 ; œuvres, 242.
Alwalo ; œuvres, XII, 338.
Amadesius ; sur l'Église de Ravenne, I, 161.
Amalarius, de Metz ; sur l'*Ordo* romain, III, 81 ; œuvres, VIII, 164 ; leur abréviation, XII, 494.
Amalarius, de Trèves ; œuv., IV, 237 ; vers marins, 239.
Amandus (S.), d'Utrecht ; œuvres, III, 155.
Amari (Michel) ; mis à l'index, XI, 320.
Amatus, de Bordeaux ; œuv., XII, 426.
Amaury, de Chartres ; ses erreurs, XVII, 211.
Ambroise (S.), de Milan ; examen d'un texte sur le jugement individuel, VI, 9 ; autre texte, 11.

- Ambroise Autpert (S.)**; œuv., III, 315.
Ambroise (S.), de Cahors; œuvres, III, 314.
Ambrosios, le grec; ouvr. nouv., XIII, 280.
Ame; divinisé par la psychologie, I, 9; par les Perses, II; dialogue de S. Jérôme et de S. Augustin, 65; danger de commencer la psychologie par elle, 435; opinion de Voltaire, II, 16; conciles décidant qu'il n'y en a pas deux dans l'homme, III, 205; qu'elle n'est ni mortelle, ni universelle, 169; comment quelques auteurs catholiques en ont admis deux, 421; sur le prétendu concile qui la refuse aux femmes, IV, 64; elle est au commencement une table rase, d'après Aristote et S. Thomas, VII, 108; fausse théorie adoptée sur la division de ses facultés, IX, 114, 444; son jugement chez les Etrusques, XII, 49; théorie de la découverte de son existence, d'après M. Feydeau, et sa réputation, XV, 374.
Ame (de l'); par S. Athanase, XVII, 323.
Amedeus, de Lausanne; œuv., XII, 497.
Amelius (Pierre); livre des cérémonies, III, 81.
Amérique; voir tous les articles qui la concernent dans les 59 vol. des *Annales*, XI, 279; XX, 456.
Amiens (Concile d'); cérémonies de son ouverture et de sa clôture; titres des décrets qui y ont été rendus, VII, 93; extraits donnant la véritable base de la philosophie, 469; importance de la publication de ses actes: sur les conciles provinciaux, VIII, 11; sur des opinions attentatoires aux droits du Saint-Siège, 13; coutumes de la province, 17; sur l'absolution, 19; du culte rendu aux anges, 20; sur les écrivains catholiques, 23; directeur pour les écoles et l'éducation, 85; des études littéraires, 90; de l'histoire, 94; de la philosophie, 98; détails sur l'opposition qui lui fut faite à son approbation complète, et sur une phrase qui y a été ajoutée à Rome, 112; par qui accepté ou tronqué, 463; ses doctrines philosophiques comparées à celles de la *Civiltà*, XI, 465.
Aménus; œuvres, I, 393.
Amon-Ra; nom donné au Dieu suprême, en Egypte, XX, 428.
Amphiloque, d'Iconium; vie de S. Basile, II, 402; œuvres, XIX, 321.
Amulo, de Lyon; œuvres, IX, 84.
Anaclet (S.), pape; œuvres, XVI, 259.
Anaclet II, anti-pape; œuv., XII, 493.
Analecta juris pontificii; extraits des premiers cahiers, VIII, 82.
Anamodus, de Ratisbonne; œuvres, IX, 403.
Anastase III, pape; œuvres, X, 98.
Anastase IV, pape; œuvres, XII, 497.
Anastase, le Bibliothécaire; lettre pour Honorius, III, 83; œuvres, IX, 401.
Anastase (S.), moine; œuv., XII, 335.
Anatolius (S.), d'Alexandrie; œuvres, XVII, 79.
Andradus, de Sens; œuvres, IX, 82.
André, de Bergame; œuvres, XII, 340.
André (S.), de Jérusalem; œuv. astr., XVII, 243.
André ou Agnellus; œuvres, VIII, 244.
André, roi de Hongrie; œuv., XII, 340.
André (le P.), jésuite; de la prétendue persécution exercée contre lui, et des efforts qu'il tenta pour répandre le Cartésianisme dans sa société et dans l'Eglise (1^{er} art.); IV, 368; (2^e art.), il continue à tromper son général et assure que Descartes n'a pas été condamné par l'Eglise, V, 91; (3^e art.), il convertit au cartésianisme un jésuite qui se fait calviniste, 229; il continue à tromper ses supérieurs, 236; (4^e art.), quelques réflexions sur le Dieu impersonnel Vérité, mis à la place du Dieu personnel, le Christ, VI, 48; ses supérieurs lui ordonnent de regarder la doctrine de Descartes comme celle de Calvin, 51; sa défense de Descartes, 62.
André (M. l'abbé C. M.); analyse de la traduction de *Tholuk* de M. l'abbé de Valroger, I, 245; de l'*Histoire des Girondins*, de M. de Lamartine (4^e art.), II, 7; du *Mysticisme catholique* de M. Chassay, 406; des *Causeries du soir*, IV, 145; annonce de son *Motse révélateur*, 224; sur Alcuin, 240; annonce du *Journal d'un solitaire*, VI, 155; traduction d'une dissertation du P. Garucci, XV, 101; analyse du *Journal d'un missionnaire au Texas et au Mexique*, XVI, 157.
André (M. l'abbé), chan.; sur son *Diction. de droit canon*, XVII, 398.
Andriveau (M.); *Carte de la Palestine ancienne et moderne*, XIV, 163.
Ane; sur l'accusation que les chrétiens adoraient sa tête, XV, 104; une figure de ce blasphème, 102.
Angelomus, de Luxeuil; œuv., IX, 83.
Angelramnus, de Metz; œuv., III, 400.

- Angelramnus**, d'Amiens ; œuv., XI, 324.
Anges; culte qui leur est dû, VIII, 21; leur création et leur spiritualité; textes des Pères. Voy. Drach.
Angilbertus (S.), de Centulum; œuv., IV, 237; trois lettres, 239.
Angilbertus, de Corbie; œuv., IX, 403.
Angilbertus Pusterla; œuv., XII, 340.
Angleterre (l'Eglise d'); calomniée par l'abbé Coznat, et vengeance contre lui par une lettre de S. Em. le cardinal Wiseman, IX, 405; nouvelles publications sur son histoire, XVIII, 164.
Anicet I (S.), pape; œuvres, XVI, 262.
Annius Sylvius (S.); œuvres, I, 71.
Annales de la Propagation de la foi; nouvelles extraites du n° 125, I, 74.
Annales de philosophie; voir tableau succinct des principaux articles qui entrent dans les 59 vol. de leur collection, XX, 456; voir Bonnetty.
Annali delle Scienze de Rome; annonce, I, 403.
Année égyptienne, d'un et de deux mois, II, 445.
Annemundus (S.), de Lyon; œuv., III, 154.
Anno, de Cologne; œuvres, XII, 241.
Aponymes des 1^{er} et 2^e siècles; œuv., XVI, 264; du 9^e siècle, IX, 404, X, 97; du 10^e siècle, 179; XI, 84.
Anquetil-Duperron; ses travaux sur l'Inde, XVII, 10.
Anscharius (S.), de Hambourg; œuvres, IX, 84.
Ansegius (S.), de Fontanelle; œuvres, IV, 160; VIII, 164.
Ansellus, chantre; œuvres, XII, 430.
Ansellus, le Scolastique; œuvres, XII, 339.
Anselme (S.); sur le Verbe divin, XII, 32; l'*Elucidarium* n'est pas de lui, 33; œuv., 427; qu'il faut croire afin de comprendre, XVII, 198; qu'il faut se servir du raisonnement contre les impies et non avec les chrétiens, 199; contre qui il faut employer la raison, *ib.*, 200; contre les dialecticiens hérétiques, 202; comment il recommande l'étude de Virgile et des auteurs païens, 254.
Anselme, d'Avelbourg; œuvres, XII, 497.
Anselme, de Laon; œuvres, XII, 430.
Anselme, de Liège; œuvres, XI, 404.
Anselme, de Luques; œuv., XII, 335.
Anselme, de Milan; œuvres, XII, 426.
Anselme, de Reims; œuvres, XI, 403.
Anselme (le comte); œuvres, XII, 425.
Anselme (l'abbé); lettre à Santeul, XIV, 136, Anselme (M. d'); réflexions sur une attaque contre les traditionalistes, et sur une apologie de Descartes, publiées par le *Correspondant*, X, 204; une réclamation, 340; de quelques attaques nouvelles contre l'unité de la race humaine, XIV, 462; sur l'étude comparée des traditions sacrées et profanes, XV, 351; deux faits sur les sourds-muets, XVI, 78; analyse du 1^{er} vol. de sa *Revue du monde païen*, XVIII, 34; réponse à quelques reproches peu convenables qu'il fait aux *Annales*, 51; lettre à M. Bonnetty, 461; péraliste dans son plagiat à l'égard de M. de Paravey, 465, 469; accuse faussement M. de Rougé; réponse, XX, 224.
Anterus (S.), pape; œuvres, XVII, 79.
Anthropophagie; existait encore en Chine au 13^e siècle, VI, 162.
Antioche; comment nommée en chinois, XV, 274.
Antiphonaire gallican; II, 313.
Antoine; une vie, II, 402.
Antoine (S.), abbé; œuvres, XIX, 323.
Antonius Placentinus; œuvres, II, 315.
Antonelli (S. E. le cardinal), secrétaire d'Etat de S. S. Pie IX; lettre qui censure le projet des quatre articles de Mgr Dupanloup, VI, 361; lettre à Mgr Doney, VII, 405; notice sur un vitrail qu'on lui a donné, X, 200.
Antonio (Fr.); mis à l'index, XIII, 84.
Antraigues (le comte d'); sa relation sur la découverte des inscriptions du Sinai, XVI, 285.
Apis; découverte du Sérapéum son temple, et transport de ses ossements à Paris, XI, 224.
Apollinaire (S. Claude), d'Hiérapolis; œuv., XVI, 263.
Apollinaire, de Laodicée; œuv., XVII, 321.
Apollonius; œuvres, XVI, 264.
Apologétique catholique; indication de tous les travaux pour son amélioration, dans les 59 vol. des *Annales*, XX, 473.
Apologie des lois de juridiction en Toscane; mis à l'index, XVII, 404.
Appels à Rome; toujours permis, VII, 208.
Apulée; sa vie et sa doctrine platonicienne, II, 379; les vers amoureux de Platon, XIII, 417.
Arabes; appelés *Ta-Chi*, en chinois, leurs conquêtes en Perse, XVI, 131.
Arago (M.); sa mort; ne comprend pas le dieu de la philosophie, VIII, 400;

- son opinion sur l'universalité de la semaine, XX, 381.
- Ararat**; 1^{re} ascension de ce mont; XIV, 84.
- Arator**, sous-diacre; œuvres, II, 244.
- Arbellot** (M. l'abbé); sur une hymne du 7^e siècle, XII, 74.
- Arbois** de Jubainville (M.); analyse de ses études sur l'abbaye de Clairvaux, XVIII, 375.
- Aïbre** de vie, chez les bouddhistes, XV, 331.
- Archæus**, de Lepta; œuvres, XVI, 264.
- Archélaus** (S.); œuvr., XVII, 81.
- Archéologie sacrée**: découvertes faites à Rome, IX, 104; *Dictionnaire* de cette science, 367; — Voir tous les articles qui la concernent insérés dans les 59 vol. des *Annales*, XX, 469.
- Archinard**; mis à l'index, VIII, 400.
- Archives** des Votanides retrouvées; XIII, 65.
- Archives historiques**, etc., de Florence; mises à l'index, XVI, 82.
- Arculf** (S.), Gaulois; œuvr., III, 236.
- Ardo**; œuvres, IV, 403; VIII, 244.
- Arduini** (Car.); mis à l'index, I, 322.
- Aregius** ou **Aredius**, œuvres, II, 314.
- Arevalo** (le P.); sur S. Isidore, III, 151.
- Argens** (le marquis), auteur des *Lettres chinoises*; invente une histoire sur l'inscription de Si-ngan-fou, XV, 50.
- Arialdus**, de Milan; œuvres, XII, 241.
- Aribo**, de Mayence; œuvres, XI, 323.
- Aribo**, le Scolastique; œuvr., XII, 337.
- Aristide**, apolog., œuvres, XVI, 263.
- Ariston Pella**; œuvres, XVI, 263.
- Aristote**; ouvrages traduits par Boèce, qui l'introduit dans les écoles chrétiennes, I, 395; ce qu'il faut mettre à la place de ses systèmes et de ses catégories, V, 109; reconnaît la valeur du consentement commun, 476; inconvénients de son enseignement, VI, 54; réétudié dans l'Inde, d'où sa doctrine est sortie, X, 385; que toute connaissance a son commencement par le sens, 445; que toute discipline se forme d'une connaissance précédente, 447; cette théorie, adoptée par S. Thomas, est contredite par le P. Chastel, qui le traduit à faux, 447; mal exposée par la *Civiltà cattolica*, 451; difficultés de son système, 452; lettre d'un moine contre lui, XI, 163; sur l'universel, 368; réprouvé par Tertullien, XII, 110; par le 6^e concile général, 145; réfutation de 65 dogmes aristotéliques, attribués à S. Justin, XVI, 265; sa funeste influence aux 11^e et 12^e siècles, XVII, 185; auteurs catholiques qui voulaient l'exclure de l'enseignement; voir: Adelard, Alexandre III, S. Anselme, S. Bernard, Bruker, Caspard Erhard, Clairvaux, Gauthier de St-Victor, Geoffroi de St-Victor, S. Germain, S. Grégoire de Nazianze, Guilbert de Nogent, Guillaume de Conches, Guillaume de Malmesbury, Guillaume de Neubrige, Henry de Gand, Hervée, Hildebert, Hugues de St-Victor, Hugues Metel, Jarland, Jean de Cornouailles, Jean de Salisbury, Lanfranc, Latran (le concile de), Léon, Melchior Cano, Paris (concile de), Philippe Harverg, Pierre de Blois, Pierre de Riga, Pierre le Chantre, Raoul Glaber, Thibaud d'Etampes, Willeram; — auteurs qui en permettent l'étude avec précautions: Clairvaux, Herluin, Jean de Salisbury, Robert de Melun, Wibald de Corbie; son système sur l'origine des connaissances suivi par S. Thomas, XVII, 372; commentaires du saint docteur, 372, 374, 375; légitimité de sa logique contestée par M. Waddington, 450; un des guides de S. Thomas, XIX, 209.
- Armenius**, le moine; œuvres, II, 404.
- Arnaldus**, abbé; œuvres, XII, 431.
- Arnauld**; lettres à Santeul, XIII, 314; querelle à l'occasion de l'épigramme que lui fait Santeul, 358; lettre de Bossuet qui le loue de ses écrits contre Malebranche, 343; liste de ses ouvrages contre ce père, 352; épigramme satirique du P. Commire, XIV, 286; autre de l'abbé Faydit, 441.
- Arno**, prieur; œuvres, XII, 499.
- Arnobe**, le jeune; œuvres, I, 162.
- Arnoldus**, d'Haberstal; œuvr.; XI, 163.
- Arnoldus**, de St-Emmeran; œuvres, XI, 323.
- Arnulfus**, de Boeris; œuvres, XII, 494, 496.
- Arnulfus**, de Lisieux; œuvr., XII, 502.
- Arnulfus**, de Milan; œuvres, XII, 243.
- Arnulfus**, de Reims; œuvres, XI, 164.
- Arnulfus**, Flamand; œuvres, XII, 494.
- Artaud** (M.); ses erreurs sur la formation du dogme catholique, I, 468.
- Arthaldus**, de Reims; œuvres, X, 179.
- Arts**; leur état en Italie, III, 85; se corrompent à la Renaissance, 91.
- Arts libéraux**; sur une fresque de la cathédrale du Puy, V, 77.

- Aryas** ; leur établissement dans l'Inde, III, 93.
- Ascarius** ; œuvres, IV, 237.
- Asiarques**, dont il est parlé dans S. Luc ; I 424 ; médaille, 425.
- Asie** ; origine de ce nom, XIV, 184 ; ses habitants, 274 ; route pour se rendre en Chine, XV, 275 ; tableau succinct de toutes les traditions conservées en ce pays et recueillies dans les 59 vol. des *Annales*, XX, 456.
- Asmonéens** ; sur leur tombeau, V, 256.
- Assar-Addon** ; son nom à Ninive, X, 67.
- Assyrie** ; ses antiquités (1^{er} art.), III, 64 ; (2^e art.), 405 ; liste et synchronisme de ses rois, 70 ; sur ses écritures, 73 ; découverte de ses archives, 158 ; (3^e art.), monument de Persépolis, IV, 325.
- Assyriens** ; leurs traditions, d'accord avec la Bible, IV, 116 ; portraits de leurs rois, VII, 381 ; leurs arts, 383 ; leurs outils, 387 ; sur leur trinité de dieux, VIII, 61 ; cadran solaire et zodiaque, XIII, 84 ; monuments apportés à Londres, 244 ; voir Oppert ; tableau succinct de tous les travaux insérés dans les 59 vol. des *Annales*, XX, 452.
- Astérius** ; sur les auteurs de ce nom ; XIX, 322.
- Astérius (S.)**, d'Amasène ; œuvr., XIX, 322.
- Asterius Urbanus** ; œuvres, XVII, 79.
- Astronomie ancienne** ; traces de la semaine chez les juifs, XX, 72 ; chez les Chinois, 376.
- Athanase (S.)**, d'Alexandrie ; vie de S. Antoine, II, 402 ; son symbole, avec explication, III, 236 ; examen d'un texte relatif à la contrainte à l'égard des hérétiques, VI, 29 ; découverte de ses *Lettres pascales*, leur analyse, VII, 341 ; ouvrages nouveaux, X, 42, 43 ; que la nature de notre esprit est ineffable, 48 ; ses œuvres, XVII, 244.
- Athéisme** ; dans la religion bouddhique, XV, 253.
- Athénagore** ; œuvres, XVI, 264.
- Atto**, de Pistoie ; œuvres, XII, 497.
- Atto**, de Verceil ; œuvres, X, 179.
- Aubineau (M. Léon)** ; analyse de sa critique, de M. Thierry, VII, 364 ; critique de l'*Histoire de Mad. de Longueville*, de M. Cousin, XII, 62.
- Audouin (S.)**, de Rouen ; œuvres, III, 154.
- Auguste** ; quelle était cette cohorte, I, 432.
- Augustin (S.)** ; sur l'action de l'Eglise, I, 49 ; vol. supplémentaire à ses œuvres, 67 ; examen de 130 censures faites contre lui, 68 ; sur l'hospitalité, 121 ; mal compris par M. Lequeux sur les idées, II, 140 ; recherches sur ses opinions philosophiques et sur son autorité en cette matière, par le P. Dutertre, (1^{er} art.) 196 ; (2^e art.) 293 ; texte mal traduit et tronqué par M. l'abbé Gratry, IV, 307 ; examen d'un texte sur l'évidence de la raison, VI, 13 ; sur le pouvoir coercitif à l'égard des hérétiques, 15 ; sa théorie sur la connaissance de la vérité, VII, 165 ; il la rétracte, *ib.* ; professe ouvertement que Dieu parla extérieurement et sous une forme corporelle au premier homme, 110 ; VIII, 381 ; XVII, 376 ; que la religion chrétienne a commencé avec Adam, VII, 123 ; XX, 131 ; discours nouveaux publiés dans la *Nova patrum Biblioth.* du card. Mai, IX, 225 ; son *speculum*, 227 ; textes sur la procession du S. Esprit, 269 ; sur la Trinité, 270 ; sur la confession, 271 ; sur le pape, 272 ; sur la raison et la philosophie, 273 ; sur l'arbitraire de la quantité prosodique des anciens, X, 390 ; sur ce que c'est qu'un vers, 398 ; sur l'harmonie, 400 ; mal à propos cité par la *Civiltà* pour soutenir ses opinions sur l'origine de nos connaissances, 455, 456 ; sur la raison, XI, 488 ; sur l'argument *je pense, donc j'existe*, XIII, 172 ; sur le désordre des mœurs de Platon, 418 ; sur la peur d'un mot piquant, 422 ; sur l'autorité des livres sibyllins, XX, 233 ; introduit dans les classes, 260 ; sur les portraits des apôtres, 423.
- Augustin (S.)**, apôtre des Anglais ; œuvres, III, 81.
- Ault Dumesnil (M. d')**, sur son *Diction. des croisades*, XIX, 228.
- Aunarius (S.)**, d'Autun ; œuv. II, 314.
- Aurellanus**, d'Arles ; œuvr., II, 244.
- Aurellanus**, moine ; œuvr., VIII, 402.
- Auspicius**, de Tulle ; œuvres, I, 393.
- Australie** ; a conservé des traditions bibliques, II, 389 ; voir Océanie.
- Autbertus (S.)**, de Cambrai ; œuvres, III, 83.
- Auteurs à enseigner dans les classes**, d'après M. Dumont, XI, 422 ; d'après Mgr Gaume, 437. — Articles divers insérés dans les *Annales* sur cette question, 428.

- Auteurs païens; écoles où ils sont enseignés ou proscrits**, XVII, 247; auteurs qui les imitent, 250; auteurs qui versifient la Bible, 251.
- Autorité et son principe; analyse**, XV, 178.
- Autperthus, du Mont-Cassin; œuvres**, IX, 404.
- Autriche; liberté rendue à l'Église par l'Empereur**, I, 401; voir Europe.
- Auxiliaire catholique; notice sur cette revue**, XIII, 448.
- Auxilius, prêtre Franc; œuv.**, IX, 404.
- Avanzo (Mgr Bart. d'), évêq. de Castellaneta; applique à son séminaire la réforme chrétienne des études et la philosophie traditionnelle, selon Mgr Gaume, M. Bonnetty, Mgr Parisis et le P. Ventura**, XX, 285; sa lettre à ce sujet, 287; programme des études comparé au programme du P. Jouvency et de l'Université, 291.
- Avent; sur l'hymne gallican de cette fête**, XVI, 398.
- Avesgotus, du Mans; œuv.**, XII, 241.
- Avitus (S.), de Vienne; œuv.**, I, 242; introduit dans les classes, XX, 301.
- Aymard (S.), de Cluny; œuv.**, XI, 83.
- Ayguals de Yzco; à l'index**, VII, 14.
- Ayzac (Mad. Félic. d'); sur les statues du porche de l'église de Chartres**, I, 51; analyse de sa *Maison de St-Denis*, XX, 122.
- Azèque; publication d'un évangile en cette langue**, XVI, 320.
- Azèques; traces qu'ils ont laissées d'immenses constructions en Amérique**, X, 499; voir Amérique et Brasseur.
- B**
- Babel; traditions sur la confusion des langues**, XIV, 255, traduction de l'inscription mise par Nabuchodonosor, 345.
- Babylone, inscription en caractères chaldéens**, V, 82; nouvelles fouilles et découvertes qu'on y a faites (1^{re} art.), VIII, 393; (2^e art.), 453; voir Oppert. — Tableau succinct des travaux insérés dans les 59 vol. des *Annales*, XX, 452; nom donné à Rome par S. Pierre, XX, 418.
- Babyloniens; leurs mois**, XVI, 83.
- Bagarotti (Joseph); mis à l'index**, XVII, 404; XVIII, 244.
- Baillard (les frères); lettre approuvant la doctrine de Vintras**, III, 211.
- Baillès (Mgr); condamne une édition des *Eptres et Evangiles*, et donne des règles à suivre pour leur réimpression**, VI, 332.
- Baillet; vie de Victor de Vite**, I, 240; satire du P. Commire contre lui, XIV, 299.
- Bailly (l'abbé Louis); considérations sur la mise à l'index de sa *Théologie***, VI, 267; décret de l'Index, VII, 14; combien répandue dans le clergé, 15; ses diverses éditions, 16.
- Baldericus; œuvres**, XII, 424.
- Baldericus, de Dol; œuvres**, XII, 433.
- Baldainus, de Cantorbéry; œuvres**, XII, 503.
- Ballerini; édition de S. Léon**, I, 237.
- Balsamon; scholies sur S. Grégoire Thaumaturge**, XVII, 80; sur S. Pierre d'Alexandrie, 242.
- Balthilde (Ste); notice**, III, 154.
- Balthasar; découverte sur ce roi**, XIV, 339.
- Baltus (le P.); sur sa *Réponse à l'hist. des oracles de Fontenelle***, XVIII, 188.
- Baluze; édit. de S. Vincent**, I, 71; de Salvien, 162; sur Charlemagne, IV, 160; sur S. Agobard, 403.
- Bandinus; œuvres**, XII, 499.
- Baptême, ou initiation; les mêmes symboles en Egypte, en Assyrie et en Chine**, VII, 102; dans le nom des lettrés, 195.
- Barbier du Bocage (M.); sur son *Dict. de géographie sacrée***, XVIII, 68.
- Bardesane; ouvrage nouv.**, XIII, 277.
- Barnabé (S.); œuvres**, XVI, 259.
- Baronius; sur Cassiodore**, II, 311; sur le concile de Francfort, où l'on condamna le concile de Nicée, IV, 161; continuation de ses *Annales*, par le P. Theiner, XV, 315.
- Barral (M. l'abbé de); sur les papes qui ont porté le nom de Pie**, XIX, 303.
- Barré (M. L.); mis à l'index**, XVI, 401.
- Barthe (M. l'abbé); analyse de son livre: *Appel à la raison sur la vérité religieuse***, II, 85.
- Barthélemy (M. Et.); trouve une lettre autographe de Mahomet**, XI, 107.
- Bartholomée (S.), apôtre; œuvres**, XVI, 259.
- Bartholomée, de Châlons; œuvres**, XII, 495.
- Bartholomée, de Tours; œuv.**, XII, 335.
- Bartoli (Joseph); traduction de sa dissertation sur deux bas-reliefs représentant l'étoile des mages (1^{re} art.), I, 367; (2^e art.), 449; (3^e art.), II, 113; (4^e art.), 165.**

- Basile (S.) ; trad. latine des 9 homélie
sur les 6 jours, I, 163 ; ouvr. nouv.,
X, 42, 142 ; œuvres, XVII, 323.
- Basile le Petit, de Césarée ; œuv., XIX,
321.
- Basnage ; sur Desiderius, III, 153 ; sur
S. Adamanus, 236.
- Basques ; origine de leur langue, XX,
18 ; mots semblables phéniciens ou
hébreux, 25.
- Bandicour (M. de) ; analyse de son li-
vre : *Sur l'Algérie*, XX, 144.
- Baudouin I^{er} ; œuvres, XII, 425, 505.
- Bautain (M.) ; jugé par M. Saisset ; II,
184 ; indication de tous les articles
qui le concernent dans les 59 vol.
des *Annales*, XX, 479.
- Bayer (Perezius) ; dissert. sur les papes
Damase et Laurent, II, 403.
- Bazin, évêque de Lisieux ; a cité le
premier la pragmatique sanction de
S. Louis, VI, 429.
- Bède (le véné.) ; œuvres, III, 315.
- Beelen (M. l'abbé) ; sur ses publications
et ses travaux bibliques, VI, 449 et
XIII, 283.
- Belin (M.) ; sur la découverte d'une
lettre de Mahomet, XI, 107.
- Bellarmin ; sur un faux concile de
Paris, de 824, IV, 161 ; qu'il n'a pas
été inséré dans les éditions publiques
de l'*Index*, VII, 374 ; annonce de la
Traduction de ses discours, XIII,
211.
- Belouino (M. le D.) ; sur son *Dict. des
persécutions*, XIX, 129.
- Bénédictins ; études sur leurs abbayes
aux 12^e et 13^e siècles, XVIII, 375.
- Bénédictions et conjurations au moyen
âge ; XI, 162.
- Benefactori dell'umanità* ; mis à l'in-
dex, IV, 278.
- Benjamin, de Tudèle ; son récit sur
l'ouverture du tombeau du roi David,
V, 461 ; ses récits confirmés par les
auteurs chinois, XV, 453, 457.
- Benoît (S.) ; œuvres, II, 242.
- Benoît I^{er}, pape ; œuvres, II, 314.
- Benoît II (S.), pape ; œuvres, III, 399.
- Benoît III, pape ; œuvres, IX, 82 ; sup-
plém., 404.
- Benoît IV, pape ; œuvres, X, 97.
- Benoît VI, pape ; œuvres, X, 259.
- Benoît VII, pape ; œuvres, X, 260.
- Benoît VIII, pape ; œuvres, XI, 164.
- Benoît IX, pape ; œuvres, XI, 324.
- Benoît XIV ; règles pour les écrivains,
VIII, 27.
- Benoît, chan. de St-Pierre ; un *Ordo*,
III, 82, et XII, 493.
- Benoît Crispus (S.) ; œuvres, III, 238.
- Benoît d'Aniane ; opuscule qui lui est
attribué, II, 242 ; œuvres, IV, 463.
- Benoît, de S. André ; œuvres, XI, 162.
- Benoît, le diacre ; recueil des *capitu-
laires*, IV, 160, et VIII, 244.
- Benoît (S.), prêtre d'Espagne ; œuvres,
III, 399.
- Benoît (M.) ; sur son *Dict. de géogra-
phie sacrée et ecclésiast.*, XVIII, 68.
- Berchtod (Ant.) ; mis à l'*index*, XX, 641.
- Bérée, sa monnaie ; pourquoi elle ne
porte pas des figures païennes, I,
232.
- Berengaudus ; œuvres, IX, 433.
- Bérenger (le comte) ; œuvres, XI, 493.
- Bérenger, hérét. ; ses condamnations,
XII, 56, 335.
- Berengosus, de Trèves ; œuv., XII, 429.
- Bergier (M. l'abbé) ; sur l'évidence, V,
114 ; sur la raison : cité par le con-
cile d'Amiens, VIII, 104 ; sur une
nouvelle édition de son *Diction. de
théologie morale*, XVIII, 72.
- Bernard (S.) ; œuvres, XII, 495 ; contre
les dialecticiens, XVII, 193, 194 ;
contre Platon, 195 ; danger de re-
lever les anciens philosophes, 198 ;
Abailard nouvel Aristote, 207 ; intro-
duit dans les classes, XX, 293.
- Bernard, d'Angers ; œuvres, XI, 322.
- Bernard, de Bisuldunum ; œuvres, XII,
335.
- Bernard, de Chartres ; reproche qu'on
lui fait de vouloir concilier le chris-
tianisme et la dialectique, XVII, 195 ;
sa méthode d'enseignement païenne
et chrétienne, 248.
- Bernard, de Fondcauld ; œuvres, XII,
503.
- Bernard, de Lodève ; œuv., XII, 338.
- Bernard, de Tolède ; œuvres, XII, 425.
- Bernard, le Chartreux ; œuvres, XII,
424, 495.
- Bernard, moine Franc ; œuv., IX, 242.
- Bernard (le mont Saint-) ; notice sur
cet hospice. — Voir Luquet.
- Bernelinus, de Paris ; œuv., XII, 339.
- Bernerius, de Homblières ; œuvres, X,
260.
- Bernier (M. l'abbé) ; deux ouvrages mis
à l'*index*, II, 79.
- Berno, d'Augia ; œuvres, XI, 402.
- Bernoldus, ou Bernaldus, ou Berthol-
dus ; œuvres, XII, 335.
- Bernon, de Cluny ; œuvres, X, 100.
- Bernowinus, de Clermont ; œuvres,
VIII, 163.
- Bérose ; son autorité, d'après M. Op-
pert, XIV, 250.

- Bertarius (S.), du Mont-Cassin ;** œuv., IX, 324.
- Bertarius, de Verdun ;** œuv., X, 98.
- Berthier, le Croisé ;** œuv., XII, 426.
- Bertholdus, de Constance ;** œuvres, XII, 243.
- Bertichramnus (S.), du Mans ;** œuvres, III, 82.
- Berton (M. l'abbé) ;** sur la trad. de la *Somme contre les gentils*, XVII, 239.
- Bertrand, de Blanchefort ;** œuv., XII, 500.
- Bertrand (M. l'abbé) ;** sur son *Dict. de toutes les religions*, XVII, 464 ; explication de deux textes obscurs du *Livre des juges*, XX, 147.
- Beuf (M. l'abbé) ;** analyse du livre : *Les Pères apostoliques*, XX, 113.
- Bhagavad-Gita ;** analyse des 18 chants de ce poème hindou, V, 210 ; traduction du 2^e chant, 342.
- Bianchi Giovini ;** mis à l'index, VII, 404 ; XIV, 242.
- Bible ;** qu'elle ne contient pas toutes les révélations de Dieu, V, 330 ; livres canoniques perdus, 333 ; confirmation des textes sur Nembrod, XIV, 328 ; traduite par les insurgés chinois, 424 ; quelques-uns de ses récits confirmés par les hiéroglyphes chinois, XVIII, 456 ; indication de tous les travaux pour sa défense, insérés dans les 59 vol. des *Annales*, XX, 463.
- Bibles tronquées ;** distribuées par les protestants, I, 39.
- Bibliothèque universelle du clergé, par M. l'abbé Migne ;** liste de tous les ouvrages qu'elle contient, XIV, 318. — Voir Migne.
- Bidard (M. l'abbé). Voir Simon.**
- Biesiada ;** mis à l'index, XVII, 404.
- Bignon (l'abbé) ;** lettre à Santeul, XIV, 458.
- Binet (Benj.) ;** sur son *Traité des dieux et des démons, etc.*, XVIII, 188.
- Biot (M.), père ;** sur quelques dates du calendrier égyptien, XX, 47, et sur l'année vague égyptienne, 85.
- Biot (M.), fils ;** notice sur sa vie et ses écrits, IV, 200.
- Bivar (le P.) ;** édition de Dexter, I, 66.
- Bianc (M. l'abbé) ;** récits bibliques travestis par la fable : OEdipe et ses fils, I, 262 ; traduction d'une dissertation sur les magés (1^{er} art.), I, 367 ; (2^e art.) 449 ; (3^e art.) II, 113 ; (4^e art.) 165 ; sur une rétractation d'un chanoine de Latran, III, 43 ; analyse du livre de M. Nève : *Sources nouvelles pour l'étude de l'antiquité chrétienne en Orient*, VI, 76 ; examen de l'ouvrage de M. l'abbé Ginouilhac : *Histoire du dogme catholique pendant les trois premiers siècles* (1^{er} art.) VI, 32 ; (2^e art.) 123 ; analyse d'un *Traité sur la confession*, X, 246 ; Analyse du *droit du Seigneur au moyen âge*, 292 ; traduction de l'explication d'un monument chrétien des premiers siècles, XV, 390 ; découverte d'une statuette de Mercure, XVI, 154 ; analyse du livre du D. Dufleux : *Nature et virginité*, XVIII, 25 ; traduction d'un article de la *Civiltà* de Rome sur l'ontologisme prétendu du card. Gerbill, XIX, 262 ; examen du livre : *Le Règne de Dieu*, 366 ; trad. d'un article de l'*Araldo* de Lucques, sur la *Vie de la comtesse Mathilde* de D. Tosti, 437.
- Blanchard (M. Ern.) ;** réfutation de ce qu'il dit contre l'unité de la race humaine dans son *Voyage au pôle sud*, XIV, 462.
- Blanchini (Franç.) ;** édit. d'Anastase, IX, 401 ; ses travaux sur les vies des papes, *ib.*
- Blateiron (M. l'abbé) ;** danger de sa division des facultés de l'âme, IX, 120 ; réponse à cette critique, 444 ; examen de sa défense, 461 ; nouvelle plainte qu'il adresse à M. Bonnetty, avec réponse, 472 ; quelques-uns de ses principes critiqués, entre autres de celui-ci : *l'existence de la loi naturelle est établie abstraction faite de l'existence de Dieu*, 474 ; nouvelle lettre polémique, X, 79 ; avec la réponse, 83.
- Boèce ;** œuvres, I, 395 ; est l'auteur de la scholastique, et de l'introduction d'Aristote dans les écoles chrétiennes, *id.* et 396 ; un commentaire sur ses écrits, III, 318.
- Boggio (P. C.) ;** mis à l'index, XI, 320.
- Boileau ;** dialogue des morts pour prouver que les modernes ne sauraient bien parler latin, X, 240 ; action funeste de son *Art poétique*, XII, 101 ; combattu, 103 et 269.
- Boileau (Jacq.) ;** sur les œuvres de Ratramnus, IX, 164.
- Boissonnet (M. l'abbé) ;** sur son *Dict. des cérémonies*, XVII, 461 ; sur son *Dict. des décrets*, XIX, 402.
- Bolgeni ;** mis à l'index, III, 402.
- Bollandistes ;** sur S. Césaire, II, 243.
- Bonacursus ;** œuvres, XII, 503.
- Bonald (M. de) ;** sur la loi naturelle, VII, 433 ; lettres à Mad. de Swetchine, XVI, 453.

Bonald (S. E. le card.); mandement contre un livre de M. l'abbé Prompsault, sur le pouvoir du pape, VIII, 334; réponse à l'allocution de Pie IX, X, 495.

Bonaventure (S.); ce qu'il ne faut pas en dire, XII, 331.

Boni (Phil. de'); mis à l'index, VI, 85.

Boniface II, pape; œuvres, I, 397.

Boniface IV (S.), pape; œuv., III, 81.

Boniface V (S.), pape; œuvres, III, 82.

Boniface (S.), apôtre d'Allemagne; œuvres, III, 238.

Bonizo, de Satry; œuvres, XII, 337.

Bonnefoy de Bonyon (M. l'abbé); sur son livre de *l'état religieux*, XVII, 463.

Bonnetty (M.), directeur des Annales. Réponse au *Semeur* sur la falsification des bibles protestantes, I, 39; réponse à la lettre de M. l'abbé Darboy, qui veut justifier quelques-unes de ses expressions, 56; sur la conversation entre un savant bouddhiste et un missionnaire, 85; philosophie personnelle et philosophie traditionnelle en présence, ou défense de M. l'abbé Maret, par M. l'abbé Freppel, avec réplique de M. Bonnetty (1^{re} lettre), 131; (2^e lettre), 297; (fin) 336; d'une injure dirigée par le *Moniteur catholique* et M. l'abbé Darboy contre les *Annales*, 153; sur quelques extraits du mandement de Mgr de Mazenod sur la raison et la révélation, 184; notes et éclaircissements joints aux 42 points d'enseignement de Bouddha, 279, 325; sur une thèse théologique soutenue en Sorbonne par M. Maret pour sa nomination au grade de docteur en théologie, 359; sur la loi de l'enseignement, 401; des prérogatives de la raison et de la philosophie d'après les enseignements des traditionalistes, II, 57; sur la condamnation de deux ouvrages de M. l'abbé Bernier, 79; analyse de *l'appel à la vérité religieuse* de M. l'abbé Barthe, ou la méthode conseillée par les *Annales*, approuvée par trois évêques, 85; réponse à la lettre de M. l'abbé Lequeux voulant justifier cette proposition : *les essences des choses sont la substance même de Dieu*, 133; sur la condamnation de *l'Univers*, par Mgr Sibour, 159; réponse aux observations faites par M. Saisset sur nos principes et sur notre discussion avec M. Maret, 179; sur les articles

du P. Dutertre concernant l'autorité des opinions philosophiques de S. Augustin, 196; sur la réconciliation de *l'Univers* avec Mgr Sibour et sur un extrait de Mgr Parisis concernant les droits et les devoirs des journalistes laïques, 212; sur le panthéisme et le rationalisme dans la littérature actuelle, ou études sur le *Raphaël*, de M. de Lamartine, 245; sur un article de la *Revue des Deux-Mondes* concernant la moralité des ouvrages de Lamartine, 325; notes à l'article de M. l'abbé Guyon sur la raison et la foi, 338; examen d'un libelle d'un préfet chinois contre la religion chrétienne, 370; sur les auteurs qui nous apprennent que l'année égyptienne n'était que d'un mois, etc., 445; notes à la lettre de Mgr Doney sur la méthode des *Annales*, 448 et 451; réfutation de la lettre de M. l'abbé Maret contre les *Annales*, 457; (suite et fin), III, 7; notes à la 2^e lettre de Mgr Doney sur la méthode des *Annales*, 124; parabole sur la découverte ou l'invention de la vérité par les philosophes, 129; don qui lui est fait de toutes ses œuvres, par S. E. le cardinal Mai, 157; sur une bulle de Léon X, promulguant quelques décisions du concile de Latran sur l'âme, 165; notes critiques sur le docteur Phillips, 173 et suiv.; réfutation de la lettre d'un prêtre qui abandonne la philosophie des *Annales*, pour adopter la communication directe de Dieu avec Vintras, 207; sur le conflit de Mgr Sibour et de Mgr Clausel, 241; réponse aux questions adressées par MM. les élèves de philosophie du séminaire de Langres, sur l'ordre naturel et surnaturel, 291; sur un article du P. Dutertre concernant l'infini, 325; sur une inscription égyptienne énonçant la génération éternelle du Fils de Dieu, 343; que les Hébreux ont connu la Trinité, 373; sur l'ouvrage de M. l'abbé Cayol : *Histoire de la vraie religion*, 375; notice sur les franciscains, 388; sur la lettre de M. l'abbé Gratry à M. Vacherot (1^{er} art.), IV, 23; (2^e art.) examen et critique de la philosophie de M. Gratry, 293; que la raison humaine n'est pas une inspiration naturelle, 27; sur la lettre de M. Lajard prouvant l'accord des traditions assy-

riennes et persanes avec la Bible, 116; sur un examen de la *philosophie de Soissons*, 128; notes au *discours de J.-J. Rousseau* sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes, 208; notice sur le pape Urbain IV, et sur la découverte d'un sceau de ce pape, 252; sur la condamnation du *Manuel de droit canonique* de M. l'abbé Lequeux, 277; examen d'un texte de S. Augustin falsifié par M. l'abbé Gratry, 307; sur un tableau des livres mis à l'index, 340; de la prétendue persécution exercée par ses supérieurs contre le P. André, ou histoire des efforts tentés par les jésuites pour empêcher le cartésianisme de pénétrer dans la société chrétienne (1^{er} art.) IV, 368; (2^e art.) V, 91; (3^e art.) 229; (4^e art.) VI, 48. Voir André. — Sur une approbation de quelques évêques pour les *Annales*, IV, 388; examen du *Ver rongeur*, etc., de Mgr Gaume (1^{er} art.) 392; (2^e art.) 492; sur le mot : *la lumière vient de l'orient*, V, 7; sur les lumières naturelles de la raison, 8; sur les éloges exagérés donnés à la philosophie par le P. Channeville au 17^e siècle, 58; notice sur toutes les condamnations prononcées contre Descartes et Malebranche, 95; sur le décret de l'Index condamnant M. l'abbé Guettée, et M. l'abbé Gioberti, 155; notes et éclaircissements à l'article des *Annales des sciences religieuses de Rome* exposant notre polémique avec M. l'abbé Maret, 165; analyse et extraits de l'*Explication du catéchisme* de M. l'abbé Guillois, 244; examen critique des attaques dirigées par le P. Chastel, jésuite, contre la philosophie traditionnelle (3^e art.), état de la question; fausseté des textes qu'il cite, 267; une de ses assertions démentie par Mgr Morlot, archevêque de Tours, 296; (4^e art.), examen et réfutation de quelques réponses faites par ce Père, 463. Voir Chastel. — Notes et explications à l'article de la *Civiltà cattolica* sur la définition de l'*Immaculée Conception de Marie*, et sur le rationalisme et le semi-rationalisme, 372; analyse du livre de M. Peltier : *la théodicée chrétienne de M. l'abbé Maret comparée avec la théologie catholique*, 410; sur le livre de M. l'abbé Gerbet : *Vues sur le dogme de la pé-*

nitence, 421; réponse à une lettre de M. l'abbé Delacouture, 4^o; sur un écrit du card. Gerdil, contre le jugement individuel, VI, 7; deux leçons de philosophie morale, sur le mariage et sur la femme, telles qu'on les donnait au collège du Plessis-Sorbonne, et au collège de Clermont, au temps de Bossuet et de Fénelon, 97; sur le programme des livres employés par les jésuites dans leurs classes, 120; sur les traditions primitives, d'après Mgr de Salinis, 201; à *nos lecteurs* sur les accusations portées par M. l'abbé Cognat, dans l'*Ami de la Religion*, contre les *Annales de philosophie*: cause et portée de cette attaque, réponse par M. Eonnetty (1^{er} art.) 236; (2^e art.) cardinaux et prélats attaqués avec nous, 256; insertion du 1^{er} art. de M. Cognat, et réfutation, 261; suite de cette discussion, ou recueil de quelques documents historiques concernant la discussion sur les classiques chrétiens et païens, et sur un projet de quatre articles, proposé par Mgr Dupanloup, à la signature de l'épiscopat, 289; (suite) p. 360; note sur la publication de quelques extraits d'un *Mémoire clandestin* schismatique adressé à l'épiscopat, 368; sur la mise à l'index de la *théologie* de Bailly, VII, 14; analyse de la réfutation du *Mémoire clandestin* par S. E. le card. Gousset, 34; lettre sur la hiérarchie catholique, et réponse aux insultes de M. l'abbé Cognat, 47; comment sa polémique mérite d'être qualifiée d'après M. Veillot, 227, 229; M. Cognat publie une lettre contre les *Annales* et refuse d'insérer la réponse, IX, 395; est forcé par autorité de justice, à l'insérer deux fois, et à payer les frais, 396, 398; de la polémique de M. l'abbé Cognat, IX, 47; sur la lettre du card. Wiseman, démentant les assertions émises contre l'Eglise d'Angleterre, par M. l'abbé Cognat, 405; sur le procès intenté au card. Wiseman par un prêtre anglais qui se déclare l'auteur des articles signés par M. l'abbé Cognat, dans l'*Ami de la Religion*, X, 88; sur la fausseté de la pièce historique dite *pragmatique sanction* de S. Louis, VI, 421; observations sur la lettre philosophique du P. Milone, VII, 52; sur les articles de M. l'abbé Caupert, dé-

fendant le traditionalisme, 79; réponse à l'exposé fait par M. l'abbé Bouix, du traditionalisme, 101; sur le travail de M. Marchal, relatif à la croix de Si-ngan-fou, 139; sur le véritable état de la question traditionnelle, 178; déclaration déposée auprès du nonce de S. S., 180; preuves nouvelles de la nécessité de l'autorité suprême du Souverain-Pontife, tirées des débats qui ont eu lieu dans l'Eglise de France entre les évêques, avec le recueil de toutes les pièces de ce débat, 224; bref de Grégoire XVI, adressé à M. Bonnetty, 310; sur la *Grammaire comparée des langues bibliques* et autres ouvrages de M. l'abbé Van Drival (1^{er} art.), 349; (2^e art.), XIX, 65; réponse à une réclamation de M. l'abbé Delacourte, VII, 370; examen de la question site card. Bellarmin a été mis à l'index, 374; annonce de la *Nova bibliotheca patrum*, du card. Mai, 400; sur les *papes géographes*, de M. Thomassy, 401; sur une lettre du card. Antonelli, 405; notice sur la vie et la mort de M. Donoso-Cortès, de Mgr Garibaldi, de S. E. le card. Brignole et du R. P. Roothaan, 449; traduction des actes et décrets du concile d'Amiens, avec notes qui prouvent la conformité de ses doctrines avec celles des *Annales*; (1^{er} art.), VIII, 7; (2^e art.), 85; sur les *Lettres inédites de Fénelon* et le mauvais état de l'enseignement au 17^e siècle, 73; quelques idées sur un cours de philosophie catholique, 114; sur le *Cours de patrologie* de M. l'abbé Migne, 162; quelques-détails authentiques sur la révolution sociale et religieuse qui s'accomplit en ce moment en Chine (1^{er} art.) 165; (2^e art.) 386; historique de la découverte des reliques de S^t Theudose et de leur translation à Amiens, sa patrie, suivi d'une dissertation sur l'authenticité de ces reliques, etc., 245; les vrais principes traditionalistes et la *Civiltà cattolica*, avec une lettre aux rédacteurs de cette revue, 367; sur les nouvelles découvertes faites à Babylone et dans les environs (1^{er} art.) 393; (2^e art.) 453; sur les *Annali de Rome*, IX, 104; sur les oracles sibyllins, 142; sur l'ontologisme des abbés Gioberti, Maret, etc.; extraits de la

Civiltà de Rome, avec des remarques (1^{er} art.) 152; (2^e art.) 174; du refus fait par la *Civiltà*, qui avait mal exposé la doctrine des *Annales*, de publier la réponse, 165; études sur la vie et les ouvrages de Santeul et sur la composition et publication de ses hymnes et de celles de Coffin, dans les bréviaires gallicans de Paris et de Cluny. Voir Santeul. — Notice sur les auteurs ecclésiastiques nouvellement découverts et édités par le card. Mai, dans sa *Nova patrum Bibliotheca* (1^{er} art.) IX, 219; (2^e art.) 268; (3^e art.) X, 40; (4^e art.) 141; sur sa mort, 255; réponse à la lettre du P. Calvetti, contre les *Annales*, IX, 378; des procédés de la *Civiltà* et des *Annales*, 384; de la position prise par M. l'abbé Ubachs, dans la *Recue de Louvain*, 390; sur l'article intitulé : les rationalistes et les traditionalistes, par Mgr Doney, 419; sur une lettre de M. l'abbé Blatairon, 444, 452, 459; réponse à une plainte de M. l'abbé Blatairon; critique de quelques principes de sa philosophie, entre autres : que l'existence de la loi naturelle est établie abstraction faite de l'existence de Dieu, 472; X, 83, 86; sur la mort du cardinal Lambruschini, 53; du cardinal Fornari, 58; sur les divers poèmes cycliques de l'Allemagne, 71; sur les *Méditations d'un philosophe catholique*, 95; sur un bref de Pie IX à Mgr de Périgueux, 181; sur l'OEuvre de la Sainte-Enfance, 185; sur un article de M. d'Anselme, 204; sur les ouvrages de M. l'abbé de Rosmini, 254; sur les progrès faits dans l'étude des langues orientales, 261; preuves du danger du système soutenu par la *Civiltà cattolica*, que la parole n'est pas nécessaire pour le premier développement des idées religieuses et morales, etc. (1^{er} art.) 313; (2^e art.) 415; (3^e art.) 437; (4^e art.) XI, 362; (5^e art.) 441; analyse du livre de M. Jullien : *De quelques points des sciences dans l'antiquité*, X, 382; analyse du livre de M. Félix Clément : *Carmina à poëtis christianis excerpta*, 409; historique de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, 462; compte rendu aux abonnés, 501; sur la raison humaine, 502; sur Santeul, 503; sur M. Jullien et ses travaux, 504; sur le livre du *Devoir*, de M. Jules Simon, XI, 62; sur le *Cours de Patro-*

logie, 82; sur la découverte d'une lettre de Mahomet et sur l'apostasie des évêques eutychiens de ce pays, 107; analyse et critique de l'ouvrage: *le peuple primitif, sa religion, etc.*, (1^{er} art.) 165; (2^e art.) 245; sur une réclamation du journal officiel de Rome contre les assertions des *Mémoires de la Civiltà*, 199; sur la découverte du Serapeum, 224; analyse de l'ouvrage de M. l'abbé Brasseur: *Lettres sur l'histoire et les traditions primitives de l'Amérique*, voir Brasseur; sur la *Bibliothèque des classiques chrétiens*, éditée par Mgr Gaume, 428; lettre de Mgr Doney sur les principes traditionalistes, XII, 7; autre lettre du même, 163; sur *Mad. de Longueville*, de M. Cousin, 62; textes des bulles des papes et des décrets des conciles qui ont rapport aux matières philosophiques (1^{er} art.) 108; Tertullien, 110; S. Mansuet, 113; 6^e concile contre Aristote, 115; auteurs écrivant contre la scholastique, 117; exposition de la doctrine de Jean Scot Erigène, 120; lettre du pape Nicolas 1^{er}, 152; lettre d'Honorius, III, 158; le triomphe de la philosophie naturelle contre la philosophie traditionnelle, ou historique de l'arrivée, du séjour et de l'apothéose de Voltaire à Paris (1^{er} art.) 165; (2^e art.) 279; (3^e art.) 389; (4^e art.) 451; (5^e art.) XIII, 118; (6^e art.) 182; sur la vie de St-Simon et l'*Histoire de Flers*, XII, 190; sur les découvertes en Amérique, de M. de Bourbourg, 199, 477; sur la *séiculture chrétienne en France*, 231; sur l'état actuel de toutes les découvertes faites en Egypte dans leurs rapports avec la Bible, 245; pièces officielles sur les 4 propositions données à sa signature par la Congrégation de l'Index, 327; sur le concordat avec l'Autriche, 341; sur une réponse de M. l'abbé Gabriel, 382; sur le progrès des études orientales, 405; sur le *Cours complet de Patrologie* de M. l'abbé Migne, 422; sur le livre de M. Rendu: *De l'éducation populaire dans l'Allemagne du nord*, XIII, 36; sur la nomination de Mgr Jordany à l'évêché de Fréjus et Toulon, 80; sur les privilèges accordés à la couronne de France par le Saint-Siège, 85; sur le système des deux âmes dans l'homme, 203; revue des livres nouveaux, 241;

notes sur la lettre de Bossuet contre les systèmes de Descartes et de Malebranche, 342; analyse et extraits de l'ouvrage de Mgr Gaume: *la Révolution, etc.*, 391; notice sur les traductions françaises du *Banquet de Platon*, 423; notice sur la vie et les ouvrages de M. l'abbé Siomnet, 440; sur la nouvelle édition du *Gallia christiana*, XIV, 78; sur un plan de philosophie de Mgr Mabile, 85; sur les premiers déchiffrements de la langue cunéiforme et le rapport de M. Oppert au ministre, 165; appendice à ce rapport, 195; sur un article de M. Morin, sur le livre de la *Dignité de la raison*, de M. l'abbé Maret, 266; appendice à cet article, 282; sur le tableau des progrès faits dans les langues orientales, de M. Mohl, 356; sur l'histoire de Bouddha et du bouddhisme, de M. Schœbel, 376; sur l'assassinat de Mgr Sibour, archevêque de Paris, et la nomination de S. E. le card. Morlot, pour lui succéder, XV, 79; analyse du livre de Mgr Parisis: *Les impossibilités, ou les livres penseurs déavoués par le simple bon sens*, 132; sur les reproches faits par la *Revue catholique de Louvain*, aux principes philosophiques de M. l'abbé Maret, 144; sur la publication de deux nouvelles lettres de Fénelon, 158; sur l'ouvrage du P. Ventura: *la tradition et les semi-pélagiens de la philosophie, ou le semi-pélagianisme dévoilé*, 187; sur les recherches de M. de Rougé prouvant l'unité de Dieu et la pluralité des personnes chez les Egyptiens, 309; sur la continuation des *Annales* de Baronius, par le P. Theiner, 315; analyse et critique de l'*Histoire des usages funèbres et des sépultures des Egyptiens et des Indiens*, de M. Feydcau, 363; sur la langue et l'histoire du Japon, XVI, 62; sur la découverte des carrières de Jérusalem, 74; sur l'*Histoire de Guy de la Boderie*, de M. de Laferrière, 108; sur les *mandements et instructions pastorales* de Mgr de Salinis, 213; sur le *Cours de Patrologie grecque* de M. l'abbé Migne, 245; traduction de la liste donnée par Cotelier, des Pères qui ont approuvé ou blâmé l'étude des auteurs païens, 253; liste des ouvrages des Pères grecs, voir *Patrologie grecque*; sur les objections de

M. Neumann contre l'inscription chrétienne de Si-ngan-fou, 267 ; sur la décision de Rome concernant les traditions chinoises, 281 ; sur les travaux du R. C. Forster concernant les découvertes nouvelles par rapport à la Bible, 286 ; sur un *Discours* de Mgr de Salinis, montrant les causes de l'affaiblissement de la foi, et les moyens d'y remédier, 325 ; sur la continuation du *Gallia christiana*, de M. Haureau, 383 ; sur la lettre du P. Ventura à propos de la mort de M. l'abbé de Lamennais, 390 ; sur un extrait du 3^e vol. du *Monde primitif*, 405 ; recherches curieuses sur la lettre S à forme de serpent, et son opposition à la lettre TH à forme de croix, 426 ; esquisse sur la vie de mad. la comtesse de Swetchine, 437 ; sur l'*Histoire des langues sémitiques* de M. Renan, XVII, 85 ; sur les *recherches* de Mgr Gaume sur l'origine du mal en Europe, 119 ; sur l'enseignement de la philosophie aux 11^e et 12^e siècles, 181 ; compte rendu de l'ouvrage de M. Le Blant : *Inscriptions chrétiennes de la Gaule, antérieures au 8^e siècle*, 216 ; compte rendu de l'ouvrage de M. l'abbé Caneto : *Sainte-Marie d'Auch*, 291 ; sur l'ouvrage du P. Ventura : *Le pouvoir politique chrétien, etc.*, 302 ; sur le *Manuel de philosophie japonaise* de M. l'abbé Faret, 358 ; compte rendu et analyse de l'ouvrage de Mgr Parisi : *Tradition et raison* (1^{er} art.) 371 ; (2^e art.) 416 ; réclamation contre des assertions inexactes de M. l'abbé Sisson, et de M. Fréd. Morin, 466 ; analyse de la *Revue du monde païen*, de M. d'Anselme, XVIII, 34 ; réponse à quelques reproches qu'il fait aux *Annales*, 51 ; analyse de l'essai critique de la religion naturelle de M. J. Simon, par M. de Castelnaud, 59 ; sur le *Cabinet historique* de M. L. Paris, 139 ; sur la traduction de l'*Anti-Febronius* du P. Zaccaria, 155 ; sur la philosophie chez les Romains, 190 ; sur le tableau des progrès des études asiatiques, 204 ; de l'esprit catholique d'une jeune école historique et trois opuscules de M. Gautier, 270 ; sur le *Dict. de philosophie et de théologie scholastique* de M. Morin, 287 ; sur l'Œuvre de la Sainte-Enfance, 316 ; sur la *Réponse à Spon*, de M. Ed. Le Blant, 359 ; notice sur la vie et

les ouvrages de Mgr Luquet, 403 ; sur l'explication donnée par le concile de Périgueux de la proposition formulée par l'Index : *La raison précède la foi*, 405 ; réplique à une lettre de M. d'Anselme, 464 ; actes et décrets du concile de Périgueux, XIX, 49 ; sur le livre de M. L. Veuillot : *De quelques erreurs sur la papauté*, 81 ; sur les documents concernant les papes publiés dans les *Annales*, 142 ; sur le livre : *La philosophie de S. Thomas d'Aquin*, de M. Charles Jourdain, 197 ; compte rendu de l'*Inscription syro-chinoise de Si-ngan-fou*, de M. Pauthier, 213 ; sur un article de la *Civiltà* concernant le card. Gerdil, et sur le P. Passaglia, 260 ; observations critiques sur la discussion qui a eu lieu au sein de l'Académie des inscriptions et belles-lettres sur le monothéisme, à l'occasion d'un mémoire de M. Renan, 280 ; suite et fin de cette discussion, XX, 199 ; sur l'*Encyclique* de S. S. Pie IX, pour la paix, XIX, 325 ; sur les attaques dirigées contre la puissance temporelle des papes, 328 ; sur le livre de M. E. Veuillot : *La Cochinchine et le Tonquin*, 384 ; recherches historiques sur la semaine et le septenaire : 1^o chez les juifs, XX, 55 ; 2^o chez les Chinois, 372 ; sur la découverte de haches anté-diluviennes, 160 ; analyse des quatre chapitres inédits du C. de Maistre, 183 ; sur l'application de la réforme chrétienne des études et de la philosophie traditionnelle, par Mgr Avanzo, évêque de Castellana ; comparaison avec les programmes du P. Jouvençy, et de l'Université, 285 ; sur la *résignation* de Mad. de Swetchine, 353 ; voir en outre : *Diplomatique*, *Encyclopédie théologique*, *Patrologie grecque*, *Patrologie latine*, *Santeul*.

Bonnetty (M. Jacques-Alexandre) ; annonce de sa mort, IV, 81.

Bonucci (Franc.) ; se soumet à l'Index, XIII, 84.

Bordas-Dumoulin ; mis à l'index, XIV, 242.

Boré (M. Eug.) ; tableau général des races, des cultes et de la population de l'empire Ottoman (1^{er} art.) II, 27 ; (2^e art.) 124 ; (3^e art.) 354.

Borsippa ; son inscription, XIV, 345.

Bossuet ; comment il censura Descartes, V, 106 ; sa prévision des

- saïtes funestes du cartésianisme, VI, 57; devoirs qu'il impose aux laïques de défendre la religion, VII, 232; s'il a désapprouvé la *Pomone* de Santeul? XII, 85; empêche de publier un poème en faveur des Muses chrétiennes, 91; lettre à Santeul, 274; lettre contre les systèmes de Descartes et de Malebranche, XIII, 342.
- Bottaro** (Bart.); mis à l'index, III, 84.
- Boucher de Perthes** (M.); découverte de haches en silex antédiluviennes, XX, 160.
- Bouddha**; ses 42 points d'enseignement comparés aux croyances chrétiennes, I, 279; (suite et fin) 325.
- Bouddha** et le bouddhisme, par M. Schœbel; (liv. I) son origine et ses progrès, XIV, 379; a ses origines dans le *Pentateuque*, 383; (suite) 426; (liv. II) sa dégénérescence; ses conciles; fixation de sa doctrine, XV, 7; (suite) époque de sa splendeur; son expansion extérieure; son altération; sa mythologie, canon de ses écritures, 85; (liv. III) transformé en religion; sa cosmogonie et sa théogonie, 165; (suite) périodes du monde; prières, magie; tombe dans l'athéisme, 245; (liv. IV) ses origines sont dans le magisme primitif et antique; l'étoile des mages, 325; l'arbre de l'intelligence, 331; le titre de Bouddha, 335; la vertu et la science, 340; le Bouddha a visité l'Iran oriental, 345; le figuier sacré, 348; (liv. V) son histoire depuis le christianisme, 405; époques de la prédication du christianisme dans l'Inde, 414; les Nestoriens en Orient, 418; (suite) influence du christianisme sur le bouddhisme, XVI, 7; copies bouddhiques du Christ, 10; sectes bouddhiques chrétiennes; la charité, 13; le grand véhicule bouddhiste, 18; (liv. VI et dernier) extinction du bouddhisme dans l'Inde, ses causes, 85; difficulté d'établir son histoire; son extension hors de l'Inde, 90; révolution tentée par les Brahmanes, 97; envahissement de l'Inde, émigration des bouddhistes en Chine, 101; l'Inde conquise par les Musulmans, 165; disparition du bouddhisme au 12^e siècle, 170; conclusion, 176.
- Bouddhiste** (un); conversation avec un missionnaire, I, 85.
- Bouddhistes**; confondus avec les chrétiens en Chine, XVI, 137; édit de leur proscription, 139.
- Bouillet** (M. N.); son *Dict. d'histoire* mis à l'index, VI, 85; relevé de la condamnation et les éditions de 1851 et suiv. permises, XI, 161.
- Bouix** (M. l'abbé); faux exposé qu'il fait du traditionalisme dans son traité : *De principiis juris canonici*, avec des remarques de M. Bonnetty, VII, 101.
- Boullan** (M. l'abbé); analyse des ouvrages de MM. Louis et Eugène Vuillot. Voir ces noms.
- Boulogne**; son anc. liturgie, I, 200.
- Bouquet** (Dom); sur Charlemagne, IV, 60.
- Bouvassé** (M. l'abbé); examen de son livre : *Dictionnaire d'archéologie sacrée*, IX, 367, XIX, 221.
- Bourdaloie**; devoir qu'il impose aux laïques de défendre la religion, VII, 234; lettre à Santeul, XIV, 62; critique le bréviaire romain, 139.
- Bourgade** (M. l'abbé); sur deux pierres tumulaires chrétiennes trouvées près de Tunis, II, 41.
- Bourges**, chan. de S. Victor; ses hymnes, X, 150.
- Boursier** (l'abbé); fougueux janséniste; son livre : *De l'action de Dieu sur les créatures*, rend un jésuite calviniste, V, 234.
- Bouvier** (Mgr); reconnaît la valeur du consentement universel, V, 470.
- Bovis** (M. de), lieutenant de vaisseau; de la société Tahitienne, à l'arrivée des Européens, et des traditions anciennes qui y étaient encore conservées (1^{er} art.), XIV, 197; (2^e art.), 258; (3^e art.), XV, 24; (4^e art.), 119; (5^e art.), 281; (6^e art.) 359; (7^e et dern. art.), 424.
- Bovo**, de St-Bertin; œuvres, XI, 404.
- Boys** (M. Albert du); analyse de son livre : *Histoire du droit criminel des peuples modernes* (1^{er} art.) X, 128; (2^e art.) XVII, 405.
- Bracilaus**, de Bohême; œuv., XII, 340.
- Brahmanisme**; son origine et causes de sa durée, par M. Schœbel (1^{er} art.) V, 7; 1^{re} cause, institution des castes, 11; 2^e cause, absence de tout esprit de prosélytisme, 16; (2^e art.), 3^e cause, absence de tout livre d'histoire nationale, 126; 4^e cause, assimilation des croyances étrangères, 130; le sacrifice est une incarnation de Dieu, 134; la trinité, 137; comment considère la femme, 143;

- (3^e art.) comment il s'est formé, 198; analyse de la *Bhagavad-Gita*, 210; traduction du 2^e chant, 342; a ses origines dans le *Pentateuque*, XIV, 383.
- Brahmes**; époque où ils ont abandonné les traditions primitives, XX, 97.
- Braida**; sur S. Nicolas, I, 161.
- Brasseur de Bourbourg** (M. l'abbé); nouvelles découvertes sur les traditions primitives conservées chez les anciens habitants de l'Amérique, d'après leurs livres et la lecture de leurs hiéroglyphes (1^{er} art.) XI, 278; (2^e art.) différents manuscrits mexicains donnant l'histoire, 955 ans avant J.-C., 325; histoire complète et régulière du Mexique, 330; (3^e art.) des diverses migrations des Mexicains dans les îles et sur le continent américain, XII, 199; (4^e art.) histoire de Votan, 447; (5^e art.) détails nouveaux sur la vie de Votan, XIII, 62; (6^e art.) les principales époques de l'histoire mexicaine, 112; annonce de son *Histoire du Mexique*, XVII, 162; analyse de cette histoire (1^{er} art.) XIX, 22; (2^e art.) 113
- Braulio** (S.), de Saragosse; œuv., III, 83.
- Braun** (Thomas); mis à l'index, XV, 323; XIX, 324.
- Brenner** (Fr.); mis à l'index, IV, 82.
- Brentano** (M.); voir Emmerich.
- Bréviaire de Cluny**; ses auteurs, IX, 306, édition de 1686; liste de toutes ses hymnes et nom de leurs auteurs, XI, 92.
- Bréviaire de Paris ou de Harlay**; ses auteurs, IX, 300, 302; comment Santeul fut amené à en composer les hymnes, 303; édition de 1680: liste de toutes les hymnes et nom de leurs auteurs, XI, 85.
- Bréviaire romain**; bulle de Pie V, pour sa correction, X, 372; auteurs qui l'ont faite, *ib.*; bulle de Clément XIII, sur une nouvelle correction, 373; auteurs qui l'ont faite, *ib.*; bulle d'Urbain VIII, sur une troisième correction, 374; auteurs qui l'ont faite, 376; raisons alléguées pour cette correction, 376; injustice des reproches faits aux hymnes anciennes, 378; réforme nécessaire de l'enseignement de la prosodie latine, 378; auteurs qui ont corrigé les hymnes; modèle de cette correction, 411; sort de ces corrections, 413; vœux pour les anciennes hymnes, 414; liste de toutes ces hymnes et de leurs auteurs, XI, 50; critiques adressées par Santeul, XIV, 133; par Bourdaloue, 139; par le P. Commire, 301.
- Bréviaires espagnols anciens**, I, 66.
- Bridfertus**, moine; œuvres, XI, 163.
- Brignole** (S. E. le card.), préfet de l'index; notice sur sa vie et sa mort, VII, 464.
- Brignole Sale** (M. le marquis); fonde un séminaire pour les missions étrangères à Gênes, XI, 329.
- Brockie** (Dom); sur Benoit d'Aniane, IV, 403.
- Brogie** (le prince Albert); examen de son livre: *L'Eglise et l'Empire romain au 4^e siècle* (1^{er} art.) XV, 432; (2^e art.) XVI, 22; (3^e art.) 185; (4^e art.) 367.
- Brownson** (M.) juge à faux les *Annales*, VIII, 467; adopte ensuite leurs doctrines philosophiques, 470.
- Bruker**; contre Aristote, XVII, 207.
- Brunet de Presle** (M.); examen de son livre: *Sur la succession des dynasties égyptiennes*, II, 427.
- Bruno** (S.); œuvres, XII, 340.
- Bruno** (S.), d'Ast; œuvres, XII, 432.
- Bruno**, de Cologne; œuvres, X, 180.
- Bruno**, de Langres; œuvres, XI, 164.
- Bruno**, de Magdebourg; œuvres, XII, 244.
- Bruno**, de Strasbourg; œuvres, XII, 433.
- Bruno** (S.), de Wirtzbourg; œuvres, XI, 324.
- Bruno**, auteur du *Gregoriale*; œuvres, XII, 425.
- Brutus**; influence de son exemple cité et loué dans les auteurs classiques, XIV, 236; tragédie de ce nom, par le P. Porée et par Voltaire, 239.
- Bufler** (le P.); traduction d'une satire du P. Commire, contre Baillet, XIV, 300.
- Bulgaranus**; œuvres, III, 82.
- Bunsen** (le ch.); réputation de son opinion que S. Hippolyte est l'auteur des *Philosophoumena*, VIII, 130; IX, 26; son livre: *Hippolyte et son siècle*, mis à l'index, 83.
- Burchard**, de Worms; œuv., XI, 322.
- Burchardy** (Jean); mis à l'index, XIV, 243.
- Burdach** (C.-F.); mis à l'index, IV, 82.
- Burnouf** (M.); notice sur sa vie et ses travaux, VI, 217; ses travaux sur l'Inde, XVII, 10.
- Buzenval** (Mgr de), évêque de Beauvais; sur sa vie écrite par un janséniste, XVII, 64.

C

- Caecilius**; 5 dissertations jointes aux œuvres de S. Léon, I, 239.
Caffaro (le P.); comment il approuve la comédie, VII, 229.
Caillard (M. l'abbé); annonce de son *Manuel des dispenses*, XV, 244.
Cais, prêtre romain; œuvres, XVII, 79; assure que l'on voit à Rome les tombeaux de S. Pierre et de S. Paul, XX, 122.
Cahagnet (M.); mis à l'index, IV, 81.
Cahour (le P.); soutient qu'il faut remonter des programmes de M. Cousin à ceux d'Aristote et de S. Thomas, VI, 243.
Cajetan (card.); l'ordinaire de l'Eglise romaine, III, 81.
Calcédoine; ses canons, I, 239; remarques sur la 2^e session, où quelques évêques refusent de souscrire à la lettre de S. Léon, VII, 19.
Calendrier de S. Jérôme; I, 65.
Calendrier gallican; II, 313.
Calendrier corrigé des insulaires chinois, XVII, 321.
Calendriers chrétiens; XI, 162.
Calendriers romains anciens; XVII, 243.
Californie; découverte de villes immenses et de peuples inconnus, X, 496.
Callimaque; sur Diane d'Ephèse, I, 235.
Calliste I, pape; œuvres, XVII, 79; examen critique de ce que dit l'auteur anonyme des *Philosophoumena* contre ce pape (1^{er} art.) VIII, 129; (2^e art.) 227. (3^e art.) IX, 39.
Callixte II, pape; œuvres, XII, 431.
Calmet (D.); sur les évêques de Metz, III, 319.
Calvetti (le P.), jésuite, rédacteur de la *Civiltà cattolica*; lettre qu'il adresse à divers journaux contre les *Annales*, IX, 378; réponse à cette lettre, que la *Civiltà* refuse d'insérer, 381; examen des procédés de la *Civiltà* et des *Annales* dans l'exposition et la réfutation des doctrines réciproques des deux Revues, 384; une rectification de la *Civiltà*, 394.
Cambyse; détails sur son voyage en Egypte, III, 353.
Campements des Israélites dans le désert expliqués, XIX, 233.
Candidus; œuvres, IV, 239.
Candidus, de Fulde; œuv., VIII, 244.
Caneto (M. l'abbé); analyse de son ouvrage : *Ste-Marie d'Auch*, XVII, 291; annonce de ses autres ouvrages, 300.
Canons; la plus ancienne collection, I, 239. Voir Denys le Petit.
Canosa; découverte et description d'une nécropole, XVI, 321.
Canus (Melchior); sur l'autorité des Pères, II, 145; qu'ils auralent aujourd'hui modifié leur langage, VIII, 382.
Canut, le roi; œuvres, XII, 339.
Capitulaires des rois francs; de 840 à 921; XI, 84.
Capogrossi (M.); analyse, dans les *Annales des sciences religieuses de Rome*, de toute notre polémique avec M. l'abbé Maré et avec M. l'abbé Freppel, et approbation donnée à la plupart de nos principes, V, 167; reconnaît qu'on ne peut connaître Dieu qu'avec le secours de la tradition, 194.
Cappelletti; mis à l'index, VIII, 400.
Cappidus, *stauriensis*; œuv., X, 100.
Capreolus, de Carthage; œuv., I, 163.
Carancini; mis à l'index; III, 84.
Carilefus (S.), d'Anisola; œuv., II, 404.
Carloman; œuvres, III, 400.
Caron (M. l'abbé L.-H.); mis à l'index, XIV, 243.
Carpentras; concile, II, 244.
Carré (M.); sur les *Voix du Sinai* du R. Forster, III, 450.
Carriero (Mauritius); mis à l'index, XVI, 401.
Cartésianisme; histoire de son introduction dans les écoles chrétiennes; voir Descartes.
Cassien; voir Jean.
Cassiodore; œuvres, II, 311.
Castelnau (M. de); analyse de son *Essai critique sur la religion naturelle* de M. J. Simon, XVIII, 59.
Castes dans l'Inde; leur institution, V, 11; leur origine et leur valeur philosophique, 445; v. Brahmanisme.
Castillus; vie de Pierre Chrys., I, 161.
Caspar Erhard; contre la philosophie péripatéticienne, XVII, 193.
Casuistes; faussement jugés par M. Simon, XI, 340.
Catacombes; chant par M. l'abbé Gerbet, IV, 7; voir Zotico.
Catalani; extrait de son livre sur la Congrégation de l'Index, V, 85.
Çatapatha Brahmana; livre des *Védas*, III, 56; extrait sur le déluge, 57.
Catulfus; œuvres, III, 400.
Catwallonus, de Redon; œuv., XI, 323.
Catéchisme historique; éd. défendue, puis autorisée par l'Index, XX, 164.

- Caton; épigramme contre lui, XIII, 419.
- Cauchy (M. le B.); sur son livre: *Considérations sur les ordres religieux*, XVII, 463.
- Caupert (M. l'abbé), professeur de philosophie au grand séminaire de Versailles; 1^{re} lettre au directeur des *Annales* sur le rationalisme dangereux et le traditionalisme véritable, VII, 79; reproches adressés à l'*Ami de la religion*, 80; (2^e lettre) de la nature de la loi naturelle et de l'origine de la raison humaine, 422; (suite) VIII, 33; la raison humaine ne perd aucun de ses droits dans les doctrines traditionnelles, 34.
- Causalité; conséquences identiques tirées par Cousin et la *Civilté* pour prouver l'existence de Dieu sans tradition, XI, 444.
- Cavaleri (P.); mis à l'index, I, 164.
- Cayol (M. l'abbé); extrait de son *Histoire de la vraie religion*, III, 375.
- Cayol (M. le D.); annonce de sa *Revue médicale*, I, 77; défense de l'hippocratisme moderne, et réfutation du système des deux âmes de l'homme, XIII, 203.
- Célestin I, pape; œuvres, I, 70.
- Célestin II, pape; œuvres, XII, 493.
- Célestin III, pape; œuvres, XII, 504.
- Cenac-Moncaut (M.); analyse de son *Histoire des Pyrénées*, X, 168.
- Cennius; son édition du *Code Carolin*, IV, 160.
- Censius, de Sabellis; sur l'Eglise romaine, III, 80.
- Censure des évêques du Midi*, contre M. Lamennais, trop exaltée par le P. Chastel, V, 307; n'a pas été approuvée du Pape, 309; approuve les traditions primitives, 327.
- Ceolfridus, saxon; œuvres, III, 238.
- Cerealis, d'Afrique; œuvres, I, 241.
- Céréritus et Veranus; œuvres, I, 163.
- Césaire (S.), frère de S. Grégoire; œuvres, XIX, 321.
- Césaire (S.), d'Arles; œuvres, II, 243.
- Ceylan; et sa civilisation bouddhique, XV, 405.
- Champagnac (M.); sur son *Dict. de Chronologie*, XVIII, 149, 188.
- Champollion le Jeune; examen de son opinion qui met la sortie d'Egypte sous Ramsès V, XX, 271.
- Champollion-Figeac (M.); sur les relations du peuple hébreu avec l'Egypte, I, 347.
- Channeville (le P.), jésuite; donne trop de prérogatives à la philosophie, V, 58; reconnaît la valeur du consentement universel, 476; sa philosophie, VI, 107; détails qu'il donne sur Colbert, 108; la philosophie est inventrice de la vérité, 111; physiologie de l'homme, ses vertus, 113; physiologie de la femme, ses vices, 115.
- Chantôme (M. l'abbé); sa rétractation, VIII, 323; autres articles indiqués, XX, 479.
- Chantrel (M); découverte d'une substance à désinfecter, XX, 401.
- Charencey (M. de); de la parenté de la langue japonaise avec les idiomes tartares et américains, XVIII, 7; analyse de l'*Histoire des nations civilisées du Mexique*, de M. l'abbé Brasseur de Bourbourg (1^{er} art.), XIX, 22; (2^e art.), 113; sur les origines de la langue basque, XX, 18.
- Charlemagne; ses œuvres, IV, 160.
- Charles le Chauve; œuvres, IX, 244.
- Charles (M. l'abbé); examen critique du *Compendium philosophiæ* de Saint-Sulpice, V, 113.
- Charpentier (M.), de l'Académie française; sa lettre contre le *Tumulus Cossartii* Santeul, IX, 310; (suite), 348; son livre pour la *défense de la langue française*, 355; autre livre de l'*excellence de la langue française*, 359; croit à l'origine divine des langues, 360; sur la réaction religieuse, 361; contre les partisans exclusifs de la langue latine, 361.
- Chartres; sur les statues qui ornent le porche de son église, I, 51.
- Chassay (M. l'abbé); annonce de sa 2^e édition du *Christ et l'Evangile*, I, 79; analyse de la *Femme chrétienne*, 219; examen de l'*Histoire des dogmes chrétiens* de Klee (3^e art.), 405; examen de son *Mysticisme catholique*, II, 406.
- Chastel (le P.), jésuite; examen critique des attaques qu'il a dirigées contre la philosophie traditionnelle (3^e art.); il soutient que le devoir et la morale peuvent exister sans Dieu, V, 267; théorie plus raisonnable des traditionalistes, 274; il renouvelle la méthode des ennemis des Jésuites, 286; il donne un démenti au président du concile de Rennes, 292; il dit à tort que le concile a condamné les *Annales*, 295; il dénature un texte de M. Nicolas, 297; il fait dire au P. Ventura le contraire de ce qu'il a dit, 302; il dénature l'autorité d'une

- censure d'évêques, 307; il altère les bulles des papes et les décrets des conciles, 310; il accuse faussement les *Annales* d'être Lamennistes, 314; textes des *Annales* tronqués et altérés, 316; fausseté de son accusation, sur le consentement commun, 324; d'une justification qui aggrave ses torts, 336; renonce à ses opinions et se contredit, 338; (4^e art.), examen et réfutation de quelques réponses faites à nos observations, 463; principale proposition que nous avons attaquée en lui, VI, 240; attaque les traditionalistes sans citer aucune de leurs paroles, X, 323; comment jugé par la *Revue des Deux-Mondes*, 418; danger de sa théorie sur le devoir, 420; de celle sur l'origine de nos connaissances, 443; fausse traduction qu'il donne d'un texte d'Aristote, 447; traduit S. Thomas en supprimant les formes scholastiques, 454; une de ses propositions pélagiennes signalée par Mgr Doney, XII, 164; autres articles indiqués, XX, 479
- Chaussier** (M. l'abbé); sur l'église de Metz, III, 319.
- Cherin** (M.); sur son *Abrégé chronologique d'édits concernant la noblesse*, XIX, 223.
- Chesnel** (M. de); sur son *Dict. de géologie*, XVIII, 188.
- Cheval** et homme en granit; XII, 81.
- Chevé** (M.); sur son *Dict. des conversions*, XX, 399.
- Chiaramanni** (Léop.); mis à l'index, IX, 80.
- Chifflet** (le P.); sur Victor de Vite, I, 240; sur Virgile de Tapse, 394; sur Bède, III, 318.
- Childebert II**; œuvres, II, 315.
- Childebert III**; œuvres, III, 237.
- Childéric II**; œuvres, III, 156.
- Chilpéric II**; œuvres, III, 237.
- Chine**; époque où elle reçoit le bouddhisme, XV, 93.
- Chinois**; examen d'un libelle d'un prêtre chinois contre la religion chrétienne, II, 370; l'anthropophagie y existait encore au 13^e siècle, VI, 163; textes sur la Trinité, VIII, 61; pièces officielles sur la révolution religieuse et sociale que Thien-té y prépare, 165; livres chinois publiés par les missionnaires, 168; traduction d'un de leurs livres philosophiques, XIV, 23; le nom qu'ils donnent à Dieu comparé à celui que lui donnent les Etrusques, 113; leurs croyances viennent d'une commune origine, 244; les révoltés traduisent la Bible et la prennent pour texte des examens de leurs lettrés, 424; ouvrages chinois qui parlent de l'inscription de Si-ngan-fou: le *Tai-tsing-i-thoung-tchi*, ou grande géographie impériale; traduction, XV, 55; texte chinois, 269; son autorité défendue, 267; *Annales des anciens Tang*, description du Fou-lin, 451; *supplément à l'encyclopédie littéraire de Ma-touan-lin*, 459; *Histoire des peuples barbares* sur le Ta-tsin, 460; *grande géographie impériale*, mention du P. Ricci, 463; *Encyclopédie chinoise* sur la Perse, XVI, 127; *fastes chronologiques universels*, 137; *grande géographie impériale*, 143; *encyclopédie bouddhique*, 150; documents puisés dans leurs livres sur l'origine des peuples du Mexique, XVIII, 114, 165. Voir tous les articles qui les concernent, XX, 455.
- Chinoises** (traditions); ce qu'il est permis de dire de leur conformité avec les dogmes chrétiens, VIII, 186 et XVI, 281; traditions conservées dans les livres chinois sur l'ancienne astronomie, sur la semaine et le nombre 7, XX, 353; voir surtout XX, 455.
- Chou-king**; texte ordonnant d'adorer le Ciel suprême, XX, 363. — Textes sur l'astronomie chinoise et le cycle de 7 ans, et de 7 jours, 376.
- Christianisme**; mal compris par M. l'abbé Darboy, I, 57; détails sur sa prédication dans l'Inde, VIII, 140; son état actuel à Pékin, 166; prêché au Mexique, au 6^e siècle, XIII, 76; indication des articles pour sa défense insérés dans les 59 vol. des *Annales*, XX, 464.
- Christophorus**, pape; œuvres, X, 97.
- Chrodegand** (S.), de Metz; œuv., III, 314.
- Chrodebertus**, de Tours; œuv., III, 155.
- Chronologie égyptienne** certaine; limitée à l'an 1301 avant notre ère, par M. de Saulcy, XIII, 47; mémoire sur la chronologie de ses rois, par M. Sionnet, 455; liste successive de ses rois, 474; celle des *Cusites* après le déluge rectifiée, 254; tableau de celle des rois d'Assyrie, XIV, 342.
- Chrysostome** (S. Jean); œuv., nouv., X, 42.
- Chwolsohn** (M.); sur sa traduction de l'*Agriculture des Nabathéens*, XVI, 336.

- Claconius (le P.); sur Cassien, I, 70.
 Cibot (le P.); témoignages sur la semaine dans les livres chinois, XX, 390.
 Cicéron; reconnaît les traditions, I, 8; ses *Topiques* commentés par Boèce, 396; son influence chez les Romains, son éclectisme, nullité de sa morale, IV, 447; examen de sa philosophie: elle prouve que l'homme n'a pu inventer la religion naturelle (1^{er} art.), V, 50; liste de ses ouvrages philosophiques, 55; sa théodicée: graves erreurs sur la nature de Dieu, 60; (2^e art.) sa psychologie: il attribue à l'âme la divinité et l'éternité, 397; morale: il la fonde sur la nature et la raison seules, 401; reconnaît la valeur du consentement commun, 476; nouveaux détails sur sa philosophie, son inanité, XVIII, 191.
 Cimetières; découverte de celui où furent placés les Israélites morts dans le désert, XVI, 308.
 Citoyen romain; preuves que ce titre appartenait à S. Paul, I, 429.
 Civilisation; a précédé la barbarie en Amérique, X, 496.
Civiltà cattolica; commencée à Naples, en 1850, puis transportée à Rome: annonce, I, 404; convenances sociales d'une définition dogmatique sur l'Immaculée-Conception de Marie, V, 372; examen du Rationalisme anti-chrétien, 374; examen du Semi-Rationalisme chrétien, 379; moyens pour les combattre, 386; distingue comme nous, la notion de la faculté, VII, 138; bref de S. S. Pie IX aux rédacteurs, 307; soutient que la philosophie est *démonstrative* et non *inquisitive*, et combat Descartes, 471; ne comprend pas les vrais principes traditionalistes, VIII, 367; son article contre les *Annales*, 368; réponse, 373; extrait de ses articles contre l'*ontologisme gubertiste* (1^{er} art.), IX, 153; assimile cet ontologisme à celui de Cousin, de Maret et de la *Revue de Louvain*, 151; (2^e art.) ce système conduit au panthéisme, 174; sur le refus qu'elle fait de publier la réponse des *Annales*, qu'elle avait attaquées, 165; réfutation des raisons qu'elle donne, 168; texte altéré de S. Thomas, 170; elle le rectifie, 394; réclamation contre la traduction d'une ligne de ses articles, et dé fiance qu'elle suscite contre les *Annales*, 378; réponse à cette réclamation, 381; comparaison entre ses procédés et ceux des *Annales*, 384; attaquée par M. l'abbé Ullahs, dans la *Revue de Louvain*, 390; réfutation des articles dirigés par cette Revue contre les traditionalistes, et réfutation de sa théorie sur les idées et la parole; (1^{er} art.), elle confond mal à propos les traditionalistes avec les gubertistes, X, 313, 325; elle dénonce les traditionalistes outrés sans citer leurs paroles, 328; fausse exposition du rationalisme actuel, 329; (2^e art.), inexactitude de ses expositions, 415; (3^e art.), réfutation de ses principes sur les idées réflexes, 437; que la parole n'est pas un signe arbitraire de l'idée, 440; réfutation de sa théorie, 444; expose mal le système d'Aristote et de S. Thomas, 451; se prévaut en vain de l'opinion de S. Augustin, 455; inanité de sa théorie sur les idées concrètes et abstraites, 459; démenti qui est donné par le *Journal officiel de Rome*, à l'assertion que ses rédacteurs avaient émise dans ses *Memorie*, XI, 199; (4^e art.), réfutation de ce qu'elle dit contre les *Annales*, 362; un de ses principes est traditionaliste, 363; son erreur sur les universaux, 368; adopte deux systèmes contradictoires; se rapproche de l'absolu de M. Cousin, 372; (5^e art.), connaissance de Dieu; même méthode que M. Cousin, 441; réfutée par M. l'abbé Maret, 447; preuves du danger de ses systèmes, 450; invente une morale sans intervention de Dieu, 459; similitudes avec M. Cousin, 461; scission entre ses rédacteurs, séparation des PP. Passaglia et Schraider, XIX, 261; trad. de son article sur le prétendu ontologisme du card. Gerdil, 262; se plaint de l'inexactitude des citations de ses adversaires, 274, 278; voir XX, 479.
 Civis, de Spire; œuvres, XII, 339.
 Claessens (M.); réfutation de son art. sur le card. Gerdil, par la *Civiltà cattolica*, XIX, 263.
 Clairé (le P. Martin); éloge de ses hymnes avec blâme de celles du bréviaire romain, XIV, 101.
 Clairvaux (l'abbaye de); repousse les études païennes, XVII, 256; étude sur cette abbaye aux 12^e et 13^e siècles, XVIII, 375.
 Clare (le comte de); roman injurieux à Santeul, XIV, 447.

- Claris (M. l'abbé)** ; sur son *Diction. des hérésies*, XVII, 399.
- Claude Apollinaire** ; œuvr., XVI, 263.
- Claude, de Turin** ; œuvres, IV, 404.
- Clausels de Montals (Mgr)** ; donne une approbation à la méthode traditionnelle, II, 97 ; conflit avec Mgr Sibour, III, 241 ; son opinion sur le droit des laïques de traiter des matières religieuses, 243.
- Clément (S.) Romain**, pape ; édition nouvelle de ses lettres, XIII, 283 ; ses œuvres, XVI, 258 ; découverte de sa Basilique, XVIII, 244.
- Clément II**, pape ; œuvres, XI, 324.
- Clément III**, pape ; œuvres, XII, 504.
- Clément III**, ou Wibertus, ou Guibertus, anti-pape ; œuvres, XII, 334.
- Clément V (Bertrand de Got)** ; fausseté de son entrevue avec Philippe le Bel, et des accusations de Villani contre lui (1^{er} art.), XIX, 142 ; (2^e art.), texte et discussion des accusations de Villani, 165 ; (3^e art.), continuation de la discussion, 245 ; (4^e art.), extrait de son *Journal des visites de son diocèse*, 374.
- Clément d'Alexandrie** ; œuvr., XVII, 78.
- Clément (M. Félix)** ; mérite de son livre : *Carmina à poetis christianis excerpta*, X, 409.
- Clémentines** ; liste des ouvrages qu'elles contiennent, XVI, 259.
- Clotaire I** ; œuvres, II, 315.
- Clotaire II** ; œuvres, III, 83.
- Clotaire III** ; œuvres, III, 156.
- Clovis, le roi** ; œuvres, II, 315.
- Clovis II, le roi** ; œuvres, III, 154.
- Cluny (abbaye de)** ; auteurs païens étudiés, pourquoi ? XVII, 254 ; sur la formation de son Breviaire, voir Santeul.
- Codinus (George)** ; confirmé par les auteurs chinois, sur les empereurs grecs de Constantinople, XV, 452 ; sur Constantia, 453 ; sur une horloge, 454.
- Cœur (Mgr)**, évêque de Troyes ; en opposition avec la congrégation des Rites, III, 320 ; réfutation de M. l'abbé Combalot, 323.
- Coffin** ; remarques sur ses hymnes de l'Avent, XVI, 398.
- Cogitosus** ; œuvres, II, 314.
- Cognat (M. l'abbé)**, directeur de l'*Ami de la religion* ; sur une attaque violente dirigée contre les *Annales de philosophie* (1^{er} art.), VI, 236 ; portée plus haute de cette attaque, 237 ; (2^e art.), auteurs qui lui viennent en aide ; attaque contre les cardinaux et évêques, 256 ; citation complète et réfutation de son premier article, 261 ; altérations et suppressions qu'il fait subir aux textes qu'il cite, 269 ; il attaque, dans les *Annales*, ce qu'il soutient contre M. Cousin, 277 ; ses insultes, 284 ; oubli de parler du pape, en parlant du rétablissement de la religion en France, 261 ; persiflage de cet abbé contre le directeur des *Annales*, VII, 47 ; comment sa polémique mérite d'être qualifiée, d'après M. Louis Veuillot, 227, 229 ; publie une lettre contre les *Annales*, et refuse d'insérer la réponse, IX, 395 ; y est forcé quand il est cité en police correctionnelle, 396 ; insère deux fois la réponse et paye les frais, 398 ; lettre de S. E. le cardinal Wiseman démentant ses assertions contre l'Eglise anglicane, 405 ; sa réponse insuffisante à cette lettre, 416 ; n'est pas l'auteur des articles dirigés contre S. E. le cardinal Wiseman, qu'il a signés dans l'*Ami de la religion* ; procès fait au card. par l'auteur de ces art. le R. Ivers, 88, 89, interdit, X, 382.
- Colbert** ; détails sur son intérieur et son amour pour la philosophie, VI, 108.
- Collin de Plancy (M.)** ; sur son *Dict. des sciences occultes*, XVIII, 184.
- Collu (Salvat.)** ; mis à l'index, XIII, 84.
- Colomb (Christophe)** ; son *Histoire* par M. Roselly de Lorgues (1^{er} art.), son voyage dans les mers inconnues, XIV, 103 ; (suite), 318.
- Colonia (le P. de)** ; montre le spinosisme d'un janséniste par les mêmes termes que les *Annales*, V, 235.
- Columban (S.)**, ou Coloman, d'Ecosse ; règle, II, 242 ; œuvres, III, 82.
- Columban, de St-Trudon** ; œuvr., VII, 402.
- Combalot (M. l'abbé)** ; réfutation de quelques assertions de Mgr Cœur, III, 323.
- Combeville (M.)** ; spicilège liturgique, ou recueil d'hymnes en usage dans l'Eglise avant le 16^e siècle ; (6^e art.), supériorité de la littérature chrétienne sur la littérature païenne ; preuve par la citation de quelques hymnes, V, 64 ; analyse de la *Critique de M. Thierry*, VII, 364.
- Cominius Proclus** ; sa médaille, I, 104.
- Commire (le P.)**, jésuite ; vers qu'il adresse à Santeul, en faveur des

- muses païennes, IX, 213; son épitaphe du P. Vavasour, XI, 381; nous apprend que Molière a joué sur la scène Santeul et Duperrier, 386; guerre qu'il fait à Santeul, XIII, 154; son épitaphe satirique d'Arnauld, XIV, 286; son épitaphe satirique, par le P. de la Rue, 296; analyse de ses *Opera poetica*, 297; satire contre Desmarests et contre Baillet, 299; écrit contre le bréviaire romain, 301; singulière pièce dans sa maladie, 302; sa satire le *Bédillon* contre Santeul, 303; réponse chrétienne de Santeul, 311; épitaphes injurieuses sur Santeul, XV, 239.
- Communication divine; impossible à l'homme, II, 140.
- Communisme et socialisme; voir XX, 476.
- Compendium philosophiæ* à l'usage des Sulpiciens; examen critique de cet ouvrage, V, 113.
- Computs ecclésiastiques au 9^e siècle; IX, 404.
- Comte (M. Auguste); fondateur de la religion du positivisme; détails sur sa mort et ses obsèques, XVI, 318.
- Conception de Dieu; nouvel examen de cette méthode, I, 132, 298.
- Concile d'Amiens et de Périgueux. Voir ces mots.
- Concile (le 6^e); texte de la discussion et de la réprobation de la méthode dialectique d'Aristote, XII, 115.
- Conciles; ancienne collection, I, 239; examen de ce qui s'est passé dans les huit premiers; (1^{er} art.) calomnie de ce qui est dit de la chute de Liberius, VI, 137; (2^e art.) preuves qu'on a falsifié ses lettres, 165; (3^e art.) du concile de Constantinople, 2^e général; doutes s'il a été approuvé par le pape; doutes sur leur utilité; sur ceux de Constance et de Bâle, 337; (4^e art.) du concile d'Éphèse, le pélagianisme réprimé sans concile, 405; (5^e art.) le concile de Chalcédoine et la lettre de S. Léon, VII, 19; (6^e art.) S. Léon casse le 28^e canon de Chalcédoine, égalant l'évêque de Constantinople au pape, 124; (7^e art.) des appels à Rome; un évêque hérétique de Constantinople déposé par le pape, 208; (8^e art.) défense du pape Vigile: fausseté des accusations portées contre lui, 325; (9^e art.) persécution de Justinien contre le pape, 407; (10^e art.) le 5^e concile général et le pape Vigile; le 6^e concile et le pape Honorius VIII, 45; (11^e art.) preuves de la falsification des actes du 6^e concile contre Honorius, 415; (12^e art.) schisme de Photius; le commencement du 8^e concile, IX, 126; (13^e art.) condamnation de Photius, 245; (14^e et dernier art.) le pape Jean VIII, et Photius, 225. Voir Amiens et Périgueux.
- Condé (le prince de); notice sur sa famille et ses relations avec Santeul, XIV, 41.
- Confession (de la); comme institution civilisatrice, V, 423; nouveau texte des Pères en sa faveur, IX, 271; analyse d'un traité de Louis Vincenti, sur son ancienneté, X, 246; connue et pratiquée au Mexique, XIX, 26.
- Confucius; quelques erreurs sur son compte reprochées à M. de Lamartine, XIX, 103; texte sur la semaine et le repos du 7^e jour, XX, 370.
- Connaissance de Dieu; comment acquise, I, 361.
- Conon, de Préneste; œuv., XII, 431.
- Conrad, empereur; œuvres, X, 100.
- Conrad, le Salique; œuvres, XII, 339.
- Conscience; sa morale comment appliquée, II, 251.
- Consentement commun; ce qu'il faut en penser, V, 324; toujours été reçu en philosophie, 476.
- Constance (le concile de); erreurs sur son autorité et sur les éloges qu'on en a faits, VI, 341.
- Constant, d'Alby; œuvres, III, 153.
- Constant, prêtre; œuvres, III, 400.
- Constant (Benjamin); sur l'unité des religions antiques, XI, 259.
- Constant (M. A.); sur son *Dict. de littérature chrétienne*, XIX, 35.
- Constantin, emp.; supp. aux œuvres, II, 403; examen de son règne et de ses rapports avec l'Église, XV, 432; erreurs de M. de Broglie sur son baptême, 443; preuves qu'il a été baptisé à Rome, XVI, 185; le texte de la *Chronique* de S. Jérôme qui dit le contraire a été interpolé, 369.
- Constantin, pape; œuvres, III, 238.
- Constantin, antipape; lettres, IV, 161.
- Constantin, d'Afrique, œuv., XII, 338.
- Constantin, abbé de St-Symphorien; œuvres, XI, 164.
- Constitutions apostoliques*; décret qui condamne l'étude des auteurs païens, XVI, 252; ce qu'elles contiennent, 258.
- Coquelin (Nicolas); son opposition à Rome, IX, 201.

- Coquelin (M.); mis à l'index, XIV, 242.
- Coquerel (Athan.); mis à l'index, I, 322.
- Corancius (F.); mis à l'index, I, 322.
- Corbét (M. l'abbé); annonce de son *Glossaire picard*, IV, 242; *id.* de sa *Revue de l'art chrétien*, XV, 83.
- Cornelle; de quelle cohorte il était centurion, I, 96.
- Cornelle (S.), pape; découverte de son tombeau, IX, 104.
- Correspondance de Rome*; revue donnant les textes des congrégations romaines; la congrégation de l'Index a le droit de condamner les auteurs sans les entendre, V, 85.
- Correspondant* (le); réponse à une de ses attaques contre les traditionalistes, X, 204; sa direction critiquée, 407; accusé à tort de barbarie les hymnes de l'Eglise, 408; son action dans la polémique catholique, XI, 474; sa nouvelle rédaction, XII, 518; voir l'analyse de tous les articles qui le concernent, XX, 480.
- Corvaja (M. Jean); mis à l'index, X, 254.
- Cosmas, de Jérusalem; *œuv.*, XIX, 321.
- Cosmas, de Prague; *œuvres*, XII, 432.
- Cosmas Indicopleustes; son témoignage sur le nombre des Eglises chrétiennes dans les pays de l'Orient, XVI, 151; son texte sur les inscriptions du Sinaï, 304.
- Cosmas Japygus; *œuvres*, X, 100.
- Cosmogonie bouddhique; XV, 172, 245.
- Cosmos*; examen critique de cet ouvrage, III, 22.
- Cossart (le P.); professeur et protecteur de Santeul; son arrivée aux Champs-Elysées, IX, 189; critique d'une pièce composée sur son tombeau, 309; (suite) 318; notice sur sa vie; sa collection des conciles, 364; paganisme de ses poésies, 365; épitaphe chrétienne de Huet, 366.
- Costante*; mis à l'index, III, 402.
- Costa-Rica, dans l'Amérique méridionale; allocution de Pie IX sur le concordat conclu avec cette république, VII, 185.
- Coteller; liste des Pères qui ont conseillé ou blâmé l'étude des auteurs païens, XVI, 253.
- Coupe antique en agate, ayant servi aux oblations; notice par M. Marchal, VII, 191; les figures de la Grande-Ourse et du soleil et de la lune expliquées par M. de Paravey, 192.
- Cousin (M.); comment il divinise l'âme, I, 12; contre le mysticisme, II, 71; sur son édition du P. André, 197; sa fausse théorie sur la morale, V, 272; conseille le mensonge au P. André, VI, 58; erreur sur le P. Langlois, 71; sur le cardinal Gerbillon, 74; réfutation qu'en donne M. l'abbé Cognat, 277; les philosophes catholiques ont eu tort d'adopter sa division des facultés de l'âme, IX, 114; défendu par M. l'abbé Ubaghs, dans la *Revue de Louvain*, 391; et par M. l'abbé Blatairou, 446, 456; donne la même méthode que la *Civiltà* de Rome pour connaître Dieu, XI, 444; exposé de son programme de philosophie de 1817, 445; ses intentions hostiles contre l'Eglise, 450; réfutation de son système, 452; sa théorie sur l'invention de la morale, semblable à celle de la *Civiltà*, 461; critique de son : *Histoire de mad. de Longueville*, XII, 62; réfutation de ses assertions sur la philosophie et son origine, XIII, 166; erreur sur la notice qu'il donne des traductions du *Banquet* de Platon, 423; a traduit le premier en français le discours d'Alcibiade, 427; trop loué par M. l'abbé Maret, d'après la *Revue de Louvain*, XV, 147; convient que le Rationalisme provient de l'étude des philosophes païens, XVII, 122; approuve S. Anselme contre Abailard, 214; son livre *du vrai, du beau et du bien*, mis à l'index, mais le décret non publié, 404; — voir tous les articles insérés dans les 59 vol. des *Annales*, XX, 476.
- Coutumes*; celles qui seules sont approuvées, VIII, 17.
- Création; erreur de M. l'abbé Maret sur ce point, I, 157; mal définie par M. Lequeux : n'est pas la communication des attributs de Dieu, II, 146; traditions sur ce dogme, III, 380.
- Crinitus (Petrus); éloge qu'il fait du tyranicide Oligati, XIV, 238.
- Crisafulli (Vinc.); mis à l'index, VI, 85.
- Crisconius, d'Afrique; *œuv.*, III, 237.
- Criscuoli (l'abbé); mis à l'index, VII, 404; se soumet, VIII, 83.
- Crocodile; confirmation des choses extraordinaires qu'en dit Hérodote, VI, 84.
- Croix; découverte d'une figure blasphématoire qui la représente, sur les murs du palais des Césars, XV, 101; gravure de cette croix, 102; consé-

- quences à en tirer, 103; autre représentation, 391; recherches curieuses sur le trisémitique qui en a la forme et sur son opposition à la lettre s. en forme de serpent, XVI, 426.
- Croix gravées sur les rochers du Sinai, XVI, 306.
- Cruce (M. l'abbé); analyse de son livre: *Etudes sur les Philosophoumena*, IX, 26.
- Crusius; sur Macarius Magnes, XVII, 81.
- Cruz de Cruce*; ouvrage mis à l'index, II, 79.
- Cuença (le P. V. J.); mis à l'index, XVI, 82.
- Cumplanus (S.); œuvres, III, 155.
- Cunéiforme* (écriture); lecture d'une brique du Louvre par M. Oppert, XIV, 162; — rapport sur le déchiffrement de la bibliothèque de Sardapale (1^{er} art.) 166; (2^e art.) 245; (3^e art.) 325; traduction de l'inscription placée par Nabuchodonosor sur la tour de Babel, 345; autre, de l'inscription des taureaux de Khorabad, 346; autre, d'une plaque de plomb, 350; autre, du *Caillou* de Michaux, 351; certitude de leur lecture, XVI, 404; textes publiés, XVII, 404.
- Cureton (Williams); liste et importance de tous les ouvrages qu'il a traduits ou édités du syriaque, IX, 20; X, 427; XIII, 276.
- Cuthbert; vie de Bède, III, 315.
- Cycle pascal; II, 243.
- Cyprianus, de Cordoue; œuvres, IX, 242; X, 99.
- Cyprien, du Mont-Cassin; œuvres, III, 314.
- Cyprien (S.); introduit dans les classes, XX, 296.
- Cyriclus, de Barce'one; œuv., III, 398.
- Cyrille (S.), d'Alexandrie; lettre contre Nestorius, II, 242; deux vol. d'ouvrages nouveaux trouvés par le card. Mai, X, 40, 141; contre les rationalistes, 143; sur la religion païenne, 145; sa doctrine comparée à celle de M. l'abbé Gratry, 146; ouvr. nouveau, XIX, 476.
- Cyrille (S.), de Jérusalem; œuvres, XVII, 324.
- D**
- Dado, de Verdun; œuvres, X, 99.
- Daguesseau; méprise le tribunal de l'Index, V, 105.
- Dagobert I (le roi); œuvres, III, 83.
- Dagobert II (S.); œuvres, III, 156.
- Dagobert III; œuvres, III, 237.
- Dagulfus; œuvres, IV, 237.
- Damase (S.); le pape; suppl. aux œuvres, II, 403; deux inscriptions, VIII, 253.
- Dangeau; sur la mort de Santeul, XV, 223.
- Daniel; son tombeau à Suze, VII, 380; monument découvert à Babylone, qui le représente dans la fosse aux lions, VIII, 395.
- Darboy (M. l'abbé); lettre sur quelques-unes de ses expressions critiquées dans les *Annales*, avec la réponse de M. Bonnetty, I, 56; adresse, dans le *Moniteur catholique*, une injure aux *Annales*, et réponse, 153; analyse de sa *Vie de S. Thomas Becket*, XVIII, 131. — Voir autres articles indiqués, XX, 481.
- Dareste (M.); deux lettres de Fenelon qu'il a découvertes, XV, 158.
- Daumer (M.); mis à l'index, XVI, 82.
- David; le roi, son tombeau au Louvre, IV, 399; voir Saulcy.
- Debay (M. A.); mis à l'index, VII, 14.
- Dubellay (Mgr), archevêque d'Avignon; lettre à Mgr Dupanloup, sur la question des classiques païens et chrétiens, VI, 301.
- Décret de Dieu sur l'humanité*; mis à l'index, XIII, 84.
- Defensor; œuvres, III, 236.
- Delacature (M. l'abbé); accuse fausement M. Nicolas et les *Annales*, V, 292, 295; lettre au directeur des *Annales*, 470; réfutation de cette lettre, attaque à tort M. Nicolas, approuvé par Mgr de Bordeaux, 472; exsamen de ce texte, 473; preuves qu'il l'a tronqué et dénaturé, 474; a tort de rejeter le consentement commun, 476; a traduit *loquela* par *oreilles*, 479; demande que 23 lignes dirigées contre les *Annales* soient regardées comme non avenues, 481; ouvrage approuvé par lui mis à l'index, VI, 85; attaque dans son livre: *Observations sur le décret de l'Index*, d'abord le tribunal de l'Index, puis S. E. le card. Gousset, NN. SS. Doney et Parisis; ses falsifications, VI, 258, 260; altère les textes des *Annales*, *ib.*; comment il tronque les citations des *Annales*, VII, 371; sa réclamation et réponse, 372; réfutation de ses assertions sur Bellarmín, 374.
- Déluge; traces en Australie, II, 391;

- nouveaux détails curieux conservés dans les traditions américaines, XI, 290 ; autre fragment précieux sur ce qui s'est passé pendant l'inondation, 333 ; dans les Védas, voir *Çatapatha*, et Nève. — Indication de tous les travaux sur le déluge insérés dans les 59 vol. des *Annales*, XX, 467.
- Delahaye (M.) ; examen des *Etudes sur les abbayes cisterciennes* de M. d'Arbois de Jubainville, XVIII, 375.
- Delarue (les PP.) ; sur leur édition d'Origène, et notice, XVII, 82.
- Delgeur (M. Louis) ; traduction des *Annales du règne de Sennachérib*, de MM. Rawlinson et Hincks, XIII, 245.
- Démonstrations évangéliques* ; analyse du dernier volume, II, 253.
- Denys (S.), d'Alexandrie ; œuv. XVII, 81.
- Denys (S.), l'Aréopagite ; œuvres traduites par Jean Scott, IX, 244 ; hymne du 7^e siècle en son honneur, XII, 74 ; traduit par Jean Scott, 142 ; traduction citée à Rome, par le pape Nicolas I, 142 ; ses œuvres, XVI, 260 ; sur les anges, 341 ; sur le mot émanation, XIX, 345.
- Denys le Périégète ; sur la Diane d'Éphèse, I, 234.
- Denys le Petit ; sur le premier usage en France de ses canons, I, 239 ; œuvres, II, 242.
- Deoduinus, de Liège ; œuv., XII, 243.
- Dermatius, l'Hibernien ; œuv., XII, 425.
- Des cartes ; son illuminisme ; citation de ses *Olympica*, IV, 368 ; condamnations prononcées contre lui par la Faculté de théologie de Louvain, V, 95 ; par la congrégation de l'Index, 96 ; par l'Université de Paris, 98 ; par les Pères de l'Oratoire, 99 ; par l'Université de Caen, 101 ; par l'archevêque de Paris, 102 ; méprise le tribunal de l'Index, 106 ; censuré par Bossuet, *ib.* ; causes de la propagation de sa doctrine, 107 ; ce qu'il faut mettre à la place de son système, 109 ; sa doctrine doit être regardée comme celle de Calvin, d'après les supérieurs des Jésuites, VI, 55 ; réponse à une de ses apologies, faite par le *Correspondant*, X, 204 ; défi qu'il porte de prouver le pour et le contre, 337 ; a faussé l'argument de S. Augustin : *Je pense, donc j'existe*, XIII, 172 ; lettre de Bossuet prévoyant les ravages que ferait sa *Méthode*, 317 ; autres prévisions d'un auteur anglais, 353 ; sa philosophie mise en vers et propagée à Sceaux par l'abbé Genest, XIV, 55 ; l'abbé Faydit la montre à Santeul, 288 ; épitaphe que lui fait Santeul, 289 ; sa Méthode trop louée par M. l'abbé Maret, d'après la *Revue de Louvain*, XV, 145. — Voir l'indication de tous les articles qui le concernent dans les 59 vol. des *Annales*, XX, 481.
- Deschamps (le P.), jésuite ; attaques contre Mgr de Salinis, et contre les auteurs catholiques : citations inexactes, falsifications de texte, dans son livre : *Du paganisme dans l'éducation*, VI, 258.
- Desiderius (S.), de Cahors ; œuvres, III, 153.
- Desmarests ; combat l'*Art poétique* de Boileau, comme païen, XII, 103 ; (suite) 269.
- Deusdedit (S.) pape ; œuvres, III, 82.
- Deusdedit, card. ; œuvres, XII, 338.
- Dexter (Flav. Lucius) ; œuvres, I, 66.
- Diane d'Éphèse ; sa statue et sa médaille, I, 233 236 ; sur le titre de ses adorateurs, ou néocores, que prenaient les Ephésiens, 427.
- Dictionnaire de diplomatique*, ou cours philologique et historique d'antiquités civiles et ecclésiastiques (suite), par M. Bonnetty. — Lerins-Louis, I, 20 ; (suite) M. — Maire du Palais-Mercy, III, 133 ; Mère de Dieu-Messe, 214 ; Métropolitain - Minute, 387 ; (suite) Miséricorde-et fin de l'M, IV, 46. — Abréviation des M, 62 ; origine chinoise et égyptienne des NN sémitiques, jusqu'à la fin de cette lettre, 92 ; origine chinoise et égyptienne des Samech sémitiques, 417 ; Ain ou O sémitiques, jusqu'à la fin de cette lettre, 420 ; (suite) origine chinoise et égyptienne des P et des PH sémitiques, jusqu'au mot Papiers, V, 20 ; (suite) l'âques-Pénitents, VII, 180 ; (suite) Plumes - Pontife, VIII, 51 ; Porc-épic-fin du P, XII, 37 ; sur le *Tsadé* sémitique, son origine et ses diverses formes, XVI, 424 ; nouvelles et curieuses traditions sur le serpent et la croix, 426 ; ordre des lettres suivi dans les alphabets hébreu, grec, latin, français, 436 ; origine chinoise et égyptienne des *Koph* sémitiques, XVII, 38 ; *id.* des *Rech* sémitiques, 47 ; du mot *Rature* au mot *Runes*, 54 ; *id.* des *Schin* sémitiques, 101 ; du mot *Sachel* à *Scapulaire*, 111 ; les sceaux (1^{er} art.), 165 ;

- (2^e art.) 272; (3^e art.) 337. — Semaine et septenaire, traditions, 1^o chez les Juifs, XX, 55; 2^o chez les Chinois, 362
- Dictionnaires* composant les 52 vol. de la 1^{re} *Encyclopédie théologique*, et les 23 premiers vol. de la 2^e *Encyclopédie* de M. l'abbé Migne.
- d'*Agriculture*, de M. Mauroy, XIX, 457.
- d'*Anecdotes chrétiennes*, de M. l'abbé Jouhanneau, XIX, 220
- d'*Archéologie sacrée*, de M. Bourassé, IX, 367; XIX, 221
- d'*Astronomie, de Physique et de Météorologie*, de M. Jehan, XVIII, 147
- de *Biographie chrétienne*, de M. Fr. Pérennés, XIX, 127
- de *Botanique*, de M. Jehan, XIX, 138
- des *Cas de conscience*, de Pontas et Vermont, XVII, 462
- des *Cérémonies et Rites sacrés*, de M. l'abbé Boissonnet, XVII, 461
- de *Chimie et de Minéralogie*, de M. Jehan, XVIII, 152
- de *Chronologie universelle*, de M. de Champagnac, XVIII, 149, 188
- des *Conciles*, de M. l'abbé Peltier, XVII, 401
- des *Conversions*, de M. Chevé, XX, 399
- des *Croisades*, de M. d'Ault-Dumesnil, XIX, 228
- des *Décrets*, de M. l'abbé Boissonnet, XIX, 402
- de *Diplomatique chrétienne*, de M. Quentin, XVIII, 181
- de *Droit canon*, de M. l'abbé André, XVII, 398
- de *Droit et de Jurisprudence*, de M. l'abbé Prompsault, XVIII, 75
- d'*Eloquence sacrée*, de M. l'abbé Nadal, XIX, 132
- d'*Épigraphie chrétienne*, de M. de Maslatrie, IX, 67; XIX, 467
- des *Erreurs sociales*, de M. de Jouffroy, XIX, 230
- des *Facultés intellectuelles et affectives de l'âme*, par M. le D. Pouljol, XVIII, 77
- des *Figures et attributs des saints*, de M. Guénébault, XVIII, 151.
- de *Géographie sacrée et ecclésiastique*, de M. Barbier du Bocage et M. Benoît, XVIII, 68.
- de *Géologie*, de M. de Chesnel, XVIII, 188
- d'*Hagiographie*, de M. l'abbé Petin, XVIII, 146.
- *Héraldique*, de M. Ch. Grandmaison, XIX, 223.
- des *Hérésies*, de M. l'abbé Pluquet, XVII, 399.
- *Historique*, de D. Calmet, XVII, 394.
- des *Indulgences et des Confrères*, de M. l'abbé Jouhanneau, X, X, 456.
- de la *Langue sainte*, de M. Tempestini, XVII, 395.
- de *Littérature chrétienne*, de M. Constant, XIX, 134.
- de la *Liturgie catholique*, de M. l'abbé Pascal, XVII, 397.
- des *Livres condamnés par les tribunaux*, XVII, 399.
- des *Livres jansénistes*, XVII, 399.
- des *Livres mis à l'index*, jusqu'en 1847, XVII, 399.
- de *Médecine*, du D. Pouljol, XIX, 227.
- de *Numismatique*, de M. de Maslatrie, VI, 230; XX, 397.
- des *Ordres religieux*, du P. Hélyot, XVII, 463.
- de *Patrologie*, de M. l'abbé Sevestre, XIX, 396.
- des *Pèlerinages*, de M. de Sivry, III, 161; XVIII, 149.
- des *Persécutions*, de M. le D. Belouino, XIX, 129.
- de *Philologie sacrée*, de Huré, XVII, 395.
- de *Plain-chant et de musique*, de M. d'Ortigue, XIX, 458.
- des *Prophéties et des miracles*, de M. l'abbé Lecanu, XIX, 400.
- des *Propositions condamnées*, XVII, 399.
- des *Religions*, par M. l'abbé Bertrand, XVII, 464.
- des *Sciences occultes*, de M. Collin de Plancy, XVIII, 184.
- de *Sigillographie*, XX, 397.
- de *Statistique religieuse et de l'art de vérifier les dates*, par M. X....., XIX, 219.
- de *Théologie dogmatique*, de MM. les abbés Bergier et Pierrot, XVIII, 72.
- de *Théologie morale*, de M. l'abbé Pierrot, XVIII, 71.
- de *Zoologie*, de M. Jehan, XIX, 224.
- Didascalia des Apôtres*; ouvrage syriaque nouvellement découvert, XIII, 275.
- Didyme, d'Alexandrie; ouvrages nouveaux, X, 142; œuvres, XIX, 322.
- Dieu; si le P. Chastel peut supposer qu'il n'existe pas, V, 267; il est la base unique de la morale, 268; appelé la grande Unité en Chine, VII, 303, et le pôle Nord, ou gond du monde, 204; nommé Baga, en Assyrie, 206; créé dans l'homme d'après

- la philosophie rationaliste, XII, 121, 124; son nom, chez les Etrusques, le même que chez les Chinois, XIV, 113; adoré chez les Assyriens comme père, 118; son unité et la pluralité des personnes retrouvées chez les Egyptiens, XV, 309; et chez les Indiens, 314; théorie de l'invention de son existence, par M. Fejdeau et sa réfutation, 374; comment nommé en chinois, XVI, 270; décret de Rome sur cette question, 283; son unité chez tous les peuples, discutée au sein de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, contre M. Renan (1^{er} art.), XIX, 280; (2^e art.), XX, 199; loi ancienne en Chine, prescrivant de l'adorer, 363; adoration tous les 7 jours, 365, 372.
- Dieu et les dieux*; lettre du P. Ventura sur ce livre, XV, 466.
- Difensa de la Iglesia*; livre mis à l'index, XX, 164.
- Dindymus, roi des Brachmanes; lettres à Alexandre le Grand, IV, 239.
- Dinothus, abbé; œuvres, III, 81.
- Dio, l'uomo et le lettere*; mis à l'index, IV, 82.
- Diodorus, de Tarse; œuvres, XVII, 324.
- Diogène-Laërce; les vers amoureux de Platon, XIII, 417.
- Diognète; œuvres, XVI, 260.
- Dion Chrysostome, sur la chute du magicien Simon, à Rome, XX, 417.
- Diospolis; inscription hiéroglyphique, VIII, 69.
- Documents relatifs à la suppression des Jésuites en Toscane*; mis à l'index, XIX, 161.
- Doduna; œuvres, VIII, 244.
- Domenech (M. l'abbé); analyse de son *journal d'un missionnaire*, etc., XVI, 157.
- Dominicus, d'Aquilée; œuvres, XI, 324.
- Domnizo, ou Donizon; œuvres XII, 334, 433.
- Domnolus, du Mans; œuvres, II, 314.
- Donnus ou Donus (S.); œuv. III, 155.
- Donat; éléments de l'art grammatical rétablis par Bède, III, 315.
- Donatus (S.), de Besançon; œuvres, III, 153.
- Doney (Mgr), évêque de Montauban; lettre approuvant la thèse philosophique des *Annales*, II, 448; 2^e lettre approbative, III, 116; attaqué par M. l'abbé Delacouture, VI, 259; sursal lettre qui désapprouve Mgr Dupanloup, 360; lettre condamnant le *mémoire clandestin*, VII, 266; lettre que lui adresse le cardinal Antonelli, 405; lettre sur les rationalistes et les traditionalistes, où il soutient ces derniers, IX, 419; sur la bulle de Grégoire XVI concernant Lamennais, 420; sur la parole, 431, 435; sur le P. Gratry, 439; sur les avances faites aux rationalistes, 441; lettre à M. Bonnetty sur les principes de la philosophie traditionaliste, donnant les 4 thèses qu'il faut suivre dans la pratique, XII, 7; autre lettre sur le même sujet, 163.
- Donnet (S. E. le card.); lettre à Mgr Dupanloup sur les services de la presse religieuse, VI, 304; autre lettre sur les auteurs païens et chrétiens, 314.
- Donoso-Cortès (M.), marquis de Valdegamas; son *Essai sur le catholicisme*, attaqué par M. l'abbé Gaduel, vicaire général d'Orléans, et défendu par M. Veuillot, VII, 225; admirable lettre de soumission à l'Eglise, 245; lettre de M. Gaduel déferant M. Veuillot à Mgr Sibour, 251; condamnation fulminée par ce prélat contre M. Veuillot, 251; son livre approuvé par l'évêque de Foligno et par la Cruz, 263; notice sur sa vie, sur ses principes philosophiques et sur sa mort, 449.
- Drioux (M. l'abbé); analyse de son *Histoire de l'Eglise*, XX, 129.
- Douglas (M.); découvre les carrières du temple de Salomon, XVI, 74.
- Drach (M. le chev.); notice sur l'encre des Hébreux, VI, 353; lettre de Mgr Fioramonti, VII, 308; bref de S. S. Pie IX, 309; nouveaux documents sur les restes des Samaritains, VIII, 351; inexactitude de quelques citations rabbiniques de la *Vie de la sainte Vierge*, de M. Brentano, d'après la sœur Emmerich, XI, 310; examen des *Anges de la Bible*, de M. Guillemin (1^{er} art.), XII, 221; (2^e art.), 300; préface de sa traduction française du *Yaschar*, ou Livre du juste, XVII, 136.
- Draconius; œuvres, I, 392; son Hexaméron corrigé, III, 154.
- Drépanius Florus; œuvres, I, 393.
- Dreux-Brézé (Mgr), évêque de Moulins; lettre désapprobative de Mgr Dupanloup sur les quatre articles, sur la presse religieuse et sur les auteurs païens et chrétiens, VI, 317; lettre sur le journal l'*Univers*, VII, 268; cette lettre est déferée au Pape par Mgr Sibour, 277; sa réponse, 290.
- Drogo, d'Ast; œuvres, XII, 433.

- Drogo, de Beauvais; œuvres,** XI, 404
Droit coutumier; voir Mémoire clandestin.
- Droit du seigneur au moyen âge par M. Veullot; ce que c'était; défense de l'Église,** X, 292
- Druthmarus, de Corbie; œuv.,** VIII, 402
- Du Boys; voir Boys.**
- Ducange; sa vie et ses ouvr.,** VII, 312
- Du Cerceau (le P.); satire contre Santeul,** XIII, 362; lettre de Santeul sur le *Santolius pœnitens*, XIV, 143
- Dudo, de Saint-Quentin; œuvres,** XI, 323
- Dufieux (M. le D.); analyse de son livre : *Nature et Virginité*,** XVIII, 25
- Dufour (Pierre); mis à l'index,** V, 339
- Dulcidius, de Salamanque; œuvres,** IX, 404
- Dumast (M. Guerrier de); annonce de sa Traduction des Psaumes,** IV, 82
- Dumont (M.); les 8 premiers conciles, dans leur rapport avec le Pape; (1^{er} art.) VI, 37; (2^e art.) 165; (3^e art.) 337; (4^e art.) 405; (5^e art.) le concile de Chalcédoine et la lettre de saint Léon, V, 1, 19; (6^e art.) saint Léon casse le 28^e canon de Chalcédoine, égalant l'évêque de Constantinople au Pape, 124; (7^e art.) des appels à Rome; un évêque hérétique de Constantinople déposé par le Pape, 208; (8^e art.) défense du pape Vigile, fausseté des accusations portées contre lui, 325; (9^e art.) persécution de Justinien contre le pape Vigile, 407; (10^e art.) le 5^e concile et le pape Vigile; le 6^e concile et le pape Honorius, VIII, 45; (11^e art.) preuves de la falsification des actes du 6^e concile contre Honorius, 415; (12^e art.) commencement du schisme de Photius; le 8^e concile œcuménique, IX, 126; (13^e art.) condamnation de Photius, 245; (14^e et dernier art.) le pape Jean VIII et Photius, 325; recherches historiques sur l'auteur des *Philosophoumena* et sur la narration du 9^e livre qui calomnie deux papes (1^{er} art.) VIII, 129; (2^e art.) 227; examen du livre de M. l'abbé Cruice, sur les nouveaux documents historiques empruntés aux *Philosophoumena*, IX, 26; souvenirs d'un professeur sur l'instruction au commencement du 19^e siècle et sur l'influence des études païennes, XI, 405; les philosophes avant le christianisme (1^{er} art.); origine de la philosophie, selon les philosophes; comment elle devient le doute, XIII, 165; réfutation des assertions de M. Cousin, 168; (2^e art.) origine de la philosophie selon les faits, 325; le doute, son histoire, 326; action de Socrate, 331; sa moralité, 338; (4^e art.) valeur des écrits de Platon, XIV, 7, 12; vices de tous les philosophes, 13; examen critique du livre de M. de Broglie : *l'Église et l'Empire romain au 4^e siècle*; (1^{er} art.) XV, 432; (2^e art.) XVI, 22; (3^e art.) 185; preuves de l'interpolation de la chronique de S. Jérôme, 367; petit commentaire sur l'hymne de l'avent des bréviaires gallicans, 398; analyse du livre de M. de Baudicour sur la colonisation de l'Algérie, XX, 144**
- Dungalus, le reclus; œuvres,** VIII, 163
- Dunsky; mis à l'index,** XVII, 404
- Dunstan (S.), de Cantorbéry; œuvres,** XI, 83
- Dupanloup (Mgr), évêque d'Orléans; article par lequel il prit la direction de l'Ami de la religion, VI, 286; comment les Annales parlèrent de lui à cette époque, 288; condamnation qu'il lance contre l'Univers et l'Echo du Midi, 294; les 4 articles qu'il propose à la signature des évêques, 296; réfuté par Mgr Parisis, 297, 310; par Mgr Debelay, archev. d'Avignon, 301; par S. E. Mgr Gousset, 306; par Mgr de Dreux-Brézé, 317; est désapprouvé par S. E. le cardinal Antonelli, 361; note explicative qu'il publie, 362**
- Duperrier; sa dispute avec Santeul,** XI, 383
- Lupin (M.) aîné; réfutation de ce qu'il dit du droit du seigneur au moyen âge,** X, 292
- Dupuis, sa réfutation,** XX, 476
- Durandus, de Clermont; œuvres,** XII, 338
- Durandus, de Troarn; œuvres,** XII, 336
- Dutertre (le P.), jésuite; recherches sur les différentes opinions philosophiques de S. Augustin et sur son autorité en philosophie (1^{er} art.) II, 196; (2^e art.), 293; que l'homme n'a ni la connaissance naturelle, ni la vision directe de l'infini, III, 325**
- Duval, docteur de Sorbonne; sur Florus, IX, 163; sur Remigius, 243**
- Duval (M. le chan.); sur son édition des Mandements et Instructions pastorales de Mgr de Salinis, XVI, 213**
- Dynamius; œuvres,** III, 81

E

- Eadmerus**, moine; œuvres, XII, 428
Ebbo, de Grenoble; œuvres, IX, 163
Ebbo, ou Ebo, de Reims; œuv., IX, 83
Eberhardus, de Tegerns; œuv., XI, 324
Eberwinus (abbé); œuvres, XII, 424
Ebrardus, chanoine; œuvres, XII, 336
Ebulus, de Reims; œuvres, XI, 323
Eckbertus, ou Egbertus; œuv., XII, 500
École des chartes; bon esprit de quelques-uns de ses élèves, XVIII, 270
Écoles (les trois); traditionnelle, rationaliste et mixte : cette division admise aux États-Unis, I, 294; V, 274
Ecrivains catholiques; leurs droits et leurs devoirs, d'après le concile d'Amiens, VIII, 23
Edouard III, le Confesseur; œuvres, XII, 336
Éducation; direction d'après le concile d'Amiens, VIII, 85
Egbertus (S.) d'York; œuv., III, 238
Egidius, de Paris; œuvres, XII, 506
Église; on peut demander la restauration de ses études, VIII, 91
Église gallicane; voir *Mémoire*.
Égyptiens; sur la Paque, II, 243; examen de leurs dynasties, 427; auteurs qui leur ont attribué des années d'un mois, 445; ont connu la génération éternelle du Fils de Dieu, III, 343; nouvelles découvertes : mine d'émeraudes, peuples anciens, IX, 78; découvertes dans leur rapport avec la Bible, XII, 245; mémoire sur la chronologie de leurs rois, par M. Sionnet, XIII, 455; histoire de leurs usages funèbres, XV, 365; manuscrits de forme moderne, XVI, 84; découverte d'un manuscrit renfermant *l'histoire des 18^e et 19^e dynasties*; celle de Moïse, XVII, 243; leur monothéisme primitif, XIX, 291; mémoire sur la 14^e dynastie : voir Robiou, ainsi que de Rougé et de Sauley. — Indication de tous les travaux insérés dans les *Annales*, XX, 456
Egil (S.), de Fulde, œuv., VIII, 163
Einhardus; vie de Charlemagne, IV, 150; ses œuvres, 404
Ekkhardus, Uraugiensis; ses œuvres, XII, 424
El, dieu des Phéniciens et son fils Ieud, VIII, 269
Eldefonsus, d'Espagne; œuv., VIII, 402
Éléments; leur culte source d'idolâtrie, XIX, 453
Eleutherius (S.), pape; ses œuvres, XVI, 262
Eleutherius, de Tournay; œuv., I, 397
Elias, de Coxida; œuvres, XII, 505
Elle, de Crète; ses œuvres, XIX, 321
Elingerus, de Tegerns; œuv., XI, 324
Elipand, de Tolède; œuvres, III, 399; sur ses écrits, IV, 279
Eloy (S.); œuvres, III, 154
E pis; œuvres, I, 395
Emanation; comment introduite dans nos écoles, I, 13; ce que c'est d'après M. l'abbé Lequeux, II, 147; voir Freppel et Panthéisme.
Emma, reine; œuvres, XI, 324
Emmeich (la sœur); inexactitude de quelques citations rabbiniques de sa *Vie de la sainte Vierge*, éditée par M. Brentano, XI, 310
Enciclopedia (*suppl. alla nuova*); mis à l'index, IV, 82
Encre; notice sur celle des Hébreux et sa composition légale, VI, 353
Encyclopédie théologique (première); de M. l'abbé Migne; t. 1 à 14, XVII, 391; — t. 15 à 27, 461; — t. 28 à 39, XVIII, 68; — t. 40 à 46, 146; — t. 47 à 50, 181. — *Nouvelle et deuxième encyclopédie*; t. 1 à 8, XIX, 127; — t. 9 à 19, 219; t. 20 à 26, 396; — t. 27 à 31, 456; — t. 32 à 33, XX, 397
Enfantin (le père); mis à l'index, XIX, 324
Enfer; chez les Mexicains, XIII, 65
Engelmodus; œuvres, IX, 164
Enhueber (dom); sur Elipand, IV, 238
Ennodius, de Ticinum; œuv., I, 394
Enseignement; réformes opérées à Rome, III, 157; position à prendre en France, V, 279
Enseignement rationaliste dans les écoles en Allemagne, XIII, 36
Ephrem (S.); œuvres, II, 402
Epicure; sa philosophie et son influence à Rome, III, 227
Epicuriens; réfutés par S. Denys d'Alexandrie, XVII, 81
Épigraphie chrétienne; analyse de ce dictionnaire, IX, 67; XIX, 467
Epinois (M. H. de l'); de l'enseignement de la philosophie et de la littérature païennes au 11^e et 12^e siècles, et de l'opposition que lui firent les docteurs catholiques (1^{er} art.), XVII, 181; (2^e art.) 245; examen du *Dict. de philosophie et de théologie scolastiques* de M. Fr. Morin, XVIII, 287
Epiphane (S.), de Constance en Chypre; abrégé de son livre sur les hérésies, I, 162; ses œuvres, XIX, 323; que l'Église chrétienne date du commen-

- cement du monde, XX, 131; sur le séjour de S. Pierre, à Rome, 416
- Eptères et évangiles*; édition condamnée, règles pour la réimpression, VI, 332
- Eraclius, de Liège; œuvres, X, 180
- Erato-thène; œuvres astron., XVII, 243
- Erchambertus, de Fresingue; œuvres, IX, 84
- Erchembertus, du Mt-Cassin; œuvres, IX, 403
- Ere nouvelle*; indication de quelques reproches faits à ce journal semi-rationaliste, XX, 481
- Erkembaldus, de Strasbourg; œuvres, XI, 83
- Ermanricus, d'Augia; œuvr., IX, 84
- Ermengaudus; œuvres, XII, 504
- Ernoldus Nigellus; œuvr., VIII, 164
- Ernaldus, abbé; œuvres, XII, 498
- Ernulfus, de Rochester; œuvr., XII, 431
- Esclaves; comment traités aux États-Unis, V, 340; leur position dans l'Église d'après les inscriptions, XVII, 219
- Esprit (Saint-); sa procession du Père et du Fils, IX, 269
- Essences des choses; danger de les dire la substance de Dieu, I, 446; erreur de M. l'abbé Lequeux, II, 133; de Bossuet, 139; réfutation de cette théorie panthéistique telle qu'elle se trouve dans la *philosophie de Soissons*, IV, 128; comment les philosophes chrétiens ont été entraînés à admettre ce système païen, 311; erreurs réfutées par S. Cyrille, X, 47
- Etrusques; découverte de deux villes antiques, I, 322; le nom qu'ils donnent à Dieu comparé au nom donné à Dieu chez les Chinois, XIV, 113; recherches sur les traditions primitives qu'ils ont conservées; voir Hébert Duperron.
- États-Unis; le christianisme et la liberté dans ce pays, V, 339
- Ethelbert (le roi); œuvres, III, 82
- Ethelwulfus; œuvres, III, 400
- Ethelwoldus; œuvres, X, 260
- Étienne II, pape; œuvres, III, 314; lettres, IV, 161
- Étienne III, pape; œuvres, III, 314; lettres, IV, 161
- Étienne IV, pape; œuvres, IV, 402; supplément, IX, 404
- Étienne V, pape; œuvres, IX, 403, 404
- Étienne VI, pape; œuvres, IX, 403
- Étienne X, pape; œuvres, XI, 404
- Étienne (S.), abbé; œuvres, II, 242
- Étienne, cardinal; œuvres, XI, 404
- Étienne, de Balgiaco; œuvres, XII, 435
- Étienne, de Chalmetto; œuvr., XII, 424
- Étienne (S.), de Cîteaux; œuvres, XII, 433
- Étienne, de Liciano; œuvr., XII, 504
- Étienne (S.), de Muret; œuvr., XII, 503
- Étienne, de Paris; œuvres, XII, 436
- Étienne, d' Tournai; œuvres, XII, 506
- Étienne, roi de Hongrie; œuvres, XII, 339
- Étienne; voir Stephanus.
- Etoile des Mages; connue en Chine, I, 332; célèbre dans tout l'Orient, XV, 325; comment introduite dans le bouddhisme, 329; voir Bartoli et Mages.
- Études; leur forme et leurs auteurs aux 11^e et 12^e siècles, XVII, 247
- Études (hautes); leur programme à Rome, VI, 325
- Études philosophiques et théologiques traditionnelles; programme complet, par Mgr d'Avanzo, évêque de Castellaneta, XX, 285
- Eucharistie; témoignages de tous les Pères qui prouvent la perpétuité de la foi à ce mystère, I, 414; preuves nouvelles, X, 44, 142; XIII, 281
- Eucher (S.), de Lyon; œuvres, I, 70
- Euclide; annonce de son 10^e livre, IX, 81
- Eudes, de Deuil; œuvres; XII, 500
- Eudes, de Sully; œuvres, XII, 506
- Eugène II, pape; concile romain, IV, 160; œuvres, VIII, 163; suppl., IX, 404
- Eugène III, pape; œuvres, XII, 494
- Eugène, d'Ancyre; œuvres, XVII, 242
- Eugène (S.), de Carthage; œuvr., I, 241
- Eugène (S.), de Tolède; œuvr., III, 154
- Eugypsius, d'Afrique; œuvr., I, 394
- Eulogius (S.), de Tolède; œuvr., IX, 83
- Eunomius, hérétique; œuvr., XVII, 323
- Eupolemus; sur Abraham et l'origine de l'astronomie, XX, 76
- Europe; indication de tous les articles où il est parlé de ses traditions dans les 59 vol. des *Annales*, XX, 449
- Eusèbe (S.), pape; découverte de son tombeau, IX, 107
- Eusèbe, d'Alexandrie; ouvr. nouveau, X, 42
- Eusèbe, Pamphile, de Césarée, et sa méthode de philosophie traditionnelle, II, 269; découverte d'une traduction syriaque de son *Hist. ecclésiastique*, X, 424; ses œuvres, XVII, 242; mention qu'il fait des tombeaux de S. Pierre et de S. Paul à Rome, XX, 422.

Eusebius Bruno; œuvres, XII, 244
 Eustathe (S.), d'Antioche; traduction de S. Basile. I, 163; œuv., XVII, 242
 Eutrandus, de Tolède; œuvres, III, 83
 Eutrope (S.), de Valence; œuv., III, 81
 Eutrope; son histoire mêlée, III, 319
 Eutropius, Lombard; œuv., IX, 403
 Evagrius, du Pont; œuv., XIX, 323
 Evangile; cause principale de la durée du bouddhisme, XV, 409; prêché dans l'Inde par les Apôtres, 414
 Evantius, de Troclar; œuvres, III, 236
 Evariste, pape; œuvres, XVI, 262
 Evêques; droit canonique des papes à leur égard, V, 37; condamnation de quelques propositions du concile de Pistoie qui exaltaient trop leur autorité, 39; évêque déposé par le Pape à Constantinople, VII, 216; différends élevés entre eux en France, tranchés et décidés par le pouvoir souverain du pape, 224
 Evêques jansénistes d'Utrecht; manquement condamné, XIV, 476
 Evidence; comme motif de certitude, V, 114
Evidence du christianisme; livre mis à l'index, VIII, 400
 Evodius, d'Uzala; œuvres, I, 67
 Ewald; analyse de son système d'attaque, copié par M. Renan, XVII, 341
Extraits des assertions; comparaison de la méthode de ce libelle avec celle du P. Chastel, V, 286
 Ezéchias; sa guerre avec Sennachérib, d'après les monuments assyriens, XIII, 257
 Ezéchiel; sur le commerce de Tyr, I, 355

F

Fabianus (S.), pape; œuvres, XVII, 79
 Facultés; différentes de la notion, VII, 107; cette différence est accordée par S. Thomas, 138
 Facundus, d'Hermia; œuvres, II, 243
 Falcimagne (M. l'abbé); examen critique du livre de M. l'abbé Gabriel : *Principes généraux d'une théodicée pratique* (1^{er} art.), XII, 17; (2^e art.) suppression forcée de cet article; rectifications, 106
 Falco, de Bénévent; œuvres, XII, 436
 Favianus Strada (le P.); sur les défauts de sa latinité, IX, 362
 Faneli Cather.; condamnée à Rome comme fausse extatique, XV, 324
 Fardulphus, de St-Denis; œuvres, IV, 237

Farina (Joseph la); mis à l'index, XIV, 242
 Faro (S.), de Meaux; œuvres, III, 155
 Fastidius, Breton; œuvres, I, 70
 Fastredus, abbé; œuvres, XII, 497
 Fauatin (S.); œuvres, I, 242
 Faustus, de Riez; œuvres, I, 241
 Faydit (l'abbé); son intervention dans la querelle de Santeul et des jésuites, XIII, 367; épigramme sur le soufflet reçu par Santeul, XIV, 70; plaintes qu'il lui fait, 137; traduit le *Santo-lus pœnitens*, 140; détail sur ses rapports avec Santeul, 285; il lui enseigne la philosophie de Descartes et de Malebranche, 288; enfermé à St-Lazare, pourquoi? 289; épigramme contre Bossuet, 292; traduit le *Bdil-lon* du P. Commire, 303; empêche Santeul de mettre des vers de Virgile à son portrait, 449; sur la mort de Santeul, XV, 230, 243.
 Febronius; ses erreurs, et sa réfutation, par le P. Zaccaria, XVIII, 155
 Félix III (S.), pape; œuvres, I, 241
 Félix IV, pape; œuvres, I, 396
 Félix, de Limoges; œuvres, III, 153
 Félix, de Ravenne; œuvres, III, 238
 Félix, de Tolède; œuvres, III, 399
 Femmes; sur le prétendu concile qui a déclaré qu'elles n'avaient pas d'âme, IV, 64; leur état et leurs devoirs d'après les Hindous, V, 143; comment outragées dans l'enseignement de la Sorbonne, au 17^e siècle, VI, 101 et dans la philosophie du P. Channevèle, jésuite, 115; mal qu'en ont dit tous les philosophes de l'antiquité, 101, 115; leur sacrifice peu ancien dans l'Inde, X, 69; leur condition à Tahiti; légitimement les enfants adultérins, XV, 33; voir Ventura.
 Fénelon; erreur de ce qu'il dit sur les essences des choses, II, 139; sur la communication de l'être, 143; dialogue supposé avec Platon sur la confession, V, 424; quelques lettres inédites assurant que les sources des études étaient empoisonnées, VIII, 73; projet de travail sur sa philosophie, 474; approuve les poésies païennes de Santeul, XII, 95, 101; lettre à Santeul sur les hymnes de Ste Hune-gonde, XIV, 135
 Ferial (de); mis à l'index, III, 84
 Ferrand, le diacre; œuvres, I, 397
 Ferreolus (S.); œuvres, II, 242
 Festus, Sextus Pompeius; grammairien; œuv., III, 319
 Fêtes, dans l'empire ottoman; II, 365

- Feugère (M.); analyse de son *Etude sur la vie et les ouvrages de Ducange*, VII, 312
- Feydeau (M.) compte rendu de son livre : *Histoire des usages funèbres et des sépultures des Egyptiens et des Indiens*, XV, 363; rectification de son opinion sur la découverte de l'existence de Dieu et de l'âme, 374
- Ficin; son influence païenne, XVII, 125
- Fils de Dieu; sa génération éternelle connue des Egyptiens, III, 343
- Filsjean (l'abbé); mis à l'index, XIX, 324
- Figurer sacré; ce qu'il figure dans le bouddhisme, XV, 348
- Fioramonti (Mgr), secrétaire de S. S. Pie IX; lettre à M. Veuillot, VII, 285; à M. Dracl, 308
- Flaccus Illyricus; sa messe, XI, 162
- Fleury (l'abbé de); croit à tort à la sincérité de la *pragmatique sanction* de S. Louis, VI, 431, 442; approuve les poésies païennes de Santeul, XII, 90, 100
- Flooard; sur Ebbo, IX, 83; œuvres, X, 180
- Florianus, abbé; œuvres, II, 315
- Florus, de Lyon; œuvres, IX, 163; réfute Scot, XII, 144
- Florus Drepanus; œuvres, IX, 163
- Floss (Joseph); édit. de Jean Scot, IX, 243
- Fleurs de l'Inde*; analyse, XVII, 160
- Freculphus; œuvres, VIII, 402
- Frédégaire; œuvres, II, 312
- Fredegisus; œuvres, VIII, 164
- Freeman's journal* des Etats-Unis; admet les principes des *Annales*, I, 294
- Fo-hi est Abel; III, 30, 435
- Foi; voir raison.
- Folcardus, de Lobes; œuvres, XII, 427
- Folcuinus, de Lobes; œuvres, XI, 83
- Folmarus; ses erreurs, œuv., XII, 499
- Folquinus, de St-Bertin; œuv., X, 260
- Fontanini (l'abbé); sur l'origine asiatique des Etrusques, VIII, 122
- Formose, pape; œuvres, IX, 403
- Fornari (Mgr), nonce en France; lettre aux évêques sur la liberté d'enseignement, I, 398; notice sur sa vie et sa mort, X, 53
- Forster (le P.); analyse de ses *Voix du Sinai*, III, 450; ses travaux sur les découvertes nouvelles dans leur rapport avec la Bible, XVI, 286; analyse de M. Garcin de Tassy, de son livre : *les voix d'Israël* sur les rochers du Sinai, 288; analyse de sa *réponse à M. Stanley*, 294; quel peuple a gravé ces inscriptions, 300; témoignage de Cosmas, 304; sur les croix qui y sont gravées, 306; découverte du cimetière où furent ensevelis les Israélites, 308; inscription en plusieurs langues, 311
- Fortunatus (Venantius), de Poitiers; œuvres, III, 238
- Fossile d'une corne de bœuf, XIV, 34
- Fossiles humains; découverte de haches en silex, XX, 160; la question devant les académies, 425
- Foucault (M.); nouveau système sur la formation des montagnes, II, 151
- Fou-hin; nom chinois de *polin* ou la ville de Constantinople, XV, 271; autre nom du Ta-thsin, id.; sa description, 271, 451
- Fouriérisme; sa réfutation, XX, 476
- Fou-sang; nouvelles preuves que c'est une contrée d'Amérique, tirées des livres chinois, par M. Fréd. Neumann, XVIII, 165
- Fraguier (l'abbé); prend la défense de Santeul, XIV, 376
- France; privilèges accordés à ses rois, XIII, 85
- Franchi (Ausonio); mis à l'index, VII, 14; IX, 80; XIII, 84
- Franco, d'Afflinghem; œuv., XII, 432
- Franco, de Liège; œuvres, XI, 404
- François Camenus; œuvres, XII, 430
- Freppel (M. l'abbé); défense de M. l'abbé Maret, et sa réfutation (1^{re} lettre), I, 131; (2^e lettre), 297; tronque un texte de S. Thomas, 303; a tort d'alléguer la définition que celui-ci donne de la création, 305; veut justifier le mot *révélation naturelle* appliqué à la raison, 307; ne peut répondre à l'invention qu'il fait de la morale, 312; (suite et fin) 336; exposition de sa polémique avec les *Annales* et sa réfutation par les *Annales de Rome*, V, 181; analyse de ses *Pères apostoliques*, XX, 113; voir quelques autres articles, XX, 482
- Fresne (M. de); rapport sur l'Œuvre de la Sainte-Enfance (1^{er} art.) XVIII, 306; (2^e art.) 390
- Fresnel (M.); découvertes faites à Babilone (1^{er} art.) VIII, 393; (2^e art.) 453
- Fretellus, archid.; œuvres, XII, 425
- Fridegodus; œuvres, X, 179
- Fridericus de Cologne; œuv., XII, 433
- Frobenius; sur Alcuin, IV, 237; sur Elipand, 238
- Frohschammer (Doc. J.); mis à l'index, XVI, 401

Frollandus, de Senlis; œuv., XI, 404
 Frotarius, de Tulle; œuv., VIII, 402
 Froumundus; œuvres, XI, 324
 Frowinus; œuvres, XII, 494
 Fructuosus, de Bracara; œuvres, III, 154, 155
 Fulbert (S.), de Chartres; œuv., XI, 322
 Fulcardus, de Westminster; œuv., XII, 428
 Fulcherius, de Chartres; œuvres, XII, 425
 Fulco, de Corbie; œuvres, XII, 337
 Fulco, de Reims; œuvres, X, 97
 Fulcois, de Meaux; œuvres, XII, 338
 Fulcon (le comte); œuvres, XII, 425
 Fulgence (S.); œuvres, I, 397
 Fulgence-Ferrandus; œuvres, II, 243
 Fulgati (le P.); extrait de sa *Vie de Bellarmin*, VII, 376
 Furet (M. l'abbé); traduction d'un *Manuel de philosophie japonaise*, XVII, 358

G

Gabelle (M. l'abbé); voir Lequeux.
 Gabet (M.), missionnaire; les 42 points d'enseignement de Bouddha, traduits du mongol, avec M. Huc (suite et fin), I, 325
 Gabriac (M. de); rapport sur l'œuvre de la Sainte-Enfance, X, 185
 Gabriel (M. l'abbé); examen critique de son livre : *Principes généraux d'une théodicée pratique* (1^{er} art.), XII, 17; (2^e art.), supprimé; son départ pour Rome, 106; (3^e art.), sur les corrections qui lui ont été indiquées, 382
 Gacon (le P.), satire contre Santeul, XIV, 72
 Gaduel (M. l'abbé), vicaire général d'Orléans; ses attaques contre M. Donoso Cortès, VII, 225; extrait de sa lettre à ce diplomate, 250; sa lettre déferant M. Veuillot à Mgr Sibour, 251; émet une proposition tout à fait arienne, 456
 Gagelin (M. l'abbé); lettre à sa mère au moment de son martyre, VII, 175
 Galbertus, de Bruges; œuv., XII, 432
 Galimard (M.); notice sur ses vitraux de Sainte-Clothilde, X, 195
 Gall (S.); œuvres, III, 153
 Gallandus; sur S. Rémi, II, 241
Gallia christiana; sa continuation par M. Haureau, XIV, 78; XVI, 383
 Gallicane (Eglise); monuments liturgiques, II, 313
 Gallicanisme; condamné par le concile d'Amiens, VIII, 13, et par S. E. le

card. de Bonald, 334; voir *Mémoire clandestin*. — Indication de tous les articles où il en est question dans les 59 vol. des *Annales*, XX, 482
 Gallus (S.); œuvres, III, 153
 Galo, de Paris; œuvres, XII, 430
 Galterius, de Meaux; œuv., XII, 244
 Galterius, le chancelier; œuv., XII, 425
 Galterus, de Lisle; œuvres, XII, 427
 Ganneau (M.); père d'une religion nouvelle, V, 164
 Garcias, de St-Michel; œuv., XI, 324
 Garcin de Tassy (M.); analyse de la *Voix d'Israël sur les rochers de Sinai*, du R. Forster, XVI, 288
 Gardereau (Dom); contre les philosophes païens, XII, 112. — Indication de tous les articles où il est question de ses principes dans les 59 vol. des *Annales*, XX, 482
 Garet (D.); son édition de Cassiodore, II, 311
 Garibaldi (Mgr); nonce de S. S. en France; notice sur sa vie et sa mort, VII, 459
 Garnerius, abbé; œuv., III, 400
 Garnerius, de Langres; œuv., XII, 504
 Garnerus, de St-Victor; œuv., XII, 499
 Garnier (Dom); sur les Nestoriens, II, 244
 Garnier (M.); deux lettres inédites de S. François de Sales, X, 305
 Garnier Pagès (M.); mis à l'index, IX, 80
 Garucci (le P.), jésuite; dissertation sur la découverte d'une croix portant un blasphème païen contre le Christ, trouvée sur les murs du palais des Césars, XV, 101; autre dissertation sur une cornaline offrant les divers symboles chrétiens, 390
 Garson (l'abbé); avis à Santeul, XIV, 73

Gassendi; annonce de sa *Vie*, III, 160
 Gaubil (le P.); extraits de son *Astronomie chinoise*, sur la semaine, XX, 376; pourquoil il n'a pas parlé des traditions chinoises en rapport avec la Bible, 379, 382; sa lettre, où il approuve les opinions du P. Prémare, 398
 Gausfredus, Malaterra; œuv., XII, 336
 Gaufridus, de Châlons; œuv., XII, 436
 Gaufridus, de Clairvaux; œuv., XII, 498
 Gaufridus, de Sainte-Barbe; œuvres, XII, 504
 Gaufridus, Grossus; œuvres, XII, 435
 Gaume (Mgr); examen de son ouvrage : *le Ver rongeur des sociétés modernes*

- (1^{er} art.), IV, 392; (2^e art.), 462; blâme moins les auteurs païens que Santeul, IX, 368; est nommé vicaire-général par S. E. le cardinal Goussier, et protonotaire apostolique par S. S. Pie IX, 400; classiques chrétiens qu'il a édités pour les diverses classes, XI, 428; approbations d'évêques qu'il a reçues, 431; extraits de son livre : *la Révolution* (1^{er} art.), qu'elle est fille de l'éducation; aveux des auteurs, XIII, 391; et de quelques prêtres professeurs, 401; (2^e art.), action et aveux de l'abbé Grégoire, XIV, 283; origine philosophique du rationalisme moderne, dans l'étude des philosophes païens, XVII, 119
- Gaume (M. le chan.); préface de son édition du *Nouveau Testament*, XIX, 393
- Gaunilon; œuvres; contre S. Anselme, dans les œuvres de S. Anselme, XII, 427
- Gauslinus, de Bourges; œuv., XI, 323
- Gauthier; voir Guaiterius.
- Gauthier (M.); examen de deux de ses ouvrages, XVIII, 270
- Gebhardus, de Salisbury; œuv. XII, 334
- Gélaas (S.), pape; œuvres, I, 241; supplément, II, 404; nouvel ouvrage, X, 44
- Gélaas II, pape; œuvres, XII, 430
- Geminus; œuvres astron., XVII, 243
- Genest (l'abbé); propage la philosophie de Descartes à Sceaux, XIV, 55
- Gennadius, de Marseille, œuv., I, 241
- Gennadius, de Constantinople; ouvrage nouveau, XVIII, 244
- Gennarelli Achille; mis à l'index, XIV, 243
- Geoffroi, de Saint-Victor; œuvres, XII, 500; contre Aristote, XVII, 188; danger et avantages de la dialectique, 205; contre Porphyre et Aristote, 209
- Géologie; indication de tous les travaux géologiques insérés dans les 59 vol. des *Annales*, XX, 467
- Georges Pachymère; œuv., XVI, 260, 261
- Georges (Mgr); sur un bref de Pie IX, X, 183
- Gérald, de Cahors; œuvres, XII, 504
- Gérald (S.), de Silva Major; œuv., XII, 244
- Gérard, d'Angoulême; œuv., XII, 435
- Gérard 1^{er}, de Cambrai; œuv., XI, 402
- Gérard II, de Cambrai; œuv., XII, 337
- Gérard, de Soissons; œuvres, XI, 84
- Gérard, Itherius; œuvres, XII, 504
- Gérard, le prêtre; œuvres, XII, 434
- Gerbert, pape; œuvres, XI, 162
- Gerbet (Mgr); transformation de Rome païenne en Rome chrétienne; le panthéon, I, 165; analyse de son *Esquisse de Rome chrétienne*, III, 245; le chant des Catacombes, IV, 17; annonce de son livre : *Vues sur le dogme catholique de la Pénitence*; son chapitre sur la confession, V, 421, 423; discours adressé aux Pères du concile d'Amiens, à la clôture de cette assemblée, VII, 99; sur le cimetière de Saint-Hermès et sur la découverte du corps de sainte Theodosie, VIII, 252; de l'origine et de la nécessité de la puissance temporelle des papes, XIX, 328
- Gerdil (le card.); des droits du jugement individuel dans les croyances religieuses, VI, 7; preuves qu'il n'est pas ontologiste, et qu'il a abandonné les opinions malebranchistes, par la *Civiltà cattolica*, XIX, 262
- Gerhohus (le Vénéral); œuvres, XII, 499
- Germain (S.), de Constantinople; ouvrage nouveau, X, 43
- Germain (S.), de Paris; œuv. II, 313
- Germes dans l'âme; comment expliqués par Mgr Parisie et Mgr Affre, XVII, 369
- Gervaise (l'abbé); vie et ouvrages de Boèce, I, 396
- Gervasius, de Reims; œuv., XI, 404
- Gervin (S.); gâté dans sa jeunesse par les études païennes, XVII, 256
- Geso, de Tortone; œuvres, XI, 83
- Gheringer; mis à l'index, I, 164
- Giacomo Perruchi*, etc.; livre mis à l'index, XIII, 84
- Gilbert, de Hollandia; œuv., XII, 498
- Gilbert, de la Porrée, œuv., I, 396, XII, 497; réfuté, 502; ses erreurs, XVII, 211
- Gilbert, de Liméric, œuvres, XII, 428
- Gilbert Foliot; œuvres, XII, 498, 502
- Gildas le Sage; œuvres, II, 311
- Gillebert, d'Elone; œuvres, XII, 337
- Gilo, de Paris; œuv., XII, 425
- Gilo, de Tusculum; œuv., XII, 436
- Ginouilhac, (M. l'abbé); examen de son *Histoire du dogme catholique pendant les trois premiers siècles de l'Eglise* (1^{er} art.), VI, 32; (2^e art.), 123
- Gioberti (M. l'abbé); ses écrits déferés au pape; réponse de Pie IX, I, 72; tous ses ouvrages mis à l'index, V, 155; déjà critiqué par les *Annales*, 156; justifie l'index contre Descartes, 107; son ontologisme combattu par la *Civiltà Cattolica* de Rome (1^{er} art.),

- IX, 153 ; comparé à celui de M. Cousin, de M. l'abbé Maret et de la *Revue catholique* de Louvain, 154 ; (2^e art.) c'est le système de Malebranche ; son absurdité ; il nous mène au panthéisme, 174 ; réclamation contre une traduction de ces articles, avec réponse, 378 ; confondu à tort par la *Civiltà* avec les traditionalistes (1^{er} art.), X, 315 ; (2^e art.), 414 ; (3^e art.), 437. — Indication de tous les articles où il est question de sa doctrine dans les *Annales*, XX, 482
- Giraud (S. E. le cardinal) ; approuve la méthode traditionaliste de l'ouvrage : la *Vérité religieuse*, II, 97
- Gialebertus, Crispinus ; œuv., XII, 428
- Giuntini (M.) ; mis à l'index, VI, 232 ; VII, 14
- Glaire (M. l'abbé), doyen de la faculté de théologie ; protestation contre la thèse de M. l'abbé Maret, I, 465
- Glycerius, emper. ; œuvres, II, 315
- Gnosticisme ; de la morale naturelle, II, 252
- Gocelin, le moine ; vie de saint Augustin d'Angleterre, III, 81
- Godefredus, de Stavelat ; œuv., XII, 335
- Godefridus, Admontensis ; œuv., XII, 436
- Godefridus, de St-Victor ; œuv., XII, 500
- Godefridus, de Viterbe ; œuv., XII, 501
- Godefrol, de Bouillon, œuv., XII, 425
- Godehardus (S.) ; œuvres, XI, 323
- Godeschalkus, de Tegerns ; œuv., XI, 324
- Goffridus, card. ; œuvres, XII, 426
- Goldast ; sur S. Colomban, III, 82
- Gondemar (le roi) ; œuvres, III, 82
- Gondon (M. J.) ; lettre que lui écrit le card. Wiseman sur les attaques de l'abbé Cognat contre l'Eglise d'Angleterre, IX, 404 ; observations sur la réponse de M. Cognat, 417
- Gonzague (M. l'abbé) ; du pasanisme en philosophie et de son influence sur la théologie (6^e art.), de la certitude et des facultés de l'âme, I, 7 ; (7^e art.) l'âme essence de Dieu ; comment ce principe a été admis dans nos écoles, dans M. l'abbé Lequeux, 435 ; (8^e art.) théorie des deux âmes, III, 421 ; (9^e art.) trinité de l'âme, V, 438 ; (10^e art.) critique des facultés de l'âme, IX, 114 ; examen de la *Philosophie de Soissons*, sous le rapport des essences, IV, 128 ; comment les philosophes chrétiens ont été entraînés à admettre le système païen des essences éternelles, 311 ; lettre que lui adresse M. l'abbé Blaitirou, IX, 444 ; réponse à cette critique, 461
- Gonzalès ; sur S. Isidore, III, 152
- Gorgonius ; son inscription, II, 165
- Gosbertus ; œuvres, IX, 404
- Goscelinus, de Cantorbéry, XII, 424
- Gotteschalcius ; œuvres, IX, 164 ; réfuté * et lettre en vers, 323
- Gougenot des Mousseaux (M. le chev.) ; lettre du P. Ventura sur son livre : *Dieu et les dieux*, XV, 466
- Gousset (le card.) ; approbation du livre du D^r Phillips, III, 184 ; approuve le livre de M. l'abbé Gaume : le *Ver rongeur*, IV, 393 ; VI, 291 ; attaqué par M. Delacouture, 259 ; sur les défauts de l'éducation, 268 ; approbation donnée aux lettres de M. l'abbé Gaume à *Mgr Dupanloup*, évêque d'Orléans, 296 ; lettre sur les 4 articles offerts à la signature des évêques par *Mgr Dupanloup*, 366 ; lettre approuvant le livre de M. l'abbé Gaume : la question des classiques ramenée à sa plus simple expression, 364 ; allocution prononcée à la clôture du concile d'Amiens, VII, 96 ; analyse de sa réfutation du *Mémoire clandestin* contre l'autorité du Pape, 34 ; lettre pour la promulgation du concile d'Amiens, VIII, 8 ; ses travaux et son influence, 311 ; lettre sur la traduction de l'*Anti-Febronius*, XVIII, 157
- Gozechinus, le Scholastique ; œuvres, XI, 404
- Gozpertus, de Tegerns ; œuvres, XI, 163
- Grammaire comparée des langues bibliques*, de M. l'abbé Vandrival ; analyse (1^{er} art.), VII, 353 ; (2^e art.), XIX, 65
- Grandmaison (M. Ch.) ; sur son *Dict. héraldique*, XIX, 223
- Gratien ; œuvres, XII, 497
- Gratry (M. l'abbé) ; extraits de sa lettre à M. Vacherot (1^{er} art.), IV, 23 ; (2^e art.) critique de sa philosophie, 293 ; que Platon n'est pas, de tous les hommes qui ont parlé de Dieu avant l'ère chrétienne, le plus grand, X, 146
- Gravures* ; voir *Lithographies*.
- Grégoire I, le Grand (S.), pape ; sur l'hospitalité, I, 122 ; œuvres, II, 404 ; III, 80 ; introduit dans les classes, XX, 294
- Grégoire II, pape ; œuvres, III, 238
- Grégoire III ; lettres, IV, 160

- Grégoire IV; lettre aux évêques des
France, IV, 404; œuvres, VIII, 402;
précepte, IX, 84; suppl.,
404
- Grégoire V, pape; œuvres, XI, 33
- Grégoire VI, pape; œuvres, XI, 324
- Grégoire VII, pape; œuvres, XII, 334
- Grégoire VIII, pape; œuvres, XII, 503
- Grégoire IX; bulle sur la réforme de la
philosophie, XX, 311
- Grégoire XVI; défend à l'évêque de
Blois de publier un bréviaire gallican,
II, 399; lettre où il refuse d'approu-
ver la censure des évêques contre
Lamennais, V, 309; son bref contre
Hermès tronqué par le P. Chastel,
311; ainsi que son encyclique du
15 août 1832, 312; son bref à M. Bon-
netty, VI, 265; VII, 310; extrait de
sa bulle sur la force de la raison,
VIII, 100; sur la raison seule, XI, 468
- Grégoire (S.), d'Antioche; ouvrage nou-
veau, X, 43
- Grégoire, de Catane; sur les papes, IX,
401
- Grégoire, de Nazianze; contre Aristote
et Platon, XVII, 206; œuvres, XIX,
320
- Grégoire, de Nysse; trad. de son ouvrage
sur la formation de l'homme, II, 242
- Grégoire, de Rome; œuvres, XII, 431
- Grégoire, de Tours; œuvres, II, 312
- Grégoire, le Bétique; œuvres, I, 65
- Grégoire, le légat; œuvres, XII, 432
- Grégoire (S.), le Thaumaturge; œuv.,
XVII, 80
- Grenade (Nouvelle-); allocution du pape
Pie IX, contre la persécution qu'elle
fait subir à la religion, VI, 245
- Gretzer; sur le code Carolin, IV, 160
- Gridel (M. l'abbé); analyse de ses *Soi-
rées chrétiennes*, IV, 71; VI, 196
- Grimaldus, de St-Gall; œuv., IX, 243
- Grimaldus; œuvres, IX, 403
- Griveau de Vannes (M.); examen du li-
vre de M. Rabanis: *Clément V et
Philippe le Bel*, ou la mémoire du
pape Clément V, vengée contre les
accusations de Villani (1^{er} art.), XIX,
142; (2^e art.) 165; (3^e art.) 245;
(4^e art.) 374
- Grotend; sur le cadran solaire et le
zodiaque babylonien, XIII, 84
- Grotius; pense que le nom de Babylone
a été donné à Rome, par S. Pierre,
XX, 420
- Gualferus, moine; œuvres, XII, 244
- Gualterius, d'Orléans; œuv., IX, 163
- Gualterus, de Castillon; œuv., XII, 505
- Gualterus, de Cluny; œuv., XII, 436
- Gualterus, de St-Victor; œuv., XII,
502; contre Aristote, XVII, 189;
contre la dialectique, 190; contre les
subtilités, 201; les hérésies nées
d'Aristote, 207; repousse les étu-
des païennes, 254
- Gualterus, Tavarnensis; œuv, XII, 432
- Guatemala; canal antique joignant les
deux mers, V, 83
- Gudinus, moine; œuvres, XII, 338
- Guebuinus, de Lyon; œuvres, XII, 244
- Guenebault (M.); sur l'ouvrage de
M^{me} d'Azay sur les statues du por-
che de l'église de Chartres, I, 51;
annonce du *Dictionnaire des pèleri-
nages*, III, 161; IV, 162; sur le *Dic-
tionnaire de numismatique et d'ar-
chéologie*, VI, 230; analyse de l'*Etude
sur la vie et les ouvrages de Ducange*,
VII, 312; analyse du *Dict. d'épigraphie
chrétienne*, IX, 67; du *Dict.
d'archéologie sacrée*, 367; sur les
vitraux de Sainte-Clotilde, X, 195;
sur l'assertion de M. Gilbert, relative
à la chapelle des Douze Apôtres, de
St-Germain-des-Prés, XI, 153; table-
au chronologique des diverses
parties de la messe, XIII, 217; ana-
lyse des *Dict. des origines du chris-
tianisme, des abbayes, d'esthétique et
d'orfèverie*, XVI, 315; sur son *Dict.
iconog. des figures et attributs des
saints*, XVIII, 151; notice sur la *Pala
d'Oro* de Venise (1^{er} art.), XIX, 152;
(2^e art.) 192; analyse du livre:
*Maison et salle de l'abbaye de St-
Denis*, XX, 122.
- Guérin (M. V.); analyse du livre de
M. de Saulcy: *Histoire de l'art ju-
datque*, XVIII, 85
- Guerrazzi (F.-D.); mis à l'index, XI, 161
- Guerricus (abbé); œuvres, XII, 497
- Guettée (M. l'abbé); mis à l'index, V,
155; polémique sur ce décret, 157;
les libraires se soumettent plus com-
plètement que l'auteur, 159; sa con-
damnation par l'index appliquée par
le tribunal de commerce de Paris,
VI, 233; mis de nouveau à l'index,
XII, 84; son *Histoire de l'Eglise de
France* condamnée dans le concile de
Périgueux, XIX, 64
- Guicciardini (Fr.); ouvrages inédits
mis à l'index, XIX, 161
- Guibert, anti-pape; œuv., XII, 334
- Guibert, de Gemblours; œuv., XII, 506
- Guibert, de Nogent; contre les dialecti-
ciens, XVII, 201
- Guibert (le vénér.), de Noyon; œuvres,
XII, 426
- Guichard, de Lyon; œuvres, XII, 502

- Guido, Aretinus; œuvres, XI, 322
 Guido, d'Amiens; œuvres, XII, 243
 Guido, de Cariloci; œuvres, XII, 495
 Guido, de Farfa; œuvres, XII, 337
 Guido, de Reims; œuvres, XI, 403
 Guido II, du Puy; œuvres, XI, 83
 Guigniaut (M.); soutient contre M. Renan que le monothéisme n'est pas une cause d'incrédulité, XIX, 360; qu'il peut se trouver dans les Védas, XX, 207; que ces livres ont une tendance vers l'unité, 215
 Guigo I, ou Guigues; œuvres, XII, 340
 Guigo II, prieur; œuvr., XII, 424, 501
 Guigon; sur S. Jérôme, I, 65
 Guillaume I, le Conquérant; œuvres, XII, 336
 Guillaume, Apulus; œuvres, XII, 336
 Guillaume, Calculus; œuvres, XII, 336
 Guillaume, Dandina; œuvres, XII, 504
 Guillaume V, d'Aquitaine; œuvres, XI, 323
 Guillaume, de Châlons; œuvr., X, 180
 Guillaume, de Champeaux; œuvres, XII, 431
 Guillaume, de Cluse; œuvres, XII, 337
 Guillaume, de Conches; œuvres, XII, 494; erreurs puisées dans Aristote, XVII, 209
 Guillaume (S.), de Dijon, œuvres, XI, 323
 Guillaume (S), d'Hirsauge; XII, 337
 Guillaume, de Lyon; œuvr., XII, 502
 Guillaume, de Malmesbury; sur les catombes, IX, 402; sur Scot, XII, 158; œuvres, 494; sur l'influence d'Aristote, XVII, 188
 Guillaume, de Neubriges; sur l'origine des hérésies de son époque, XVII, 210
 Guillaume, de Poitiers; œuvr., XII, 338
 Guillaume, de St-Arnoul; œuvr., XII, 337
 Guillaume, de St-Denys; œuvr., XII, 497
 Guillaume I, de St-Germain; œuvres, XI, 323
 Guillaume, de St-Thierry, de Reims; œuvres, XII, 494
 Guillaume, de Trahinaco; œuvr., XII, 504
 Guillaume, le Bibliothécaire; œuvres, IX, 402
 Guillaume (M. l'abbé); analyse des *Soirées chrétiennes* de M. l'abbé Gridel, IV, 71; VI, 196
 Guillaume et Coquelin; mis à l'index, XIV, 243
 Guillemin (M.); voir Drach.
 Guillois (M. l'abbé); analyse de son *Explication du catéchisme*, et exposé des principaux passages où il adopte la philosophie traditionnelle des *Annales*, V, 214; sur la puissance de Dieu, 215; sur le panthéisme et la Trinité, 217; sur l'invention du langage, 219; sur la loi naturelle, 220; sur la tradition, 221; sur les rationalistes, 228
 Guiraud (M. le B.); indication de tous les articles où il est parlé de sa philosophie dans les *Annales*, XX, 483
 Guimundus, d'Aversa; œuvr., XII, 336
 Gumpolus, de Mantoue, œuvr., X, 180
 Gundecharus, d'Eichstad; œuvres, XII, 243
 Gundulfus, de Rochester, œuvres, XII, 428
 Guntharius, de Cologne; œuvres, IX, 242
 Gunther (M. l'abbé); sa philosophie défendue, V, 490; ses ouvrages mis à l'index, XV, 323; ses principales erreurs indiquées dans les *Lettres apostoliques* de S. S. Pie IX, XVI, 236
 Guntherus, de Cîteaux; œuvr., XII, 506
 Gunzo, de Novare; œuvres, X, 260
 Gussali (Antoine); mis à l'index, XIV, 242
 Gussanvillée (P.); dissert. sur S. Grégoire, III, 80
 Gutierrez (Gaët); mis à l'index, I, 164; III, 84
 Guyon de Bellevue (M. l'abbé); s'il est vrai que la raison ait le droit de contrôler la foi, II, 338; rectifié par Mgr Doney, 448
 Guyot (M.); examen de l'*Esquisse de Rome chrétienne*, de M. Gerbet, III, 245; analyse du livre de M. du Boys; *Histoire du droit criminel des peuples modernes*, X, 128; XVII, 25; analyse de deux ouvrages du P. Ventura : *les femmes de l'Évangile* et *la femme catholique* (1^{er} art.), XIII, 22; (2^e art.) 428; sur le livre : *les sources vives*, de M. Hébrard, XVI, 361; analyse de la *Vie future*, de M. Martin, XVIII, 241

H

- Haches en silex antédiluviennes; leur découverte, XX, 160; divers témoignages; état de la question devant les académies, 435
 Hadoinus (S.), œuvres, III, 83
 Hagemeister (M. de); sur le centre de l'Asie, XV, 274
 Haigueré (M. l'abbé); histoire de la li-

- turgie dans l'ancien diocèse de Boulogne, I, 200
- Haiminius; œuvres, VIII, 164
- Halduinus; œuvres, IX, 404
- Halinardus, de Lyon; œuv., XI, 403
- Halligarius; œuvres, VIII, 164
- Halleguen (M. le D^r); sur la découverte des haches diluviennes, XX, 435
- Hariulfus, d'Oudembourg; œuvres, XII, 436
- Harley; sur la composition de son bréviaire, liste des hymnes, XI, 85
- Harmonville, mis à l'index, III, 402
- Harmotus; œuvres, IX, 324
- Hartmannus; œuvres, IX, 84
- Hatto, Haito, Ahito, de Bâle; œuvres, VIII, 164; IX, 82
- Hatto, de Mayence; œuvres, X, 98
- Haureau (M.); sur sa continuation du *Ca'lia christiana*, XIV, 78; XVI, 383; sur les scholastiques, XII, 17
- Havercamp; édition d'Orose, I, 66
- Haymo, d'Halberstad; œuvres, IX, 84
- Heat (le D^r); lecture d'un papyrus rappelant le souvenir des Israélites en Égypte, XIV, 243
- Héber est Kong-Ileou; XVIII, 458
- Heburnus; œuvres, IX, 404
- Hébert-Duperron (M. l'abbé); recherches sur les traditions étrusques et sur leur histoire politique et religieuse (3^e art.); leurs relations avec les peuples étrangers, I, 345; (suite) II, 100; (4^e art.) leur littérature et leur langue, VI, 185; (5^e art.) leur alphabet, 394; description d'une grotte célèbre, 397; rapport de leur langue avec les langues sémitiques, VIII, 117; mots étrusques tirés du grec et du chaldéen, 127; (7^e art.) leurs divers monuments, 405; (8^e art.) collection d'antiquités, IX, 340; (9^e art.) suite des monuments, XII, 49; (10^e art.) le jugement des âmes, 357; (11^e art.) théologie étrusque; influence orientale, XIII, 101; (12^e art.) sur la triade des Étrusques, 264; (13^e art.) origine orientale de leur théologie, XIV, 29; (14^e art.) idées religieuses conservées chez eux, XV, 61; leurs divinités, 64; (15^e et dern. art.) cosmogonie des Étrusques, XVI, 46; leur grande année, 52; Apulée, sa vie et sa doctrine, II, 100; sur les almanachs, III, 15; sur Alcuin, IV, 240; sur deux de ses dissert. sur Clément d'Alexandrie et sur Hildebert, XV, 402
- Hébrard (M. Claudius); analyse de son livre : les *Sources vives*, XVI, 361
- Hébreu; ancien alphabet, I, 65
- Hégésippe; œuvres, XVI, 263
- Héliène; sur son tombeau à Jérusalem, V, 261
- Helgaudus; œuvres, XI, 402
- Hélinandus, moine; œuvres, XII, 506
- Héloïse; abbesse du Paraclet; œuvres, parmi celles d'Abailard, XII, 493
- Helpericus; œuvres, X, 260
- Helyot (le P.); sur son *Hist. des ordres religieux*, XVII, 463
- Henningus; œuvres, XII, 338
- Henri, d'Albe; œuvres, XII, 503
- Henri, de Gand; contre Aristote, XVII, 209
- Henri; d'Hungting; œuvres, XII, 500
- Henri I^{er}, de Reims; œuvres, XII, 501
- Henri I^{er}, de France; œuvres, XII, 329
- Henri I^{er}, d'Allemagne; donation à S. Pierre, IV, 161
- Henri II (S.), d'Allemagne; œuvres, XI, 164
- Henri III, le roi; œuvres, XII, 339
- Henri IV d'Allemagne; œuv., XII, 339
- Henri, Pomposianus; œuvres, XII, 337
- Henri, Satteviensis; œuvres, XII, 494
- Henri, Septimellensis; œuvres, XII, 503
- Henri, de Parme; œuvres, XI, 164
- Henri, de Salzbourg; œuvres, XII, 501
- Henri (M.); mis à l'index, II, 79; œsoumet, III, 402
- Héraclide, ermite; œuvres, II, 403
- Herardus, de Tours; œuv., IX, 242
- Herbertus, de Boseham; œuv., XII, 498
- Herbertus, Turritanus; œuv., XII, 501
- Hérésies; hist. des 90 premières, I, 162
- Hérétiques; s'ils peuvent être contraindre, VI, 17
- Héribert, d'Eichlad; œuvres, XI, 324
- Héribert, le moine; œuvres, XII, 495
- Hericus, d'Autun; œuvres, IX, 323
- Herigerus; œuvres, XI, 163
- Hermannus, de Metz; œuv., XII, 337
- Herlembaldus; œuvres, XII, 241
- Herluin; sur l'utilité qu'on peut trouver dans les auteurs païens, XVII, 254
- Hermannus Contractus; œuv., XI, 403
- Hermannus, de Tournay; œuvres, XII, 494
- Hermannus, le Juif; œuvres, XII, 434
- Hermas (S.); œuvres, XVI, 260
- Hermès (Saint-); description de ce metlière, VIII, 252
- Hermès (le D^r); indication des articles où il est parlé de sa philosophie, XX, 483
- Hermias; œuvres, XVI, 265
- Hérode, celui qui le premier persécuta les chrétiens, I, 99

- Hérodès**; sur leurs tombeaux, V, 260
Hérodote; confirmation de ce qu'il dit du crocodile, VI, 84
Herrade, abbesse; œuvres, XII, 499
Herveus, de Bourgdieu; œuvres, XII, 495; contre les dialecticiens, XVII, 200
Herveus, de Reims; œuvres, X, 99
Hervilliers (M. de l'); preuves de la venue et de l'épiscopat de S. Pierre, à Rome (1^{er} art.), XX, 423
Hétérius, de Tolède; œuvres, III, 399
Hiéroglyphes égyptiens; lecture d'un papyrus rappelant le séjour des Israélites en Egypte, XIV, 243
Hilaire (S.), pape; œuvres, I, 240
Hilaire (S.), d'Arles; œuvres, I, 71
Hilaire (S.), de Poitiers; instances pour être nommé Docteur de l'Eglise, III, 310; bref qui lui confère ce titre, IV, 77; contre la philosophie, XII, 46
Hilaire, Anglais; œuvres, XII, 493
Hildebert, de Tours; œuvres, XII, 434; contre les inutiles subtilités dialectiques, XVII, 201; conseils à Guillaume de Champeaux, 203; contre les études païennes, 257
Hildebrand, le Jeune, œuvres, XII, 495
Hildefonse (S.); œuvres, III, 398
Hildegarde (Ste); œuvres, XII, 501
Hildemar; œuvres, VIII, 214
Hildericus; œuvres, VIII, 164
Hilduin; œuvres, VIII, 244
Hincks (le D^r); extrait de sa traduction des annales de Sennakérib, XIII, 247, 249, 251, 257
Hincmarus, de Laon; œuvres, IX, 323
Hincmarus, de Reims; œuv., IX, 323
Hindous; liberté religieuse qui leur est accordée, V, 82
Hiouen-tsang; pèlerin et écrivain chinois; erreurs de M. Julien sur son Voyage, XVI, 143
Hipparque; œuvres astron., XVII, 243
Hippolyte (S.), de Porto; œuvres, XVII, 80; n'est pas l'auteur des *philosophoumena*, VIII, 236; IX, 31
Hippopotame; signifie mal en égyptien, VIII, 69
Histoire des nations civilisées du Mexique; analyse, XVII, 162; compte rendu, XIX, 22, 113
Histoire littéraire; notice sur Clotaire II, III, 83; sur Dagobert, *id.*
Hoang-ti, ou empereur Rouge, identifié avec Adam, théorie de M. de Paravey, XVIII, 55; empruntée et déniée par M. d'Anselme, 56; explications peu satisfaisantes de cet auteur, 458
Hoffman; sur le cycle pascal, II, 243
Hollande; allocution de Pie IX, sur le concordat conclu avec son roi, VII, 131
Homère; son mérite littéraire dans les classes, XI, 411
Homme; déifié presque par la philosophie du 17^e siècle, d'après les auteurs païens, VI, 98; ses vertus d'après son tempérament, d'après l'enseignement du 17^e siècle, 113
Honorat, de Constantine; œuv., I, 70
Honorius 1^{er}; ses œuvres, III, 83; défendu contre ses calomniateurs à propos du 6^e concile, VIII, 56
Honorius II, pape; œuvres, XII, 433
Honorius III, pape; sa bulle contre Jean Scot, IX, 243; défendu contre ses censeurs, 251; sur sa bulle contre Scot, XII, 117; texte, 158
Honorius, d'Autun; œuvres, XII, 435
Honorius, le moine; œuvres, II, 404
Horace; reconnaît les traditions, I, 8; sa philosophie, XVIII, 307
Horæ apocalypticae; mises à l'index, X, 254
Hormisdas, pape; œuvres, I, 394; une lettre, II, 244
Horoy (M.); sur la famille moderne, à propos de l'*Histoire morale des femmes*, de M. Legouvé, XIII, 381; de quelques manuscrits pouvant servir à l'histoire du jansénisme, XVII, 64; critique des *Essais de logique*, de M. Wadington, 448
Horus; est-il le roi qui a laissé partir les Hébreux? IX, 165
Hrosvita, abbesse; œuvres; XI, 83
Huc (M. l'abbé); conversation avec un savant bouddhiste; voir Gabet.
Hucbaldus; œuvres, X, 99
Huet (Pier. Dan.); épitaphe du P. Cosart, IX, 266; ses *Oregiana*, XVII, 83
Huet (M. Franc.); mis à l'index, VIII, 83
Hugo, d'Amiens; œuvres, XII, 499
Hugo, de Champfleuri, œuv., XII, 501
Hugo, de Clermont; œuvres, XII, 431
Hugo (S.), de Cluny; œuvres, XII, 428
Hugo V, de Cluny; œuvres, XII, 505
Hugo, de Doctiaco; œuvres, XII, 436
Hugo, d'Edesse; œuvres, XII, 425
Hugo, de Flavigny; œuvres, XII, 424
Hugo, de Folieto; œuvres, XII, 501
Hugo, de Galice; œuvres, XII, 434
Hugo (S.), de Grenoble; œuv., XII, 433
Hugo, de Langres; œuvres, XI, 402
Hugo (S.), de Lincoln; œuvres, XII, 424
Hugo, de Lyon; œuvres, XII, 427
Hugo, de Maçon; œuvres, XII, 495
Hugo II, de Nevers; œuvres, XI, 404
Hugo, de Poitiers; œuvres, XII, 499

Hugo III, de Rouen; œuvres, XII, 426
 Hugo, de Sainte-Marie; œuv., XII, 431
 Hugo, de Saint-Victor; œuvres, XII, 492; sur les études scolastiques, XVII, 193; danger de ne pas suivre les traditions des Écritures, 199; contre les subtilités, 201, 202; quand et comment la dialectique est bonne, 204; danger des études païennes, Aristote et Platon, 255, 260
 Hugo I^{er}, de Troyes; œuvres, XII, 243
 Hugo Eterianus; œuvres, XII, 502
 Hugo Farasitus; œuvres, XII, 494
 Hugo Metellus; œuvres, XII, 497 (on a oublié 50 lettres publiées par le P. Hugo, dans *Sacra antiquitatis monumenta*, t. II, éd. de 1731); contre Aristote, XVII, 189; contre les dialecticiens, 192
 Hugonin (M. l'abbé); sur la philosophie de S. Justin, III, 459
 Humanité; trop glorifiée par M. l'abbé Darbois, I, 59; divinisée par P. Leroux, 249
 Humbertus, cardinal; œuvres, XI, 404
 Humboldt (M. de); examen critique de son *Cosmos*, III, 22
 Hygin (S.), pape; œuvres, XVI, 262

II

Ichthus; sur les symboles chrétiens, XV, 390
 Idace, de Chiaves; œuvres, I, 161; II, 403.
 Idacius Clarus; voir Vigile de Tapsee.
 Idalius, de Barcelone; œuv., III, 399
 Iddochio (Léonard); mis à l'index, IX, 241
 Idée; serait Dieu, d'après M. l'abbé Lequeux, II, 143
 Idées endormies et éveillées de la *Civiltà cattolica*, X, 441
 Idées concrètes et idées abstraites; leur inanité, X, 460
 Ieud, fils de El, chez les Phéniciens; VIII, 269
 Ignace (S.), de Smyrne; œuvres, XVI, 261
 Immaculée Conception; voyez Marie.
 Incarnation; est un sacrifice, d'après les livres indous, V, 134
 Inde; sur la première prédication du christianisme, VII, 140; le sacrifice des femmes n'est pas ancien, X, 69; exploration des temples - grottes; produits connus des anciens; Brahmanes se plaignant de l'abandon de la religion indoue, XVI, 82; — indication de tous les travaux qui la

concernent, insérés dans les 59 vol. des *Annales*, XX, 453
 Indous; histoire de leurs usages funèbres, XV, 369
 Index (tribunal de l'); ouvrages qu'il a condamnés: I, 104, 322; II, 79; III, 84; IV, 81, 278, 340; V, 155, 339, VI, 85, 232; VII, 14, 404; VIII, 83, 400; IX, 80, 241; X, 254; XI, 161, 320; XII, 83; XIII, 84; XIV, 242, 476; XV, 323; XVI, 82; XVII, 404; XVIII, 244; XIX, 161, 324; XX, 164.

Index; différentes décisions émanées de ce tribunal, ou y ayant rapport; tableau général des livres condamnés de 1841 à 1851, IV, 340; cette congrégation a le droit de condamner les auteurs sans les entendre, V, 185; condamne les ouvrages philosophiques de Descartes, 96; de l'abbé Ant. Legrand, 98; de Malebranche, 103; comment ses sentences sont méprisées par les gallicans du 17^e siècle, 105; dispositions des *Annales* par rapport à ce tribunal, X, 282; ses décisions appliquées par le tribunal de commerce de Paris, VI, 233; attaqué par M. l'abbé Delacouture, 258; par un *mémoire* adressé aux évêques, 378, 386; divers libéraux qui s'y soumettent, VII, 18; qu'aucune de ses éditions ne porte le nom de Bellarmin, 384; bref de Pie IX sur son autorité, X, 181, l'abbé de Rosmini déclaré inoffensif, 254; décret renfermant 4 thèses philosophiques données à signer à M. Bonnetty, XII, 329; lettre du P. Modena, secrétaire de l'Index, accompagnant et expliquant cette signature, 327; explication donnée par Mgr Sibour, arch. de Paris, en opposition à celle du P. Modena, 331; ce que cette congrégation permet de soutenir sur la conformité des dogmes chrétiens avec les traditions chinoises, XVI, 281; sur un *Dictionnaire* de tous les livres condamnés, XVII, 399; explication donnée par le concile de Périgueux sur les 4 propositions formulées en 1855 et sur celle-ci: *la raison précède la foi*, XVIII, 405; XIX, 49.

Infanticides; formés en société à Tahiti, XV, 39
 Infini; l'homme n'en a ni la connaissance naturelle, ni la vision directe, III, 325; ce que c'est que son idée, 329
 Innocent II, pape; œuvres, XII, 493

- Innocent III**, pape; œuvres, XII, 507; condamnation d'Amauri, XVII, 212
- Inquisition romaine**; décret contre Cat. Fanelli, fausse extatique, XV, 324; contre une autre sainteté simulée, XIX, 161
- Inscriptions chrétiennes**, II, 41; ninivites, 100; voir Le Blant.
- Instruction au commencement du 19^e siècle**; paganisme, XI, 405
- Intellect agissant et intellect possible**; mots inventés par Aristote, X, 453
- Intelligence**; ne peut atteindre à la première cause par ses qualités naturelles, V, 111
- Irénée (S.)**; ouvrage nouveau, X, 142 œuvres, XVI, 266
- Irmina**; œuvres, III, 156
- Isaac**; retrouvé dans OEdipe, I, 262
- Isaac, abbé**; œuvres, XII, 499
- Isaac, d'Argyre**; œuvr. astrol., XVII, 243
- Isaac, de Langres**; œuvres, IX, 323
- Isaac, Juif**; œuvres, XVII, 324
- Isaïe (S.)**, abbé; œuvres, XIX, 323
- Isidore (S.) de Séville**; œuvres, III, 151
- Isidorus Mercator**; œuvres, X, 97
- Isidore, Pacensis**; œuvres, III, 400
- Iso, de St-Gall**; œuvres, IX, 243
- Israël (les dix tribus)**; souvenir de leur transportation sur une brique babylonienne, XIV, 162; leur époque, 336
- Israélites**; lecture d'un papyrus rappelant leur séjour et leur sortie d'Égypte, XIV, 243; sur leur séjour en Égypte, XX, 272
- Ivera (le P.)**; prêtre anglais interdit, auteur des articles signés l'abbé Cognat dans *l'Ami de la Religion*; inintente, pour soutenir ces articles, un procès au card. Wiseman, X, 88
- Ivon (Yves), de Chartres**; œuvres, XII, 429
- J**
- Jacques, le diacre**; œuvres, II, 402
- James (M. l'abbé A.-F.)**; sur son édit. du *Dict. de Calmet*, XVII, 394
- Jansénius**; contre S. Augustin, I, 162
- Jansénisme**, quelques manuscrits pouvant servir à son histoire, XVII, 64; voir Santeul.
- Japonais**; parenté de leur langue avec les idiomes tartares et américains, XVIII, 7; traditions sur la semaine, XX, 396; leur chronologie, leurs traditions; voir Roeny. — Indication de tous les articles qui les concernent dans les 59 vol. des *Annales*, XX, 456
- Jarland, de Besançon**; repousse les études païennes, XVII, 256
- Jean (S.)**; interprétation traditionnelle, par M. Maret, du texte: *éclairant tout homme venant dans ce monde*, XI, 448; interprétation rationaliste, par Cousin, 450
- Jean II**, pape; œuvres, II, 241
- Jean III**, pape; œuvres, II, 313
- Jean IV**, pape; œuvres, III, 83
- Jean V**, pape; œuvres, III, 399
- Jean VI**, pape; œuvres, III, 237
- Jean VII**, pape; œuvres, III, 237
- Jean VIII**, pape; œuvres, IX, 324
- Jean IX**, pape; œuvres, X, 97
- Jean X**, pape; œuvres, X, 99
- Jean XI**, pape; œuvres, X, 100
- Jean XII**, pape; œuvres, X, 179
- Jean XIII**, pape; œuvres, X, 180
- Jean XIV**, pape; œuvres, X, 260
- Jean XV**, pape; œuvres, XI, 83
- Jean XVIII**, pape; œuvres, XI, 163
- Jean XIX**, pape; œuvres, XI, 323
- Jean XXII**, pape; rectification de quelques erreurs sur sa vie, XVIII, 81
- Jean, Belethus**; œuvres, XII, 502
- Jean Cassien**; œuvres, I, 69; extraits, II, 403
- Jean, Cirita**; œuvres, XII, 498
- Jean, Cotton**; œuvres, XII, 337
- Jean Damascène**; œuvres, II, 402
- Jean, diacre**, œuvres, I, 242
- Jean, diacre**; sur l'Église de Latran, III, 81
- Jean Gualbertus**; œuvres, XII, 243
- Jean Marsicanus**; œuvres, XII, 429
- Jean Michaelensis**; œuvres, XII, 432
- Jean Mochus**; œuvres, II, 403
- Jean, moine chartr.**, œuvres, XII, 424
- Jean Scot Erigène**; voir Scot.
- Jean Simeria Polovecius**; œuvres, XII, 340
- Jean, d'Arles**; œuvres, II, 314
- Jean, d'Asie**; découverte de son histoire ecclésiastique, VIII, 240
- Jean, d'Avranches**; œuvres, XII, 243
- Jean, de Belmeis**; œuvres, XII, 505
- Jean, de Biclara**; œuvres, II, 314
- Jean, de Cluny**; œuvres, X, 100
- Jean, de Constance**; œuvres, XII, 432
- Jean, de Cornouailles**; œuvres, XII, 492, 501; contre les dialecticiens, XVII, 202
- Jean, de Dieu**; œuvres, IV, 237
- Jean, de Fécamp**; œuvres, XII, 243
- Jean, de Garlandia**; œuvres, XII, 338
- Jean, de Latran**; œuvres, XII, 499
- Jean, de Liège**, œuvres, XII, 494
- Jean, de Metz**; œuvres, X, 260
- Jean, de Sabine**; œuvres, XI, 404
- Jean, de St-Ouen**; œuvres, XII, 430
- Jean, de Salisbury**; œuvres, XII, 501;

- contre Aristote, XVII, 186; sur la véralité des études de son époque, 191; contre les dialecticiens, 192; reproche à Bernard de Chartres, de devenir païen par conciliation, 195; se soumettre aux Ecritures, 198; quand et comment la dialectique est bonne, 204; contre les inutilités scholastiques, 205; en quoi partisan d'Aristote, 208; avoue que tous les sophistes marchaient sous sa bannière, 209; auteurs païens pleins de péril, 254
- Jean, de Venise; œuvres, XI, 163
- Jean, de Wirzbourg; œuvres, XII, 425
- Jean, le Clerc; sur S. Augustin, I, 68
- Jean, le moine; œuvres, XII, 430, 433
- Jehan (M.) de St-Clavien; sur ses *Dict. d'Astronomie*, etc, XIII, 47; de *Chimie et de Minéralogie*, 152; de *Botanique*, XIX, 138; de *Zoologie*, 224; annonce de sa *Cité du mal*, XX, 404
- Jehovah; comment supplanté par Brahma dans l'Inde, XV, 11; son nom expliqué par l'égyptien, VII, 356; souvenir resté en Chine, VIII, 61, 64
- Jérémie, de Sens; œuvres, VIII, 164
- Jérôme (S.); martyrologe qui lui est attribué, I, 65; sa vie des Pères, II, 402; sur les mensonges des Origénistes, VIII, 143; preuves des interpolations que sa *Chronique* a subies, XVI, 367; sur les portraits des Apôtres, XX, 422
- Jérôme (le B.); œuvres, XIX, 322
- Jérusalem; découverte des carrières qui ont servi à bâtir le temple de Salomon, XVI, 74; découverte de l'église de l'apparition de l'ange aux bergers, XIX, 244
- Jesse, d'Amiens; œuvres, VIII, 164
- Jésuites; preuves de leurs efforts pour empêcher le Cartésianisme de pénétrer dans la société chrétienne; voir le P. André; n'admettent aucun auteur chrétien latin dans leur programme d'études, VI, 120; XX, 292; corrigent et changent ce que nous leur avons reproché sur l'enseignement de la philosophie morale, VI, 241; soutiennent que la théologie doit porter le flambeau devant la philosophie, 242; soutiennent qu'il faut remonter du programme de M. Cousin à ceux d'Aristote et de S. Thomas, VI, 343
- Jésus-Christ; blasphémé par M. de Lamartine, II, 257; hymne apocryphe qui lui est attribuée, XI, 43; gravure antique païenne avec une tête d'âne, XV, 131; son nom écrit en caractères chinois, 463
- Jésus (*Saint-Cœur de*); décret rendant cette fête obligatoire, XV, 77
- Jésus et la fille du Sultan, légende; II, 208
- Jeux honnettes; mis à l'index, IX, 241
- Jonas, le prophète; le jeûme qu'il ordonna encore pratiqué à Ninive, VII, 379, et son tombeau, *ib.*
- Jonas, abbé; œuvres, III, 155
- Jonas, d'Orléans; œuvres, VIII, 244
- Jordanus, de Limoges; œuvres, XI, 403
- Jordany (Mgr); notice sur sa vie et sa nomination au siège de Fréjus, XIII, 80; son discours à l'occasion de sa prise de possession de l'île de Lérins, XIX, 162
- Jornandès; œuvres, II, 312
- Joscelinus, de Tours; œuvres, XII, 501
- Joseph; tradition sur sa tombe, XI, 243; appelé en Chine Y-yn, XIV, 116; XVIII, 456; pourquoi appelé Sérapis, XIV, 117
- Joseph, disciple d'Alcuin; œuv., IV, 237
- Josèphe; sur la sépulture des rois de Juda; V, 354; sur l'origine de l'astronomie, XX, 75; chez les Egyptiens, 76
- Josèphe, le prêtre; œuvres, VIII, 402
- Joslenus, de Soissons; œuvres, XII, 497
- Josse (M. l'abbé); examen du livre de M. Brunet sur la succession des dynasties égyptiennes, II, 427
- Jouffroy (Téod.); soutient l'impuissance radicale de la philosophie, c'est-à-dire qu'elle n'est rien et ne sera jamais rien, principes que le P. Chastel a attribués aux traditionalistes, V, 300; articles qui le concernent dans les 59 vol. des *Annales*, XX, 476
- Jouffroy (M. de); sur son *Dict. des erreurs sociales*, XIX, 230
- Jouhanneau (M. l'abbé); sur son *Dict. d'anecdotes chrétiennes*, XIX, 220; sur son *Dict. des indulgences*, 456
- Jourdain (M. Ch.); sur son livre: *De la philosophie de S. Thomas*, XV, 190; dissert. sur la source de la doctrine de S. Thomas, XIX, 200
- Jourdan (A.); mis à l'index, IV, 82
- Journal asiatique de Constantinople; annonce, XVI, 323
- Journal historique de M. Ker-ten, de Liège; sa définition de l'ontologisme, IX, 155
- Journal des savants; réfuté sur le bouddhisme, XV, 7
- Journalisme; voir Laiques.
- Jouvency (le P.) jésuite; n'admet aucun auteur chrétien dans son Pro-

gramme d'études, VI, 120; lettre inédite à Santeul, XII, 275; autres lettres à Santeul, XIII, 361, 370, 375; plaintes de Santeul, XIV, 144; sa réponse, 145; satires contre lui, 435; son programme des études comparé à celui de l'Université et au programme traditionnel de Mgr d'Avanzo, évêque de Castellaneta, XX, 291

Juda (rois de); découverte de leurs tombeaux; voir Saulcy.

Judée; indication de tous les articles qui la concernent, insérés dans les 59 vol. des *Annales*, XX, 451

Juges (le livre des); explication de deux textes obscurs, XX, 147

Juifs en Chine; leurs livres découverts; III, 150; souvenir de leur conquête par les Assyriens, V, 164; ont étudié au moyen âge les ouvrages de S. Thomas, VII, 446; traditions sur la semaine, XX, 55; leur astronomie, 72

Julianus Pomerus; œuvres, I, 242

Julien (S.), de Tolède; œuvres, III, 399

Julien l'Apostat; ses objections réfutées par Mercator, I, 68; cité sur le baptême de Constantin, XVI, 192; défend aux pontifes païens la lecture des fables de l'antiquité et d'assister aux théâtres, 255

Julien (M. Stanislas); ses objections contre l'inscription de Si-ngan-fou, XV, 258; réfutation, 261; se trompe en soutenant que le Ta-thsin est la Perse, 270; continuation, 450; réfuté sur les temples chrétiens en Chine, XVI, 133; sur les écrivains bouddhiques, 136; ses erreurs sur Hiouen-tsang, 143

Julius Africanus; œuvres, XVII, 79

Jullien (M. Bernard); extraits et analyse de son livre de *quelques points des sciences dans l'antiquité*, et de la nécessité de la réforme de l'enseignement classique sur la quantité prosodique, X, 382; comment jugé par M. Quicherat, 405; comment attaqué par M. Vincent, 407; sur l'édition des *Oracula sibyllina* de M. Alexandre IX, 142; réclamation, sur M. Quicherat, XI, 81

Jumilius, d'Afrique; œuvres, II, 244

Justelli; sur Denys le Petit, II, 242

Justin (S.); sa philosophie, III, 459; si sa foi n'a pas été explicite, IV, 39; œuvres, XVI, 264, 265

Justinien; œuvres, II, 311; autres, 315; persécution contre le pape Vigile, VII, 405

Justus (S.), d'Urgal; œuvres, II, 243

K

Kahlhommer (Marie); mise à l'index, XIV, 242

Kersten (M.); directeur du *Journal historique de Liège*; son ontologisme, IX, 154; refuse d'enregistrer un démenti donné par le *Journal de Rome* à une pièce qu'il a publiée, XI, 199

Kilber (le P.); contre l'autorité des Pères en philosophie, VIII, 382

Kircher (le P.); sa traduction des noms syriaques de l'inscription de Si-ngan-fou, VII, 164; sa traduction de l'inscription chinoise, XV, 47

Klée (Henri); examen de son *Histoire des dogmes chrétiens*, par M. l'abbé Chassay (3^e art.), I, 405

L

L, abréviations commençant par cette lettre sur les monuments, I, 25

Labarum; sa véritable étymologie, XIV, 346

La Boderie (Guy de), apologiste du 16^e siècle; détails sur sa vie, XVI, 108; liste de ses ouvrages, 123

Laborans, cardinal; œuvres, XII, 593

Labordé (M. l'abbé); mis à l'index, III, 82; VI, 232; XI, 320; lettre contre sa condamnation, VI, 232

La Bruyère; le portrait de Santeul, XIV, 445; lettre qu'il lui écrit, 446

La Châtre (M. de); mis à l'index, X, 254

Laconture; voyez Delacouture.

Lactance; sur la semaine et le nombre 7, XX, 65

La Ferrière (M. le comte de); sur son *Histoire de Flers*, XII, 190; études sur la vie et les ouvrages de Guy de la Boderie, XVI, 108; sur l'introduction du protestantisme en Normandie, XVII, 439

La Ferronnays (M. et Mme Albert); notice sur leur vie et sur la mort de l'un et la conversion de l'autre, V, 421, 431

La Fontaine; éloge du duc du Maine et de sa mère, Mme de Montespan, XIV, 49

La Fresnaye-Vauquelin; sa *poétique française* toute chrétienne, XII, 102

La Gournerie (M. de); analyse du livre de M. Rio de *de l'Art chrétien* (1^{er} art.), XII, 314; (2^e art.), 370

Lagrange (M. l'abbé); analyse des lettres du comte de Maistre, VIII, 439; IX,

- 50; annonce du *Manuel des dispenses*, XV, 244
- Laiques**; devoirs que leur impose Pie IX, de réfuter les mauvais livres, I, 40; leurs droits et leurs devoirs dans le journalisme, par Mgr Parisi, II, 216; nom de ceux qui ont servi l'Eglise, 231; ont le droit et le devoir de défendre la religion d'après Bossuet, VII, 232; Bourdaloue, 234; Mgr Parisi, 238; assistant aux conciles, 19; leurs droits défendus par les évêques et par le Pape, contre quelques condamnations récentes, ib.
- Lajard (M.)**; lettre sur l'accord des traditions assyriennes et persanes avec la Bible, IV, 116; réclamation sur la trinité assyrienne, VIII, 364
- Lamartine**; analyse de son *Histoire des Girondins* (2^e art.), II, 7; examen du panthéisme de son *Raphaël*, 245; comment il blasphème contre Jésus, 257; sa moralité jugée par la *Revue des Deux-Mondes*, 375; fait l'apothéose de Robespierre, IV, 11; signes de sa prophétie comparés à ceux de Mahomet, XI, 122; de quelques erreurs émises sur la Chine et Confucius, XIX, 103; articles qui le concernent dans les 59 vol. des *Annales*, XX, 476
- Lambert, d'Arras**; œuvres, XII, 429
- Lambert, de Hersfeld**; œuvres, XII, 243
- Lambert, de St-Omer**; œuv., XII, 431
- Lambert, de Quillac**; œuvres, XII, 424
- Lambertus**; œuvres, VIII, 244
- Lambruschini (le card.)**; notice sur sa vie et sa mort, X, 53
- Lamennais (M.)**; mal réfuté par M. l'abbé Maret, II, 75; sur la censure que quelques évêques firent de ses doctrines, preuves qu'elle n'a été ni approuvée par le Pape, ni promulguée, V, 307; sa théorie faussement attribuée aux *Annales* par le P. Chastel, 314; ses doctrines, ce qu'elles avaient de dangereux et de louable, d'après le concile d'Amiens, VIII, 24; sur ses erreurs, par Mgr Doney, IX, 420; invité par Pie IX à aller à Rome, lettre qu'il écrit pour refuser, XVI, 391; preuves qu'il n'est pas mort dans une grande tranquillité d'esprit, 391; indication de tous les articles sur sa doctrine, XX, 483
- La Monnoye**; relation de la mort de Santeul, XV, 216; diverses épitaphes, 218, 239
- Lanci (Mic. Ant.)**; mis à l'index, II, 79, III, 84
- Landeric, ou Landry (S.)**; œuv., III, 154
- Landriot (l'abbé)**; sur l'étude des païens, XVII, 246
- Landulfus, le Vieux**; œuvres, XII, 244
- Landulfus, le Jeune**; œuvres, XII, 436
- Lanfranc, de Cantorbéry**; œuvres, XII, 336; contre les études dialectiques, XVII, 193; quand et contre qui les employer, 200; contre Aristote, 207; contre les études païennes, 255
- Langage**; sa nécessité pour la connaissance, VIII, 107; son origine spontanée soutenue par M. Renan, et par les semi-rationalistes, XVII, 86; théorie de son origine, par M. Gautier, XVIII, 278
- Langlet (le doct.)**; sa dispute avec Santeul, XI, 391
- Langlois (le P.)**, jésuite; quatre de ses ouvrages mis à l'index, VI, 71
- Langres**; lettre des élèves du petit séminaire, sur le naturel et le surnaturel, III, 291
- Langues**; leur confusion prouvée par les inscriptions cunéiformes, XIV, 255
- Langues indo-européennes ou ariennes**; peuples qui les parlent, XVII, 16
- Lao-tseu**; ses rapports avec le bouddhisme, XV, 93
- Laouenan (M. l'abbé)**; de l'origine des pagodes, et nouveauté des pratiques religieuses des Brahmes, XX, 97
- Lapillonnière (le P.)**, jésuite; converti au Cartésianisme et se fait calviniste, V, 230; sa vie et ses lettres, 231; ses ouvrages, 232
- La Rivière (M^{me} la comt. de)**; jugement sur Santeul, XIV, 444
- La Rue (le P. de)**; lettre à Santeul, XIV, 63; épitaphe satirique contre le P. Commire, 296; satire où on le fait parler contre Santeul, 438
- Lasagny (M.)**; annonce de ses *Méditations d'un philosophe cathol.*, X, 95
- Latran, 4^e concile général**; décret contre la philosophie païenne, XVII, 129
- Latty (M. Jean)**; mis à l'index, X, 254
- Laurence (M. F.)**; mis à l'index, XIV, 243
- Laurent, de Cluny**; œuvres, X, 179
- Laurent, de Liège**; œuvres, XII, 503
- Laurent (S.)**, de Novare; œuv., II, 241
- Laurent, de Vérone**; œuvres, XII, 430
- Laurent (M. l'abbé)**; notice sur Eusèbe de Césarée, et sa philosophie traditionnelle, II, 269; quelle a été la force de la raison païenne, et en particulier de la philosophie de Cicéron (1^{er} art.), V, 50; (2^e art.), 397
- Laurent (M.)**; mis à l'index, VI, 232

- Laurentie (M.); annonce de son *Hist. de France*, XX, 164
- Lavarino (Franç.); mis à l'index, XIX, 324
- Layard (M.); nouvelles découvertes à Ninive, I, 244
- Léandre (S.), de Séville; œuv., II, 314
- Lebas (M. Ch.); mis à l'index, VIII, 400; XIV, 242; XIX, 161
- Le Blant (M. Ed.); analyse et extraits de ses *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, XVII, 216; réponse à Spon; preuves archéologiques tirées des inscriptions des dogmes catholiques de la prière pour les morts, et du purgatoire, XVIII, 359; réponse à quelques observations de M. le chev. de Rossi, 440
- Lebrun (le P.); 7 dissertat. sur S. Paulin, I, 393
- Lecanu (M. l'abbé); sur son *Dict. des prophéties*, XIX, 400
- Leduc (M. l'abbé); étude critique sur les antiquités assyriennes (1^{er} art.), III, 64; (2^e art.) 405; (3^e art.) IV, 325
- Ledwinus, de St-Vaast; œuvres, XI, 324
- Léger (S.); œuvres, III, 398
- Léouvé (M.); critique de son *Histoire morale des femmes*; et de sa réception à l'Académie française, XIII, 381
- Leibnitz; lettre autorisant la polygamie, XVII, 320
- Leidrardus; œuvres, IV, 237
- Leland; pense que la connaissance de Dieu vient d'une révélation primitive, V, 51
- Lenormant (M. Charles); que l'Eglise est la mère de la philosophie, VIII, 465; sur ses allégations contre le livre des Nombres, XIX, 243
- Lenormant (M. F.); examen de son opinion sur l'époque de la sortie d'Égypte et sur les papyrus qui en parlent, XX, 174
- Le Nourry (Dom); sur les écrivains du 1^{er} siècle, XVI, 253; sur les ouvrages de Clément d'Alexandrie, XVII, 78
- Leo Marsicanus; œuvres, XII, 430, 436
- Leodegarius, de Sens; voir Léger.
- Leodegarius, de Vienne, œuv., XI, 404
- Léon (S.), pape; œuvres, I, 237; sa lettre dogmatique au concile de Chalcédoine; discussion qu'elle soulève, VII, 19; il casse le 28^e canon, qui égalait l'évêque de Constantinople au Pape, 124
- Léon II (S.), pape; œuvres, III, 398
- Léon III; lettres, IV, 161; œuvres, 402; supplément, IX, 404
- Léon IV, pape; œuvres, IX, 83; supplément, 404
- Léon VI, pape; œuvres, X, 99
- Léon VII, pape; œuvres, X, 100
- Léon VIII, pape; œuvres, X, 180
- Léon IX (S.), pape; œuvres, XI, 403
- Léon X; sur l'âme humaine, et sur l'enseignement de la philosophie, III, 165; XI, 468; XX, 34
- Léon, abbé; contre Platon, Virgile et Térrence, XVII, 245
- Léon, d'Atino; œuvres, XII, 241
- Léon (S.), de Sens; œuvres, II, 244
- Léon, légat; sa lettre, XI, 163
- Léon, le prêtre; historien arménien, annonce, XV, 82
- Leone (M. l'abbé Jacques); mis à l'index, XIV, 243
- Leontiewski (M.); mémoire sur la croix trouvée à Si-ngan-fou, et son inscription, VII, 139
- Leontius, de Naplouse; œuvres, II, 402
- Leopardi (Gia.); mis à l'index, II, 79
- Leotaldus, de Maçon; œuvres, X, 100
- Leovigildus, de Cordoue; œuv., IX, 242
- Lepelletier; lettre à Santeul, XIV, 454
- Leporius, le moine; œuvres, I, 67
- Lequeux (M. l'abbé); danger de son opinion sur les essences, I, 447; lettre en commun avec M. l'abbé Gabelle pour justifier cette proposition : *les essences des choses en tant qu'elles sont distinguées de leur existence réelle, sont la substance même de Dieu*, II, 133; admet une participation des attributs divins, 139; examen de sa philosophie sous le rapport des essences, IV, 128; condamnation de son *Manuel du droit ecclésiastique*, IV, 277; critique de cet ouvrage, 279; sa soumission, avec réclamation contre la critique de son livre faite par la *Correspondance de Rome*, 291; V, 155; admet la valeur du consentement commun, 476; ce que nous avons attaqué en lui, VI, 239, 278
- Lerins; prise de possession de cette île, par Mgr Jordany, XIX, 162
- Leroy (M. l'abbé); examen de son livre : *le Règne de Dieu*, XIX, 366
- Leroux (Pierre); divinité l'homme, I, 249; et puis soutient que la philosophie n'est rien, V, 300; articles qui le concernent dans les 59 vol. des *Annales*, XX, 477
- Leslée (le P.); sur les liturgies mozarabiques, III, 152
- Letaldus; œuvres, XI, 83
- Letellier (le P.); jésuite; un de ses ouvrages mis à l'index, VI, 71

Letronne (M.); indication des articles qui le concernent dans les 59 vol. des *Annales*, XX, 483

Létre; tradition conservée en Chine dans ce nom, XVIII, 461

Lettres pascuales de S. Athanase, nouvellement découvertes, et leur analyse, VII, 341

Leu (Jos. Burch.); mis à l'index, IX, 241; se soumet, *ib.*

Leutheric; ses erreurs; XVII, 210

Le Vallois (le P.), jésuite, sous le faux nom de Louis de la Ville, publie un livre contre Descartes, VI, 68

Levi (le D^r); mis à l'index, IV, 82

Liberator, de Carthage; œuvres, II, 244

Liberius (le pape); preuves de la fausseté de tout ce que l'on a dit sur sa chute, VI, 137; suite: preuves de la falsification de ses lettres, 165

Libri (M.); articles qui le concernent, XX, 477

Licinianus, de Carthage; œuv., II, 314

Licorne; traditions attachées à son nom en Chine, VII, 196; symbole de la charité, 198

Lietbert, de Cambrai; œuvres, XII, 243

Lietbert, de St-Ruff; œuvres, XII, 427

Li-ki; sur sa traduction, XIV, 420; XX, 372; textes sur la semaine et le nombre 7, 373

Li-kien; autre nom chinois de Tathsin, XV, 271, 273; voir ce nom.

Liron (D.); sur Victor de Vite, I, 240

Lisardus, de Tours; œuvres, XII, 436

Lithographies et gravures. Médaille d'Antiochus Evergète, I, 29; du mont Garizim, 30; — d'Agrippa le Grand, avec l'inscription: *Ami de César*, 31, 102; — le proconsul Cominius Proclus, 104; — les Macédoines, 230; — la ville de Philippes, 231; — celle de Bérée, 232; — de Diane d'Ephèse, 246; — sarcophage d'Ancone, offrant la figure d'Herode, des trois mages et de l'étoile miraculeuse, 375; — sarcophage de Milan offrant les mêmes figures, 381; — image et bouclier de S. Démétrius, 385; — Ménandre l'Asiarque, 425; — Cusinius le scribe, 427; — le proconsul Aviola, 429; — Marc-Aurèle, 430; — le tabernacle et les épis, monnaie d'Agrippa, 432; — vases sacrés, II, 353; — origine chinoise et égyptienne des M sémitiques, III, 133; M grecques et latines, 137; — M minuscules et cursives, 139; — origine chinoise et égyptienne des N sémitiques, IV, 92; — âge des différentes sortes d'N, 95; — N capitales

des inscriptions et manuscrits, 95; — N minuscules et cursives, 97; — sceau du pape Urbain IV, 254; — origine chinoise et égyptienne des Samech sémitiques, 417; — origine chinoise et égyptienne des Ain ou O sémitiques, 420; — origine et âge des diverses sortes d'O, 423; — O capital des inscriptions et manuscrits; 426; — origine chinoise et égyptienne des P et PH sémitiques, V, 20; — âge des différents P, 23; — P cursifs, 27; — ponctuation et anciens points, 27; — plan du tombeau des rois de Jérusalem, 247, 366; — couvercle du tombeau du roi David, 253; — —alphabet et inscription étrusques, VI, 394; — vue intérieure du temple chinois où se trouve le monument chrétien de Si-ngan-fou, VII, 151; — gravure de la croix de ce monument, 154; — double face d'une coupe impériale chinoise des oblations, 191; — scène d'initiation assyrienne, 191; — le *Pater* en caractères phéniciens et samaritains, lu à l'envers en caractères latins, 358; — symbole du Dieu suprême chez les Assyriens dans un cercle allé, VIII, 65; — symbole de la Trinité chez les mêmes, 70; — *fac simile* de l'épithape de Ste Theodosie, 260; — lettre autographe des Samaritains de Naplouse, 353; — croix portant la figure d'un crucifié à tête d'âne et un blasphème païen contre le Christ, découverte faite dans le palais des Césars, XV, 102; — une cornaline des premiers siècles, offrant la plupart des symboles chrétiens, 391; — cycle de 60 ans usité chez les Japonais, XVI, 234; — origine chinoise et égyptienne des Tsade sémitiques, 425; — formes curieuses du caractère exprimant *concupiscentia*, 425; — forme des Tsade sémitiques, sinaitiques et égyptiens comparés aux TH sémitiques, 427; — le serpent chinois Pa, 427; — origine chinoise et égyptienne des Kophs sémitiques, XVII, 39; — âge des Q grecs et latins, 43; — Q minuscules et cursifs, 45; — origine des Rechts sémitiques, 47; — forme des R grecques, 51; — R cursives, 51; — alphabet runique, 61; — origine des Shins sémitiques, 101; — forme des S grecques et latines, 105; — S minuscules et cursives, 107; — indication de toutes les lithographies insérées dans les 59 vol. des *Annales*, XX, 460,

- Littérature; ce qu'elle doit être, d'après le concile d'Amiens, VIII, 90
 Liturgie gallicane, II, 313; voir Haigneré et Santeul. — Indication des articles sur la liturgie insérés dans les 59 vol. des *Annales*, XX, 466
 Liturgiques (monuments); des 9^e, 10^e et 11^e siècles, XI, 162
 Liutprandus, de Crémone; œuv., X, 259
 Liutprandus, de Pavie; œuvres, X, 260
 Livinus (S.); œuvres, III, 154
Livre diurne des pontifes romains, VIII, 163
 Lock (M.); sur le *Gallia christiana* de M. Haureau, XIV, 78; XVI, 383
 Logos; ce qu'il est dans la triade indienne, XV, 22
 Loi naturelle; bien expliquée par M. Guillois, V, 220; dénaturée par le P. Chastel, 228; sa nature n'a pas été gravée par la main de Dieu dans l'âme humaine, VII, 422; ce qu'en dit le concile d'Amiens; d'accord avec les *Annales*; VIII, 110; mal définie, IX, 473.
 Lois ecclésiastiques de rois du 10^e siècle; XI, 84
 Lois sur la presse et le droit de répondre; IX, 166
 Lordat (M. le prof.); réfutation de son opinion sur les deux âmes dans l'homme, XIII, 203
 Lothaire; chartes, IV, 402
 Lothaire, roi de Lorraine, œuvres, IX, 242
 Lottin (M.), chanoine du Mans; réponse de la Sacrée Congrégation des Rites sur l'obligation de réciter le bréviaire romain, VI, 87
 Lottin de Laval (M.); sa collection d'antiquités assyriennes, et voyage au Sinai, I, 243; apporte au Louvre les inscriptions de Sinai, III, 404
 Louis I; sa donation à S. Pierre, IV, 161; ses œuvres, 402, 404
 Louis IV, le Pieux; chartes, IV, 402; préceptes, IX, 84; X, 100
 Louis IX (S.); preuves que la pragmatique-sanction qui lui est attribuée est fautive, VI, 421; ses œuvres, XII, 426; documents sur sa croisade, XX, 401
 Loup (S.), de Troyes; œuvres, I, 240
 Lucien; extrait du procès qu'il fait intenter par la lettre S en forme de serpent à la lettre TH en forme de croix, XVI, 431
 Lucius, II, pape; œuvres, XII, 494
 Lucius III, pape; œuvres, XII, 502
 Luculentus; œuvres, II, 314
 Ludgerus (S.); œuvres, IV, 236
 Luidbertus; œuvres, IX, 404
 Luitprandus (le faux); œuvres, IX, 104; son histoire confirmée pourtant par les auteurs chinois, XV, 453, 455
 Lullus (S.); œuvres, III, 399
 Lumière naturelle reconnue, V, 8
 Lune; traditions attachées à son nom, VII, 193, 197
 Lupus, de Olmeto; règle des moines, I, 65
 Lupus, Protospatharius; œuv., XII, 424
 Lupus (Servatus); œuvres, IX, 163
 Luquet (Mgr), évêque d'Hébebon; le Grand-Saint-Bernard ancien et moderne (13^e art.), I, 107; (14^e et dernier art.) 177; description de la catacombe de S. Zotico, 124; sur l'étude des arts en Italie; III, 85; se corrompt à la Renaissance, 91; sa mort, notice sur sa vie et ses ouvrages, XVIII, 403
- M
- M; son origine chinoise et égyptienne, III, 133; M. des 35 alphabets sémitiques, 134; M grecques et latines, 135; des inscriptions et des manuscrits, 138 (avec planches offrant la figure jointe aux explications); les abréviations commençant par cette lettre sur les monuments, IV, 62
 Mabile (Mgr), évêque de St-Claude; lettre approuvant l'*Univers* et les laïques défendant la religion, VII, 288; sur le vrai traditionalisme, VIII, 466; *idée et plan d'une philosophie catholique*, XIV, 85
 Mabillon, sur la liturgie gallicane, II, 313; sur d'anciennes litanies, ib.; sur Ste Balthilde, III, 154; sur Arculf, 236; sur Bède, 315; sur S. Ludgerus, IV, 236; sur Angilbertus, 237; sur une confession de foi, 238; sur Alcuin, 239; sur Benoit d'Aniane, 403; supplément et observation sur le *Livre Diurne*, VIII, 163; éloge de Raban Maur, 402
 Mabire (M. l'abbé); examen de sa traduction de l'*Histoire des dogmes chrétiens* de Klee (3^e art.), I, 403
 Macaire, abbé; œuvres, XIX, 325
 Macarius Chrysocephalus; fragments conservés d'Origène, XVII, 82
 Macarius, Magnes; œuvres, XVII, 81
 Maccabée, le roi; œuvres, XII, 339
 Machel (M.), révélateur; voir XX, 477
 Maciejowaki (Ven. Alex.); mis à l'index, XVIII, 244

- Madrismus**; édit. de S. Paulin; IV, 236
Maffei; sur les rapports de l'étrusque avec la langue cananéenne, VIII, 117
Magencius (Dom); sur Elipand, IV, 239
Mages; explication de deux bas-reliefs représentant l'étoile qui leur apparut (1^{er} art.) I, 367; (2^e art.) 449; (3^e art.) II, 113; (4^e art.) 165; leur nom symbolique en Chine et en Assyrie, VII, 195; texte nouveau sur la réalité de leur voyage, IX, 284; leur étoile dans le bouddhisme, XV, 325
Magisme; a donné naissance au bouddhisme, preuves, XV, 325
Magister; œuvres, III, 237
Magnétisme; lettre encyclique du Saint-Office contre ses abus, XV, 78; autres articles qui le concernent, XX, 484
Magnus, de Sens; œuvres, IV, 402
Mahomet; découverte de la lettre autographe par laquelle il demande au prince chrétien soudan d'Égypte, de se soumettre à l'islamisme, XI, 107; sur le signe de prophétie qu'il portait entre ses deux épaules, 120; misérable apostasie des évêques nestoriens, 127
Mahon (M. l'abbé); documents sur les proclamations des insurgés chinois (1^{er} art.), VIII, 165; (2^e art.) 386
Mai (S. Em.); don de toutes ses œuvres au Directeur des *Annales*, III, 157; titre des ouvrages contenus dans les 4 premiers volumes de sa *Patrum nova bibliotheca* (1^{er} art.), VII, 400; (2^e art.) IX, 268; textes nouveaux qui prouvent quelques-uns de nos dogmes, *ib.*; (3^e art.) X, 40; (4^e art.) 141; sa mort, 253; lettre portant approbation du concile d'Amiens, VIII, 10; jugement honorable porté sur les *Annales*, 462; sur les travaux d'Eusèbe, XVII, 243
Maine (duc du), sa naissance, ses œuvres à 7 ans, XIV, 48; louées par Bayle, 50; son mariage, 52; traduit une pièce de Santeul, 58; refuse les éloges de Santeul, 60; lettres à Santeul, 454, 457
Maine (duchesse du); sa naissance, XIV, 43; son mariage, 52; sa vie à Sceaux, 53; son influence philosophique, 55; lettre à Santeul sous le nom de *Salpetria*, 56; chantée par Santeul, 58; elle le défend, 63; lettre à Santeul, 457
Maineri (Phil.); mis à l'index, V, 339
Maintenon (Mad. de); élève les enfants de Mme de Montespan et de Louis XIV; XIV, 48; édit. les œuvres du duc de Maine, âgé de 7 ans, 49; louée par Bayle, 50
Maiolus (S.), de Cluny; œuv. XI, 83
Maistre (le comte de); sur le Panthéon, I, 171; analyse de ses *Lettres et Opuscules* (1^{er} art.), VIII, 439; (2^e art.) IX, 50; lettres sur Mme la comtesse de Swetchine, XVI, 440; extraits de ses *Quatre chapitres sur la Russie*, XX, 183
Malus Victorinus; œuvres, II, 403
Malchio; œuvres, XVII, 79
Malé (M. l'abbé); analyse du livre: *les Prophéties messianiques*, XV, 292; de la *vie de S. Thomas Becket*, XVIII, 131
Malebranche; critique de tout son système par le P. Dutertre, jésuite, II, 197; ses aberrations sur les opinions de S. Augustin, 306; contradiction entre sa définition de l'infini et les facultés de la nature humaine, III, 326; sa correspondance avec le P. André; cas où il autorise le mensonge, IV, 383; sa protestation secrète contre l'adhésion qu'il a donnée à la condamnation de Jansénius, 385; tous ses ouvrages mis à l'index, V, 103; le mépris qu'il fait de ce tribunal, 104; très-étonné qu'un jésuite qu'il avait converti à ses idées se soit fait calviniste, 232; son système traité de *galimatias* par Bosuet, XIII, 342; comment jugé par Ménage, 353; par un auteur anglais, 356
Mallius (Pierre); sur les fêtes où l'on couronnait le Pape, III, 80
Malmesbury; voir Guillaume de Malmesbury.
Mamertus Claudianus; œuvres, I, 162
Mamiani (Terent.); mis à l'index, I, 164
Mancio, de Châlons; œuvres, X, 97
Manegaldus; œuvres, XII, 425
Manès; sa réfutation par S. Archélaüs, XVII, 81
Manéthon; son autorité, II, 434; examen de ce qu'il dit sur la 14^e dynastie; voir Robiou.
Mansuetus (S.), de Milan; œuvres, III, 155; lettre contre les dialecticiens, XII, 114
Mappinius, de Reims; œuvres, II, 244
Maquet (M. Aug.); mis à l'index, X, 254
Marbodus, de Rennes; œuvres, XII, 434
Marc, du Mont-Cassin; œuvres, III, 82
Marca (Pierre de); sur Vigile, II, 311
Marcellin (le comte); œuvres, I, 161; II, 241
Marcellus, d'Ancyre; œuvres, XVII, 242

- Marcellus** (M. le comte de); sur Nonnus de Panopolis, avec extraits de sa traduction, XIX, 324
- Marchal** (M.), de Lunéville; mémoire sur la croix instructive et historique trouvée en Chine, traduit du russe, VII, 139; observations préliminaires sur les diverses publications du christianisme en Chine et dans l'Inde, 140. 2^e partie: traduction de l'inscription de Si-ngan-fou, 154; quelques détails sur l'état des catholiques à Pékin, 166; notice sur une coupe chinoise des oblations, 191
- Marchand** (M. l'abbé), des Missions-Étrangères; relation de son martyre, IV, 48
- Marculfe**; œuvres, III, 154
- Marcus**, d'Idrontium; œuvres, III, 400
- Maret** (M. l'abbé), professeur à la Sorbonne; défendu par M. l'abbé Freppel, avec la réplique de M. Bonnetty (1^{re} lettre), I, 131; (2^e lettre) 297, 336; comment défendu par M. Darbois, 153; erreur sur la création, 157; en opposition avec Mgr de Mazenod, 184; examen critique de sa thèse de doctorat en théologie, 350; preuves de la fausseté de sa méthode, 360; protestation du doyen de la faculté de théologie contre la forme et le fond de cette thèse, 465; définit mal la raison, II, 69; jugé par M. Saisset, qui l'approuve, 179; réfuté par Mgr Doney, 448; insertion de sa lettre contre la doctrine des *Annales* et réfutation, III, 7; exposition faite dans les *Annales des Sciences religieuses de Rome* de toute la polémique des *Annales* avec lui, avec approbation de la plupart de nos reproches, V, 165; sa *Théodicée* examinée par M. l'abbé Peltier, qui y trouve des erreurs sur la Trinité, 412; sur l'incarnation, 414; sur l'archétype du monde, 415; sur les êtres créés, 417; ce que nous avons attaqué en lui, VI, 239; accusé par la *Civiltà* de Rome, de répéter les doctrines ontologistes de Gioberti et de Cousin, IX, 153; réclamation du P. Calveti à ce sujet, 378; réponse à cette réclamation, 381; la *Revue de Louvain* défend ses principes ontologiques, 390; a confondu les platoniciens et les aristotéliens, 392; est traditionaliste en 1840 et réfute M. Cousin et la *Civiltà*, XI, 447; chance d'opinion sur l'invention de la parole, 449; réfuté sur un texte de S. Paul, 456; bonne interprétation qu'il donne du texte de S. Jean: la lumière qui éclaire tout homme, 448; compte rendu de son livre: *Dignité de la raison humaine*, et exigences des rationalistes à l'égard de ceux qui leur font des concessions, XIV, 266; reproches que lui fait la *Revue catholique de Louvain* sur sa partialité pour Descartes, XV, 145; sur les éloges donnés à M. Cousin, 147; sur la spontanéité de la parole, 149; n'a pas des idées nettes sur la révélation primitive, et fait trop de concessions au rationalisme, 154; — indication des autres articles qui le concernent dans les 59 vol. des *Annales*, XX, 484.
- Margona** (Domin.); mis à l'index, I, 164
- Mariage**; singulière leçon professée à la Sorbonne, au 17^e siècle, VI, 97
- Mariage religieux et civil**; lettre au roi de Sardaigne, par S. S. Pie IX, VII, 7
- Mariani**; origine de la langue étrusque dans l'hébreu, VIII, 123
- Marianus Scottus**; œuvres, XII, 244
- Marie** (la B. V.); comment la déclaration de son Immaculée Conception combat le rationalisme anti-chrétien et chrétien, V, 372; proclamation de son Immaculée Conception, et pièces diverses qui l'ont accompagnée, X, 462; lettre apostolique de Pie IX, proclamant son Immaculée Conception, XI, 7; exposition de la foi, à elle attribuée, XVII, 80; — indication des articles qui la concernent, dans les 59 vol. des *Annales*, XX, 485
- Mariette** (M.); historique de sa découverte du Serapéum, IV, 474; XI, 224; importance de cette découverte, XIII, 48
- Marinus**, le Samaritain; sur un temple où Abraham fut consacré, I, 30
- Marinus** (ou Martin 1^{er}); œuvres, IX, 324
- Marinus II**, pape; œuvres, X, 100
- Marinus**, d'Avenches; œuvres, II, 314
- Marius Mercator**; œuvres, I, 68
- Maro** (S.), ermite; œuvres, XIX, 323
- Martenne** (D.); comm. sur S. Benoît, II, 242; sur le martyrologe gallican, 313
- Martin 1^{er}** (S.), pape; œuvres, III, 153
- Martin V**, pape; 2 bulles, I, 65
- Martin** (S.), de Dumes; œuvres, II, 313
- Martin** (S.), de Léon; œuvres, XII, 505
- Martin** (M. l'abbé); annonce de sa *Vie de Gassendi*, III, 160
- Martin** (M. N.); extrait sur les poèmes cycliques de l'Allemagne, X, 71; ex-

- trait de son poème : *le Presbytère*, XIII, 242
- Martin (Louis-Aug.); mis à l'index, XIII, 84
- Martin (M. Th Henri); analyse de son livre : *la Vie future*, XVIII, 241
- Martini (le P.); détails sur l'invasion des Tartares en Chine, VIII, 172
- Martini (Georg. Henr.); sur les lettres d'Alexandre au roi des Brahmanes, IV, 239
- Martinianus; œuvres, X, 97
- Martinus Po'onus; œuvres, XII, 429
- Martyrius; ouvrage nouveau, X, 43
- Martyrologe de S. Jérôme; I, 65; gallican, II, 313; de Florus, IX, 163; de Wandalbertus, 242; d'Adon, 244; d'Usuardus, ib.; de Papes, 401; calendrier, 402; du moyen âge, XI, 162
- Mas-Latrie (M. de); dissertation sur les sceaux (1^{er} art.), XVII, 165; (2^e art.) 272; (3^e art.) 337; sur son *Dict. d'épigraphie chrétienne*, XIX, 467; sur celui de *Numismatique et de Sigillographie*, 469
- Masson (Papirius); sur S. Agobard, IV, 403
- Massorètes; ont diminué les générations après le déluge, X, V, 255
- Mathilde (la comt.); donation à Saint-Pierre, IV, 161; chartes, XII, 334, 427; sur son *Hist.*, par D. Luigi Tosti, XIX, 437
- Mathilde (Ste), de Suède; œuv., XII, 340
- Matthæus, d'Albano; œuvres, XII, 436
- Matthias (S.), apôtre; œuvres, XVI, 259
- Matthieu, de Vendôme; œuv., XII, 504
- Mauretti (M. l'abbé); mis à l'index, VI, 232
- Maurice (S.); sur son martyre, I, 71
- Maurice, de Sully; œuvres, XII, 504
- Maurice (Fr. Den.); mis à l'index, IX, 241
- Mauritius (le Bienh.); œuvres, XI, 404
- Mauroy (M.); sur son *Dict. d'agriculture*, XIX, 457
- Maurus; œuvres, III, 153
- Mauzy (M.); sur un passage d'Origène, III, 372; prouve contre M. Renan, que les peuples sémitiques n'étaient pas seuls monothéistes, X, V, 293; que le naturalisme des Védas renferme une Cause supérieure, XX, 208; réponse à ses objections contre les traces de la semaine en Chine, 382
- Maxentius, d'Aquilée; œuv., VIII, 244
- Maxime, le Philosophe; réfuté par S. Athanase, XVII, 322
- Maxime (S.), moine, martyr; lettre, III, 83; opuscule traduit par Scot, IX, 244; autres opuscules, XVI, 260, 261; XVII, 243
- Maxime, de Jérusalem; œuv., XVI, 263
- Maxime (S.), de Saragosse; œuv., III, 83
- Maxime (S.), de Turin; œuvres, I, 239
- Mazenod (Mgr); sur la raison et la révélation, I, 184; en opposition à M. Maret, ib.
- Mazlum (Mgr); mandement en faveur du sultan, X, 257
- Médiateur; dans les traditions persanes, IV, 123
- Médie; origine de ce nom, XIV, 184
- Meginfredus; œuvres, XI, 323
- Meignan (M. l'abbé); analyse de son livre : *les Prophéties messianiques de l'Ancien Testament*, XV, 292
- Mekkhitariste (le) de St-Lazare de Venise; mis à l'index, VIII, 400
- Melchior Cano; contre les études païennes, XVII, 266
- Melito (S.); ouvr. nouveau, XII, 278; œuvres, XVI, 262
- Melles (Etienne de), docteur de Sorbonne, professeur au collège Duplessis; scandaleuse leçon sur le mariage et sur la femme, VI, 98
- Mémoire sur la chronologie des rois d'Egypte, par M. l'abbé Sionnet, XIII, 455
- Mémoire (clandestin) adressé à l'épiscopat, sur la situation présente de l'Eglise gallicane, relativement au droit coutumier; analyse, extraits et réfutation, VI, 363; attaque l'autorité du Pape au profit de celle des évêques, 372; exige que les bulles soient promulguées dans chaque diocèse, 376; méconnaît l'autorité de toutes les Congrégations romaines, 377; critique les corrections faites à Rome, aux derniers conciles, 381; en particulier les condamnations portées par l'Index, 386; conseille aux évêques de s'entendre pour résister au Pape, 390; sa réfutation par S. E. le cardinal Gousset, VII, 34; sur le pontificat et l'épiscopat, 35; sur la Congrégation de l'Index, 38; sur le Lamennaisisme, 39; sur le journalisme, 40; sur les accords par lettres entre évêques, 42; mis à l'index, 404; condamné par le concile d'Amiens, VIII, 13
- Memphis; sa découverte, IV, 474
- Ménard (Claude); édition d'Antonius Placentinus, II, 315
- Menard (Hugon); sur S. Grégoire, III, 80
- Menas ou Menodore; une inscription, II, 173

- Mensonge**; mis en usage par les Origénistes, VIII, 143, et par les Grecs, qui altèrent le 6^e concile, 415; officine publique de faux actes et noms de falsificateurs, 428; voir André et Malebranche.
- Mercur**; adoré dans les Gaules; sa statuette, XVI, 154
- Mercur historique**; ses démêlés avec Santeul, XIV, 440
- Merle d'Aubigné**; mis à l'index, VI, 85
- Merlin (le P.)**; défense de S. Augustin, I, 68
- Merobaudus**; œuvres, I, 393
- Mérou**; ce qu'est cette montagne dans la cosmogonie bouddhique, XV, 245
- Meulé (M. l'abbé)**; sur la traduction de M. Peltier : *Le protestantisme et la règle de foi*, IX, 292
- Messe**; tableau chronologique des diverses prières qui la composent, XIII, 217
- Messes gallicanes anciennes**, XI, 162
- Messie**; sur les prophéties qui le concernent, XV, 292
- Metay (P. Aug.)**; mis à l'index, XI, 320
- Methodius (S.)**; œuvres, XVII, 242
- Mexique**; découverte d'une grande pyramide en pierre, XIV, 264; son histoire, d'après les livres de ce peuple; — voir Brasseur.
- Michaux (caillou de)**; traduction de l'inscription qu'il renferme, XIV, 351
- Michellet (M.)**; articles qui le concernent dans les 59 vol. des *Annales*, XX, 477
- Mickiewicz**; articles qui le concernent, XX, 477
- Migne (M. l'abbé)**; liste de toutes ses publications jusqu'à la fin de 1856, XIV, 318; sur la publication de sa *Patrologie grecque*, XVI, 245; éloges donnés par le concile de Périgueux à ses publications, XVIII, 163; voir *Patrologie grecque*, *Patrologie latine*, *Encyclopédie théologique*; — indication de tous les articles qui concernent ses publications dans les 59 vol. des *Annales*, XX, 487
- Mill (Jean Stuart)**; mis à l'index, XIV, 242
- Millé romain**; son rapport avec le mètre, XIII, 324
- Milleloquium Augustini**; notice sur ce livre, IX, 223
- Milly (M. de)**; annonce du *Christ et Evangile* de M. Chassay, I, 79; analyse de *la femme chrétienne*, 219; analyse des *Démonstrations évangéliques*, II, 233; analyse de ses *Cau-*
- series du soir*, IV, 145; annonce de son livre : *Journal d'un Solitaire*, VI, 155
- Milne (le Rév.)**; nie à tort l'inscription de Si-ngan-fou, XV, 51
- Milo**; œuvres, IX, 243
- Milone (le P. Gaetano)**; lettre sur quelques points de la philosophie des *Annales*, VII, 52; s'éloigne des mauvaises définitions de M. Maret, 54; combat le doute de Descartes et admet la révélation primitive de la parole, 60; sur la méthode traditionnelle, 63
- Ming-ii**; époque de son ambassade à la recherche du Saint, I, 333
- Missel gallican**, II, 313
- Missionnaire**; voir Domenech.
- Missions-Etrangères**; notice sur cette congrégation, IV, 47
- Mita (dom)**; vie de Pierre Chrysologue, I, 161
- Mitraud (M. l'abbé)**; annonce de son ouvrage : *le Livre de la vertu*, XI, 164
- Mixte**; définition de cette école, V, 277
- Modena (le P.)**, secrétaire de la congrégation de l'Index; lettre sur les thèses données à signer à M. Bonnetty, déclarant officiellement que la Congrégation n'a voulu porter aucune condamnation, XII, 327, 508
- Mohl (M. Jules)**, de l'Institut; tableau des progrès faits dans l'étude des langues et des traditions religieuses des peuples de l'Orient : 1849 à 50 (1^{er} art.) IV, 345; (2^e art.) 408; 1851 à 53 (1^{er} art.) X, 261; (2^e art.) 341; 1853 à 54 (1^{er} art.) XII, 405; (2^e art.) 437; (3^e art.) XII, 7; 1855 à 56 (1^{er} art.), XIV, 357; (2^e art.) 405; 1857 à 58 (1^{er} art.) XVIII, 205; (2^e art.) 245; 1858 à 59 (1^{er} art.) XX, 245; (2^e art.) 325; notice sur la vie et les travaux de M. Biot fils, IV, 200; notice sur la vie et les travaux de M. Burneuf, VI, 217; sur l'identité de toutes les langues, XIII, 13; sur le bouddhisme, 14; quelques conseils sur les études orientales, XX, 319
- Moigno (M. l'abbé)**; appréciation des travaux de M. de Paravey sur la Chine, XIX, 110
- Moine de St-Gall**; sur Charlemagne, IV, 161
- Mois**; était pris pour un an en Egypte, II, 445
- Molière**; son épitaphe par le P. Vavas-

- seur, jésuite, XI, 382; a joué sur la scène Santeul et Duperrier, 386
 Molkenbrehr (le P. Marc); sur Honorius I, III, 83
 Molière (M.); analyse de son livre : *les lois intimes de la société*, XX, 28
 Mone (M.); ses messes gallicanes, XI, 162
Moniteur catholique; adresse une injure aux *Annales de Philosophie*; réponse, I, 153
 Monnoye (Bernard de la); critique de la latinité des hymnes de Santeul, X, 217
 Monod (Alph.); mis à l'index, XVIII, 244
 Monothéisme; n'est pas le produit de l'esprit humain, comme le pense M. Renan; discussion au sein de l'Académie, XIX, 280, XX, 199
 Montagnes; nouveau système sur leur formation, II, 151
 Montan, de Tolède; œuvres, I, 397
 Montauban (évêque de); voir Doney.
 Montault (M. l'abbé de); notice sur un vitrail, X, 200; sur les domaines de la raison et de la foi, XVI, 339
 Montespan (M^{me} de); enfants qu'elle a de Louis XIV, XIV, 48; louée par la Fontaine et par Bayle, 49
 Monument chrétien des premiers siècles offrant la plupart des symboles chrétiens, XV, 390
 Morale; révélée de Dieu chez les bouddhistes, I, 280; impossibilité professée de la trouver en soi, 288, 325; d'où elle vient, 340; celle enseignée dans les écoles, comment appiquée, II, 251; quelle était celle de Socrate, de Platon, et des philosophes grecs, XIII, 405; voir Cicéron.
 Morales (Amb.); sur S. Eulogius, IX, 83
 Moreau (M. L.); analyse de son livre : *la Destinée de l'homme*, XVII, 25
 Morel (M. l'abbé J.-B.); sur ses *Éléments de critique*, XVIII, 184; sur son livre : *le Prédicateur*, XIX, 134
 Morin; trad. d'un discours de Garnierius au roi Aistulphe, III, 400
 Morin (M. Fréd.); compte rendu du livre : *De la dignité de la raison humaine*, etc., de M. l'abbé Maret, XIV, 266; réclamations contre une de ses assertions, XVII, 467; examen et analyse de son *Dict. de philosophie et de théologie scholastiques*, XVIII, 287
 Morlot (Mgr), archev. de Tours; lettre où il défend M. Nicolas, attaqué par le P. Chastel, V, 293; déclare que les *Annales* n'ont pas été comprises dans les avertissements du concile de Rennes, 296; sa nomination à l'archevêché de Paris, XV, 81
 Mosquera (Mgr), confesseur de la foi; honneurs qui lui sont rendus à Amlens, VIII, 296, 309
 Moyen âge; bien jugé par les élèves de l'École des Chartes, XVIII, 270
 Moyse et le veau d'or, VI, 475; tradition sur le bord du Nil, où il fut exposé, XI, 243; souvenir, dans les hiéroglyphes, du passage de la mer Rouge, XIII, 324; découverte d'un manuscrit égyptien contenant l'histoire de la dynastie sous laquelle il a vécu, XVI, 213; examen des papyrus qui parlent de sa sortie d'Égypte, XX, 177
Moyse révélateur; annonce, IV, 224
 Moyse Maimonide; extrait sur les auteurs du sabéisme, XIX, 446
 Mozarabiques (liturgies), III, 152
 Munck (M.); mis à l'index, VIII, 400; prouve contre M. Renan que Tharé était idolâtre, XIX, 292; défend le livre de Job, 299
 Munier (l'abbé); mis à l'index, XIV, 242
 Munio; œuvres, XII, 433
 Muratori; édition de S. Paulin, avec 22 dissertations, I, 392; sur le sacramentaire gallican, II, 313; sur l'antiphonaire gallican, *ib.*; sur les jugements de Dieu, III, 155; sur l'histoire des Lombards, 318
 Murcier (M.); examen de son livre : *La sépulture chrétienne en France*; épigraphie tumulaire, XII, 231
 Musée de Latran, III, 402
 Mysticisme catholique; ce qu'il est, sa défense, II, 106

N

- N; son origine chinoise et égyptienne, IV, 92; N des 35 alphabets sémitiques, 92; des Grecs et des Latins, 94; des inscriptions et des manuscrits, 96 (avec planches offrant les figures jointes aux explications); abréviations commençant par cette lettre sur les monuments, 114
 Nabathéens; importance de la traduction du livre sur leur *agriculture*, XVI, 336
 Nabuchodonosor; découverte de son palais, VIII, 394; traduction de l'inscription qu'il mit à la tour de Babel, XIV, 345.
 Nadal (M. l'abbé); sur son *Dict. d'élo-*

- quence sacrée, XIX, 32; critiqué sur la lumière innée émanation de Dieu, 133
- Nahuatl ou sorciers mexicains, XII, 203
- Napoléon I^{er}; discours aux curés de Milan; opinion sur la raison et l'Église romaine, XIV, 75
- Nature (état de); propagé par Rousseau, IV, 209; cet état n'existait pas en Amérique, comme l'ont rêvé les rationalistes, X, 496; réclamation sur ce mot, mal employé par la *Civiltà*, IX, 181
- Naturel et surnaturel; comment doivent être distingués, III, 291; objet et manière de les connaître, 298; ce que c'est que au-dessus de la raison, 301; langage d'un philosophe naturel, 307, 308; notre opinion, 307; dans quel sens admis par les *Annales*, VIII, 109
- Navarette (le P.); doutes sur l'inscription de Si-ngan-fou, XV, 49
- Nécropole; de Canosa, XVI, 321
- Nectaire, de Constantinople; œuvres, XIX, 322
- Néhémie; examen des passages de son livre où il parle des murs de Jérusalem, V, 458
- Némésius, d'Emisène; œuv., XIX, 322
- Nestoriens; comment se sont répandus dans l'Inde, XV, 419; prêchant le christianisme en Chine au 7^e siècle; voir Pauthier.
- Nestorius; plusieurs ouvrages, I, 69
- Nettement (M.); analyse de son *Histoire de la littérature française sous la Restauration*, XVI, 167
- Neumann (M.), de Munich; nie l'inscription de Si-ngan-fou, sa réfutation, XV, 56; (suite) XVI, 267; traduction de sa dissertation: Le Mexique dans le 5^e siècle de notre ère, d'après les sources chinoises, ou nouvelles preuves de l'origine asiatique des peuples de l'Amérique (1^{er} art.), XVIII, 114; (2^e art.) 165
- Nève (M. Félix), professeur de littérature orientale à l'Université catholique de Louvain; la tradition indienne du déluge dans sa forme la plus ancienne (1^{er} art.), III, 47; (2^e art.) 98; (3^e art.) 185; (4^e art.) 256; analyse de son livre: *Sources nouvelles pour l'étude de l'antiquité chrétienne en Orient*, VI, 76; analyse des travaux et publications de M. le Dr Beelen, 449; notice sur les *Lettres pascales* de S. Athanase, VII, 341; S. Thomas étudié chez les Juifs, 446; lettre à M. Bonnetty sur la renaissance des études syriaques (1^{er} art.), IX, 17; (2^e art.) 85; mouvement actuel et progrès des études syriaques, X, 421; coup d'œil sur les monuments du christianisme primitif publiés récemment en syriaque, XIII, 272
- Niam-niams, hommes à queue, X, 258
- Nibelungen*; dissertation sur ces poèmes, X, 71
- Nicée; traduction de ses canons, I, 239
- Nicéphore, de Constantinople; lettre, IV, 402
- Nicétas David; œuvres, XIX, 321
- Nicétas, d'Héraclée; ouvrages nouveaux, X, 142
- Nicetas Serronius; œuvres, XIX, 321
- Nicetius (S.), de Trèves; œuvres, II, 244; une lettre, I, 65
- Nicod (M. l'abbé); mis à l'index, IV, 82
- Nicolas I, pape; œuvres, IX, 164; suppl. 244, 404; lettre citant Scot Érigène à Rome, XII, 152
- Nicolas II, pape; œuvres, XI, 401
- Nicolas (S.), d'Aquilée; œuvres, I, 164
- Nicolas, de Clairvaux; œuvres, XII, 601
- Nicolas, de Lyra; prologue sur Walafriid Strabus, IX, 82
- Nicolas (M.); attaqué par le P. Chastel et M. l'abbé Delacouture, V, 292; défendu par Mgr de Tours, 293; calomnié par le P. Chastel; examen des textes, 297; son opinion dénaturee par M. l'abbé Delacouture, 472; bref de S. S. Pie IX, VII, 308
- Ninive; découvertes faites dans ses ruines, I, 244, 324; état de ses fouilles, II, 100; nouvelles découvertes, VII, 379; chronologie assyrienne, rois, dieux, Sardanapale, IX, 75; nouvelles découvertes, X, 63; voir Oppert; tous les art. des *Annales* sur ses antiquités, XX, 452
- Ninus; est l'empereur Siang, XV III, 458
- Nisard (M.); extrait de son rapport sur la convenance d'introduire l'étude de quelques Pères à l'École normale, VI, 368
- Nithardus; œuvres, IX, 84
- Noël Alexandre; sur les livres carolins, IV, 161
- Noget-Lacoudre (M. l'abbé); ce que nous avons attaqué en lui, VI, 240; indication de tous les articles qui le concernent dans les 59 vol. des *Annales*, XX, 485
- Nonnus (l'abbé); œuvres, XIX, 321
- Nonnus, de Panopolis; œuv., XIX, 324
- Norbert (S.); œuvres, XII, 433

- Nord, ou pôle du monde, adoré comme symbole de Dieu, VII, 204
- Noris (Henri de); sur les évêques d'Afrique, I, 68; réfute les attaques dirigées contre S. Augustin, *ib.*
- Notgerus, de Liège; œuvres, XI, 163
- Notion; confondue sans cesse par M. Bouix avec perception, VII, 104; distinguée par S. Thomas, et la *Civiltà cattolica*, 138
- Notkerus Balbulus; œuvres, X, 98
- Novæ horæ devotionis etc.*; mises à l'index, XVI, 401
- Nunes de la Vega (don Fr.), évêque mexicain; ses ouvrages sur les traditions mexicaines imprimés à Rome, supprimés par le gouvernement espagnol, XI, 294
- Nuyts (J. Nep.); condamnation de ses *Institutions de droit ecclésiastique*, IV, 245; texte latin, 319; décret de l'Index, 278; lettre de condamnation des évêques de Savoie, 473
-
- O ou *Ain* des langues sémitiques, leur origine chinoise et égyptienne, IV, 420. O des 35 alphabets des langues sémitiques, 421; Origine des O grecs et latins, 423; des inscriptions et des manuscrits, 424 (avec planches offrant les figures jointes aux explications); abrégations commençant par cette lettre sur les monuments, 441
- Observateur catholique*; revue janséniste mise à l'index, XIII, 84; de nouveau, XX, 164
- Océanie; indication de tous les articles qui la concernent. Insérés dans les 59 vol. des *Annales*, XX, 460
- Odalricus, archev. de Reims; œuvres, X, 179
- Odalricus, prêtre de Reims; œuvres, XII, 338
- Oddo, d'Ast; œuvres, XII, 432
- Oddo, de Reims; œuvres, XII, 435
- Odilo (S.), de Cluny; œuvres, XI, 402
- Odilo, de Soissons; œuvres, X, 98
- Odo, *Ausciensis*; œuvres, X, 260
- Odo, de Bayeux; œuvres, XII, 425
- Odo, de Beauvais; œuvres, IX, 323
- Odo, de Cambrai; œuvres, XII, 429
- Odo, de Cantorbéry; œuvres, X, 179
- Odo, de Cluny; œuvres, X, 100
- Odo, de Fossat; œuvres, XI, 403
- Odo, de Morimond; œuvres, XII, 497
- Odo, de Ogilo; œuvres, XII, 500
- Odo, de St-Victor; œuvres, XII, 500
- Odo, de Solliaco; œuvres, XII, 506
- Odo, de Tulle; œuvres, XII, 504
- Odorannus, de Sens; œuvres, XI, 402
- Œdipe; calqué sur Isaac, I, 262
- Ogerius, abbé; œuvres, XII, 494
- Otschinger (le Dr Paul); mis à l'index, XIX, 324
- Oldegarius (S.); œuvres, XII, 435
- Oligati; éloge fait de ce tyranicide, XIV, 237
- Oliva, d'Osonne; œuvres, XI, 324
- Olivet (l'abbé d'); son édition du *Banquet de Platon*, XIII, 426
- Om mani*, etc.; explication de cette formule bouddhiste, I, 91
- Onomasticon*; des vies des Pères, II, 403
- Ontologisme; voir Gioberti,
- Oppert (M. Jules); traduction d'une *brique* en forme de baril à 10 faces, où il est parlé de Sargon, et de la captivité des 10 tribus d'Israël, XIV, 162. — *Rapport* fait au ministre sur les premiers déchiffrements de la langue cunéiforme, d'après les grammaires et les dictionnaires de la bibliothèque de Sardanapale, découverte et apportée en Europe par M. Layard (1^{er} art.), 166; (2^e art.) 245; (3^e art.) 325; tableau chronologique des rois assyro-chaldéens, 342; traduction de l'*inscription* placée par Nabuchodonosor sur la tour de Babel, 345; autre de l'*inscription des taureaux* de Khorsabad, 346; autre d'une plaque de *plomb*, 350; autre du *caillou* de Michaux, 351; de la philologie comparée et des services qu'elle a rendus pour la connaissance de l'origine des anciens peuples et des monuments qu'ils nous ont laissés, XVII, 7; preuves de quelques erreurs fondamentales dans l'*Histoire des langues sémitiques* de M. Renan, 85
- Optat (S.); sur le séjour de S. Pierre à Rome, XX, 418
- Orange; 2^e concile, II, 244
- Oratoriens; leur histoire, IV, 434
- Orderic Vital; œuvres, XII, 497
- Ordo romain*, II, 242
- Ordenez (dom Ramon); ses travaux, XI, 282; analyse de son *Histoire du ciel et de la terre*, d'après les traditions américaines, 287
- Ordre naturel, ordre surnaturel; inconvenient de cette division, XVII, 419
- Orientalistes, leurs objections antichrétiennes offertes par un Chinois, II, 373
- Orientius (S.), d'Auch; œuvres, I, 393

- Origène; sur sa condamnation, I, 244; extrait sur l'idée égyptienne de Dieu d'un ouvrage nouveau qui lui est attribué, ayant pour titre : *Les Philosophoumena*, III, 372; notice sur cet ouvrage, 403; probabilités et difficultés pour l'en croire auteur, VIII, 138; erreurs de son livre des principes, 141; sa théorie en faveur du mensonge, 143; nouvel examen des *Philosophoumena*, IX, 26; œuvres, XVII, 81; extraits par Procope, 82
- Orose (Paul); œuvres, I, 66; sur l'arrivée et le séjour de S. Pierre à Rome, XX, 414
- Orsières (M. l'abbé); mis à l'index, XI, 161
- Orsiesius (S.) de Tabennite; œuvres, XIX, 322
- Ortigue (M. d'); sur son *Dictionn. de plainchant et de musique*, XIX, 458; théorie catholique de la musique, 459
- Osbernus, de Cantorbéry; œuvres, XII, 355
- Oswald (M. H.); mis à l'index, XIV, 242
- Othelboldus, de St-Bavon; œuvres, XI, 324
- Othlon, de St-Emmeran; œuv., XII, 242
un discours, IX, 243
- Othons; leurs constit. ecclés., XI, 84
- Otkerus, moine; œuvres, XII, 339
- Otto, de Bamberg; œuvres, XII, 436
- Otton; donation à S. Pierre, IV, 161
- Oudin; sur Bède, III, 315
- Ovide; sur la fête des morts, XV, 68; défaillance de sa philosophie, XVIII, 313
- P**
- P et PH; leur origine chinoise et égyptienne, V, 20; P et PH des 35 alphabets sémitiques, 21; des Grecs et des Latins, 23; des inscriptions et des manuscrits, 26, (avec les planches offrant les figures jointes aux explications). Abréviations commençant par cette lettre sur les monuments, XII, 47
- Pabst (l'abbé); mis à l'index, XV, 323
- Pachomius (S.), de Tabennite; sa règle, I, 70; œuvres, XIX, 322
- Pantenus; œuvres, XVI, 263
- Paganisme; est le *Ver rongeur des sociétés modernes*, IV, 392, 462; comment enseigné au 17^e siècle, sur l'homme, VI, 98, 113; sur la femme, 101, 115; sur les princes, 106; danger des auteurs païens, d'après S. Cyrille, X, 50; dans l'instruction au commencement du 19^e siècle, XI, 405
- Paganisme en philosophie; voir Gouzague.
- Païens (les peuples); ont connu Dieu, III, 172; danger de leurs livres, X, 143; décret des *Constitutions apostoliques* qui défend l'étude des auteurs païens, XVI, 252; liste des Pères qui ont conseillé ou blâmé cette étude; 283; l'étude de leurs philosophes a créé le rationalisme moderne; XVII, 119; voir Aristote.
- Pala d'Oro*; notice sur ce retable de Venise (1^{re} art.) XIX, 152; (2^e art.) 192
- Palestine ancienne et moderne*; carte par M. Andriveau, XIV, 163
- Palissot; sur son édition des *Œuvres de Voltaire*, XIII, 185
- Palladius (S.) d'Autun; œuv., III, 153
- Palladius, d'Héliopolis; œuv., II, 403
- Pallard (M. l'abbé); annonce de son *Recueil de prières*, XVII, 164
- Pamphile (S.), de Césarée; œuvres, XVII, 81, 83
- Panthéisme; reproché aux prêtres catholiques par un bouddhiste, I, 87; dans la communication de l'Être de Dieu, II, 147; a pénétré dans la littérature actuelle, 245; dans un janséniste du 17^e siècle, V, 235
- Panthéisme indien; prix proposé pour le combattre, XIV, 401
- Panthéon; sa transformation en église, I, 165
- Pantoja (le P.); ses ouvrages écrits en chinois, VIII, 170
- Papes, titres canoniques qui leur sont donnés, V, 32; leur pouvoir canonique à l'égard des évêques, 37; condamnation de quelques propositions du concile de Pistoie, sur leur autorité, 39; réfutation de ce qui a été dit contre eux aux conciles de Constance et de Bâle, VI, 341; leur autorité attaquée dans un *Mémoire clandestin*, 370; leur autorité défendue par le concile d'Amiens, VIII, 16; condamnation par S. Em. le card. de Bonald, d'un ouvrage de M. l'abbé Prompsault contre leurs droits, 334; nouveau texte sur leur infailibilité, IX, 272; dissertation sur leur indépendance intérieure et extérieure, par un prélat romain (1^{re} partie) X, 7; (2^e partie) 101; (appendice A) titres juridiques et historiques du pouvoir temporel des papes, 34; (appendice B) opinions diverses touchant le pouvoir spirituel des papes sur le temporel des rois, 37; (appendice C)

- de la sécularisation du pouvoir à Rome, 126; bulles et décrets sur la philosophie (1^{er} art.) XII, 108; nécessité de leur puissance temporelle, XIX, 328; voir Pierre. — Indication de tous les articles qui les concernent, insérés dans les 59 vol. des *Annales*, XX, 465
- Paphnuce, abbé; trad. d'une vie, II, 402; œuvres, XIX, 323.
- Papias (S.); œuvres, XVI, 262; assure que S. Pierre a appelé Rome du nom de Babylone, XX, 420
- Papias, le Gramm.; œuvres, XI, 324
- Papier; notice sur son origine et les diverses substances dont il a été composé, V, 40
- Paradis (le) mexicain; XII, 209, 218
- Paravey (M. le chev. de); mémoire sur la découverte de la poudre à canon et des armes à feu en Asie et dans l'Indo-Perse, I, 188; examen critique du *Cosmos* de M. de Humboldt, III, 22; des traces de la Bible retrouvées dans les livres indous, et spécialement d'Abel, type du sacrifice sans tache, retrouvé dans *Vriaspati*, 428; du pays primitif du ver à soie et de la première civilisation, IV, 362; preuve de l'antique science des peuples à écriture hiéroglyphique, V, 145; sur l'anthropophagie des habitants de la Chine, VI, 162; explication des figures du soleil et de la lune gravées sur une coupe chinoise et comparées à une scène d'initiation assyrienne, VII, 192; sur les noms de dieu chez les Assyriens et les Chinois, *ib.*; sur la trinité assyrienne et chinoise, VIII, 61; observations sur les articles de M. l'abbé Brasseur, relativement à l'origine des peuples de l'Amérique, XI, 396; comparaison du nom de Dieu chez les Etrusques et les Chinois, XIV, 113, pourquoi Joseph a été nommé Sérapis, 114; explication d'un monument assyrien où Dieu est invoqué comme père, 118; sur quelques faits bibliques, retrouvés dans les hiéroglyphes chinois, et réfutation de quelques assertions de M. Renan, XVIII, 456; vengé des oublis et des plagiat de M. d'Anselme, 47, 55, et 468, 469; de quelques erreurs émises par M. de Lamartine sur la Chine et Confucius, XIX, 103; ses travaux jugés par M. l'abbé Moigno, 110
- Paradis de Grassis; cérémonies romaines, III, 81
- Paris, concile de 1209; condamnant les traductions d'Aristote, XVII, 212
- Paris (M. Louis); extrait de son *Cabinet historique* sur les protestants à Soissons, en 1567, XVIII, 139
- Paris (Mgr); des droits et des devoirs des journalistes laïques, II, 216; VII, 238; attaqué par M. l'abbé Delacourte, VI, 259; sur les défauts de l'éducation, 268; lettre à M. l'abbé Gaume sur les classiques païens et chrétiens; 297; lettre à l'*Univers* sur la condamnation dont on le menace, 310; analyse et extraits de son livre: *les impossibilités ou les livres penseurs désaccoutés par le simple bon sens*, XV, 132; analyse et extraits de son livre: *tradition et raison* (1^{er} art.) XVII, 371; (2^e art.) 405; sa méthode philosophique traditionnelle adoptée par Mgr d'Avanzo pour son séminaire, XX, 312
- Parole; sa nécessité pour acquérir les connaissances intellectuelles, II, 86; théorie de la *Civiltà*, son inexactitude et sa réfutation: voyez *Civiltà*; nécessité de signes extérieurs pour sa formation, XIII, 238
- Parole de Dieu; trop oubliée en philosophie, I, 361, 364
- Parole extérieure; adressée par Dieu à l'homme dès le commencement, VII, 110; voy. Augustin.
- Participation divine; explication d'un texte de S. Thomas, I, 164; appliquée faussement à la raison de l'homme par les rationalistes et semi-rationalistes, 305
- Pascal I, pape; œuvres, IV, 402; supplément, IX, 404
- Pascal II, pape; œuvres, XII, 430
- Pascal (Blaise); méprise le tribunal de l'Index, V, 105; a été plus loyal que le P. Chastel, 290
- Pascal (M. l'abbé); son *Dict. de liturgie*, XVII, 397
- Paschasius; œuvres, I, 71
- Paschasius Radbertus (S.); œuvres, IX, 164
- Paschasius, de Rome; œuvres, I, 393
- Passaglia (le P.); son approbation de la philosophie du P. Chastel; sa sortie de l'ordre des Jésuites, XIX, 261
- Pasteur (S.); œuvres, XVI, 260
- Pater*; en samaritain, lu en lettres latines (planche), VII, 359
- Paterius (S.); œuvres, III, 81
- Patriarches (les 5 premiers) de la Bible sont les 5 premiers rois de tous les peuples, III, 430

| | | | | |
|--|-------------------------------|---|-----------|------------|
| Patrice (S.); œuvres, | I, 162 | Siècles, | Tomes, | |
| <i>Patrologie grecque</i> , publiée par M. l'abbé Migne; depuis S. Barnabé jusqu'à Photius, inclusivement, en 860 (voir le titre de la <i>Patrologie latine</i>); noms des divers éditeurs qui y ont travaillé. XVI, 247; améliorations dans l'édition des Hexaples, 248; spécimen des caractères grecs et latins de l'édition, | 251 | 10 ^e et 11 ^e | 137 à 138 | IX, 83 |
| 1 ^{er} siècle, t. 1 à 5 (4 ^e série), XVI, 258 | — 261 | | 138 à 140 | — 162 |
| 2 ^e t. 5 à 7 | — 261 | | 140 à 142 | — 322 |
| 3 ^e t. 8 à 17 | XVII, 78 | | 142 à 143 | — 402 |
| 4 ^e t. 18 à 25 | — 242 | | 143 à 147 | XII, 241 |
| t. 26 à 33 | — 322 | 9 ^e , 10 ^e , 11 ^e | 148 à 153 | — 334 |
| t. 34 à 43 | XIX, 320 | et 12 ^e | 153 à 174 | — 422 |
| Les autres vol. en cours de publication. | | 12 ^e et 13 ^e | 175 à 205 | — 492 |
| <i>Patrologie latine</i> , publiée par M. l'abbé Migne, en 217 volumes; noms de tous les auteurs et de tous les traités qui entrent dans cette grande collection, offrant une <i>Bibliographie des Pères de l'Eglise</i> , plus complète que celle de Bellarmin, de Oudin et de Fabricius : | | 13 ^e | 206 à 217 | — 504 |
| Siècles, | Tomes, | Paul (S.); sur: les choses invisibles de Dieu révélées par les choses visibles, | | |
| 2 ^e et 3 ^e , | 1 à 4 (3 ^e sér.) | I, 360, 363; interprétation rationaliste donnée par la <i>Civiltà</i> de Rome à ce texte, et réfutation, | | XI, 454 |
| 3 ^e et 4 ^e , | 5 à 7 | Paul (S.); pape; œuvres, III, 314; lettres, | | IV, 161 |
| | 8 à 17 | Paul (S.), abbé; œuvres, | | II, 242 |
| 4 ^e et 5 ^e , | 18 à 21 | Paul, de Chartres; œuvres, | | XII, 425 |
| | 22 à 30 | Paul, de Samosate; œuvres, | | XVII, 79 |
| 5 ^e | 30 à 31 (4 ^e sér.) | Paul (S.), de Verdun; œuvres, | | III, 153 |
| | 32 à 46 (3 ^e sér.) | Paul, Emeritanus; œuvres, | | III, 82 |
| | 47 à 50 (4 ^e sér.) | Paul, Scordilla; œuvres, | | VIII, 244 |
| | 51 à 53 | Paul Winfrid, ou le diacre; œuvres, | | III, 318 |
| | 54 à 59 | Paulin (S.), d'Aquilée; œuvres, | | IV, 236 |
| | 60 à 65 | Paulin (S.), de Nole; œuv., | | I, 65, 392 |
| 6 ^e | 65 à 68 | Paulin, de Périgueux; œuvres, | | II, 393; |
| | 69 à 72 | introduit dans les classes, | | XX, 297 |
| 6 ^e et 7 ^e | 73 à 76 | Paulus Alvarus, œuvres, | | IX, 242 |
| | 77 à 80 | Pauthier (M.); découvre la mention de la croix de Si-ngan-fou dans l'histoire de la Chine, VII, 150; de la réalité et de l'authenticité de l'inscription nestorienne de Si ngan-fou, relative à l'introduction de la religion chrétienne en Chine dès le 7 ^e siècle de notre ère (1 ^{er} art.); historique de la découverte et objections des sinologues européens, XV, 43; (2 ^e art.) examen des objections; preuves que le Ta-thsin n'est pas la Perse, 258; (3 ^e art.) continuation des preuves, extraits des écrivains chinois, 450; notice sur la Perse, tirée des écrivains chinois, XVI, 127; églises chrétiennes, manichéennes et guèbres existant en Chine, 133; sur la religion du Ta-thsin, citée dans un édit de Vou-tsoung, 136; diverses erreurs de M. Julien, 143; preuves de l'existence du christianisme en Chine, au 8 ^e siècle, 149; analyse de son livre : <i>l'Inscription chinoise de Si-ngan-fou</i> , par M. Bonnetty, | | XIX, 213 |
| | 81 à 87 | Pélage I, pape; œuvres, | | II, 311 |
| | 88 à 89 | Pélage II, pape; œuvres, | | II, 314 |
| 8 ^e | 90 à 95 | Pelage; sept dissert. contre son hérésie, | | I, 69 |
| | 96 | Pelletan (M. Eug.); mis à l'index, | | IX, 80 |
| | 97 à 98 | | | |
| | 99 à 101 | | | |
| | 102 à 104 | | | |
| | 105 | | | |
| | 106 | | | |
| | 106 à 112 | | | |
| | 113 à 118 | | | |
| | 119 à 120 | | | |
| | 121 à 124 | | | |
| | 124 à 126 | | | |
| | 127 à 129 | | | |
| 10 ^e | 130 à 133 | | | |
| | 133 à 135 | | | |
| | 135 à 137 | | | |

- Pellicia** (Aug.); mis à l'index, IX, 241
- Peltier** (M. l'abbé); annonce de son livre : *Défense de l'Eglise et de son autorité*, II, 164; lettres d'adhésion de quelques évêques, IV, 388; analyse de son ouvrage : *la théodicée chrétienne de M. l'abbé Maret, comparée avec la théologie catholique*, V, 410; sur sa traduction du livre : *le protestantisme et la règle de foi*, IX, 292; accusé à tort d'avoir falsifié un texte de la *Civiltà*, 382; bref que lui adresse S. S. Pie IX, 400; sur son *Dictionnaire des Conciles*, XVII, 401; sur une traduction de l'*Anti-Febro-nius* du P. Zacharia, XVIII, 155; liste de ses ouvrages, 162
- Pénitence**; vues sur ce dogme par M. l'abbé Gerbet, V, 421; preuves nouvelles de son antiquité, X, 45
- Pennotti**; réfuté sur Dexter, I, 66
- Pentateuque**; a fourni les origines du brahmanisme, XIV, 383; preuves qu'il a été rédigé sur d'anciens mémoires, XVII, 142
- Pepin, le roi**; œuvres, III, 400
- Perennès** (M. Fr.); sur son *Diction. de biographie catholique*, XIX, 127
- Pères**; cas où leur autorité n'est pas irréfragable, VIII, 382
- Périgueux** (*le concile de*); éloges qu'il donne aux publications de M. l'abbé Migne, XVIII, 163; explication sur cette proposition : *la raison précède la foi* (1^{er} art.) 40; (2^e art.) décrets sur les matières philosophiques, XIX, 19; le rationalisme s'habillant des lambeaux du christianisme, 53
- Peringerus**; œuvres, XI, 324
- Perlau** (M.); lettre à Santeul, XIV, 459
- Perronne** (le P.), jésuite; que sans société la raison ne peut rien, II, 68; V, 315; VIII, 106; sur la traduction de son livre : *le protestantisme et la règle de foi*, IX, 292
- Perpetuus, de Tours**; œuvres, I, 241
- Perret** (M.); annonce de sa *Rome souterraine*, IV, 165; exposé qu'il en fait, 180
- Pertz** (dom); sur les évêques de Metz, III, 319; sur Charlemagne, IV, 160; sur les Annales de Laurissa et d'Eginhart, 404
- Persans**; leurs traditions d'accord avec la Bible, IV, 116
- Perse**; sa description dans les auteurs chinois, XVI, 127; envoi des Guèbres et des Nestoriens en Chine, 134
- Persépolis**; description de ses monuments, III, 405; tous les travaux sur leur découverte qui ont été insérés dans les *Annales*, XX, 452
- Petau** (le P.); dissertations astronomiques, XVII, 243; dissertations diverses dans les *œuvres* de S. Epiphane, XIX, 323
- Petin** (M. l'abbé); sur son *Dict. hagiographique*, XVIII, 146
- Phantasma**; mot vide de sens inventé par Aristote, X, 453
- Pharaon**; explication de ce nom, III, 409
- Phereponus**; voir Jean Leclerc.
- Phléas** (S.); œuvres, XVII, 81
- Philippe 1^{er}**, roi des Français; œuvres, XII, 428
- Philippe le Bel**; fausseté de son entrevue et de son pacte simoniaque avec Bertrand de Got, depuis Clément V. Voir ce nom.
- Philippe, de Harveng**; œuvres, XII, 503; contre les études païennes, XVII, 258
- Philippes**; médailles de cette ville, I, 229, 231
- Philipponi**; mis à l'index, III, 402
- Phillips** (le D^r); extraits de son livre sur *le droit ecclésiastique*, III, 172
- Philologie** (de la) et des services qu'elle a rendus, XVII, 7
- Philon, de Biblos**; sur le dieu El et son fils leud, VIII, 269
- Philon, de Carpasie**; œuvres, XIX, 322
- Philosophie** chez les Romains, à l'époque de l'apparition du christianisme; son influence; voir Robiou.
- Philosophie et littérature païennes** aux 1^{er} et 12^e siècles, et oppositions des docteurs catholiques (1^{er} art.), XVII, 181; (2^e art.), 245
- Philosophie**; comment enseignée au 17^e siècle; y est appelée une invention des dieux, VI, 99; l'inventrice de la vérité, 111; voir de Melles et Channeville.
- Philosophie catholique**, examinée dans ses principes (1^{er} lettre), I, 131; (2^e lettre), 336; si elle peut être séparée de la théologie, 336; III, 165; a fait comme la liturgie, elle s'est émancipée des bulles et de la direction des papes, V, 109; ce qu'elle doit être, d'après le concile d'Amiens, VIII, 89, 98; confirmation des *Annales*, 90; quelques idées sur un cours de cette science, 114; son Dieu n'est pas compris par Arago, 401
- Philosophie, raison, doute**; textes nouveaux des Pères, IX, 273, 279, 281, 283; sa méthode ne doit pas servir

- de modèle à la théologie, d'après S. S. Pie IX, X, 483; n'admettre dans les classes que les livres approuvés, 491; sa faiblesse, d'après S. S. Pie IX, XVI, 239
- Philosophie traditionnelle**; ses principes, II, 58; exposée et défendue par Mgr Doney, IX, 419; voir ce nom; idée et plan d'un cours, par Mgr Mabile, évêque de Saint-Claude, XIV, 85; mise en pratique dans le séminaire de Castellaneta, par Mgr d'Avanzo, d'après M. Bonnetty, Mgr Parisi et le P. Ventura, XX, 315; tableau succinct des discussions philosophiques des *Annales*, 476;
- Philosophie de Lyon**; sur la valeur du consentement commun, V, 476
- Philosophoumena**; examen critique de cet ouvrage (1^{er} art.), probabilités et difficultés pour l'attribuer à Origène, VIII, 129; (2^e art.), réfutation des calomnies contre le pape Calliste, 227; analyse des nouveaux documents sur ce livre, d'après M. Cruice, par M. Dumont, IX, 26
- Philostrate**: réfuté, XVII, 243; ouvrage découvert, XVIII, 244
- Philothée**; œuvres, II, 403
- Photius**; sentence de sa condamnation, IX, 249; extraits sur les *Asterius*, XIX, 322
- Photographie**; servant à copier des manuscrits, XX, 164
- Phré**; nom égyptien, donné au dieu suprême, XX, 428
- Physiognomie**; comment enseignée dans les collèges des jésuites, au 17^e siècle, VI, 111
- Pibo**, de Toul; œuvres, XII, 426
- Piccolomini** (Patr.); sur les cérémonies romaines, III, 81
- Pie**; sur les papes qui ont porté ce nom, XIX, 303
- Pie I** (S.); pape; œuvres, XVI, 262
- Pie II**; son opinion sur le concile de Bâle, VIII, 47
- Pie VI**; sur le pouvoir du Pontife romain, extrait de sa *Const. Super soliditate petrae*, VII, 36
- Pie IX** (S. S.); encyclique du 8 décembre 1839 aux évêques d'Italie sur l'état de la religion dans ce pays, I, 32; contre ceux qui veulent ramener l'Italie aux temps païens, 34; conseille aux laïques de réfuter les mauvaises doctrines, 40; blâme les prêtres prêchant le communisme, 44; action de l'Eglise, 49; lettre aux évêques réunis en concile à Imola, 72; son retour à Rome, 322; direction sur la loi d'enseignement, 398; bref à Mgr l'évêque de Rimini, II, 55; recommande l'unité de liturgie, 399; rétractation qu'il exige d'un chanoine de Latran, III, 43; bref contre Vintras, 210; lettre de correction adressée à l'archevêque de Goa, 239; bref par lequel S. Hilaire de Poitiers est mis au rang des docteurs de l'Eglise, IV, 77; condamnation et prohibition de l'ouvrage : *Défense de l'autorité, des gouvernements et des évêques contre la cour de Rome*, par F.-P. Vigil, 85; des institutions de droit ecclésiastique, de J. Nep. Nuyts, 245; du *Manuel de droit canonique* de M. l'abbé Lequeux, 277; allocution du 27 septembre, sur la persécution de l'Eglise catholique, dans la Nouvelle-Grenade, VI, 245; lettre au roi de Sardaigne, sur le mariage religieux et le mariage civil, VII, 7; allocution du consistoire du 7 mars 1853 sur le concordat conclu avec le roi de Hollande, 181; et avec la république de Costa-Rica, 185; encyclique pour mettre fin aux débats qui se sont élevés en France entre les évêques, 291; bref aux rédacteurs de la *Civiltà cattolica*, 307; à M. Nicolas, 308; à M. Drach, 309; extrait de sa bulle sur la force de la raison, VIII, 100; discours prononcé à Rome, 325; bref au clergé et à la nation arménienne, IX, 230; nomme l'abbé Gaume protonotaire apostolique, 400; bref à M. l'abbé Peltier, ib.; encyclique annonçant un jubilé universel, X, 172; analyse d'un bref adressé à MM. de Saint-Sulpice, 176; bref à Mgr de Périgieux sur l'Index, 181; proclame le dogme de l'Immaculée Conception de Marie, pièces diverses, 463; allocution du 9 décembre, principes établis sur la faiblesse de la raison, 478; lettre apostolique concernant la définition du dogme de l'Immaculée Conception, XI, 7; discours prononcé le 10 décembre à la consécration de la basilique de Saint-Paul, 38; allocution du 1^{er} décembre 1854, fixant le jour où devait être proclamée l'Immaculée Conception, 157; allocution du 22 janvier 1858 sur les affaires du Piémont, 158; réclamation sur une part que la *Civiltà cattolica* lui donne dans sa direction, 199; autre

- allocution dans les affaires du Piémont, XII, 78; autre sur les affaires d'Espagne, 80; lettres apostoliques confirmant le concordat avec l'empereur d'Autriche, 341; lettre écrite à l'occasion de l'assassinat de Mgr Sibour, archevêque de Paris, XV, 80; *Lettres apostoliques* indiquant les principales erreurs de l'abbé Gunther, XVI, 236; extrait de son *Encyclique* sur la messe pour le peuple, XVII, 402; concordat avec le roi de Portugal sur le patronat de l'Inde et de la Chine, XIX, 314; *encyclique* pour demander des prières pour la paix, 325; lettre encyclique qui nupér, sur les mouvements séditionnels des États Romains, XX, 7; allocution sur le même sujet, 10; autre, 243;
- Pie (Ngr); évêque de Poitiers; discours** qu'il prononce à la fête de Ste Theudoste, VIII, 314; critique la ligne philosophique et religieuse suivie par le *Correspondant*, XI, 62; XII, 519; contre les fausses interprétations données à cette proposition : *la raison précède la foi*, XVIII, 406; traduction des explications qu'en donne le concile de Périgueux, 407; analyse de ses discours et instructions pastorales, 430
- Pierre (S.); son privilège d'enseigner et de confirmer ses frères**, X, 47; ouvrages qui lui sont attribués, XVI, 259, 264; ses prorogations par S. Basile, XV, I, 323; son caractère, par M. L. Veuillot, XIX, 81; preuves de sa venue à Rome (1^{er} art.), XX, 405; chef des apôtres, 407; son épiscopat à Rome, par les auteurs contemporains ou immédiats, 413, 418; les monuments, 421; annonce d'un ouvrage du P. Ventura sur son séjour à Rome, V, 84
- Pierre Abailard; œuvres**, XII, 493; réfuté par divers auteurs, 494, 495, 502; diverses erreurs, XVII, 211
- Pierre, archid.; œuvres**, III, 400
- Pierre, Berenarius; œuvres**, XII, 493
- Pierre, Bernardi; œuvres**, XII, 504
- Pierre, Cellensis; œuvres**, XII, 502
- Pierre, Chrysolanus; œuvres**, XII, 430
- Pierre, Chrysologue (S.); œuv.**, I, 161
- Pierre, Comestor; œuvres**, XII, 501
- Pierre (S.), d'Alexandrie; œuv.**, XVII, 242
- Pierre II, d'Alexandrie; œuv.**, XVII, 324
- Pierre, d'Alphonse; œuvres**, XII, 427
- Pierre, Damien; œuvres**, XII, 241
- Pierre, de Blois; œuvres**, XII, 504; contre Aristote, XVII, 207; regrette son éducation païenne, 249; en quoi ces études sont bonnes, 253, reproches qu'on lui en fait, 256; il les condamne, 258, 259, 260, 262
- Pierre, de Bruys; ses erreurs**, XVII, 211
- Pierre, de Honestis; œuvres**, XII, 431
- Pierre, de Léon; œuvres**, XII, 432
- Pierre, de Mailleçais; œuv.**, XII, 243
- Pierre, de Poitiers; œuvres**, XII, 430, 506; réfuté par divers auteurs, 502
- Pierre, de Riga; œuvres**, XI, 506; contre les études païennes, XVII, 257
- Pierre, de Roya; œuvres**, XII, 499
- Pierre, de Saint-Chrysogone; œuvres**, XII, 502
- Pierre, de Vaux Cernai; œuv.** XII, 506
- Pierre, le Bibliothécaire; œuv.** XII, 340
- Pierre, le Bienheureux; œuv.** XII, 402
- Pierre, le Chantre; œuvres**, XII, 504; s'éleve contre la dialectique d'Aristote, XVII, 91
- Pierre, le Diacre, grec; œuvres**, I, 394
- Pierre, le Diacre, du Mont-Cassin; œuvres**, XII, 436
- Pierre, le moine; œuvres**, XII, 495
- Pierre, le vénérable; œuvres**, XII, 498
- Pierre, Lombard; œuv.**, XII, 499; réfuté, 502; mauvais effets de sa Somme, XVI, 199
- Pierre, Tutebodus; œuvres**, XII, 425
- Pierius, catéchiste d'Alexandrie; œuv.** XII, 79
- Pierracini, mis à l'index**, III, 84
- Pierrot (M. l'abbé); sur son Dict. de Théologie morale**, XVIII, 71; sur celui de *Théologie dogmatique*, 72
- Pietricioli (Joseph); mis à l'index**, XVII, 404
- Pilati (C.-A.); mis à l'index**, V, 239
- Piola (Giu.); mis à l'index**, XVIII, 244
- Polin (Dom); sur deux opuscules de M. l'abbé Hébert-Duperron**, XV, 402
- Pirminius (S.); œuvres**, III, 314
- Pirot, doct. de Sorbonne; lettre à Santeul**, XIV, 444
- Piroux (M.); sur la nécessité de signes extérieurs pour la formation de la parole**, XIII, 238
- Pistoie (concile de); condamnation de quelques propositions restreignant le pouvoir des papes à l'égard des évêques**, V, 39
- Pitra (Dom); sur Smaragdus**, IV, 402
- Place (M.); détail de ses découvertes à Ninive**, VII, 379 et suiv.
- Placentinus (Anton.); œuvres**, II, 315
- Placidus, prieur; œuvres**, XII, 431

- Plainchant et musique, théories catholiques et païennes, XIX, 459
- Planche (M. Gust.); comment il juge la moralité des ouvrages de M. de Lamartine, II, 325
- Platon; reconnaît la tradition, I, 7; comment suivi, puis abandonné par S. Augustin, II, 202; exposition et réfutation de sa théorie sur la sainteté, V, 270; copié par M. Cousin, 272, et par le P. Chastel, 273; sa théorie sur les trois âmes, 443; sur Theut, VIII, 271; trop loué par le P. Gratry; ce qu'en pense S. Chrysostome, X, 146; corruption de ses mœurs, XIII, 405; ses vers licencieux, 417; sur les traductions françaises de son *Banquet*, 423; erreur de M. Cousin, 424; valeur de ses écrits, XIV, 7 et 12; ses mauvaises mœurs, 19; erreur sur le bien, XIV, 9; réfuté par S. Hippolyte de Porto, XVII, 80; son influence dans la philosophie blâmée par les docteurs, 191; par S. Bernard, 195; par l'abbé Rupert, 204; par S. Grégoire de Nazianze, 206; par Léon, abbé, 245; par Hugues de St-Victor, 255; imité par Mgr Gerbet, dans un dialogue sur la confession, V, 424
- Pline; lettre sur les chrétiens, XVI, 261
- Pluquet (l'abbé); son *Dictionn. des hérésies*, XVII, 399
- Poésie latine; réforme de ses règles, XX, 308
- Polycarpe (S.); œuvres, XVI, 261
- Polycrate; œuvres, XVI, 263
- Pontas; sur son *Dict. des cas de conscience*, XVII, 462
- Pontian, d'Afrique; œuvres, II, 243
- Pontien (S.) pape; œuvres, XVII, 79
- Pontius, de Cluny; œuvres, XII, 432
- Pontius, de St-Ruf; œuvres, XII, 432
- Poppo, de Metz; œuvres, XII, 426
- Poppo, de Trèves; œuvres, XI, 324
- Porée (le P.); influence de sa tragédie de *Brutus*, XIV, 239; imitée par Voltaire, 240
- Porphyre; auteur de la Scholastique, I, 395; comment suivi, puis abandonné par S. Augustin, II, 203; sa réfutation par Macarius, XVII, 81; danger de l'étude de ses principes d'après Geoffroy de St-Victor, 209; réfutation par S. Methodius, 242
- Possidius; œuvres, I, 70
- Pothin (S.); œuvres, XVI, 264
- Poudre à canon; voir Paravey.
- Poujol (M. le d.); sur son *Dict. des fa-*
- cultés de l'âme*, XVIII, 77; sur son *Dict. de médecine*, XIX, 227
- Poulide (M. l'abbé); *analyse du Précis de l'histoire de l'Eglise*, XX, 129
- Pouvoir public (Essai sur le)*; par le P. Ventura, XIX, 7
- Pragmatique sanction*; son texte, VI, 421; preuves que cette pièce est fautive et supposée, 425
- Prati (Jos.); mis à l'index, VIII, 83
- Prédestiné (le)*; ouvrage contre les hérésies, I, 162
- Prédictions américaines sur la venue des Espagnols*, XIII, 68
- Prémare (le P.)*; ses ouvrages écrits en chinois, VIII, 170; son opinion sur la semaine défendue contre M. Maury, XX, 382; approuvée par le P. Gaubil, 388
- Présence réelle*; anciens textes qui la prouvent, IX, 268
- Presse (la)*; lois qui régissent le droit de répondre, IX, 166
- Prêtres et diacres d'Achate*; œuvres, XVI, 260
- Prilly (Mgr de), évêque de Châlons; lettre approuvant *l'Univers*, VII, 265
- Primasius d'Adrumette; œuv., II, 244
- Prisse, d'Avesnes (M.); sur l'origine des ornements dits grecs et que ceux-ci les avaient empruntés aux peuples étrangers, V, 453
- Proclus, de Constantinople; œuvres, II, 242
- Procope; extraits d'Origène, XVII, 82
- Programme des hautes études à Rome*, VI, 325; d'un cours de classiques et de philosophie selon la méthode traditionnelle, par Mgr d'Avanzo, XX, 285; programme des cours d'études du P. Jouvency, 292; celui de l'Université pour 1860, *ib.*
- Prométhée; explication de son mythe par la Chine et l'Inde, VII, 199, 201
- Prompsault (M. l'abbé); condamnation par S. Em. le card. de Bonald de son livre sur le *siège du pouvoir ecclésiastique dans l'Eglise*, VIII, 334; ses explications, 349; condamnation de deux écrits par Mgr Sibour, X, 177; privé des fonctions ecclésiastiques, 256; mis à l'index, XII, 84; sur son *Dict. de droit et de jurisprudence*, XVIII, 75
- Prosper (S.); œuvres, I, 160
- Prosper, le Manichéen, devenu chrétien; œuvres, I, 396
- Protadius (S.); œuvres, III, 82
- Protentius; sur la Pâque; II, 243
- Protestantisme; son introduction en

Normandie, XVII, 439; indication de tous les articles qui le concernent insérés dans les 59 vol. des *Annales*, XX, 467
 Protestants; leurs dégâts à Soissons en 1567, XVIII, 139
 Proudhon (M.); mis à l'index, V, 155
 Prudence (Aurél.); œuvres, I, 242 392
 Prudence (S.), de Troie; œuvres, IX, 83; réfute Scot Erigène, XII, 47
 Prudenziario (Fr.); mis à l'index, XI, 161; sa soumission, 320
 Psychologie; danger de cette méthode, I, 435
 Ptolémée; œuvres astron., XVIII, 243
 Pulchardus, moine; œuvres, XI, 163
 Purgatoire; preuves tirées des inscriptions antérieures au 8^e siècle, XVIII, 359 et XIII, 111
 Puy (la cathédrale du); fresques offrant les 4 arts libéraux, V, 77



Quadratus (S.); œuvres, XVI, 262
 Qualités naturelles; ne peuvent atteindre à la première cause, V, 111
 Quatremère (M.); réponse à ses objections sur la découverte du tombeau des rois de Juda, VI, 21
 Quentin (M.); sur son *Diction. de diplomatique chrétienne*, XVIII, 181
 Quesnel (le P.); son édition de S. Léon, I, 23; dissertations qui y sont jointes, 238
 Quicherat (M.); son jugement sur le système prosodique de M. Julien, X, 405; avoue qu'il ignore ce qu'était la quantité prosodique chez les anciens, 406
 Quinet (M.); articles qui le concernent dans les 59 vol. des *Annales*, XX, 477



Ra (le dieu); non engendré, III, 364
 Rabanis; examen et analyse de son livre: *Clément V et Philippe le Bel*; voir Griveau de Vannes.
 Rabanus Maurus; œuvres, VIII, 402.
 Races; indication de tous les articles qui les concernent, insérés dans les 59 vol. des *Annales*, XX, 468
 Rachio, de Strasbourg; œuvres, VIII, 399
 Racine; lettre sur sa traduction du *Banquet* de Platon, et les corrections qu'il a faites à celle de l'abbesse de Fontevault, XIII, 425; on lui attri-

bue faussement d'avoir traduit le *Santolius penitens*, — sa lettre, XIV, 148
 Radbodus, de Dol; œuvres, X, 99
 Radbodus II, de Noyon; œuvres, XII, 338
 Radbodus, d'Utrecht; œuvres, X, 98
 Radegonde (Ste); œuvres, II, 314
 Radulfus, de Caen; œuvres, XII, 425
 Radulfus, de Reims; œuvres, XII, 431
 Radulfus, Tortarius; œuvres, XII, 429
 Radulphe III; œuvres, XII, 339
 Radulphe Ardent; œuvres, XII, 426
 Raigecourt (M. de); analyse du livre: *Les lois intimes de la société*, XX, 28
 Raimbaldus, d'Arles; œuvres, XI, 404
 Rainaldus II, de Reims; œuvres, XII, 435
 Rainardus, de Cîteaux; œuvres, XII, 495
 Raison; isolée, ce qu'elle peut, I, 133; si elle est une révélation naturelle de Dieu, 307; tout ce qu'on lui laisse, II, 61; exige un être social, 65; sans communication directe avec Dieu, 71; ce qu'elle est étant seule, 182, 187, 189, 193; sans tradition, 289, 475; question pré-citée, 451; ce qu'est la raison d'après les traditionalistes, II, 57; ne peut rien sans la société, d'après le P. Perrone, 68; mal définie par M. Maret, 69; en quoi elle est impuissante, 75; ne peut rien dans les choses divines, d'après trois évêques, 85; ses rapports avec la foi, 338; son étymologie, 339; sa notion rectifiée par Mgr de Montauban, 449; étymologie donnée par Tertullien, 452; ne peut rien sans la tradition dans les choses divines, 450; son impuissance chez les païens, et en particulier dans Cicéron (1^{er} art.), V, 50; (2^e art.) 397; n'a pas inventé la religion naturelle, 51, 53; ne peut atteindre la première cause, 111; sa force expressément reconnue, 185, 194; son impuissance native soutenue par le P. Perrone, 315; ce que nous pensons d'elle, VI, 240; les jésuites corrigent leur programme d'études sur les forces de la raison, 241; ce qu'en dit S. Augustin, 240; ce qu'elle est d'après M. l'abbé Bouix, d'accord avec M. Bonnetty, VII, 102; ne perd rien de ses droits dans les doctrines traditionalistes, VIII, 33; illusions sur ses forces, d'après le concile d'Amiens, 89; ce qu'on lui accorde et ce qu'on lui refuse dans les *Annales*,

- 376, 378; textes de S. Augustin sur sa faiblesse, IX, 273, 279, 281, 283; ce qu'en dit S. S. le pape Pie IX; rien n'égale son incertitude, X, 483; change selon la diversité des esprits, *ib.*; ne peut atteindre les vérités-ré-
 vélées, 484; n'est pas suffisante pour acquérir la vérité, 485; le secours de la religion lui est nécessaire, *ib.*; contre ceux qui exagèrent sa force, 486; c'est l'erreur qui afflige l'Etat et l'Eglise, 493, 501; sa valeur exagérée, d'après Jean Scot, et les semi-rationalistes, XII, 124; comment elle se vante de créer Dieu, XIII, 36; ce qu'elle fait connaître, et ce qu'elle ne peut faire connaître, d'après Mgr Parisis, XV, 136; voir Maret et Ventura; n'a pas le droit d'enseignement, d'après Pie IX, XVI, 239
- Raison (la) précède la foi**; explication donnée par le concile de Périgueux, sur cette proposition de l'index, XVIII, 405
- Raison et foi**, par S. Athanase; XVII, 323
- Raison et foi**; essai sur leur accord, par Moïse Maimonide, XIV, 363
- Raison**; ce qu'elle est pour les partisans du bouddhisme, XV, 8
- Ram (M. de)**; sa chronique d'Idatius, II, 403
- Ranalli (Ferd.)**; mis à l'index, XIII, 84
- Rancé (l'abbé de)**; lettre sur le relâchement de l'abbaye de Saint-Victor, XIV, 132
- Raoul Glaber**; contre les hérésies philosophiques, XVII, 240; contre les études païennes, 257
- Raphaël**, de M. de Lamartine; panthéisme et sensualisme de cet ouvrage, II, 245
- Rapin (le P.)**; son épitaphe du P. Vasseux, XI, 381; discours qu'il adresse à Pelletier, ministre des finances, pour lui persuader de se laisser louer, 388
- Ratherius**, de Vérone; œuvres, X, 259
- Rationalisme** dans la littérature actuelle; Lamartine, II, 245; combien il faut le combattre, d'après le concile d'Amiens, VIII, 103; comment il a pénétré dans les écoles primaires en Allemagne et quels fruits il y a produits, XIII, 36; danger de lui faire des concessions, XIV, 99; ses caractères, ses dangers, XVI, 389; condamné par le concile de Périgueux, XIX, 50; s'habille des lambeaux du christianisme, 53
- Rationalisme anti-chrétien**, et Rationalisme chrétien, reconnu par la *Civiltà cattolica* de Rome, dans les mêmes termes que les *Annales*, V, 374, 379; comment combattus, 386
- Rationaliste**; définition de cette école, V, 275
- Rationalistes**; leurs objections offertes par un Chinois, II, 373
- Rationalistes catholiques**; combien ils sont dangereux, III, 119
- Rationalistes actuels**; mal exposés et réfutés par la *Civiltà*, X, 330; comment exposés et réfutés par les traditionalistes, 332 et 461; ce que dit S. S. Pie IX de la raison, voir Pie IX; réfutés par S. Cyrille, 143; leurs exigences à l'égard de M. l'abbé Maret, XIV, 266; indication de tous les articles qui les concernent dans les 59 vol. des *Annales*, XX, 475, 476
- Rationalistes et traditionalistes** jugés par Mgr Doney, évêque de Montauban, IX, 419
- Ratperthus**, de Saint-Gall; œuvres, IX, 324
- Ratramnus**, de Corbie; œuvres, IX, 164
- Rauracus**; œuvres, III, 153
- Ravaisson (M.)**; soutient contre M. Renan qu'il y a eu des Sémites idolâtres, XIX, 298; sur le polythéisme des Védas, XX, 203
- Rawlinson (M.)**; état des fouilles de Ninive; quelques-unes de ses inscriptions, II, 100; sa traduction des annales de Sennachérib, d'après les monuments assyriens, XIII, 245
- Raymond I**, comte de Toulouse; œuv., X, 99
- Raymond Arnallus**; œuvres, XII, 338
- Raymond**, de Agiles; œuvres, XII, 425
- Raymond**, de Curamonta; œuvres, XII, 425
- Raymond Lulle**; justement condamné, VI, 271
- Raynaldus I**, de Reims; œuv., XII, 337
- Raynaud (le P.)**; défense de S. Valerianus, I, 161
- Récarède (le roi)**; œuvres, II, 315
- Recognitions** de S. Clément; liste des ouvrages qu'elles contiennent, XVI, 259
- Regaldi (Gi.)**; mis à l'index, VII, 14
- Regino**, de Prum; œuvres, X, 98
- Regis (le P.)**; n'a fait sa traduction de l'*Y-King*, que pour contredire ses confrères qui y trouvaient des traces des révélations primitives, XX, 384; lettre curieuse à ce sujet, 386; a donné une fausse traduction du texte sur la semaine, 389

- Renier (M.); soutient contre M. Renan, que le monothéisme est dans les livres indiens, XIX, 296; abandonne son opinion, XX, 204
- Reimbaldus, prieur; œuvres, XII, 430
- Reinerus, de Liège; œuvres, XII, 503
- Religion; programme d'un *Cours* sur son étude par Mgr de Salinis, XVI, 218
- Religion naturelle (la); est une religion révélée, III, 172
- Religions de l'antiquité, esquissées; XI, 246, 256
- Rembertus (S.), de Hambourg; œuvres, IX, 324
- Remigius, d'Autun; œuvres, X, 98
- Remigius (S.), de Lyon; œuvres, IX, 243; ouvrage douteux, 163
- Remigius, de Curium; œuvres, IV, 402
- Remigius, de Reims; œuvres, II, 241; réfute Scot Erigène, XII, 150
- Rémusat (M. Abel); sur le nom de Dieu Jehovah, resté en Chine, VIII, 63
- Renallus; œuvres, XII, 244
- Renan (M.); ses objections contre l'inscription de Si-ngan-fou (1^{er} art.), XV, 43; (2^e art.), leur réfutation, 258; (3^e art.), 450; réfuté sur les écrivains bouddhiques en Chine, qui n'auraient pas parlé de l'inscription, XVI, 136; réfutation de ses principales assertions dans son *histoire des langues sémitiques*, XVII, 85; soutient que le langage a été spontané, 86; légèreté de ses attaques contre la Bible, XVIII, 327; empruntées à Ewald, 341; réfuté sur l'origine des alphabets, 459; sur l'immortalité de l'âme chez les juifs, 462; discussion au sein de l'Académie au sujet de ses idées sur le monothéisme chez les Sémites et tous les anciens peuples (1^{er} art.), XIX, 280; (2^e art.), XX, 199; approuvé sur le monothéisme des noms sémitiques, 211; combattu sur la spontanéité des idées, 212; sur l'individualité des racines sémitiques, 219; mis à l'index, XIX, 324; XX, 164
- Renaudot; liturgie de S. Grégoire, XIX, 321
- Rendu (M. Eugène); comment l'enseignement rationaliste philosophique a pénétré dans les écoles primaires en Allemagne, et quels fruits il y a produits, XIII, 36
- Renier (M. Léon); mis à l'index, IX, 241
- Rennes (concile de); texte altéré par le P. Chastel, V, 314; n'a voulu condamner ni M. Nicolas, ni les traditionalistes; voir ces noms.
- Resen; découverte de ses ruines, I, 324
- Résurrection de la chair; hérétiques qui l'ont niée, textes des Pères qui l'ont défendue, inscriptions qui en font mention, XVIII, 450
- Révélation naturelle et surnaturelle; leur distinction, III, 293
- Révélation primitive, nécessaire pour connaître Dieu, V, 51; démontrée par Mgr Doney, III, 118; admise par M. Lajard, IV, 116; dans quelle mesure il faut la chercher dans les traditions des peuples, par Mgr de Salinis, VI, 201; les traditionalistes entendent par là l'enseignement qui n'est pas la foi surnaturelle, VII, 169; sa nécessité méconnue par M. l'abbé Maret, XV, 149; reconnue par S. Augustin, 157; reconnue et prouvée contre M. Renan au sein de l'Académie des inscriptions. Voir Renan.
- Revue catholique de Louvain*; accusée par la *Civiltà* de Rome de répéter les doctrines ontologistes de Gioberti et de Cousin, IX, 153; réclamation à ce sujet et réponse, 378; réfute les articles de la *Civiltà* sur l'ontologisme, 390; soutient que la raison est un écoulement de la raison éternelle, 390; défend M. Cousin contre la *Civiltà*, 391; veut faire du cardinal Gerdil un ontologiste; réfutation par la *Civiltà cattolica*, XIX, 262
- Revue contemporaine*; réfutée sur l'étude comparée des traditions sacrées et profanes, XV, 351
- Revue de l'art chrétien*; annonce, XV, 82
- Revue de l'enseignement chrétien*; cesse de paraître, notice sur ses travaux, XII, 517
- Revue des Deux-Mondes*; accuse le P. Chastel de dénaturer ceux qu'il attaque, X, 418
- Revue du monde païen*, par M. d'Anselme; analyse des six premiers cahiers, XVIII, 34; réponse à une de ses accusations, 51; voir Anselme.
- Reynaud (Jean); décret du concile de Périgueux contre son livre : *Terre et Ciel*, XIX, 57; autres articles qui le concernent dans les *Annales*, XX, 477
- Rho (le P.); ses ouvrages chinois, VIII, 169
- Rhodon; œuvres, XVI, 263
- Riambourg; reconnaît la nécessité de la philosophie traditionnelle, V, 438
- Riancey (M. Henry); sur le prétendu concile qui aurait déclaré que les

femmes n'ont pas d'âme, IV, 64
 Ricci (le P.); ses ouvrages chinois, VIII, 168
 Richard, cardinal; œuvres, XII, 430
 Richard, de Dumellis; œuvres, XII, 426
 Richard, de Fleury; œuvres, X, 260
 Richard, de Préaux; œuvres, XII, 433
 Richard, de St-Victor; œuv., XII, 500
 Richaudeau (M. l'abbé); sur le bréviaire romain, II, 398
 Richerus, moine; œuvres, XI, 84
 Riculfus, de Soissons; œuvres, X, 97
 Rig-Véda; contient une mention d'Abel, III, 428
 Rillindis ou Regilinde; œuv., XII, 499
 Rio (M.); analyse de son livre de *l'Art chrétien* (1^{er} art.), XII, 314; (2^e art.); 370; analyse et extrait de ses *Quatre martyrs*, XIV, 149
 Rites (congrégation des); décision sur la bénédiction et affaire avec Mgr Cœur, III, 320; décision sur l'obligation de réciter le bréviaire romain, VI, 87; son autorité attaquée dans un mémoire clandestin, 386; — *dictionnaire de ses décrets*, XIX, 402
 Robert (le roi); œuvres, XI, 323
 Robert, d'Arbrissel; œuvres, XII, 430
 Robert, de Melun; entraîné dans l'erreur par Aristote, XVII, 210
 Robert, de Metz; œuvres, X, 98
 Robert (S.), de Molêmes; œuv., XII, 427
 Robert, de Monte; œuvres, XII, 426
 Robert, de Reims; œuvres, XII, 425
 Robert, de Torineto, ou de St-Michel; œuvres, XII, 428, 503
 Robert, de Tumbalena; œuv., XII, 337
 Robert Pautulus; œuvres, XII, 493
 Robert Pullus; œuvres, XII, 497
 Robert Retenensis; œuvres, XII, 496
 Robiou (M.); de la philosophie chez les Romains, et de son influence pendant les deux premiers siècles de l'empire à la naissance du christianisme (1^{er} art.), la théodicée d'Epicure et des épicuriens, III, 225; (2^e art.), de la nature divine selon les épicuriens; panthéisme matérialiste, 274; (3^e art.), la providence n'était que la nature et la nécessité. IV, 185; (4^e art.), ils trouvent la morale dans notre nature; plein panthéisme; nuls devoirs envers Dieu, envers ses semblables, 256; (5^e art.), le suicide permis et conseillé; de l'éclectisme de Cicéron; sa morale, 462; (6^e art.), doutes sur les principes les plus essentiels, XVIII, 190; (7^e art.), Auguste dirigeant la philosophie romaine, 301; Virgile et sa théorie platonicienne de

l'âme, 305; épicuréisme d'Horace, 307; Ovide; inanité de ses principes philosophiques, 313; (8^e art.), les dogmes primitifs complètement perdus chez les Romains, 417; déification de l'homme, 419; effroyable débordement des mœurs, 425; recherches sur la 14^e dynastie de Manéthon (1^{er} art.), XIX, 32; (2^e art.), 85; (3^e art.), 351; (4^e art.), 408; (5^e art.), XX, 47; (6^e art.), 85; (7^e art.), 165; (8^e et dernier art.), 271.
 Rocca (Angelo); sur S. Grégoire, III, 80
 Rochechouart (mad. de), abbesse de Fontevault; fait une traduction complète du *Banquet* de Platon, XIII, 425; se fait corriger par Racine, qui trouve cette œuvre scandaleuse, 426; éditée par l'abbé d'Olivet, qui supprime le discours d'Alcibiade, 426
 Rodulfus, de Bédiens; œuvres, IX, 163
 Rodolphus, de St-Trudon; œuvres, XII, 436
 Rodulfus, Glaber; œuvres, XI, 324
 Rogerius, jurisc.; œuvres, XII, 243
 Rogerus, d'Orléans; œuvres, XII, 502
 Rollin; invité chez Pelletier; jalousie de Santeul, XIV, 71; est l'auteur anonyme du *Santolius pœnitens*, contre Santeul, 145; reproches qu'il reçoit du cardinal de Fleury, sur ses affiliations aux jansénistes, 147; satire qu'il fait contre le P. Jouvency, 435
 Romain, pape; œuvres, IX, 403
 Romatien, de Nicée; œuvres, I, 65
 Rome; comment transformée par le christianisme, I, 165; attentats commis par les républicains, II, 156; appelée Babylone par St Pierre, XX, 418
 Rome souterraine; par M. Perret, IV, 165
 Romuald (S.); œuvres, XI, 322
 Roothaan (le R. P.); général des Jésuites; notice sur sa vie et sa mort, VII, 459
 Rorico, de Laon; œuvres, X, 179
 Rorico, de Molsac; œuvres, XI, 163
 Roscelin; ses erreurs, XVII, 211
 Rosellius (le P.), dominicain; sur le consensément commun, V, 303
 Roselly de Lorgues (M.); son *histoire de Christophe Colomb* (1^{er} art.), XIV, 101; voyage dans les mers inconnues, 103; (2^e art.), suite du voyage, 318
 Rosmini (M. l'abbé); sur ses ouvrages déclarés inoffensifs par la congrégation de l'Index, X, 254; indication de tous les articles qui le concernent dans les 59 vol. des *Annales*, XX, 485
 Rosny (M. Léon de); le *livre de la ré-*

compense des bienfaits secrets, traduit du chinois, XIV, 23; mémoire sur la chronologie japonaise, et aperçu des temps anté-historiques, (1^{er} art.), période mythologique, XVI, 62; génies célestes, génies terrestres, 66; liste chronologique des empereurs du Japon, 69; table du règne des grands généraux, 71; (2^e art.), catalogue ou nom d'années des empereurs, 226; du cycle sexagénal, 231; cycle duodénaire, 233; gravure de ce cycle, 234; tradition sur l'origine de l'Univers, 380; annonce de sa *Grammaire japonaise*, 72; analyse de *l'Histoire du Mexique*, de M. l'abbé Brasseur de Bourbourg, XVII, 162; catalogue des livres japonais connus en Europe, 368

Rossi (M. le ch.); *inscriptions chrétiennes de Rome*; annonce, XV, 83; réponse à quelques-unes de ses observations, par M. Le Biant, XVIII, 440

Rosweide (le P.); ses Vies des Pères, II, 402

Rothadus II, de Soissons; œuvr., IX, 163

Rotbertus, de Londres; œuvr., XI, 324

Rougé (M. le vicomte de); explication d'une inscription égyptienne prouvant que les anciens Egyptiens ont connu la génération éternelle du fils de Dieu, ou mémoire sur une statuette naophore du musée du Vatican, III, 343; défend les traditions primitives devant l'Académie, V, 332; état actuel de toutes les découvertes, faites en Egypte, dans leur rapport avec la Bible; (1^{er} art.), les découvertes, XII, 246; histoire de l'Egypte, 254; chronologie, 261; l'art, 264; un souvenir du passage de la mer Rouge, XIII, 324; l'unité de Dieu et la pluralité des personnes retrouvées dans les symboles primitifs de la langue égyptienne, XV, 309; sur le monothéisme des Egyptiens contre M. Renan, XIX, 291; sur son opinion de la sortie d'Egypte sous Menephtah, XX, 180; sa protestation contre une assertion de M. d'Anselme, 224; son opinion sur la discussion ayant rapport à l'unité de Dieu, 226

Rougemont (M. Fréd.); analyse de son livre: *le Peuple primitif, sa religion, son histoire et sa civilisation* (1^{er} art.), XI, 165; (2^e art.) quelques critiques, 245; défendu contre la *Revue contemporaine*, sur les traditions, XV, 351; analyse des objections de

M. Neumann contre l'inscription de Si-ngan-fou, et réponse, XVI, 267; sur la publication de la traduction du livre: *de l'Agriculture des Nabathéens*, 336; extrait de son *Histoire du peuple primitif* sur l'humanité anté-diluvienne, 406

Rousseau (J.-J.); examen critique de son *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes*, IV, 208

Rudolphe I; œuvres, IV, 161

Rudolphus; vie de Raban, VIII, 402

Rufin, d'Apulée; œuvr., II, 402; ses traductions d'Origène, XVII, 81, 82, 83

Rufinus, évêque; œuvres, XI, 338

Ruinart (Dom); sur le martyre de saint Maurice, I, 71; histoire de la persécution des Vandales, 240; son édition de Grégoire de Tours, II, 312

Rupert, abbé; œuvres, XII, 433

Rupert, de Deutz; contre Platon, XVII, 204

Ruricius, de Limoges; œuvres, I, 240

Rusticius Helpidius; œuvres, I, 394

Rusticus, diacre; œuvres, II, 244

S

S ou *Schin* sémitique; son origine chinoise et égyptienne, XVII, 101; sa forme dans tous les alphabets sémitiques, 102; ses formes grecques et latines, 104, 111; minuscules et cursives, 107

S; recherches curieuses sur sa forme à Serpent, sur les peuples qui ont refusé de s'en servir, et sur son opposition à la lettre TH en forme de Croix, XVI, 426

Saba (la reine de); traditions conservées en Abyssinie et en Chine, VII, 199; autres conjectures, XVI, 83

Sabéisme; 2^e source de l'idolâtrie, XIX, 446

Sacramentaire gallican, II, 313

Sacrifices humains; les premiers au Mexique, XIX, 23

Saint; attendu en Chine; époque de sa venue, I, 332

Saint-Siège; privilèges accordés aux rois de France, XIII, 85

Saint-Simon; double récit sur la mort de Santen, XV, 224

Saint-Simon le Révélateur; quelques traits nouveaux de sa vie, XII, 190; autres articles qui concernent sa doctrine et ses disciples dans les *Annales*, XX, 477

Sainte-Beuve; sur un portrait de Santen, XIV, 451

- Sainte-Enfance*; rapport sur cette œuvre, X, 185; autre rapport (1^{er} art.), XVIII, 306; (2^e art.), 390
- Saisons (les quatre); correspondant aux quatre premiers patriarches, VII, 200
- Salsset (M.); réfuté sur la raison et sur l'Église: que la raison n'a pas inventé Dieu et ses perfections; que l'homme ne s'est pas inventé pour lui-même ce qu'il doit croire et ce qu'il doit faire, II, 61; son article sur les principes philosophiques des *Annales*, et sur leur discussion avec M. Maret, avec la réponse par M. Bonnetty, 179; engage M. Maret à passer dans ses rangs, 194; rappel d'une discussion avec les *Annales*, XIV, 283; indication de tous les articles qui le concernent dans les 59 vol. des *Annales*, XX, 478
- Sales (Saint François de); deux lettres inédites, X, 305
- Salinis (Mgr de), évêque d'Amiens; sur les révélations primitives conservées dans les traditions des peuples, VI, 201; attaqué par le P. Deschamps, 256, 258; sur une phrase ajoutée au concile d'Amiens, VIII, 112; fête qu'il donne à Amiens à la réception des reliques de sainte Theodosie, 245; discours à S. M. Napoléon et à l'impératrice, 286; ses travaux et son influence sur les esprits, 321; analyse de ses mandements et instructions pastorales, XVI, 213; programme d'un *Cours d'introduction à l'étude de la religion*, 218; extrait d'un discours sur l'affaiblissement de la foi et les moyens d'y remédier, 325; sur l'abandon de la liturgie romaine, 333
- Salisbury ou Sarisbury; voyez Jean.
- Salles (M. Eusèbe de); examen critique du *Discours de Rousseau sur l'inégalité parmi les hommes*, IV, 208
- Sallier (l'abbé); erreurs sur l'origine de la semaine, XX, 82
- Salomon; découverte des carrières qui ont servi à bâtir son temple, XVI, 74
- Salomon, évêque; œuvres, X, 98
- Salomius; œuvres, I, 163
- Salvien; œuvres, I, 162
- Samaritains; nouveaux documents sur ceux qui restent, VIII, 351; *fac-simile* d'une de leurs lettres, 353
- Samuel, d'Aniane; œuvres, XVII, 243
- Samuel, Marochianus; œuvr., XII, 335
- Sanchoiathan; sur ses fragments, XVII, 243
- Sanscrit (du); son origine, livres et peuples qui le conservent, XVII, 20
- Santander; sur saint Isidore, III, 152
- Santarem (M. le vic.); annonce de son *Essai sur l'histoire de la cosmographie et de la cartographie au moyen âge*, I, 82
- Santeul (J.-B.), dit *Victorinus*; études sur sa vie et sur ses ouvrages, et sur la composition et publication de ses hymnes (1^{er} art.), IX, 188; sa famille, sa jeunesse, 189; sa vie jusqu'à l'âge de 40 ans, 192; ses premiers essais poétiques, paganisme de ses vers, 197; ses premières attaques contre Rome, 201; discussion sur les classiques païens et chrétiens, sages conseils de son frère Claude, 204; première édition de ses œuvres, 216; (2^e art.), ses faits et gestes de 40 à 56 ans, 296; comment il est amené à composer les hymnes des bréviaires de Paris et de Cluny, 303; il promet de ne plus chanter les divinités païennes, 307; excuse les classiques païens à propos du *Tumulus* du P. Cossart, 309; critiqué par M. Charpentier, 310; (3^e art.), 348; objections, 352; Santeul est converti, 356; il revient à ses errements, 357; (4^e art.), comment il composait ses hymnes, X, 148; ses poésies avant 1686, 155; converti de nouveau et oubliant ses promesses, 158; ses vers à l'évêque de Munster, 162; (5^e art.), critique de la latinité de ses hymnes par Bernard de la Monnoye, 217; dialogue des morts de Boileau contre ses pièces de vers, 239; (6^e art.), sur les corrections faites dans les hymnes du bréviaire romain, 371; réforme de l'enseignement de la prosodie latine, 382; (7^e art.), liste de toutes les hymnes du bréviaire romain avec le nom de leurs auteurs, XI, 42; (8^e art.), liste de toutes les hymnes des bréviaires de Harlay, en 1680, et de Cluny, en 1686, avec le nom de leurs auteurs, 85; auteurs du chant de ces hymnes, 100; des traductions en vers des hymnes de Santeul, 101; diverses éditions des hymnes, 102; (9^e art.), divers travaux religieux et profanes jusqu'en 1690; dispute avec l'abbé Soucanye, avec Duperrier, avec Langlet, 375; (10^e art.), sur sa *Pomone* et l'amende honorable qu'il en fit, XII, 85; (suite), 269; (11^e art.), ses poésies profanes, de 1687 à 1694, XIII, 138; il envoie son propre éloge à Basnage, avec des injures contre le bréviaire romain, 148; guerre avec le P. Commire,

- 154; Jugement sur les auteurs de son temps, 157; (12^e art.), succès de ses hymnes, 302; premiers rapports avec Port-Royal, 311; hymnes en l'honneur de Bacchus, 320; (13^e art.), il fait l'épithaphe pour le cœur d'Arnauld, 358; satire que fait contre lui le P. Du Cerceau, 362; lettres que lui écrit le P. Jouvency, 361; premier désaveu de l'épithaphe, 370; deuxième apologie, 371; (14^e art.), ses relations avec la famille du prince de Condé, XIV, 41; le duc Louis le même aux Etats de Bourgogne, 46; ses rapports avec le duc et la duchesse du Maine, 48; pièce sur la duchesse, traduite par le duc, 56; satire contre une dame, colère du prince de Condé, 63; son portrait barbouillé à Sainte-Geneviève, 65; il reçoit un soufflet de la duchesse de Condé et l'en remercie, 67; plaintes à Pelletier, 71; satires dirigées contre lui, 72; (15^e art.), quelques-unes de ses excentricités, 121; pièces amoureuses, son opinion sur les femmes et les abbés, 128; relâchement à Saint-Victor; injures contre le bréviaire romain, 132; nouvelles tribulations pour l'épithaphe; pièce supposée par Rollin, 181; (16^e art.), imprudences jansénistes; il apprend la philosophie de Descartes, 284; nouvelle guerre avec les jésuites, 294; notice sur le P. Commire, son bâillon contre Santeul, 297, 303; réponse chrétienne de Santeul, 311; (17^e art.), dernières satires: le *Santolius pendens*, 434; cette querelle jugée à l'étranger, 440; en France, 443; Santeul figurant dans un roman, 446; ses divers portraits, 449; les 7 derniers mois de sa vie, 454; (18^e art.), il accompagne le duc de Bourbon à Dijon, XV, 208; compliments qu'on lui fait, 211; sa dernière pièce de vers; il renie Paris et prend Dijon pour sa patrie, 212; sa dernière lettre, 215; diverses relations de sa mort, 216; double récit de St-Simon annonçant que Santeul est mort empoisonné par le duc de Bourbon, 224; quelques paroles de ses amis confirmant ce fait, *ib.*; son corps ramené à Paris et inhumé à Saint-Victor, 228; son apothéose, le paradis chrétien et le paradis païen, 231; diverses inscriptions, 236; (19^e et dernier art.), son corps est enlevé de Saint-Victor et porté aux grands Jésuites, 377; quelques rectifications;
- son portrait dans l'église St-Etienne-du-Mont, 378; nouveaux détails sur sa mort, 380; son corps est porté dans l'église de St-Nicolas-du-Charbonnet, 381; visite à son tombeau; il est inconnu dans sa dernière demeure, 385; appendice bibliographique, 387
- Santeul (Claude), dit *Maglorianus*; frère aîné de Santeul, l'auteur des hymnes, IX, 204; pièce de vers contre les classiques païens, 206; c'est lui qui est chargé de faire les hymnes des bréviaires de Paris, et comment son frère se mit à sa place, 305; comment ses hymnes ont pénétré dans le bréviaire de Boulogne, I, 217
- Santolius penitens*; satire contre Santeul, composée par Rollin, XIV, 140; *Santolius pendens*, autre satire, 437
- Sarcophages chrétiens découverts à Rome, XVI, 320
- Sardanapale; découverte d'une bibliothèque en brique qu'il avait fondée, et lecture de quelques grammaires et dictionnaires, XIV, 165; voyez *Opport.*
- Sardique (concile de); ses canons, I, 239
- Sargon; traduction de l'inscription canéiforme qui parle de lui, XIV, 347; autre inscription, 350
- Satan et la chute de l'homme selon la Genèse, XX, 190
- Saulcy (M. de), de l'Institut; découvre le tombeau du roi David, IV, 399; recherches sur les tombeaux des rois de Juda, et preuves que le couvercle qui a été trouvé dans un de ces tombeaux, et qui est déposé au Louvre, est celui de la tombe de David (1^{er} art.), description de ce tombeau, V, 245; plan de ces tombeaux, 247; figure du couvercle, 253; discussion sur les personnes qui pourraient avoir bâti ces tombeaux, 256; (2^e art.), examen de tous les textes ayant rapport à la sépulture des rois de Juda, 354; comparaison avec les tombeaux retrouvés, 367; (3^e art.), réponse à quelques objections, 452; (4^e art.), appendice au mémoire et réponse à M. Quatremère, VI, 21; sur la découverte et l'exploration du Sérapéum, temple du dieu Apis, XI, 224; analyse de son *Histoire de l'art judaïque*, XVIII, 85
- Saulcy (M. E. de); concordance de la chronologie monumentale égyptienne avec les dates calculées as-

- tronomiquement, XIII, 47; limites des 26^e et 27^e dynasties, 49; synchronisme des rois d'Égypte et de Juda, 60
- Saxon, le poète; œuvres, IV, 236
- Scarabées étrusques; leur origine, leurs usages, VIII, 410
- Scavini (Mgr); sa théologie morale adoptée par les Pères du concile d'Amiens, VII, 472
- Sceaux; dissertation diplomatique (1^{er} art.), XVII, 165; (2^e art.), 272; (3^e art.), 337
- Schelestrate; ses travaux sur les pontifes romains, IX, 401
- Schelling; indication de tous les articles qui ont rapport à sa philosophie, publiés dans les *Annales*, XX, 478
- Schimmer (C.-Aug.); mis à l'index, XI, 161
- Schœbel (M.); démonstration critique de l'authenticité du Pentateuque sous le triple rapport de la personnalité historique de Moïse, son auteur; de son unité et de sa vérité, XVIII, 325; examen des objections faites contre le récit des campements des Israélites dans le désert, XIX, 233; Satan et la chute de l'homme, selon la Genèse, XX, 190; de l'origine du brahmanisme et des causes de sa durée (4 articles), voir Brahmanisme; le Bouddha et le Bouddhisme (en 6 livres), voir Bouddha.
- Scholastique; doit son origine à Boèce et à Porphyre, I, 395; en quel défec- tueuse, d'après Mgr Bouvier, VI, 242; dans quel sens elle a pu être attaquée, VIII, 382; examen du *Dict. de philosophie et de théologie scolastiques*, de M. Morin, XVIII, 287
- Scholastiques; leurs systèmes, mal exposés par la *Civiltà cattolica*, X, 444; leur théorie de la connaissance, 448; comment attaqués par les rationalistes, XII, 117; il faut en distinguer de deux sortes, 119; quels sont ceux condamnés par les papes, *ib.*
- Science ecclésiastique; d'après le concile d'Amiens, peut être oblitérée en bien des points, VIII, 25
- Scoppa (M. l'abbé); mérite de ses travaux sur les quantités prosodiques, X, 384
- Scot (Jean) Érigène; œuvres, IX, 243; son texte dans Prudentius, de Troie, 83; autre dans Florus, 163; autre dans Adrevaldus, 244; traduit saint Maxime, *ib.*; traduit saint Denys l'Aréopagite, *ib.*; exalté par les rationalistes actuels, XII, 117; exposé de sa doctrine, toute rationaliste et cartésienne, 120; sa réfutation par les Pères, 144; par les conciles, 151; par le pape Nicolas I^{er}; condamnation après sa mort, 156; bulle d'Honorius III, qui le condamne, 158
- Scott (M.); explication d'une énigme proposée dans le livre des Sibylles, XX, 229
- Scythes; origine et explication de leurs noms, leur grande puissance, XIV, 80; XVIII, 65
- Sébastien, de Salamanque; œuv., IX, 404
- Secrétaire Galant*; mis à l'index, VIII, 83
- Secundinus; œuvres, I, 393
- Sedatus, de Béziers; œuvres, II, 314
- Sedullus Scotus; œuvres, IV, 402
- Séguier de Saint-Brisson (M.); notes sur Eusèbe, XVII, 243; sur les fragments de Sanchoniathon, *ib.*
- Seherus, abbé; œuvres, XII, 430
- Seifridus, de Tegerns; œuv., XI, 402
- Semaine; histoire de la semaine chez les Juifs, XX, 55; preuves que les anciens peuples ont compté longtemps par semaines, 77; légendes rabbiniques, 78; la semaine chez les Chinois, VIII, 195; loi primitive de l'adoration, XX, 362; texte de l'*Y-king* consacrant le 7^e jour, 365; texte de Ssé-ma-tsen sur l'adoration de la suprême Unité le 7^e jour, 372; autres textes des livres sacrés, 373; la semaine dans l'astronomie chinoise, 376; opinion d'Arago, 381; réponse aux objections, 382; objections du P. Régis, 384; témoignages du P. Cibot, 390; d'un prêtre chinois, 392; légendes, 393
- Semedo (le P.); relation de la découverte de l'inscription de Si-ngan-fou, XV, 43
- Semur (le)*; sur un reproche adressé à Pie IX, à propos des bibles tronquées distribuées en Italie, I, 39
- Séminaire français fondé à Rome, IX, 80
- Sémiramis; est l'impératrice Min, XVIII, 458
- Semi-rationalisme; voir Ventura.
- Semi-rationalistes; indication de tous les articles qui les concernent dans les 59 vol. des *Annales*, XX, 479
- Sémites; ont seuls le sentiment historique, XIV, 248; importance de leur idiome, XVII, 12; réfutation des assertions de M. Renan sur l'origine de leur monothéisme, par M. Oppert;

- nouvelle division de cette race, 99; voir *Renan*.
- Senault (le P);** sur son livre : *de l'usage des passions*, XVIII, 79
- Senachérib;** sur son règne et son accord avec la Bible, XIII, 57; sur son règne et ses annales d'après la lecture des monuments cunéiformes, 245; sa guerre contre le roi Ezéchias, 255
- Sensualisme;** sa réfutation, III, 281
- Septenaire;** idées de repos, de consécration, de jurement, de perfection, et de louange de Dieu attachées à ce nombre chez les Juifs, XX, 55; son nom dans les langues sémitiques, 58
- Septentrio et meridies, etc.,** mis à l'index, XVI, 401
- Sépultures chrétiennes;** sur les qualifications de fils et d'affranchis, XVIII, 440; sur le dogme de la résurrection, 450; voir *Murcier*.
- Sérapéum;** sa découverte, IV, 474
- Sérapion, d'Antioche;** œuv., XVI, 263
- Sérapion (S.), de Thmulte;** œuvres, XIX, 322, 323
- Sérapis;** pourquoi ce nom donné à Joseph, XIV, 117
- Sergius Paulus;** qui il était, I, 102
- Sergius I, pape;** œuvres, III, 237
- Sergius II, pape;** œuvres, VIII, 402; supplément, IX, 404
- Sergius III, pape;** œuvres, X, 98
- Sergius IV, pape;** œuvres, XI, 164
- Serpent;** curieuses traditions sur la lettre S, qui en a la forme, et sur les peuples qui l'ont eu en horreur, XVI, 426; pourquoi adoré au Mexique, XIII, 70
- Servatus Lupus, de Ferrare;** œuvres, IX, 163
- Soulfus, de Reims;** œuvres, X, 100
- Severin (S.), abbé;** œuvres, II, 404
- Sevestre (M. l'abbé);** sur son *Dict. de patrologie*, XIX, 398
- Séth;** inventeur de l'astronomie, XX, 75, 77
- Sextus Pompeius Festus;** œuvres, III, 319
- Seymour;** mis à l'index, III, 402
- Sibour (Mgr);** mandement promulguant le décret du concile de Paris touchant les écrivains; et application au journal *l'Univers*, II, 159; lettre de réconciliation, 214; discours du jour de l'an, 397; ce discours démenti, 405; ordonnance citant Mgr de Chartres au concile de Paris, III, 241; ordonnance condamnant le journal *l'Univers*, VII, 255; lettre devant servir de règle aux journaux religieux, 263; lettre déferant Mgr de Moulins au pape, 277; ordonnance retirant celle qui condamne *l'Univers*, 304; condamnation de deux écrits de M. l'abbé Prompsault, X, 177; lettre expliquant 4 thèses de la congrégation de l'Index, contraire à celle du secrétaire de la Congrégation, XII, 31; est assassiné par la main d'un prêtre, XV, 79; lettre du pape à cette occasion, 80
- Sibylles;** édition nouvelle de leurs oracles, IX, 142; explication d'une énigme proposée par l'auteur de leurs livres, XX, 229
- Sicardus, de Crémone;** œuv., XII, 506
- Sidoine Apollinaire;** œuvres, I, 241
- Sigebert I (le roi);** œuvres, II, 315
- Sigebert II (S.), le roi;** œuv., III, 154
- Sigebert, de Gemblours;** œuv., XII, 428
- Sigefrid, de Mayence;** œuv., XII, 335
- Sigehardus;** œuvres, X, 179
- Sigloardus;** œuvres, IX, 404
- Silverius, pape;** œuvres, II, 241
- Silvestre II, pape;** œuvres, XI, 162
- Silvy (M.);** de la poésie dans les salles d'asile, XIII, 162
- Siméon Métaphraste;** œuv., XVII, 324
- Simon, le Magicien;** sur son vol, et sa chute à Rome, XX, 417
- Simon (M. Jules);** examen critique de son livre : *le devoir*, par M. l'abbé Bidard; (1^{er} art.), XI, 62; (2^e art.), du fondement de la morale, 133; (3^e art.), de l'idée de la justice en tant que règle morale, 210; (4^e art.), suite, 287; (5^e art.), sur le système théologique de la morale, et sur la méthode casuistique, 342; mis à l'index, XVI, 401; son livre de la *religion naturelle*, réfuté par M. de Castelnau, XVIII, 59; indication de tous les articles qui le concernent dans les *Annales*, XX, 478
- Simpertus (S.);** œuvres, IV, 236
- Simplicius (S.), pape;** œuvres, I, 240
- Sinai;** inscriptions découvertes; I, 243; apportées au Louvre, III, 404; autres inscriptions, XIX, 404; voir *Forster*.
- Si-ngan-fou;** mémoire sur l'inscription chrétienne trouvée en cette ville; authenticité de l'inscription, VII, 150; vue de l'intérieur du temple chinois où elle est placée, 151; traduction de l'inscription avec la forme de la croix qui est en tête, et le titre en caractères chinois, 154; traduc-

- tion de l'inscription syriaque qui s'y trouve, 164 ; preuves de l'authenticité de l'inscription chrétienne chinoise du 7^e siècle, découverte dans cette ville, par M. Pauthier (1^{er} art.), XV, 43 ; (2^e art.), 258 ; (3^e art.), 450 ; (4^e art.), XVI, 127 ; analyse du livre de M. Pauthier : *l'Inscription syro-chinoise de Si-ngan-fou*, XIX, 213
- Sionnet (M. l'abbé) ; notice sur sa vie et ses écrits, XIII, 140 ; sur son *Auxiliaire catholique*, 448 ; mémoire sur la chronologie des rois d'Égypte, article posthume, 455
- Sirmond (le P.) ; édition de S. Prosper, I, 160 ; édition du Prédéstiné et histoire des Prédéstinés, 162 ; sur la persécution des Vandales, 240 ; notice sur les 466 évêchés d'Afrique, *id.* ; vie de Sidoine Apoll., 241 ; histoire des Eutychiens, *id.*,
- Sisebutus (le roi) ; œuvres, III, 82
- Sisson (M. l'abbé) ; réclamation contre une de ses assertions, XVII, 466
- Sivlardus, l'abbé ; œuvres, II, 404
- Sivry (M. L.) ; sur son *Dict. des pèlerinages*, XVIII, 149
- Sixte (S.), pape ; œuvres, XVI, 262
- Smaragdus, de Saint-Mihiel ; œuvres, IV, 402 ; sur S. Benoît, 403 ; VIII, 244
- Smaragdus, de Saint-Maximin ; œuvres, IX, 404
- Smyrne ; lettre de cette Eglise, XVI, 262
- Socrate ; son action et ses apologistes, XIII, 331, 338 ; ses mœurs corrompues, 405
- Soglia (S. Em. le card.) ; sur l'autorité des Pères, VIII, 382
- Solon ; reconnaît la tradition, I, 8
- Sommier, arch. ; histoire dogmatique du Saint-Siège, IX, 402
- Sonnatus (S.) ; œuvres, III, 83
- Sophronius, de Jérusalem ; œuvres, II, 402
- Soter (S.), pape ; œuvres, XVI, 262
- Soucaye (le chan.) ; sa dispute avec Santeul, XI, 378
- Sourds-muets ; deux faits les concernant, XVI, 78 ; voir Piroux.
- Spera-in-Deo ; œuvres, IX, 83
- Sphinx d'Œdipe ; expliqué, I, 274
- Spon (Jacq.) ; réponse à ses objections contre le dogme du purgatoire, XVIII, 359
- See-ma-tsien ; texte sur l'usage en Chine, d'adorer la suprême Unité tous les 7 jours, XX, 372
- Stael (Mme de) ; sur Robespierre, IV, 17, *Stations de la croix* ; à l'index, III, 84
- Stephanus VII (ou VIII), pape ; œuvr., X, 99
- Stephanus VIII (ou IX), pape ; œuvr., X, 100
- Stephanus, de Liège ; œuvres, X, 99
- Stephanus ; voir Etienne.
- Stephenson ; sur la langue indienne, IV, 476
- Stoiciens ; leur système et leur réfutation, III, 287
- Storia della inquisitione* ; à l'index, III, 84
- Strauss ; analyse de la réponse de Tholuck à ses objections, I, 245 ; voir les articles qui le concernent dans les *Annales*, XX, 478
- Sturmius (S.) ; œuvres, III, 314
- Suavius, abbé ; œuvres, XII, 426
- Substance de Dieu ; erreur de M. l'abbé Lequeux, II, 133
- Sue (M. Eug.) ; mis à l'index, V, 151 ; condamnation de ses *Mystères du peuple* par le tribunal correctionnel de Paris, XVI, 401
- Suétone ; sur l'expulsion des chrétiens de Rome au temps de S. Pierre, XX, 414 ; sur la chute du magicien Simon, 417
- Suger (l'abbé) ; œuvres ; XII, 497
- Sulpice Sévère ; extraits et ouvr. nouveaux, II, 403
- Sulpice (S.), le pieux ; œuvres, III, 83
- Sulpice (St-) ; ouvrages donnés à ce séminaire par l'Académie, XIX, 476
- Sur la situation présente de l'Eglise gallicane*, voir Mémoire.
- Surius ; sur le concile de Francfort ; IV, 161
- Swetchine (Mme la comt. de) ; esquisse sur sa vie, et sur ses rapports avec MM. de Maistre et de Bonald, XVI, 437 ; pensées, maximes et sentences extraites de ses lettres, 483 ; édition de sa vie et de ses œuvres ; extraits sur la résignation, XX, 353
- Symmaque, pape ; œuvres, I, 394
- Syncelle (le) ; sur l'origine de l'astronomie, XX, 75
- Syriaques (études) ; lettre sur leur renaissance ; revue des ouvrages divers qui ont paru. (1^{er} art.), IX, 7 ; (2^e art.), 85 ; de leur mouvement actuel et de leurs progrès ; manuscrit nouvellement découvert, X, 421 ; nouveaux monuments sur le christianisme primitif, XIII, 272

T

- Tableaux; indication des différents tableaux et dictionnaires insérés dans les 59 vol. des *Annales*, XX, 486
- Tahiti et son archipel; état de la civilisation et des traditions anciennes qui y sont conservées (1^{er} art.), XIV, 197; (2^e art.), 258; (3^e art.), XV, 24; (4^e art.), 119; (5^e art.), 281; (6^e art.), 359; (7^e et dernier art.), 424
- Talo; œuvres, III, 83
- Tamizey de Larroque (M.); rectification de quelques erreurs relatives à Jean XXII, XVIII, 81
- Tao; sa signification en chinois, VIII, 67
- Tao-te-king; explication des caractères qui rappellent Jehovah, et qui figurent la Trinité, VIII, 64
- Tao-Sec; traduction d'un des livres de ces philosophes chinois, XIV, 25
- Tardif (M. Alph.); recueil des privilèges accordés par le Saint-Siège aux rois de France, XIII, 85
- Tarra, le Moine; œuvres, III, 81
- Ta-thsin; preuves que ce pays n'est pas la Perse; mais l'empire romain d'Orient, XV, 270; nommé Fou-lin, 271, et Li-kien, 271; description, 273; (suite), 450
- Tatien; œuvres, XVI, 264, 265
- Taureaux de Ninive, placés au Louvre; traduction de l'inscription qu'ils portent, XIV, 347
- Teg'at-Pileser; nom de ce roi trouvé à Ninive, X, 64
- Terakus; œuvres, XI, 84
- Terouane; liturgie de cet ancien diocèse, I, 201
- Terre ronde et aplatie au pôle; connue des anciens, V, 148
- Terricus, le Templier; œuv., XII, 502
- Tertullien; une lettre, I, 65; sur la raison, II, 452; textes sur les philosophes supprimé par le P. Chastel, V, 317; sur la philosophie et Aristote, XII, 110
- Téséphore (S.); pape; œuv., XVI, 262
- Tempestini (M.); sur son *Dictionnaire de la langue sainte*, XVII, 395
- Testament des 12 patriarches; ce qu'il contient, XVI, 260
- Tetradius (S.); œuvres, II, 243
- Teulfus; œuvres, XII, 494
- TH sémitique; recherches sur sa figure en forme de croix, et sur son opposition à l'S, lettre en forme de serpent, XVI, 426
- Thangmarus, prêtre; œuvres, XI, 164
- Theganus; œuvres, VIII, 244
- Theiner (le P.); oratorien; annonce et analyse de sa *Continuation des Annales de Baronius*, XV, 315
- Theobaldus, de Cantorbéry; œuvres, XII, 496
- Theobaldus, d'Etampes; œuvres, XII, 431
- Théodéric, de Metz; œuvres, X, 260
- Théodéric, moine; œuvres, XII, 424
- Théodore (S.), abbé; œuv., XIX, 323
- Théodore (S.), pape; œuvres, III, 53
- Théodore, de Cantorbéry; œuvres, IV, 237
- Théodore, d'Héraclée; œuv, XVII, 242
- Théodore Gaza; œuvres astrologiques, XVII, 243
- Théodore Mopsuète; réfuté, I, 69; ouvrages nouveaux, X, 142
- Théodore Studite; un disc., IX, 403
- Théodores; sur les divers écrivains de ce nom, XVII, 181
- Théodore, de Cyra; vies de plusieurs Pères, II, 403; sur le désordre des mœurs de Platon, XIII, 412; 414, 416, 421; sur la prédication de S. Pierre à Rome, XX, 415
- Théodoric I^{er}, empereur; œuvres, II, 315
- Théodoric III; œuvres, III, 156
- Théodoric IV; œuvres, III, 237
- Théodoric, d'Angers; œuvres, XII, 427
- Théodoric, de Paderbon; œuvres, XII, 243
- Théodorie, de Saint-Ouen; œuvres, XII, 337
- Théodosie (Ste); confondue avec Ste Theudosie, VIII, 277
- Théodote; œuvres, XVII, 78
- Théodulphus, d'Orléans; œuvres, VIII, 163
- Theogerus, de Metz; œuvres, XII, 431
- Theognoetus; œuvres, XVII, 79
- Théogonie bouddhique; XV, 172, 245
- Théologie; comment imprégnée de paganisme, par M. l'abbé Gonzague (6^e art.), I, 7; (7^e art.), 449; ne doit pas être enseignée de la même manière que la philosophie, d'après S. S. Pie IX, X, 483; n'admettre dans les classes que des livres approuvés, 491; la réforme de son enseignement, d'après la méthode traditionnelle, dans le séminaire de Castellaneta, XX, 320
- Theologia dogmatica et moralis de Bailly*; mise à l'index, VII, 14
- Théophile; œuvres, II, 402 et 403; fragment nouveau, X, 142

Théophile, d'Antioche; œuvres, XVI, 265; sur la semaine et le nombre 7, XX, 65
Théophile, de Césarée; œuv., XVI, 263
Théophile (le moine); son *Essai sur divers arts*, XIX, 222
Theudolmus, de Châlons; œuvres, IX, 242
Theodosie (Ste); découverte de ses reliques, sa translation à Amiens, sa patrie; dissertation sur sa vie et détails de toutes les cérémonies qui ont eu lieu à ce sujet, VIII, 245; réponse à M. Le Blant, XVII, 237
Theut; origine de ce mot et ses dérivés, VIII, 268
Theuzo, de Florence; œuvres, XI, 403
Thibaut, d'Etampes; contre les dialecticiens modernes, XVII, 203
Thien-té, chef des révoltés chinois; ses professions de foi et ses succès (1^{er} art.), VIII, 165; (2^e art.), 386
Thierry (M. Aug.); critiqué par M. Aubineau, VII, 364
Thietmarus; œuvres, XI, 163
Thiofridus, abbé; œuvres, XII, 426
Thions (M. l'abbé); sa soumission à l'Index, VII, 404
Tholuck; analyse de son *Essai sur la crédibilité des faits évangéliques*, I, 245
Thomas (S.), l'apôtre; preuves de sa prédication dans l'Inde, VII, 146; XV, 414, 416; est pris pour Votau par les Mexicains, XIII, 72
Thomas (S.); tronqué par M. Preppel, I, 303; et par M. Maret, 304; en quel sens il s'est servi du mot *emanation* pour exprimer la création, 305; critique de sa théorie des deux intellects, III, 425; cité et expliqué par M. Guillois, V, 218; sur le consentement commun, 304; dénaturé par le P. Chastel, 305; que l'âme est au commencement une table rase, VII, 108; dit expressément que les principes innés ne sont autre chose que les facultés naturelles, 138; preuves que ses ouvrages étaient étudiés par les Juifs, 446; sur l'état primitif de l'âme, VIII, 380; texte altéré dans la *Civilté*, IX, 170; rectification de ce texte, 394; que l'homme seul ne peut trouver d'une manière sûre les choses divines, 171; sa véritable théorie sur l'origine de nos connaissances, et sur l'action de la parole, X, 444; difficultés opposées à ce système, 452; mal traduit par le P. Chastel, 454; ne serait pas l'auteur

de l'*office du St-Sacrement*, d'après les Bollandistes, XI, 57; sur le Verbe divin, XII, 80; ce qu'il ne faut pas en dire, 331; sur la traduction de sa *Somme contre les gentils*, XVII, 239; exposition de son système sur l'origine de nos connaissances, 372; l'emprunte à Aristote, *ib.*; extrait de ses commentaires sur les textes d'Aristote, 373, 374, 375; sur la révélation faite à Adam, XVIII, 284; éditions récentes de ses œuvres, XIX, 197; travaux sur sa philosophie, 199; dissertation sur la source de sa doctrine, par M. Ch. Jourdain, 200
Thomas (S.), de Cantorbéry; œuvres, XII, 406
Thomas, de Cîteaux; œuvres, XII, 504
Thomas, de Radolio; œuvres, XII, 505
Thomas, d'York; œuvres, XII, 426
Thomassy (M. Ray.); annonce de son livre: *Gerson et le grand schisme d'Occident*, VI, 164; preuves que la *pragmatique sanction* attribuée à S. Louis est une pièce supposée et fautive, 421; annonce de son livre: *Missions et pêcheries*, VII, 324; extrait de son livre: *les Papes géographes*, 401
Thurmer (le D^r); mis à l'index, XI, 161
Tiberianus; lettre à Trajan sur les chrétiens, XVI, 261
Tietpaldus; œuvres, XI, 163
Tillemont; réfuté sur le baptême de Constantin, XVI, 187
Timothee, d'Alexandrie; ouvrage nouveau, X, 43; œuvres, XVII, 324
Titus, de Bostra; œuvres, XVII, 242
Tobie; son poisson retrouvé, VII, 381
Tombeaux chrétiens; leur épigraphie, XII, 232; procédé pour prendre les empreintes, 233
Tomellius; œuvres, XII, 244
Tommasseo (Nic.); mis à l'index, V, 339
Tommassi (M.); mis à l'index, V, 55
Torlonia (M. Jean); lecture vraie d'un passage de S. Jean, XVII, 33
Tosti (Jean); mis à l'index, V, 339
Tosti (dom Luigi); analyse de son livre: *la comtesse Mathilde et les pontifes romains*, XIX, 437
Towianski (M.); Verbe nouveau; voir XX, 478
Tradition; sa nécessité reconnue par Platon, Cicéron, Horace, I, 8; ce qu'elle est d'après les philosophes traditionalistes, II, 57; sa force et sa nécessité reconnues par Mgr Doney, 448; sa nécessité en matière religieuse et philosophique, XVI, 339

- Tradition (la) et les semi-pélagiens de la philosophie**, ou le semi-rationnelisme dévoilé; table analytique de cet ouvrage du P. Ventura, XV, 187
- Traditionnelle (école)**; sa définition et comparaison avec les autres écoles philosophiques, V, 274
- Traditions générales**; paroles altérées, et dénaturées par le P. Chastel, V, 328; dans quelle mesure il faut dire qu'elles conservent les révélations primitives, VI, 201; sacrées, comparées aux profanes; défense de cette étude, XX, 351; indication de tous les articles dans les 59 vol. des *Annales*, XX, 448
- Traditionalisme**; faux exposé qu'en fait M. l'abbé Bouix, avec des remarques critiques, VII, 101; faux traditionalisme rejeté, 118; véritable état de cette question et déclaration, 178; exposé et défendu par Mgr Doney, IX, 419; prouvé par le fait du peuple primitif, voir Rougemont; comment entendu d'après Mgr Doney, XII, 7; d'après Mgr Sibour, 331; ce qu'il contient de vrai, d'après la *Revue de Louvain*, XX, 155; voir Ventura.
- Traditionalistes**; quels sont ceux condamnés par le concile d'Amiens, VIII, 108, 384; leurs vrais principes non compris par la *Civiltà cattolica*, 367; progrès de leurs doctrines, 461; défendus contre une attaque du *Correspondant*, X, 204; défendus contre les attaques de la *Civiltà cattolica* (1^{er} art.), 313; (2^e art.), 414; (3^e art.), 437
- Travers (M.)**; examen de son almanach, III, 15
- Trebych (le Dr Léop.)**; mis à l'index, XIX, 324
- Trente**; publication des actes de ce concile, XVI, 319
- Triade des Etrusques**; XIII, 264
- Trifilius**; œuvres, I, 395
- Trinité arienne**; médaille, I, 394; connue des Egyptiens et des Hébreux, III, 373; connue chez les Hindous, vient de la tradition, V, 137; Trinité humaine créée par la philosophie actuelle, V, 441; chez les Assyriens et les Chinois: affinités avec la Trinité chrétienne, VIII, 61; explication des caractères chinois qui la représentent, dans Lao-tseu, 64; gravure assyrienne qui la représente, 65; par qui la Trinité assyrienne a été découverte, 364; nouveau texte de S. Augustin sur le *quoniam tres sunt, etc.*, IX, 270; déjà manifestée dans l'ancienne loi, par le nom d'Abram, X, 163
- Trithemius (Jean)**; vie de Raban, VIII, 402; Vie d'Haimo, IX, 34
- Trivier (M. l'abbé)**; mis à l'index, VII, 404
- Trojans, de Saintes**; œuvres, II, 243
- Trombelli**; sur Claude de Turin, IV, 404
- Turgotus**; sur Bède, III, 315
- Turribius**; œuvres, I, 71
- Tusaredus**; œuvres, IV, 237
- Tutilo (S.)**; œuvres, IX, 403
- Typasa**; miracle d'hommes parlant sans langue, II, 55
- Tyr**; étendue de son commerce, I, 355

U

Ubahgs (M. l'abbé), directeur de la *Revue de Louvain*; soutient que notre raison est un écoulement de la raison éternelle, IX, 390; soutient l'ontologisme contre la *Civiltà* de Rome, *id.*, défend M. Cousin contre la *Civiltà*, 391.

Udalricus, d'Augsbourg; œuv., X, 180

Udalricus, de Cluny; œuvres, XII, 338

Udalricus, de Tegerns; œuvres, XI, 324

Udascalus, moine; œuvres, XII, 434

Ulemas; étudiant en France, III, 403

Ulgerius, d'Angers; œuvres, XII 494

Unité de Dieu discutée au sein de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, contre M. Renan, (1^{er} art.), XIX, 280; chez les Egyptiens, 291; chez les Indous et les Chinois et autres peuples, 295; (2^e art.), chez les Cananéens, XX, 199, chez les Indous, 207; chez les Egyptiens, 224

Univers; frappé de censure par Mgr Sibour; ses réserves, II, 162; sa lettre de réconciliation à Mgr Sibour, 212; voir Veuillot (Louis).

Universaux; danger de ce système, I, 445; erreur de la *Civiltà* et des rationalistes catholiques à ce sujet; ce qu'ils sont d'après Aristote et S. Thomas, XI, 368; questions oiseuses, XVII, 213

Université catholique; réunie aux *Annales*, XII, 517

Université (ancienne); singulier serment imposé à ses membres, III, 166

Université impériale; livres chrétiens qui y sont enseignés, ouvrages des Pères introduits à l'École normale, VI, 366; programme officiel de ses études,

comparé au programme traditionnel de Mgr d'Avanzo, évêque de Castelloneta, XX, 291
 Ur; découverte de ses ruines, I, 323, II, 83
 Uranius; œuvres, I, 163
 Urbain I (S.), pape; œuvres, XVII, 79
 Urbain II, pape; œuvres, XII, 338
 Urbain III, pape; œuvres, XII, 503
 Urbain IV; notice sur sa vie et figure d'un sceau; IV, 252
 Ursinus (l'abbé); œuvres, III, 398
 Usuardus; œuvres, IX, 244
 Utrecht; son archevêque janséniste mis à l'index, XV, 323
 Utho, de Strasbourg; œuvres, X, 180

V

Vacherot (M.); mis à l'index, II, 79; réfuté par M. l'abbé Gratry (1^{er} art.), IV, 23; page curieuse où il se contredit, 40, (2^e art.), examen de sa réponse, 303; autres articles désignés, XX, 478
 Vagnonlo (le P.); ses œuv. en chinois, VIII, 170
 Valafridus Strabo; voir Walafrid.
 Valcandus, moine; œuvres, XII, 388
 Valdivio (J. Gualberto); mis à l'index, XVI, 83
 Valentin, pape; œuvres, VIII, 164
 Valère (Maxime); traité, I, 65
 Valerianus (S.); œuvres, I, 161
 Valerio (Aug.); sur sa *rhétorique du prédicateur*, XIX, 134
 Valerius, abbé; œuvres, III, 154
 Valerius Probus (Mar.); œuvres, X, 97
 Valroger (M. l'abbé); analyse de sa *traduction du livre de Tholuch*, I, 245
 Vandales; sur la persécution qu'ils ont suscitée en Afrique, II, 44; table chronologique de leur histoire, de 406 à 435, I, 240
 Van Drival (M. l'abbé); analyse de ses travaux; son légendaire de la Morinie, VII, 350; ses *Annales boulonnaises id.*; son *histoire des Evêques de Boulogne*, 353; sa *Grammaire comparée des langues bibliques* (1^{er} art.), *ib.*; (2^e art.), XIX, 65; de l'origine et des sources de l'idolâtrie (1^{er} art.), 339; le culte des esprits, 340; le culte des astres, ou sabéisme, 446; le culte des éléments, 453; (3^e art.), l'abus du symbolisme, XX, 424
 Vargas (Th. de); œuvres, histoire de Mérida, III, 82
 Vaso, de Liège; œuvres, XI, 402
 Vavasseur (le P.); ses épitaphes païennes, XI, 381; ses poésies, éloge qu'il fait de Molière, 382
 Vêda; voir *Catapaltha*.
 Velth (l'abbé J. C.); mis à l'index, XV, 323
 Venantius Fortunatus; œuvres, II, 314; III, 236
 Venceslao (M.); mis à l'index, VI, 232
 Ventura de Raulica (le P.); annonce de ses *Lettres sur le séjour de S. Pierre à Rome*, V, 84; accusé à tort par le P. Chastel, 302; ce qu'il dit du système Lamennaisien, 303; ne s'est pas trompé sur un texte de S. Thomas, 405; analyse de ses *Femmes de l'Evangile*, et de sa *Femme catholique* (1^{er} art.), XIII, 22; (2^e art.), 428; compte-rendu et table analytique de son livre: *la tradition et les semi-pélagians de la philosophie, ou le semi-pélagianisme dévoilé*, XV, 187; lettre sur le livre: *Dieu et les dieux*, 466; lettre invitant, au nom de S. S. Pie IX, M. l'abbé de Lamennais à venir à Rome, XVI, 390; autre lettre sur la dernière disposition d'esprit de cet abbé, 391; analyse détaillée de son livre: *Le pouvoir politique chrétien*, ou discours prononcés aux Tuileries, en 1857 (1^{er} art.), XVII, 302; (2^e art.), 325; préface de son *Essai sur le pouvoir public*, XIX, 7; sa méthode de philosophie traditionnelle adoptée par Mgr d'Avanzo, dans son séminaire; thèses soutenues, XX, 312
 Ver à soie; son pays primitif, IV, 362
 Vêran (S.), de Lyon; œuvres, II, 314
 Verbiest (le P.); ouvrages chinois, VIII, 170
 Vercellone (le P.); sur les fragments de la version italique, XIX, 404
 Vêricour (de); mis à l'index, III, 84
 Verus, de Rhodes; œuvres, III, 83 et 154
 Veuillot (M. Engène); analyse de son livre: *l'Eglise, la France et le schisme en Orient*, XI, 302; extrait de: *la Cochinchine et le Tonquin*, XIX, 384
 Veuillot (M. Louis); pièces de ses débats avec Mgr Dupanloup, et Mgr Sibour; *Univers* condamné par Mgr Dupanloup, VI, 292, 293; réponse, 299; lettre à Mgr Parisia, qui le défend, 312; défend M. Donoso-Cortès, et M. Bonnetty dans l'*Univers*; reproduction de ses 5 articles, VII, 225; est déferé à Mgr Sibour, archevêque de Paris, par M. l'abbé Gaduel, 251;

- condamnation formulée par Mgr Sibour, 255; appel à Rome, 262; est défendu par Mgr de Châlons, 265; Mgr d'Avignon, 266, 287; Mgr de Moulins, 268, 290; lettre d'appel au Pape, 282; sa lettre à Mgr Fioramonti, 284; réponse de ce prélat, 285; est défendu par Mgr de Saint-Claude, 288; par l'encyclique de Pie IX, 291; Mgr Sibour retire son ordonnance, 304; analyse de son livre : *La guerre et l'homme de guerre*, XI, 297; analyse de son *Droit du seigneur au moyen âge*, V, 292; sur une *préface* au livre du P. Ventura, XVII, 303; extrait sur S. Pierre, de son livre : *De quelques erreurs sur la papauté*, XIX, 81
- Victor I (S.), pape; œuvres, XVI, 264
- Victor II, pape; œuvres, XI, 403
- Victor III, pape; œuvres, XII, 336
- Victor, de Capoue; œuvres, II, 244
- Victor, de Carthage; œuvres, III, 83
- Victor, de Marseille; œuvres, I, 893
- Victor, de Tunis; œuvres, II, 244
- Victor, de Vite; œuvres, I, 240
- Vierge (Ste); lettre supposée, XVI, 261; détails sur sa mort, 262; raisons de la définition de son Immaculée Conception, par le card. Lambruschini, V, 372; de la convenance sociale et philosophique de la définition de ce dogme, par la *Civiltà cattolica*, *ib.*; toutes les pièces concernant cette proclamation, IX, X, XI
- Vigile, de Tapes; œuvres, I, 394
- Vigile, le diacre; œuvres, I, 70
- Vigile, pape; œuvres, II, 311; son histoire, vengé contre ses accusateurs, VII, 325; persécuté par Justinien; sa justification, 407; VIII, 45
- Vigil (Franc. de Paul); condamnation de son livre sur la *défense de l'autorité des gouvernements contre la cour de Rome*, IV, 85; décret de l'Index, 178; autres livres mis à l'Index, V, 339; VII, 404
- Villani; fausseté de ses accusations contre Clément V (1^{er} art.), XIX, 143; lettre et traduction de son récit (2^e art.), 165; son récit démenti par la découverte d'un journal des visites de Bertrand de Got (Clément V), (3^e art.), 245; extrait et texte de ce journal (4^e art.), 373
- Villegardelle (M.); mis à l'Index, V, 155
- Villemain (M.); pense, contre M. Renan, que le monothéisme date des temps les plus anciens, XIX, 293; que le rationalisme des Védas est moderne, XX, 206
- Vincent (S.), de Lérins; œuvres, I, 71
- Vincent (M.); attaques contre M. Julien, X, 407; attaque les hymnes de l'Eglise, 408; dit qu'il n'existe plus de poésie, 409; avoue que l'élément musical était totalement anéanti du temps d'Ennius, 439
- Vincenzi (M. Louis); analyse de son traité sur l'ancienneté de la confession, X, 246
- Vintras; lettre d'un prêtre qui a embrassé ses erreurs, et sa réfutation, III, 202; illuminé, dispersion et arrestation de ses sectaires, V, 242; condamnation de deux pontifes de sa secte, VI, 82; autres articles indiqués, XX, 478
- Virgile; son influence dans les classes, XI, 415; sa philosophie, XVIII, 305
- Virginité; analyse du livre du Dr Dufleux, prouvant qu'elle n'est pas contraire à la nature, XVII, 25
- Visdelou (le P.); publie une traduction de l'inscription de Si-ngan-fou, XV, 48
- Vision ontologique; embarras de ses défenseurs pour l'expliquer, XIX, 285
- Visioni e locuzioni; mis à l'Index, X, 254
- Vitalien, pape; œuvres, III, 155
- Vitet (M.); rapport sur l'impression de *Rome souterraine*, IV, 165
- Viventotus, de Lyon; œuvres, II, 243
- Vivianus, moine; œuvres, XII, 433
- Voltaire, et la vérité; II, 7; sur la loi naturelle, 15; sur l'âme, 16; 1^{er} ode qu'il compose, IX, 217; historique, jour par jour, de son arrivée, de son séjour, de sa mort, et de l'apothéose qui lui fut décernée à Paris (1^{er} art.), XII, 165; liste de ses ouvrages mis à l'Index ou condamnés par le parlement, 185; noms sous lesquels il s'est déguisé, 187; (2^e art.) 279; sa confession, 294; sa mort, 298; (3^e art.) honneurs rendus après sa mort, 389; (4^e art.) 461; XIII, 118; édition de ses œuvres, 120; mandements contre cette impression, 120, 131; (6^e art.) discussion à l'Assemblée constituante sur ses œuvres, 182; ses cendres retirées de l'abbaye de Sellières, 187; fête de sa translation au Panthéon, 195, 196; imite la tragédie de *Brutus* du P. Porée, XIV, 340; sa naissance, imite les libelles dirigés contre Santeul, 440; nie à tort l'inscription de Si-ngan-fou, XV, 48

Votan, le législateur des Américains; nouvelles traditions, XI, 292; pour-quoi ils l'ont pris pour S. Thomas, XIII, 72; voir Brasseur.
Vrais et faux catholiques; mis à l'index, XVII, 404
 Vrihaspati indien; est Abel, III, 428
 Vulfadus, de Béziers; œuvres, IX, 243

W

Waddington (la Mar.); mise à l'index, I, 322; II, 80.
 Wadington (M.); critique de ses *Essais de logique*, XVII, 448
 Walafrid Strabo; exposition des 4 Evangiles, I, 65; œuvres, IX, 82
 Waldrammus; œuvres, X, 98
 Walker (le capit.); découverte de villes qu'il fait en Californie, X, 494
 Walramus; œuvres, XII, 428
 Walterius, d'Orléans; œuvres, IX, 163
 Walterius, de Sens; œuvres, X, 99
 Walterus, de Châlons; œuv., XII, 429
 Wandelbertus; œuvres, IX, 242
 Warnaharius; œuvres, III, 82
 Wathely; mis à l'index, III, 402
 Wernerus, abbé; œuvres, XII, 427
 Wibald, de Corbie; comment on doit étudier les auteurs païens, XVII, 252
 Wibaldus, abbé; œuvres, XII, 498
 Wichodus; œuvres, III, 400
 Wido, moine; œuvres, XII, 338
 Widricus, abbé; œuvres, XI, 404
 Widukindus; œuvres, X, 260
 Wigo; œuvres, X, 260
 Wilberforce (M.); notice sur sa vie et analyse de son livre de *du principe de Favorité*, XV, 178
 Wilhelmus (S.), Danois; œuv., XII, 505
 Wilibrordus (S.); œuvres, III, 238
 Willelmus, d'Auvergne; œuv., X, 100
 Willelmus, Blanches-Mains; œuvres, XII, 505
 Willeram, de Bamberg; sur l'abandon de l'étude de l'écriture, XVII, 190; oublié dans la *Patrol. lat.* (voir Martenne, *Ampl. collectio* II, 507).
 Willmann; mis à l'index, I, 322
 Wippo, le chapelain; œuvres, XI, 402
 Wiseman (S. Em. le card.); discours qu'il prononce à la fête de Ste Thèodosie, à Amiens, VIII, 304; ses travaux, 309; lettre démentant les assertions contre l'Eglise d'Angleterre, émises par M. l'abbé Cognat,

IX, 405; procès que lui intenta l'abbé Ivers, auteur des articles signés Cognat, insérés dans l'*Ami de la Religion*, X, 88
 Wolbero, abbé; œuvres, XII, 500
 Wolfardus; œuvres, IX, 403
 Wolff (Crescence); mis à l'index, XIV, 242
 Wolphelmus (le R.); œuvres, XII, 424

X

Xerxès; explication de ce nom, III, 408
 Ximenez (le chan.); découverte et analyse de son *histoire de la gentilité*, d'après les traditions américaines, XI, 288
 Xiste (S.), pape; œuvres, XVI, 262
 Xiste III, pape; œuvres, I, 70

Y

Y-king; texte et traduction du 24^e koua sur la semaine et le repos du 7^e jour, XX, 365; traduction française de M. Callery, incomplète, 373, mal traduit par le P. Régis, 390; témoignages des Chinois, 392
 Yang, vertu de la terre; tradition conservée dans ce caractère chinois, XVIII, 460
 Yn, vertu du ciel; tradition conservée dans ce caractère chinois, XVIII, 460
 Yaschar, ou livre du Juste; préface de M. Drach qui l'a traduit, XVII, 136

Z

Zacharia; sur S. Isidore, III, 151; sur une traduction de son *Anti-Febrenius*, XVIII, 155
 Zacharias, Benoît; œuvres, XII, 340
 Zacharias, de Besançon; œuv. XII, 497
 Zacharie (S.), pape; œuvres, III, 314; une lettre, IV, 160
 Zéphirin (S.), pape; œuvres, XVII, 79
 Zitico (S.); découverte et description de la catacombe qui porte son nom, I, 124; son plan, 130
 Zobi (M. Ant.); mis à l'index, X, 254
 Zodiaque babylonien, XIII, 84
 Zonare (Jean); confirmé par les auteurs chinois, sur un tribut imposé aux Arabes, XV, 458; scholies sur S. Grégoire le Thaumaturge, XVII, 80; sur S. Pierre d'Alexandrie, 242

L'INDICATEUR HISTORIQUE

A L'USAGE DE TOUS CEUX QUI VEULENT FAIRE OU ÉTUDIER
L'HISTOIRE, D'APRÈS LES SOURCES ORIGINALES¹.

| | |
|---|--|
| Abbon., ann. Flor. (626-1058), 139; bellum Parisiac. (800), 132 | (1055-1100), Abrégé, 104. Hist. Eccl. Angl. (Cesar-731), 95 |
| Adamani, Loca sancta (7 ^e s.), 88 | Bellovacense chron. (649-1163), 160 |
| Adami, chr. (755-1071); epts. Hambur., 139 | Benedicti, chron. (1-1001), 139 |
| Dano., Norweg. gest. (800-1056), 146 | Bengense, auct. (1202-37), 160 |
| Adhemari Franc. hist. (420-1027), 141 | Benigni divi. (sti) ann. (564-1285), 141; |
| Adonis, chron. (Adam-fin du m.), 123 | chr. (461-1052), 162 |
| Affigemense, chron. (597-1163), 160 | Bergamense chron. (-876), 151 |
| Affingense, chron. (1184-96), 166 | Bernoldi, chron. (Adam-1000), 148 |
| Affric. Eccl. ann. (243 258), 3 | Bertholdi, ann. (1056-80), 147; chron. (1072-1100), 148; cont. de Bede (1055-1100), <i>ib.</i> ; (1054-66), 143 |
| Africanus; voir Julius. | Bertini (S.), ann. (835-61), 115; (861-82), 125 |
| Almonii, Franc. hist. (253-727), 139 | Besuce chron. (600-1135), 162 |
| Almonis, Berena. gesta, 181 | Bivaril, dextri chron., 31 |
| Albendense, chron. (de Romulus à 913), 129 | Brunon. Saxon. bell. (1056-82), 147 |
| Alberici, Hierosoly. exped. hist., 166 | Burburgen. chron. cont. (114-64), 160 |
| Aldenburgense, chron. (1057-87; 800-1400), 174 | Cameracense S. Andreae, chron. (1001-1133), 149 |
| Alexandri Mag. hist. de Ekkehardus, 154 | Caroli M. gesta, 98, 99 |
| Albigens. hist. Petri (-1217), 213 | Cassinense chron. (-1130), 173 |
| Amazon. hist. de Ekkehardus, 154 | Cassiodori, hist. tri. (312-435), 69; |
| Ammonii, hist. sacra (6 ^e s.), 68 | chron. assyr. lat., etc. <i>ib.</i> |
| Andrae, Bergam. chron. (540-877), 151 | Centulense, chron. (550-1088), 174 |
| Anglor. hist. Eccl. Bedi (60 av. J.-C.-741), 94; (731-66), 95;—Henrici, 195 | Citeenses consuetud., 166 |
| Anselmi, Auct. Sigeberti (1112-35); 1112-36-48), 160 | Clarevallense chron. (1147-92), 185 |
| Aquicinctinum auct. (681-1168; 1149-87), 160 | Claudii, chron. (Adam à Charlem.) 104 |
| Arabum ephem. Isidori (649-792), 96 | Clementis (S.), itiner. (g.), 1 |
| Arnaldi, Emmer. ann. (148-1062), 141 | Cluniacensis chron. cont., 149 |
| Arnulfi, Mediol. gest. (925-1077), 147 | Consulares fasti (-493), 13 |
| Assyriens. Chron. Cassiodori (-510), 69 | Corbeiense, auct. (419-888), 160 |
| Athanasii gesta (g.), 26 | Cosmae, Bohem. chr. (-1125), 166 |
| Atrebatensis chron. cont. (1114-25), 160 | Cyrelli, Hier. chronol. (g.), 33 |
| Angiens ann. de Berno (541-817; 709-954), 142 | Dagoberti, gesta, 96 |
| Augustani mon. ann. (1137-1457), 173 | Dextri, chr. (1-430), 31 |
| Aviti, Mosaica hist. (5 ^e s.), 59 | Dionysii (S.), hist. (Priam-1135), 163 |
| Baldrici, Hieros. hist. (12 ^e s.), 166 | Dudon. Normann. duces (11 ^e s.), 141 |
| Bamburgenses ann. (-1365), 173 | Eadmeri, Britan. hist. eccl. (1066-1122), 159; hist. nov., <i>ib.</i> |
| Barlienses ann. de Lupus (606-899; 605-1102), 155 | Ebrardi, Watens. chr. (-1079), 149 |
| Becense, chron. de Lanfranc (1034-1467), 150; abbat. gesta, 181 | Eginhardi, annales (741-829), 104; |
| Bedi, de vi etat. mundi (-735), 90; chron. (Adam-840), 94; (1-574), 94; | abrevi. Bedi, <i>ib.</i> ; vita Car. M., 98 |
| | Ekkardi, Fran. orig., 154; Goth. hist., 184; Hunn. orig., 154; Wirgib. chro. (Cesar-1057), <i>ib.</i> — Univers. (Adam-1125), <i>ib.</i> |
| | Emmer. trad., 129; ann. (748-1062), 141 |

¹ Les volumes indiqués sont ceux de la *Patrologie* de M. Migne. La lettre (g) indique la *Patrologie grecque*.

| | | | | |
|--|-----|---|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Erchemberti, Longo. hist. (774-888), | 129 | Hierosolym., itiner. Adamani (7 ^e s.), | 88; Antonii plac. 72; Bernardi (870), | 121; Descr. Arculfii (690), 88; hist. |
| Ermoldi, carm. (781-826), | 105 | Roberti, | 155 | |
| Eusebii, chron. (g.), 19; hist. eccl. 20; | 20; | Higuéri, chr. Dextri, | 31 | |
| abreg., | 154 | Hilarii, Hist. frag. (4 ^e s.), | 10 | |
| Eutropii, hist. misc. (-816), | 95 | Hildefonse chr. (671-86), | 96 | |
| Eutyhian., gesta, | 58 | Hildesheim., ann. (Adam-1137), | 141 | |
| Falconis, chron. Mediol. (1102-40), | 173 | Hincmari, ann. S.-Bertini (861-82), | 125 | |
| Fiscamense, chron. (1-1245), | 147 | Hippol. Port. Apost. itin.; Chron. (g), | 10 | |
| Flavignense, chron. (1-1102), 154; necrol. (-999), ib. | | Honorat. Hist. abrev. (726-1125), | 172 | |
| Flodoardi, Rem. hist. (-949), annales (919-966); Palestinae, Antiochiae, Italiae, triumph., | 135 | Honorii (Adam-1197); Summa hist. (726-1113), script. Eccl., | 172 | |
| Floriac. ann., | 139 | Huberti, Andeg. chro. (825-1106), | 154 | |
| Fossalensis hist., | 163 | Hugon. chr. (1-1102), | 154 | |
| Francorum, orig. Ekkardi, 154; annal., 98; regum gesta, 96, 162; Fran. gest. Rorici, 139; hist. Adhemari, 141; Aimonii, 139; Fredegar. (255-788), 71; Greg. tur. 71; Hugon. (Anthenor-1135), 163; Liutprand. (-972), 136; Petri (715-898), 151; Rorici (-Clovio), 139; Yvonis, | 162 | Hugon. Eccl. his.; Assyr. his.; Fran. senon. his.; Fossat. his. (12 ^e s.), | 163 | |
| Freculfi, chron. (creat. -607), | 106 | Hugon. Vezel. his. (12 ^e s.), | 194 | |
| Fredegarii, Fran. hist. Epit. (-584); chron. (-641), | 71 | Hunnorum, origin. Ekkardi, | 154 | |
| Fulcherii, Hieros. hist. (1095-1127), | 151 | Idatii, chro. (381-467); Consul. fasti (468), | 51 | |
| Gallor. Trevir. hist. (-1132), | 154 | Isidori, chr. (Adam-654), Gotho. hist.; de Viris illus. | 83 | |
| Galterii, Antioch. bell. | 105 | Isidori, Arab. ephem.; Hisp. chron. (7 ^e s.), | 96 | |
| Gaufredi, Sicula hist. (-1085), | 149 | Joannis, chro. (566-90), | 72 | |
| Gemblacense, chr. Sigeberti, 160; auct. (771-1104), | 160 | Joann., Besuence chro. (600-1135), | 162 | |
| Gengebalen. ann. necr. (1219-67), | 148 | Joann., Venet. et Gradu. chr. (340-1007), | 139 | |
| Gildæ, Britan. exclud. (6 ^e s.), | 155 | Joann., Terræ S. descr. (12 ^e s.), | 155 | |
| Gillon., Hierosol. hist. (12 ^e s.), | 155 | Jodoci (S.), auct. (395-840), | 160 | |
| Godefridi Bullonii, assises de Jérusalem (12 ^e s.), | 155 | Jornandès, Gotho. his., | 69 | |
| Godefridi Viterb. Pantheon sæculorum (-1186), | 198 | Judæor. pont. (50 av. J.-C.-328), | 127 | |
| Gothi; Orig., gesta, 69; Regum Isidori, 83; histor. Ekkard, | 154 | Julii Africani, chronog. (g.), | 10 | |
| Gradense, chron. Joan, | 139 | Julii, chronol. (4 ^e s.), | 13 | |
| Gregorii tur. Fran. hist. etc. (6 ^e s.), | 71 | Juveniç, Evan. his. (4 ^e s.), | 19 | |
| Godehardi, c. Hildesh. (954-1452), | 141 | Lamberti, ann. (Adam-1137), | 141; | |
| Guiberti, g. Dei per Francos (12 ^e s.), | 156 | chron. (1040-77), | 146 | |
| Guillelmi, Orient. hist. (-1275), | 201 | Landulf., Mediol. his. (-1082), | 147 | |
| Guillelmi apul., Normam. h. (11 ^e s.), | 149 | Landulf. ju., td. (1095-1137), | 173 | |
| Guillelmi, Sti Benig. an. (584-1285), | 141 | Lanfranci, Beccense ch. (1036-1467), | 150 | |
| Guntheri, Constant. hist. (-1204), Frieder. gesta, | 212 | Laudunense, auct. (928 à 1143), | 160 | |
| Hariulf., Centu. chron. (551-1088), | 174 | Laurentii, Vird. epis. g. (1048-1250), | 204 | |
| Hasonienses ann. (610-1149), | 160 | Laur., (Sti), Leodi. chr. (959-1095), | 170 | |
| Haymon., Hist. sac. (1-395), | 198 | Leon., Casin. chron. (250-1138), | 173 | |
| Helinandi, chron. (634-1204), | 212 | Lisiardi, Hieros. his. (1100-23), | 174 | |
| Henrici, Angl. hist. (-1154), | 194 | Liutprandi chr. (606-960), | 136 | |
| Henrici, Saltzburg. eccl. h. (12 ^e s.), | 196 | Liutprandi, Otton. gesta; Const. legat. (10 ^e s.), | 136 | |
| Hermanni Contract. Chr. (1-1066), | 143 | Longobard., hist. Erchemberti, 129; Ekkardi, 155; Regum gesta Pauli, | 95 | |
| Hersfeldenses ann. (1040-77), | 146 | Laurissæ, ann., | 104 | |
| Hieronymi, Chron. (331-82) 21; (g.) 29; abreviat. Ekkard., | 154 | Lupi, Bari. an. (606-999); chro. uni. (-1102), | 155 | |
| | | Marcellini, chro. (379-566), | 51, 65 | |
| | | Mariani Scotti, chro. (Adam-1139), | 147 | |
| | | Marii, chron. (455-581; 623-24), | 72 | |
| | | Martini poloni, chr. et gest. polon., | 160 | |
| | | Maximi, chr. (430-604), | 80 | |
| | | Maurinicensis, chr. (1108-47), | 180 | |